

# ANNUAIRE

STATISTIQUE

## DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

Par

MM. DEVAUX,

CHEF DE DIVISION, CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

et

H. LECOCQ,

CHEF DE DIVISION ADJOINT

A LA PRÉFECTURE DU NORD.

---

A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE,  
Grand'Place,

CHEZ L. DANEL, IMPRIMEUR,  
rue Nationale.

52<sup>me</sup> ANNÉE. — 1880.



25 MARS 1994



CENTRE D'HISTOIRE  
DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

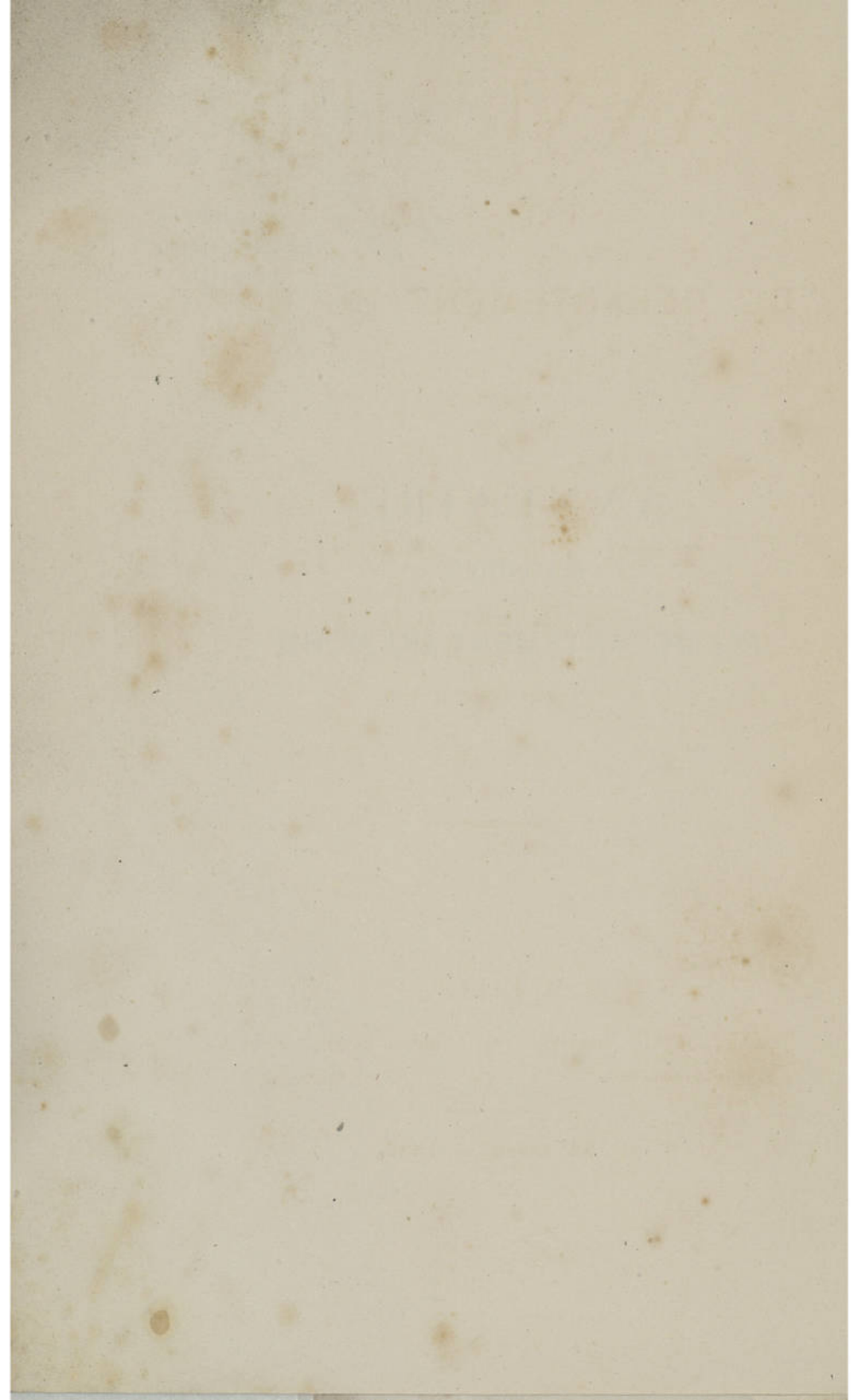
C9572

Université  
Charles de Gaulle  
Lille III

# ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD



# ANNUAIRE

## STATISTIQUE

### DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

Par

MM. DEVAUX,

CHEF DE DIVISION, CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

et H. LECOCQ,

CHEF DE DIVISION ADJOINT

A LA PRÉFECTURE DU NORD.

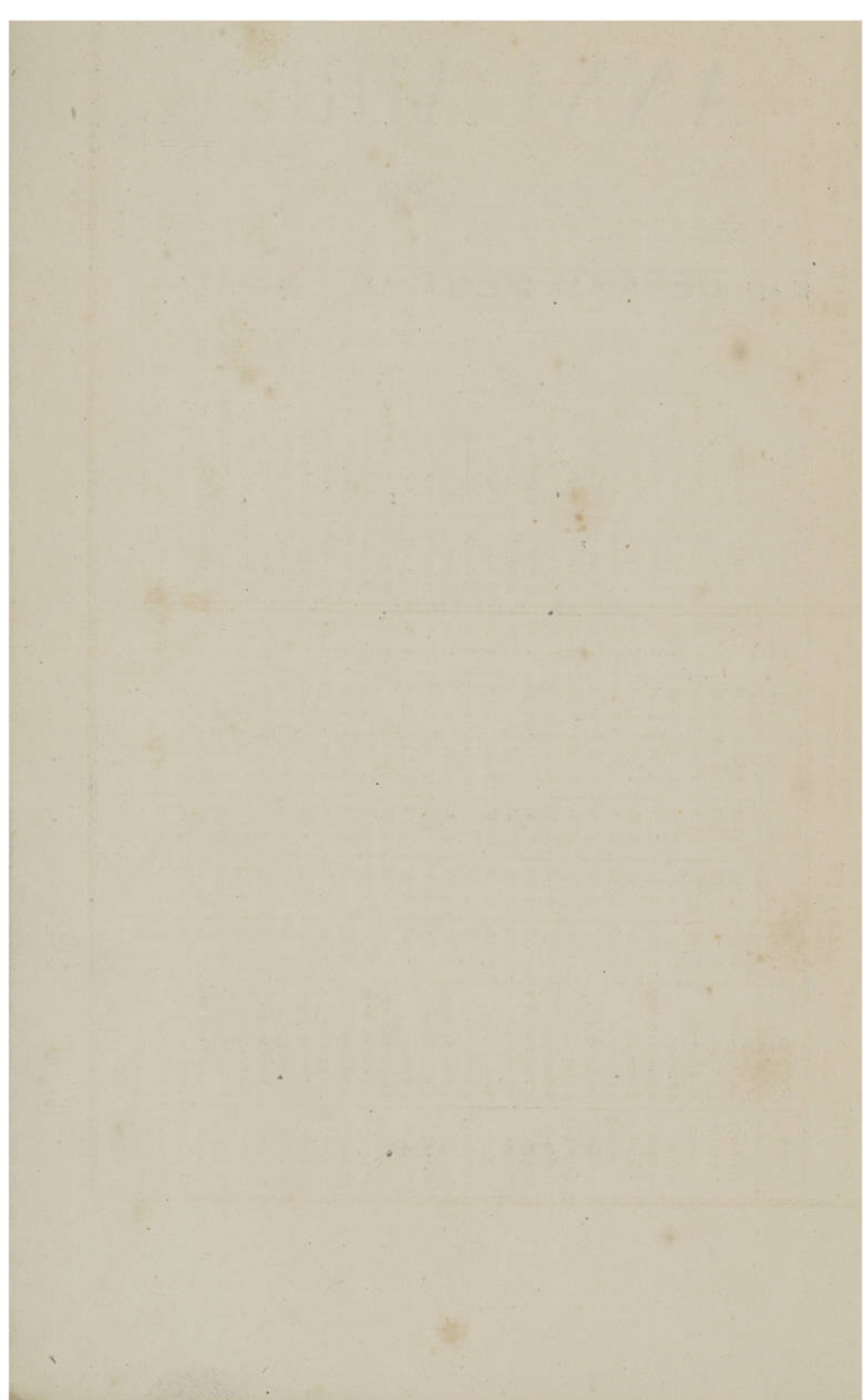


A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE,  
Grand'Place.

CHEZ L. DANIEL, IMPRIMEUR,  
rue Nationale.

52<sup>e</sup> ANNÉE. — 1880.



Le soleil entre au signe du Verseau.

JANVIER.

Les jours croissent d'une heure 5 minutes (1)

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque.
						matin. soir.
1 Jeudi	SIMONCONSIGN.	7 56 4 42	11 28	0 53	2 43	1 56 2 43
2 Vendr.	S Macaire.	7 56 4 43	11 46	2 1	2 51	2 32 2 51
3 Samedi	ste Geneviève.	7 56 4 44	0 29	3 9	3 30	3 10 3 30
4 DIM.	S Rigobert.	7 56 4 45	0 39	4 18	3 53	4 47 3 53
5 Lundi	S Siméon Sty. <b>DQ</b>	7 56 4 46	1 48	5 24	4 42	5 10 4 42
6 Mardi	ÉPÉPHANIE.	7 55 4 47	2 08	6 25	5 41	6 13 5 41
7 Mercredi	S Lucien. év.	7 55 4 48	3 41	7 47	6 50	7 28 6 50
8 Jeudi	ste Adèle, v.	7 55 4 20	4 23	7 59	8 6	8 45 8 6
9 Vendr.	S Julien.	7 54 4 21	5 42	8 32	9 22	9 25 9 22
10 Samedi	S Guillaume	7 54 4 22	7 2	8 57	10 26	10 34 10 26
11 DIM.	S Théodose. <b>N.L.</b>	7 53 4 23	8 22	9 19	11 50	11 46 11 50
12 Lundi	ste Césaire.	7 53 4 25	9 42	9 38	»	» 0 11
13 Mardi	Bapt. de N.-S.	7 52 4 26	11 02	9 56	0 34	0 56 0 34
14 Mercredi	S Hilaire. év.	7 52 4 27	»	10 44	1 49	1 40 1 49
15 Jeudi	S Nom de Jésus.	7 51 4 29	0 23	10 31	2 4	2 21 2 4
16 Vendr.	S Marcel, pape.	7 50 4 30	1 46	10 59	2 41	3 0 2 41
17 Samedi	S Antoine.	7 49 4 32	3 8	11 31	3 20	3 40 3 20
18 DIM.	Ch. s Pierre à R.	7 49 4 33	4 28	12 4	0	4 24 12 4
19 Lundi	S Canut, m. <b>P.Q.</b>	7 48 4 35	5 38	1 7	4 44	5 8 4 44
20 Mardi	S Sébastien.	7 47 4 36	6 34	2 44	5 36	6 6 5 36
21 Mercredi	ste Agnès, v.	7 46 4 38	7 46	3 28	6 40	7 18 6 40
22 Jeudi	S Vincent, mart.	7 45 4 39	7 47	4 45	8 0	8 41 8 0
23 Vendr.	S Alphonse.	7 44 4 41	8 11	6 01	9 49	9 51 9 49
24 Samedi	S Babyas, év.	7 43 4 42	8 34	7 13	10 49	10 43 10 49
25 DIM.	SÉPTEAGÈSME.	7 42 4 44	9 47	23 11	5	11 23 11 5
26 Lundi	S Poly carpe.	7 41 4 46	9 2	9 31	11 42	11 39 11 42
27 Mardi	S Jean Chrys. <b>P.L.</b>	7 39 4 47	9 33	10 38	»	» 0 16
28 Mercredi	Charlemagne.	7 38 4 49	9 50	11 45	0 32	0 50 0 32
29 Jeudi	S Fr. de Sal.	7 37 4 50	9 50	11 45	1 06	1 22 1 06
30 Vendr.	ste Martine.	7 36 4 52	10 44	0 52	1 38	1 38 1 38
31 Samedi	S Pierre Nolasq.	7 34 4 54	10 38	2 0	2 42	2 30 2 42

(1) Latitude de Lille.

Le soleil entre au signe des Poissons

FÉVRIER.

Les jours croissent d'une heure 33 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque.
						matin. soir.
1 DIM.	SIXAGÈSME.	7 33 4 55	11 44	3 28	3 6	3 28 3 6
2 Vendr.	PURIFICATION.	7 32 4 57	11 55	4 10	4 36	4 10 4 36
3 Samedi	S Blaise, év. <b>DQ</b>	7 30 4 59	0 52	5 6	5 40	5 40 5 40
4 DIM.	S André, cors.	7 29 5 0	1 59	5 53	6 36	6 36 6 36
5 Lundi	ste Agathe, v.	7 27 5 2	3 17	6 29	7 43	7 43 7 43
6 Mardi	ste Dorothee.	7 26 5 4	4 38	6 58	8 30	8 30 8 30
7 Mercredi	S Romuald, abbé.	7 24 5 6	0	7 22	9 14	9 14 9 14
8 DIM.	QUINZAIGÈSME.	7 23 5 7	7 23	7 43	10 25	10 25 10 25
9 Vendr.	ste Apolline, v.	7 21 5 9	8 42	8 1	11 17	11 17 11 17
10 Samedi	ste Scholast. <b>N.L.</b>	7 19 5 10	10 8	8 49	»	» 0 3
11 DIM.	LES CENDRES.	7 18 5 12	11 33	8 50	0 23	0 23 0 23
12 Lundi	ste Eulalie.	7 16 5 14	»	9 4	1 21	1 21 1 21
13 Mardi	S Martinien.	7 15 5 15	0 56	9 33	1 38	1 38 1 38
14 Mercredi	Valentin, mart.	7 13 5 17	2 17	10 41	2 42	2 42 2 42
15 DIM.	QUARAGÈSME.	7 11 5 19	3 39	11 4	3 2	3 2 3 2
16 Lundi	ste Renelde.	7 9 5 20	4 29	12 03	3 49	3 49 3 49
17 Mardi	S Germain.	7 8 5 22	5 45	1 44	3 55	4 15 3 55
18 Mercredi	S Siméon. <b>P.Q.</b> <b>AT</b>	7 6 5 24	5 49	2 30	4 37	5 2 4 37
19 Jeudi	S Julienne.	7 4 5 25	6 45	3 44	5 32	6 9 5 32
20 Vendr.	S Eleuthère & T.	7 2 5 27	6 36	4 56	6 33	7 46 6 33
21 Samedi	S Pépin, d. & T	7 0 5 28	6 53	6 7	8 35	9 49 8 35
22 DIM.	REINSCÈRE.	6 58 5 30	7 9	7 16	9 52	10 49 9 52
23 Lundi	ste Isabelle.	6 56 5 32	7 23	8 23	10 42	11 2 10 42
24 Mardi	S Prétextat.	6 53 5 33	7 39	9 30	11 19	11 38 11 19
25 Mercredi	S Mathias.	6 53 5 35	7 55	10 37	11 53	» 11 53
26 Jeudi	ste Adeltrud. <b>P.H.</b>	6 51 5 36	8 45	11 44	0 10	0 26 0 10
27 Vendr.	S Alexandre.	6 49 5 38	8 39	»	0 43	0 58 0 43
28 Samedi	S Leandre	6 47 5 40	9 9	0 52	1 15	1 31 0 52
29 DIM.	OCCILI.	6 47 5 40	9 9	»	1 49	2 7 1 49

Lettre dominicale... DC

Épacte..... XVIII

Le soleil entre au signe du Bélier.

**MARS.**

Les jours croissent d'une heure 51 minutes

JOURS.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque.	
				matin.	soir.
1 Lundi	s Aubin.	6 45	1 56	2 24	2 43
2 Mardi	s Simplicie.	6 43	2 54	3 2	3 23
3 Merr.	ste Cunégon. <b>P. DQ</b>	6 49	3 44	3 47	4 12
4 Jeudi	s Casimir	6 39	4 24	4 31	5 14
5 Vendr.	s Théophile	6 37	5 48	5 55	6 44
6 Samedi	ste Colette	6 35	6 30	7 36	8 28
7 DIM.	LORRAE.	6 33	7 51	9 12	9 50
8 Lundi	s Jean de Dieu.	6 31	9 52	10 49	10 45
9 Mardi	ste Françoise.	6 29	11 54	11 8	11 28
10 Merr.	Les 40 Mart.	6 27	13 55	11 47	"
11 Jeudi	s Euloge. <b>N. L.</b>	6 25	15 57	10 36	7 7
12 Vendr.	s Grégoire.	6 23	18 58	7 35	0 40
13 Samedi	ste Kenoque.	6 20	21 0	8 41	1 12
14 DIM.	LA PASSION.	6 18	23 2	10 19	4 43
15 Lundi	s Longin.	6 16	25 3	12 9	7 23
16 Mardi	s Alexandre.	6 14	27 5	14 11	10 29
17 Merr.	s Patrice.	6 12	30 6	16 3	13 35
18 Jeudi	s Cyrille.	6 10	32 8	18 33	16 48
19 Vendr.	s Joseph. <b>P. Q.</b>	6 8	34 9	20 46	18 58
20 Samedi	s Joachim.	6 6	36 11	22 56	20 6
21 DIM.	LES RAMEAUX.	6 4	38 12	25 5	22 43
22 Lundi	s Basile, m.	6 2	40 14	28 31	24 33
23 Mardi	s Othon.	5 59	42 15	30 17	26 29
24 Merr.	s Denis.	5 57	44 17	32 10	28 11
25 Jeudi	LA STE-CÈRE	5 55	46 18	34 2	29 40
26 Vendr.	Mort de N.-S. <b>P. L.</b>	5 53	48 20	36 14	30 30
27 Samedi	s Rupert, év.	5 51	50 21	38 11	31 43
28 DIM.	PAQUES.	5 49	52 23	40 4	32 48
29 Lundi	Paques.	5 47	54 24	42 8	34 1
30 Mardi	s Jean Climaque.	5 45	56 26	44 16	35 23
31 Merr.	s Guy, abbé.	5 43	58 27	46 32	36 7

Le soleil entre au signe du Taureau.

**AVRIL.**

Les jours croissent d'une heure 43 minutes.

JOURS.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque.	
				matin.	soir.
1 Jeudi	s Hugues	5 41	6 29	11 45	2 53
2 Vendr.	s François. <b>P. DQ</b>	5 38	6 30	1 2	3 21
3 Samedi	s Richard	5 36	6 31	2 22	3 41
4 DIM.	QUASIMODO.	5 34	6 33	3 44	4 5
5 Lundi	s Vincent Fer.	5 32	6 34	4 25	5 8
6 Mardi	s Cédésin.	5 30	6 36	5 35	6 10
7 Merr.	s Aprate.	5 28	6 37	6 4	7 10
8 Jeudi	s Albert.	5 26	6 39	7 33	8 11
9 Vendr.	ste Marie Eg. <b>N. L.</b>	5 24	6 40	8 57	9 11
10 Samedi	s Macaire, évêque	5 22	6 42	10 14	10 29
11 DIM.	s Léon, pape.	5 20	6 43	11 41	11 48
12 Lundi	s Jules, pape.	5 18	6 45	1 9	1 31
13 Mardi	s Hermégoïde.	5 16	6 46	1 51	1 46
14 Merr.	s Tiburce, m.	5 14	6 48	2 23	1 24
15 Jeudi	ste Anastaste.	5 12	6 49	2 47	2 37
16 Vendr.	s Druon, conf.	5 10	6 51	3 6	3 17
17 Samedi	s Anicet, p. <b>P. Q.</b>	5 8	6 52	3 23	3 56
18 DIM.	s Parfait.	5 6	6 54	3 38	4 2
19 Lundi	s Théodore.	5 4	6 55	3 53	4 8
20 Mardi	s Sulpice.	5 2	6 57	4 9	4 15
21 Merr.	s Anselme, év.	5 0	6 58	4 27	4 22
22 Jeudi	s Soter, pape.	4 58	7 0	4 48	4 29
23 Vendr.	s Georges, m.	4 57	7 1	5 14	4 35
24 Samedi	s Fidèle. <b>P. L.</b>	4 55	7 3	5 47	4 46
25 DIM.	s Marc.	4 53	7 4	6 29	4 30
26 Lundi	ss Clot et Marco.	4 51	7 6	7 21	0 22
27 Mardi	s Anthime, év.	4 49	7 7	8 22	0 16
28 Merr.	s Vital, mar.	4 48	7 8	9 31	0 52
29 Jeudi	s Pierre, m.	4 46	7 10	10 41	1 22
30 Vendr.	ste Catherine, de S.	4 44	7 11	11 51	2 38



Le soleil entre au signe des Gémeaux.

MAI.

Les jours croissent d'une heure 20 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Heures des marées à Dunkerque.		Coucher de la lune.	Lever de la lune.
				matin	soir		
1 Samedi	ss. Ph. et J. <b>DQ</b>	4 42	7 43	1 19	2 37	2 37	7 7
2 DIM.	s Athanas	4 41	7 44	2 39	2 26	2 26	5 47
3 Lundi	ROGATIONS <b>abst</b>	4 39	7 46	4 2	2 46	7 11	7 51
4 Mardi	ste Monique	4 37	7 47	5 29	3 6	8 27	8 59
5 Merr.	s Pie V, pape.	4 36	7 49	6 58	3 30	9 28	9 53
6 Jeudi	Ascension	4 34	7 20	8 26	4 0	10 15	10 36
7 Vendr.	s Sicalislas.	4 32	7 21	9 47	4 39	10 55	11 13
8 Samedi	s Juste, év.	4 31	7 23	10 55	5 34	11 31	11 48
9 DIM.	T. s Nicolas. <b>NL</b>	4 29	7 24	11 45	6 37	12 1	12 1
10 Lundi	s Antonin	4 28	7 26	7 51	0 21	0 37	0 37
11 Mardi	s Mamert	4 26	7 27	0 22	9 9	0 52	1 9
12 Merr.	s Nérée, m.	4 25	7 28	0 59	10 25	1 26	1 41
13 Jeudi	s Gervais, év.	4 24	7 30	1 41	11 37	2 58	2 45
14 Vendr.	s Boniface	4 22	7 31	1 28	0 47	2 33	2 53
15 Samedi	s Patôme	4 21	7 32	1 44	1 54	3 42	3 34
16 DIM.	PENTECOTE	4 20	7 34	2 0	3 0	3 59	4 25
17 Lundi	PENTECOTE <b>PQ</b>	4 18	7 35	2 16	4 6	4 56	5 29
18 Mardi	s Venant	4 17	7 36	2 32	5 13	6 5	6 42
19 Merr.	s Pierre C. & T.	4 16	7 38	2 53	6 20	7 17	7 52
20 Jeudi	s Bernardin	4 15	7 39	3 18	7 26	8 24	8 53
21 Vendr.	s Valens, év. & T.	4 13	7 40	3 49	8 29	9 20	9 46
22 Samedi	ste Julie & T.	4 12	7 41	4 28	9 26	10 10	10 32
23 DIM.	LA TRINITE	4 11	7 42	5 17	10 14	10 54	11 17
24 Lundi	ste Jeanne <b>P. L.</b>	4 10	7 44	6 16	10 53	11 40	12 0
25 Mardi	ste Marie P.	4 9	7 45	7 23	11 24	0 2	0 25
26 Merr.	s Quodrat	4 8	7 46	8 34	11 49	0 50	1 14
27 Jeudi	LA FÊTE-DIEU	4 7	7 47	9 48	12 1	1 38	2 4
28 Vendr.	s Germain	4 7	7 48	11 4	0 41	2 29	2 56
29 Samedi	s Maximin	4 6	7 49	0 24	0 30	3 22	3 51
30 DIM.	s Félix, p. <b>DQ</b>	4 5	7 50	1 39	0 49	4 20	4 52
31 Lundi	ste Pétronille	4 4	7 51	3 1	1 8	5 23	5 57

Le soleil entre au signe de l'Écrevisse.

JUIN.

Les jours cr. de 20 m. j. 22 et décr. de 4 m. jusqu'au 30.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque.	
						matin	soir
1 Mardi	s Pamphile.	4 3	7 52	4 37	1 29	6 31	7 6
2 Merr.	s Erasme.	4 3	7 53	5 4	1 35	7 41	8 13
3 Jeudi	O. Fée-Dieu	4 2	7 54	7 18	2 29	8 44	9 13
4 Vendr.	s Quirin, év.	4 1	7 55	8 33	3 15	9 40	10 4
5 Samedi	s Boniface	4 1	7 56	9 33	4 14	10 26	10 47
6 DIM.	s Norbert	4 0	7 57	10 46	5 26	11 7	11 25
7 Lundi	s Robert <b>N. L.</b>	4 0	7 58	10 48	6 45	11 44	12 0
8 Mardi	s Mélarid.	3 59	7 58	11 43	8 4	0 1	0 49
9 Merr.	ss Prime et F.	3 59	7 59	11 33	9 20	0 35	0 52
10 Jeudi	ste Marguerite	3 59	8 0	11 50	10 33	1 9	1 27
11 Vendr.	s Barnabé	3 58	8 0	11 42	1 43	2 1	2 1
12 Samedi	s Basilié.	3 58	8 1	0 3	0 49	2 18	2 37
13 DIM.	s Antoine de P.	3 58	8 2	0 22	1 56	2 57	3 16
14 Lundi	s Basile <b>P. Q.</b>	3 58	8 2	0 38	3 3	3 37	4 1
15 Mardi	s Modeste	3 58	8 3	0 57	4 10	4 25	4 53
16 Merr.	ste Lutgarde	3 58	8 3	1 20	5 17	5 20	5 51
17 Jeudi	s Avit, abbé	3 58	8 4	1 49	6 21	6 23	6 57
18 Vendr.	ste Marine	3 58	8 4	2 26	7 10	7 30	8 3
19 Samedi	s Gervais.	3 58	8 4	3 12	8	8 36	9 8
20 DIM.	ste Florence.	3 58	8 4	4 8	8 54	9 38	10 7
21 Lundi	s Louis de Gonz.	3 58	8 5	5 15	9 27	10 34	11 0
22 Mardi	s Paulin, év. <b>P. L.</b>	3 58	8 5	6 25	9 54	11 26	11 52
23 Merr.	s Liébert	3 59	8 5	7 39	10 47	12 0	12 17
24 Jeudi	Nativité s. J.-B.	3 59	8 5	8 54	10 36	0 42	1 6
25 Vendr.	Tr. s Eloi	3 59	8 5	10 10	10 54	1 31	1 53
26 Samedi	ss. Jean et Paul	4 0	8 5	11 26	11 13	2 19	2 43
27 DIM.	s Ladislav	4 0	8 5	0 45	11 33	3 7	3 31
28 Lundi	s Léon II	4 0	8 5	2 30	11 56	3 56	4 21
29 Mardi	ss. P. et P. <b>DQ</b>	4 1	8 5	3 30	12 1	4 47	5 14
30 Merr.	s Martial de L	4 2	8 5	4 54	0 25	5 43	6 13

Le soleil entre au signe du Lion

Les jours décroissent de 57 minutes.

Le soleil entre au signe de la Vierge.

AOÛT.

Les jours décroissent d'une heure 38 minutes.

SAINTS.		Levier de la lune.		Coucher du soleil.		Heures des marées à Dunquerque.		SAINTS.		Levier du soleil.		Coucher du soleil.		Levier de la lune.		Coucher de la lune.		Heures des marées à Dunquerque.	
Jours.		matin.	soir.	matin.	soir.	matin.	soir.	Jours.		matin.	soir.	matin.	soir.	matin.	soir.	matin.	soir.	matin.	soir.
1 Jendi	s Rombaut.	4 2	8 5	6 42	4 5	6 45	7 48	1 DIM.	s Pierrès-L.	4 34	7 37	7 54	3 44	4 37	7 37	7 54	3 44	4 37	7 37
2 Vendr.	Visitation N.-D.	4 3	8 4	7 18	4 56	7 53	8 28	2 Lundi	N.-D. des A.	4 35	7 36	7 38	4 33	4 35	7 36	7 38	4 33	4 35	7 36
3 Samedi	ste Virgînte.	4 3	8 4	8 8	3 1	9 1	9 32	3 Mardi	ste Lydie.	4 37	7 34	7 58	5 50	4 37	7 34	7 58	5 50	4 37	7 34
4 DIM.	Transl. s. Mart.	4 4	8 4	8 45	4 17	9 59	10 24	4 Merr.	s Dominique.	4 38	7 33	8 15	7 5	4 38	7 33	8 15	7 5	4 38	7 33
5 Lundi	s Agathon.	4 5	8 3	9 13	5 38	10 57	11 7	5 Jeudi	ste Marie-N.	4 39	7 31	8 32	8 16	4 39	7 31	8 32	8 16	4 39	7 31
6 Mardi	ste Godelive.	4 6	8 3	9 35	6 57	11 27	11 45	6 Vendr.	Transl. N.-S. N. L.	4 41	7 30	8 48	9 25	4 41	7 30	8 48	9 25	4 41	7 30
7 Merr.	s Willebaud. N. L.	4 6	8 2	9 54	8 23	0 3	0 37	7 Samedi	s Gaetan.	4 42	7 28	9 6	10 34	4 42	7 28	9 6	10 34	4 42	7 28
8 Jeudi	s Procope, m.	4 7	8 2	10 11	9 15	0 21	0 37	8 DIM.	s Cyriaque.	4 44	7 26	9 26	11 41	4 44	7 26	9 26	11 41	4 44	7 26
9 Vendr.	Mart. de Gore.	4 8	8 1	10 26	10 34	0 54	1 11	9 Lundi	s Romain.	4 45	7 25	9 50	0 48	4 45	7 25	9 50	0 48	4 45	7 25
10 Samedi	ste Félicité	4 9	8 1	10 43	11 42	1 28	1 44	10 Mardi	s Laurent, m.	4 46	7 23	10 20	1 55	4 46	7 23	10 20	1 55	4 46	7 23
11 DIM.	Transl. s. B.	4 10	8 0	11 1	0 49	2 1	2 18	11 Merr.	ste Suzanne.	4 48	7 22	10 58	2 58	4 48	7 22	10 58	2 58	4 48	7 22
12 Lundi	s Jean Guibert.	4 11	7 59	11 23	1 57	2 36	2 54	12 Jeudi	ste Claire, abb.	4 49	7 20	11 45	3 55	4 49	7 20	11 45	3 55	4 49	7 20
13 Mardi	s Anachet, pape.	4 12	7 59	11 49	3 4	3 12	3 32	13 Vendr.	s Hippolyte. P. Q.	4 50	7 18	12 17	4 55	4 50	7 18	12 17	4 55	4 50	7 18
14 Merr.	s Bonaventure.	4 13	7 58	12 17	4 9	3 51	4 16	14 Samedi	s Eusèbe.	4 52	7 16	0 45	5 25	4 52	7 16	0 45	5 25	4 52	7 16
15 Jeudi	s Henri P. Q.	4 14	7 57	0 22	5 11	4 41	5 8	15 DIM.	ASSOMPTION	4 53	7 14	1 53	5 58	4 53	7 14	1 53	5 58	4 53	7 14
16 Vendr.	N.-D. du M.-C.	4 15	7 56	1 5	6 5	5 38	6 10	16 Lundi	s Roch.	4 55	7 13	3 6	6 25	4 55	7 13	3 6	6 25	4 55	7 13
17 Samedi	s Alexis, c.	4 16	7 55	1 58	6 11	6 47	7 24	17 Mardi	s Carleman.	4 56	7 11	4 22	6 47	4 56	7 11	4 22	6 47	4 56	7 11
18 DIM.	s Arnould	4 17	7 54	3 1	7 28	8 3	8 42	18 Merr.	ste Héleine.	4 58	7 9	5 41	7 7	4 58	7 9	5 41	7 7	4 58	7 9
19 Lundi	s Vinc. de P.	4 18	7 53	4 11	7 58	9 20	9 53	19 Jeudi	ste Thècle, m.	4 59	7 7	6 59	7 26	4 59	7 7	6 59	7 26	4 59	7 7
20 Mardi	ste Marguerite.	4 19	7 52	5 26	8 22	10 25	10 53	20 Vendr.	s Bernard. P. L.	5 0	7 5	8 19	7 45	5 0	7 5	8 19	7 45	5 0	7 5
21 Merr.	s Praxède, v. P. L.	4 20	7 51	6 42	8 43	11 19	11 45	21 Samedi	s Albéric.	5 2	7 3	9 40	8 6	5 2	7 3	9 40	8 6	5 2	7 3
22 Jeudi	ste Marie-M.	4 21	7 50	7 59	9 1	0 9	0 9	22 DIM.	s Symphorien.	5 3	7 2	11 3	8 31	5 3	7 2	11 3	8 31	5 3	7 2
23 Vendr.	s Apollinaire.	4 23	7 49	9 16	9 49	0 33	0 56	23 Lundi	s Philippe	5 5	7 0	0 26	9 3	5 5	7 0	0 26	9 3	5 5	7 0
24 Samedi	ste Christine.	4 24	7 48	10 34	9 39	1 19	1 40	24 Mardi	s Barthélemi	5 6	6 58	1 46	9 45	5 6	6 58	1 46	9 45	5 6	6 58
25 DIM.	ss Jacq. et C.	4 25	7 47	11 54	10 1	2 1	2 21	25 Merr.	s Louis, roi.	5 7	6 56	2 57	10 38	5 7	6 56	2 57	10 38	5 7	6 56
26 Lundi	ste Anne.	4 26	7 45	12 16	10 27	2 42	3 2	26 Jeudi	s Zéphirin.	5 9	6 54	3 56	11 41	5 9	6 54	3 56	11 41	5 9	6 54
27 Mardi	ste Nathalie.	4 28	7 44	2 38	11 1	3 22	3 44	27 Vendr.	s Césaire.	5 10	6 52	4 41	4 4	5 10	6 52	4 41	4 4	5 10	6 52
28 Mercredi	s Nazaire m.	4 29	7 43	3 56	11 47	4 5	4 27	28 Samedi	s Augustin.	5 12	6 50	5 15	4 58	5 12	6 50	5 15	4 58	5 12	6 50
29 Jeudi	ste Marthe.	4 30	7 41	5 5	1	4 52	5 17	29 DIM.	Décoll. s. J.-B.	5 13	6 48	5 41	2 15	5 13	6 48	5 41	2 15	5 13	6 48
30 Vendr.	ss Abd. et S. B. Q.	4 31	7 40	6 1	0 45	5 47	6 20	30 Lundi	ste Rose.	5 14	6 46	6 2	3 32	5 14	6 46	6 2	3 32	5 14	6 46
31 Samedi	s Ignace de L.	4 33	7 39	6 42	1 56	6 58	7 39	31 Mardi	s Raymond.	5 16	6 44	6 21	4 46	5 16	6 44	6 21	4 46	5 16	6 44

Le soleil entre au signe de la Balance.

SEPTEMBRE.

Les jours décroissent d'une heure 46 minutes.

Jours	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque.	
						matin.	soir.
1 Mercredi	s Gilles, abbé.	5 47	6 42	6 37	5 38	40 5	40 27
2 Jeudi	s Lazare, roi.	5 49	6 40	6 35	5 38	40 27	41 5
3 Vendr.	s Séraphin.	5 20	6 38	7 11	8 17	41 21	41 38
4 Samedi	ste Rosalie, N. E.	5 22	6 36	7 30	9 25	44 53	"
5 DIM.	s Bertin.	5 23	6 34	7 53	10 33	0	0 24
6 Lundi	s Eleuthère.	5 24	6 31	8 21	11 40	0 40	0 56
7 Mardi	ste Reine.	5 26	6 29	8 55	0 54	4 41	4 28
8 Mercredi	Nativité N-D	5 27	6 27	9 38	1 43	4 44	2 2
9 Jeudi	s Omer, év.	5 29	6 25	10 32	2 35	2 49	2 38
10 Vendr.	s Nicolas de T	5 30	6 23	11 34	3 17	2 58	3 19
11 Samedi	s <sup>s</sup> Vindictano & Q	5 31	6 21	3 55	3 44	4 41	4 11
12 DIM.	s Sylvain.	5 33	6 19	0 44	4 24	4 52	5 20
13 Lundi	s Aime.	5 34	6 17	1 59	4 48	6 5	6 55
14 Mardi	Exalt Ste C.	5 36	6 15	3 16	5 10	7 46	8 32
15 Mercredi	s Nicomède, & T.	5 37	6 12	4 35	5 29	9 43	9 46
16 Jeudi	s Cornille.	5 39	6 10	5 55	5 49	10 13	10 38
17 Vendr	s Lambert, & T.	5 40	6 8	7 48	6 41	11 0	11 41
18 Samedi	ste Soph P. & T	5 41	6 6	8 43	6 35	11 41	11 58
19 DIM.	s Janvier	5 43	6 4	40 8	7 5	"	0 47
20 Lundi	s Eustache.	5 44	6 2	41 32	7 44	0 34	0 52
21 Mardi	s Mathieu	5 46	6 0	0 47	8 35	1 8	1 25
22 Mercredi	s Maurice.	5 47	5 58	1 51	9 37	1 41	1 58
23 Jeudi	s Lin, pape.	5 49	5 55	2 40	10 43	2 44	2 31
24 Vendr.	N.-D. de la M.	5 50	5 53	3 46	0 5	2 48	3 5
25 Samedi	s Firmin, év.	5 51	5 51	3 45	1 20	3 25	3 47
26 DIM.	ste Justine B. Q.	5 53	5 49	4 8	1 50	4 41	4 39
27 Lundi.	ss Côme et D.	5 54	5 47	4 27	2 34	5 44	5 57
28 Mardi.	s Privat.	5 56	5 45	4 44	3 45	6 48	7 39
29 Mercredi	s Michel Arch.	5 57	5 43	5 1	4 56	8 23	8 59
30 Jeudi	s Jérôme	5 59	5 41	5 17	6 3	9 29	9 52

Le soleil entre au signe du Scorpion.

OCTOBRE.

Les jours décroissent d'une heure 47 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque.	
						matin.	soir.
1 Vendr.	ss Remi et Piat	6 0	5 38	5 36	7 34	10 43	10 31
2 Samedi	ss Auges Gard.	6 2	5 36	5 58	8 18	10 50	11 6
3 DIM.	s Gérard.	6 3	5 34	6 23	9 26	11 32	11 38
4 Lundi	s François, N. E.	6 5	5 32	6 55	10 31	11 54	"
5 Mardi	s Placide.	6 6	5 30	7 35	11 33	0 41	0 27
6 Mercredi	s Bruno, conf.	6 8	5 28	8 23	0 27	0 45	1 2
7 Jeudi	s Marc, pape.	6 9	5 26	9 21	1 43	4 20	4 39
8 Vendr.	ste Brigitte.	6 11	5 24	10 27	1 51	1 59	2 19
9 Samedi	s Ghislain.	6 12	5 22	11 37	2 22	2 42	3 5
10 DIM.	st François.	6 14	5 20	12 41	2 48	3 32	4 2
11 Lundi	s Germain, P. Q.	6 15	5 18	0 51	3 41	4 37	5 16
12 Mardi	s Evagre.	6 17	5 16	2 7	3 31	6 2	6 52
13 Mercredi	s Édouard, roi.	6 18	5 14	3 26	3 51	7 40	8 22
14 Jeudi	s Calixte, p.	6 20	5 12	4 37	4 11	8 58	9 29
15 Vendr.	ste Thérèse	6 21	5 10	6 42	4 34	9 55	10 18
16 Samedi	s Donatien	6 23	5 8	7 39	5 3	10 39	10 59
17 DIM.	ste Hedwige.	6 24	5 6	9 7	5 40	11 17	11 36
18 Lundi	s Luc, évan. P. L.	6 26	5 4	10 29	6 27	11 53	"
19 Mardi	s Pierre d'A	6 27	5 2	11 40	7 27	0 9	0 26
20 Mercredi	s Caprais.	6 29	5 0	0 35	8 38	0 43	0 58
21 Jeudi	ste Ursule.	6 31	4 58	1 47	9 54	1 45	1 31
22 Vendr.	s Séverin.	6 32	4 56	2 48	11 11	2 48	2 5
23 Samedi	s Séverin.	6 34	4 55	2 43	"	2 21	2 39
24 DIM.	s Magloire.	6 35	4 53	2 33	0 25	2 58	3 18
25 Lundi	ss Grépin et G.	6 37	4 51	2 50	1 37	3 41	4 7
26 Mardi	s Evariste, B. Q.	6 38	4 49	3 7	2 46	4 38	5 13
27 Mercredi	s Florent.	6 40	4 47	3 24	3 54	5 54	6 59
28 Jeudi.	ss Simon et Jud.	6 42	4 46	3 42	5 1	7 23	8 1
29 Vendr.	s Narcisse.	6 43	4 44	4 2	6 9	8 34	9 3
30 Samedi	s Lucain.	6 45	4 42	4 27	7 15	9 28	9 50
31 DIM.	s Quentin.	6 46	4 41	4 57	8 21	10 10	10 29

Le soleil entre au signe du Sagittaire.

**NOVEMBRE.**

Les jours diminuent d'une heure 22 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunquerque.
						matin. soir.
1 Lundi	TOUSSAINT	6 48	4 39	5 24	9 24	10 48 11 7
2 Mardi	LES TRÉPASS. <b>N.L.</b>	6 50	4 37	6 20	10 20	11 24 11 44
3 Mercredi	s Hubert.	6 51	4 36	7 14	11 9	» 0 1
4 Jeudi	s Charles Borr.	6 53	4 34	8 16	11 49	0 22 0 41
5 Vendr.	ste Berthilde.	6 54	4 32	9 23	0 22	1 2 1 24
6 Samedi	s Léonard.	6 56	4 31	10 34	0 49	1 46 2 10
7 DIM.	s Ernest, m.	6 58	4 29	11 47	1 42	2 34 2 59
8 Lundi	Les Quatre C.	6 59	4 28	1 32	3 28	3 59
9 Mardi	s Denis.	7 1	4 26	1 52	4 33	5 10
10 Mercredi	s Juste	7 2	4 25	2 18	5 10	6 31
11 Jeudi	s Martin, év.	7 4	4 24	3 39	6 12	7 51
12 Vendr.	s Liévin, m.	7 6	4 22	5 04	7 59	8 26
13 Samedi	s Homobon.	7 7	4 21	6 31	9 26	9 51
14 DIM.	s Clémentin.	7 9	4 20	7 58	11 44	10 34
15 Lundi	s Eugène.	7 10	4 19	9 17	1 50	10 54 11 43
16 Mardi	s Edmond. <b>P.L.</b>	7 12	4 17	10 22	3 19	11 31 11 48
17 Mercredi	s Agnan.	7 14	4 16	11 11	4 36	» 0 6
18 Jeudi	s Odon, ab.	7 15	4 15	11 48	6 06	0 23 0 39
19 Vendr.	ste Elisabeth.	7 17	4 14	0 45	10 43	0 56 1 13
20 Samedi	s Félix de V.	7 18	4 13	1 37	11 27	1 30 1 46
21 DIM.	Présentation N.-D	7 20	4 12	0 56	12 3	2 3 2 20
22 Lundi	ste Cécile.	7 21	4 11	1 43	0 37	2 39 2 59
23 Mardi	s Clément	7 23	4 10	1 30	1 46	3 19 3 42
24 Mercredi	s Florimond.	7 24	4 9	1 48	2 53	4 7 4 35
25 Jeudi	ste Catherine <b>DQ</b>	7 26	4 8	2 7	4 0	5 6 5 10
26 Vendr.	s Pierre d'Alex.	7 27	4 8	2 30	5 06	6 15 6 52
27 Samedi.	s Maxime	7 28	4 7	2 59	6 12	7 27 8 0
28 DIM.	AVINT	7 30	4 6	3 34	7 27	8 31 9 0
29 Lundi	s Saturnin.	7 31	4 5	4 17	8 31	9 26 9 51
30 Mardi	s André	7 32	4 5	5 9	9 62	10 13 10 36

Le soleil entre au signe du Capricorne.

**DÉCEMBRE.**

Les jours diminuent de 22 m. jusqu'au 22 et croissent de 4 jusqu'au 31.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunquerque.
						matin. soir.
1 Mercr.	s Eloi.	7 34	4 4	6 9	9 49	10 33 11 20
2 Jeudi	ste Bibiane. <b>N.L.</b>	7 35	4 4	7 15	10 24	11 43 » 0
3 Vendr.	s François Xav.	7 36	4 3	8 24	10 52	0 0 0 27
4 Samedi	ste Barbe, V.	7 38	4 3	9 31	11 16	0 52 1 15
5 DIM.	s Sabas.	7 39	4 2	10 46	11 36	1 39 2 4
6 Lundi	s Nicolas.	7 40	4 2	12 0	11 55	2 29 2 55
7 Mardi	s Ambroise.	7 41	4 2	0 14	0 14	3 24 3 50
8 Mercr.	Conc. de N.-D. <b>PQ</b>	7 42	4 2	1 16	0 34	4 18 4 49
9 Jeudi	ste Léocadie	7 43	4 2	2 35	0 57	5 20 5 54
10 Vendr.	s Melchiséde.	7 44	4 1	3 58	1 24	6 29 7 5
11 Samedi	s Damase, pape.	7 45	4 1	5 24	2 0	7 41 8 15
12 DIM.	ste Constance.	7 46	4 1	6 47	2 49	8 47 9 18
13 Lundi	ste Luce.	7 47	4 1	8 0	3 52	9 46 10 10
14 Mardi	s Nicaise.	7 48	4 1	8 58	5 7	10 33 10 54
15 Mercr.	s Eusebe. & T.	7 49	4 2	9 41	6 29	11 14 11 33
16 Jeudi	ste Adélaïde. <b>P.L.</b>	7 50	4 2	10 14	7 50	11 51 » 0
17 Vendr.	s <sup>e</sup> Olympiade & T.	7 50	4 2	10 39	9 9	0 26 0 59
18 Samedi	s Paul-S. & T.	7 51	4 2	11 0	10 23	0 43 0 59
19 DIM.	s Cyrinaque.	7 52	4 3	11 48	11 33	1 16 1 32
20 Lundi	s Philogone.	7 52	4 3	11 35	11 35	1 49 2 6
21 Mardi	s Thomas	7 53	4 4	11 53	0 42	2 23 2 40
22 Mercr.	s Flavien	7 53	4 4	0 12	1 50	2 59 3 17
23 Jeudi	ste Victoire.	7 54	4 5	0 34	2 57	3 37 4 0
24 Vendr.	ste Tharsite. <b>DQ</b>	7 54	4 5	1 0	4 3	4 23 4 48
25 DIM.	NOËL.	7 55	4 6	1 33	5 7	5 16 5 47
26 Lundi	s Étienne.	7 55	4 6	2 43	6 8	6 20 6 55
27 Mardi	s Jean, év.	7 55	4 7	3 3	7 2	7 30 8 5
28 Mercredi	les ss Innoc.	7 56	4 8	4 1	7 48	8 40 9 13
29 Jeudi	s Thomas de C.	7 56	4 9	5 6	8 25	9 45 10 12
30 Vendredi	s Sabin, m.	7 56	4 10	6 15	8 56	10 40 11 6
31 Vendr.	s Sylvestre. <b>N.L.</b>	7 56	4 11	7 25	9 21	11 31 11 54

---



---

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

---

## Présidence de la République.

---

M. JULES GRÉVY, G. ✱, Président de la République

---

### CABINET DE LA PRÉSIDENTENCE.

MM. DUHAMEL, *chef*; LÉON GRÉVY, *sous-chef*; FORNERET, *secrétaire particulier*.

### MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

M. DE FREYCINET, (O. ✱) sénateur, *Ministre des affaires étrangères*, Président du Conseil.

M. CAZOT, sénateur, *Garde des Sceaux*, *Ministre de la Justice*.

M. LEPÈRE, (O. ✱) député, *Ministre de l'Intérieur et des Cultes*.

M. MAGNIN, sénateur, *Ministre des Finances*.

M. FARRE, (C. ✱), général de division, *Ministre de la Guerre*.

M. JAURÉGUIBERRY, (G. O. ✱) sénateur, vice-amiral, *Ministre de la Marine et des Colonies*.

M. Jules FERRY, député, *Ministre de l'Instruction publique, et des Beaux-Arts*.

M. VARROY, sénateur, *Ministre des Travaux publics*.

M. TIRARD, député, *Ministre de l'Agriculture et du Commerce*.

M. COCHERY, député, *Ministre des Postes et des Télégraphes*.

## Sénat.

Le Sénat se compose de 300 membres, dont 75 élus par l'Assemblée nationale et 225 élus par les départements et les colonies.

Les membres du Sénat élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles. En cas de vacance par décès, démission ou autre cause, il est pourvu au remplacement des membres sortants par le Sénat lui-même.

### BUREAU DU SÉNAT.

*Président* : M. Martel.

*Vice-Présidents* : MM. le comte Rampon ; Calmon ; Eugène Pelletan ; Barthélemy St-Hilaire.

*Secrétaires* : MM. C. Fournier, Bernard, Mazeau, Barne, Lafond-de-St-Mûr.

*Questeurs* . MM. Toupet des Vignes, Baze, général Pélissier.

### Liste alphabétique des Sénateurs élus par l'Assemblée nationale.

MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, *Orne* ; Barthélemy St-Hilaire, *Oise* ; Baze, *Lot-et-Garonne* ; Bérenger, *Drôme* ; Bertauld, *Calvados* ; général Billot, *Corrèze* ; Calmon, *Seine-et-Oise* ; Carnot père, *Seine-et-Oise* ; Cazot, *Gard* ; général de Chabron, *Haute-Loire* ; colonel de Chadois, *Dordogne* ; général Chanzy, *Ardennes* ; général de Cisse, *Ille-et-Vilaine* ; Corbon, *Seine* ; Cordier, *Seine-Inférieure* ; Corne, *Nord* ; comte de Cornulier-Lucinière, *Loire-Inférieure* ; Crémieux, *Alger* ; Denormandie, *Seine* ; comte de Douhet, *Puy-de-Dôme* ; Duclerc, *Basses-Pyrénées* ; Dumon, *Gers* ; Fourichon, *Dordogne* ; Fourbert, *Manche* ; Fourcand, *Gironde* ; général Frebault, *Seine* ; Gauthier de Rumilly, *Mayenne* ; Gouin, *Indre-et-Loire* ; Hervé de Saisy, *Côtes-du-Nord* ; Humbert, *Haute-Garonne* ; amiral Jaurès, *Tarn* ; Kolb-Bernard, *Nord* ; Krantz, *Seine* ; Laboulaye, *Seine* ; O. de La Fayette, *Seine-et-Marne* ; de Lasteyrie, *Seine-et-Marne* ; Laurent-Pichat, *Seine* ; Le Royer, *Rhône* ; Littré, *Seine* ; vicomte de Lorgeril, *Côtes-*

*du-Nord*; Luro, *Gers*; Magnin, *Côtes-du-Nord*; marquis de Maleville, *Dordogne*, Martel, *Pas-de-Calais*; amiral de Montaignac, *Allier* Pajot, *Nord*; amiral Pothuau, *Seine*; Rampont, *Yonne*; comte Ro-

ger, *Nord*; Scherer, *Seine-et-Oise*, Scheurer-Kestner, *Seine*, Schœlcher, *Martinique*; J. Simon, *Marne*; Testelin, *Nord*; Théry, *Nord*; comte de Tréville, *Aude*; Tribert, *Deux-Sèvres*; Wallon, *Nord*.

### *Sénateurs élus par le Sénat.*

MM. Baragnon; F. Barrot, Lucien Brun; Buffet; Dufaure; de Carayon Latour; Général de Chabaud-Latour; Chesnelong; Dupuy de Lôme; Grandperret; Amiral Jauréguiberry; d'Haussonville; de Larcy; O. de Vallée; Général Gresley.

### *Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements.*

MM. Adam, *Seine-et-Marne*; Adnet, *Hautes-Pyrénées*; baron d'Alexandry, *Savoie*; Allenou, *Côtes-du-Nord*; Ancel, *Seine-Inférieure*; général comte d'Andigné, *Maine-et-Loire*; général comte d'Andlau, *Oise*; Emm. Arago, *Pyrénées-Orientales*; Arbel, *Loire*; général Arnau-deau, *Vienne*; Audren de Kerdrel, *Morbihan*.

Barne, *Bouches-du-Rhône*; de Barante, *Puy-de-Dôme*; Bathie, *Gers*; Bazille, *Hérault*; Béraldi, *Aude*; Bernard, *Meurthe-et-Moselle*; Bertrand, *Cantal*; X. Blanc, *Hautes-Alpes*; Bocher, *Calvados*; Boffinton, *Charente-Inférieure*; Boisse, *Aveyron*; comte de Bondy, *Indre*; Bonnet, *Ain*; Bozérian, *Loir-et-Cher*; Bremond d'Ars, *Charente*; duc de Broglie, *Eure*; Ch. Brun, *Var*; Brunet, *Corrèze*.

Caillaux, *Sarthe*; Callen, *Gironde*; Canrobert, *Charente*;

D<sup>r</sup> Cazalas, *Hautes-Pyrénées*; comte du Chaffault, *Basses-Alpes*; Camparan, *Haute-Garonne*; Challemel-Lacour, *Bouches-du-Rhône*; H. de Champagny, *Cotes-du-Nord*; de Chantemerle, *Allier*; Chardon, *Haute-Savoie*; Charton, *Yonne*; Chaumontel, *Haute-Savoie*; Chavassieu, *Loire*; Claude, *Vosges*; Clément, *Indre*; comte de Cornulier, *Vendée*; Cherpin, *Loire*; Combescure, *Hérault*; Cunin-Gridaine, *Ardennes*; Cuvinot, *Oise*.

Daguenet, *Basses-Pyrénées*; Dauphin, *Somme*; Dauphinot, *Marne*; Daussel, *Dordogne*; Delacroix, *Eure-et-Loir*; Delbreil, *Tarn-et-Garonne*; Delsol, *Aveyron*; Delord, *Lot*; Demolle, *Saône-et-Loire*; Denis, *Mayenne*; C<sup>te</sup> Desbassayns de Richemont, *Indes-Françaises*; Desmazes, *Martinique*; Dieudet-Defly, *Alp. Maritimes*; de Dompierre-d'Hor-moy, *Somme*; général Duboys-

Fresnay, *Mayenne* ; Dubrulle, *P-de-Calais* ; Dufay, *Loire-et-Cher* ; Dufournel, *Haute-Saône* ; Dufresne, *Manche* ; Dumesnil, *Loiret* ; Dupasquier, *Savoie* ; Dupouy, *Gironde* ; Dutilleul, *Nord*.

Espinasse, *Tarn* ; général Espivent de la Villeboisnet, *Loire-Inférieure* ; Eymard-Duvenay, *Isère*.

Faidherbe, *Nord* ; Faye, *Lot-et-Garonne* ; Fayolle, *Creuse* ; comte Ferrouillat, *Var* ; Feray, *Seine-et-Oise* ; comte de Flers, *Orne* ; vicomte de Forsanz, *Finistère* ; Fouché de Careil, *Seine-et-Marne* ; Fournier, *Cher* ; Casimir Fournier, *Nord* ; Fournier, *Indre-et-Loire* ; de Freycinet, *Seine* ; Fresneau, *Morbihan*.

Galloni d'Istria, *Corse* ; Garnier, *Alpes-Maritimes* ; Gazagne, *Gard* ; Gaudineau, *Vendée* ; de Gavardie, *Landes* ; Gayot, *Aube* ; George, *Vosges* ; Gilbert-Boucher, *Seine-et-Oise* ; vicomte de Gontaut-Biron, *Basses-Pyrénées* ; Granier, *Vaucluse* ; Griffe, *Hérault* ; Guiffrey, *Hautes Alpes* ; général Guillemaut, *Saône-et-Loire* ; Guinot, *Indre-et-Loire* ; Guyot-Lavaline, *Puy-de-Dôme*.

Halgan, *Vendée* ; Hébrard, *Haute-Garonne* ; Hérold, *Seine* ; Victor Hugo, *Seine* ; Huguet, *Pas-de-Calais* ; Honoré, *Meuse*.

Issartier, *Gironde*.

Jobart, *Haute-Saône* ; Jouin, *Ille-et-Vilaine* ; Joubert, *Maine-et-Loire*.

Amiral de Kerjégu, *Côtes-du-Nord*.

Labiche, *Manche* ; Labiche, *Eure-et-Loir* ; Lacave-Plapagne, *Gers* ; Lacomme, *Côte-d'Or* ; général de Ladmirault, *Vienne* ; de La Fayette, *Haute-Loire* ; Lafond de Saint-Mur, *Corrèze* ; Lagache, *Oise* ; Laget, *Gard* ; général vicomte de la Jaille, *Guadeloupe* ; Lambert de Sainte-Croix, *Aude* ; Lamorte, *Drome* ; baron de Lareinty, *Loire-Inférieure* ; Laserve, *Réunion* ; de Lavrignais, *Loire-Inférieure* ; baron Le Guay, *Maine-et-Loire* ; Lebastard, *Ille-et-Vilaine* ; Leblond, *Marne*, Lelièvre, *Alger* ; de Lestapis, *Basses-Pyrénées* ; Lenoël, *Manche* ; Lucet, *Constantine* ; de Lur Saluces, *Gironde*.

Malens, *Drome* ; Mathey, *Saône-et-Loire* ; Mangini, *Rhône* ; Martenot, *Allier* ; Martin, *Aisne* ; Masson de Morfontaine, *Aube* ; Paul Massot, *Pyrénées-Orientales* ; Massé, *Nièvre* ; Massiet-du-Biest, *Nord* ; Mayran, *Aveyron* ; Mazeau, *Côte-d'Or* ; colonel Meynadier, *Gard* ; Merlin, *Nord* ; de Mérode, *Doubs* ; Michal, *Isère* ; Michel, *Basses-Alpes* ; Monjaret de Kerjégu, *Finistère* ; Monnet, *Deux-Sèvres* ; comte de la Monneraye, *Morbihan*.

Oudet, *Doubs*.

Palotte, *Creuse* ; de Parieu, *Cantal* ; Paris, *Pas-de-Calais* ; Paulmier, *Calvados* ; général Péliissier, *Hte-Marne* ; Perret, *Rhône* ; Peyrat, *Seine* ; Pin, *Vau-*



cluse ; Pomel, *Oran* ; Poriquet, *Orne* ; Pouyer-Quertier, *Seine Inférieure* ; Pons, *Lot-et-Garonne* ; Cte de Preissac, *Tarn-et-Garonne* ; Pelletan, *Bouches-du-Rhône* ; Piétri, *Corse*.

Vic<sup>te</sup> de Rainneville, *Somme* ; de Raismes, *Finistère* ; Rampont, *Yonne* ; B<sup>on</sup> de Ravignan, *Landes* ; P. de Rémusat, *Haute-Garonne* ; Ribière, *Yonne* ; duc de Rivière, *Cher* ; Robert de Massy, *Loiret* ; général Robert, *Seine-Inférieure* ; Robert Dehault, *Hte-Marne* ; Robin, *Ain* ; Roger Marvaise, *Ille-et-Vilaine* ; amiral baron de la Roncière-le-Noury, *Eure* ; de Rosamel, *Pas-de-Calais* ; Roques, *Lot* ; Roussel *Lozère* ; de Rozière, *Lozère* ; Ronjat, *Isère* ; Roy de Loula, *Charente-Inférieure*.

Vicomte de Saint-Pierre, *Cal-*

*vados* ; comte de Saint-Vallier, *Aisne* ; Salneuve, *Puy-de-Dôme* ; Léon Say, *Seine-et-Oise* ; de la Sicotière, *Orne* ; Soubigou, *Finistère*.

Tailhan, *Ardèche* ; Taillefer, *Deux-Sèvres* ; M<sup>is</sup> de Talhouet, *Sarthe* ; Tamisier, *Jura* ; Tennaille-Saligny, *Nièvre* ; Teisserenc de Bort, *Hte-Vienne* ; Thurel, *Jura* ; Tolain, *Seine* ; Toupet des Vignes, *Ardennes* ; Cte de Tréveneuc, *Côtes-du-Nord*.

Varroy, *Meurthe-et-Moselle* ; baron Vast-Vimeux, *Charente-Inférieure* ; baron de Veauce, *Allier* ; Vétillart, *Sarthe* ; Vielard-Migeon, *Belfort* ; Vigarosy *Ariège* ; Vissaguet, *Hte-Loire* ; de Voisins-Lavernière, *Tarn* ; Vivenot, *Meuse* ;

Waddington, *Aisne*.

Nous croyons devoir indiquer, en outre, par département, les noms de MM. les Sénateurs élus par les collèges départementaux :

*Ain*. MM. Bonnet, Robin.

*Aisne*. H. Martin, Waddington, comte de Saint-Vallier.

*Allier*. De Chantemerle, baron de Veauce, Martenot.

*Alpes (Basses)*. Michel, comte de Chaffault.

*Alpes (Hautes)*. Guiffrey ; Xavier Blanc.

*Alpes - Maritimes*. Dieudéfly, Joseph Garnier.

*Ardèche*. Comte Rampon, Tailhand.

*Ardennes*. Cunin-Gridaine, Toupet-des-Vignes.

*Ariège*. Vigarosy, N. . .

*Aube*. Gayot, Masson de Morfontaine.

*Aude*. Beraldi, Lambert de Sainte-Croix.

*Aveyron*. Boisse, Delsol, Mayran.

*Bouches-du-Rhône*. Barne, Challemel-Lacour, Pelletan.

*Calvados*. Bocher, Paulmier, vicomte de Saint-Pierre.

*Cantal*. Bertrand, De Parieu.

*Charente*. Brémont d'Ars, Canrobert.

*Charente-Inférieure*. Boffin-

ton, Roy de Loulay, Baron Vast-Vimeux,

*Cher.* Fournier, duc de Rivière.

*Corrèze.* Brunet, Baron Lafond de St-Mur.

*Corse.* Galloni d'Istria, Piètri.

*Côte-d'Or.* Lacomme, Mazeau.,

*Côtes du Nord.* Allenou, vicomte de Champagny, comte de Treveneuc, amiral de Kerjégu.

*Creuse.* Fayolle, Pallotte.

*Dordogne.* Daussek, N. .N. . .

*Doubs.* de Mérode, Oudet.

*Drôme.* Lamorte, Malens.

*Eure.* duc de Broglie, Amiral baron de la Roncière Le Noury.

*Eure-et-Loir.* Delacroix, Labiche.

*Finistère.* de Forsanz, Montjaret de Kerjégu, de Raismes, Soubigou.

*Gard.* Gazagne, Laget, colonel Meinadier.

*Garonne (Haute).* Campanan, Hébrard, Paul de Rémusat.

*Gers.* Batbie, Lacave - Laplagne.

*Gironde.* N. Callen, Dupouy, de Lur-Saluces, Isartier.

*Hérault.* G. Bazile, D<sup>e</sup> Combèrecure, Griffé.

*Ille-et-Vilaine.* Le Bastard, Gouin, Roger-Marvaise.

*Indre.* comte de Bondy, Clément.

*Indre-et-Loire.* Fournier, Guinot.

*Isère.* Michal - Ladichère, Eymard-Duvernay, Ronjat.

*Jura.* Tamisier, Thurel.

*Landes.* Baron de Ravignan, de Gavardie.

*Loir-et-Cher.* Bozérian, Dufay.

*Loire.* Arbel, Chavassieu, Cherpin.

*Loire (Haute).* E. de Lafayette, Vissaguet.

*Loire - Inférieure.* Baron de Lareinty, général Espivent de la Ville-Boisnet de la Vrignais.

*Loiret.* Dumesnil, Robert de Massy.

*Lot.* Delord, Roques.

*Lot-et-Garonne.* L. Faye, Pons

*Lozère.* T. Roussel, de Rozière.

*Maine-et-Loire.* Général d'Andigné, baron Le Guay, A. Joubert.

*Manche.* Dufresne, Labiche, Lenoel.

*Marne.* Dauphinot, Leblond.

*Marne (Haute).* Général Pélissier, Robert-Dehault.

*Mayenne.* Général Dubois-Fresnay, G. Denis.

*Meurthe-et-Moselle.* Bernard, Varroy.

*Meuse.* Honoré, Vivenot.

*Morbihan.* Audren de Kerdrel, comte de la Monneraye, Fresneau.

*Nièvre.* Massé, Tenaille-Saligny.

*Nord.* Dutilleul, général Faidherbe, C. Fournier, Massiet du Biest, Merlin.

*Oise.* Colonel comte d'Andlau, Cuvinot, Célestin Lagache.

*Orne.* De Flers, Poriquet, de la Sicotière.

*Pas-de-Calais.* Dubrulle, Huguet, Paris, de Rosamel.

*Puy-de-Dôme.* Baron de Barante, Guyot-Lavaline, Salneuve.

*Pyrénées (Basses).* De Lestapis, Daguenet, vicomte de Gontaut-Biron.

*Pyrénées (Hautes).* Adnet, docteur Cazalas.

*Pyrénées - Orientales.* Em. Arago, Paul Massot.

*Rhin (Haut).* Belfort, Vielhard-Migeon.

*Rhône.* Mangini, Perret, N...

*Saône (Haute).* Dufournel, Jobard.

*Saône-et-Loire.* Général Guillemaud, Demolle, Mathey.

*Sarthe.* Marquis de Talhouet, Cailleaux, Vetilart

*Savoie.* baron d'Alexandry, Dupasquier,

*Savoie (Haute).* Chardon, Chaumontel.

*Seine.* De Freycinet, Hérol, V. Hugo, Peyrat, Tolain.

*Seine-et-Marne.* Adam, Fouché de Careil.

*Seine-et-Oise.* Léon Say, Feray, Gilbert-Boucher.

*Seine - Inférieure.* Ancel,

Pouyer-Quertier, général Robert, N...

*Sèvres (Deux).* Monnet, Taillefert.

*Somme.* Dauphin, amiral de Dompierre d'Hornoy, vicomte de Rainneville.

*Tarn.* Espinasse, de Voisins-Lavernière.

*Tarn-et-Garonne.* Delbreil, Comte de Preissac.

*Var.* Ch. Brun, Ferrouillat.

*Vaucluse.* Granier, Pin.

*Vendée.* Gaudineau, comte de Cornulier, Halgan.

*Vienne,* général Arnaudeau, général de Ladmirault.

*Vienne (Haute).* Teisserenc de Bort, N...

*Vosges.* Claude, N...

*Yonne.* Charton, Ribière, Rampont.

ALGÉRIE. *Alger,* Lelièvre; *Constantine,* Lucet; *Oran,* Pomel.

MARTINIQUE. Desmazes.

GUADELOUPE. Général vicomte de la Jaille.

RÉUNION. Laserve.

INDE FRANÇAISE. Comte Desbassyns de Richemont.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTIE DU SÉNAT.

MM. Sorel (Albert), ✱, *secrétaire-général*; Didier, *sous-chef*.

CABINET DU PRÉSIDENT: M. Victor de Swarte, *chef du cabinet*; M. De la Laurentie, *chef-adjoint*.

## Chambre des Députés.

La Chambre des députés se compose de 633 membres élus conformément à la loi du 30 novembre 1875, par le suffrage universel.

### BUREAU DE LA CHAMBRE.

*Président* : M. Gambetta

*Vice-Présidents* : MM. H. Brisson, Senard, Bethmont, Durfort de Civrac.

*Secrétaires* : MM. Crozet-Fourneyron, Marcellin-Pellet, Jean David, Louis Legrand, Drumel, Fréminet, de Valfons, C<sup>o</sup> Le Gönidec de Tressan.

*Questeurs* : MM. de Mahy, Margaine, Madier de Montjau.

### *Liste alphabétique de Messieurs les Députés.*

Abbattucci, *Corse*; Achard; *Nord*; Belle, *Indre-et-Loire*; *Gironde*; Agniel, *Hérault*; Bélon, *Lozère*; Benazet, *Indre*; Allain-Targé, *Seine*; Allègre; Benoist, *Maine-et-Loire*; Berger, *Var*; Allemand, *Basses-Alpes*; Amat, *Bouches-du-Rhône*; Ancel, *Maine-et-Loire*; Berlet, *Meurthe-et-Moselle*; Bernard Doubs; *Mayenne*; Andre (Jules), *Charente*; Andrieux, *Rhône*; Anglade, *Ariège*; Anisson-Duperon, *Seine-Inférieure*; Bernier, *Loiret*; P. Bert, *Yonne*; Anthoard, *Isère*; d'Arenberg (le prince d'), *Cher*; Ariste (d'), *Bertholon, Loire*; Bethmont, *Basses-Pyrénées*; Armez, *Côtes-du-Nord*; Arnoult, *Finistère*; *Charente-Inférieure*; Bianchi, *Orne*; Bienvenu, *Vendée*; De la Billais, *Loire-Inférieure*; Binachon, *Haute-Loire*; Bizarelli, *Drôme*; Bizot de Fonteny, *Haute-Marne*; Blachère, *Ardèche*; P. Blanc, *Savoie*; L. Blanc, *Seine*; Blandin, *Marne*; Blin de Boudon, *Somme*; baron Boissy d'Anglas, *Ardèche*; Bonnaud, *Allier*; Bonnet-Duverdier, *Rhône*; Borriglione, *Alpes-Maritimes*; Bosc, *Gard*; de Bosredon, *Dordogne*; Bouchet, *Bouches-du-Rhône*; Boudeville, *Oise*; Boulard, *Cher*; Boulart, *Landes*; Bouquet, *Bouches-du-Rhône*; Bourgeois, *Vendée*; Bousquet, *Gard*, Bouteille, *Basses-Alpes*, Bouthier de Ro-

Baduel d'Oustrac, *Aveyron*; Baïhaut, *Haute-Saône*; Bamberger, *Seine*; Barascud, *Aveyron*; Barbedette, *Charente-Inférieure*; Bardoux, *Puy-de-Dôme*; Barodet, *Seine*; Barthe (Marcel) *Basses-Pyrénées*; Bastid, *Cantal*; Baudry d'Ason, *Vendée*; Baur, *Haute-Vienne*; Beauchamp (de), *Vienne*; Beaussire, *Vendée*; Bel, *Savoie*; V<sup>te</sup> de Bélizal, *Côtes du*

chefort, *Saône-et-Loire*; Comte de Bouville, *Gironde*; Boyer, *Gard*; Boyssset, *Saône-et-Loire*; G. Brame, *Nord*; Bravet, *Isère*; Brelay, *Seine*; Bresson, *Vosges*; M<sup>is</sup> de Breteuil, *Hautes-Pyrénées*; R. Brice, *Ille-et-Vilaine*; Brierre, *Loiret*; Brisson, *Seine*; Bros-sard, *Loire*; Bruneau, *Mayenne*; Buyat, *Isère*.

Cadot, *Somme*; Caduc, *Gironde*; Cantagrel, *Seine*; Carnot, *Côtes-d'Or*; Carrey, *Seine-et-Oise*; Casabianca, (v<sup>te</sup> de) *Corse*; Granier de Cassagnac, *Gers*; Paul de Cassagnac, *Gers*; Casimir-Périer (Jean), *Aube*; Casimir-Périer (Paul), *Seine-Inférieure*; G. Casse, *Seine*; Castaignède, *Landes*; Cavalié, *Tarn*; Caze, *Haute-Garonne*; Cazeaux, *Hautes-Pyrénées*; Cesbron, *Vienne*; Chaix, *Hautes-Alpes*; Chalamet, *Ardeche*; Chaley, *Ain*; de Chambrun, *Lot-et-Garonne*; de Chanal, *Corrèze*; Chantemille, *Allier*; Charlemagne, *Indre*; Charpen-tier, *Seine-et-Oise*; Chauveau, *Oise*; Chavanne, *Rhône*; Cha-voix, *Dordogne*; Chevandier, *Drôme*; Chevreau, *Oise*; Chris, *Alpes-Maritimes*; de Choiseul, *Seine-et-Marne*; Choron, *Aisne*; Christophle, *Orne*; Cibiel, *Aveyron*; Cirier, *Nord*; Clémenceau, *Seine*; de Clercq, *Pas-de-Calais*; Cochery, *Loiret*; Codet, *Haute-Vienne*; de Colbert-Laplace, *Calvados*; Colin, *Doubs*; Combes, *Tarn*; Constans, *Haute-Garonne*; Co-rentin Guyho, *Finistère*; Cornil, *Allier*; de Cossé-Brissac,

*Oise*; Costes, *Puy-de-Dôme*; Cotte, *Var*; Couturier, *Isère*; Crozet-Fourmeyron, *Loire*.

Daguilhon-Pujol, *Tarn*; Dan-nelle-Bernardin, *Haute-Marne*; Daron, *Saône-et-Loire*; Datas, *Allier*; Daumas, *Var*; Dau-tresme, *Seine-Inférieure*; David, *Indre*; baron Jérôme David, *Gironde*; David (Jean), *Gers*; Debuchy, *Nord*; Defoulenay, *Allier*; Delafosse, *Calvados*; Deluns, *Lot-et-Garonne*; De-niau, *Loir-et-Cher*; Desbons, *Hautes-Pyrénées*; Descamps, *Gers*; Deschanel, *Seine*; Des-loges, *Calvados*; Desseaux, *Seine-Inférieure*; Dethou, *Yonne*; Deu-zy, *Pas-de-Calais*; Devade, *Loiret*; Devaux, *Pas-de-Calais*; Develle, *Eure*; Devès, *Hérault*; Diancourt, *Marne*; C<sup>te</sup> de Dou-ville-Maillefeu, *Somme*; Dréo, *Var*; Dréolle, *Gironde*; Dreux-Linget, *Eure-et-Loir*; Drumel, *Ardennes*; du Bodan, *Morbihan*; Dubois, *Côte-d'Or*; Duchas-seint, *Puy-de-Dôme*; Duclaud, *Charente*; Ducroz, *H<sup>te</sup>-Savoie*; du Douët, *Seine-Inférieure*; Dufour, *Lot*; Dugué de la Fauconnerie, *Orne*; Dupont, *Haute-Savoie*; Duportal, *Haute-Garonne*; Durand, *Ille-et-Vilaine*; de Durfort de Ci-vrac, *Maine-et-Loire*; Durieu, *Cantal*; Duvaux, *Meurthe-et-Moselle*.

Escanyé, *Pyrénées-Orientales*; Escarguel, *Pyrénées-Orientales*; baron Eschasseriaux, *Charente-Inférieure*; Eschasseriaux fils, *Charente-Infér<sup>re</sup>*; d'Espeuilles, *Nièvre*; Even, *Côtes-du-Nord*.

Fallières, *Lot-et-Garonne*; Farcy, *Seine*; Faure, *Marne*; Fauré, *Gers*; Favand, *Gard*; Duc de Feltre, *Côtes-du-Nord*; Ferrary *Hautes-Alpes*. J. Ferry, *Vosges*; Flandin, *Calvados*; Fleury, *Nièvre*; Floquet, *Seine*; Folliet, *Haute-Savoie*; Forné, *Pyrénées-Orientales*; Fouquet, *Aisne*; Fourrot, *Creuse*; de Fourtou, *Dordogne*; Fousset, *Loiret*; Franconie, *Guyane*; Frébault, *Seine*; Fréminet, *Aube*.

Gagneur, *Jura*; Gailly, *Ardennes*; Galpin, *Sarthe*; Gambetta, *Seine*; Ganivet, *Charente*; Ganne, *Deux-Sèvres*; Garrigat, *Dordogne*; Gasconi, *Sénégal*; Gaslonde, *Manche*; Gassier, *Basses-Alpes*; de Gasté, *Finistère*; Gastu, *Alger*; Gatinneau, *Eure-et-Loir*; Gaudin, *Loire-Inférieure*; Gaudy, *Doubs*; N..., *Charente*; Gavini, *Corse*; Gent, *Vauchuse*; Germain, *Ain*; Gevelot, *Orne*; Gilliot, *Saône-et-Loire*; comte Ginoux de Fermon, *Loire-Inférieure*; Girard, (Alfred), *Nord*; de Girardin (Emile) *Seine*; Giraud, *Deux-Sèvres*; Girault, *Cher*; Girerd, *Nièvre*; Girot-Pouzol, *Puy-de-Dôme*; Giroud, *Nord*; Gleizal, *Ardèche*; Goblet, *Somme*; Godelle, *Seine*; Godin, *Inde française*; Godissart, *Martinique*; Gonidec de Traissan, *Ille-et-Vilaine*; Greppo, *Seine*; Alb. Grévy, *Doubs*; Grollier, *Orne*; Gros-Gurin, *Ain*; Guichard, *Yonne*; Guillemain, *Nord*; Guillot, *Isère*, Guilloutet (de), *Landes*; Guyot, *Rhône*; Guyot-Montpayroux, *Haute-Loire*.

Haentjens, *Sarthe*; Hamille, *Pas-de-Calais*; Duc d'Harcourt, *Calvados*; Harispe, *Basses-Pyrénées*; Baron Haussmann, *Corse*; Marquis d'Havrincourt, *Pas-de-Calais*; Hemon, *Finistère*; Hérault, *Vienne*; Hérisson *Seine*; d'Hermay, *Pas-de-Calais*; Horteur, *Savoie*; Hovius, *Ille-et-Vilaine*; Hugot, *Côte-d'Or*; Huon, *Côtes-du-Nord*; Huon de Penanster, *Côtes-du-Nord*.

Ioos, *Nord*.

Jacques, *Oran*; Jametel, *Somme*; Janvier de la Motte, *Eure*; Janvier de la Motte fils, *Maine-et-Loire*; baron de Janzé, *Côtes-du-Nord*; Jeanmaire, *Vosges*; Jenty, *Vendée*; Joigneaux *Côte-d'Or*; Jolibois, *Charente-Inférieure*; Joly, *Seine-et-Oise*; Joubert, *Indre-et-Loire*; Jouffrault, *Deux-Sèvres*; Jozon, *Seine-et-Marne*; Comte de Juigné, *Loire-Inférieure*.

Keller, *Belfort*; de Kerjegu (Louis de), *Finistère*; de Kermenguy, *Finistère*; de Klopstein, *Meuse*.

Labadié, *Bouches-du-Rhône*; La Bassetière, (de) *Vendée*, Labat, *Basses-Pyrénées*; Labitte, *Somme*; Labuze, *Haute-Vienne*, La Caze, *Basses-Pyrénées*; de Laretelle, *Saône-et-Loire*; de Ladoucette, *Meurthe-et-Moselle*; Laffitte-Lajoanneque, *Lot-et-Garonne*; de Lagrange, *Nord*; Laisant, *Loire-Inférieure*; Lalanne, *Gironde*; Lamy, *Jura*; Lanel, *Seine-Inférieure*; Langlois, *Seine-et-Oise*; de Laporte, *Deux-Sèvres*; de Largentaye, *Côtes-du-Nord*;

La Rochefoucauld duc de Bisaccia, *Sarthe*; Laroche-Joubert, *Charente*; de La Rochette, *Loire-Inférieure*; Baron Larrey, *Hautes-Pyrénées*; Lasbaysses, *Ariège*; Laserre, *Tarn-et-Garonne*; Latrade, *Corrèze*; Laumond, *Corrèze*; Laurençon, *Hautes-Alpes*; Bernard - Lavergne, *Tarn*; Lavieille, *Manche*; Lebaudy, *Seine - et - Oise*; Le Cherbonnier, *Corrèze*; Lecomte, *Mayenne*; Leconte *Indre*; Le Faure, *Creuse*; A. Legrand, *Manche*; L. Legrand, *Nord*; P. Legrand, *Nord*; Lelièvre, *Jura*, Le Maguet, *Morbihan*; Comte Le Marrois, *Manche*; Le Monnier, *Sarthe*; Lenglé, *Haute-Garonne*; Prince de Léon, *Morbihan*; Le Peletier d'Aunay, *Nièvre*; Lepère, *Yonne*; Lepouzé, *Eure*; Le Provost de Launay, père, *Calvados*; Le Provost de Launay, fils, *Côtes-du-Nord*; Leroux, *Aisne*; Leroy, *Côte - d'Or*; Lesguillon; *Loir - et - Cher*; Le Vavasseur, *Oise*; Lévêque, *Côte-d'Or*; Levert, *Pas-de-Calais*; Levet, *Loire*; Liouville, *Meuse*; Lisbonne, *Hérault*; Livois, *Pas-de-Calais*; Lockroy, *Bouches-du-Rhône*; Logerotte, *Saône - et - Loire*; Lombard, *Jura*; de Loqueyssie, *Tarn-et-Garonne*; Lorois, *Morbihan*; Loubet, *Drôme*; Loustalot, *Landes*; Baron de Mackau, *Orne*; Madier de Montjau, *Drôme*; Magniez, *Somme*; de Mahy, *La Réunion*; Maigne, *Haute-Loire*; de Maillé, *Maine-et-Loire*; Malézieux, *Aisne*; de Marcère, *Nord*; Marcou,

*Aude*; Maréchal, *Dordogne*; Margaine, *Marne*; Margue, *Saône-et-Loire*; Marion, *Isère*; Marmottan, *Seine*; Marquiset, *Haute-Saône*; Martin-Feuillée, *Ille-et-Vilaine*; Mas, *Aveyron*; Masure, *Nord*; Mathé, *Yonne*; Maunoury, *Eure-et-Loir*; Mayet, *Savoie*; Médal, *Aveyron*; Méline, *Vosges*; Ménard-Dorian, *Hérault*; Ménier, *Seine-et-Marne*; Mention, *Nord*; Mercier, *Ain*; Mestreau, *Charente-Inférieure*; Michaut, *Meurthe - et - Moselle*; Miilaud, *Rhône*; Mingasson, *Cher*; Mir, *Aude*; Mitchell, *Gironde*; Montane, *Haute-Garonne*; Monteils, *Lozère*; Moreau, *Creuse*; Morel, *Haute-Loire*; Morel, *Manche*; Mougeot, *Haute-Marne*, Comte Joachim Murat, *Lot*.

Nadaud, *Creuse*; de Nalèche, *Creuse*; Naquet, *Vaucluse*; de Nédellec, *Finistère*; Neveux, *Ardennes*; Niel, *Haute-Garonne*; Ninard, *Haute-Vienne*; Noël Parfait, *Eure-et-Loire*; Noïrot, *Haute-Saône*.

Ollivier, *Côtes-du-Nord*; Ornano (Cunéo d'), *Eure*; D'Osmoy, *Eure*; Oudoul, *Cantal*.

Duc de Padoue, *Corse*; Papon, *Eure*; Parent, *Savoie*; Parry, *Creuse*; marquis de Partz, *Pas-de-Calais*; Pascal Duprat, *Seine*; L. Passy, *Eure*; Patissier, *Allier*; Pellet (Marcellin), *Gard*; Périn, *Haute-Vienne*; Péronne, *Ardennes*; Perras, *Rhône*; comte de Perrien, *Morbihan*; de Perrochel, *Sarthe*; Petibien, *Meurthe-et-*

*Moselle* ; Peulevey , *Seine-Inférieure* ; Philippe , *Haute-Savoie* ; Philippoteaux , *Ardennes* ; Alph. Picart , *Marne* ; Arthur Picard , *Basses-Alpes* ; Pinault , *Ille-et-Vilaine* ; Plessier , *Seine-et-Marne* ; Plichon , *Nord* ; de Pompery , *Finistère* ; de Ponlevoy , *Vosges* ; Poujade , *Vaucluse* ; Prax-Paris , *Tarn-et-Garonne* ; Antonin Proust , *Deux-Sèvres*.

Rameau , *Seine-et-Oise* ; B. Raspail , *Seine* ; Rhatier , *Yonne* ; Ratier , *Morbihan* ; Rauline , *Manche* ; Raynal , *Gironde* ; baron Reille , *Tarn* ; Recipon , *Alpes Maritimes* ; Reaux , *Guadeloupe* ; L. Renault , *Seine - et - Oise* ; Renault - Morlière , *Mayenne* ; Reymond , *Loire* ; Reymond , *Isère* ; Reyneau , *Saône-et-Loire* ; Riban , *Ille-et-Vilaine* ; Ribot , *Pas-de-Calais* ; Richarme , *Loire* ; Riondel , *Isère* ; Riotteau , *Manche* ; Rivière , *Indre-et-Loire* ; Roissard de Bellet , *Alpes-Maritimes* ; Rollet , *Cher* ; Roques , *Aveyron* ; des Rotours , *Nord* ; Roudier , *Gironde* ; Rougé , *Aude* ; Rouher , *Puy-de-Dôme* ; Rouvier , *Bouches-du-Rhône* ; Rouvre , *Aube* ; Roux , *Puy-de-Dôme* ; Roy de Loulay , *Charente-Inférieure* ; Royer , (commandant) , *Meuse* ; C<sup>te</sup> de Roys , *Aube* ; Rubillard , *Sarthe*.

De Saint - Martin , *Indre* ; Saint-Martin , *Vaucluse* ; Sallard , *Seine - et - Marne* ; Salomon , *Vienne* ; Sarlande , *Dordogne* ; Sarrette , *Lot-et-Garonne* ; Sarrien , *Saône-et-Loire* ; Savary , *Manche* ; Savoye , *Seine-Infé-*

*rieure* ; Screpel , *Nord* ; C. Sée , *Seine* ; Seignobos , *Ardèche* ; Senard , *Seine-et-Oise* ; Sentenac , *Ariège* ; de Septenville , *Somme* ; Serph , *Vienne* ; F. Simon , *Loire - Inférieure* ; de Soland , *Maine - et - Loire* ; de Sonnier , *Loir-et-Cher* ; de Soubeyran , *Vienne* ; Souchu-Servignièrre , *Mayenne* ; Sourigues ; *Landes* ; Soye , *Aisne* ; Spuller , *Seine* ; Swiney , *Finistère*.

Taillefer , *Dordogne* ; Talandier , *Seine* ; Tallon , *Puy-de-Dôme* ; Tardieu , *Bouches-du-Rhône* ; Tassin , *Loir-et-Cher* ; Teilhard , *Lot* ; Teissèdre , *Cantal* ; Telliez-Béthune , *Nord* ; Tézenas , *Aube* ; Thiessé , *Seine-Inférieure* ; Thirion-Montauban , *Dordogne* ; Thoinet de la Turmelière , *Loire-Inférieure* ; Thomas , *Marne* ; Thompson , *Constantine* ; Tiersot , *Ain* ; de Tillancourt , *Aisne* ; Tirard , *Seine* ; Trarieux , *Gironde* ; Trouard , *Seine - Inférieure* ; Tondu , *Ain* ; Tron , *Haute-Garonne* ; Trubert , *Tarn-et-Garonne* ; Truelle , *Eure-et-Loir* ; Trystram , *Nord* ; Turigny , *Nièvre* ; Turquet , *Aisne*.

Vacher , *Corrèze* ; de Valfons , *Gard* ; de Valon , *Lot* ; Varambon , *Rhône* ; Voschalde , *Ardèche* ; de Vendœuvre , *Calvados* ; Vernhes , *Hérault* ; Versigny , *Haute-Saône* ; Viette , *Doubs* ; Vignancour , *Basses-Pyrénées* ; Villain , *Aisne* ; Villiers , *Finistère*.

Waddington , *Seine-Inférieure* ; Waldeck , *Ille - et - Vilaine* ; Wilson , *Indre-et-Loir*.

Nous donnons ci-après les noms de MM. les membres de la Chambre des députés par département.



*Ain.* MM. Tiersot, Tondu, Chaley, Gros-Gurin, Mercier, Germain.

*Aisne.* Leroux, Fouquet, de Tillancourt, Villain, Malézieux, Choron, Soye, Turquet.

*Allier.* Datas, Patissier, Bonnaud, Cornil, Chantemille, Defoulenay.

*Alpes (Basses).* Allemand, Gasnier, Arthur Picard, Bouteille, Thourel.

*Alpes (Hautes).* Laurençon, Ferrary, Cyprien Chaix.

*Alpes-Maritimes.* Borrighione, baron Roissard de Bellet, Chris, Recipon.

*Ardèche.* Chalamet, Gleizal, Blachère, Vaschalde, Seignobos, baron Boissy-d'Anglas.

*Ardennes.* Gailly, Drumel, Neveux, Philippoteaux, Péronne.

*Ariège.* Anglade, Lasbaysses, Sentenac.

*Aube.* Fréminet, Tézenas, comte de Roys, Rouvre, Casimir-Périer.

*Aude.* Marcou, Mir, Rougé, N....

*Aveyron.* Azémar, Roques, Baduel-d'Oustrac, Mas, Barascud, Cibiel, Médal.

*Belfort.* Keller.

*Bouches-du-Rhône.* Bouquet, Amat, Rouvier, Bouchet, Lockroy, Labadié, Tardieu.

*Calvados.* Général de Vandœuvre, Desloges, Le Provost de Launay père, duc d'Harcourt, comte de Colbert - Laplace, Flandin, Delafosse.

*Cantal.* Raymond Bastid, Teissèdre, Oudoul, Durieu.

*Charente.* Laroche-Joubert,

Ganivet, André Jules, Cunéo d'Ornano, Duclaud, N...

*Charente-Inférieure.* Barbedette, Eschassériaux fils, Mestreau, Bethmont, baron Eschassériaux, Jolibois, Roy de Loulay fils.

*Cher.* Prince D'Arenberg, Boulard, Girault, Rollet, Mingasson.

*Corrèze.* général de Chanal, Vacher, Le Cherbonnier, Latrade, Laumond.

*Corse.* Baron Haussmann, vicomte de Casabianca, duc de Padoue, Gavini, Abbattucci (Charles).

*Côte-d'Or.* Dubois, Lévêque, Joigneaux, Sadi-Carnot, Leroy, Hugot.

*Côtes-du-Nord.* Armez, vicomte de Bézizal, Even, de Largentaye, Huon, duc de Feltre, Huon de Penanster, Le Provost de Launay, baron de Janzé.

*Creuse.* Moreau, Fourot, Le Faure, Martin Nadaud; Parry.

*Dordogne.* Maréchal, Chavoix, Garrigat, Thirion-Montauban, Sarlande, de Bosredon, Taillefer, de Fourtou.

*Doubs.* Alb. Grévy, Gaudy, Bernard, Viette, Colin.

*Drôme.* Madier de Montjau, Bizarelli, Chevandier, Loubet, d'Aulan.

*Eure.* Lepouzé, Papon, L. Passy, Janvier de la Motte, Develle, comte d'Osmoy.

*Eure-et-Loir.* Noël Parfait, Maunoury, Dreux, Gatineau, Truelle.

*Finistère.* Hémon, Arnoult, de Gasté, Villiers, de Kerjégu

(Louis), de Pompery, Nedellec, Swiney, vicomte de Kermenguy, Corentin-Guyot.

*Gard.* Boyer, Bousquet, Favand, de Valfons, Pellet, Boscq.

*Garonne (haute).* Constans, Duportal, Montané, Niel, Lenglé, Tron, Caze.

*Gers.* Fauré, David (Jean), Granier de Cassagnac (père), Descamps, Paul de Cassagnac.

*Gironde.* Achard, Caduc, Tra-rioux, baron Jérôme David, Dréolle, Robert Mittchel, comte de Bouville, Roudier, Lalanne, Raynal.

*Hérault.* Menard-Dorian, Lisbonne, Vernhes, Devés, Arrazat, Agniel.

*Ille-et-Vilaine.* Waldeck-Rousseau, Martin-Feuillée, Riban, Pinault, René Brice, Hovius, Durand, comte Le Gonidec de Traissan.

*Indre.* Charlemagne, David, Benazet, Leconte, de St-Martin.

*Indre-et-Loire.* Belle, Joubert, Wilson, Rivière.

*Isère.* Bravet, Anthoard, Guillot, Reymond (Ferdinand), Marion, Riondel, Buyat, Couturier.

*Jura.* Lelièvre, Gagneur, Lamy, Lombard.

*Landes.* De Guilloutet, Castaignède, Loustalot, Boulart, Sourignes.

*Loir et Cher.* Deniau, Tassin, Lesguillon; de Sonnier.

*Loire.* Bertholon, Crozet-Fourneyron, Richarme, Levet, Reymond (Francisque), Audifred, Brossard.

*Loire (haute),* Guyot-Mont

payroux, Morel, Maigne (Jules), Binachon.

*Loire - Inférieure.* Laisant. Gaudin, de la Biliais, Thoinnet de la Turmeillère, comte Ginoux de Fermon, comte de Juigné, F. Simon, de La Rochette.

*Loiret.* Fousset, Bernier, Devade, Cochery, Brière.

*Lot.* Comte Joachim Murat, de Valon, Teilhard, baron Dufour.

*Lot et Garonne.* De Laffite de Lajoannenque, Deluns, Fallière; Sarrette.

*Lozère.* Monteils, Belon, comte de Chambrun.

*Maine-et-Loire.* De Soland, Maillé, Benoist, comte Durfort de Civrac, Janvier de la Motte fils, Berger.

*Manche.* Rauline, Morel, Lavieille, Gaslonde, Savary, Riotteau, A. Legrand, comte Le Marrois.

*Marne.* Faure, Blandin, Diancourt, Thomas, Margaine, Alph. Picart.

*Marne (haute).* Mongeot, Bizot de Fonteny, Danelle-Bernardin.

*Mayenne.* Souchu - Servignière, Lecomte, Ancel, Renault-Morlière, Bruneau.

*Meurthe-et-Moselle.* Duvaux, Berlet, de Ladoucette, Petitbien, Michaut.

*Meuse.* Develle, Liouville, de Klopstein, Royer.

*Morbihan.* Du Bodan, Lorois, Ratier, comte de Perrien, prince de Léon, Le Maguet.

*Nièvre.* Girerd, Turigny, comte d'Espeuilles, comte Le Peletier d'Anay, Fleury.

*Nord.* P. Legrand, Masure, Sreipel, Des Rotours, Brame, Debuchy, Guillemain, de Marcère, Telliez Béthune, Cirier, Mention, Trystram, Joos, de Lagrange, Plichon, L. Legrand, Girard.

*Oise.* Boudeville, Chevreau, de Cossé-Brissac, Franck-Chauveau, Le Vavasseur.

*Orne.* Grollier, baron de Mackau, Christophe, Gévelot, Dugué de la Fauconnerie, Bianchi.

*Pas-de-Calais.*—Deuzy, marquis d'Havrincourt, Hermary, de Clerq, Livois, Ribot, Hamille, Devaux, Levert, marquis de Partz.

*Puy-de-Dôme.* Bardoux, Talon, Coste, Girot-Pouzol, Rouher, Roux, Duchasseint.

*Pyrénées (basses),* Barthe Marcel, d'Ariste, Labat, Harispe, L. La Cazé, Vignancour.

*Pyrénées (hautes).* Cazeaux, marquis de Breteuil, baron Larrey, Desbons.

*Pyrénées - Orientales.* Escarguel, Forné, Escanyé.

*Rhône.* Millaud (Edouard), Bonnet-Duverdier, Chavanne, Andrieux, Varambon, Guyot, Perras.

*Saône (haute).* Noirost, Versigny, Baïhaut, Marquiset.

*Saône-et-Loire.* Margue, de Lacretelle, Gilliot, Reyneau, Boyssset, Daron, Bouthier de Rochefort, Sarrien, Logerotte.

*Sarthe.* Rubillard, Haentjens, Galpin, de la Rochefoucauld, de Perrochel, Le Monnier,

*Savoie.* Parent, Bel, Blanc, Mayel, Horteur.

*Savoie (haute).* Philippe, Ducroz, Dupont, Folliet.

*Seine.* Tirard, Brelay, Spuller, Barodet, Louis Blanc, Hérisson, Frébault, Godelle, E. de Girardin, Floquet, Greppo, Cantagrel, G. Casse, Farcy, Marmottan, Pascal Duprat, Clémenceau, Allain-Targé, Gambetta, Camille Sée, Bamberger, Deschamel, B. Raspail, Talandier.

*Seine-et-Marne.* De Choiseul (Horace), Plessier, Jozon, Menier, Sallard.

*Seine-et-Oise.* Albert Joly, Rameau, Léon Renault, Charpentier, Lebaudy, Sénard, Langlois, Carrey.

*Seine-Inférieure.* Desseaux, Dautresme, Waddington, Lanel, Trouard, Peulevey, Casimir Périer (Paul), du Douët, Thiessé, Anisson - Dupeyron, Savoye.

*Sèvres (Deux-).* Antonin Proust, de La Porte, Giraud, Ganne, Jouffrault.

*Somme.* Goblet, baron de Septenville, Labitte, comte de Douville-Maillefeu, vicomte Blin de Bourdon, Jametel, Cadot, Magniez.

*Tarn.* Cavalié, Combes, Bernard Lavergne, Daguilhon-Pujol, Baron Reille.

*Tarn-et-Garonne.* Prax-Paris, de Loqueyssie, Laserre, Trubert.

*Var.* Cotte, Dréo, Dumas, Allègre.

*Vacluse.* Saint-Martin, Naquet, Poujade, Gent.

*Vendée.* Jenty, Bourgeois, Baudry-d'Asson, de la Bassetière, Bienvenu, Beaussire.

*Vienne.* Salomon, Cesbron,

Hérault, Serph, baron de Soubeyran, de Beauchamp.

*Vienne (Haute)*. G. Périn, Ninard, Labuze, Codet, Baur.

*Vosges*. Jeanmaire, Bresson, de Ponlevoy, Méline, J. Ferry.

*Yonne*. Lépère, Paul Bert, Mathé, Dethou, Guichard, Rathier.

ALGÉRIE. — *Alger*, Gastu, *Constantine*, Thomson; *Oran*, Jacques.

LA GUADELOUPE, Réaux.

INDE FRANÇAISE, Godin.

MARTINIQUE, Godissart.

LA RÉUNION, de Mahy.

GUYANE, Franconie.

SENÉGAL, Gasconi.

#### SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE.

MM. Poudra, \*, *Secrétaire-Général*; — Garraud, \*, *Sous-Chef*; — Pierre, *Secrétaire-Rédacteur*; — Serrière-Dupré et Lefebvre, *Commis principaux*.

#### CABINET DU PRÉSIDENT.

MM. Richard, *Chef de Cabinet*; — Arnaud, *Secrétaire particulier*.

### Conseil d'Etat.

Constitué par la loi du 13 juillet 1879.

Conformément à l'article 4, paragraphe 4, de la loi précitée, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

#### Composition du Conseil d'Etat.

Section de la justice, de la législation et des affaires étrangères. — M. Charles Ballot, *Président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: Courcelle-Seneuil, Victor Chauffeur, Blondel, Monod, Delmas. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. le baron de Courcel, Sevestre, Dubost. — *Maîtres de requêtes*: MM. Georges Bousquet, Paul Boiteau, Léon Béquet, Bérard, Varagnac. — *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Sauzey, Bize. — *de 2<sup>e</sup> classe*: MM. Peyrot, Villetard de Gruniers.

Section de contentieux. — M. Lafferrière, *Président. Conseillers d'Etat*: MM. Paul Dupré, Bertout, Braun, Tétreau, Dunoyer, Tirman. — *Maître des requêtes*: MM. Vacherot, Mayniel, Matheus, de Beaumont; Gervais de Rouville, Gauvain, Krantz, Paul Labbé. — *Maître des requêtes, commissaires du gouvernement*: MM. Gomel, Le Vavasseur, de Grécourt, Chante-Grellet Cazalas. — *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Vallon, Tixier, Sevène, Baudenet. — *Auditeurs de 2<sup>o</sup> classe*: Busson-Billault, Vandal, de Mouy.

Section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts. — M. Collet, *président. Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. Castagnary, du Mesnil, Hippolyte Duboy, Flourens, Roussel. *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. de Crisenoy, Journault, Zévort. *Maîtres des requêtes*: MM. de Salverte, Catelle, Marguerie, Bonthoux, Hébrard de Villeneuve. *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Roze, Lyon. *Auditeurs de 2<sup>me</sup> classe*: MM. Claude, Labiche.

Section des finances, des postes et télégraphes, de la guerre et des colonies. — M. Blondeau, *président. Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. le colonel Mojon, le capitaine de vaisseau Gougéard, le vice-amiral Bourgeois, Clamageran, Hély-d'Oissel. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. Ambaud, Dufrayer, de Roussy, Audibert, Lecler, de Chapetin, le général Fay, Michaux. — *Maîtres des requêtes*: MM. de Richemond, Marques de Braga, Vergé, Dislère. — *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Jagerschmidt, Marcel. — *Auditeurs de 2<sup>me</sup> classe*: MM. Saint-Paul, Ducos.

Section des travaux publics, de l'agriculture et du commerce. — M. Gendarme de Bévette, *président. Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. Berger, Decrais, Lamé-Fleury, Béral, Chauchat. *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. Véron-Duverger, Rousseau, Boyetet de Bagnaux. *Maîtres des requêtes*: MM. Fabas, Alicet, Chabrôl, Chauffard. *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Auburtin, Colson. *Auditeurs de 2<sup>me</sup> classe*: MM. Gueret-Desnoyers, de Loménie, Blondot.

#### BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

MM. Rigaut, ✱, *président*; Babinet, ✱, administrateur de l'enregistrement; Housset, ✱, Bidoire, Gonse, Griolet, Morillot, O. ✱, directeur de l'enregistrement; Caille, ✱, secrétaire de la section du contentieux, *secrétaire-délégué*.

## Tribunal des Conflits.

Le tribunal des conflits rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'Etat qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

### *Membres du Tribunal.*

MM. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, *président*; Gastambide, C ✱, *président à la Cour de cassation*; *vice-président*; Laferrière ✱, *président de section au Conseil d'Etat*; Collet, idem; Barbier, O ✱, *conseiller à la Cour de cassation*; Alméras-Latour, idem; de Lavenay, C ✱, *ancien président de section au Conseil d'Etat*; Tardif, *conseiller honoraire à la Cour de cassation*.

### *Commissaire du Gouvernement.*

M. Gomel, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

M. Charrins, O ✱, 1<sup>er</sup> avocat général à la Cour de cassation.

*Secrétaire*: M. Lallement, docteur en droit.

## MINISTRES.

### MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. de Freycinet, sénateur, *Ministre, président du Conseil.*

CABINET DU MINISTRE ET SECRÉTARIAT. — MM. Rabel, *chef du cabinet*; Delaroche-Vernet, *sous-chef*; de Lasteyrie, ✱, *chef du secrétariat*.

PROTOCOLE. — M. Mollard, O. ✱, *sous-directeur, chef.*

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET DU CONTENTIEUX. — M. Desprez, G. O. ✱, *directeur*, — Sous-direction du Nord: M. le B<sup>n</sup> de Courcel, O. ✱, *sous-directeur*. — Sous-direction du Midi et de l'Orient: M. Valfrey, O. ✱, *sous-directeur*. — Sous-direction de

l'Amérique et de l'Indo-Chine : M. Bourée, O. ✱, *sous-directeur*.  
— Direction du contentieux : M. Villefor, O. ✱, *directeur adjoint* ;  
M. Billot, ✱, *sous-directeur*.

DIRECTION DES CONSULATS ET AFFAIRES COMMERCIALES. — M. Meurant, C. ✱, *directeur*. — Sous-direction du Nord : M. Jagerschmidt, O. ✱, *sous-directeur*, — de l'Orient et de l'Indo-Chine : M. le V<sup>le</sup> d'Arlot, O. ✱, *sous-directeur* ; — du Midi et de l'Amérique : M. Clavery, O. ✱, *sous-directeur*.

DIRECTION DES ARCHIVES ET DE LA CHANCELLERIE. — M. Faugère, C. ✱, *directeur*. — M. Viennot, O. ✱, *sous-directeur*. — Bureau de la chancellerie.

DIRECTION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ. — M. Guérout, O. ✱, *chef de division*. — M. Courtat, O. ✱, *sous-chef de division*.

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

M. Cazot, sénateur, *Garde des Sceaux, Ministre*.

M. Martin-Feuillée, député, *sous-secrétaire d'Etat*.

CABINET DU MINISTRE. MM. Dubost, *chef* ; Mercier, *sous-chef* ; Armand Durand, *secrétaire particulier* ; Mola ✱, *chef de bureau*. G. Dassonville, *attaché*.

CABINET DU SOUS-SECÉTAIRE D'ÉTAT. — M. Blondot, *chef*. M. Ferré, *secrétaire particulier*.

DIVISION DU PERSONNEL. — M. Durand-Desormeaux, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau. *Personnel des Cours, Tribunaux, etc.*, 2<sup>e</sup> bureau. *Personnel des justices de paix, etc.*

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DES ARCHIVES. — M. Graziani, O ✱, *directeur*, à Versailles. — 1<sup>er</sup> bureau, *Comptabilité* ; 2<sup>e</sup> bureau, *Pension et secours* ; 3<sup>e</sup> bureau, *Archives et service intérieur*.

DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES. — M. Duvergier, O ✱, *directeur*, à Versailles. — Bureau d'administration et de législation. — Bureau du notariat et des officiers ministériels.

DIVISION DU SCAU. — MM. Gauthier de Bieuzat, ✱, *chef de division* ; Eyraud, *chef de bureau* ; à Paris. — 1<sup>re</sup> section. *Naturalisation. Admission des étrangers au domicile en France. Autorisation de servir à l'étranger. Dispenses d'âges et de parenté.* — 2<sup>e</sup> section. *Titres nobiliaires, majorats, dotations, changements et additions de noms, etc.*

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRÂCES. — M. Seveste, ✱, *directeur*, à Versailles. — 1<sup>er</sup> bureau. *Affaires criminelles.* — 2<sup>e</sup> bureau. *Grâces.* — 3<sup>e</sup> bureau. *Statistique.* — 4<sup>e</sup> bureau. *Frais de justice.*

IMPRIMERIE NATIONALE. — MM. Haureau, O. ✱, de l'Institut, *directeur*; de Picamilh, ✱, *sous-directeur*.

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES CULTES.

M. Lepère, O. ✱, député, *Ministre*.

M. Constans, député, *sous-secrétaire d'Etat*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Gervais de Rouville, *chef*; Jacques Meyer, *chef du secrétariat particulier*.

CABINET DU SOUS-SECÉTAIRE D'ÉTAT — M. Couzinet, *chef du cabinet*.

SERVICES PLACÉS SOUS LA DIRECTION DU MINISTRE ET DU SOUS-SECÉTAIRE D'ÉTAT. — Bureau de la correspondance générale. — Bureau du personnel. — Bureau des secours généraux. — Service de la presse.

DIRECTION DE LA PRESSE. — M. Anatole de la Forge, O. ✱, *directeur*.

DIRECTION DU SECRÉTARIAT DE LA COMPTABILITÉ. — M. Normand, C. ✱, *directeur-honoraire*. — M. Rousseau, *directeur*.

DIVISION DU SECRÉTARIAT. — 1<sup>er</sup> Bureau : *Secrétariat ; Archives départementales, communales et hospitalières ; bibliothèque ; service intérieur de l'hôtel*. — 2<sup>o</sup> bureau : *Établissements généraux de bienfaisance*. — 3<sup>e</sup> bureau : *Sociétés de secours mutuels*.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — M. Hébert, O. ✱, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau : *Opérations et écritures centrales*. — 2<sup>o</sup> bureau : *Ordonnancements*. — 3<sup>e</sup> bureau : *Comptabilité départementale*.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE. — M. Camescasse, O. ✱, *directeur, Conseiller d'Etat en service extraordinaire*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DÉPARTEMENTALE. — 1<sup>er</sup> bureau : *Administration générale, élections, pensions, à Versailles*. — 2<sup>o</sup> bureau : *Administration départementale, à Paris*. — 3 bureau : *Aliénés, enfants assistés, mendicité*.

ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE. — 1<sup>er</sup> bureau : *Administration financière des communes*. — 2<sup>o</sup> bureau : *Contentieux des communes*. — 3<sup>e</sup> bureau : *Voirie urbaine et vicinale*. — 4<sup>o</sup> bureau : *Construction et comptabilité des chemins vicinaux*. — 5<sup>e</sup> bureau : *Hospices communaux, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété*.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE. — M. Cazelle, *directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau : *Contrôle des dépenses et de la comptabilité*;



*affaires diverses.* — 2<sup>e</sup> bureau : *Maisons centrales et pénitenciers agricoles.* — 3<sup>e</sup> bureau : *Maisons d'arrêt, de justice et de correction, établissements affectés aux individus condamnés pour faits insurrectionnels, etc.* — 4<sup>e</sup> bureau : *Jeunes détenus, patronage de libérés, personnel.* — 5<sup>e</sup> bureau : *Transfèremens.*

DIRECTION DE LA SURETÉ GÉNÉRALE. — M. Boucher-Cadart, ✱ directeur. — 1<sup>er</sup> bureau : *Correspondance politique et personnelle.* 2<sup>e</sup> bureau : *Police spéciale.* — 3<sup>e</sup> bureau : *Police administrative.* — 4<sup>e</sup> bureau : *Imprimerie et librairie.*

SERVICE DE L'ALGÉRIE. — M. Delabarre ✱, *chef du service.*

### Service des Cultes.

M. Flourens, *directeur général.*

1<sup>re</sup> DIVISION. — M. N..., *chef de division.* — 1<sup>er</sup> bureau : *personnel du clergé; pensions et secours; organisation et régime des chapitres, séminaires et fabriques; contentieux.* — 2<sup>e</sup> bureau : *biens des fabriques, cures et succursales; congrégations; dons et legs; contentieux administratif.*

2<sup>e</sup> DIVISION. — M. De Boissieu, ✱, *chef de division.* 1<sup>er</sup> bureau : *Administration temporelle des intérêts diocésains.* — 2<sup>e</sup> bureau : *Travaux diocésains.*

3<sup>e</sup> DIVISION. — M. N..., *chef de division.* — Bureau : *Cultes non catholiques.*

4<sup>e</sup> DIVISION. — *Comptabilité centrale.* — M. Hippolyte Blanc, ✱, *chef de division.* — 1<sup>er</sup> bureau : *Opérations centrales, liquidation, ordonnancement* — 2<sup>e</sup> bureau : *Ecritures centrales, tenue de livres, pensions, service du matériel et des bureaux.*

### MINISTÈRE DES FINANCES.

M. Magnin, ✱, *sénateur, ministre.*

M. Wilson, *député, sous-secrétaire d'Etat.*

CABINET DU MINISTRE. — M. Boutin, *chef du cabinet.*

CABINET DU SOUS-SECRETÉAIRE D'ÉTAT. — M. Dreyfus, *chef du cabinet.*

SECRETARIAT DU SOUS-SECRETÉAIRE D'ÉTAT. — M. Piédoye, *chef du secrétariat.*

### Administration centrale du Ministère.

DIRECTION DU CONTENTIEUX ET DE L'INSPECTION GÉNÉRALE. M. Pallain, ✱, *directeur.* — MM. Lemoine, ✱, Broutta, ✱, *chefs de bureaux.*

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES. — M. Chappotin, ✱, *inspecteur des finances, chargé du bureau de l'inspection générale.*

INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES. — MM. Bailly, O ✱, de Maisonneuve, O ✱, de la Bouillerie, O ✱, Harmand, O ✱, Hulot, O ✱, Tronson du Coudray, O ✱, de Colmont, ✱, Cavailhon, O ✱, marquis de Marguerie, O ✱, de Vergès, O ✱, Druilhet, O ✱, Rouget, ✱, Duparge, ✱, *inspecteurs généraux.*

DIRECTION DU CONTENTIEUX DES FINANCES. — M. Lecler, O ✱, *chef de division chargé de la direction, agent judiciaire du Trésor.* — 1<sup>er</sup> bureau : *agence judiciaire, affaires contentieuses, règlement des frais dus aux officiers ministériels, recouvrement des débits des comptables, etc.* — 2<sup>e</sup> bureau : *actions judiciaires intentées ou défendues par le Trésor.* — 3<sup>e</sup> bureau : *examen et conservation des oppositions.*

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS. — M. Musnier de Pleignes, O ✱, *directeur.* — M. Gay, ✱, *sous-directeur.* — Section des opérations de trésorerie. — Bureau central. — Section des ordonnances. — Bureau du service extérieur. — Bureau des écritures.

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE. — M. Thiboust, O ✱, *directeur,* M. Grimprel, O ✱, *sous-directeur.* — Bureau central, 1<sup>re</sup> section, contentieux et correspondance; 2<sup>e</sup> section, contrôle administratif et comptabilité centrale. — Bureau du Grand-Livre. — Bureau du double du Grand-Livre. — Bureau des transferts et mutations. — Bureau des pensions. — Bureau des cautionnements.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE. — M. de Roussy, C ✱, conseiller d'État, *directeur-général.* — M. Couder, O ✱, *sous-directeur.* — Bureau central, écritures centrales du Trésor. — Budget général de l'État et affaires générales. — Bureau de la comptabilité des trésoriers payeurs généraux. — Bureau de la perception des contributions directes et de la comptabilité des percepteurs et receveurs des communes et établissements publics. — Bureau de la comptabilité des trésoriers-payeurs de l'Algérie, des colonies et des corps d'armée

Bureau de la comptabilité des régies et administrations financières.

CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR PUBLIC. — MM. Chazal, O ✱, *caissier-payeur-central.* — Bureau central et de Comptabilité. — Contrôle des dépenses. — Opérations en numéraire. — Portefeuille du Trésor.

SERVICE DU PAYEUR-CENTRAL DE LA DETTE PUBLIQUE. — M. de Marcillac, O ✱, *payeur-central*. — Bureau central. — Bureau des paiements. — Bureau de la comptabilité.

DIVISION DU CONTRÔLE CENTRAL. — M. de Boisdeffre, ✱, *contrôleur central du Trésor, chef de la division*. — 1<sup>er</sup> bureau : contrôle des recettes et dépenses journalières de la caisse du Trésor. — 2<sup>e</sup> bureau : contrôle et visa des certificats d'inscription de rentes, des certificats de pensions et de secours, des cautionnements, etc.

## MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. le général de division Farre, C. O. ✱, *Ministre*.

ÉTAT-MAJOR PARTICULIER ET CABINET DU MINISTRE. — M. Campionnet, *chef d'escadron d'état-major, chef du cabinet*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Richard, *lieutenant-colonel du génie, chef du cabinet*. — 1<sup>er</sup> bureau : *ouverture des dépêches, centralisation du travail avec le Président de la République, affaires réservées, etc.* — 2<sup>e</sup> bureau : *enregistrement et départ des dépêches, audiences publiques*.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — MM. Blot, *général de division, chef d'état-major général*. — Fay, O ✱, *général de brigade, Warnet, colonel, sous-chefs d'état-major général*. — 1<sup>er</sup> bureau : *organisation et mobilisation générale de l'armée*. — 2<sup>e</sup> bureau : *statistique militaire*. — 3<sup>e</sup> bureau : *opérations militaires et instruction générale de l'armée*. — 4<sup>e</sup> bureau : *service des étapes, mouvements de troupes, etc.* — 5<sup>e</sup> bureau : *dépôt de la guerre*.

1<sup>re</sup> DIRECTION, (Infanterie). — M. Thibaudin O. ✱, *général de brigade, directeur, Personnel de l'infanterie, instruction technique et matériel particulier de l'arme de l'infanterie, recrutement, réserves et armée territoriale*.

2<sup>e</sup> DIRECTION, (Cavalerie). — M. Loizillon, *général de brigade, directeur, cavalerie, remonte, justice militaire, gendarmerie*.

3<sup>e</sup> DIRECTION, (Artillerie et équipages militaires), M. Sempé; C. ✱, *général de division, directeur, Personnel et matériel de l'artillerie et des équipages militaires*.

4<sup>e</sup> DIRECTION, (Génie). — M. Cosseron de Villenoisy, *général de division, directeur*. — *Personnel, matériel*.

5<sup>e</sup> DIRECTION, (Services administratifs). — M. Rossignol, O ✱, *intendant militaire directeur*. — *Personnels administratifs et transports généraux, subsistances militaires, chauffage, fourrage, hôpitaux, invalides, lits militaires, habillement et campement*.

6° DIRECTION, (Poudre et Salpêtres). — M. Maurouard O ✱, *inspecteur général des poudres et salpêtres, directeur.*

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE ET DE LA COMPTABILITÉ. — M. de Panafieu, O ✱, *directeur-général*; M. de Beaucourt, *sous-directeur.*

1<sup>er</sup> SERVICE. — 1<sup>er</sup> bureau : *contrôle des dépenses, contentieux, budgets généraux, liquidation de la dotation de l'armée, liquidation des dépenses des armées.* — 2° bureau : *fonds, ordonnances et comptes généraux.* — 3° bureau : *comptes, matières, état des approvisionnements généraux.* — 4° bureau : *solde, revues de comptabilités, indemnités de route.*

2° SERVICE. — M. Arbory de Mamony, O ✱, *chef de service.* — 5° bureau : *pensions et secours.* — 6° bureau : *archives.* — 7° bureau : *service intérieur.* — *Agence comptable.*

## MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

M. le vice-amiral Jauréguiberry, G O ✱, *sénateur, ministre.*

ÉTAT-MAJOR DU MINISTRE. — MM. Krantz, C ✱, *vice-amiral, chef d'état-major.* — West, O ✱, *capitaine de frégate, aide-de-camp*; Alquier, O ✱, *idem, idem*; Communal, ✱, *lieutenant de vaisseau, officier d'ordonnance*; De Maigret, ✱, *idem, idem*; Jauréguiberry, *idem, idem*; de la Roque, ✱, *capitaine en premier d'artillerie de marine, idem*; Sériot, ✱, *capitaine d'infanterie de marine, idem.*

CABINET DU MINISTRE. — M. Sellier, *contre-amiral, chef du cabinet.* — 1<sup>er</sup> bureau ; *cabinet.* — M. Faure, ✱, *chef.* — M. Sentelli, ✱, *commissaire de la marine, secrétaire particulier du ministre.* — 2° bureau : *mouvements de la flotte et opérations militaires*, M Sallot-Desnoyers, O ✱, *capitaine de vaisseau, sous-directeur.*

1<sup>re</sup> DIRECTION. — PERSONNEL. — M. Martineau Des Chenets, G O ✱, I, *contre-amiral, directeur.* — 1<sup>er</sup> bureau : *état-major de la flotte.* — 2° bureau : *corps entretenus et agents divers.* — 3° bureau : *équipages de la flotte et justice maritime.* — 4° bureau : *troupes de la marine.*

2° DIRECTION. — MATÉRIEL. — M. Sabatier, C ✱, *directeur des constructions navales, directeur.* — 1<sup>er</sup> bureau : *constructions navales et travaux hydrauliques.* — 2° bureau : *artillerie.* — 3° bureau : *approvisionnementnements généraux.*

3° DIRECTION. — SERVICES ADMINISTRATIFS. — M. Cousin, O ✱, *commissaire général de la marine, directeur.* — 1<sup>er</sup> bureau : *ins-*

*cription maritime et police de la navigation.* — 2<sup>o</sup> bureau : *pêche et domanialité maritime.* — 3<sup>o</sup> bureau : *solde, habillements et recues.* — 4<sup>o</sup> bureau : *subsistances, hôpitaux.*

4<sup>o</sup> DIRECTION — COLONIES. — M. Michaux, O. ✱, I, *directeur.* — 1<sup>er</sup> bureau : *administration générale et municipale.* — 2<sup>o</sup> bureau : *cultes, instruction publique, travaux publics, colonisation, affaires militaires et maritimes.* — 3<sup>o</sup> bureau : *justice et régime pénitentiaire.* — 4<sup>o</sup> bureau : *fonds, hôpitaux, vivres.*

5<sup>o</sup> DIRECTION. — COMPTABILITÉ GÉNÉRALE. — M. Charles de Chappotin, *directeur.* — 1<sup>er</sup> bureau : *fonds et ordonnances.* — 2<sup>o</sup> bureau : *dépenses d'outre-mer.* — 3<sup>o</sup> bureau : *comptabilité centrale des fonds.* — 4<sup>o</sup> bureau : *comptabilité des matières.* — 5<sup>o</sup> bureau : *service intérieur, archives et bibliothèques.* — 6<sup>o</sup> bureau : *conservation des archives.*

INVALIDES DE LA MARINE. — M. Calvé, C. ✱, commissaire général de la marine, *directeur.* — Bureau central des invalides. — Bureau des pensions et secours. — Bureau des prises, bris et naufrages, et du service des *gens de mer.*

CONTRÔLE CENTRAL. — MM. Vermot, C. ✱, *Inspecteur en chef* ; Le Prédour, O. ✱, et Portier, O. ✱, *Inspecteurs.*

## MINISTÈRE de L'INSTRUCTION PUBLIQUE et des BEAUX-ARTS

M. Jules Ferry, député, *ministre.*

*Sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts*, M. Turquet, député.

CABINET DU MINISTRE. — M. Rambaud, *chef du cabinet.*

*Secrétaire particulier du ministre*, M. Dussant.

*Chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat*, M. A. Auburtin, *chef du cabinet* ; M. de Galembert, *sous-chef* ; M. A. Linol, *secrétaire particulier.*

### Service de l'Instruction publique.

DIVISION DES SCIENCES ET DES LETTRES. — M. N. . . , *directeur.*

1<sup>er</sup> Bureau : *Travaux historiques et sociétés savantes.* — 2<sup>o</sup> Bureau : *bibliothèques et souscriptions.* — 3<sup>o</sup> bureau : *dépôt des livres et bibliothèques scolaires.*

1<sup>re</sup> DIRECTION. — ADMINISTRATION ACADÉMIQUE ET INSTRUCTION SUPÉRIEURE. — M. Du Mesnil, C. ✱, *directeur.* — 1<sup>er</sup> bureau : *inspection générale, administration académique, facultés et écoles.* — 2<sup>o</sup> bureau : *établissements scientifiques et littéraires, enseignement libre.* — 3<sup>o</sup> bureau : *matériel et comptabilité.*

2<sup>o</sup> DIRECTION. — INSTRUCTION SECONDAIRE. — M. Zévort, *directeur*.  
— 1<sup>er</sup> bureau : *enseignement classique et enseignement spécial*. —  
2<sup>o</sup> bureau : *personnel*. — 3<sup>o</sup> bureau : *matériel et comptabilité*.

3<sup>o</sup> DIRECTION. — INSTRUCTION PRIMAIRE. — M. Buisson, *directeur*.  
— 1<sup>er</sup> bureau : *personnel de l'enseignement primaire*. — 2<sup>o</sup> bureau :  
*contentieux et discipline de l'enseignement primaire*. — 3<sup>o</sup> bureau :  
*administration et matériel de l'enseignement primaire*. — 4<sup>o</sup> bureau :  
*comptabilité de l'enseignement primaire*.

DIVISION DE COMPTABILITÉ. — M. Magnabal, C. O. ✱, *chef de  
division*. — 1<sup>er</sup> bureau : *comptabilité générale*. — 2<sup>o</sup> bureau :  
*pensions de retraite*.

### Service des Beaux-Arts.

*Secrétaire-Général* : M. de Bouchaud ; MM. Roger-Ballu, *chef  
de cabinet*. — Bureau des monuments historiques. — Bureau des  
Théâtres. — Bureau des manufactures nationales. — Bureau  
du personnel et de la comptabilité. — Bureau de l'encoura-  
gement des Arts. — Bureau de l'enseignement des Arts.

### MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. Varroy, O. ✱, sénateur, *Ministre*.

M. Sadi-Carnot, député, *sous-secrétaire d'État*.

CABINET DU MINISTRE. — MM. Picard, *chef du cabinet, directeur* ;  
Colson, *sous-chef* ; Debray, *sous-chef adjoint*. — *Affaires réservées,  
service central d'enregistrement et d'expédition*.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL. — M. Rabel, ingénieur en chef des Ponts-  
et-Chaussées, *chef du secrétariat*. — 1<sup>er</sup> bureau : *secrétariat  
particulier général et matériel*. — 2<sup>o</sup> bureau : *service central  
d'expédition et d'autographie*.

DIVISION DU PERSONNEL. — M. Demanche, ✱, *chef de division*. —  
1<sup>er</sup> bureau : *nominations, promotions et mouvements* — 2<sup>o</sup> bureau :  
*frais et indemnités, secours, pensions, contentieux*.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — M. Boyer, ✱, *chef de division*.  
— 1<sup>er</sup> bureau : *opérations centrales et ordonnancements*. — 2<sup>o</sup> bureau :  
*comptabilité des ponts-et-chaussées et des mines*.

DÉPÔT DES CARTES, PLANS ET ARCHIVES. — M. Cheysson, ingénieur  
en chef, *directeur*.

### Direction des Routes et de la Navigation.

M. Rousseau, ✱, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, *directeur*.

DIVISION DES ROUTES ET PONTS. — M. Grancoïn, ✱, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau : *routes nationales*. — 2<sup>o</sup> bureau : *routes départementales et police du roulage*.

DIVISION DE LA NAVIGATION. — M. Caulet de Longchamp, O. ✱, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau : *ports maritimes, canaux de navigation*. — 2<sup>o</sup> bureau : *rivières navigables et flottables*. — 3<sup>o</sup> bureau : *service hydraulique*.

### **Direction des Chemins de fer.**

M. Véron-Duverger, O. ✱, *Conseiller d'Etat, Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, directeur général*.

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION. — M. Fournié, ✱, *Ingénieur en chef, directeur*.

1<sup>re</sup> Division. — *Etudes et travaux des chemins de fer non concédés, Gouzay, chef de bureau, ff<sup>ons</sup> de chef de division*.

2<sup>o</sup> Division. — *Etudes et travaux des chemins de fer concédés, M. de Muizon, ✱, chef de division*.

3<sup>o</sup> Division. — *Contrôle des comptes des compagnies et de la statistique des chemins de fer, M. Systemans, chef de division*.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION. — M. Schlemmer, ✱, *Ingénieur en chef, directeur*. — M. Rougeot de Briel, ✱, *chef de la division de l'exploitation*.

### **Direction des Mines.**

M. Lamé-Fleury, *directeur*.

DIVISION DES MINES ET USINES. — M. Dequet, ✱, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau : *mines, appareils à vapeur*. — 2<sup>o</sup> bureau : *usines et manufactures, eaux minérales, cartes géologiques et agronomiques*.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE. — M. Keller, ✱, *Ingénieur en chef des mines, chargé du service*.

### **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.**

M. Tirard, député, *Ministre*.

M. Cyprien Girerd, député, *sous-secrétaire d'État*.

CABINET PARTICULIER. — M. Gustave Huriot, *chef du cabinet*.  
M. Soubies, *chef de bureau*.

CABINET DU SOUS-SECRETÉNAIRE D'ÉTAT. — M. Thévenet, *chef du cabinet*.

SECRETARIAT GÉNÉRAL. — M. Ozenne, G. O. ✱, *Conseiller d'État, secrétaire général*. — Bureau du secrétariat général : *personnel, pensions, liquidation des dépenses, questions générales, etc.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ CENTRALE ET DE LA STATISTIQUE. — M. Deloche, O. ✱, *membre de l'Institut, directeur*. — Bureau des *ordonnances, comptes et budgets, et des écritures centrales*. — Bureau des *comptes-matières et des secours*. — Bureau de la *statistique générale de France*.

DIRECTION DE L'AGRICULTURE. — M. Porlier, O. ✱, *directeur*; M. Tisserand, O. ✱, *inspecteur général, sous-directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau : *enseignement agricole et vétérinaire*. — 2<sup>e</sup> bureau : *encouragements à l'agriculture, secours*. — 3<sup>e</sup> bureau : *subsistances*.

DIRECTION DES HARAS. — M. Baron-Dutaya, O. ✱, *inspecteur général des haras, directeur*.

DIRECTION DU COMMERCE INTÉRIEUR. — M. Dumoustier de Frédyilly, C. ✱, *directeur*; M. Girard, ✱, *sous-directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau : *commerce*. — 2<sup>e</sup> bureau : *industrie*. — 3<sup>e</sup> bureau : *police sanitaire et industrielle*. — 4<sup>e</sup> bureau : *enseignement professionnel et travail des enfants dans les manufactures*.

DIRECTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR. — M. Marie, O. ✱, *directeur-adjoint*. — 1<sup>er</sup> bureau : *législation et tarifs des douanes en France*. — 2<sup>e</sup> bureau : *législation commerciale et tarifs des douanes à l'étranger*. — 3<sup>e</sup> bureau : *mouvement général du commerce et de la navigation*.

## MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

M. Cochery, député, *ministre*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Georges Cochery, *chef du cabinet*.

### Service des Postes et des Télégraphes.

DIVISION DE L'ORDONNANCEMENT ET DE LA COMPTABILITÉ SPÉCIALE DES DÉPENSES DU MINISTÈRE, ETC. — M. Rétif, ✱, *chef de division*. — Bureau de l'ordonnancement et de la comptabilité. — Archives et Bibliothèques — Matériel et service intérieur. — Service des impressions. — Bâtiments et conservation du mobilier. — Service militaire de l'hôtel.



POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — Bureau du personnel et des télégraphes, M. Fribourg, ✱, *chef*. — Bureau du personnel et des postes, M. Renduel, *chef*.

DIRECTION TECHNIQUE DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES, M. Pierret, C ✱, *directeur*. — 1<sup>er</sup> service, construction et entretien des lignes aériennes, matériel des bureaux et comptabilité, matières. — 2<sup>e</sup> service, construction et entretien des lignes spéciales, télégraphie militaire.

DIVISION DE L'EXPLOITATION TÉLÉGRAPHIQUE. — M. Bergeon, O ✱, *administrateur*. — Organisation du réseau et correspondance. — Service auxiliaire de télégraphie privée. — Mandats télégraphiques. — Franchises. — Tarifs.

EXPLOITATION POSTALE. — 1<sup>re</sup> Division, M. Chassinat, O ✱, *administrateur*. — Correspondance intérieure. — Service local et rural. — Franchises. — Tarifs. — Contraventions. — 2<sup>e</sup> Division, M. Besnier, O ✱, *administrateur*. — Correspondance étrangère et des services maritimes. — Matériel.

### **Administrations et Services financiers.**

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — M. Coppens d'Hondschoote, O. ✱, *directeur général*.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES. — M. Lecler, *directeur général*.

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES. — M. Ambaud, *directeur général*.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — M. Audibert, O. ✱, *directeur général*.

DIRECTION GÉNÉRALE DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT. — M. Rolland, C. ✱, *directeur général*.

---

## TABLEAU DES PRÉFECTURES ET ÉVÊCHÉS DE FRANCE.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHÊVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Ain.....	Bourg.....	Gellion-Danglar.....	Marchal.....	Belley.
Aisne.....	Laon.....	Seblin.....	Thibaudier.....	Soissons.
Allier.....	Moulins.....	Monod.....	De Dreux-Brézé.....	Moulins.
Alpes (B.)...	Digne.....	Julia.....	Meirieu, ✱.....	Digne.
Alpes (H.)...	Gap.....	Vernet.....	Roche.....	Gap.
Alpes-Marit..	Nice.....	C <sup>te</sup> Brancion, O ✱.....	Balain.....	Nice.
Ardèche.....	Privas.....	Robert.....	Bonnet.....	Viviers.
Ardennes.....	Mézières.....	Blondin.....	Langénieux.....	Reims (Marne).
Ariège.....	Foix.....	Girard.....	Béval, O ✱.....	Pamiers.
Aube.....	Troyes.....	Rondineau.....	Cortet, ✱.....	Troyes.
Aude.....	Carcassonne..	Bossu.....	Leuilleux.....	Carcassonne.
Aveyron.....	Rhodes.....	Galtier.....	Bourret.....	Rodez.
Bouches-du- Rhône.....	Marseille.....	Poubelle.....	FORCADE, O ✱.....	AIX, Arles et Embrun.
Calvados.....	Caen.....	H. Gravier.....	Robert.....	Marseille.
Cantal.....	Aurillac.....	Vimont.....	Hugonin, ✱.....	Bayeux.
Charente.....	Angoulême.....	P. Fabre, ✱.....	Baduel d'Oustrac... Sebaux.....	Saint-Flour. Angoulême.
Charente-Inf.	La Rochelle..	Lagarde.....	Thomas, ✱.....	La Rochelle.
Cher.....	Bourges.....	Mahias.....	N.....	BOURGES.
Corrèze.....	Tulle.....	Crousse.....	Berteaud, ✱.....	Tulle.
Corse.....	Ajaccio.....	De Marçay.....	De la Foata.....	Ajaccio.
Côte-d'Or...	Dijon.....	Duval.....	Rivet, O ✱.....	Dijon.
Côtes-du-Nord	Saint-Brieuc..	Labordère.....	David, O ✱.....	Saint-Brieuc.
Creuse.....	Guéret.....	Pérgois.....	Duquesnay.....	Limoges (Haute- Vienne).
Dordogne....	Périgueux....	Catusse.....	Dabert, ✱.....	Périgueux.
Doubs.....	Besançon.....	Thomson.....	Paulinier ✱.....	BESANÇON et Haute-Saône.
Drôme.....	Valence.....	Najean.....	Cotton.....	Valence.
Eure.....	Évreux.....	Firbach.....	Grolleau.....	Évreux.
Eure-et-Loir.	Chartres.....	B <sup>on</sup> de Bayonne.....	Regnault ✱.....	Chartres.
Finistère....	Quimper.....	Le Guay.....	Nouvel.....	Quimper.
Gard.....	Nîmes.....	Dumarest.....	Besson.....	Nîmes.
Garonne (H.)	Toulouse.....	Merlin.....	DESPREZ, O ✱.....	TOULOUSE et Narbonne.
Gers.....	Auch.....	Joubert.....	GÉRAULT DE LAN- GALERIE, ✱.....	AUCH.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et EVÊQUES.	DIOCÈSES.
Gironde.....	Bordeaux ...	MM. Doniol O ✱.....	NN. SS. S. E. le Cardinal DONNET, G. C ✱. Roulet de la Bouille- rie, ✱, archev. de Perga <i>in partibus</i> , <i>coadjuteur</i> .	BORDEAUX.
Hérault.....	Montpellier ..	Fresne.....	De Cabrières.....	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	Rennes.....	P. André, ✱.....	Place.....	RENNES.
Indre.....	Châteauroux	Danican-Philidor.....	N.....	BOURGES (Cher)
Indre-et-Loire	Tours.....	Daunassans, O ✱.....	COLLET, O ✱.....	TOURS.
Isère.....	Grenoble....	Ribert.....	Fava.....	Grenoble.
Jura.....	Lons-le-Sauln	Jabonille.....	Nogret, O ✱.....	Saint-Claude.
Landes.....	Mont-de-Mars	Maréchal Lebrun.....	Delannoy, ✱.....	Aire.
Loir-et-Cher.	Blois.....	Léon Cohn.....	Laborde.....	Blois.
Loire.....	St-Étienne..	F. Renaud.....	Caverot.....	Lyon (Rhône).
Loire (Haute)	Le Puy.....	De Lamer.....	Lebreton, O ✱.....	Le Puy.
Loire-Infér..	Nantes.....	Herbette.....	Le Coq.....	Nantes.
Loiret.....	Orléans.....	Regnault, ✱.....	N.....	Orléans.
Lot.....	Cahors.....	Bargeton.....	Grimardias, ✱.....	Cahors.
Lot-et-Garon.	Agen.....	Hensy.....	Fonteneau, ✱.....	Agen.
Lozère.....	Mende.....	Jourdan.....	Costes.....	Mende.
Maine-et-Loir	Angers.....	Assiot.....	Freppel, ✱.....	Angers.
Manche.....	St-Lô.....	Filipini.....	Germain.....	Coutances.
Marne.....	Châlons.....	Delasalle.....	LANGENIEUX, ✱.....	REIMS ( Arr. de Reims et Arden.
Marne (H) ...	Chaumont...	Pointu.....	Maignan, ✱.....	Châlons.
Mayenne.....	Laval.....	Genouille.....	Bouange.....	Langres.
Meurthe et Moselle	Nancy.....	Baile Martial.....	Le Hardy du Marais	Laval.
Meuse.....	Bar-le-Duc ..	Robert de Massy.....	Foulon.....	Nancy.
Morbihan.....	Vannes.....	De Montluc.....	Hacquart, O ✱.....	Verdun.
Nièvre.....	Nevers.....	Chapron.....	Becel, ✱.....	Vannes.
Nord.....	Lille.....	Paul Cambon, ✱.....	Lelong.....	Nevers.
Oise.....	Beauvais....	Pradelle, ✱.....	S. E. le Cardinal RÉGNIER, C. ✱ Monnier, évêque <i>in</i> <i>partibus</i> de Lydda.	CAMBRAI.
Orne.....	Alençon.....	Reboul.....	Hasley.....	Beauvais.
Pas-de-Calais.	Arras.....	Ribourd.....	Rousselet, O ✱.....	Sééz.
Puy-de-Dôme	Clermont-F..	P. Glaize.....	Lequette, ✱.....	Arras.
Pyrénées (B).	Pau.....	Poubelle.....	Feron, O ✱.....	Clermont.
			Ducellier.....	Bayonne

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Pyrénées (H.)	Tarbes.....	Laurens.....	Jourdan, ✱.....	Tarbes.
Pyrénées-Or.	Perpignan...	Rivaud.....	Caraguel.....	Perpignan.
Rhin (Haut) ..	Belfort.....	Léon Stéhélin.....		Nancy.
Rhône.....	Lyon.....	Oustry.....	CAVEROT, O ✱.....	LYON et Vienne.
Saône (H.)...	Vesoul.....	E. Bertereau.....	Paulinier, ✱.....	Besançon (Doubs)
Saône-et-Loire	Mâcon.....	Hendlé.....	Perraud, ✱.....	Autun.
Sarthe.....	Le Mans.....	Lagrange de Langre, ✱ ..	D'Outremont.....	Le Mans.
			PICHENOT, ✱.....	CHAMBÉRY.
Savoie.....	Chambéry...	Saisset-Schneider.....	Rosset.....	St-Jean de Maurienne
			Turinaz.....	Tarantaise.
Savoie (H.) ..	Annecy.....	Lefebvre du Grosrier.....	Magnin, O ✱.....	Annecy.
Seine.....	PARIS.....	Hérolde, sénateur.....	S. E. le Cardinal GUIBERT, O ✱...	PARIS.
			Richard, év. <i>coadjut.</i>	
Seine-Infér...	Rouen.....	Limbourg, ✱.....	DE BONNECHOSE, C ✱.....	ROUEN.
Seine-et-Marn	Meaux.....	Patinot, ✱.....	Allou, O ✱.....	Meaux.
Seine-et-Oise	Versailles ..	Cottu.....	Goux.....	Versailles.
Sèvres (Deux)	Niort.....	Barrême.....	Pie.....	Poitiers (Vienne et Deux-Sév.)
Somme.....	Amiens.....	Spuller.....	Guibert, ✱.....	Amiens.
Tarn.....	Alby.....	Gallié.....	RAMADIÉ, ✱.....	ALBY.
Tarn-et-Gar..	Montauban ..	Mercadier.....	Legain, ✱.....	Montauban.
Var.....	Draguignan..	A. Rey, ✱.....	Terris.....	Fréjus et Toulon.
Vaucluse....	Avignon.....	Schneurb.....	N.....	AVIGNON.
Vendée.....	La Roche-s.-Yon.	De Girardin.....	Cateau.....	Luçon.
Vienne.....	Poitiers.....	Granet.....	Pie.....	Poitiers (Vienne et Deux-Sév.)
Vienne (H.)..	Limoges.....	Massicault.....	Duquesnay, ✱.....	Limoges.
Vosges.....	Épinal.....	Bœgner.....	De Briey.....	Saint-Dié.
Yonne.....	Auxerre.....	Maulmoud.....	BERNADOU, O ✱...	SENS et Auxerre

### Administration départementale de l'Algérie.

Département d'Alger, M. de Lestaubière, préfet; — Département d'Oran, M. Petrelle, préfet;  
Département de Constantine, M. Graux, ✱, préfet.

### Evêchés des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordeaux.

Saint-Denis (Ile de la Réunion, Afrique)..... Mgr. Soulé  
Basse-Terre (Guadeloupe, Antilles)..... Blanger.  
St-Pierre et Port-de-France (Martinique, Antilles)..... Carméné.  
Sénégal..... Dubois.

### Evêchés d'Algérie, suffragants de l'archevêché d'Alger.

Archevêque d'Alger, Mgr. LAVIGERIE, O ✱.  
Evêque d'Oran, Mgr. Vigne. — Evêque de Constantine, Mgr. Dusserre.

## ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

### DÉPARTEMENT DU NORD.

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements de sous-préfectures ayant pour chefs-lieux Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

#### ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. JOUBERT, ex-constituant, nommé à la création, puis, commissaire général des relations commerciales en Hollande.

M. DIEUDONNÉ, officier de la Légion-d'Honneur, membre du tribunal, nommé le 3 pluviôse an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

M. DE POMMEREUL, général de division, baron de l'Empire, membre de la Légion-d'Honneur, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, Conseiller d'État, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. DUPLANTIER, baron de l'Empire, officier de la Légion-d'Honneur, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février 1814.

M. le comte BEUGNOT a administré le département pendant le premier trimestre de 1814, comme conseiller d'État en mission.

M. le baron SIMÉON, grand-officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre royal de Saint-Hubert de Bavière, nommé le 2 mai 1814, puis, pair de France et ministre d'État.

M. DUPONT-DELEPORTE, maître des requêtes au Conseil d'État, nommé le 22 mars 1815.

M. DUPLEIX DE MÉZY, commandeur de la Légion-d'Honneur, nommé le 12 juillet 1815, puis, conseiller d'État, directeur-général des postes.

M. le comte de RÉMUSAT, grand-croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, chevalier de la Légion-d'Honneur, auparavant préfet de la Haute-Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. DE MURAT, conseiller d'État, commandeur de la Légion-d'Honneur, nommé le 3 janvier 1822, puis pair de France.

M. le vicomte Alban DE VILLENEUVE-BARGEMONT, conseiller d'État, officier de la Légion-d'Honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord.

M. le vicomte de VILLERS DU TERRAGE, ancien préfet, officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 19 août 1830; puis pair de France.

M. le baron MÉCHIN, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, grand-officier de la Légion-d'Honneur, officier de l'ordre de Léopold, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte DE SAINT-AIGNAN, conseiller d'État, officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Léopold, nommé le 30 janvier 1839; puis, conseiller d'État en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice DUVAL, pair de France, conseiller d'État, grand-officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, nommé le 15 mai 1845.

M. Ém. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. ANTHONY-THOURET, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. DELESCLUSE et D. PILLETTE ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848, jusqu'au 18 mai suivant.

M. DURAND-ST-AMAND, auparavant maire du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. DAVID, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. VAÏSSE, commandeur de la Légion-d'Honneur, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'État et sénateur, décédé en 1864.

M. BESSON, grand-officier des ordres de la Légion-d'Honneur et de Léopold de Belgique, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire, et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'État.

M. COLLET-MEYGRET, commandeur des ordres de la Légion-d'Honneur et de Léopold de Belgique, grand-croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, nommé le 30 juin 1857; auparavant préfet et directeur-général de la sûreté publique.

M. VALLON (Paul-Louis-Marie-Athanase-Léonard), grand-officier de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique, officier de l'Instruction publique ; auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857 ; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. PIÉTRI, commandeur de la Légion-d'Honneur, nommé le 12 novembre 1865 ; auparavant préfet de l'Hérault, puis, préfet de police.

M. L. SENCIER, grand-officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 19 février 1866 ; auparavant préfet de la Loire, puis conseiller d'Etat, directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, puis, conseiller d'Etat chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. DE SAINT-PAUL, grand-officier de la Légion-d'Honneur, officier de l'Instruction publique, grand-croix de divers ordres, etc, nommé le 23 décembre 1868, sénateur, chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. LÉON MASSON, chevalier de la Légion-d'Honneur, nommé le 30 janvier 1870.

M. A. TESTELIN, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870 ; puis, Commissaire de la Défense des départements de l'Aisne du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

M. Pierre LEGRAND, avocat, nommé le 16 septembre 1870.

M. Paul BERT, nommé le 22 janvier 1871.

M. ERNON HENDLÉ, nommé le 7 février 1871.

M. BARON, avocat, *Préfet par intérim*, nommé le 7 février 1871.

M. CLEENEWERCK DE CRAYENCOUR, vice-président du Conseil de Préfecture, nommé par décret du 6 mars 1871, *Préfet par intérim*.

M. BARON, réintégré dans les fonctions de *Préfet par intérim*, par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron SÉGUIER, officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 20 mars 1871.

M. LIMBOURG, nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé.

M. le baron LE GUAY, (O \*), conseiller d'Etat, nommé le 21 décembre 1873 ; depuis sénateur.

M. LIZOT (O \*), nommé le 21 mars 1876, puis Préfet de la Seine-Inférieure.

M. WELCHE (C \*), conseiller d'Etat, nommé le 19 mai 1877, puis ministre de l'Intérieur.

#### PRÉFECTURE.

M. Paul CAMBON, \*, I. †, *Préfet*, nommé le 18 décembre 1877.

Le Préfet est seul chargé de l'administration ; il fait exécuter les lois et arrêtés du Gouvernement; il surveille toutes les parties de l'administration publique.

Il donne ses audiences tous les jours, de une heure à trois heures.

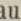
Toutes les lettres doivent être affranchies.

### SECRETARIAT-GÉNÉRAL.

Aux termes de la loi du 28 pluviôse, an VIII, le secrétaire-général est chargé de la signature, des expéditions et de la garde des papiers. Le décret du 29 décembre 1854 dispose que le secrétaire-général pourra, indépendamment des fonctions qui lui sont conférées par les lois et règlements, être chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet.

M. G. BOUFFET, A. , secrétaire-général.

### CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. le Préfet, *président*; Jacques Martin, *vice-président*; De Beffroy de la Grève; Arnauld de Praneuf, A. ; G. Mazinghien.

*Ministère public*: M. le Secrétaire-général de la Préfecture, commissaire du Gouvernement.

GREFFE. M. Bury, *secrétaire-greffier du conseil de Préfecture*; M. Leplus, *commis de 3<sup>e</sup> classe*.

Le Conseil de Préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge ou de réduction des contributions directes, sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution de leurs marchés, sur les demandes en dommages et intérêts procédant du fait des entrepreneurs et non de l'administration, sur les demandes et contestations concernant les indemnités dues à raison de terrains pris ou fouillés pour la confection des ouvrages publics, sur les difficultés en matière de grande voirie, sur les autorisations de plaider demandées par les communes, sur le contentieux des domaines nationaux, sur certaines difficultés en matière d'élections. En général, les Conseils de Préfecture sont les tribunaux de première instance de la justice administrative. Lorsque le Préfet assiste au Conseil, il le préside; en cas de partage, sa voix est prépondérante.

Le Conseil tient ses séances les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à une heure.



Toutes les requêtes, soit en demandant, soit en défendant, doivent être sur papier timbré et adressées ou déposées au Greffe du Conseil.

Un décret du 30 décembre 1862 dispose : qu'à l'avenir les audiences des Conseils de Préfecture, statuant sur les affaires contentieuses, seront publiques. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des conseillers, les parties pourront présenter leurs observations, soit en personne, soit par mandataire. — Le secrétaire-général remplira les fonctions de commissaire du Gouvernement. — Il y aura, auprès de chaque Conseil, un secrétaire-greffier, nommé par le Préfet et choisi parmi les employés de la Préfecture. — Les comptes des receveurs des communes et des établissements de bienfaisance ne seront pas jugés en séance publique.

*Circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur du 21 juillet 1865.*

EXTRAIT.

C'est le caractère essentiel de la procédure contentieuse que l'instruction y soit écrite ; les observations orales n'y tiennent qu'une place accessoire et doivent toujours se restreindre aux points qui y ont été développés dans les mémoires.

Du moment, en effet, où les parties ne sont pas astreintes à se présenter à la barre et que souvent l'une des deux y vient seule, il n'est pas bon qu'il s'y produise des moyens nouveaux qui ne pourraient pas être contredits par l'adversaire

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT (1).

Le *Conseil général* a, chaque année, deux sessions ordinaires qui s'ouvrent, l'une le premier lundi qui suit le 16 août, l'autre au jour fixé par le Conseil dans sa session d'août. La première ne peut durer plus d'un mois ; la seconde plus de quinze jours.

Le Conseil général nomme, parmi ses membres, le président, les vice-présidents et les secrétaires.

Il exerce les attributions qui lui sont déléguées par la loi du 10 août 1871.

Le nombre des membres du Conseil général est 61, un par canton, et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir : Dunkerque, 7 ; Hazebrouck, 7 ; Lille, 17 ; Cambrai, 7 ; Avesnes, 10 ; Douai, 6 ; Valenciennes, 7.

(1) Voir à la 3<sup>e</sup> partie de l'Annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.

Conformément à la loi du 10 août 1871, il a été procédé, le 16 septembre suivant, le 8 novembre 1874 et le 4 novembre 1877, à l'élection des membres du Conseil général et des Conseils d'arrondissement.

Le Conseil général est composé comme suit :

## LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

### *Arrondissement d'Avesnes.*

Avesnes-Nord,	Guillemin, député, avocat à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Mailliet, O. ✱, banquier à Avesnes.
Bavai,	Gravis, ancien notaire à Bavai.
Berlaimont,	Emond, ancien notaire à Berlaimont.
Landrecies,	Marie-Soufflet, A. ☉, propriétaire à Landrecies.
Le Quesnoy-Est,	Boulangé, A. ☉, agriculteur, maire de Salesches.
Le Quesnoy-O.,	Baron de l'Epine, propr. à Wargnies-le-Petit.
Maubeuge,	De Carnières, C. ✱, président de Chambre à la Cour de Cassation.
Solre-le-Château,	Duponchel, maître de verreries à Sars-Poteries.
Trélon,	Berteaux, filateur à Fourmies.

### *Arrondissement de Cambrai.*

Cambrai-Est,	Cirier, député, avocat à Cambrai.
Cambroi-Ouest,	Leleu, ✱, agriculteur, maire à Tilloy.
Carnières,	Telliez, ✱, propriétaire à Carnières.
Clary,	Dutemple, notaire à Walincourt.
Le Câteau,	Charles Seydoux, O. ✱, ✠, manuf. au Câteau.
Marcoing,	Crépin, ✱, propriétaire, cultivateur et maire à Noyelles.
Solesmes,	Macarez, ✱, industriel à Saint-Python.

### *Arrondissement de Douai.*

Arleux,	Ch. Mention, député, à Douai.
Douai-Nord,	Allain-Chartier, industriel à Douai.
Douai-Ouest,	Giroud, ✱, A. ☉, député à Douai.
Douai-Sud,	Ed. Fiévet, fabric. de sucre à Sin.
Marchiennes,	Baron de Bouteville, propriétaire à Hornaing.
Orchies,	Des Rotours, propriétaire, député, maire d'Avelin.

*Arrondissement de Dunkerque.*

- Bergues, Joos, ✱, propriétaire, député, à Bergues.  
 Bourbourg, Demeunynck, ✱, ancien maire de Bourbourg,  
 docteur en médecine, à Lille.  
 Dunkerque-Est, Gustave Lemaire, avocat, à Dunkerque.  
 Dunkerque-O., Trystram, député, négociant et président de la  
 Chambre de Commerce, à Dunkerque.  
 Gravelines, Goussard, O. ✱, ancien président de section au  
 Conseil d'Etat (à Watten).  
 Hondschoote, Goudaert, ancien notaire, à Hondschoote.  
 Wormhoudt, Bergerot, propriétaire et maire à Esquelbecq.

*Arrondissement d'Hazebrouck.*

- Bailleul-N.-E., Lotthé, notaire et maire à Bailleul.  
 Bailleul-S.-O., Pichon, O. ✱ C ✱, avocat, député, à Bailleul.  
 Cassel, Desmytère, ✱, propriétaire et maire à Cassel.  
 Hazebrouck-N., Joets de Metershof, propriétaire à Hazebrouck.  
 Hazebrouck-S., Massiet du Biest, sénateur, propriétaire à Haze-  
 brouck  
 Merville, Duquenne, négociant à La Gorgue.  
 Steenvoorde, Beck, propriétaire à Steenvoorde.

*Arrondissement de Lille.*

- Armentières. Aug. Mahieu, manufacturier, maire d'Armentières.  
 Cysoing, Georges Brame, ✱, député, propriétaire à Hem.  
 Haubourdin, Comte d'Hespel, propriétaire, maire de Wavrin.  
 La Bassée, Édouard Chombart, maire d'Herlies.  
 Lannoy, Bouchery, maire de Sailly.  
 Lille-Centre, P. Legrand, avocat, député, à Lille  
 Lille-Nord-Est, Jules Dutilleul, A. ☉. sénateur, propriétaire et  
 maire de Lille.  
 Lille-Ouest. Soins, industriel à Lille.  
 Lille-Sud-Est, Chéri Dumez, à Lille.  
 Lille-Sud-Ouest, Testelin, docteur en médecine, sénateur à Lille.  
 Pont-à-Marcq, Desmoutier, ✱, cult. et propr. à Mons-en-Pévèle  
 Quesnoy-sur-D., Louis Desrousseaux, O. ✱, A. ☉, ✱, propr. à  
 Lille.  
 Roubaix-Est, Pierre Catteau, ✱, manufacturier à Roubaix.  
 Roubaix-Ouest, Deleporte-Bayart, propr. à Roubaix.  
 Seclin, Van der Straeten I ☉ ✱, propriétaire et maire  
 à Vendeville.  
 Tourcoing-Nord, Ch. Jonglez, à Tourcoing.  
 Tourcoing-Sud, Desurmont, ✱, propriétaire à Tourcoing.

*Arrondissement de Valenciennes.*

Bouchain, Caullet, propriétaire à Haspres.  
 Condé, Dervaux, \*, industriel à Condé.  
 St-Amand, r. d., Sirot, maître de forges à St-Amand.  
 St-Amand, r. g., L. Legrand (de Lecelles), avocat à Douai.  
 Valenciennes-E., Bultot, A., maire de Valenciennes.  
 Valenciennes-N., de Marsilly, \*, directeur général de la Compagnie des mines d'Anzin.  
 Valenciennes-S., Louis Legrand (de Valenciennes), avocat, docteur en droit, docteur ès-lettres et député, à Valenciennes.

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE

*Instituée par la loi du 10 août 1871.*

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil, sont au nombre de sept, savoir :

*Président*, M. Crépin, \*; *secrétaire*, M. Legrand (de Lecelles), MM. le baron de l'Épine, Desmyttère, \*, Bergerot, le baron de Bouteville, Chombart.

## RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Par délibération du 6 novembre 1871, le Conseil général a divisé les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées :

1<sup>re</sup> SÉRIE. 30 cantons. — Avesnes-Sud, Berlainmont, Maubeuge, Le Quesnoy-Ouest, Trélon, Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing, Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondschoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenwoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Centre, Lille-Ouest, Lille-Sud-Ouest, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Nord, Saint-Amand (rive gauche), Condé, Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

2<sup>e</sup> SÉRIE. 31 cantons. — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies,

Le Quesnoy-Est, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Câteau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhoudt, Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cysoing, Lannoy, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Pont-à-Marcq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Sud, Saint-Amand (rive droite), Bouchain, Valenciennes-Est.

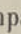
Par suite d'un tirage au sort auquel il a été procédé dans la même séance du 6 novembre 1871, la 1<sup>re</sup> série a été désignée pour être renouvelée la première. — Cette opération a eu lieu le 8 novembre 1874 pour la 1<sup>re</sup> série et le 4 novembre 1877 pour la seconde.

Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 1<sup>re</sup> série, expirent en 1880.

## BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

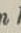


Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de neuf heures à onze heures et demie du matin, et de une heure à cinq heures de l'après-midi.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passe-ports qui peuvent être remis aux garçons de bureaux pour être portés aux bureaux respectifs.

CABINET DU PRÉFET, — MM. Bompard, A. , chef du cabinet : Revel, employé.

ATTRIBUTIONS. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audience du Préfet. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Légion-d'Honneur. — Belles actions. — Distinctions honorifiques. — Secours individuels. — Bureaux de tabac.

### *Organisation des bureaux,*

*Chefs de division honoraires.* : MM. A. Deblock , A. Druetz , Ch. Vincent, A. , Baillœuil.

**Première division.** — M. Charrier, *chef de division*.

**1<sup>er</sup> BUREAU.** — **SECRETARIAT-GÉNÉRAL.** — MM. Breton, père, *chef de bureau*; Plouvier, *sous-chef*; Delesalle fils, employé de 3<sup>e</sup> classe.

**ATTRIBUTIONS.** — Administrations municipales, maires, adjoints, conseils municipaux. — Agriculture, Affaires générales. — Chambres consultatives. — Associations agricoles. — Concours. — Fermes-écoles. — Pesée des grains. — Statistique des récoltes. — Bascules publiques. — Alsaciens-Lorrains. — Archives départementales, communales et hospitalières. — Art de guérir; médecins, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens, inspection des pharmacies, drogueries et épiceries, remèdes secrets. — Beaux-arts: élèves artistes, musées, théâtres, monuments historiques, bibliothèques publiques, bibliothèques administratives. — Boulangerie, boucherie. — Brevets d'invention. — Bureaux de placements. — Bureaux de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Bureaux de conditionnement publics. — Chancellerie: consulats et vice-consulats. — Colportage. — Commerce et industrie: Tribunaux et chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, bourses de commerce, budgets des chambres et bourses de commerce, agents de change, courtiers, courtiers-interprètes et conducteurs de navires, Statistique industrielle, Affaires diverses. — Commission météorologique. — Commissions cantonales de statistique. — Conseils d'hygiène et de salubrité. — Commissions cantonales d'hygiène. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Commission départementale. — Conseil d'État, concours pour la nomination d'auditeurs. — Conseils de prud'hommes. — Cultes, personnel. — Congrégations religieuses, personnel. — Douanes. — Ecoles, supérieure du commerce, d'arts et métiers, centrale des arts et manufactures, d'agriculture, des ouvriers mineurs de Douai, de St-Etienne et d'Alais, nationale des mines, forestières, d'horlogerie, des haras, vétérinaires. — Elections: Sénat et chambre des députés. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Enseignement professionnel. — Epidémies. — Epizooties: Ouverture des bureaux de douane à l'importation des bestiaux, inspection sanitaire. — Etablissement thermal de St-Amand: Admission des indigents. — Etrangers: admissions à domicile, naturalisations. — Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Grèves. — Hospice des quinze-vingts. — Imprimeries et librairies. — Institut industriel, agronomique et commercial du Nord de la France, à Lille. — Légalisations. — Listes électorales. — Listes du jury criminel, convocation des

jurés. — Logements insalubres. — Lycées et collèges, création, bourses. — Médecine vétérinaire. — Marchés aux bestiaux, grains, légumes, etc. — Orphelins de la guerre. — Préfecture, personnel des bureaux. — Population, mouvement et dénombrement. — Postes et télégraphes. — Ports maritimes, pêche à la morue, allocation de primes. — Presse, journaux et écrits périodiques. — Presses de petites dimensions. — Prix de vertu. — Publications officielles. Race chevaline : concours, courses de chevaux. — Réunions publiques. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés de tir ; munitions. — Sociétés particulières. — Sociétés savantes. — Sociétés industrielles. — Sociétés d'agriculture. — Sociétés de secours mutuels. — Sociétés de charité mutuelle ; crèches. — Sociétés subventionnées. — Sourds-muets et jeunes aveugles ; commission de surveillance, bourses. — Subsistances : mercures de quinzaine. — Tabac. — Travail des enfants dans les manufactures. — Travail des adultes. — Vaccine ; envoi de vaccin, statistique des vaccinations, récompenses.

**Affaires militaires.** — MM. Plumecocq, *chef de bureau adjoint* ; Lemal, *employé de 2<sup>e</sup> classe* ; Lesaffre, *employé de 3<sup>e</sup> classe*.

**ATTRIBUTIONS.** — Recrutement de l'armée. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Contrôle des non-disponibles. — Mariage des militaires. — Mouvements de troupes. — Casernement, logement. — Gîtes d'étapes. — Subsistances militaires. — Prytanée militaire. — Ecole spéciale militaire. — Ecole polytechnique. — Ecole navale. — Ecole de cavalerie de Saumur. — Recensement des chevaux et mulets et des voitures attelées. — Réquisitions militaires. — Etrangers : questions d'extranéité. — Secours aux anciens militaires. — Invalides de la marine : pensions. — Demandes d'admission à l'hôtel des Invalides. — Canoniers sédentaires de Lille et de Valenciennes.

**2<sup>e</sup> BUREAU.** — POLICE. MM. Breton fils, *chef de bureau* ; Torck, *sous-chef* ; Lefebvre, Demade et Telliez, *employés de 3<sup>e</sup> classe*.

**ATTRIBUTIONS.** — Algérie. — Colonisation. — Asiles d'aliénés, personnel, admissions et sorties. — Armes et poudres, transport. — Chasse. — Colonies agricoles et pénitentiaires. — Condamnés libérés soumis à la surveillance. — Crimes. — Délits. — Evénements. — Incendies. — Débits de boissons. — Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Echenillage. — Etat-civil. — Transmission des actes. — Expulsions. — Extraditions. — Gardes-

champêtres, gardes-messiers, gardes particuliers. — Gendarmerie. création de brigades. — Inhumations, transport de corps. — Loteries. — Louveterie. — Maisons centrales de force et de correction. — Maisons de justice, d'arrêt et de correction et chambres de sûreté. — Maison de refuge du Bon-Pasteur. — Passeports à l'étranger. — Passeports gratuits, passeports avec secours de route et moyens de transport. — Police générale, municipale et rurale. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Réfugiés. — Réhabilitations. — Secours de toute nature pour événements malheureux. — Service sanitaire des ports de Gravelines et de Dunkerque. — Statistique des incendies, grêles, inondations, etc. — Voitures publiques.

**Deuxième division.** — M. Devaux, \*, *chef de division.*

M. H. Lecocq, *chef de division adjoint, chargé spécialement de la direction du 1<sup>er</sup> bureau.*

1<sup>er</sup> BUREAU. — MM. Mallebrancq, *sous-chef*; Pruvost, *employé de 1<sup>re</sup> classe*; Barbotin et Bourelle, *employés de 2<sup>e</sup> classe.*

ATTRIBUTIONS. — Chemins de fer. — Ports maritimes. — Navigation intérieure. — Routes nationales et départementales. — Chemins de grande communication. — Police de la grande voirie. — Service hydraulique : syndicats et travaux de dessèchement. — Moulins à eau, usines, police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Industrie minérale : concessions de mines de houille, redevances fixes et proportionnelles, statistique, police et surveillance des exploitations, accidents. — Personnel des ingénieurs : pensions, secours, indemnités. — Liste annuelle du jury d'expropriation. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes. — Appareils à vapeur. — Carrières. — Travaux militaires : servitudes imposées à la propriété pour la défense des places de guerre. Limites de la frontière. — Construction et entretien des édifices départementaux. — Casernes de gendarmerie en location.

2<sup>e</sup> BUREAU. — MM. Heidet, *chef de bureau*; Petit, *sous-chef*; Guinois, *employé de 2<sup>e</sup> classe.*

ATTRIBUTIONS. — Travaux communaux. — Examen des projets de travaux des communes et des établissements hospitaliers; surveillance, règlement et contentieux de ces travaux. — Architectes autorisés à présenter des projets pour le compte des communes et des établissements publics. Voirie urbaine. — Chemins d'intérêt commun et ordinaires. — Personnel des agents-voyers.



— Police de la petite voirie. — Forêts domaniales. — Bois des communes et des établissements publics soumis au régime forestier. — Construction à distance prohibée — Bois particuliers. — Défrichements. — Commission départementale des bâtiments civils.

**Troisième division.** — M. Féver, *chef de division.*

**1<sup>er</sup> BUREAU.** — ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE. — MM. Vincent, *chef de bureau*; Cocquillier, *sous-chef*; Crépin, *employé de 2<sup>e</sup> classe*; Broutin, Guerlay, Decourcelles, *employés de 3<sup>e</sup> classe.*

ATTRIBUTIONS. — Communes : comptabilité et contentieux. — Examen et régime des budgets communaux. — Emprunts. — Impositions extraordinaires. — Octrois. — Gestion des receveurs municipaux. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Monts-de-piété. — Caisses d'épargne. — Asiles d'aliénés : administration et comptabilité. — Taxe des chiens. — Cotisations municipales. — Registres de l'état-civil. — Marais communaux : Portions ménagères. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Statistique annuelle des hospices, bureaux de bienfaisance, octrois et monts-de-piété. — Etats annuels de situation financière des communes et établissements de bienfaisance. — Relevés annuels des emprunts et dettes communales. — Relevé des impositions communales, non comprises dans les rôles de contributions directes. — Situation financière quinquennale des communes. — Contentieux des communes : acquisition, aliénation et échanges. — Baux de biens. — Règlement des tarifs pour la location des places dans les abattoirs, halles, foires et marchés. — Cimetières. — Cultes.

**2<sup>e</sup> BUREAU.** FINANCES DE L'ÉTAT. — COMPTABILITÉ DÉPARTEMENTALE ET VICINALE. — SERVICE DES ENFANTS ASSISTÉS ET DU 1<sup>er</sup> AGE. — MM. Coupey, *chef de bureau*; Ducro, *sous chef*; Delcambre, Coulon, Quenet, *employés de 3<sup>e</sup> classe.*

ATTRIBUTIONS. — Finances de l'Etat. — Contributions directes : réclamations, contentieux. — Comptes des contumax. — Contributions indirectes. — Service des aliénés, recouvrement des dépenses. — Poids et mesures. — Amendes de police. — Ordonnement des sommes revenant aux communes, aux hospices, aux particuliers et au département. Comptes des dépenses de la maison centrale, de la colonie et des prisons. — Pécule des condamnés. — Caisse départementale des retraites. Visa et enregistrement des récépissés de ver-

sement au Trésor, des titres de rentes, des livrets de caisse d'épargne et de la vieillesse. — Caisse d'assurance en cas de décès. — Livre des visas et situations mensuelles. — Rentes et valeurs mobilières consignées — Magasins généraux. — Comptabilité départementale : compte annuel des recettes et dépenses départementales. — Établissement du budget de chaque exercice. — Livre de comptabilité et comptes ouverts des dépenses ordonnancées et recouvrement effectués par ligne vicinale. — Création et recouvrement des produits éventuels vicinaux. — Ordonnement et liquidation des dépenses. — Comptes annuels des ressources et dépenses à chaque exercice. — Produits éventuels du département. — Emprunt départemental de 15 millions : Tirages. — Service des enfants assistés. — Enfants du 1<sup>er</sup> âge. — Exécution de la loi sur les enfants du 1<sup>er</sup> âge.

**Division de l'instruction primaire.** — MM. Foucault, I. ☉, *chef de la division*; Hermand, A. ☉, *commis de l'inspection académique*; Bouchez, *chef de bureau*; Brambille, Menetereau et Berthelon, *employés*; Broutin, *surnuméraire*.

ATTRIBUTIONS. — Instruction primaire. — Administration et comptabilité.

#### ARCHIVES DU DÉPARTEMENT.

MM. l'abbé Dehaisnes, I ☉, *archiviste*; Forret, *chef de bureau*; Declene, Vermaere, *employés*; M. Fournet, *dessinateur*.

#### ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 22 janvier 1849, la commission chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord a été réorganisée.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

MM. le secrétaire-général, *président*; Houdoy, propriétaire, à Lille; l'abbé Dehaisnes, I ☉, *archiviste*, *secrétaire*.

*Imprimeur de la Préfecture*, M. L. Danel, ✱, à Lille, rue Nationale.

*Conservateur-régisseur*, M. Plumecocq.

*Huissier du cabinet du préfet*, Delesalle. — *Huissier du cabinet du secrétaire-général*, Quille. — *Huissier du Conseil de Préfecture*, Delannoy. — *Concierge de l'hôtel*, place de la République, Godard. — *Concierge des bureaux*, rue Beauharnais, Delesalle. — *Concierge du Secrétaire-Général*, Garin.

*Garçons de bureau*, Delannoy, *brigadier*; Delattre, George, Garin, Benazet.

## SOUS-PREFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Les Conseils d'arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs présidents et secrétaires; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'arrondissement ont été renouvelés par moitié le 4 novembre 1877, en vertu du décret du 12 octobre précédent.

### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

*Sous-préfet*, M. René-Pichon.

*Secrétaire*, M. Deckmyn.

#### *Conseil d'arrondissement.*

Bergues,	MM. Demeunynck, à Bergues.
Bourbourg,	Vercoustre, conducteur des Waeteringues, à Bourbourg.
Dunkerque-Est,	Duriau, docteur en médecine, à Dunkerque.
—	Delelis, propriétaire, à Dunkerque.
Dunkerque-O.,	Gaspard, propriétaire, à Dunkerque.
—	Bourdon, négociant, à Dunkerque.
Gravelines,	Thouvenin, à Gravelines.
Hondschoote,	Boudeweel, notaire, à Hondschoote.
Wormhoudt,	Dehaene, maire, à Wormhoudt.

## ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

*Sous-préfet*, M. Eric Isôard.*Secrétaire*, M. Quilliet.*Conseil d'arrondissement.*

Bailleul-N.-E.,	MM.	H. Bieswal, propriétaire à Bailleul.
—		Plouvier, notaire à Steenwerck.
Bailleul-Sud-O.,		H. de Coussemaker, propriétaire à Bailleul.
Cassel,		Bosquillon de Jenlis, propriétaire à Cassel.
Hazebrouck-N.,		Lespagnol, ✱, président du tribunal civil.
Hazebrouck-S.,		Claudoroz, cultivateur à Morbecque
Merville,		Hennion, notaire à Estaires.
—		Bouilliez, ✱, maire à Merville.
Steenvoorde,		Outters, notaire à Steenvoorde.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE.

*Conseil d'arrondissement.*

Armentières,	MM.	Lescornez, Achille, Armentières.
Cysoing,		Dubreucq, Victor, Templeuve.
Haubourdin,		Billon, ✱, docteur en médecine à Loos.
La Bassée,		Leroy-Dubois, cultivateur et maire à Illies.
Lannoy,		Le Hardy du Marais, propriétaire à Chéreng.
Lille-Centre,		Schneider-Bouchez, négociant à Lille.
Lille-Nord-Est,		Géry Legrand, homme de lettres à Lille.
Lille-Ouest,		Lemaître, industriel à Lille.
Lille-Sud-Est,		Bény-Delcourt, marchand à Lille
Lille-Sud-O.,		Pérot, banquier à Lille.
Pont-à-Marcq,		Et. Vallois, maire à Wahagnies.
Quesnoy-sur-D.,		Meurillon, notaire à Comines.
Roubaix-Est,		P. Flipo, à Roubaix.
Roubaix-Ouest,		Morel, Augustin, ✱, manufact. à Roubaix.
Seclin,		Desmazières, Louis, négociant à Seclin.
Tourcoing-N.,		Dhalluin, notaire et maire à Linselles.
Tourcoing-S.,		N....

## ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

*Sous-préfet*, M. Marc-Dufraise.

*Secrétaire*, Alph. Colas.

*Conseil d'arrondissement.*

Cambrai-Est,	MM. Fiévet, à Iwuy.
Cambrai-Ouest,	Bernard, fabricant de sucre à Aubencheul- au-Bac.
Carnières,	Bricout-Ledieu, à Carnières.
Clary,	Bauchard, propriétaire et maire à Ligny.
—	Poete-Taisne, maire à Marez.
Le Câteau,	Hallette, Jules, au Câteau.
—	Constant Lozé, au Câteau.
Marcoing,	Millet-Bricout, cultivateur à Bantouzelle
Solesmes,	Vallez, à Briastre.

## ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

*Sous-préfet*, M. Ebeling, A. ☉.

*Secrétaire*, M. Marlière.

*Conseil d'arrondissement.*

Avesnes-N.,	MM. Herbecq, père, à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Maton, maire à Etrœungt.
Bavai,	Darche-Levent, à Bavai.
Berlaimont.	Eliez, ancien notaire à Berlaimont.
Landrecies,	Pauplaire, à Robersart.
Maubeuge,	Herbecq, à Maubeuge.
Le Quesnoy-Est,	Lenglez Nestor, à Englefontaine
Le Quesnoy-O.,	Carlier, Achille, au Quesnoy.
Solre-le-Château,	Lhomme Charles, à Liessies.
Trélon,	Réal-Boillot, à Wignehies.

## ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

*Sous-Préfet*, M. Amédée Deron, A. ☉.

*Secrétaire*, M. P. Collier, licencié en droit

*Conseil d'arrondissement.*

Arleux,	MM. Trannin, à Lambres.
Douai-Nord.	Morel, maire de Lallaing.
—	Béhague, agriculteur et maire à Waziers.
Douai-Ouest,	Bernard, à Roost-Warendin.
—	de Boisset, *, ancien directeur des mines de l'Escarpelle.
Douai-Sud,	Ducret, Charles, à Aniches.
Marchiennes,	Couplet-Josson, à Marchiennes.
—	Mottez, à Wandignies.
Orchies,	Josson-Delange, à Douai.

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

*Sous-Préfet*, M. H. de Malherbe.  
*Secrétaire*, M. Ségard.

*Conseil d'arrondissement.*

Bouchain,	MM. Scribe, brasseur et maire à Abscon.
—	Laderrière, brasseur à Escaudain.
Condé,	Wagret, maître de verreries à Escaupont.
Saint-Amand, r. d.	Le docteur Isnard.
— r. g.	Barbieux, ancien notaire à St-Amand.
Valenciennes-E.,	Dècle Julien, banquier à Valenciennes.
Valenciennes-N.,	Jénart, négociant à Anzin.
—	Debaralle, Paul, adjoint au maire de Va- lenciennes.
Valenciennes-S.,	Theulier, propriétaire à Hérin

---

---

 SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.
 

---

 CORPS DES PONTS-ET-CHAUSSÉES.
 

---

**Personnel.**

Le service des Ponts-et-Chaussées est divisé en 17 arrondissements d'inspection.

Le 3<sup>e</sup> arrondissement comprend le service ordinaire des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne, et les services spéciaux de la navigation de la Belgique sur Paris, des voies navigables dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, des ports de Dunkerque, de Gravelines, de Calais et de Boulogne, et du contrôle (études et travaux) des chemins de fer de la région du Nord.

*Inspecteur général du 3<sup>e</sup> arrondissement, M. Raillard, \* †.*

 SERVICES ORDINAIRE, HYDRAULIQUE ET SERVICE DES CHEMINS VICINAUX  
DE GRANDE COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT.

Routes nationales et départementales, irrigations, dessèchements, usines et curages sur les cours d'eau non navigables ni flottables et chemins vicinaux de grande communication.

M. Doniol, \*, *Ingénieur en chef du département, à Lille.*

*Ingénieurs ordinaires.* — MM. Gérard, à Lille; Boulangier, à Dunkerque; Etienne, à Cambrai; Gruson, \*, à Douai; Salles, à Avesnes; Berthet, à Valenciennes.

*Conducteurs principaux.* — MM. Bonneau, à Avesnes; Daigremont, à Dunkerque; Herment, \*, à Lille; Chantraine, à Orchies.

*Conducteurs de 1<sup>re</sup> classe.* — MM. Mary, à Avesnes; Legendre, à Lille; Delhaye, à Valenciennes; Petit, à Bourbourg; Passage, à Avesnes; Heughebart, à Lille.

*Conducteurs de 2<sup>e</sup> classe.* — MM. Carouille, à Dunkerque; Drouets, à Avesnes; Weber, à Lille; Macaigne, à Cambrai; Coupey, à Lille; Vallez, Heunet, à Douai; Groniez, à Dunkerque. Roussel, à Valenciennes.

*Conducteurs de 3<sup>e</sup> classe.* — MM. Godin, Robin, à Lille; Tortrad, à Avesnes; Pernot, à Douai; Annibert,

Mallet, au Câteau; Belin, Dargent, Dagalier, à Valenciennes; Plichart, à Maubeuge; Baelen, à Bailleul.

*Conducteurs de 4<sup>e</sup> classe.* — MM. Dayez, à Valenciennes; Lecat, Thoury, à Lille; Bot, à Hazebrouck; Lecocq, à Douai; Delsaux, à Cambrai; Magné et Quarré, à Dunkerque

*Employés secondaires; 1<sup>re</sup> classe.* — MM. Degouge, Legroux, Piat, V. Ingelrans, Pigache, Lecat (Léon), à Lille; Décisy, à Cambrai; Denis, Berthelot à Valenciennes; Caullery, Martinès, à Avesnes; Muylaert, Gin, à Douai.

*Employés secondaires; 2<sup>e</sup> classe.* — MM. Legendre (Raymond), Godfrind, Couvez, Billiau, à Lille; Lotthé, à Dunkerque; Fiévet, Canonne, à Cambrai; Wiart, à Douai; Leroy, à Avesnes; Coquel, à Valenciennes; Agents temporaires, A. Ingelrans, à Lille; Tronquée, à Dunkerque, Annot, à Lille.

#### SERVICE DES PORTS MARITIMES DE COMMERCE.

M. Eyriaud des Vergnes, \*, *ingénieur en chef*, à Dunkerque

*Ingénieurs ordinaires:* MM. Guillaïn \* et Crépin, à Dunkerque

*Conducteurs de 1<sup>re</sup> classe:* M. J. Haeuw, Gauthier, Leduc et Em. Debacker, à Dunkerque.

*Conducteurs de 2<sup>e</sup> classe:* MM. Ed. Debacker et Dieuset, à Dunkerque.

*Conducteurs de 3<sup>e</sup> classe:* MM. E. Haeuw, Vitrant et Verlinde, à Dunkerque; Decreus, à Gravelines.

*Conducteurs de 4<sup>e</sup> classe:* MM. Breynaert, Delbouve, Cleenerwerck, Balsen, Mesnage, Verlande, Denquin et Lecomte, à Dunkerque; Darnet, à Gravelines.

*Employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe:* MM. Durier, Decrooy et Quarré, à Dunkerque.

*Employés secondaires de 2<sup>e</sup> classe:* MM. Butez, Dewagemaker, Dollet, Laverge, Maillard, Delahaye, Mathieu, Sipra, Lubin, Gervais, Bourdon, à Dunkerque.

*Officiers de port:* MM. Guilleman, *capitaine de port de 1<sup>re</sup> classe, chef de service*; Devriès, *lieutenant de 1<sup>re</sup> classe*; Hamelin et Couyreur, *maîtres de 1<sup>re</sup> classe*; Cantyn, *maître de 2<sup>e</sup> classe*; Damman, Clacysen et Lathouwer, *maîtres de 3<sup>e</sup> classe*, à Dunkerque; M. Lavallée, *maître de 4<sup>e</sup> classe*, à Gravelines.

*Officiers et équipages des feux flottants de la rade de Dunkerque:* MM. Morice, *capitaine d'armements*; Damman, Légglise et Bateman, *capitaines en premier*; Guillester, Michelot et Langhettee, *capitaines en second*; Dumont, Doncker, Carru, *maîtres d'équipage*; plus 34 hommes d'équipage, dont un mécanicien et un chauffeur, 13 matelots de 1<sup>re</sup> classe et 19 de 2<sup>e</sup> classe.



## NAVIGATION A VAPEUR.

La commission de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves et rivières et sur mer, établie à Dunkerque, conformément aux ordonnances royales des 23 mai 1843 et 17 janvier 1846, est composée comme suit :

MM. Eyriaud des Vergnes, \*, *ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, président*; Guillain, \*, *ingénieur des Ponts-et-Chaussées, secrétaire*; Berteloot, \*, *lieutenant de vaisseau, directeur du mouvement du port*; Crepin, *ingénieur des Ponts-et-Chaussées*; Dardenne, *ingénieur civil*; Guillemann, *capitaine de port*; Boulangier, *ingénieur des Ponts-et-Chaussées*; Honoré, \*, *commissaire de l'inscription maritime*; Rouillé, *chef à terre des pilotes*; Terquem, \*, *professeur d'hydrographie*.

## SERVICE SPÉCIAL DE LA NAVIGATION DE LA BELGIQUE VERS PARIS.

*Direction du service.* — M. Holleaux, \*, *ingénieur en chef*, à Compiègne; MM. Chevrier, *conducteur de 4<sup>e</sup> classe*; Buhot, *conducteur de 4<sup>e</sup> classe*; Bastien, *employé secondaire de 1<sup>re</sup> classe, faisant fonction de conducteur*, Salmon, Guerry, Billa, Pecqueux, *employés secondaires de 2<sup>e</sup> classe*.

*Première section du canal de Saint-Quentin, entre Cambrai et l'écluse de Lesdins, Escaut et canal de Mons à Condé*: 1<sup>re</sup> partie, canal de Mons à Condé et Escaut, M. Berthet, *ingénieur ordinaire*, à Valenciennes; 2<sup>e</sup> partie, Escaut et canal de Saint-Quentin, M. Etienne, *ingénieur ordinaire*, à Cambrai; MM. Huriez, *conducteur principal* à Valenciennes; Cavel, *conducteur de 2<sup>e</sup> classe*, à Condé; Brassart, 3<sup>e</sup> classe, à Riqueval; Bastien, 3<sup>e</sup> classe, à Cambrai; Rose, 4<sup>e</sup> classe, à Cambrai; N... à Valenciennes — *Employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe* M. Carion, à Valenciennes; Paul à Cambrai; *de 2<sup>e</sup> classe*: MM. Latreille, à Valenciennes; Bruniaux et Plouchart, à Cambrai.

*Sambre française canalisée et canal de jonction de la Sambre à l'Oise (service du contrôle)*: MM. Salle, *ingénieur ordinaire*, à Avesnes; Lecourt, *idem*, à Saint-Quentin; Mary, *conducteur de 1<sup>re</sup> classe*, à Avesnes; Robinet, *idem de 4<sup>e</sup> classe*, à Saint-Quentin; Goursault, *employé secondaire de 1<sup>re</sup> classe*, à Avesnes.

## NAVIGATION INTÉRIEURE.

SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD A CONDÉ, autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861. Il a pour objet de défendre et de soutenir l'industrie des transports par eau dans le

nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'association, peuvent faire partie du syndicat les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

BUREAU : MM. Alfred Girard, député, *président d'honneur* ; Raverdy, *président* ; Wattiaux-Myrtil, constructeur de bateaux, à Condé, *secrétaire-trésorier*.

SERVICE SPÉCIAL DES VOIES NAVIGABLES DES DÉPARTEMENTS DU NORD  
ET DU PAS-DE-CALAIS.

M. Bertin, \*, *ingénieur en chef de 1<sup>re</sup> classe*, à Douai.

*Ingénieurs ordinaires de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Gruson, \*, à Douai ; Peslin, à Lille.

M. Boulangier, *ingénieur ordinaire de 2<sup>e</sup> classe*, à Dunkerque.

*Conducteurs de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Macaigne, à Armentières ; Pons, à Douai ; Cuvelier, à Dunkerque ; Diruit, à Roubaix.

*Conducteurs de 2<sup>e</sup> classe* : MM. Coyaux, Vanriscotte, à Lille, Duhayon, Truck, à Douai ; Dereuder, à Dunkerque.

*De 3<sup>e</sup> classe* : MM. Mallet, à Lille ; Haeuw, à Douai.

*De 4<sup>e</sup> classe* : M. Spilliaert, Dunkerque.

*Employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Pezard, à Lille ; Devrez, Roussel Pingel Oscar et Pinzel Charles, à Douai ; Lamelin, à Dunkerque.

*Employés secondaires De 2<sup>e</sup> classe* : MM. Gheers, à Lille ; Robaut et Boulet, à Douai ; Sipra, à Dunkerque.

DIRECTION DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE LILLE.

M. Mongy, conducteur des ponts-et-chaussées, *Directeur*.

M. Midard, conducteur des ponts-et-chaussées, *inspecteur principal, chef du service de la 1<sup>re</sup> circonscription*.

M. Parsy, Achille, conducteur des ponts-et-chaussées, *inspecteur principal, chef du service de la 2<sup>me</sup> circonscription*.

## Chemins de Fer.

SERVICE DE CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER DU NORD.

M. Meissonnier, O. ✱, inspecteur général des mines, *chef du service*, à Paris, boulevard Magenta, 137.

Le service du contrôle des chemins de fer du Nord est divisé en deux sections d'ingénieur en chef. La presque totalité des lignes situées dans le département du Nord est comprise dans la 2<sup>e</sup> section : les lignes de Busigny à Erquelinnes, d'Hautmont à Quévy et d'Aulnoye à Anor, appartiennent seules à la 1<sup>re</sup> section.

*Ingénieur en chef de la 1<sup>re</sup> section* : M. Daniel, ✱, à Paris.

*Ingénieur en chef de la 2<sup>e</sup> section* : M. Bonnet, ✱, à Amiens.

*Ingénieurs ordinaires des ponts-et-chaussées* : M. Damery, à Laon : lignes d'Aulnoye à Hirson et d'Anor à Momignies. — M. Lecourt, à Saint-Quentin : lignes de Busigny à Erquelinnes et d'Hautmont à Quévy.

M. Peslin, à Lille : lignes de Lille à Calais et Dunkerque, de Lille à la frontière par Tourcoing et par Baisieux, de Lille à Douai, de Douai à la frontière, par Valenciennes, de Busigny à Somain; de Lille à Valenciennes, de Valenciennes à Aulnoye, de Lille à Béthune; de Dunkerque à Furnes, d'Hazebrouck à Poperinghe et d'Armentières à Comines.

MM. Debray et Mallet, conducteurs à Lille.

*Ingénieurs des mines* : MM. Vicaire, à Paris; Olry, ✱, à Lille. — MM. Lefebvre, Devaux, Hublier, garde-mines, à Lille. — Cambessèdes et Vaillant, à Douai.

*Ligne d'Anzin à Somain et d'Anzin à Péruwelz.* — MM. Lebleu, ✱, ingénieur en chef des mines, à Douai; Peslin, ingénieur ordinaire des mines, à Valenciennes; Berthet, ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées, idem; Lafont, garde-mines, idem.

*Inspecteurs de l'exploitation commerciale* : MM. de Meynard, inspecteur principal, à Paris; Harel, inspecteur particulier, à Paris.

### SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE.

*Commissaires de surveillance administrative près les chemins de fer dans la traversée du département du Nord.*

CHEMINS DE FER DU NORD. — MM. Thévenin, commissaire de 1<sup>re</sup> classe, à Lille; Duménil, idem de 4<sup>e</sup> classe, à Lille;

Barré, O. ✱, idem de 3<sup>e</sup> classe, à Lille; Gagnebin, ✱, idem de 2<sup>e</sup> classe, à Valenciennes; Le Bey Taillis ✱, idem de 4<sup>e</sup> classe, à Douai; de la Perrotière ✱, idem de 3<sup>e</sup> classe, à Dunkerque; Delamarre, idem de 4<sup>e</sup> classe, à Maubeuge; Germond, idem de 4<sup>e</sup> classe, à Hazebrouck; Mazars ✱, idem de 4<sup>e</sup> classe, à Cambrai.

CHEMIN DE FER D'ANZIN A SOMAIN. — M. Marula, commissaire de 3<sup>e</sup> classe, à Anzin.

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE CAMBRAI A ÉPÉHI. — M. Ducamin, commissaire de surveillance administrative, à Roye (Somme).

SERVICE DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DES CHEMINS DE FER DU NORD, DES LIGNES DE LA COMPAGNIE DU NORD-EST, DE LA COMPAGNIE DE PICARDIE ET FLANDRES ET DES EMBRANCHEMENTS DIVERS.

M. Cirodde (Ernest), ✱, ingénieur en chef à Paris, rue de Grenelle, 97.

*Lignes de Lille à Valenciennes, de St-Amand à Tournai.* — MM. Berthet, ingénieur ordinaire à Valenciennes; Roussel, conducteur, idem.

*Ligne de Maubeuge à Fourmies.* — MM. Salle, ingénieur ordinaire à Avesnes; Bonneau, conducteur principal, idem; Passage, conducteur, idem.

*Ligne de Tourcoing à Menin.* — MM. Gérard, ingénieur ordinaire à Lille; Herment, ✱, conducteur principal, idem.

*De Gravelines à Watten, de Calais à Dunkerque.* — MM. Boulanger, ingénieur ordinaire à Dunkerque; Daigremont, conducteur principal, idem.

*Lignes de Lille à Valenciennes, de Somain à Roubaix et à Tourcoing, de Douai à Orchies et d'Orchies à la frontière.* — MM. Gruson, ✱, ingénieur ordinaire à Douai; Chantraine, conducteur à Orchies; Vallez, à Douai; Haeuw, à Douai.

*Ligne de Cambrai à Dour.* — MM. Etienne, ingénieur ordinaire à Cambrai; Delsaux, conducteur, idem.

*Lignes de Cambrai à Douai et d'Aubigny-au-bac à Somain.* — MM. Gruson, ✱, ingénieur ordinaire à Douai; Haeuw, conducteur, idem.

*Lignes de Saint-Omer à Berguette et embranchements houillers de Lens.* — MM. Cadart, ingénieur ordinaire à Béthune; Marcourt, conducteur, idem.

## SERVICE DU CONTRÔLE DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL.

M. Doniol, ✱, ingénieur en chef du service ordinaire du département à Lille. — MM. Etienne, ingénieur à Cambrai. — Gruson, ✱, idem, à Douai. — Berthet, idem, à Valenciennes. — M. Olry, ✱, ingénieur des mines, à Lille. (matériel et exploitation technique et commerciale.)

## SERVICE DU CONTRÔLE DES RÉSEAUX DE TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT.

M. Doniol, ✱, ingénieur en chef du service ordinaire du département, à Lille. — M. Gérard, ingénieur, à Lille. — Boulangier, idem, à Dunkerque. — Berthet, idem, à Valenciennes.

Service de M. Menche de Loigne, ✱, ingénieur en chef à Laon,  
38, rue Saint-Martin.

*Ligne de Valenciennes à Laon. 2<sup>e</sup> section du Câteau à Laon.* — MM. Jongleux, conducteur, chef du bureau de l'ingénieur en chef. — N. . . . , faisant fonctions d'ingénieur, à Laon. — Dufour, conducteur, à Marle. — Quignon, idem, à Laon. — Havart, idem, à Laon. — Lallier, S, chef de section à Laon.

*Ligne de Busigny à Hirson.* — MM. Menche de Loigne, ✱, ingénieur en chef, à Laon. — Jongleux, conducteur, chef du bureau de l'ingénieur en chef. — Vergnol, ingénieur auxiliaire, à la Capelle. — Grémillion, chef de section, à La Capelle. — Franckhauser, idem, à La Capelle. — Lecœur, sous-chef de section, à La Capelle. — Lemaire, comptable, à La Capelle.

## SERVICE DES ÉTUDES ET TRAVAUX DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL EXECUTÉS PAR L'ÉTAT.

Service de M. Frémaux ✱, ingénieur à Lille.

*Bureaux du service général : conducteur :* M. Legrand, chef de bureau comptable ; *chef de section :* M. Sannier, commis d'ordre ; *sous-chef de section :* M. Blancard ; *agents temporaires :* MM. Trambly et Amant.

1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT.

*Lignes de Lens à Armentières et de Don à Templeuve.*

*Ingénieur ordinaire :* M. Cadart, à Béthune ; *conducteurs :* MM.

Larivière, Lens ; Chesnoy, à Béthune ; *chef de section* : M. Martin, à Armentières ; *agent secondaire* : M. Danthoine, à Lens ; *agent temporaire* : Peckre, à Béthune.

2° ARRONDISSEMENT.

*Lignes d'Armentières à Tourcoing et Roubaix, de Roubaix à la frontière belge vers Audenarde, et de Lille-La Madeleine à Lannoy.*

*Ingénieur ordinaire* : M. Gérard, à Lille ; *conducteur* : M. Bouché, à Lille ; *sous-chef de section* : M. Dumont, à Lille ; *agent secondaire* : M. Leconte, à Lille ; *agent temporaire* : M. Bellegœuille, à Lille.

3° ARRONDISSEMENT.

*Lignes de Valenciennes au Cateau, de Valenciennes à Denain et Louches, et de Denain à StAmand.*

*Ingénieur ordinaire* : M. Etienne, à Cambrai ; *conducteurs* : MM. Généau, à Solesmes ; Barré, à Valenciennes ; *sous-chef de section* : M. Bara, à Valenciennes ; *agent secondaire* : M. Choquart, à Valenciennes ; *agent temporaire* : M. Dessaint, à Cambrai.

4° ARRONDISSEMENT.

*Ligne d'Avesnes à Solre-le-Château.*

*Ingénieur ordinaire* : M. Salle, à Avesnes.

SERVICES SPÉCIAUX D'ÉTUDES DES CANAUX DE NAVIGATION PROJÉTÉS  
DANS LE DÉPARTEMENT.

*Canal du Nord sur Paris.* — MM. Flamant, \*, ingénieur en chef, à Amiens (provis<sup>re</sup>) — Mille, ingénieur ordinaire, à Arras. — Tavera, conducteur faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Péronne. — Debaue, ingénieur ordinaire à Clermont. — Nicou, \*, idem, à Paris. — Mancel, \*, idem, à Beauvais.

*Canal de la Meuse à l'Escaut.* — MM. Quinette de Rochemont, \*, ingénieur en chef, à Valenciennes. — Berthet, ingénieur ordinaire, à Valenciennes, Salle, idem, à Avesnes.

## COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

## CHEMIN DE FER DU NORD.

*Fonctionnaires et Agents de la Compagnie.*

COMITÉ DE DIRECTION. — MM. le baron Alph. de Rothschild, C. ✱, O. ✱, ✱, *président*; le baron de St-Didier, O. ✱, *vice-président*; Marc Caillard, ✱; le baron James de Rothschild (M<sup>lle</sup> M<sup>re</sup>); Griolet, ✱; de Waru, ✱.

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Castel, ✱, *secrétaire de la Compagnie*, de Ronseray, ✱, *chef du contentieux et du domaine*; Graffin, *chef de la Comptabilité générale*; Binay, *caissier central*; Comte, *chef du bureau des titres*.

EXPLOITATION. — MM. Félix Mathias, O. ✱, *Ingénieur-Chef de l'exploitation*; Sartiaux, Albert, *Ingénieur des ponts-et-chaussées, sous-chef de l'exploitation*; Muel, ✱, *Inspecteur principal*, à Lille; Sandrard, *Inspecteur principal adjoint*, à Lille; Lechelle, *chef de bureau de la 2<sup>e</sup> inspection principale*, à Lille.

MATÉRIEL. — Delebecque, ✱, *Ingénieur-Chef du matériel et de la Traction*; Mathias, Ferdinand, ✱, *Ingénieur de la Traction*, à Lille.

TRAVAUX ET SURVEILLANCE. — MM. Manton, ✱, *Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, chargé du service des travaux et de la surveillance*; Boucher, O. ✱, *Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, inspecteur général des travaux neufs et d'entretien*; Morard, *ingénieur de la voie*, à Paris; Lebargy, *ingénieur de la voie*, à Amiens; Huber, *idem*, à Amiens; Lefebvre, *idem*, à Abbeville; Morice, *idem*, à Hazebrouck; Vainet, ✱, *idem*, à Lille; Lancel, *id.*, à Tergnier.

TRAVAUX NEUFS. — MM. Manton, ✱, *Ingénieur en chef*; de la Frémoire, ✱, *Ingénieur principal*, à Paris; Salle, ✱, *idem, idem*.

## CHEMINS DE FER DU NORD-EST.

*Siège de la Compagnie*, à Paris, 2, rue Blanche.

MM. le comte Anatole de Melun, ✱✱, *ancien député, président*; Vulfran-Mollet ✱, *manufacturier*, à Amiens, *vice-président*; Cucheval-Clarigny, O. ✱, *propriétaire* à Boulogne-s.-mer, Wattine, Gustave, *propriétaire* à Roubaix; le comte de Villermont, pro-

priétaire à Paris; J. Brabant, ✱, manufacturier, à Cambrai; E. Brabant, industriel, à Paris; A. Delaherche, manufacturier, à Beauvais; Gontrand Gonnet, O. ✱, ancien notaire, à Péronne; Wallerand, ✱, manufacturier, à Cambrai; Quenon, propriétaire à Mons, *administrateurs*.

*Ingénieur en chef*. — M. E. Cambier, ✱, à Paris.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LILLE A VALENCIENNES  
ET SES EXTENSIONS.

Syndic définitif de la faillite: M. Moncharville, 23, rue Richer, Paris.

CONSTRUCTION.

MM. Hentsh, Girod et Daguin, à Paris, rue Bergère, représentés par M. Zens, ingénieur en chef, à Lille, rue de Bourgogne.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE PICARDIE ET FLANDRES.

Siège social: rue St-Lazare, 81, Paris.

*Conseil d'administration*: MM. Level, *président*; Aubertin, Bertin, Lévi-Alvarès, de Loynes, Prévot, de Saisset, Tambour, Vion.

*Directeur de la Compagnie*: M. Ohnet, ✱, *ingénieur en chef des travaux*; M. de la Frémoire, *ingénieur en chef honoraire des ponts-et-chaussées*, chargé à ce titre de la construction des lignes en exploitation M. Crotet-Parent, *Inspecteur de l'exploitation*, à Cambrai; M. Keromnès, *Inspecteur de la traction et du matériel*, à Roye.

DESSÈCHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

MOERES. — *Commission administrative*. — MM. Bosquillon de Jenlis, à Cassel, *président*; Hovelt Em., Collette, Louis; Louis Christiaens; Feron, Gustave. — *Conducteur*, M. Fornet, à Warhem; *percepteur*, M. Mahieu, à Dunkerque.

WAETERINGUES. Les terres dites waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est réglée par une administration particulière.



*Première section.* — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg à Dunkerque. Sa superficie est de 9,284 hectares.

*1<sup>re</sup> section.* — *Commission administrative.* — MM. Vandembavière, *président*; Hamerel, Geerssen, Cocquillier, Louf. — *Conducteur*, M. N...; *percepteur*, M. V. Vercoustre, à Bourbourg; *secrétaire*, M. N...

*2<sup>e</sup> section.* — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au Nord; le canal de la Haute-Colme, au Sud; — de Bergues à Dunkerque, à l'Est; la rivière d'Aa (section de Watten au sas du Guindal), à l'Ouest. Sa superficie est de 10,135 hectares

*Commission administrative.* — MM. Vercoustre, *président*; Meezemacker, Alexandre (Looberghe), *vice-président*; Meezemacker, Isaïe (Bierne), Ghys, Charles, Demerseman. — *Conducteur*: N... *Secrétaire*: N... — *Receveur*: Dufossé, Edmond.

*Troisième section.* — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme jusqu'au wattergand de Houdergracht. Sa superficie est de 8,468 hectares.

*3<sup>e</sup> section.* — *Commission administrative.* — MM. A. Carlier, O. \*, *président*; Outters, *vice-président*; M. Daniel Dantu *secrétaire*; Decroocq, Bellanger; Dehaese, *aide-secrétaire receveur*; M. Hagron, *conducteur*.

*Quatrième section.* — Cette section ne comprend pas le bassin des Moères, situé à l'est de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue, est de 10,953 hectares.

*4<sup>e</sup> section.* — *Commission administrative.* — MM. Delelis, Jules, *président*; Goudaert, Pierre; Lebecque, Auguste; Demeezemaker, Stanislas; Vandembavière, Charles. — *Conducteur*, M. Smagghe; *percepteur*, M. L. de Baecque, à Bergues; *secrétaire*, M. Mine, à Dunkerque.

MARAI DE LA HAUTE-DEULE. — L'agence administrative des concessionnaires du dessèchement des marais de la Haute-Deule, est dissoute de fait, par suite de l'impossibilité de remplacer les membres décédés ou démissionnaires. Dans cette situation, plusieurs sociétaires sont en instance pour faire prononcer la dissolution de l'association syndicale, faire nommer un liquidateur et arriver à la liquidation de l'opération.

*Syndicat d'entretien institué par décret du 17 février 1866.*

MM. Ed. d'Hespel, *directeur* ; E. Schotsmans, *directeur-adjoint* ; le comte d'Hespel, maire de Wavrin ; Ducourouble, propriétaire à Lille ; G. Bernard, propriétaire à Santes, *syndics* ; A. Parsy, propriétaire et maire d'Annœullin ; Grandel, Charles, propriétaire à Lille, *syndics suppléants*.

*Percepteur*, M. Deman, à Haubourdin ; *secrétaire*, M. Godin, conducteur des ponts-et-chaussées à Lille.

Les taxes d'entretien du dessèchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

PRÈS DUHEM. — *Syndicat d'entretien*. — Autorisé par décret du 9 avril 1856, constitué par arrêté préfectoral du 23 août 1856. — MM. Debondues, *président* ; Ramery, Alexandre, N.... *syndic*.

VALLÉE DE LA SCARPE. — Cette association est administrée par une commission syndicale unique, composée de 7 membres et nommée par une assemblée composée des soixante propriétaires les plus imposés au rôle de dessèchement. — *Commission administrative* (1). MM. le baron de Bouteville, *président-directeur* ; Lenclud, à Hasnon ; Sion, à Pecquencourt ; André, à Nivelle ; Denisse, à Raches ; Renard, à Sin. — *Taxes et rôles*. Les mutations et la rédaction des rôles sont faites par la direction des contributions directes. — *Percepteurs*. Le service est confié à MM. les percepteurs des contributions directes des communes de la vallée *receveur-payeur*, M. Rennuit, percepteur à Somain. *Conducteurs*, M. Lefèvre, à Douai. Degravier, à Marchiennes. — *Piqueur*, M. Baudry, ✱, à Hasnon. — *Garde auxiliaire*, Lesoin, à Marchiennes.

VALLÉE DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — *Commission administrative*. — MM. Renard, Léon, ✱ maire à Fresnes, *président* ; Pureur, propriétaire, à Condé ; Waternau, idem à Condé ; Clément Defernez, fabricant de sucre à Fresnes ; Joisse, maire à Saint-Aybert. — *Conducteur*, M. Brunelat ; *percepteur*, M. Mayeur ; *secrétaire*, M. A. Guiot ; *garde des canaux*, Guillaume.

---

(1) Parmi les syndics, les uns le sont en qualité de propriétaires, les autres, en qualité de maires, les communes, en ce cas, étant propriétaires.

MARAI DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — *Commission administrative* — MM. A. Claisse, *président*; Miroux, *vice-président*; Hautcœur fils, de Beaugrenier, Dubois-Jenart. — *Conducteur-percepteur*, M. Hette, Théodore.

PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — La Société est administrée par une commission composée de cinq membres élus par les trente plus forts propriétaires de l'association. — *Commission administrative*. — MM. Joseph de Bretagne, *président*; Robart-Canipel, Pringal François, Dépret J.-B., Venthère, L. — *Percepteur-receveur*, M. Béhague, à St-Amand.

PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Le syndicat est composé de cinq membres élus par les intéressés. — *Syndicat*, MM. Defernez, *directeur*; Dufrenoy, *directeur-adjoint*; J.-B. Devaux, Lecœuvre, *syndics*; Wibaut, N..., *syndics-suppléants*.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le dessèchement des terres marécageuses situées dans la vallée de Naville, entre Denain et Bouchain.

L'association est régie par un syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1850 et composée comme suit :

MM. de Marsilly, \*, *directeur général des mines d'Anzin, directeur*; Mathieu, fils, *propriétaire à Anzin, directeur-adjoint*; Fauville, Célestin, à Neuville; Coquelle, Clément, à Mastaing, *syndics*; de Maingoval, à Douchy, *syndics-suppléants*. — *Receveur*, M. Baude, à Bouchain.

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 janvier 1876.

*Commission syndicale*. — MM. C. Defernez, *président-directeur*, Capillon, *directeur-adjoint*, Blicquy-Hocq, Lemer-Dupriez, Dupriez, Jules, *membres*; Lecœuvre-Laramez, Dupas Pierre, *suppléants*.

MARAI DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER. — Ce dessèchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864. — *Syndicat* : MM. Fontaine, Henri, *président-directeur*; Theillier de Poncheville, *directeur-adjoint*; Maurice, Leduc, Jules Douchy, Danniou, Peniaux, *syndics*; M. Dupont, *receveur* à Trith-St-Léger.

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une commission composée de sept membres élus par l'assemblée des propriétaires du syndicat.

*Commission administrative du syndicat de la rive droite.* — MM. A. Mary, *président*; Cauderlier, Briatte, Durand, baron de l'Épine, Mary, *syndics titulaires*; Jacquin, Evrard, *syndics-adjoints*. — *Conducteur*, M. Hector Mary.

*Commission administrative du syndicat de la rive gauche.* — MM. Pierart, Sury, Macq, Becquet, Douyet, *membres*.

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un siégeant à Berlaimont, pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegnies, Laval, Berlaimont, Aulnoye, Aimeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Rémy-Mal-Bâti et Hautmont; l'autre, dont le siège est à Maubeuge, pour les terrains existants dans l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Boussois, Rocq, Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun par une Commission composée de cinq membres et de trois suppléants élus par les propriétaires.

*Syndicat de Berlaimont.* — MM. Mary, Adrien, maire d'Aymeries, *directeur*; Baudez, Adolphe, propriétaire à Sassegnies, *directeur-adjoint*; Applincourt, Ulysse, propriétaire à Berlaimont; Witrant, Jules, propriétaire à Aulnoye; Wiot, Célestin, propriétaire à Pont-sur-Sambre, *syndics*; Demade, Pierre, propriétaire à Pont-sur-Sambre; Bayard, Eléonore, propriétaire à Bachant; Dequesne, Léon, propriétaire à Leval, *syndics-suppléants*.

*Syndicat de Maubeuge* — MM. N..., *directeur*; Deharveng-Colson, *directeur-adjoint*; Labbé, propriétaire à Maubeuge; N..., *syndics*; Poulet, de Jeumont, Huvenoit, de Rousies, Fissiau, d'Assevent, *syndics-suppléants*.

## COURS D'EAU NON NAVIGABLES NI FLOTTABLES.

SOLRE ET CANAL DE BOURGOGNE. — Par arrêté du 19 février 1855, un syndicat a été organisé pour l'entretien et le curage de ces cours d'eau. Sont membres du syndicat :

MM. Lamelin, *directeur*; George Jules, Michaux Pierre-Joseph, Legrand Célestin, Sohier Suger, Preux André, *membres*; Bever Ignace, *membre suppléant*.

RIVIÈRE DES LAIES ET COURANT DES BREUX. — Syndicat mixte

institué par décret du 12 juillet 1865 pour l'entretien et l'amélioration de la rivière des Laies mitoyenne entre les départements du Nord et du Pas-de-Calais, et du courant des Breux, son affluent.

*Syndics nommés par le département du Nord.* — MM. Descamps, maire à Fromelles; Messéan, maire de Bois-Grenier; Leroy, propriétaire à Aubers; N...

*Syndics nommés dans le Pas-de-Calais.* — MM. Bavière, conseiller d'arrondissement, maire de La Ventie; Lebleu, conseiller général, maire de Saily; Deruelle, maire de Neuve-Chapelle; Pollet, maire de Fleurbaix.

*Suppléant du Nord.* — M. Vigneron, propriétaire à la Chapelle-d'Armentières.

*Suppléant du Pas-de-Calais.* — M. Cuvelier, maire de Lorgies.

*Bureau du syndicat.* — MM. Pollet, maire de Fleurbaix, *président*; Messéan, maire de Bois-Grenier, *secrétaire*.

RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH. — Un syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix et de Tourcoing.

Les membres de ce syndicat sont : MM. Soins, conseiller général, *président*; Desurmont, id.; Deleporte-Bayart, id., adjoint au maire de Roubaix; Daudet, maire de Roubaix; Morel, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Roubaix; Jules Leblanc, manufacturier, à Tourcoing.

## M I N E S.

*Inspecteur général des mines chargé de la division minéralogique du Nord-Ouest,* M. Jacquot, O ✱.

*Ingénieur en chef* chargé du service des mines dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, M. Le Bleu, ✱, ingénieur en chef à Douai. — *Ingénieurs ordinaires des mines,* MM. Olry, à Lille; Peslin, ✱, à Valenciennes. — *Gardes-mines,* MM. Lafont, Cambessédès, à Valenciennes; Lefèvre, Devaux, Hublier, à Lille; Vaillant, à Douai.

### ÉCOLE DES MAÎTRES-MINEURS DE DOUAI.

L'École des maîtres-mineurs de Douai, dont la création était réclamée depuis longtemps, a été instituée par décret du 27 mars 1878, et établie dans les bâtiments de l'ancienne école normale,

au moyen des subventions fournies par le département du Nord, par celui du Pas-de-Calais, par la ville de Douai et par les Sociétés houillères.

Les élèves, tous ouvriers mineurs, sont reçus à la suite d'un examen. Ils sont internes et paient une pension annuelle de 500 fr. prélevée en partie sur les fonds départementaux.

Nous rappelons que l'instruction qui leur est donnée consiste à en faire des maîtres-mineurs éclairés, connaissant l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le lever des plans, l'exploitation des mines, ayant des notions de physique et de chimie, sachant dessiner des plans d'exploitations souterraines ou des modèles de machines, capables enfin de rédiger des rapports.

Sans vouloir préjuger des résultats à obtenir, nous sommes dès ce moment assurés du succès de l'École.

#### PERSONNEL.

*Directeur*, M. Le Bleu, \*, Ingénieur en chef des Mines. — *Professeurs*, MM. Maris, garde-mines, Bertinchamp, Pamart. — *Maître-surveillant*, M. Petitpierre. — *Économe* : M. Vaillant, garde-mines.

#### SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES.

Le service des Poudres et Salpêtres est rattaché par la loi du 13 mars 1875 au Ministère de la guerre, où il forme la 6<sup>e</sup> Direction. Conformément à l'article 11 de cette loi, la direction de la fabrication des poudres et autres matières explosibles monopolisées par la loi du 13 fructidor an V, est confiée à un corps spécial d'Ingénieurs se recrutant directement de l'École Polytechnique sous le nom d'Ingénieurs des Poudres et Salpêtres.

Le service des Poudres et Salpêtres compte actuellement dix poudreries, une fabrique de dynamite, et une fabrique de Coton-poudre, trois Raffineries de Salpêtre et une Souffrerie.

#### RAFFINERIE DE SALPÊTRE DE LILLE.

*Inspecteur général*, M. Mayer, O. \*, inspecteur général de 1<sup>re</sup> classe, *Directeur*, M. Faucher (Léon), \*, Ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> classe; *Caissier-comptable*, M. Baratte, commis principal de 3<sup>e</sup> classe; *Chefs ouvriers*, MM. Camelin, chef raffineur; Chevrette, chef tonnelier

## SERVICE VICINAL. — AGENTS-VOYERS.

*Chargés des travaux des chemins d'intérêt commun et vicinaux ordinaires.*

M. Leroy, *agent-voyer en chef*, à Lille.

MM. Dubois et Romain ✱, *agents-voyers en chef honoraires*.

## AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Ternant, *agent-voyer principal de 1<sup>re</sup> classe*, à Lille ; Rolez, *idem*, de 3<sup>me</sup> classe, à Avesnes ; Carbonel, *idem*, de 2<sup>e</sup> classe, à Cambrai ; Baelde, *idem*, de 1<sup>re</sup> classe, à Douai ; Vandevelde, *idem*, de 3<sup>e</sup> classe, à Dunkerque ; Jeanjean, *idem*, de 3<sup>me</sup> classe, à Hazebrouck ; Fourquez, *idem*, de 3<sup>e</sup> classe à Valenciennes.

## AGENTS-VOYERS ET EMPLOYÉS ATTACHÉS AUX DIVERS BUREAUX.

*Bureaux de l'agent-voyer en chef.*

MM. Dubois, *agent-voyer cantonal hors classe, chef de bureau* ; Leroy Jules, *agent-voyer cantonal de 5<sup>e</sup> classe, chargé de la comptabilité* ; Clément, *idem* ; Leroy Charles, *commis de 2<sup>e</sup> classe* ; Pourrez B., *idem*, de 3<sup>me</sup> classe

*Bureaux des arrondissements. (Employés secondaires).*

MM. Coquelle, *commis de 1<sup>re</sup> classe*, à Lille, Brunet, *idem*, de 3<sup>e</sup> classe, *idem* ; Ringuet, *idem*, de 1<sup>re</sup> classe, à Avesnes ; Pamard, *idem*, de 3<sup>me</sup> classe, à Cambrai ; Fiévet, *idem* de 1<sup>re</sup> classe, à Douai ; Falempin, *idem*, de 2<sup>e</sup> classe, à Dunkerque ; Riddez, *idem*, de 3<sup>me</sup> classe, à Hazebrouck ; Parent, *idem*, de 1<sup>re</sup> classe à Valenciennes.

## SERVICE DES CIRCONSCRIPTIONS.

*Arrondissement de Lille.* — MM. Bar, *agent-voyer cantonal, de 1<sup>re</sup> classe*, à Lille ; Bodvin, *idem*, de 2<sup>e</sup> classe, à Lille ; Collart, *idem*, de 2<sup>e</sup> classe, à Tourcoing ; Nory, *idem*, de 5<sup>e</sup> classe, à Seclin ; Deschodt, *id.* de 3<sup>e</sup> classe, à Marquillies ; Langelé, *idem*,

de 3<sup>e</sup> classe, à Quesnoy-sur-Deûle; Maranjon, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Pont-à-Marcq; Cloëz, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Cysoing.

*Arrondissement d'Avesnes.* — MM. Delasalle, agent-voyer cantonal, de 1<sup>re</sup> classe, au Quesnoy; Siron, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Trélon; Ansieaux, idem de 3<sup>e</sup> classe, à Maubeuge; Devred, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Bavai; Delille, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Berlaimont; Renaux, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Landrecies; Pruvot, idem, de 5<sup>e</sup> classe, à Solre-le-Château; Lecoutre, id., de 5<sup>e</sup> classe, à Avesnes.

*Arrondissement de Cambrai.* — MM. Delhaye, agent-voyer cantonal de 1<sup>re</sup> classe, au Câteau; Bouvier, idem, de 1<sup>re</sup> classe, à Cambrai; Vasseur, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Solesmes; Codvelle, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Clary; Gillot, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Carnières; Sénéchal, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Cambrai; Willaëys, idem, de 5<sup>e</sup> classe, à Marcoing.

*Arrondissement de Douai.* — MM. Lefèvre-Mallet, agent voyer, cantonal de 1<sup>re</sup> classe, à Douai; Guilbert, idem, de 3<sup>re</sup> classe, à Marchiennes; Pilate, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Douai; Coplo, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Arleux.

*Arrondissement de Dunkerque.* — MM. Neckebaert, agent-voyer cantonal, de 2<sup>e</sup> classe, à Dunkerque; Lemort, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Bergues; Degravier, idem, de 1<sup>re</sup> classe, à Bourbourg; Nissen, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Hondschoote; Leroy (Albert), idem, de 5<sup>e</sup> classe, à Wormhoudt.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* — MM. Meurant, agent-voyer cantonal de 1<sup>re</sup> classe, à Bailleul; Décoopman, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Hazebrouck; Petit,, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Cassel; Quarré, idem, de 5<sup>e</sup> classe, à Merville; Saguez, idem, de 4<sup>e</sup> classe à Steenvoorde.

*Arrondissement de Valenciennes.* — MM. Garbe, agent-voyer cantonal de 2<sup>e</sup> classe, à Valenciennes; Délion, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Denain; Guillaume, idem, de 5<sup>e</sup> classe, à Condé; Guilmain, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Bouchain, Delerue, idem, de 5<sup>e</sup> classe, à Saint-Amand.

### **Commission départementale des bâtiments civils.**

Par arrêté du 6 janvier 1853, M. le Préfet a organisé la Commission départementale des bâtiments civils. Cette commission est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi



que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

*Membres de la Commission.* — MM. le Préfet, *président*; Masquelez, O \*, ingénieur en chef, directeur de l'Institut industriel, *vice-président*; Marteau, architecte du département, *secrétaire*; Kuhlmann, C \*, ancien membre du Conseil général; Vandenberg, architecte, à Lille; Mourcou, idem, idem; Bernot, ancien directeur de l'école des arts industriels et des mines, à Lille; Devaux, \*, chef de la division des travaux publics de la Préfecture; Druetz, \*, chef de division honoraire de la Préfecture, de Baralle, architecte départemental et diocésain, à Cambrai; Dubrulle, architecte du département et de la cour d'appel, à Douai; Leroy, agent-voyer en chef du département, à Lille; Contamine, architecte, à Lille; Sauvage, idem; Leblanc, architecte, à Tourcoing; Sproit, architecte, à Lille.

#### ARCHITECTES DÉPARTEMENTAUX D'ARRONDISSEMENT.

*Arrondissement de Lille*, M. Marteau; — *de Dunkerque*, M. Vanmoë; — *d'Hazebrouck*, E. Vandebulcke; — *de Cambrai*, M. de Baralle; — *d'Avesnes*, M. Fiévet; — *de Douai*, M. Dubrulle; — *de Valenciennes*, M. Dautel.

---

## SERVICES DE SANTÉ.

### Epidémies.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques, sont :

MM. Lemaire, à Dunkerque ; Decool, à Hazebrouck ; Pilat, ✱, à Lille ; A. Delbarre, à Cambrai ; Contesse, à Etrœungt ; Bagneris fils, à Douai ; Manouvriez, fils, à Valenciennes.

### Conseils d'hygiène publique et de salubrité.

Les conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du Préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, chargé du pouvoir exécutif, en date du 18 décembre 1848. Ces comités remplacent les conseils de salubrité précédemment établis.

#### CONSEIL CENTRAL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, ✱, *président* ; Meurcin, ✱ ✠, pharmacien, *vice-président* ; Pilat, ✱, docteur en médecine, *secrétaire-général* ; Cazeneuve, O ✱, doyen de la Faculté de médecine ; Garreau, ✱, professeur à la Faculté de médecine ; Charles, médecin-vétérinaire ; Joire, docteur en médecine ; Violette, ✱, doyen de la Faculté des Sciences ; Delezenne, pharmacien ; L. Faucher, ✱, ingénieur en chef des poudres et salpêtres ; Wintrebert, docteur en médecine ; Pollet, médecin-vétérinaire ; Kuhlmann fils, ✱, chimiste ; Hallez, docteur en médecine ; Masquelez, O ✱, ingénieur en chef des travaux de la ville ; de Norguet, secrétaire du Comice agricole.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *président* ; Deswartes, docteur en médecine, Lemaire, docteur en médecine, *vice-président* ; Goube d'Anzin, ex-pharmacien à Rosendaël ; Vaneste, pharmacien ; Duriau, docteur en médecine ; Blanckaert, docteur en médecine ; Dessurne, ancien élève de l'École polytechnique ; Coolen, médecin vétérinaire ; Dieu, directeur du service sanitaire ; Vanmoé, architecte départemental ; Géry Dantu, maire de Steene.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président* ; Prevost fils, docteur en méde-

cine, *vice-président* ; De Baecker, pharmacien, *secrétaire* ; le docteur Binault, à Merville ; Fiévé, pharmacien, à Estaires ; Decool, docteur en médecine, idem ; Snyders, pharmacien, à Hazebrouck ; Lesage, pharmacien à Bailleul ; Delbecq, docteur en médecine, à Estaires ; Vandenbulcke, architecte départemental.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président* ; A. Boileux, pharmacien, *vice-président* ; Poreaux, pharmacien, *secrétaire* ; Delbarre fils, docteur en médecine ; Timal, idem ; Brunelle, idem ; La Rivière, idem ; de Baralle, architecte ; Ronnelle, architecte ; Arduin, pharmacien ; Alfred Bertrand, ingénieur civil à Cambrai, Bernard Auguste, à Aubencheul-au-Bac, Boucly, docteur en médecine.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président* ; Lubin, docteur en médecine, à Avesnes ; Mora, idem, à Fourmies ; Lebas, idem, à Landrecies ; Herbecq, officier de santé, à Avesnes ; Demazure, docteur, à Doullers ; Flament, filateur, à Avesnelles ; Lemoine, pharmacien, à Avesnes ; Mariscal, ancien pharmacien, à Doullers ; Camille Raux, pharmacien, à Avesnes ; Despaigne, vétérinaire, à Avesnes ; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château ; Pierre Lemaire, agriculteur à Gognies-Chaussée.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le sous-préfet, *président* ; Lemaire, propriétaire ; *vice-président* ; Vasse aîné, \*, ancien professeur de sciences au lycée ; Leonardi, docteur en médecine ; Delplanque, vétérinaire ; Faucheux, docteur en médecine ; Frey, pharmacien ; Gruson, \*, ingénieur des ponts-et-chaussées ; Paix, chimiste ; Trannin, agronome, fabricant de sucre, maire de Lambres ; Ouradou, \*, docteur en médecine ; Sockeel, idem. ; Watelle, fils, idem.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président* ; Marbotin, \*, docteur en médecine, *vice-président* ; Margerin, docteur en médecine, *secrétaire* ; Manouvriez, \*, docteur en médecine ; Boudousquié, \*, ex-ingénieur en chef des mines ; Boca, fabricant d'huiles ; Dutemple, ancien fabricant de sucre ; Lecerf, et Devémy, docteurs en médecine ; Honnis et Persignat, pharmaciens ; Canu, architecte ; Huart, vétérinaire.

### Commissions cantonales d'hygiène publique.

Un arrêté de M. le Préfet, du 15 novembre 1850, porte que les comités cantonaux de salubrité, institués par l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1848, formeront à l'avenir les commissions cantonales d'hygiène publique.

### Inspection de la salubrité.

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'inspection de la salubrité publique dans le département. Ce service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

*Inspecteur de la salubrité* : M. Meurein, ✱ ✠, chimiste, membre du conseil central d'hygiène du département, à Lille.

### Commission d'assainissement des logements insalubres de la ville de Lille.

MM. le maire de Lille, *Président*; le comte de Melun, *Vice-Président honoraire*.

*1<sup>re</sup> Section* : MM. V. Meurein ✱ ✠, inspecteur de la salubrité; *Président*, J. Dutilleul, architecte; Masquelez, O ✱, ingénieur en chef, Deleplanque, propriétaire; Henry, docteur en médecine; A. Charles, vétérinaire. — *Secrétaire*, M. Lestienne, architecte.

*2<sup>e</sup> Section* : MM. D. Sauvage, architecte, *Président*, Bécourt, médecin, Deperne-Meurisse, ancien entrepreneur; Ozenfant-Scrive; J. Decroix, avocat; Noé, ancien entrepreneur. — *Secrétaire*, M. Bouchée, conseiller municipal.

*3<sup>e</sup> Section* : MM. Mourcou, architecte, *Président*; Morelle ✱, docteur en médecine; Alhant, conseiller municipal; Langangne, conducteur des Ponts-et-chaussées en retraite; Duquenne, propriétaire. — *Secrétaire*, M. Laurence, entrepreneur.

*Service* : M. Nogier, inspecteur-secrétaire; MM. Sauvage et Alberty, employés.

### Police de la pharmacie.

Un décret du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Les membres ci-après désignés des conseils d'hygiène et de salubrité, sont chargés de ce service :

*Arrondissement de Lille.* MM. Joire ✱, docteur en médecine; Garreau ✱, docteur en médecine, professeur de pharmacie et de toxicologie à la même école; Meurein, ✱, pharmacien, à Lille.

*Arrondissement de Dunkerque.* MM. Duriau, docteur en médecine, à Dunkerque; Vaneste, pharmacien, idem; Goube d'Anzin, ancien pharmacien à Rosendaël.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* MM. Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck; Debaecker, pharmacien, à Hazebrouck; Pascalin, docteur en médecine à Estaires.

*Arrondissement de Cambrai.* MM. Timal, docteur en médecine, à Cambrai; Poreau, pharmacien, idem; Boileux, idem.

*Arrondissement d'Avesnes.* MM. Lubin, docteur en médecine à Avesnes; Lemoine, pharmacien, à Avesnes, Lamelin, pharmacien à Solre-le-Château.

*Arrondissement de Douai.* MM. Vasse, ✱, chimiste à Douai; Lemaire, ancien pharmacien, id.; Frey, pharmacien à Douai.

*Arrondissement de Valenciennes.* MM. Lecerf, docteur en médecine; Honnis, pharmacien à Valenciennes; Devemy, Docteur en médecine à Valenciennes.

### Police sanitaire des ports.

Une décision ministérielle du 5 août 1872 a réglé sur de nouvelles bases les dispositions relatives à la police sanitaire des ports.

#### COMMISSION SANITAIRE DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Dunkerque, le directeur de la santé, le chef de bataillon du génie, le commissaire chef du service maritime, l'ingénieur en chef, le directeur des douanes; G. Beck et Quentin Lemaire, membres du Conseil municipal de Dunkerque; Zozine Choquet et Joseph Vancauwemberghe, membres de la Chambre de commerce de Dunkerque; le docteur Deswarte, membre du Conseil d'hygiène de Dunkerque.

*Agents sanitaires institués en vertu de la décision ministérielle*

du 5 août 1872: MM. Sauvage, capitaine des douanes, à Dunkerque; Lenoir, Bulteel, Fichaux, lieutenants de douanes à Dunkerque; Couture, idem, à Gravelines.

### Vaccins.

#### COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *président*; Cleenewerck de Crayencourt, ✱ ✚, ex-vice-président du Conseil de Préfecture, *vice-président*; le maire de Lille, les vice-présidents des commissions administratives des hospices et du bureau de bienfaisance de Lille; le curé de Saint-Michel; Ollier, pasteur protestant; Pilat, ✱, docteur en médecine; Wannebrouck, ✱, docteur en médecine; Hallez, docteur en médecine; Cazeneuve, O ✱, idem; Rey, idem, *secrétaire et conservateur du dépôt de vaccin*.

#### COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Dunkerque; le vice-président du bureau de bienfaisance de Dunkerque; Lemaire, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité*.

#### COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président*; Lespagnol, membre du Conseil d'arrondissement; le maire d'Hazebrouck; Salomé, doyen-curé d'Hazebrouck; Decool, docteur en médecine à Hazebrouck; Prévost fils, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité*.

#### COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Cambrai; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai; Bernard, Auguste, à Aubencheul-au-Bac; Hannois, docteur en médecine; Lorquin, idem; Delbarre, médecin des épidémies; Timal, docteur en médecine, *secrétaire du Comité*.

#### COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire d'Avesnes; Mortier, doyen-curé à Avesnes; Lubin, docteur en médecine, *secrétaire du Comité*, à Avesnes.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le sous-préfet, *président*; Josson, conseiller d'arrondissement; le maire de Douai: le vice-président du bureau de bienfaisance de Douai; Faucheux, docteur en médecine; l'abbé Dayez, doyen de Saint-Pierre; Wattelle fils, docteur en médecine; Léonardi, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité*.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Valenciennes; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance; Marbotin, ✱, docteur en médecine à Valenciennes; Manouvriez, ✱, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité*.

**Eaux et Boues de Saint-Amand.**

L'établissement des eaux et boues de Saint-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 16 de Tournai.

Cet établissement possède quatre sources: La Fontaine-Bouillon, le Pavillon-Ruiné, la Petite-Fontaine et la Fontaine de l'Évêque d'Arras. La température des eaux et des boues est de 20 à 24 degrés Réaumur.

Les thermes de Saint-Amand sont concédés à M. Prévost, et ont reçu des améliorations notables, tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement.

*Inspecteur de l'établissement*, M. Marbotin, ✱, docteur en médecine à Valenciennes.

*Service médical.* — M. le docteur Isnard, ✱, à Saint-Amand.

## PRISONS.

Les prisons civiles existant dans le département du Nord sont au nombre de neuf, savoir : une maison de justice à Douai, près la Cour d'Assises : six maisons d'arrêt : à Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle, une maison centrale de détention à Loos (voyez ci-après) pour les individus condamnés à la réclusion et à plus d'un an d'emprisonnement, et une maison correctionnelle départementale, aussi à Loos.

Par les soins de l'administration, des Frères de l'Institut de Saint-Joseph ont été placés dans la prison de Lille.

### Prisons départementales.

*Directeur*, M. Le Gouest, directeur de la maison centrale de Loos.

### Commission des Prisons.

Aux termes de l'ordonnance du 9 avril 1846, le premier président et le procureur-général dans les villes où siège une Cour d'appel, et, dans les autres villes, le président du tribunal et le procureur de la République sont de droit membres des commissions des prisons.

Nous donnons ci-après les noms des membres électifs de ces commissions.

**DUNKERQUE.** MM. le Sous-Préfet, *président* ; Dessurne, *vice-président* ; de Maindreville, président du tribunal ; Pelletreau, procureur de la République ; Deblock, avocat ; Lucas, juge ; Schadet, avocat ; Lefebvre, avocat, *secrétaire*.

**HAZEBROUCK.** MM. le Sous-Préfet, *président* ; Lespagnol, \*, président du tribunal, *vice-président* ; le maire d'Hazebrouck ; Ruysen, Bloeme, Salomé, doyen-curé ; Quenson de la Hennerie, juge ; le Procureur de la République ; Scossa, avocat.

**LILLE.** MM. le Préfet, *président* ; N... , *vice-président* ; Soins-Werquin ; Bommart ; L. Rouzé, licencié en droit ; Auguste Scrive ; l'abbé Dannel, Gentil, juge au Tribunal civil.

**CAMBRAI.** MM. le Sous-Préfet, *président* ; de Liénard, *vice-président* ; Renard, juge honoraire ; Vallée, vicaire-général ; Wallerand, \*, manufacturier ; Tamboise, juge-de-paix ; Bonnel, juge d'instruction.



AVESNES. MM. le Sous-Préfet, *président*; Caplain; Guillemain, Pasqual, Legrand, Manesse, Pillion.

DOUAI. MM. le Sous-Préfet, *président*; Hardouin, conseiller à la Cour d'appel, *vice-président*; Desmarests, propriétaire, *trésorier*; Waternau, propriétaire, *secrétaire*; Legentil, propriétaire; Hanotte; Delannoy-Amblard; Hattu, avocat.

VALENCIENNES. MM. le Sous-Préfet, *président*; Bultot, juge, *vice-président*; Courtin, juge suppléant; Guillemart, juge; Sabès, juge-de-paix; Lecerf, docteur en médecine; Lemaître.

#### Médecins des prisons.

Douai (maison de justice). MM. Maugin et Watelle; Dunkerque, M. Lemaire; Hazebrouck, M. Decool; Lille (maison d'arrêt et de correction), M. Folet; Cambrai, M. Dazin et M. Ronnaux (*adjoint*); Avesnes, M. Herbecq; Valenciennes, M. Manouvriez, fils.

#### Aumôniers des prisons.

Douai, M. Delegorge; Dunkerque, M. Jourdin; Hazebrouck, M. Pilyser; Lille, M. Sterskeman; Cambrai, M. Fauvet; Avesnes, M. Schmitz; Valenciennes, M. Basquin.

#### Maison centrale de détention de Loos.

##### COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA MAISON CENTRALE.

Conformément aux dispositions d'une ordonnance en date du 5 novembre 1847, une commission de surveillance est établie près de la maison centrale. Elle est composée du Préfet, président, du premier président de la cour d'Appel, du procureur-général, du président du Tribunal civil de Lille, du procureur de la République, de deux membres du Conseil général, de deux membres du Conseil d'arrondissement et du maire de Loos.

Cette commission, qui s'assemble au moins une fois par mois, donne son avis sur l'instruction morale, religieuse et élémentaire des détenus, au nombre de 1,500; sur l'état sanitaire de la maison; sur l'exercice de la justice disciplinaire; sur les clauses des cahiers des charges des entreprises en cas de renouvellement; sur les tarifs de la main-d'œuvre; enfin sur les améliorations dont le régime et la police de la maison paraissent susceptibles.

Les membres amovibles de la commission nommée par M. le Ministre de l'Intérieur, sont :

MM. Kuhlmann (G ✱), Billon, ✱, maire de Loos.

*Administration.* — MM. Le Gouest, *directeur*; Vigneron, N....., *inspecteurs*; Naret, *comptable*; Hamart, *greffier*;

Billon, \*, docteur en médecine; Pruvost, médecin; Dewailly, pharmacien; Dominicus, aumonier; Lebrat, Pasteur protestant; N..., instituteur; Bordier, Canquoïn, Brandstetter; Chauvière, commis aux écritures; Lemaire, gardien-chef; M. Marteau, architecte; quatre premiers gardiens et quarante et un gardiens ordinaires sont chargés de la surveillance.

#### **Colonie agricole de Saint-Bernard, à Loos.**

Cet établissement reçoit pour leur donner une éducation morale, primaire et professionnelle les jeunes détenus envoyés en correction. Sa population moyenne est de 375.

*Administrateurs.* MM. Bondy, directeur; Souriaux, économiste; Roussel, greffier-comptable; Pelabon, aumonier; Vuillin, teneur de livres; Guilloux, instituteur; Piédoz, commis aux écritures, Toulze, gardien-chef.

*Commission de surveillance.* MM. Soins, conseiller général, président; Chombart, idem; de Valroger, vice-président du Tribunal civil de Lille; de Praneuf, conseiller de Préfecture; le chanoine Dannel, doyen de St-André, à Lille.

#### **Monastère du Bon-Pasteur.**

*Établissement d'éducation correctionnelle pour les filles.*

Cette œuvre a pour but l'amélioration morale et religieuse des femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les années de surveillance qu'elles ont à subir.

Le nombre des détenues est d'environ 200 par an.

#### **Société de patronage des jeunes libérés.**

*Comité central de Lille.* Mgr. le Cardinal Archevêque de Cambrai (O. \*), président; M. Soins, vice-président; MM. le président de la Cour d'appel de Douai, le Procureur général, le Préfet du département, le Président du Tribunal civil de Lille, le Procureur de la République, de Valroger, vice-président du Tribunal civil de Lille, le Maire de Lille, le Président du Comice agricole, A. de Praneuf, conseiller de Préfecture; Deleporte-Bayard, conseiller général; Chombart, maire d'Herlies, conseiller général; Houdoy, directeur d'assurance à Lille; Potié, propriétaire à Haubourdin; Aug. Scribe, propriétaire à Lille; Bardy, directeur de la colonie de St-Bernard; le chanoine Dannel, curé-doyen de St-André, à Lille; Lecocq, doyen-curé de Saint-Sauveur, à Lille; Duriez, curé de la paroisse Ste-Catherine, à Lille; le chanoine Lasne, curé-doyen de St-Maurice, à Lille, Simon, curé-doyen à Tourcoing; Charrier, chef de division à la préfecture.

## ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 6 de la loi du 5 mai 1855, le nombre des membres du Conseil municipal est déterminé par l'importance de la population. Il est de :

10 membres dans les communes de :		500 habitants,
12	—	501 à 1,500,
16	—	1,501 à 2,500,
21	—	2,501 à 3,500,
23	—	3,501 à 10,000,
27	—	10,001 à 30,000,
30	—	30,001 à 40,000,
32	—	40,001 à 50,000,
34	—	50,001 à 60,000,
36	—	60,001 et au-dessus.

Les Conseils municipaux se réunissent quatre fois par an au commencement des mois de février, mai, août et novembre. Chaque session peut durer 10 jours. Le Maire préside le Conseil municipal; en cas d'absence ou d'empêchement, l'adjoint le remplace. Un Conseil municipal ne peut valablement délibérer, s'il n'y a au moins la moitié des membres présents.

Aux termes de la loi du 12 août 1876, les maires et adjoints sont nommés par le Président de la République dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton; dans les autres communes ils sont nommés par le Conseil municipal.

Les maires et adjoints doivent être âgés de 25 ans accomplis, membres du Conseil municipal ou électeurs dans la commune.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département.

### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Maire*, M. E. Lebleu, O. \* (☉ 1).

*Adjoints*, MM. Terquem \*, Fichaux et Duriau.

*Conseil municipal*, MM. Alf. Petyt, Ch. Collet, Coquelle-Gourdin, Fichaux, E. Lebleu, Lefebvre, Deloince, Woutermaertens, P. Terquem, F. Duriau, Vancauwemberghe-Bellenger, Crujeot, Ricquer-Debadts, Belle, Grysez, Verleye, Detraux, Sergent, Van-

cauwemberghe-Lemaire, Decoster, Th. Foort, Herbart, Schadet, Alibert, Charpentier, Bossaert-Tresca. — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. Chambelant — *Receveur municipal*, M. Gardet.

BERGUES. — *Maire*, N...

*Adjoints*, MM. E. Beirnaert et Meneboo.

*Conseil municipal*, MM. Cieren, Dehaese, Dejumné, Carpentier, Vandenbroucke, Vandroy, Goutier, Chocqueel, Dekester, De Baecque, Demeunynck, Dekyndt, Dael, Bollaert, Meneboo, Dequeker, Debaecker, Lefebvre, E. Beirnaert, Dupuy, Isaert, Claeys, Vangraefscheppe. — *Secrétaire de la mairie*, M. Braets. — *Receveur municipal*, M. Deconinck.

GRAVELINES. — *Maire*, M. Demarle-Fétel.

*Adjoints*, MM. Voituriez et Leurette.

*Conseil municipal*, MM. Demarle, Leurette, Voituriez, Jannin-Annicotte, Trollé-Levert, Salomé, Buttez-Laudes, Verbrugge, Gellé-Dezeustre, Declercq-Buttez, Torris, Engrand, Hannequin-Darnet, Merlen-Carney, Carru-Butez, Anquez, Daullé-Martel, Daullé-Lambert, Merlen, Leprêtre, Demarthes, Legoulon. — *Secrétaire de la mairie*, M. Bellon. — *Receveur municipal*, M. Lecointe.

#### ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

HAZEBROUCK. — *Maire*, M. Massiet du Biest, sénateur.

*Adjoints*, MM. Carlier et Bernast.

*Conseil municipal*, MM. Massiet du Biest, Bernast, Plancke, Cailliau, Vandamme, Derégnaucourt, de Capol, Carlies, Legrand, Laporte, Leleu, Huyghe, Delbecq, Denys, Demey, Vandamme, Dausse, Goidin, François, Bourel, Omaere. — *Secrétaire de la mairie*, M. Corsin. — *Receveur municipal*, M. Andries.

BAILLEUL. — *Maire*, M. Lotthé.

*Adjoints*, MM. Vernière et Van Merris.

*Conseil municipal*, MM. H. Flahaut, Perrier, Bieswal, Venière, Delalleau, J. de Cousse-maker, Hié, M. de Cousse-maker, Behaghel, Hopsomer, Gourmez, Herry, Devos, Leroy, Dufour, Vanuxem, V. Flahaut, Pruvost, Lebleu, Delcour, H. de Cousse-maker, Lotthé, Dumez, Behaghel, Liefoghe, P., Lesage, Liefoghe, Th. — *Secrétaire de la mairie*, M. Declercq. — *Receveur municipal*, M. Hopsomer.

CASSEL. — *Maire*, M. Desmyttère, ✱.

*Adjoints*, MM. Dehandschewercker et Vantroyen.

*Conseil municipal*, MM. Desmyttère, ✱, Vantroyen, Windrit, Dehandschewercker, Vanbever, Becuwe, Martin, Bosquillon de

Jenlis, Paresys, Marant, Smergghe, Grondel, Delabaere, Leroy, Vernimmen, Chevalier, Dequidt, Crinquette, Laporte. — *Secrétaire de la mairie*, M. Pastoors. — *Receveur municipal*, M. Decousser.

ESTAIREs. — *Maire*, M. Degruson, adjoint, faisant fonctions de maire.

*Adjoints*, MM. Fénart et Singer.

*Conseil municipal*, MM. Dupont, Delbecq, Blanquart, Duprez, Lerouge, Deroullers, Dethoor, Gamelin, Salomé, Durez, Hernu, Degruson, Hennion, Degroote, Gruson, Fénart, Watine, Patinier, Logez, J.-B. Taffin, Singer, Rohart. — *Secrétaire de la mairie*, M. Bertein. — *Receveur municipal*, M. Bossu.

MERVILLE. — *Maire*, M. Bouilliez.

*Adjoints*, MM. Delassus et Grillet.


*Conseil municipal*, MM. Pruvost, Duhamel, Deroo, Lefebvre, Delebarre, Arnould, Bourel, Roussel, Bouilliez, Traisnel, Legrand, Dambaine, Degruson, Fatou, Ducatez, Delassus, Pottier, Ernout, Grillet, Orphée Variscotte, Duquenne, Oscar Variscotte, Potié. — *Secrétaire de la mairie*, M. Leroy. — *Receveur municipal*, M. Bacrot.


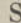
STEENVOORDE. — *Maire*, M. Dufour.


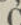
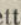
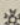

*Adjoints*, MM. Outters et Verbèke.

*Conseil municipal*, MM. Demey, Lardeur, Samsoen, Cappelaere, Mortier, Meaux, Serlooten, Dufour, Beck, Vasseur, Demey, Dejonghe, Parmentier, Ternynck, Outters, Verbèke, Ducourant, Snyders, Vanheegher, Bariseel, Neuwe. *Secrétaire de la mairie*, M. Dejonghe. — *Receveur municipal*, M. Buns.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE.

LILLE. — *Maire*, M. Jules Dutilleul  A, sénateur.

*Adjoints*, MM. Rigaut  A, J. Delécaille, Mercier, Géry Legrand, Meurein, , Schneider-Bouchez.

*Conseil municipal*, MM. Alhant, Baggio, Bouchée, Brame, Cannissié, Casati, Catel-Béghin, , Charles, Corenwinder, (O. ) , Crépy, Decroix, Delebart-Mallet, Delécaille, J.-B. Desbonnet, Ed. Desbonnets, Descat, Deschamps, Dutilleul, Gavelle, Laurence, Géry Legrand, Mariage, Mercier, Meurein, Olivier, Rigaut, Rochart, Schneider-Bouchez, Soins, Verly, , Viollette, . — *Secrétaire général de la mairie*, M. Toffart A.  — *Receveur municipal*, M. F. Leclercq.

ARMENTIÈRES. — *Maire*, M. Mahieu

*Adjoint*, MM. Vermeulen et docteur Dubar.

*Conseil municipal*, MM. Villard, A. Mahieu fils, Tahon-Fauvel, Decherf, Miellez, Becquart, Lacherez-Dewilde, Lebleu, Vermeulen, Chas, Wanin, Théry, Hacot, Potel, Fontaine, Fremaux, Théry, Duriez, Dubar, Debosque-Bonte, Delecaille, Breuvart Alfred, Deren Félix, Cary André, Dansette Henri, Alfred Dutilleul, Lambert, Léopold, Victor Charvet fils. — *Secrétaire de la mairie*, M. C. Fremaux. — *Receveur municipal*, M. J. Cerf.

COMINES. — *Maire*, M. Lauwick Van Elslande.

*Adjoint*, MM. Meurillon et Hassebroucq.

*Conseil municipal*, MM. Lauwick-Van Elslande, L. Desprez, Flayelle, Lesaffre, Roussel, Hassebroucq, Montaigne, Cardon, Ducatteau, Capelle, Goeman, Meurillon, Grimonpont, Lambin, Bourlet, Lecomte de Wulf, Gondrexon, Hassebroucq, C. Desprez, Pollet, Salembié, Carissimo. — *Secrétaire de la mairie*, M. Paul Desprez. — *Receveur municipal*, M. Delobel.

ROUBAIX. — *Maire*, M. Ch. Daudet, A ☉, ✚.

*Adjoint*, MM. N. . . . , N. . . .

*Conseil municipal*, MM. Achille Screpel, Famechon, Quint, Deleporte-Bayart, Godefroy, Daudet, Allart, Barbotin, Labbe-Copin, Flipo, Hazebrouck, Ryo, Thérin, Leloire, Bourgois, Legrand, Foveau, Morel, ✚, Richard, Dumortier-Cuignet, Delétoile, Funck, Willem, Vaissier, Renaux, Louis Watine-Wattinne, ✚, Ch. Bonne, Caudrelier, Debuisne, Spel, Vienne, Tiberghien. — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. Marselhan. — *Receveur municipal*, M. Salembier. — *Directeur des travaux municipaux*, M. Mayer, ingénieur des ponts et chaussées.

TOURCOING. — *Maire*, N. . . .

*Adjoint*, MM. Debuchy, 1<sup>er</sup> *adjoint*, faisant fonctions de maire, Dervaux, G. Desurmont et Seynave, conseillers municipaux délégués, faisant fonctions d'adjoints.

*Conseil municipal*, MM. Gaspard Desurmont, Debuchy, Seynave-Debuigne, Six, Duprez-Lepers, Dervaux-Wetzel, J. Desurmont, Montagne, Vandebœulque, Devémy, Honoré-Dumortier, Varrasse, A. Destombes, Leblan, ✚, Scalabre, Lorthiois, Jourdain, Lefebvre, Taffin, P. Destombes, Demaré, Pollet-Hassebroucq, Pollet-Duriez, Lamourette, Flipo, ✚, Leloir, Marafin, Tribouillet, F. Dervaux, N. N. . . . — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. O. Devaux. — *Receveur municipal*, M. Bulté.

SECLIN. — *Maire*, M. L. Desmazières.

*Adjoint*, MM. Pinte, Desurmont Edouard.

*Conseil municipal*, MM. Houzé, Dujardin, Hippolyte Chevalier, Desmazières, Desurmont, Lepoivre, Lauwick, Desmons, Duriez, Guillemaud, Dujardin, Florent, Pinte, Costemend, Vasseur, Demeestère, Delattre, Collette, Cormorant, Gruson, Dupire, Labbe. — *Secré-*

taire de la mairie, M. Hue-Delacourt. — *Receveur municipal*, M. de Beauvais.

#### ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI. — *Maire*, M. Renard, Louis.

*Adjoints*, MM. Savary, Charles-Henri-Dieudonné, Brunel-Pamart, Jules-Aimé-Alfred.

*Conseil municipal*, MM. Dutemple, J. Danquigny, Cambay, Cirier, Lancelle, Danquigny-Mallet, Delcroix, Ronnelle, Dubois, Lallement, Bertrand, Maroniez, Doyen, Lantoine, Dazin, Boileux, Saland, Cornaille, Galland, Bautista, Timal, Brunelle-Pierson, Ramette. — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. Dhaussy. — *Receveur municipal*, M. Delattre.

CATEAU. — *Maire*, M. Loze.

*Adjoints*, MM. Basquin et Ponsin.

*Conseil municipal*, MM. Basquin, Blangille, Fiévet, Hallette, Seydoux, \*, I. ☉, †. Lozé, Collery-Colmant, Ponsin, Chantreuil-Boitot, Cottiau-Fiévet, Bauduin, Bracq-Blondeau, Robert-Ledieu, Crimon, Regnaudin-Cousin, Lefebvre-Delvallée, Lempereur, Maréchal-Fleury, Picard, Camus, Sartiaux, Jacqz-Cousin, Mouton. — *Secrétaire de la Mairie*, M. Dubois. — *Receveur municipal*, M. France.

#### ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. — *Maire*, M. Herbecq.

*Adjoints*, MM. Aubry et Manesse.

*Conseil municipal*, MM. Liézar, Manessc, Lécohier, Clavon, Herbecq, Mariscal, Canquelain, Guillemain, Piérart, Aubry, Lemoine, Pillion, Legrand, Hamont, Druart Dubois, Renotte, Baudoux, Kunevl, Neuillies, Herbecq, Stou, Martin. — *Secrétaire de la mairie*, M. Lemire. — *Receveur municipal*, M. Pinchart.

MAUBEUGE. — *Maire*, M. Horrie.

*Adjoints*, MM. Herbecq, Pechmarty.

*Conseil municipal*, MM. Givet, Dubois, Delgorge, Bras-seur, Decaussenne, Dufranne, Duvivier, Walrand, Laloux, Michaux, Autier, Neuilly, Blondeaux, Warnotte, Pechemarty, Pesant, Herbecq, Horrie, Colart, Berteau, Laurent, François, Mahy-Brichart, Mahy E., Bauduin. — *Secrétaire de la mairie*, M. Cobert. — *Receveur municipal*, M. Lengrand.

#### ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Maire*, M. Merlin, A. ☉, sénateur.

*Adjoints*, MM. Hanotte, \* et Maugin.

*Conseil municipal*, MM. Mention, Corne, Maugin, Hayez, Boulé, Evrard, Mellez, Watelle, Hanotte, ✱, Merlin, A. ☉, Farez, Clavon, Lebanneur, Fabre, A. ☉, Giroud, ✱, Paix, Pochez, Courdaveaux, ✱, Groult, Rossignol, Picot, Demont, Martinval, François-Bertelle, Courtecuisse, Saphore. — *Secrétaire général de la mairie*, Fonrobert. — *Receveur municipal*, M. Parsy.

ORCHIES. — *Maire*, M. Sturme.

*Adjoints*, MM. Dufossé et Coëz.

*Conseil municipal*, MM. Henno-Herbo, Lespagnol, Dhainaut, Sturme, Rémy, Deltombe, Tréhout, Naveau-Deregnacourt, Dufossé, Couplet, Désespringalle, Coëz, Leper, Carlier, Broutin. — *Secrétaire de la mairie*, M. Delegrange. — *Receveur municipal*, M. Guilbert.

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES. — *Maire*, M. Bultot.

*Adjoints*, MM. Beauvois et Debaralle.

*Conseil municipal*, MM. Bultot, Sirot-Wagret, Girard, Persignat, Beauvois, Rousseau, Devillers, Vallez, Doutriaux, Leduc, Debaralle, Boucher, Dècle, Podevin, Cheval, Lemaitre, Vincent, Renotte, Debrabant, Lestoille, Babonaux, Canu, Robert, N. . N. . — *Secrétaire de la mairie*, M. Victor Patou. — *Receveur municipal*, M. Caffiaux.

CONDÉ. — *Maire*, M. Castiau.

*Adjoints*, MM. Cousin et Abrassart.

*Conseil municipal*, MM. Pureur, Castiau, Cousin, Dervaux, Lefèvre, Abrassart, Heurteux, Mention, Longatte, Wattiau, Housez, Amand, Gostiaux, Martel, Fougny, Mascart, Démarez, Miroir, Sirez, Dubruille, Colbert. — *Secrétaire de la mairie*, M. Caille. — *Receveur municipal*, M. Petit.

SAINT-AMAND. — *Maire*, M. Bruneau-Flour.

*Adjoints*, MM. Julien et Davaine.

*Conseil municipal*, MM. Sirot, Mauroy, Carlier, Trenchant, Bouillaux, Haudegand, Copin, Doutriaux, Raviart, Spelle, Larière, Julien, Remy, Bertèche, Baudet, Dufлот, Bruneau, Dorchies, Herbert, Basiez, Boutelier, Davaine, Lecœuvre, Miroux, Caroul. *Secrétaire de la mairie*, M. Portet. — *Receveur municipal*, N. . .

Les noms des maires et adjoints de toutes les communes du département sont inscrits dans le tableau ci-après :



NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Abancourt...	C	Cambrai-O ..	Cambrai ....	Lesne, V ....	Lesne, F. ....	Bourdon.
Abscon .....	V	Bouchain....	Lourches....	Scribe .....	Boulangier, Fiévet	Dubocquet.
Aibes.....	A	Solre-le-Chât	Cousolre ...	Petit, D. ....	Désir .....	Dorchies.
Aix .....	D	Orchies.....	Orchies .....	Bouly .....	Masquelier....	Mucherie.
Allennes-lez-Mar.	L	Seclin .....	Seclin .....	Marchand....	Lhomme .....	Dechy.
Alnes.....	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Monier .....	Joly.....	Leroy.
Amfroipret ..	A	Bavai .....	Bavai .....	Carlier, A. ...	N.....	Cailliez.
Anhiers.....	D	Douai-Nord ..	Raches.....	Delmer .....	Coulmont .....	V. Raches.
Aniche.....	D	Douai-Sud...	Bureau .....	Fogt. ....	Landoux, Caron.	Lecocq.
Annappes....	L	Lannoy .....	Lille .....	Dutronquoy..	Meurisse .....	Delcroix.
Anneux .....	C	Marcoing....	Cambrai .....	Panien .....	Colar.....	Fauqueux.
Annœulin....	L	Seclin .....	Bureau .....	Parsy .....	Debarge, Leleu	Laurent, Allard.
Anor.....	A	Trélon .....	Id.....	Rousseau .....	Forlet, Delloue..	Crouzet.
Anstaing.....	L	Lannoy .....	Ascq .....	Delaoutre .....	Dufay.....	Valet.
Anzin.....	V	Valencien.-N.	Bureau .....	Jenart .....	Villain, Jouglet.	Delattre.
Arleux .....	D	Arleux .....	Id.....	Royer .....	Herbo .....	Vandepitte.
Armbouts-Cappel.	Dk	Bergues.....	Bergues .....	Dewaele .....	Pouchèle.....	Leys.
Armentières..	L	Armentières..	Bureau .....	Mahieu .....	Vermeulen, Dubar	Moreau.
Arnéke.....	H	Cassel .....	Id.....	Becquaert .....	Isaert.....	Beck.
Artres.....	V	Valencien.-S.	Id.....	D'Haussy .....	Deswatenne .....	Poulet.
Ascq .....	L	Lannoy .....	Id.....	Lamblin .....	Delerue .....	Dillies.
Assevent .....	A	Maubeuge....	Maubeuge....	Pissiau .....	Mousain .....	V. Boussois.
Attiches.....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Deneulin .....	Delebassé .....	Desmarescaux.
Aubenchaul-au-B.	C	Cambrai-O ..	Aubigny .....	Fontaine .....	Dhénin .....	V. Aubign., au-Bac
Auberchicourt...	D	Douai-Sud ..	Aniche .....	Buisset .....	Wagon .....	Samain.
Aubers.....	L	La Bassée ..	Fournes .....	Leroy .....	Cordonnier....	Macheraut.
Aubigny-au-Bac	D	Arleux .....	Bureau .....	Hannois .....	Dumont .....	Proye.
Aubry.....	V	Valencien.-N.	Anzin .....	Pouget .....	Lebrun .....	Collet.
Auby .....	D	Douai-O .....	Flers .....	Courtecuisse..	Facomprez.....	Marcotte.
Auchy .....	D	Orchies.....	Orchies .....	Simon .....	Dupire .....	Melot.
Audencourt..	C	Clary .....	Caudry .....	Nicolas, C .....	Martin .....	V. Inchy.
Audigny.....	A	Bavai .....	Bavai .....	Hennet .....	Jonart .....	V. Bavai.
Aulnoy.....	V	Valencien.-S.	Valenciennes.	G. Villain .....	Camez .....	Dervaux.
Aulnoye.....	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Carpeniier....	Colmant .....	N.....
Avelin .....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Des Rotours ..	Lecouffe .....	Barbieux.
Avesnelles ..	A	Avesnes-S....	Avesnes .....	Flament .....	Antoine Ulysse..	Deloffre.
Avesnes.....	A	Avesnes .....	Bureau .....	Herbecq .....	Aubry, Manesse.	Mortier.
Avesnes-le-Sec ..	V	Bouchain....	Bouchain .....	Bricout .....	Lanthiez .....	Linglin.
Avesnes-lez-Aub.	C	Carnières....	Bureau .....	Canonne .....	Lemaire, Vallez.	Joly.
Awoingt.....	C	Cambrai-Est..	Cambrai .....	Lesage .....	Tellier .....	Pinet.
Aymeries .....	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Mary .....	Bertrand .....	Samain.
Bachant .....	A	Id.....	Id.....	Déghilage .....	Bayard .....	Portier.
Bachy .....	L	Cysoing.....	Cysoing .....	Quique .....	Bleuzet .....	Wastin.
Bailleul .....	H	Bailleul .....	Bureau .....	Lothé .....	Venière, Van Merris..	Hamez, Coubronne Dannoot, Revel.

(1) Ce tableau, dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les recherches dans le tableau statistique par cantons, inséré ci-après, dans la seconde partie de l'Annuaire

N O M S			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	N O M S D E S		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Baisieux.....	L	Lannoy.....	Bureau.....	Carrez.....	Dubar.....	Bombart.
Baives.....	A	Trélon.....	Trélon.....	Pechoux.....	Bernard.....	Imbert.
Bambecque... Dk	Hondschoote.	Wormhoudt..	Wormhoudt..	Vaambockstael..	Yvoz.....	Debeer.
Banteux.....	C	Marcoing....	Masnières....	Crépin.....	Trocmet.....	Mascaux.
Bantigny....	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Foveau.....	Focquet.....	Ployart.
Bantouzelle..	C	Marcoing....	Masnières....	Millet-Bricout	Sombrin.....	Callens.
Bas-Lieu....	A	Avesnes-N....	Avesnes.....	Mercier.....	Dupont.....	V. Avesnes.
Baudegnies..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Caffiau.....	Frémaut.....	Trannoy.
Bauvin.....	L	Seclin.....	Bureau.....	Delecourt....	Lefort.....	Decottignies.
Bavai.....	A	Bavai.....	Id.....	Moutier.....	Darche.....	Libert.
Bavinckhove.	H	Cassel.....	Cassel.....	Vandenbilcke	Pierens.....	Boddaert.
Basuel.....	C	Le Câteau...	Le Câteau...	Goffart.....	Herlemont..	Desilve.
Beaucamps...	L	Haubourdin..	Fournes.....	Prémecque..	Caignet.....	Delfortrie.
Beaufort....	A	Maubeuge....	Hautmont....	Courtin.....	Duveau.....	Marchand.
Beaumont....	C	Le Câteau...	Le Câteau...	Mériaux....	Thieuleux...	V. Inchy.
Beaurain....	C	Solesmes....	Solesmes....	Drecq.....	Pruvot.....	Noisette.
Beaurepaire..	A	Avesnes-S....	Landrecies...	Baudry.....	Contesse....	Mulle
Beaurieux...	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	De Robaulx..	Carpentier...	Dauchy
Beauvois....	C	Carnières....	Caudry.....	Wattremez...	Bastien.....	Remy.
Bellaing....	V	Valencien.-N.	Valenciennes	Horin.....	Dupont.....	Delannoy.
Bellignies...	A	Bavai.....	Bavai.....	Lequipart...	Lemaire.....	Jourdain
Berelles....	A	Solre-le-Chât	Solre-le-Chât.	Leroy.....	Décamps....	N....
Bergues.....	Dk	Bergues.....	Bureau.....	N.....	Beirnaert, Meneboo.	Delautre.
Berlaimont..	A	Berlaimont..	Id.....	Eliez Evrard.	Savoye, Bailly.	Dubois.
Bermerain...	C	Solesmes....	Solesmes....	Leroy.....	Douay.....	Delrue.
Bermeries...	A	Bavai.....	Bavai.....	Jacquet.....	Carlier.....	V. Amfroipret
Bersée.....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Hovine.....	N.....	Tilmant.
Bersillies...	A	Maubeuge....	Manbeuge....	Doige.....	Cornez.....	V. Villers-sire-N.
Berthen.....	H	Bailleul-S-O.	Bailleul.....	Vandewalle..	Chirouter...	Thibaut.
Bertry.....	C	Clary.....	Bureau.....	Fontaine Herbet.	Poulain.....	Druenne.
Béthencourt..	C	Carnières....	Caudry.....	Dubois.....	Boucly.....	Pollet.
Bettignies...	A	Maubeuge....	Maubeuge....	Lemaire.....	Moreau.....	V. Mairieux.
Bettrechies..	A	Bavai.....	Bavai.....	Fiévet.....	Jupin.....	N....
Beugnies....	A	Avesnes-N....	Sars-Poteries	Hazard.....	Deresme....	Brassart.
Beuvrages...	V	Valencien.-N.	Anzin.....	Cromback...	Dussart.....	Ghyselinck.
Beuvry.....	D	Orchies.....	Orchies.....	Bosquelle...	Dupont.....	Wallez.
Bevillers....	C	Carnières....	Carnières....	Prevôt.....	Perrièreux..	Vandermeersch.
Bierne.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Bastaert....	Meesmaecker..	Delbonde.
Bissezele... Dk	Id.....	Id.....	Id.....	Vanhoucke..	Vanpeperstrate	Lebbe.
Blaringhem..	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Dacquin....	Dezoomer...	Declercq.
Blécourt....	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Villette.....	Bernard.....	Démarest.
Boeschèpe...	H	Steenvoorde..	Steenvoorde..	Ryckewaert..	Delfly.....	Caulier.
Boeseghem..	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Monreuil...	Foine.....	Dumoulin.
Bois-Grenier.	L	Armentières..	Armentières..	Messean....	Bouchery....	Beau.
Bollezele... Dk	Wormhoudt..	Bureau.....	Bureau.....	Peénaert....	Beirnaert....	Leturgie.
Bondues.....	L	Tourcoing-S..	Tourcoing...	Dumont.....	Pollet, Desbonnets...	Leceuvre.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Borre.....	H	Hazebr.-Sud.	Hazebrouck..	Soots.....	Ryckelynck....	Cappelaere.
Bouchain....	V	Bouchain....	Bureau.....	Canonne....	Sury.....	Bourgeois
Boulogne....	A	Avesnes-Sud.	Avesnes.....	Lemoine....	Savareux.....	Momal.
Bourbourg-Camp.	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Belle.....	Fonteyne.....	V. Bourbourg-V.
Bourbourg-Ville.	Dk	Id.....	Bureau.....	Vandenbrouque	Cronier.....	Hoof t.
Bourghelles..	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Devienne....	Foutry.....	Lothé.
Boursies.....	C	Marcoing....	Cambrai.....	Baclet.....	Hombert.....	Rogel.
Bousbecque..	L	Tourcoing-N.	Halluin.....	Dalle.....	Courouble....	Duez.
Bousies.....	A	Landrecies..	Bureau.....	Lhor.....	Cloche, Manouvrier.	Lubrez.
Bousignies... A	A	Solre-le-Chât.	Cousolre....	Mathon.....	Farineau.....	Lerche.
Boussignies.. V	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon.....	Hennocq....	Lecœuvre.....	V. <i>Brillon.</i>
Boussières... A	A	Berlaimont..	Hautmont..	Colmant....	Halgrain.....	Dupas.
Boussières... C	C	Carnières...	Carnières...	Senex.....	Ledieu.....	Léveillé.
Boussois.... A	A	Maubeuge...	Jeumont....	Déjardin....	Moulin.....	Fiévet.
Bouvignies... D	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Fontenier..	Cathelain....	Lecote.
Bouvines.... L	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Dehau.....	Deffontaine..	Honoré.
Briastre.... C	C	Solesmes....	Solesmes....	Valez.....	Laforge.....	Boutrouille.
Brillon..... V	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon.....	Remy.....	Lecœuvre.....	Béréaud.
Brockerque.. Dk	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Debavalaere	Devos.....	Capèle.
Broxeele.... Dk	Dk	Wormhoudt..	Bollezeele..	Dehaene....	Permandt....	Snyders.
Bruay..... V	V	Valencien -N.	Auzin.....	Hautcœur...	Deltombe, Dassonville.	Dauchy.
Bruille-lez-March.	D	Marchiennes.	Somain.....	Brabant....	Herbage, J.-B..	Quéva.
Bruille-St-Amand.	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand....	Deflandre..	Creneau.....	Villiers.
Brunémont.. D	D	Arleux.....	Arleux.....	Duhan.....	Tantart.....	Décrouez.
Bry..... A	A	Le Quesnoy-O	Jenlain.....	N.....	Bolvin.....	Joly.
Bugnicourt.. D	D	Arleux.....	Arleux.....	Maillet....	Denizart....	Viseur.
Busigny.... C	C	Clary.....	Bureau.....	Druon.....	Catet-Plessy..	Moine.
Buysscheure. H	H	Cassel.....	Cassel.....	Drieux.....	Devinck.....	Christiaen.
Caestre..... H	H	Hazebr.-N..	Hazebrouck..	Toursel....	Vanneufville..	Baileul.
Cagnoncles.. C	C	Cambrai-Est.	Cambrai.....	Lefebvre...	Lemaire.....	Dassonville.
Cambrai.... C	C	Cambrai....	Bureau.....	Renard, ✱.	Savary, Brunel-Pamart	Bouchart, Lecocq
Camphin-en-Car.	L	Seclin.....	Carvin.....	Gravelaine..	Hennart.....	Demaret.
Camphin-en-Pév.	L	Cysoing.....	Baisieux....	C. de Brigode	Cretin.....	Lobel.
Cantaing.... C	C	Marcoing....	Cambrai.....	Raux.....	Billoir.....	Lecuppre.
Cantin..... D	D	Arleux.....	Arleux.....	Wiroux.....	Bauvoi.....	Rousseaux.
Capelle.... C	C	Solesmes....	Solesmes....	Macarez....	Mériaux.....	Douay.
Capinghem.. L	L	Armentières.	Lomme.....	Barette....	Delepierre..	V. <i>Escarmain</i>
Cappelle.... Dk	Dk	Dunkerque-O	Bergues....	DeMersseman	Létrez.....	V. <i>Lomme.</i>
Cappelle.... L	L	Cysoing.....	Templeuve..	Poutrain....	Lemaire.....	V. <i>Armsbout</i>
Cappellebrouck.	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Wissocq....	Govart.....	Galand.
Carnières... C	C	Carnières...	Bureau.....	Déjardin....	Lemahieu....	Vanneufville.
Carnin..... L	L	Avesnes-Sud.	Carvin.....	Demay.....	Berte.....	Brunet.
Carnignies... A	A	Avesnes-Sud.	Bureau.....	Huet.....	Bonnaire....	Cauliez.
Cassel..... H	H	Cassel.....	Id.....	Desmytère ✱	Dehandschwercker, Vantroyen.	Duhem.
						Loviny.

## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte
Catillon . . . . .	C	Le Câteau . . .	Bureau . . . . .	Lombois . . . . .	Lacourte, Cordier . . .	Cauest.
Cattenières . . . . .	C	Carnières . . . .	Carnières . . . .	Leduc . . . . .	Lefebvre . . . . .	Vassart.
Caudry . . . . .	C	Clary . . . . .	Bureau . . . . .	Fontaine . . . . .	Tofflin, Lemaire	Vandenbroucq,
Caultery . . . . .	C	Id . . . . .	Clary . . . . .	Cagnoncle . . . . .	Vitout . . . . .	Dayez.
Cauroir . . . . .	C	Cambrai-Est . . .	Carnières . . . .	Bricout, P . . . . .	Bricout, H . . . . .	Delannoy.
Cerfontaine . . . . .	A	Maubeuge . . . .	Maubeuge . . . .	Boez . . . . .	Maricaux . . . . .	V. Rousies.
Chapelle-d'Arm . . . . .	L	Armentières . . .	Armentières . . .	Vigneron . . . . .	Béghale, Coustenoble,	Serleys
Château-l'Abbaye . . . . .	V	St-Amand (r. . . .	St-Amand . . . . .	Camberlin . . . . .	Jouveaux . . . . .	Vaillant.
Chemy . . . . .	L	Seclin . . . . .	Phalempin . . . .	Cordonnier . . . . .	Winglet . . . . .	Deffes.
Chérens . . . . .	L	Lannoy . . . . .	Baisieux . . . . .	Duquennoy . . . . .	Castel . . . . .	Leroy.
Choisies . . . . .	A	Solre-le-Chât . . .	Solre-le-Chât . . .	Suin . . . . .	Huvenoil . . . . .	V. Obrechies.
Clary . . . . .	C	Clary . . . . .	Bureau . . . . .	Moricourt . . . . .	Largillière . . . . .	Senneville.
Clerfayts . . . . .	A	Solre-le-Chât . . .	Solre-le-Chât . . .	Leroy . . . . .	Fosset . . . . .	Pruvost.
Cobrieux . . . . .	L	Cysoing . . . . .	Cysoing . . . . .	Grulois . . . . .	Wartel . . . . .	Boulogne.
Colleret . . . . .	A	Maubeuge . . . .	Cousolre . . . . .	Mariage . . . . .	Demanez . . . . .	Lécuyer.
Comines . . . . .	L	Quesnoy-s-D . . .	Bureau . . . . .	Lauwick-Van Es- lande	Meurillon-Hassebroucq	Dubureq.
Condé . . . . .	V	Condé . . . . .	Id . . . . .	Castiau . . . . .	Cousin, Abrassart	Lecomte.
Coudekerque . . . . .	Dk	Dunkerque-E . . .	Bergues . . . . .	Gossaert . . . . .	Janssen . . . . .	Labey.
Coudekerque-Br . . . . .	Dk	Id . . . . .	Dunkerque . . . .	Clère . . . . .	Pieters' Dams . . . .	V. Dunkerque
Courchelettes . . . . .	D	Douai-O . . . . .	Douai . . . . .	Jacquart . . . . .	Jacquart . . . . .	V. Lambres.
Cousolre . . . . .	A	Solre-le-Chât . . .	Bureau . . . . .	Wallerand . . . . .	Lecat et Wastiaux	Genain.
Coutiches . . . . .	D	Orchies . . . . .	Orchies . . . . .	Deregnacourt . . . .	Delwal . . . . .	de Calmayrac
Craywick . . . . .	Dk	Gravelines . . . .	Gravelines . . . .	Duriez . . . . .	Blaevoet . . . . .	Carnel.
Crespin . . . . .	V	Condé . . . . .	Bureau . . . . .	Tassin . . . . .	Laurent . . . . .	Margerin.
Crèvecœur . . . . .	C	Marcoing . . . . .	Masnieres . . . . .	Desmoutier . . . . .	Leroy-Dollez . . . . .	Gailliez, Fiévez.
Crochte . . . . .	Dk	Bergues . . . . .	Bergues . . . . .	Cockenpot . . . . .	Thibouw . . . . .	Declerck.
Croix . . . . .	A	Landrecies . . . .	Bousies . . . . .	Lacomblez . . . . .	Deher . . . . .	Bottiaux.
Croix . . . . .	L	Roubaix . . . . .	Bureau . . . . .	Pluquet . . . . .	Selosse, Dupir . . . .	Deram
Cuincy . . . . .	D	Douai-O . . . . .	Douai . . . . .	Marq. d'Aoust *	Lemaire . . . . .	Lamorisse.
Curgies . . . . .	V	Valenciennes-E . .	Valenciennes . . .	Rigaut . . . . .	Hayez . . . . .	Taquet.
Cuvillers . . . . .	C	Cambrai-O . . . .	Cambrai . . . . .	Germe . . . . .	Dupas . . . . .	V. Bantigny.
Cysoing . . . . .	L	Cysoing . . . . .	Bureau . . . . .	Olivier . . . . .	Oudart . . . . .	Herrengt.
Damousies . . . . .	A	Maubeuge . . . .	Maubeuge . . . .	Couture . . . . .	Daniel . . . . .	Dupire.
Dechy . . . . .	D	Douai-S . . . . .	Douai . . . . .	Ducatillon . . . . .	Lalot . . . . .	Debuchy.
Déhéries . . . . .	C	Clary . . . . .	Walincourt . . . .	Taisne . . . . .	Blondiaux . . . . .	V. Malincourt
Denain . . . . .	V	Bouchain . . . . .	Bureau . . . . .	Payen . . . . .	Laurette, Douay . . .	Vaast.
Deulemont . . . . .	L	Quesnoy-s-D . . .	Quesnoy-s-D . . .	Philippo . . . . .	Chuffart . . . . .	Lavechin
Dimechaux . . . . .	A	Solre-le-Chât . . .	Solre-le-Chât . . .	Solasse . . . . .	Buguin . . . . .	V. Dimont.
Dimont . . . . .	A	Id . . . . .	Id . . . . .	Gibon . . . . .	Déquesnes . . . . .	Dardenne.
Doignies . . . . .	C	Marcoing . . . . .	Cambrai . . . . .	Hary . . . . .	Caudriller . . . . .	Duvillier.
Dompierre . . . . .	A	Avesnes-N . . . .	Avesnes . . . . .	Harramiant . . . . .	Pecqueur . . . . .	Brtrand.
Douai . . . . .	D	Douai . . . . .	Bureau . . . . .	Merlin . . . . .	Hanotte, Maugin . . .	Voir au chapitre des Cultes.
Douchy . . . . .	V	Bouchain . . . . .	Bouchain . . . . .	Jéronnez . . . . .	Bouchez . . . . .	Toupet
Dourlers . . . . .	A	Avesnes-N . . . .	Avesnes . . . . .	Debruge . . . . .	Wargnies . . . . .	Denis.
Drincham . . . . .	Dk	Bourbourg . . . .	Bourbourg . . . .	Declercq . . . . .	Bertram . . . . .	Impe.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrondt. du GANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.	
Dunkerque ..	Dk	Dunkerque ..	Bureau ....	Lebleu .....	Terquem, Fichaux Duriau .....	Viise, Loetgieter et Scalbert.
Ebblinghem..	H	Hazebrouck-N..	Hazebrouck..	Van Pradelles	Sergheeraert ...	Gantois.
Ecaillon ....	D	Douai-Sud ..	Montigny ..	Lecouffe .....	Tréca .....	Hébert.
Eccles .....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le Chât.	Gobled .....	Desort .....	V. Solrinne .
Eclaiibes .....	A	Maubeuge ..	Hautmont ..	Cuisset .....	François .....	Laclut.
Ecuelin .....	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Fiévet .....	Masure .....	V. St-Remi-Ch
Eecke .....	H	Steenvoorde .	Steenvoorde .	Desmarescaux ..	Houvenaghel ..	Maes.
Elincourt ..	C	Clary .....	Walincourt ..	Maronnier .....	Leveaux .....	Fontaine.
Elesmes .....	A	Maubeuge ..	Maubeuge .....	Gillot, Nicol <sup>s</sup> .	Lisse .....	Lenain.
Emerchicourt	V	Bouchain .....	Aniche .....	Rémy, Ph. ..	Daize .....	V. Aniche.
Emmerin ..	L	Haubourdin .	Haubourdin .	Castel .....	Delepierre .....	Oblin.
Englefontaine	A	Le Quesnoy-E	Bureau .....	Lenglet .....	Morraux .....	Pollet.
Englos .....	L	Haubourdin .	Haubourdin .	Delangre .....	Lesieu .....	Laumondays .
Ennetières-en-W.	L	Id .....	Id .....	Lefebvre .....	Descamps .....	Roch.
Ennevelin ..	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Favier .....	Mouveaux .....	Colliot.
Eppe Sauvage	A	Trelon .....	Trelon .....	Cuthiat-Du Fresno	Wattiez .....	Berteaux.
Erchin .....	D	Arleux .....	Douai .....	Verrier .....	Delille .....	Castier.
Eringham ..	Dk	Bergues .....	Esquelbecq ..	Missiaen .....	Andoën .....	Léturgie.
Erquinghem-le-S	L	Haubourdin .	Haubourdin .	Six .....	Caignet .....	V. Hallennes.
Erquinghem-Lys	L	Armentières .	Armentières .	Morel .....	Wattelle .....	Bèle.
Erre .....	D	Marchiennes .	Somain .....	Dervaux .....	Cartigny .....	Locquet.
Escarmain ..	C	Solesmes .....	Solesmes .....	Macarez .....	Malaquin .....	Roland.
Escaudain ..	V	Bouchain .....	Denain .....	Cartigny .....	Copin, Laderrière	Poupart.
Escaudouvres .	C	Cambrai-Est.	Cambrai .....	Basselet .....	Raoult .....	Sevrez.
Escaupont ..	V	Condé .....	Fresnes .....	Wagret .....	Alglave .....	Noclercq.
Escobecques .	L	Haubourdin .	Haubourdin .	Delefortrie .....	Fortrie .....	V. Radinghem
Esnes .....	C	Clary .....	Walincourt ..	Laslins, Jules	Laslins, H. ....	Minéz.
Esquelbecq ..	Dk	Wormhoudt .	Bureau .....	Bergerot .....	Champeaux .....	Paëlle.
Esquerchin ..	D	Douai-Ouest..	Flers .....	Tarliet .....	Sébert .....	Charlet.
Estaires .....	H	Merville .....	Bureau .....	Degruson .....	Singer, Fenart ..	Ducroquet, Carpentier.
Estourmel ..	C	Carnières .....	Carnières .....	Fleury .....	Roland .....	Poulet.
Estrées .....	D	Arleux .....	Arleux .....	Dilly .....	Drancourt .....	Montaigne.
Eth .....	A	Le Quesnoy-O	Jenlain .....	Gravelle .....	Guilbert .....	Dhainaut.
Etrœungt ..	A	Avesnes-S. ..	Bureau .....	Maton .....	Delarocque, Malarme.	Laurent.
Etrœux .....	V	Valenciennes-E.	Valenciennes	Hunet .....	Bequériaux .....	Broyart.
Estrun .....	C	Cambrai-E ..	Iwuy .....	Stiévenard .....	Boulet .....	Gralle.
Eswars .....	C	Id .....	Cambrai .....	Salez .....	Lelong .....	Dassonville.
Faches .....	L	Lille-Sud-Est.	Lille .....	Delesalle .....	Dehainault, Nieuviarts	Lecomte, Gabide.
Famars .....	V	Valenciennes-S.	Valenciennes	Douay .....	Lottiaux .....	Dekerchietier.
Faumont .....	D	Orchies .....	Raches .....	Desmoutiers .	Benoit .....	Daubresse.
Favril .....	A	Landrecies ..	Landrecies ..	Thomas .....	Dupont .....	Leclercq.
Féchain .....	D	Arleux .....	Aubigny .....	Villette .....	Delille .....	Vandromme.
Fégnies .....	A	Bavai .....	Maubeuge .....	Dukenne .....	Meurant, Dursent ..	Delannoy.
Felleries .....	A	Avesnes-N ..	Sars Poteries.	Leblon .....	Crucis .....	Bécar.
Fenain .....	D	Marchiennes .	Somain .....	Boulangé .....	Bourlet .....	Dupont.

## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Férin .....	D Douai-Sud..	Douai .....	Couppé.....	Watel .....	Delbove.
Féron.....	A Trélon .....	Wignehies..	Lion .....	Claux .....	Denis.
Ferrière-la-Gr. A	Maubeuge..	Maubeuge..	Wuilluame	Herberq .....	Bourlet.
Ferrière-la-Petite A	Id .....	Id .....	Goblez .....	Hufluer .....	Heirffelinck.
Flaumont et Waud A	Avesnes-N..	Avesnes.....	Couvreur ..	Renoirt .....	Hénin.
Flers .....	L Lannoy .....	Croix .....	Masqueliez..	Liénard, Leclercq	Lefebvre.
Flers .....	D Bureau .....	Douai .....	Carlier .....	Demonchy .....	Cailliez.
Flesquières .. C	Marcoing ..	Cambrai ..	Solau .....	Coupez .....	Dervaux.
Flétre .....	H Bailloul-S-O	Bailloul .....	Houvenaghel	Huyghe .....	Réant.
Flines-l-Mortagne V	st-Amand (r. d.)	Mortagne ..	Defernez.....	Cateaux .....	Dherin.
Flines-l-Raches. D	Douai-N .....	Bureau .....	Larose .....	Copin, Logelin..	Decorne.
Floursies .....	A Avesnes-N..	Avesnes.....	Stordreau ..	Thiroux .....	V. Semousies.
Floyon .....	A Avesnes-S..	Etrœungt...	Hédon .....	Dussart .....	Phalempin.
Fontaine-au-Bois A	Landrecies..	Landrecies..	Gille .....	Leblond .....	Faidherbe.
Fontaine-au-Pire C	Carnières ..	Caudry .....	Demaël .....	Bonneville .....	Laisney.
Fontaine-N.-D. C	Cambrai-O ..	Cambrai .....	Lavalard, Jh.	Bocquet .....	Turpin.
Forenville .. C	Cambrai-E ..	Id .....	Banse, L.....	Banse, Dominique	V. Seranvillers
Forest .....	L Lannoy .....	Lille .....	Roman, Louis	Prouvost .....	Vandebeuque
Forest .....	A Bousies .....	Landrecies..	Payen .....	Druesne .....	Cattelin.
Fort-Mardyck Dk	Dunkerque-O	Dunkerque ..	A. Benard ..	Turbot .....	Lemière.
Fort-Marmies .. A	Trélon .....	Bureau .....	Flament .....	Détourpe, Poulain	Soufflet, Basquin.
Fournes .....	L La Bassée...	Id .....	Béhague .....	Selosse .....	Dufour.
Frasnoy .....	A Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	De l'Epine...	Duquesnoy .....	Ployart.
Frelinghien .. L	Armentières.	Armentières.	Destombes..	Delannoy .....	Cochet.
Fresnes .....	V Condé .....	Bureau .....	Renard, L. ✱	Guiot, Ville....	Cappliez.
Fressies .....	C Cambrai-O..	Cambrai .....	Rémy .....	Cuvellier .....	Dernoncourt.
Fressain .....	D Arleux .....	Aniche .....	Lanvin .....	Lasne .....	Martinache.
Fretin .....	L Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Wastelier du		
			Parc, ✱.....	Chrétien .....	Cerisier.
Fromelles .....	L La Bassée ..	Fournes .....	Descamps ..	Gruson .....	Delangre.
Genech .....	L Cysoing .....	Templeuve ..	Delezenne ..	Mortreux .....	D'halluin.
Ghissignies .. A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Hun .....	Deparis .....	Hannoire.
Ghyvelde .....	Dk Hondschoote.	Dunkerque ..	Mormentyn ..	Bayard .....	Devulder.
Glageon .....	A Trélon .....	Bureau .....	Rousseau .....	Walbert .....	Lacomblez.
Godewaersvelde. H	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Staes .....	Vermersch .....	Legrain.
Gœulzin .....	D Arleux .....	Douai .....	D'Heursel...	Branque .....	Carton
Gognies-Chaussée A	Maubeuge...	Maubeuge..	Lemaire .....	Flamand .....	Baert.
Gommegnies .. A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Lanselle .....	Basilaire, Payne.	Thomas, Baillet.
Gondécourt .. L	Seclin .....	Seclin .....	Duprez .....	Grad .....	Helle
Gonnelieu .....	C Marcoing...	Gouzeaucourt	Delabre .....	Dubois .....	Danel.
Gouzeaucourt C	Id .....	Bureau .....	Petit .....	Tordeux .....	Selosse.
Grande-Synthe .. Dk	Dunkerque-O	Dunkerque ..	Macgherman..	Lefebvre .....	Deduytsche.
Grand-Fayt .. A	Avesnes-S...	Cartignies..	Berlaymont..	Denis .....	N...
Gravelines .. Dk	Gravelines..	Bureau .....	Demarle-Fétel	Voituriez, Leu-	Brousse, Reuben.
			rette .....		
Gruson .....	L Lannoy .....	Cysoing .....	Libert, A. ....	Decalonne .....	Honorez.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Guesnain...	D Douai-Sud...	Douai.....	Leleu.....	Poulet.....	Reytier.
Gussignies...	A Bavai.....	Bavai.....	Colot.....	Godry.....	Despretz.
Hallennes-l-Haut	L Haubourdin..	Haubourdin..	Platel.....	Choquet.....	Pennequin.
Halluin.....	L Tourcoing-N.	Bureau.....	Lemaître....	Lemaire, Phalempin.	Deyne.
Hamel.....	D Arleux.....	Arleux.....	Vallez.....	Varlet.....	Rigaut.
Hantay.....	L La Bassée...	La Bassée...	Parent.....	Pollet.....	Bauduin.
Hardifort....	H Cassel.....	Cassel.....	Debuyser...	Colpaert....	Savage.
Hargnies.....	A Berlaimont..	Berlaimont..	Haplencour..	Cailleaux...	Pouille.
Hasnon.....	V St-Amand (r. d.)	Bureau.....	Lenclud....	Morival, Lesur	Duquesne.
Haspres.....	V Bouchain.....	Bouchain.....	Caullet.....	Cossiaux, Mercier	Deswel.
Haubourdin..	L Haubourdin..	Bureau.....	Fichaux.....	Butin, Waymel.	Cateau.
Haucourt....	C Clary.....	Clary.....	Vatin.....	Décaudin....	Dailliez.
Hautchain... V Valenciennes-S.	Denain.....	Denain.....	Macarez....	Lefebvre....	Bécar.
Haussey.....	C Solesmes....	Solesmes....	Bera.....	Marchant Sorreau	Fatrez.
Haut-Lieu... A Avesnes-Sud.	Avesnes....	Avesnes....	Fostier.....	Evrard.....	V. Avesnes.
Hautmont... A Maubeuge...	Bureau.....	Bureau.....	Collet.....	Matthon, Lejuste.	Clarisse.
Haveluy.....	V Bouchain.....	Denain.....	Sorreau.....	Oliviez.....	Pierchon.
Haverskerque	H Merville....	Hazebrouck..	Delassus....	Colson.....	Verbecque.
Haynecourt.. C Cambrai-O...	Cambrai.....	Cambrai.....	Herbet.....	Herlin.....	Devred.
Hazebrouck.. H Hazebrouck..	Bureau.....	Bureau.....	Massiet du Biest	Carlier, Bernast.	Salomé.
Hecq.....	A Le Quesnoy-E	Englefontaine	Guyot.....	Carlier.....	Dumon.
Hélesmes.... V Bouchain.....	Denain.....	Denain.....	Copin.....	Lecomte....	Lemay.
Hellemmes... L Lille-N. E...	Lille.....	Lille.....	Vrasse.....	Decalonne, Castel	Vanacker.
Hem.....	L Lannoy.....	Lannoy.....	Leuridan, Hri	Franchomme,	
				Braquaval....	Deltour.....
Hem-Lenglet. C Cambrai-O..	Cambrai.....	Cambrai.....	Tribou.....	Billoir.....	Tartulier.
Hergnies.... V Condé.....	Condé.....	Condé.....	Dupas.....	France, Dubruille	Demars.
Heries..... L La Bassée...	Fournes....	Fournes....	Chombart..	De Beaulincourt.	Canyn.
Hérin..... V Valencienn.-S	Valenciennes	Valenciennes	Sauvage....	Derchez....	Briffant.
Herrin..... L Seclin.....	Seclin.....	Seclin.....	Queva.....	Durot.....	Dubois.
Herzele.... Dk Wormhoudt..	Wormhoudt..	Wormhoudt..	Outters-Hilst	Declunder..	Hemelsdael.
Hestrud.... A Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Charlet, Cyp.	Binot.....	Claise.
Holque..... Dk Bourbourg....	Watten.....	Watten.....	Ghys.....	Dereudre....	Deruywe.
Hondeghem.. H Hazebrouck N	Hazebrouck..	Hazebrouck..	Declerck..	Plancke....	Blaevoet.
Hondschoote. Dk Hondschoote.	Bureau.....	Bureau.....	Goudaert... lengier.....	Boudeweel, Bol-	
				Joli.....	Wykaert.
Hon-Hergies. A Bavai.....	Bavai.....	Bavai.....	Hongue.....	Lévéque....	Lelong.
Honnechy... C Le Câteau... Bureau.....	Bureau.....	Bureau.....	Lévéque....	Delplaque...	Jachin
					Maret, Desbarbieux
Honnecourt.. C Marcoing....	Gouzeaucourt	Gouzeaucourt	Anselin....	Ponthieux..	Delebecque
Hordain.... V Bouchain.....	Bouchain.....	Bouchain.....	Candmont..	Dieulot....	Dessauvage.
Hornaing.... D Marchiennes.	Somain.....	Somain.....	Brassart... Lécuyer....	Bourlart....	Dennetières.
Houdain.... A Bavai.....	Bavai.....	Bavai.....	Lécuyer....	Bourlart....	Dennetières.
Houplin.... L Seclin.....	Seclin.....	Seclin.....	Durot.....	Marchand...	Decottignies.
Houplines... L Armentières.	Armentières.	Armentières.	Lutun.....	Sion, Woussen.	Houcke.
Houtkerque.. H Steenvoorde.	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Castelyn...	Vanlichtervelde.	Depecker.
Hoymille... Dk Bergues.....	Bergues.....	Bergues.....	Vernaelde..	Dewulf.....	V. Bergues.

## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du	CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Illies .....	L	La Bassée ...	La Bassée ...	Leroy .....	Rigaut .....	Testelin.
Inchy .....	C	Le Câteau ..	Le Câteau ..	Gabet .....	Boulet .....	Dransart.
Iwuy .....	C	Cambrai-E...	Bureau .....	Queulain ...	Fiévet, Derieux..	Dehaisnes.
Jenlain .....	A	Le Quesnoy-O	Bureau .....	Bassez .....	Couvreur .....	Dupont.
Jeumont .....	A	Maubeuge ...	Bureau .....	Lebon .....	Ronlette .....	Montay.
Jolimetz .....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Poirette .....	Rousseau .....	Lancelle.
Killein .....	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Debreeuw ..	Cornette .....	Martin.
La Bassée .....	L	La Bassée ...	Bureau .....	Cousin .....	Crespel et Muine-Guilbert ..	Leblon.
La Flamengrie ..	A	Bavai .....	Bavai .....	Philippe .....	Duhot .....	Dancel.
La Gorgue .....	H	Merville .....	Bureau .....	Cattoir .....	Lefer, Ridez ...	Ruysen.
La Groise .....	C	Le Câteau ..	Catillon .....	N .....	Demotte .....	Manet.
Lallaing .....	D	Douai-N. ....	Raches .....	Morel .....	Wacquier .....	Lefebvre.
La Longueville ..	A	Bavai .....	Bavai .....	Amaurin .....	Deparis .....	Delvallée.
Lambersart .....	L	Lille-O .....	Lille .....	Bailly .....	Wambre .....	Cazier.
La Madeleine ..	L	Lille-C .....	Bureau .....	Crépelle .....	Tembremande , Galley .....	Blanquart, Heughebart.
Lambres .....	D	Douai-O .....	Douai .....	Trannin .....	Mazet .....	Bateur.
Landas .....	D	Orchies .....	Orchies .....	Leprêtre .....	Baumain .....	Blondel.
Landrecies .....	A	Landrecies ..	Bureau .....	Bonnaire .....	Minon , Montagne , Droisy .....	Blondel.
La Neuville .....	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries ..	Bernard .....	Denneulin .....	Carlier.
Lannoy .....	L	Lannoy .....	Bureau .....	Defrennes .....	Mulliez, deWailly	Destombes.
La Rouillies .....	A	Avesnes-S ..	Etrœungt .....	Contesse .....	Courbet .....	Dransart.
La Sentinelle ..	V	Valencienn.-S	Triih-St-Léger.	Laurette .....	Martin, Dumont .	Wattel.
Lauwin-Plancque	D	Douai-O .....	Flers .....	Millecamps ..	Hurlaux .....	Claisse.
Le Câteau .....	C	Le Câteau ..	Bureau .....	Loze .....	Basquin, Ponsin.	Wallez.
Lecelles .....	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand .....	Bouchart .....	Legrand .....	Hanne.
Lécluse .....	D	Arleux .....	Arleux .....	Branque .....	Dubois .....	Richez.
Lederzeele .....	Dk	Wormhoudt..	Watten .....	Debroucker ..	Devynck .....	Franchois.
Ledringhem .....	Dk	Id .....	Esquelbecq ..	Caillaud .....	Castier .....	Gryson.
Leers .....	L	Lannoy .....	Lannoy .....	Salembier .....	Ducatillon , Hespel .	Drubay.
Leffrinckhouchke	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque ..	Baeckeroot ..	Lenoir .....	Monsterlet.
Le Maisnil .....	L	Haubourdin..	Fournes .....	Bartier .....	Carlier .....	Cornille.
Le Quesnoy .....	A	Le Quesnoy ..	Bureau .....	Dubois .....	Hautcœur, Carlier	Lotte.
Lesdain .....	C	Marcoing .....	Masnières ..	Leroy .....	Dorchin .....	Gonthier.
Les Moères .....	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Mallengier .....	Regodt .....	Decherf.
Lesquin .....	L	Seclin .....	Lille .....	Descat .....	Taffin .....	Crépin.
Leval .....	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Désoblain .....	Bois .....	Leman.
Lewarde .....	D	Douai-S .....	Douai .....	Béharelle .....	Simon .....	Mascret.
Lizeennes .....	L	Lille-S.-E ..	Lille .....	Lefebvre .....	Delemar .....	Legrand.
Lez Fontaines ..	A	Soire-le-Chât.	Soire-le-Chât.	Biérent .....	Lefebvre .....	Lamour.
Liessies .....	A	Id .....	Id .....	Lhomme, Ch.	Largillière .....	Vallez.
Lieu-St-Amand ..	V	Bouchain .....	Bouchain .....	Margerin .....	Gossez .....	Lécuyer.
Ligny .....	C	Clary .....	Bureau .....	Bauchard .....	Leduc-Delaporte.	Claise.
Ligny .....	L	Haubourdin..	Fournes .....	De Garsignies	Foucart .....	V. Beauamps



NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.	
Lille. ....	L	Lille. ....	Bureau. ....	JulesDutilleul	Rigaut, Mercier, Géry Legrand, Meurein, Schneider - Bouchez et Delecaille.	Voir au chapitre des Cultes
Limont-Fontaine	A	Maubeuge. . .	Hautmont . . .	Vincent. ....	François . . . . .	Telliez.
Linselles . . . .	L	Tourcoing-N.	Bureau. ....	Dhailuin . . . .	Ducatteau, Demarcq	Debrabant,
Locquignol . . .	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy . .	Jouvenaux. . .	Douyet. ....	Lesnes.
Loffre. ....	D	Douai-Sud. . .	Montigny. ....	Blanchart . . .	Debève. ....	V. Montigny.
Lomme. ....	L	Haubourdin. .	Bureau. ....	Becquart . . . .	Bailleux, Becquet	Berteloot.
Lompret. ....	L	Quesnoy-s.-D	Lille. ....	Lesage. ....	Destombes . . . .	Meurillon.
Looberghe. . . .	Dk	Bourbourg. . .	Bourbourg. . .	Hocquette . . .	Cockenpot . . . .	Maes.
Loon. ....	Dk	Gravelines. . .	Gravelines. . .	Coquillier . . .	Longueval . . . .	Leynaert.
Loos. ....	L	Haubourdin. .	Bureau. ....	Billon, ✱. . . .	Soufflet, Denoyelle. . .	Bodin.
Lourches . . . .	V	Bouchain . . . .	Id. ....	Flament. ....	Lecouffe, Dertelle	Wallard.
Louvignies-Bavai	A	Bavai. ....	Bavai. ....	Maryon . . . . .	Maudon . . . . .	V. Bavai.
Louvignies-Quesn	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy . .	Bruneau. ....	Wattremez . . . .	Dewez.
Louvil. ....	L	Cysoing. ....	Cysoing. ....	Damide. ....	Olivier . . . . .	Ducarin.
Louvroil. ....	A	Maubeuge. . .	Maubeuge. . .	Flamet. ....	Laurent, Prevot . . .	Laurent.
Lynde. ....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck. .	Wambergue. . .	Baey . . . . .	Vangrevellinghe.
Lys-lez-Lannoy. .	L	Lannoy. ....	Lannoy. ....	Delannoy. ....	Hespel, Echevin. . .	Lécuyer.
Maing. ....	V	Valencienn.-S	Trith-S-Léger	Plichon André. . .	Collet. ....	Rouez.
Mairieux . . . .	A	Maubeuge. . .	Maubeuge. . .	Blavier . . . . .	Manfroy. ....	Bégain.
Malincourt . . .	C	Clary. ....	Walincourt. . .	Décaudin. ....	Dessenne. ....	Caude.
Marbaix. ....	A	Avesnes-S. . .	Avesnes. ....	Wéry . . . . .	Bertaux. ....	Clavier.
Marchiennes-C. .	D	Marchiennes. .	Marchiennes. .	Dussart . . . . .	Lesens. ....	V. Rieulay.
Marchiennes-V. .	D	Id. ....	Bureau. ....	Maton . . . . .	Hubert, Rocquet. . .	Lefebvre.
Marcoing . . . .	C	Marcoing. ....	Id. ....	Dron . . . . .	Bidaux. ....	Leriche
Marcq. ....	D	Arleux. ....	Aniche. ....	Wiar. ....	Fournel. ....	Degruson
Marcq-en-Barœul	L	Tourcoing-S.	Bureau. ....	Aug.Delesalle	Debuchy,Guillibard. .	Guillemot, Houwen.
Mardyck. ....	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque. . .	Cocquillier . . .	Mormentyn. ....	Dekytspotter .
Maresches. . . .	A	Le Quesnoy-O	Artres. ....	Frémaut . . . .	Sueur. ....	Cambreleng.
Maretz . . . . .	C	Clary. ....	Bureau. ....	Poete-Taisne. . .	Lefebvre, Lantoine. . .	Bordoduc.
Marly. ....	V	Valencienn.-E	Valenciennes. .	Weil. ....	Druesne. ....	Dabus.
Maroilles. ....	A	Landrecies. . .	Bureau. ....	Briatte. ....	Wery, Cauderlier	Desruelles.
Marpent. ....	A	Maubeuge. . .	Jeumont. ....	Hennequart. . .	Tilmant. ....	Mortreux.
Marquette. ....	L	Lille-Ouest . .	Lille. ....	Desprels. ....	Desrumaux, Goeman.	Dethoor.
Marquette . . . .	V	Bouchain . . .	Bouchain . . .	Cachera, J. . . .	Cachera, J.-B. . . .	Comère.
Marquillies . . .	L	La Bassée . . .	Fournes . . . .	Coget. ....	Brunel. ....	Millescamps.
Masnières. ....	C	Marcoing . . .	Bureau. ....	Charlet . . . . .	Thobois. ....	Pollet.
Masny. ....	D	Douai-Sud. . .	Montigny. ....	Fiévet, O ✱. . .	Herbage. ....	Labitte.
Mastaing . . . .	V	Bouchain . . .	Lourches . . .	Coquelle . . . .	Miens. ....	Detourmignies.
Maubeuge. ....	A	Maubeuge. . .	Bureau. ....	Horne . . . . .	Herbecq, Pechnarty. .	Lasselín, Hannyoe
Maulde. ....	V	St-Amand (r. g.)	Mortagne. ....	Hornez Albéric. . .	Dutrieux. ....	Baligand.
Maurois. ....	C	Le Câteau. . .	Honnechy . . .	Taine. ....	Lemaire. ....	Charles.
Mazinghien. . .	C	Id. ....	Le Câteau. . .	Warin . . . . .	Minaux. ....	Wyart.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de Perroudt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Mecquignies .	A	Bavai . . . . .	Bavai . . . . .	Martin . . . . .	Carlier . . . . .	Loyez.
Mérignies . . .	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Lecouffe . . . . .	Hennart . . . . .	Goeman
Merkeghem . . .	Dk	Wormhoudt.	Bollezeele . . . . .	Desmidt . . . . .	Missiaen . . . . .	Sapelier.
Merris . . . . .	H	Bailleul-S-O.	Bailleul . . . . .	Delbecq fidèle	Dubacle . . . . .	Bécuwe.
Merville . . . . .	H	Merville . . . . .	Bureau . . . . .	Bouillez, ✱ . . . . .	Delassus, Grillet.	Becquart
Meteren . . . . .	H	Bailleul-S-O.	Bailleul . . . . .	Leurs . . . . .	P. Becuwe, B. Becuwe	Ruckebusch .
Millam . . . . .	Dk	Bourbourg . . . . .	Watten . . . . .	Porteman . . . . .	Vandenbavière . . . . .	Weesemacker
Millonfosse . . .	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon . . . . .	Mouy . . . . .	Bauduin . . . . .	V. Hasnon.
Mœuvres . . . . .	C	Marcoing . . . . .	Cambrai . . . . .	Foulon, Ph . . . . .	Pagniez . . . . .	Hébert
Monceau-St-W.	A	Berlaimont . . . . .	Berlaimont . . . . .	Bosseau . . . . .	Bertout . . . . .	Douce.
Monchaux . . . .	V	Valencienn.-S	Valenciennes	Lanselle . . . . .	Horin . . . . .	Cautein.
Monchaux . . . .	L	Pont-à-Marcq	Thumeries . . . . .	Mathis . . . . .	Ployart . . . . .	Panien.
Monchecourt . .	D	Arleux . . . . .	Aniche . . . . .	Darthenay . . . . .	Héroguez . . . . .	Dewitte.
Mons-en-Bar . . .	L	Lille-N.-E. . . . .	Lille . . . . .	Delemar . . . . .	Dewas . . . . .	Derode
Mons-en-Pév. . .	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Boutry . . . . .	Carpentier . . . . .	Deregnaucoart .
Montay . . . . .	C	Le Câteau . . . . .	Le Câteau . . . . .	Wanaïque . . . . .	Dupont . . . . .	Mériaux.
Montigny . . . . .	C	Clary . . . . .	Bertry . . . . .	Tamboise . . . . .	Pruvot . . . . .	Leveaux.
Montigny . . . . .	D	Douai-Sud . . . . .	Bureau . . . . .	Dovillers . . . . .	Legrand . . . . .	Masquelier.
Montrécourt . . .	C	Solesmes . . . . .	Saulzoir . . . . .	Thomas . . . . .	Tétart . . . . .	Veys . . . . .
Morbecque . . . .	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck . . . . .	Claudorez . . . . .	Degroote, Béquart	Staelen, Facon.
Morenchies . . . .	C	Cambrai-O . . . . .	Cambrai . . . . .	Bonnel . . . . .	Lesage . . . . .	V. Tilloy.
Mortagne . . . . .	V	St-Amand (r. d.)	Bureau . . . . .	de Bretagne . . . . .	Decourrières . . . . .	Margerin,
Mouchin . . . . .	L	Cysoing . . . . .	Orchies . . . . .	Varlet . . . . .	Dumoulin . . . . .	Hennino.
Moustiers . . . .	A	Trélon . . . . .	Trélon . . . . .	Hancart . . . . .	Vaughelle . . . . .	Imbert.
Mouveaux . . . .	L	Tourcoing-S.	Tourcoing . . . . .	Bourgeois . . . . .	Lepers, Leccart.	Deleruyelle.
Naves . . . . .	C	Cambrai-Est.	Cambrai . . . . .	Lemaire . . . . .	Fouquet . . . . .	Mutel.
Neuf-Berquin . . .	H	Merville . . . . .	Estaires . . . . .	Petitprez . . . . .	Pruvost . . . . .	Coevoet.
Neuf-Mesnil . . .	A	Bavai . . . . .	Maubeuge . . . . .	Roez . . . . .	Chony . . . . .	Lallemant.
Neuville . . . . .	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy . . . . .	Jacquemart . . . . .	Capelliez . . . . .	Sockeel.
Neuville en-Ferr	L	Tourcoing-N.	Tourcoing . . . . .	Ghestem . . . . .	Cau-Carette, D'halluin	Prince.
Neuville-St-Remi	C	Cambrai-O . . . . .	Cambrai . . . . .	Ledoux . . . . .	Derly . . . . .	Felmy.
Neuville-s.-l'Esc.	V	Bouchain . . . . .	Bouchain . . . . .	Fauville . . . . .	Flament . . . . .	Sapelier.
Neuvilly . . . . .	C	Le Câteau . . . . .	Le Câteau . . . . .	Robert . . . . .	Watremez. Facon	Dapvril.
Nieppe . . . . .	H	Bailleul-N-E.	Armentières.	Loridan . . . . .	Delcour . . . . .	Schacht.
Niergnies . . . . .	C	Cambrai-E . . . . .	Cambrai . . . . .	Telliez . . . . .	Mascler . . . . .	Feucherolles.
Nivelle . . . . .	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand . . . . .	André . . . . .	Monnier . . . . .	Ficheux.
Nomain . . . . .	D	Orchies . . . . .	Orchies . . . . .	Lemaire . . . . .	Dorchies . . . . .	Cloche.
Noordpeene . . . .	H	Cassel . . . . .	Cassel . . . . .	Heclé . . . . .	Marquis . . . . .	Devos.
Noyelles . . . . .	A	Berlaimont . . . . .	Maroilles . . . . .	Belot, Nicolas	Lécailleux . . . . .	Costenoble.
Noyelles . . . . .	C	Marcoing . . . . .	Cambrai . . . . .	Crépin, ✱ . . . . .	Dherbécourt . . . . .	Masingue.
Noyelles . . . . .	L	Seclin . . . . .	Seclin . . . . .	Debuchy . . . . .	Chivoret . . . . .	Billiau.
Noyelles-s.-Selle	V	Bouchain . . . . .	Bouchain . . . . .	Oudart . . . . .	Flament . . . . .	Dubus.
Obies . . . . .	A	Bavai . . . . .	Bavai . . . . .	Duhot . . . . .	Deghaye . . . . .	Carlier.
Obrechies . . . .	A	Maubeuge . . . . .	Maubeuge . . . . .	Butin-Martial	Dutremée Fidèle	Denis.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Ochtezeele...	H	Cassel.....	Arnêke.....	Outerleys...	Cardon.....	Delautre.
Odomez.....	V	Condé.....	Fresnes.....	Bocquet.....	Tricart.....	Delahousse.
Ohain.....	A	Trélon.....	Trélon.....	Bastien.....	Hanoteau.....	Deslive.
Oisy.....	V	Valencienn.-S	Valenciennes.	Miroux.....	Legros.....	V. Hérin.
Onnang.....	V	Valencienn.-E	Bureau.....	Brabant.....	Fréville, Leblanc	Lefebvre.
Oost-Cappel..	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Vermersch...	Rabat.....	Lobbedez.
Orchies.....	D	Orchies.....	Bureau.....	Sturme.....	Dufossé, Coez...	Flament.
Ors.....	C	Le Câteau...	Le Câteau...	Wuillot.....	Deprez.....	Mouque.
Orsinval.....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Carpentier...	Denimal.....	Pruvost.
Ostricourt..	L	Pont-à-Marcq.	Carvin.....	Dubois.....	Lefebvre.....	Dubus.
Oudezeele...	H	Steenvoorde.	Cassel.....	Blaevoet, J.-B	Decroocq.....	Spanneut.
Oxelaère....	H	Cassel.....	Id.....	Joos.....	Faes.....	Vandenabeele
Pailencourt..	C	Cambrai-O...	Iwuy.....	Gamez.....	Tétar.....	Delagarde.
Pecquencourt	D	Marchiennes.	Montigny...	Sion.....	Dussart.....	Caron.
Pérenchies...	L	Quesnoy-s.-D.	Lille.....	Pollet.....	Decottignies...	Durant.
Péronne.....	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Defontaine...	Delval.....	Segon.
Petite-Forêt.	V	Valencienn.-N	Anzin.....	Douchy.....	Lobert.....	V. Aubry.
Petite-Synthe	Dk	Quesnoy-s.-O	Dunkerque...	Deschamps...	Cardock.....	Delaeter.
Petit-Fayt...	A	vesnes-S...	Cartignies...	Rousseaux...	Lebon.....	Richard.
Phalempin...	L	Pont-à-Marcq.	Bureau.....	Coget.....	Thérin.....	Duriez.
Pitgam.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Decroocq.....	Stevenoot.....	Maes.
Poix.....	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Williot.....	Fignier.....	Griffon.
Pommereuil..	C	Le Câteau...	Le Câteau...	Seillier.....	Manesse.....	Doby.
Pont-à-Marcq	L	Pont-à-Marcq	Bureau.....	Bulleau.....	Six.....	Lefebvre.
Pont-sur-Sambre	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Delmarle...	Burier.....	Wallez.
Potelles.....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Dusartel...	Cacheux.....	V. Villereau.
Pradelles.....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Didier.....	Debrak.....	Drieux.
Prêmesques..	L	Armentières.	Lomme.....	D'Espel de Flencques.....	Lesage.....	Boone.
Préseau.....	V	Valencienn.-E	Valenciennes	Dassonville..	Chuffart.....	Bonduelle.
Preux-au-Bois	A	Landrecies...	Landrecies...	Boulmont...	Ternant.....	Humez.
Preux-au-Sart	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Monchicourt.	Dehove.....	Malaquin.
Prîsches.....	A	Landrecies...	Landrecies...	Godfrin Manesse.	Godfrin-Hugot	Carpentier.
Prouvy.....	V	Valencienn.-S	Denain.....	Haudegond..	Miroux.....	Flesch.
Proville.....	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Crépin, Ch.-P	Dinoir.....	Brunet.
Provin.....	L	Seclin.....	Carvin.....	Defrance.....	Duriez.....	Delgorge.
Quaedypre...	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Labaye.....	Delater.....	Debavelaere.
Quarouble...	V	Valencienn.-E	Onnaing.....	Alglave.....	Joly, Maizière...	Lambelin.
Querenaing..	V	Valencienn.-S	Trith-S-Léger	Tamboise...	Danhiez.....	Saffroy.
Quesnoy-s.-Deûle	L	Quesnoy-s.-D.	Bureau.....	Dhalluin...	Fauvarque, Pouillier-Couvreur.....	Plouy.
Quiévelon...	A	Maubeuge...	Cousolre....	Mengal.....	Willot.....	V. Aibes.
Quiévreachain	V	Valencienn.-E	Crespin.....	Lenglet.....	Cartry.....	Sémoulin.
Quiévy.....	C	Carnières...	Bureau.....	Delcroix.....	Deladoculle, Davaine	Dauverchain.
Raches.....	D	Douai-O.....	Id.....	Denisse.....	Delcleve.....	Godenne.
Radinghem..	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Lernould...	Danjou.....	Quentin.
Railencourt..	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Dépret-Bury.	Desvignes, Elie.	De Lécu.
Raimbaucourt.	D	Douai-O.....	Raches.....	Dupuis.....	Deroubaix...	Delplanque.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Rainsars.....	A	Trélon.....	Sains.....	Stincq.....	Péronne.....	Anselot.
Raismes.....	V	St-Amand (r. d.)	Bureau.....	Raux.....	Prudhomme, Wuibaux	Rogie, Ducateau
Ramillies.....	C	Cambrai-Est.	Cambrai.....	Vasseur.....	Germe.....	Delcourt.
Ramousies.....	A	Avesnes-N.	Sains.....	Rousseau.....	Naveau.....	Deschamps.
Raucourt.....	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine...	Guyot.....	Caudrelier.....	V. Englefontaine
Recquignies...	A	Maubeuge...	Jeumont.....	Delforge.....	Meurisse.....	Dubuisset.
Rènescure....	H	Hazebrouck..	Bureau.....	Sockeel.....	Cafler.....	Kerckhove, De- beene.
Reumont.....	C	Le Câteau...	Le Câteau... .	Passet.....	Devigne.....	Delassus.
Rexpoëde....	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Dewaële.....	Cornette.....	Baert.
Ribécourt....	C	Marcoing.....	Marcoing.....	Delcroix.....	Boulangier.....	Ledoux.
Rieulay.....	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Houssaux... .	Williatte.....	Mouque.
Rieux.....	C	Carnières... .	Bureau.....	Mairesse.....	Wilmot.....	Bresson.
Robersart....	A	Landrecies... .	Landrecies... .	Pauplaire... .	Legrand.....	Baligand.
Rœulx.....	V	Bouchain... .	Louches.....	Robert.....	Lombart.....	Delattre
Rombles et March	V	Valencien.-E.	Valenciennes.	Debiève.....	Roger.....	Manouvrier.
Romerics.....	C	Solesmes... .	Solesmes... .	ourson.....	Moine.....	Porez.
Ronchin.....	L	Lille-Sud-Est.	Lille.....	Dubuisset... .	Descarpentries..	Delsart.
Roncq.....	L	Tourcoing-N..	Bureau.....	Bonduel.....	Catteau, Delahousse..	Delehayé, Villain
Roost-Warcandin	D	Douai-Ouest..	Raches.....	Bernard.....	Pinquet.....	Gillis.
Rosendaël (le)	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque... .	Derode.....	Goube, Ducrocq..	Bouden.
Rosult.....	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand... .	detour mignies... .	Legrand.....	Castelain.
Roubaix.....	L	Roubaix.....	Bureau.....	Daudet.....		Berteaux, Eyraud, Gontier, Thomas Plancke
Roucourt....	D	Douai-Sud... .	Douai.....	Becquet de Mégile	Gourdin.....	Ducoulombier.
Rousies.....	A	Maubeuge... .	Maubeuge... .	Hensell.....	Olivier, Grégoire	Delcambre.
Rouvignies... .	V	Valencien.-S.	Denain.....	Landrieu... .	Delille.....	V. Prouvy.
Rubrouck....	H	Cassel.....	Arnêke.....	Leurs.....	Persyn.....	Legrain
Ruesnes.....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.. .	Camaret.....	Bruyère.....	Demont.
Rumegies....	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand... .	Robert.....	Lejeune.....	Delporte
Rumilly.....	C	Marcoing.....	Cambrai.....	Leriche.....	Lempereur.....	Ségard.
Sailly.....	C	Cambrai-O... .	Id.....	Richard.....	Brunelle.....	Esquive.
Sailly.....	L	Lannoy.....	Lannoy.....	Bouchery... .	Deleplanque... .	Delvallée.
Sainghin-en-Mél.	L	Cysoing.....	Ascq.....	Pollet.....	Delebarre.....	Deleporte.
Sainghin-en-W..	L	La Bassée... .	Fournes... .	Binault.....	Pierreuse.....	Brassart.
Sains.....	A	Avesnes-Sud..	Bureau.....	Maltaire... .	Dubois, Révelart	Lobry.
St-Amand.....	V	St-Amand... .	Id.....	Bruneau Flour	Julien, Davaine .	Duriez.
St-André-l-L.	L	Lille-Ouest... .	Lille.....	Legrand.....	Bailly.....	Dezitter.
St-Aubert... .	C	Carnières... .	lwy.....	Canonne... .	Duez, Leriche... .	Villain.
St-Aubin.....	A	Avesnes-Nord	Avesnes... .	Willot.....	Lermusieau... .	Renard.
St-Aybert....	V	Condé.....	Condé.....	Joisse.....	Thomas.....	Viviers.
St-Benin.....	C	Le Câteau... .	Le Câteau... .	Millot.....	Vatin.....	Loubert.
St-Georges... .	Dk	Gravelines... .	Gravelines... .	Louf, P.....	Louf, O.....	Fockenberghé
St-Hilaire... .	A	Avesnes-Nord	Avesnes... .	Lécuyer... .	Siron.....	Coquelet.
St-Hilaire... .	C	Carnières... .	Carnières... .	Dépommier... .	Ledueq.....	Bécar.
St-Jans-Cappel..	H	Bailleul-N.-E.	Bailleul... .	Becue.....	Naeye.....	Plaetevoet.
Ste-Marie-Cappel	H	Cassel.....	Cassel.....	Dequidt... .	Werkyen.....	Despicht.

N O M S		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	N O M S D E S			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.	
St-Martin....	C	Solesmes ...	Solesmes....	Lecerf.....	Hegot.....	Lecuppre.
St-Momelin...	Dk	Bourbourg ..	Watten.....	Castier.....	Massart.....	Desmis.
St-Pierrebrouck..	Dk	Id.....	Bourbourg ..	Dereudre...	Bollart.....	Plouvier.
St-Pol.....	Dk	Dunkerque-O.	Dunkerque ..	N.....	N.....	Desott.
St-Python....	C	Solesmes....	Solesmes....	Robert-Bracq.	Cardon.....	Decalonne.
St-Rémy-Chauss.	A	Berlaimont ..	Avesnes....	Martin.....	Lapostolle...	Corneil.
St-Rémy-mal-B..	A	Maubeuge....	Hautmont ..	Juste.....	Drapier.....	Brognet.
St-Saulve....	V	Valencien.-N.	Valenciennes	Jacqmarcq..	Mustelier....	Delgrange.
St-Souplet....	C	Le Câteau ..	Le Câteau ..	Delay.....	Millot, Cloest...	Barbier.
St-Sylvestre-Cap.	H	Steenvoorde..	Steenvoorde..	Gantois....	Balloy.....	Vanheegher.
St-Vaast.....	C	Solesmes....	Solesmes....	Langrand....	Millot.....	Loquet.
St-Waast.....	A	Bavai.....	Bavai.....	Coulmont...	Delfosse.....	Defontaine.
Salesches....	D	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Boulangé....	Monier.....	Malaquin.
Salomé.....	L	La Bassée....	La Bassée....	N.....	Dubrulle, H....	Degruson.
Saméon.....	D	Orchies.....	Orchies.....	Herbomez...	Broutin.....	Ducornetz.
Sancourt....	C	Cambrai-O....	Cambrai.....	Rodriguez...	Delsaux.....	Dufour.
Santes.....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	G. Bernard..	Coustenoble...	Reumaux.
Sars-et-Rosières..	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand....	Doby.....	Couteau.....	Cauderlier.
Sars-Poteries...	A	Solre-le-Chât	Bureau.....	Dubois.....	Contesse, Manfroid..	Bottiaux.
Sassegnies....	A	Berlaimont ..	Berlaimont..	Flament.....	Stoclet.....	Lepers.
Saultain....	V	Valencien.-E.	Valenciennes	Hamoir, ✱..	Moty.....	Quintin de Ker- cadio.
Saulzoir....	C	Solesmes....	Bureau.....	Boulogne....	Canonne.....	Marécaux.
Sebourg.....	V	Valencien.-E.	Valenciennes	Hiolle.....	Descamps.....	Plouvier.
Seclin.....	L	Seclin.....	Bureau.....	Desmazières.	Pinte, Desurmout	Hutin.
Selvignies....	C	Clary.....	Walincourt..	Delhay.....	Givry.....	D Lecambre.
Semeris.....	A	Avesnes-N....	Avesnes....	Ducarne....	Déquenne.....	Duquesne.
Semousies....	A	Id.....	Id.....	Wagnier....	Plottaux....	Laurette.
Sepmeries....	A	Le Quesnoy-O	Artres.....	Dervillers..	Lanselle.....	Delebarre.
Sequedin....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Philippo....	Sis.....	Pladys.
Séranvillers..	C	Carnières....	Cambrai.....	Taisne.....	Lenoir.....	Harbonnier.
Sercus.....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Justice.....	Cousvn.....	Cornette.
Sin.....	D	Douai-Nord ..	Douai.....	Renard.....	Anache-Théry et Sau- vage.....	Deleflie.
Socx.....	Dk	Bergues....	Bergues....	Poublanc...	Dousselaere...	U. ten.
Solesmes....	C	Solesmes....	Bureau.....	Carliez.....	Menard, Petit..	Russelle.
Solre-le-Chat	A	Solre-le-Chât.	Id.....	Legrand-Bever	Bever, Lamelin..	'c evin.
Solrines....	A	Id.....	Solre-le-Chât.	Flament.....	Lepo cq.....	Gilleron.
Somain.....	D	Marchiennes.	Bureau.....	Morelle....	Vandeville, Pagniez..	Buzin.
Sommaing....	C	Solesmes....	Solesmes....	Bruyère....	Vinix.....	Coutelle.
Spycker....	Dk	Bourbourg ..	Bourbourg ..	Vandevelde..	Depoers....	Deschodt.
Staple.....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Fovez E....	Fovez M.....	Braets.
Steenbecque..	H	Hazebrouck-S	Id.....	Deram.....	Deroo.....	Delattre
Steen....	Dk	Bergues....	Bergues....	Dantu Géry..	Woets.....	Cockempot.
Steenvoorde..	H	Steenvoorde..	Bureau.....	Dufour.....	Outters, Verbeke	Pauwels.
Steenwerck..	H	Bailloul N.-E.	Id.....	Plouvier....	Hennion, Weillaert..	Lefrançois, Lelu
Strazeelle....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Deswarte...	Ruckebusch....	Desmedt.
Taisnières-en-T..	A	Avesnes-N....	Maroilles....	Witrant, Isid.	Nécaille.....	Cailliez.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte
Taisnières-sur-H.	A	Bavai .....	Bavai .....	Brasseur .....	Auquier .....	Sooyer.
Templemars.	L	Seclin .....	Seclin .....	Gossart .....	Caby .....	Bernard.
Templeuve ..	L	Cysoing .....	Bureau .....	Baratte .....	Crombez, Dubreucq.	Carlier.
Terdeghem ..	H	Steenvoorde ..	Steenvoorde ..	Boone .....	Colpaert .....	Yden
Téteghem....	Dk	Dunke-que-E.	Dunkerque..	Kyndt .....	Hubert .....	Delanghe
Thiant .....	V	Valenciennes-S.	Denain .....	Mariage .....	Bertout .....	Dutriez.
Thiennes....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Caloire .....	Apourcheau .....	Pruvot.
Thivencelles.	V	Condé .....	Condé .....	Plaquet .....	Piéart .....	Gravelaine.
Thumeries ..	L	Pont-à-Marcq.	Bureau .....	Coget .....	Duquesne .....	Dorlencourt.
Thun .....	V	St-Amand (r.-g.)	Mortagne .....	Robart .....	Broquet .....	Talbroux.
Thun-l'Evêq.	C	Cambrai-Est.	Iwuy .....	Charlet .....	Allard .....	Desmons .
Thun-St-Martin.	C	Id.	Iwuy .....	Miroux .....	Chevalier .....	Delannoy.
Tilloy .....	C	Cambrai-O.	Cambrai .....	Leleu .....	Faïlle .....	<i>V. Neuville-sur-E</i>
Tilloy .....	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Bricquet .....	Debrabant .....	<i>V. Brillon</i>
Toufflers. ....	L	Lannoy .....	Lannoy .....	Cimetière ..	Fin .....	Dehuy.
Tourcoing ...	L	Tourcoing .....	Bureau .....	N .....	Debuchy, Dervaux.	Simon, Vanboeck- tael Marchant, Vaillant.
Tourmignies.	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Cambier .....	Cogel .....	Rigaux.
Trélon .....	A	Trélon .....	Bureau .....	Ansieau .....	Mercier, Van Rossein.	Larsonneur,
Tressin .....	L	Lannoy .....	Ascq .....	Fourmestaux	Deponthieux .....	Catteau.
Trith-St-Léger...	V	Valenciennes-S.	Bureau .....	Sirof .....	Cacheux .....	Fosset, Wattel
Troisvilles...	C	Le Câteau ..	Bertry .....	Rigaut .....	Lesage .....	Bruaux.
Uxem .....	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Davrou .....	Sappen .....	Massiet.
Valenciennes	V	Valenciennes	Bureau .....	Bultot .....	Beauvois, Debaralle..	Voir au chapitre des cultes.
Vendegies-au-B.	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Gabet .....	Pavot .....	Corbier.
Vendegies-s.-Ec.	C	Solesmes .....	Solesmes .....	Bracq .....	Lecompt .....	Caullier.
Vendeville ..	L	Seclin .....	Lille .....	Van der Straeten	Delattre .....	Pionnié.
Verchain et Maug	V	Valenciennes-S.	Valenciennes	Dupont .....	Quarez .....	Dedoncker .
Verlinghem..	L	Quesnoy-s.-D.	Quesnoy-s.-D.	Ghestem .....	Mélisse .....	Gourdin.
Vertain .....	C	Solesmes .....	Solesmes .....	Dubois .....	Drecq .....	Martin.
Vicq .....	V	Condé .....	Fresnes .....	Richard .....	Couteau .....	Coll'ot
Viesly .....	C	Solesmes .....	Solesmes .....	Depreux .....	Dehen .....	Dumoulin.
Vieux-Beruin ..	H	Bailleul-S-O.	Bureau .....	Biebruyck ..	Podvin, Potié...	Dekeister.
Vieux-Condé.	V	Condé .....	Condé .....	Dupas .....	Scohier, Rousseau	Paris.
Vieux-Mesnil.	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Forest .....	Blanchard .....	<i>V. Boussières</i>
Vieux-Rengt.	A	Maubeuge .....	Villers-sir-Nicole	Andre .....	Bosquet .....	Dorlencourt.
Villereau .....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Déparis .....	Dutrieux .....	Gruson.
Villers-au-Tertre.	D	Arleux .....	Douai .....	Grivillers ..	Bazin .....	Huart.
Villers-Campeau.	D	Marchiennes.	Somain .....	Chevaillier ..	Blondeau .....	<i>V. Somain.</i>
Villers-en-Cauch.	C	Carnières .....	Iwuy .....	Cardon .....	Rappe .....	Plet.
Villers-Guislain.	C	Marcoing .....	Gouzeaucourt	Villé .....	Dubois .....	Cornil.
Villers-Outreau..	C	Clary .....	Walincourt..	Simon .....	Passet, Estevez.	Lecœuvre.
Villers-Plouich..	C	Marcoing .....	Gouzeaucourt	Loubry .....	Bisiaux .....	Rogie.
Villers-Pol .....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Carpentier ..	Lefebvre .....	Barbet.
Villers-sir-Nicole	A	Maubeuge .....	Bureau .....	Tellier .....	Pronier .....	Dubrulle.
Volkerinchove..	Dk	Wormhoudt ..	Bollezeele....	Debroucker..	Marquis .....	Werkeyn.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrondt. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.	
Vred .....	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Bailliez .....	Thuilliez .....	Vanreust.
Wahagnies ..	L	Pont-à-Marcq.	Carvin .....	Vallois .....	Marquant .....	Dupire.
Walincourt ..	C	Clary .....	Bureau .....	Proy .....	Martin, Galiègue	Morelle
Wallers .....	A	Trélon .....	Trélon .....	Paul .....	Boudry .....	Delassus.
Wallers .....	V	Valencien-N.	Bureau .....	Bertaux .....	Chevalier, Wallez. .	Dubus.
Wallon-Cappel ..	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck.	Devos .....	Deseuze .....	Salomé
Wambaix .....	C	Carnières ..	Cambrai .....	Delacourt .....	Lefebvre .....	Bulteau.
Wambrechies	L	Lille-Ouest ..	Bureau .....	Sénélar .....	Salembié, Delos.	Destombes.
Wandignies et H.	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Mottet .....	Faidherbe .....	Vallez.
Wannechain ..	L	Cysoing .....	Cysoing .....	Descamps J-B	Descamps .....	Durieux.
Wargnies-le-Gr.	A	Le Quesnoy-O	Jeulain .....	Dervaux .....	Piery .....	Carlier.
Wargnies-le-Petit	A	Id. ....	Le Quesnoy ..	Colmant, F.	Dremaux .....	Dernoncourt.
Warhem .....	Lk	Hondschoote.	Bergues .....	Galle .....	Didier .....	Baudens
Waréton B ..	D	Quesnoy-s. D.	Comines .....	Vermès .....	Parez .....	V. Deulémont
Waréton-S. ..	L	Id. ....	Id. ....	Ghestem .....	Spillart .....	Id.
Wasnes-au-Bac ..	V	Bouchain .....	Bouchain .....	Rohart .....	Bétrencourt ..	Mullier.
Wasquehal ..	L	Roubaix .....	Croix .....	Droulers .....	Brulois, Lagache	Boedt
Watten .....	Dk	Bourbourg ..	Bureau .....	Pannier .....	Casella .....	Boedt.
Wattignies ..	A	Maubeuge ..	Maubeuge ..	Carnoye .....	Dubray .....	V. Damousies
Wattignies ..	L	Seclin .....	Seclin .....	Hocedez .....	Waymel, J.-B.	Vanalderwerelt.
Watrelos .....	L	Roubaix .....	Bureau .....	Deldalle .....	Delcroix, Dhalluin	Lejeune.
Wavrechain-s-D.	V	Bouchain .....	Denain .....	Leduc .....	Cheminais .....	V. Denain.
Wavrechain-s-F.	V	d. ....	Bouchain .....	le Bon Labure	Dolet .....	Lavechin.
Wavrin .....	L	Haubourdin ..	Fournes .....	Cte O.d'Hespele	Conia, Liénard.	Dhinaut.
Waziers .....	D	Douai-Nord ..	Douai .....	Béhague .....	Leblanc .....	Leroy.
Wemaers-Cappel.	H	Cassel .....	Cassel .....	Looten, Henri	Hidden .....	Barbry.
Wervicq-Sud.	L	Quesnoy-s.-D.	Comines .....	St-Léger .....	Van Elslande, Flipo ..	Roussel.
West-Cappel ..	Dk	Bergues .....	Bergues .....	Chocqueel .....	De Lylle .....	Corion
Wicres .....	L	La Bassée ..	Fournes .....	Brasme .....	Lézie .....	Bonduel.
Wignehies .....	A	Trélon .....	Bureau .....	Réal .....	Sterbecq, Dupont .....	Bernaux.
Willems .....	L	Lannoy .....	Baisieux .....	Truffaut .....	Dufermont .....	Feuillet.
Willies .....	A	Trélon .....	Solre-le-Chât.	Cuisset, F .....	Boutée .....	V. Liessies.
Winnezeele ..	H	Steenvoorde ..	Steenvoorde ..	Verrièle .....	Goussen .....	Huyser.
Wormhoudt ..	Dk	Wormhoudt ..	Bureau .....	Dehaene .....	Haelewyn, Bécuwe ..	Herreman
Wulverdinghe ..	Dk	Bourbourg ..	Watten .....	Drieux .....	Beyaert .....	Porreye.
Wylder .....	Dk	Bergues .....	Bergues .....	Bauden .....	Schipman .....	Cortyl.
Zeggars-Cappel ..	Dk	Wormhoudt ..	Esquelbecq ..	Franchois .....	Arnouts .....	Serlouten.
Zermezeele ..	H	Cassel .....	Cassel .....	Vandaele .....	Decuyper .....	Vancostenoble
zuytcoote .....	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Fonteyne .....	Debreyne .....	Acke.
Zuytpeene .....	H	Cassel .....	Cassel .....	Franchois .....	Desmoudt .....	Wallaert.

## OCTROIS.

*Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des employés (1).*

Bergues, M. Vancalis, p. ch.; Bourbourg-Ville, M. Cocquillier, r. c.; Bourbourg-Campagne, M. Cocquillier, r. c.; Coudekerque-Branche, M. Minart, r. c.; Dunkerque, MM. Dufau, p. ch., Dannoot, r. c.; Gravelines, M. Deblaecker, r. c.; Hondshoote, M. Debril, r. c.; Saint-Pol, M. Vingert, r. c.; Bailleul, MM. Freson, p. ch.; Deheere, r. c.; Cassel, M. Ballet, r. c., Estaires, MM. Dambrin, p. ch.; Fénart, Aug., r. c.; Hazebrouck, MM. Legrand, p. ch.; Lamote, r. c.; La Gorgue, M. Marsy, r. c.; Merville, MM. Caudron, p. ch.; Leleu, r. c.; Morbecque, M. Castrique, r. c.; Nieppe, Olivet, r. c.; Steenvoorde, M. Deneuille, r. c.; Vieux-Berquin; M. Ingelrans, r. c.; Annœullin, M. Lecieux, r. c.; Armentières, MM. Vanoye, p. ch., Joye, r. c.; La Bassée, M. Graffigne, r. c., Bois-Grenier, M. Larose, r. c.; Chapelle d'Armentières, M. Bonte, r. c.; Comines, M. Plamont, r. c.; Erquinghem-Lys, M. Dezitter, r. c.; Halluin, M. Noyelle, r. c.; Haubourdin, M. Nieuviarts, r. c.; Houplines, M. Zuinghedau, r. c.; La Madeleine, M. Delhay, r. c.; Lannoy, M. Lemay, r. c.; Lille, M. Desrousseaux, p. ch.; Fonteyne, r. c.; Loos, M. Bodou, r.; Lomme, M. Ponchaux, r. c.; Quesnoy-sur-Deûle, M. Dutoit, r. c.; Roncq, M. Pladice, r.; Roubaix, M. Roche, p. ch.; Seclin, M. Olivier, r. c.; Tourcoing, MM. de Geslin, p. ch.; Destombes, r. c.; Wambrechies, M. Ployart, r.; Cambrai, MM. Bourrigeaud, p. ch., Hardy, r. c.; Le Câteau, MM. Dubois, p. ch.; Remburre, r. c.; Solesmes, M. Canonne, r. c.; Avesnes, MM. Dubois, p. ch., Barbier, r. c.; Bavai, MM. Lemaire, p. ch.; Lambert, r. c.; Fourmies, M. Hettler, r. c.; Hautmont, M. Maitrepierre, r. c.; Landrecies, M. Cogniot, r. c.; Maubeuge, MM. Biérent, p. ch.; Choinet, Hardy et Pronier, r. c.; Le Quesnoy, M. Lefort, p. ch.; Solre-le-Château, M. Lafuite, r. c.; Sars-Poteries, M. Carnoye, r. c.; Wignehies, Pieton, r. c.; Aniche, M. Buchet, r. c.; Douai, MM. Daullé, p. ch.; Bachelet, r. c.; Orchies, M. Delegrange, r. c.; Flines-lez-Raches, M. Panelle, r.; Anzin, MM. Coderlier, p. ch., Etcheberry, r. c.; Saint-Amand, MM. Lesage, p. ch.; Roquet, r. c.; Condé, MM. Sturne, p. ch.; Verchain, r. c.; Fresnes, MM. Haye, p. ch., Thibault, r. c.; Lourches, M. Jouglet, r. c.; Denain, MM. Delhaye, p. ch.; Boilly, r. c.; Valenciennes, MM. Vanhoestenberghé, p. ch.; Leclercq, r. c.; Vieux-Condé, M. Dazin, recev. intérim.

(1) Explication des abréviations contenues dans le présent article : p. ch. (préposé chef); r. c. (receveur central).



## SAPEURS-POMPIERS.

Aux termes du décret du 29 décembre 1875, les corps de sapeurs-pompiers relèvent du ministère de l'Intérieur. — Ils peuvent néanmoins recevoir des armes de l'Etat ; mais ils ne peuvent se réunir en armes qu'avec l'assentiment de l'autorité militaire. — Les officiers sont nommés pour cinq ans par le Président de la République sur la proposition des Préfets. Les sous-officiers et caporaux sont nommés par les chefs de corps. — Les sapeurs-pompiers se recrutent au moyen d'engagements volontaires de 5 ans parmi les hommes qui ont satisfait à la loi du recrutement ou qui bien qu'appartenant à l'armée active, à la réserve ou à l'armée territoriale, sont laissés ou renvoyés dans leurs foyers. — Ils restent soumis à toutes les obligations que leur impose la loi militaire.

La ville de Lille possède un bataillon de sapeurs-pompiers municipaux soldés. — *Commandant*, M. Constant, ✱.

La ville de Douai a aussi un bataillon de cette arme. — *Commandant*, M. Cavroy.

Beaucoup de communes possèdent des compagnies ou des subdivisions de sapeurs-pompiers municipaux.

Nous donnons dans la seconde partie de l'annuaire, un sommaire de l'effectif actuel des compagnies et subdivisions existantes.

## COMMISSARIATS DE POLICE.

### LISTE DU PERSONNEL DES COMMISSARIATS DE POLICE.

#### *Arrondissement de Dunkerque.*

Bergues, MM. Desoutter ; Bourbourg, Letoucq ; Dunkerque, Magnero, *commissaire central* ; Leroy, Grosset ; Gravelines, Bataillard.

#### *Arrondissement d'Hazebrouck.*

Bailleul, MM. Guillemenot ; Hazebrouck, Mouroux ; Merville, Guillaume ; Estaires, Marcillet.

#### *Arrondissement de Lille.*

VILLE DE LILLE.—M. Mornave, *commissaire central* ; 1<sup>er</sup> arrond. ; M. Simon ; 2<sup>e</sup> arrondiss., M. Correux ; 3<sup>e</sup> arrondiss., M. Jagot ;

4° arrondiss., M. Gasser; 5° arrondiss., M. Maillart; 6° arrondiss. M. Guilluy; 7° arrondiss., M. Dumarchay; 8° arrondiss., M. Fricaudet; — Armentières, M. Millet; — Comines, M. Cureau; — Halluin, M. Combe: — La Madeleine, M. Henry; — Loos, M. Besnier; — Roubaix, M. Broyer, *commissaire central*; MM. Simon, Jouannigo, Barroyer, *commissaires d'arrondissement*, — Tourcoing, MM. Rembeauville, *commissaire central*; Dona; Wattrelos, M. Bailly; Seclin, M. Robert.

*Arrondissement de Cambrai.*

Cambrai, MM. Delcroix, *commissaire central*; Magnez, Le-Câteau, M. Lemaire; Solesmes, M. Roget.

*Arrondissement d'Avesnes.*

Avesnes, MM. Lockert; Maubeuge, Vassal; Le Quesnoy, Ballet, Fourmies, Braibaut; Hautmont, M. Vasseur.

*Arrondissement de Douai.*

Douai, M. Henriot, *commissaire central*.

*Arrondissement de Valenciennes.*

Valenciennes, MM. Hénault, *commissaire central*; Bizonard; Condé, MM. Boursier; Denain, Chauvin; Saint-Amand, Perlet; Anzin, M. Guyot.

*Commissaires et Inspecteurs spéciaux aux stations de chemin de fer et à la frontière.*

*Commissaires spéciaux*: MM. Ritter, à Feignies; Perfetti, à Tourcoing; Pain, à Jeumont; Ducastel, à Anor; Terrène, à Blanc-Misseron (Valenciennes); Cormier, à Baisieux; Staes, à Lannoy; Brault, à Somain; Bontemps, à Caudry.

*Inspecteurs spéciaux*: MM. Casanova, à Dunkerque; Hauw, à Ghyvelde; Pelte, à Tourcoing; Leibrand, à Jeumont; Buchenaud, à Feignies; Vanhaecke, à Godewaersvelde; Houzelles, à Blanc-Misseron; Ortille, à Vieux-Condé; N. . . , à Valenciennes.

---

## INSTRUCTION PUBLIQUE.

La loi du 14 juin 1854 et le décret du 22 août suivant ont réorganisé les services de l'enseignement public.

La France est divisée en dix-huit circonscriptions académiques.

### ACADÉMIE DE DOUAI.

L'Académie de Douai comprend cinq départements, qui sont : l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

#### ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

*Recteur*, M. Foncin,  $\odot$  I, *inspecteurs* : MM. Brunel,  $\ast$ , I,  $\odot$  à Laon; Anthoine,  $\ast$ ,  $\odot$  I, à Lille; Cune, à Douai; Brétignères,  $\ast$   $\odot$  I, à Amiens; Beurrier, A.  $\odot$ , à Arras; Carré,  $\ast$   $\odot$  I, à Mézières; *secrétaire de l'académie*, M. Péras,  $\odot$  A; *commis* : MM. Cousin, J.-B.,  $\odot$  I, Rinquin et Leblanc.

#### CONSEIL ACADÉMIQUE.

*Membres de droit* : Le Recteur, *président*; les inspecteurs d'Académie de la circonscription, les doyens des Facultés, les recteurs des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie du ressort.

*Membres nommés* : MM. le Préfet du Nord; Dewismes,  $\ast$ , pasteur protestant, à St-Amand-les-Eaux; Bardou,  $\ast$ , premier président de la cour d'appel de Douai; Rive,  $\ast$ , procureur-général près la cour d'appel de Douai; le maire de Douai.

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

#### FACULTÉ DE DROIT DE DOUAI.

La Faculté de droit de Douai a été créée par décret du 28 avril 1865. Cet établissement d'enseignement supérieur a été inauguré à Douai, le 16 novembre 1865, sous la présidence de M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit.

M. de Folleville, A.  $\odot$ , *doyen de la Faculté; secrétaire*, M. Morel.

1<sup>re</sup> année. — Droit romain : M. Michel, chargé du cours; législation criminelle : M. Garçon; code civil, M. Fédér.

2<sup>e</sup> année. — Droit romain : M. Piébourg ; code civil : M. de Folleville ; Procédure civile : M. Lepoittevin ; économie politique : M. Faure.

3<sup>e</sup> année. — Code civil : M. Danjon ; droit commercial : M. Beauregard ; droit administratif : M. Jobbé-Duval.

4<sup>e</sup> année. — Conférences des Pandectes : M. Michel, histoire du droit romain et du droit français : M. Beauregard ; droit des gens et législations comparées : M. de Folleville, droit français, matière approfondie : M. Faure.

Cours sur l'enregistrement dans ses rapports avec le Droit civil : M. Féder.

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.

rue des Fleurs

*Doyen* : M. C. Violette, \*, rue de Roubaix, 45 bis ; *Secrétaire* : Roullier, rue Charles-de-Muysart, 11.

L'enseignement de la Faculté comprend des cours publics, des conférences et des manipulations. Les cours publics son gratuits ; mais les auditeurs qui désirent prendre part aux manipulations, faites dans les laboratoires sous la direction des professeurs, doivent se faire inscrire et verser une rétribution annuelle de 100 fr. Par arrêté du 5 novembre 1876, des bourses d'études ont été créées près les Facultés ; ces bourses, données au concours, sont destinées à faciliter aux jeunes gens qui se vouent à l'enseignement, l'obtention des grades supérieurs. L'Etat alloue aux boursiers une indemnité annuelle de 1200 fr. La durée de la bourse est d'une année ; elle peut être renouvelée. Le concours pour les bourses a lieu généralement dans les premiers jours du mois d'août ; les candidats qui désirent y prendre part, doivent envoyer leur demande au secrétariat de l'Académie, à Douai.

A la Faculté des sciences se rattache l'Institut Zoologique installé rue des Fleurs, 18 bis. En outre la Faculté possède un laboratoire maritime de recherches, à Wimereux (Pas-de-Calais). Un certain nombre d'élèves sont admis à y travailler sous la direction du professeur de zoologie.

Le laboratoire de botanique est installé dans les bâtiments de la halle aux sucres ; les élèves qui désirent y être admis, doivent adresser leur demande au secrétariat de la Faculté, rue des Fleurs.

Dans le second semestre ont lieu les excursions géologiques zoologiques et botaniques ; il suffit, pour y prendre part, de se faire inscrire à l'avance.

*Mathématiques pures et appliquées, professeur* : M. Boussinesq, quai Basse-Deûle, 58 ; *Mécanique et astronomie, professeur* : M. Soullart, rue Fontaine-del-Saulx, 20 ; *Physique, professeur* : M. Terquem,

rue Nationale, 116; *Chimie*, professeur: M. Viollette, ✱; *Géologie et minéralogie*, professeur: M. Gosselet, ✱, rue d'Antin, 18; *Zoologie*, professeur: M. Giard, rue Colbert, 37; *Botanique*, professeur: M. Bertrand, Grande rue de Béthune, 17, à Loos; *Conférences de géologie et minéralogie*: M. Charles Barrois, docteur es-sciences, maître de conférences, rue Solférino, 220; *Préparateurs*: MM. Ed. Duvillier, Emmanuel, Monnier, Six, Lignier.

#### COURS ANNEXÉS A LA FACULTÉ.

*Economie politique*: M. Alglave, professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris; *géographie*: M. Mamet, professeur d'histoire au Lycée de Lille; *Littérature française*: M. Moy, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Douai; *Littérature ancienne*: M. Courdavaux, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Douai; *Littérature étrangère*: M. Bossert, professeur de littérature étrangère, à la Faculté des lettres de Douai; *Histoire*: M. Desjardins, professeur d'histoire et doyen de la Faculté des lettres de Douai; *Dessin*, M. Em. Vandenberghe, architecte, boulevard de la Liberté, 46.

#### FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

MM. Abel Desjardin, O ✱, I, membre correspondant de l'Institut, professeur d'histoire; Tissandier, I, professeur de philosophie; Courdavaux, ✱, I, professeur de littérature grecque; Moy, A. I, professeur de littérature française; Bossert, professeur de littérature étrangère; N. . . ., chargé de cours, professeur de littérature latine; Espinas, maître de conférences de philosophie; Guiraud, maître de conférences d'histoire ancienne; de Chateaufort, secrétaire de la Faculté.

#### FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE.

*Doyen*: M. Cazeneuve, O ✱, I; *secrétaire*: M. de Valon.

*Anatomie*: MM. Puel; *pathologie médicale*: Hallez; *anatomie pathologique et pathologie générale*: Kelsch, *clinique médicale*: Cazeneuve, O ✱, I., Wannebroucq, ✱, A.; *histologie*: M. Tournoux; *clinique chirurgicale*: Parise, ✱, O. I., Houzé de l'Aulnoit, ✱, O. I.; *clinique obstétricale*: Pilat, ✱, I.; *médecine légale*: M. Castiaux; *hygiène*: Arnould, ✱, A.; *histoire naturelle médicale*: Giard; *chimie minérale et toxicologie*: Garreau ✱, I.; *chimie médicale organique*: Lescœur; *physique médicale*: Terquem I.; *pharmacie et pharmacologie*: Lotar, A.; *physiologie*: Morat; *thérapeutique et matière médicale*: Joire, I.; *médecine opératoire et appareils*: Paquet A.; *accouchements, maladies des femmes*, Pilat, ✱, A.

*Chargés des fonctions d'agrégés*: MM. Bouteille, Demon, Castiaux, Castelain, Thibaut.

## COURS COMPLÉMENTAIRES.

Maladies nerveuses et mentales : MM. Bouteille ; ophthalmologie : Cuignet, ✱, O. †.; maladies cutanées et vénériennes : Castelain ; maladies des enfants : Castiaux.

Chef des travaux anatomiques : M. Demon ; chef des travaux chimiques : M. Thibaut ; chef de clinique médicale : M. Looten ; chefs de clinique chirurgicale : MM. Gorez et Patoir ; maîtres de conférences : MM. Morelle et Paul Hallez, Puel et N. . . , prosecteur d'anatomie : M. le docteur Wertheimer ; bibliothécaire : M. S. Ozil ; préparateurs de chimie : MM. Machelart et Godron ; commis de secrétariat : M. Hugonin ; aides d'anatomie : MM. Chotin et Caudrelier ; aides préparateurs : MM. de Guerne, Robillard, Batteur, Emmanuel ; appareilleur : Duval.

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

## Lycée de Douai.

*Bureau d'administration.* MM. Cune, inspecteur d'Académie, *président* ; le Sous-Préfet ; le Maire de Douai ; Rive, procureur-général, A. Chartier, ✱, A, *président du Conseil d'arrondissement* ; Bertin, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées ; Farez, industriel ; Mellez, propriétaire ; Bottin, *président de chambre* ; Charles, ✱, *proviseur*.

*Administration.* MM. Charles, ✱, I, *proviseur* ; Fourteau, A. A, *censeur* ; Fournet, ✱, I, *aumônier*, Bley, A, *économiste* ; Lenglin, Vaché, *commis d'économat*.

*Professeurs.* *Philosophie*, M. Séailles ; *rhétorique*, M. Dupont, *mathématiques spéciales*, M. Hubert, A ; *physique*, M. Offret, I ; *histoire*, MM. Darsy et Grégoire ; *mathématiques pures et appliquées*, MM. Tertereau, Théry ✱ ; Ducatel ; *professeur de physique*, M. Fiévet ; *conférences et interrogations aux élèves de l'école préparatoire*, M. Hilaire ; *seconde*, M. Lafoscade, I ; *troisième*, M. Nicolas ; *quatrième*, M. Watel ; *cinquième*, M. Jaumart ; *sixième*, M. Théliez, A. A ; *septième*, M. Berçq, I ; *huitième*, M. Cousin ; *langue anglaise*, M. Thumerel ; *langue allemande*, M. Kotzustuski, I ; — *Surveillants généraux*, MM. Petain et Dubois.

*Maîtres élémentaires pour l'enseignement primaire*, MM. Leleu et Delmer.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL : *Professeurs* : *Sciences mathématiques*, M. Lamy ; *sciences physiques et naturelles*, M. Lirondelle ; *histoire et géographie*, M. Leleu ; *morale*, M. Séailles ; *littérature et grammaire*, MM. Nicolas, Leleu, Libessart ; *comptabilité*, M. Riémain ; *législation*, M. Ferot.

*Maître des travaux graphiques*, M. Guillet; *Maître de chant*, M. Detrain, *Maître de dessin*, M. Crépin; *Maître d'écriture*, M. Flament; *Médecin*, M. Maugin; *Chirurgien*, M. Watelle fils; *Maître de gymnastique*, M. Deleplace.

### Lycée de Lille.

*Bureau d'administration.* MM. Anthoine, \* I, inspecteur d'académie, *président*; le Préfet du département du Nord, \*, I; le maire de Lille; Chevillard, I, proviseur du Lycée; Le Roy, \*, président du tribunal civil; Viollette, \*, I, doyen de la Faculté des sciences; Cazeneuve, O \*, I, doyen de la faculté de médecine; l'abbé Dereux, doyen de Saint-Étienne; Van der Straeten, I, conseiller général; Corenwinder, chimiste, O \*.

*Administration.* MM. Chevillard, I, proviseur; Girardville I, censeur; Legrand, aumônier; Gaillard I, économiste; Petitjean et Belloir, commis d'économat.

*Professeurs.* Professeur de mathématiques spéciales, M. Noguès; A; philosophie, M. Colsenet, A; rhétorique, M. Bellanger; A.; physique, MM. Humbert, I, et Damien, MM. Mamet, Suéus et Guillot; mathématiques pures et appliquées, MM. Bouvart, Camille, A. et Millot. — *Seconde*, M. Lhomme, I; *troisième*, M. Magnié, I (chargé); *quatrième*, M. Doisy, A; professeur de lettres pour les élèves de sciences: M. Rosman; *cinquième*, M. Bouvart, A; *sixième*, M. Renard, I; *septième*, M. Meunier; *huitième*, M. Buridant, A; *Cours préparatoires aux professions commerciales et industrielles.* Littérature et histoire, M. Gouyet; mathématiques, MM. Basselart, Collin et Frœlich; chimie, histoire naturelle, manipulations chimiques, M. Damien. — *Français*: MM. Dubois et Antoine Céleste. — *Professeurs de langue anglaise*, MM. Guesnon, A, et Haussaire; *professeur de langue allemande*, MM. Weber et Muller; *surveillant général*, M. Lefebvre. — *Cours préparatoire à la division élémentaire.* 1<sup>re</sup> division, M. Swyngedauw; 2<sup>o</sup> division, M. Dupret; 3<sup>o</sup> division, M. Cœugnet; 4<sup>o</sup> division, M. Antoine Charles. — *Professeur de dessin*: M. Seratzki; maître de travaux graphiques: M. Vandenberg.

### Lycée de Valenciennes.

*Bureau d'administration.* MM. Cune, I, inspecteur d'Académie, *président*; de Malherbe, sous-préfet; Bultot, A, maire; Sommier, I, proviseur; Bultot V., juge d'instruction; Beauvois, adjoint; Dupont \*, I; Berthet, ingénieur des Ponts-et-Chaussées.

*Administration.* — MM. Sommier,  $\odot$  I, *proviseur*, Germain, *censeur*; l'abbé Lehoucq,  $\odot$  A, *aumônier*; Lepeut, *economiste*; Ballois, *commis d'economat*.

*Enseignement classique.* — *Professeurs.* MM. Wallon et Offret, *de physique*; Magnien, Cannac, *de mathématiques*; Dubuc, *de philosophie*; Cardon, *d'histoire*; Bonnière, *de rhétorique*; Fortin, *de seconde*; Pottier, *de troisième*; Dauthuille, *de quatrième*; Carton, *de cinquième*; Duburcq,  $\odot$  A, *de sixième*; Lebeau, *de septième*; Buridant, *de huitième*; Darras, *de neuvième*; Szumowski, *de langue anglaise*; Briois, *de langue allemande*.

*Enseignement spécial.* — *Professeurs*: MM. Dubuc, *de morale*; Bonnière, *d'histoire littéraire*; Mascart, *de physique*; Farez,  $\odot$  A, *d'histoire naturelle*; N... , *d'histoire*; Bouve, *de mathématiques*; Duchêne, *de législation*.

*Dessin d'imitation*, M. Gilliot. — *Dessin graphique*, M. Meunier, — *Chant*, M. Billoir. — *Gymnastique*, N... .

### Collège communal d'Armentières.

*Bureau d'administration.* MM. le maire, *président*; Moreau, *curé*; Butin,  $\ast$ , *médecin*; Pouchain-Boutry, Cary-Selosse. — M. A. Bouvart,  $\odot$  I, *principal*; Rémant, *sous-principal*.

*Professeurs.* MM. Cosserat, *physique et chimie*; Manier, *mathématiques*; Limbour, *histoire et allemand*; Rémant, *troisième et quatrième*; Graux, *cinquième et sixième*; Pinon, *septième et huitième*; Bercker, *maître de dessin*. — *Maîtres de français et d'études*: MM. Gloriant, Hieulle, Salembié, Leborgne et Masset; Bachelet, *professeur de gymnastique*.

### Collège de Tourcoing.

*Bureau d'administration.* MM. le maire, *président*; Simon, *doyen de Notre-Dame*; Leroux-Bériot; Flipo-Van-Oost; Fichaux, *médecin*. — M. l'abbé Leblanc, *principal*.

*Professeurs*: MM. Fichaux, *philosophie*; l'abbé Looten, *rhétorique*; Bonnet, *seconde*; Playoust,  $\odot$  A, *troisième*; Ballois, *quatrième*; Decroix, *cinquième*; Leblanc, *sixième*; Guichard, *septième*; Leplat, *huitième*; *physique et chimie*, Jaudeau,  $\odot$  A; Salmon, *mathématiques supérieures*; Tellier, *mathématiques élémentaires*; Herrewyn, *professeur d'allemand*; Fiévet, *professeur d'anglais*; Saint-Quentin, *professeur de dessin*; Jubaru, *professeur de quatrième et troisième année, enseignement spécial*; Marcant, *deuxième année, idem*; Baert, *première année, idem*; Picavet, *année préparatoire, idem*; Declercq, *chargé de la classe élémentaire*.



### Collège communal de Dunkerque.

*Bureau d'administration.* MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Dunkerque; Terquem, adjoint au maire; Henry, ingénieur de l'arrondissement; Collet, armateur; Coquelle-Gourdin, négociant; Pelletreau, procureur de la République; L. Bouvart, *principal*; Cotton, *sous-principal*.

*Professeurs:* MM. Boone, *philosophie*; De Cornillon, *histoire et géographie*; Fouinat, *rhétorique*; Choquet, *mathématiques supérieures*; Schmitt, *mathématiques*; Charlier, *physique et chimie*; Callory, *seconde*; Bonnemayre, *troisième*; Collombel, *quatrième*; Rohmer, *cinquième*; Bertemont, *sixième*; Loviny, *septième*; Hébert, *huitième*; Tronchet et Huot, *professeurs d'anglais*; Rohmer, *professeur d'allemand*; Paillot, *professeur de littérature, enseignement spécial*; Mériaux, *deuxième année, idem*; Lefranc, *première année, idem*; Bourel, *dessin*; Pot, *année préparatoire*.

### Collège communal d'Hazebrouck.

*Bureau d'administration.* MM. le sous-préfet, *président*; le maire, Carlier, *adjoint*, Bogaert, *notaire*, Thibaut, *propriétaire*, Monnier, *principal et professeur de mathématiques*.

*Professeur de mathématiques*, M. Monnier; *aumônier*, M. l'abbé Reumaux; *chaire latine*, M. Arnoux; *professeurs, littérature*, M. Debierre; *mathématiques, 2<sup>e</sup> chaire*, M. Hugoo, *enseignement spécial*; *première année*, M. Théry; *deuxième année*, M. Basiez.

### Collège communal de Bailleul.

*Bureau d'administration.* MM. le maire, *président*; Plichon, O<sup>✳</sup>, député, l'abbé Conbronne, *archi-prêtre*, Liefoghe, P. Behaghel, De Coussemaker, *conseiller municipal et conseiller d'arrondissement*. — l'abbé Pruvost, *principal*.

*Professeurs.* MM. le principal, *de rhétorique et de seconde*; Barthélémy, *de mathématiques*; Costy, *de troisième et de quatrième*; Lefebvre, *de cinquième et de sixième*; Chatilliez, *cours spéciaux*; Declercq, *cours élémentaires*.

### Collège communal de Cassel.

*Bureau d'administration.* MM. Desmyttère, ✳, *maire, président*; Dehandschoewerker, Aimé; Vantroyen, Chevalier, Morael, Malot, Marant.

M. Pruvost, ✳ A, *principal*,

*Professeurs* : MM. le principal, de quatrième, de cinquième et du cours supérieur de français; Fourgault, professeur de mathématiques; Marguet, de sixième et de septième; Bracquart, professeur des deuxième et troisième cours de français.

#### **Collège communal d'Estaires.**

*Bureau d'administration* MM. le Maire, président, Degruson, adjoint; Gamelin, fabricant; Hennion, notaire honoraire; Delbecq, docteur en médecine; Roche-Vanamandel, manufacturier; l'abbé Delplanque, principal.

*Professeurs*. MM. Nizart, de troisième et quatrième; Dubus, de cinquième, sixième; Poulet, de sixième; Desmarchelier, de septième; huitième; Cagnard, de mathématiques; Henry, du cours de Français; Duchâteau, du cours préparatoire; Delebecque, chargé de la classe des commençants.

#### **Collège communal de Cambrai.**

*Bureau d'administration*. MM. le Maire, président; Maréchal père, de Liénard, Tabary, président du tribunal civil; Boitelle, \*, banquier; Cirier, avocat; Dutemple, avocat; Ronnel, architecte. — Rigaux, Q. I, principal; M. Carpentier, aumônier.

*Professeurs*. MM. Capelle, Q. I, de philosophie; M. Leroy d'histoire, Fournaud, de mathématiques supérieures; Watteau et Lespilette, de physique; Laurens, de mathématiques élémentaires; Barberet, de rhétorique; Chauvin, de seconde; Liennart, de troisième; Bouchendomme, de quatrième; Buridant, de cinquième; Déjardin, de sixième; Vrau, de septième; Raison, (J.-B), de huitième; Bartier, maître de français; Oury, professeur d'Allemand; de Lauwereyns, professeur d'anglais. — *Enseignement spécial*; MM. Blanchard, Delaby, Dubois, Tonnoir, Delaforge, Demarquette, Delaby, Victor, Fiévet, — *Dessin d'imitation*: MM. Berges, Dureux; *dessin linéaire*: Christian, Décisy; *gymnastique*: Souns; *solfège*: Lourdault.

#### **Collège communal d'Avesnes.**

*Bureau d'administration*. MM. le Maire, président; F. Malfait Mutiaux, Pasqual, Manesse. — M. Lesage, Q. I, principal.

*Professeurs*. MM. Legrand, de physique; Baudet, de mathématiques; Delahaye, de troisième et de quatrième; Demangeot, de cinquième et de sixième; Hervotte, de septième et de huitième; Lamy, de langues vivantes.

MM. Véron, professeur de l'enseignement secondaire spécial; Tricot, Mirland, Ruffin, Lepot, professeurs-adjoints.

### Collège communal de Landreecles.

*Bureau d'administration*: MM. le Maire, président; Manesse, Emile, propriétaire; Démoulin, docteur-médecin; Lefrancq, propriétaire; Hubert-Quénot, banquier: — Lemaire,  $\odot$  A, principal.

MM. Lemaire,  $\odot$  A, principal et professeur de physique; Paquier, professeur de mathématiques; Hallynck, professeur de latin.

*Enseignement spécial*. MM. Blaizot et Cagneaux; Giffroy, professeur de la classe primaire.

*Maîtres d'études*: MM. Portier et Wuiot.

### Collège communal de Maubeuge.

*Bureau d'administration*. MM. le maire, président; Colot, médecin; Sculfort, industriel; Michaux, pharmacien; Walrand, notaire. — MM. Thooris,  $\odot$  A, principal; l'abbé Crié, aumônier.

*Professeurs*. MM. Thooris,  $\odot$  A, mathématiques; Vivot, physique; Tournoux, rhétorique et seconde; Lemaire, troisième et quatrième; André,  $\odot$  I, cinquième et sixième; Berriot, septième et huitième; Eliaszewicz de Geisz, maître de langues vivantes *Enseignement spécial*, MM. Druchbert, Levaux, Cotreaux et Auvinne; maître d'études, M. Mellier, Cayeux et Druchbert.

*Professeurs de dessin*: MM. Neulliès et Levaux.

### Collège communal du Quesnoy.

*Bureau d'administration*. MM. le maire, président; Piette, juge-de-paix; Beauvais, ancien banquier; Canquelain, licencié en droit; Gorisse, notaire; Delfosse, docteur en médecine. — Delplanque, principal.

*Professeurs*. MM. Laude, de rhétorique et de seconde; Galampoix, de troisième et de quatrième; Lays, de cinquième et de sixième; St-Quentin, de septième et de huitième; Regnault, de mathématiques; Leclercq, de physique; Lesnes d'enseignement spécial; Corbillon, chargé de la classe primaire; Godart, chargé de la classe des commençants; Galampoix, de langue anglaise; Leclercq, de dessin; Despaigne, de musique; X. de gymnastique.

### Collège communal de Saint-Amand.

*Bureau d'administration*, MM. le maire, *président*; Davaine, Jules Sirot, Barbieux, Waché, Doutriaux et Herbert— M. Tirlemont, *principal*.

*Professeurs*, MM. le principal, *troisième, quatrième et littérature à l'enseignement spécial*; Toulet, *cinquième et sixième*; Lebeau, chargé de la *septième et de la huitième*; Croix, *de sciences*; Siombong, *de l'enseignement spécial*; Demaret, chargé de l'année préparatoire; Carton, chargé de la classe primaire.

Langues vivantes : *anglais*, M. Croix ; *allemand*, M. le principal. — *Dessin*, M. Siombong.

### Collège communal de Condé.

*Bureau d'administration*, MM. Castiaux, maire, *président*; Martel, notaire, Petit, receveur municipal; Fougny, Jules, directeur d'usine, conseiller municipal; Cavel, conducteur des ponts-et-chaussées. — M. Brepant, *principal*.

*Professeurs*, MM. Braillon, *de physique et de chimie*; Noclercq, *de mathématiques*; Galampoix, *de littérature*, Demagny, *de l'année préparatoire*; le principal, chargé de la *quatrième, de la cinquième et de la sixième*; Libert, *de septième et de huitième*; Payelle, *de la classe primaire*; Rossey, *de dessin*; N..., *de musique vocale*; Giraud, *de gymnastique*.

### Collège communal du Câteau.

BUREAU D'ADMINISTRATION : MM. le maire, *président*; Ch. Seydoux, conseiller général, *vice-président*; Wallez, doyen-curé; Ponsin, manufacturier; Lempereur, propriétaire; Éloi Collery, père, ancien brasseur; Camus, docteur en médecine; Paul Simons, manufacturier; Francq, principal, *secrétaire*.

*Principal et professeur d'enseignement spécial (lettres)*, M. Francq, *A.*

*Professeurs de latin*, M. Bricout; *d'enseignement spécial (sciences)*, M. Vallée; *d'enseignement spécial*, M. Lhomme; *de langues vivantes*, M. Hartmann; *de français*, MM. Boutillier, Lozé et Fiévet; *de dessin*, M. N...; *de musique*, M. Ferret.

*Moniteur de gymnastique et d'exercices militaires*, M: Dubois.

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les attributions de ce Conseil s'appliquent aux établissements libres d'enseignement secondaire et aux établissements publics et libres d'enseignement primaire.

MM. le Préfet, \* I, *président*; Anthoine, \* I, inspecteur d'académie, *vice-président*; Telliez, A, juge au tribunal civil, *secrétaire*; l'abbé Dannel, curé-archiprêtre de la paroisse St-André, délégué de S. Em. le Cardinal archevêque de Cambrai; Vallée \*, vicaire-général; Lipman A, grand rabbin; Ollier A, pasteur protestant; Willm, procureur de la République; Le Roy, \*, A, président du tribunal civil de Lille; Seydoux, O. \*, I, membre du Conseil général; Van der Straeten, I, idem; Giroud, \*, A, idem; Toussaint, I, inspecteur de l'instruction primaire.

### INSPECTION DÉPARTEMENTALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Établissements publics et libres d'enseignement secondaire et d'enseignement primaire.

M. Anthoine, \* I, *inspecteur d'académie*. — MM. Foucault, I, chef de division à la préfecture; Hermand, A, *secrétaire de l'inspection*; Bouchez, chef de bureau; Brambille, Ménétreau Berthelon et Broutin, *employés*.

### COMMISSION D'EXAMEN DES CANDIDATS AUX BOURSES DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES ET AU PRYTAÉE NATIONAL MILITAIRE.

MM. L'Inspecteur d'Académie, *président*; Chevillard, proviseur du Lycée de Lille; Bouvart C., Magnié, Doisy, Bouvart G. Guesnon, Weber, professeurs au même lycée; Toussaint, inspecteur primaire et Tilmant, directeur de l'école primaire supérieure de Lille.

### COMMISSION D'EXAMEN DES ASPIRANTS AUX BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

MM. l'Inspecteur d'Académie, *président*; C. Bouvart et Doisy, professeurs au lycée de Lille; Toussaint et Aubert, inspecteurs primaires.

### COMMISSION D'EXAMEN DES ASPIRANTS AU BREVET DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

MM. l'Inspecteur d'Académie, *président*; Chevillard, proviseur du lycée de Lille; Chon, \*, ancien professeur, id.; l'abbé Dannel, doyen de Saint-André; l'abbé Guillemot.

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

*Inspecteurs de l'enseignement primaire.*

MM. Mordacq,  $\odot$  I., pour l'arrondissement de Dunkerque, Maury,  $\odot$  I., pour l'arrond. d'Hazebrouck; Toussaint,  $\odot$  I., pour l'arrondissement de Lille, 1<sup>re</sup> circonscription; M. Aubert,  $\odot$  I., pour la 2<sup>e</sup> circonscription de l'arrondissement de Lille; Delsart,  $\odot$  A., pour l'arrondissement de Cambrai; Moriez,  $\odot$  A., pour l'arrondissement d'Avesnes; Lancelin,  $\odot$  A., pour l'arrondissement de Douai; Lambert,  $\odot$  A., pour l'arrondissement de Valenciennes.

*Commission d'examen des candidats aux fonctions d'inspecteur de l'instruction primaire.*

MM. Cune,  $\odot$  I., inspecteur d'académie; Gruson, ingénieur des ponts et chaussées à Douai; l'abbé Fournet, aumônier du lycée de Douai; Lancelin, inspecteur primaire de l'arrondissement de Douai; Vaillant, directeur de l'école normale d'Amiens.

*Commission d'examen des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement primaire, séant à Lille.*

MM. l'abbé Dennel, doyen de Saint-André, *président*; Humbert, professeur au lycée; Magnié, id.; Bouvart, id.; Suéus, id.; l'abbé Dehaisnes, archiviste du département; Aubert, inspecteur primaire à Lille; Toussaint, inspecteur primaire, *secrétaire*. — MM. Ollier, pasteur protestant; Meyer, professeur d'allemand; Guesnon, professeur d'anglais; Hallez, docteur en médecine; Vandenbergh, architecte, *membres-adjoints*. Mmes Wallaert-Crépy, Aug. Longhaye, Ed. Longhaye, Leroy-Crépeaux, *dames-adjointes*.

*Commission d'examen chargée de constater l'aptitude des personnes qui aspirent à diriger les salles d'asile.*

MM. Anthoine,  $\odot$  I., inspecteur d'académie, *président*; l'abbé Dennel; Mmes Wallaert-Crépy, A. Longhaye, Ed. Longhaye et Leroy-Crépeaux; Toussaint, inspecteur primaire, *secrétaire*.

*Commission d'examen des aspirants et aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire séant à Douai,*

MM. Duhem, président de chambre à la cour d'appel, *président*; l'abbé Deroubaix, doyen de N.-D.; l'abbé Fournet, aumônier du lycée de Douai; Offret, professeur au lycée; Darcy, id.; Vasse, \*, ancien maire de Douai; Toussaint, inspecteur primaire, *secrétaire*. — MM. Lancelin, inspecteur primaire; Guislain, professeur de musique;

Thumerel, professeur d'anglais; Koszutski, professeur d'allemand; *membre-adjoints*.—Mesdames Foncin, Kremp, Maugin et Regnault, *dames adjointes*.

### **Ecole normale primaire du département**

Établie à Douai.

#### COMMISSION DE SURVEILLANCE.

M. Merlin, sénateur, A. ☉, *président*; Lemaire, conseiller à la cour d'appel de Douai; l'abbé Fournet, ✱, aumônier du Lycée de Douai; Gruson, ingénieur des Ponts-et-Chaussées; le docteur Maugin, adjoint au maire de Douai.

MM. Hilaire, ✱, ☉ I, *directeur*; l'abbé Toupet *aumônier*; Monier, ☉ A, Pamard, ☉ A, Lesourd, Leduc, Lemaire et Vandaël, *maîtres-adjoints*; Herlin, ☉ A, *directeur de l'école primaire annexée*; de Folleville, *professeur de législation*; Offret, *professeur de physique*; Hilaire fils, *professeur de mathématiques*; Crépin, *professeur de dessin*; Flament, *professeur d'écriture*; Gabriel, *maître de chant*; Delahaye, *professeur d'orgue*; Fournier, *maître d'horticulture*; Fauchaux, *médecin*; Gelez fils, *chirurgien*.

Le nombre des élèves-maîtres est de 119 : 9 boursiers de l'Etat; 77 boursiers du département; 2 demi-boursiers de l'Etat, 21 demi-boursiers du département et 10 pensionnaires libres.

### **Ecole primaire supérieure de garçons à Lille.**

MM. Tilmant, ☉ A, *directeur*, Mathieu, Herlemont, Helluy, Dubois, *professeurs*; Cochez, *professeur de dessin*; Cosserat, *professeur de sciences naturelles*; Guesnon, *professeur d'anglais*; Helluy, *professeur d'allemand*; Bar, *professeur de chant*.

### **Ecole primaire supérieure de filles payante, dite Institut SÉVIGNÉ.**

Mlle Lambret, *directrice*; Mlles Lempereur, Flamant et Rousseau, *maîtresses adjointes*; MM. Suérus, *professeur d'histoire*; Bouvart, C., *professeur de mathématique*; Lhomme, ☉ I, *professeur de littérature*; Basselart, *professeur de sciences et physiques naturelles*; Van Hende, ☉ A., *professeur de comptabilité*; M<sup>me</sup> Pochez, *professeur de travaux de couture*; M. Pluchart, *professeur de dessin et de peinture*; M. Boulanger, *professeur de musique*; Miss Abrey, *professeur d'anglais*; Mlle Suren, *professeur d'allemand*.

### **École primaire supérieure de filles gratuite, à Lille.**

Mlle Deghilage, *directrice*; Mme Vrambout, Mlles Cauwel, Gigon et Maniez, *maitresses adjointes*; M<sup>me</sup> Galant, *professeur d'anglais*.

Les professeurs des cours spéciaux sont les mêmes qu'à l'Institut Fénélon.

### **Institution de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles, à Lille.**

Cet établissement forme deux maisons : l'une pour les garçons, à Ronchin ; l'autre pour les filles, à Lille. Des classes spéciales y sont ouvertes pour les jeunes aveugles.

*Comité de surveillance*: MM. Dutilleul, sénateur, maire, *président*; Dannel, curé de St-André; Théodore Aronio, propriétaire; Van der Straeten, conseiller général; docteur Billon, conseiller d'arrondissement; docteur Wannebroucq; N. . .

*Directeurs des Sourds-Muets*, les Frères de Saint-Gabriel.

*Directrices des Sourdes-Muettes*, les Sœurs de la Sagesse.

Le Conseil général, dans sa session d'août 1879, a voté en faveur de ces écoles une somme de 59,000 fr. pour l'entretien de 135 bourses et demi-bourses de sourds-muets et 43 bourses et demi-bourses de jeunes aveugles.

### **UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE.**

*Recteur*, Monseigneur Hautœur, docteur en théologie.

*Vice-Recteur*, M. l'abbé Bazin.

*Secrétaire-général*, M. l'abbé Fuzet.

#### **COLLÈGE THÉOLOGIQUE.**

MM. l'abbé Didiot, *doyen*; l'abbé Bounard, l'abbé Bouquillon, l'abbé Florence, l'abbé Pillet, l'abbé Moureau, l'abbé Delatte.

#### **FACULTÉ DE DROIT.**

*Droit naturel*, M. Rothe. — *Droit canon*, M. l'abbé Pillet. — *Droit romain*, MM. Arthaud et Ory. — *Droit civil*, MM. de Vareilles-Sommières, *doyen*; Delachenal et Lamache. — *Procédure civile*, M. Vanlaer. — *Droit criminel*, M. Selosse. — *Droit administratif*, M. Groussau. — *Droit commercial*, M. Trolley de Prévaux. — *Economie politique*, M. de Gérard.

**COURS DE DOCTORAT.** — *Pandectes*, MM. Arthaud et Ory. — *Droit des gens*, M. Selosse. — *Histoire du droit*, M. Rothe. — *Droit*



*constitutionnel*, M. Grousseau. — *Droit coutumier*, M. Béchaux. — *Droit civil approfondi*, MM. de Vareilles-Sommières, Delachenal et Lamache.

COURS COMPLÉMENTAIRES. — *Droit maritime*, M. Trolley. — *Enregistrement et notariat*, M. Vanlaer. — *Conférences pour la licence*, M. Béchaux.

#### FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

*Professeurs*, MM. A. Béchamp, *doyen*; Jeannel, Bouchaud, Wintrebert, Papillon, Desplats, Eustache, J. Béchamp, Baltus, Schmitt, Faucon, Jousset, Vanverts, Domec, Guermonprez, Redier.

#### FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

*Professeurs*, MM. de Margerie, *doyen*; l'abbé Baunard, R. P. Grhand, Charaux, Canet, l'abbé Soulié, Hyver.

#### FACULTÉ DES SCIENCES.

*Professeurs*, MM. Chautard, *doyen*; A. Béchamp, Villié, de Salvert, Schmitt, Boulay, Witz, Lacor.

#### ÉTABLISSEMENTS LIBRES D'INSTRUCTION SECONDAIRE

*Arrondissement de Lille*. MM. Preys, à Lille; Foissey, id.; Pilate, id.; l'abbé Pillon, id.; Lacquement, à Roubaix; l'abbé Chabé, id.; l'abbé Lassé, à Marcq-en-Barœul; Duchâteau, à La Bassée; Couvreur, à Gondecourt.

*Arrondissement de Dunkerque*. MM. l'abbé Durant, à Dunkerque; l'abbé Lamant, à Bergues; l'abbé Denis, à Gravelines.

*Arrondissement de Cambrai*. MM. Debuyser et Honoré, au Câteau; l'abbé Debusschère, à Cambrai; Jacquart, à Cambrai; Bachelet, à Bantigny.

*Arrondissement d'Avesnes*. M. l'abbé Fournier, à Bavai.

*Arrondissement de Douai*. M. Faure, à Douai; l'abbé Loridan, idem.

*Arrondissement de Valenciennes*. MM. Bachy, à Valenciennes, Bébin, id.; l'abbé Joleaud, id.; l'abbé Sinsolliez, à St-Amand.

#### INSTITUT INDUSTRIEL, AGRONOMIQUE ET COMMERCIAL.

L'institut industriel, agronomique et commercial a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal du 5 octobre suivant.

Il comprend trois écoles distinctes: Ecole industrielle, Ecole agronomique, Ecole de commerce.

L'enseignement de l'École industrielle a pour but de former des chefs d'établissements et des directeurs ou chefs d'ateliers pour les principales industries de la région du Nord ; il s'adresse spécialement aux jeunes gens appartenant aux familles industrielles et voués par leur naissance à la carrière de l'industrie ; il est en outre destiné à ouvrir cette carrière à quelques sujets d'élite propres à devenir de précieux auxiliaires pour les chefs des grands établissements.

L'enseignement de l'École agronomique a pour but de donner aux fils de propriétaires et de fermiers les connaissances scientifiques nécessaires pour appliquer à la culture les méthodes perfectionnées et y rattacher éventuellement les industries dites agricoles telles que la fabrication du sucre, la distillerie, etc.

L'École supérieure de Commerce est destinée à former des négociants, des banquiers et employés supérieurs de grandes maisons de commerce et d'établissements financiers.

L'enseignement industriel comporte deux degrés auxquels correspondent deux divisions distinctes : 1<sup>o</sup> division de *technologie* (enseignement moyen) ; 2<sup>o</sup> division du *génie civil* (enseignement supérieur). La durée normale des études est de trois années dans les deux divisions.

L'enseignement agronomique et l'enseignement commercial comprennent l'un et l'autre deux années d'études.

La division de technologie se subdivise en trois sections ou spécialités : 1<sup>o</sup> Arts mécaniques ; 2<sup>o</sup> Filature et tissage, 3<sup>o</sup> Industries chimiques.

La division du génie civil se subdivise en quatre sections ou spécialités : 1<sup>o</sup> Construction des machines, des ouvrages métalliques, etc. ; 2<sup>o</sup> Exploitation des mines ; 3<sup>o</sup> Filature et tissage ; 4<sup>o</sup> Industries chimiques

L'enseignement est théorique et pratique ; il comprend outre les cours oraux et leçons de dessin, des manipulations chimiques, des travaux d'ateliers et de nombreuses visites dans les établissements industriels, agricoles et commerciaux de Lille et des environs.

Pour être admis dans la division de technologie (1<sup>re</sup> année), il faut être âgé de 15 ans révolus et subir avec succès un examen portant sur les matières scientifiques comprises dans les programmes du baccalauréat ès-lettres. Les bacheliers ès-sciences et les élèves diplômés de l'enseignement secondaire spécial sont seuls dispensés de cet examen. Peuvent être admis directement en 2<sup>e</sup> année de cette division, les candidats âgés de 18 ans au moins qui subiraient avec succès un examen portant sur les matières enseignées en première année.

Pour être admis en première année de la division supérieure (dite du génie civil), il faut être âgé de seize ans au moins et être pourvu de toutes les connaissances scientifiques comprises dans les programmes de l'enseignement secondaire spécial des lycées. Les bacheliers ès-sciences et les diplômés de l'enseignement secondaire spécial sont seuls admis sans examen.

Les admissibles à l'École Polytechnique ou à l'École normale supérieure entrent de droit en 2<sup>e</sup> année dans la division du génie civil, s'ils justifient de connaissances suffisantes en analyse infinitésimale (calcul différentiel). Pourront de même être admis directement en 2<sup>e</sup> année de cette division, les candidats âgés de dix-huit ans au moins, qui subiront avec succès un examen portant sur toutes les matières comprises dans les programmes de première année.

Les conditions d'admission à l'École agronomique sont : d'avoir 15 ans révolus, de savoir l'arithmétique et de posséder des notions sommaires de géométrie et de chimie.

Pour être admis dans l'École supérieure de commerce, il faut avoir 15 ans révolus, savoir la grammaire française, l'orthographe, les premiers éléments de composition, connaître l'arithmétique et le système métrique, la géographie physique et politique des cinq parties du monde, et spécialement de la France.

A la fin de la dernière année d'études ont lieu des examens de sortie, portant, pour chaque section, sur tout l'ensemble des matières comprises dans les programmes de cette section.

Des diplômes de capacité sont délivrés aux élèves de la division de technologie et des écoles d'agronomie et de commerce qui ont subi les examens de sortie avec distinction.

Les élèves de la division supérieure qui auront satisfait avec distinction aux examens de sortie recevront des diplômes d'ingénieurs civils.

Des certificats de capacité seront délivrés aux élèves des trois écoles qui, bien qu'ayant satisfait convenablement aux examens de sortie, n'auront pas atteint le nombre de points exigé pour l'obtention du diplôme.

Le régime de l'établissement est l'externat. Les élèves doivent être présents de huit heures et demie du matin à sept heures du soir. Ils dînent à midi, dans un restaurant installé à l'intérieur de l'Institut. Le prix du dîner est fixé à 30 fr. par mois.

Le montant annuel des frais d'études est de 400 fr. exigible par moitié, savoir : 200 fr. à la rentrée, et 200 fr. au 1<sup>er</sup> mars. En cas de départ pendant le semestre, les frais d'études avancés par les élèves demeurent acquis à l'Institut.

Les élèves de toutes les sections peuvent obtenir, au concours

les bourses et demi-bourses fondées par les départements et les principales villes de la région du Nord. Les demi-bourses sont de 400 fr., montant des frais d'études. Les bourses entières comprennent en outre le prix des dîners à l'Institut.

L'Institut est installé dans l'édifice construit pour cette destination, à Lille, rue Jeanne d'Arc.

Pour répondre au vœu d'un grand nombre de familles, un pensionnat spécialement destiné à recevoir les élèves de l'Institut, a été créé, avec le concours de la ville de Lille, sur un terrain contigu au nouvel Institut. Ce pensionnat, placé sous le patronage et le contrôle de l'administration de l'Institut, est dirigé par un capitaine en retraite, dont le caractère, le savoir et l'expérience offrent aux familles toutes les garanties désirables. Le prix de la pension, comprenant le logement et les deux repas du matin et du soir, est fixé à 600 fr.

#### ADMINISTRATION.

M. Masquelez, (O \*, I. ☉), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, Conseil des travaux municipaux de Lille, *directeur*; Olry, ingénieur des mines, *sous-directeur et directeur des études*; Amiot, (O \*) , chef de bataillon en retraite, *inspecteur principal des études, trésorier*; Lorthioir, \*, capitaine en retraite, *inspecteur des études*, Pasquier, \*, capitaine en retraite, *idem*.

#### ENSEIGNEMENT.

*Mathématiques pures et appliquées.* MM. Boussinesq (A. ☉), professeur à la Faculté des sciences; Souillart (A. ☉), *idem*; Bouvart, professeur au Lycée de Lille. — *Mécanique générale*: Olry, ingénieur des mines. — *Mécanique appliquée et construction des machines*, Dubousquet, ancien élève de l'École centrale, sous-ingénieur de la traction du chemin de fer du Nord; Kéromnès, ancien élève de l'École centrale, inspecteur de la traction au chemin de fer du Nord; — *Architecture, constructions civiles et chemins de fer*, M. Faucher, \*, ingénieur en chef des poudres et salpêtres; — *Physique générale*, M. Terquem (I. ☉), professeur à la faculté des sciences; — *Physique industrielle*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris; — *Chimie générale et chimie analytique*, M. Lacombe, ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures; — *Chimie industrielle*, M. Meurein, \*, †, inspecteur départemental de la salubrité; — *Teinture et apprêts*, M. Viollette (\*, I. ☉), doyen de la Faculté des sciences; — *Filature et tissage*, M. Goguel, élève-lauréat de l'École de Mulhouse; — *Minéralogie et géologie*, M. Hallez, docteur ès-sciences naturelles, maître de conférences à la Faculté

de Médecine;—*Exploitation des mines et métallurgie*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris;—*Zoologie et botanique*, M. Hallez, docteur ès-sciences naturelles, maître de conférences à la Faculté de médecine;—*Sucrierie et distillerie*, M. Viollette (\*, I. ☉), doyen de la Faculté des Sciences;—*Economie rurale*, M. Meurein, \*, †, inspecteur départemental de la salubrité;—*Machines agricoles*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris;—*Zootchnie*, M. Charles, ancien élève de l'École vétérinaire d'Alfort;—*Sciences commerciales*, M. Cochez, ancien professeur de l'école des arts industriels et des mines de Lille;—*Droits et sciences économiques*, M. Henry, docteur en droit.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des professeurs de langues vivantes et de dessin, des chefs d'atelier et des contre-mâtres d'ajustage, de menuiserie, de filature et de tissage

---

## ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE.

### Hospices et Hôpitaux.

Le nombre des établissements hospitaliers existant dans cinquante-six villes du département du Nord, est de quatre-vingt-un, savoir : cinq hospices généraux, douze hôpitaux de malades, dix-sept hospices pour les malades, les vieillards et les orphelins, six hospices pour les malades et les vieillards ; neuf hospices pour les vieillards et les orphelins, vingt-neuf hospices destinés spécialement aux vieillards, et trois hospices pour les orphelins.

### Bureaux de bienfaisance.

Il existe dans presque toutes les communes du département des bureaux de bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces établissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations ; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtements et d'effets de couchage, et en honoraires des officiers de santé chargés de visiter les malades pauvres.

Aux termes des articles 1<sup>er</sup> et 5 de la loi du 5 août 1879, chaque commission administrative des hospices et bureaux de bienfaisance est composée du Maire, de deux élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par le ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.

En exécution de l'art. 2 de ladite loi, le nombre des membres renouvelables peut, en raison de l'importance des établissements et des circonstances locales, être augmenté par un décret spécial rendu sur l'avis du Conseil d'État.

La présidence appartient au maire ou à l'adjoint ou au conseiller municipal remplissant dans leur plénitude les fonctions de maire. Le président a voix prépondérante en cas de partage.  
Deloince, Alfred.—*Bureau de bienfaisance.* MM. Coolen, François;

### PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES ET DES BUREAUX DE BIENFAISANCE. (1)

#### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Dunkerque. — *Hospices.* MM. Daigremont, Alexandre ; Degra-  
vier, Edmond ; Féron, Gustave ; Vézien, Ernest ; Duriau, François ;

(1) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 639 ; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

Delval, Alexandre; Lefebvre, Benoit; Tresca, Gustave; Charpentier, Jean; Crujeot, Jacques. MM. Vanthielt, *receveur-économ-comptable*; J. Mine, *secrétaire*.

Bergues. — *Hospice*. MM. Guilbert, Louis; Joos, Louis; Leceuche, Louis; de Meesemacker, Stanislas; de Baecque; Delautre. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Carpentier, Arthur; Claeys, Léon; Delautre; Vandroy; Leceuche, Louis, de Meesemacker, Stanislas. MM. Vercnocke, *receveur-économ-comptable*; Braets, *secrétaire de l'hospice*; A Guilbert, *secrétaire du bureau de bienfaisance*.

Bollezeele. — *Hospice*. MM. Bailleul, Benoit; Geesen, Aimé; Vanbalinghem, François; Vandenkerckhove, Louis; Isaert; Léturgie. — *Bureau de bienfaisance*, MM. Bonduaeux, Edmond; Cattoor, Delater, Charles; Maeckereell; Paccou; Vanlerberghe.

Bourbourg. — *Hospice*. MM. Delépouve; Bondu; Hooft; Lesage; Tettart Adonis; Picquart. — *Bureau de bienfaisance*. — Les mêmes. — MM. Courdain, *receveur*; Dammarez, *secrétaire-économ*.

Esquelbecq. — *Hospice*. MM. Belle, Ernest; Gazein Isidore; Dejonghe, Pierre; Hamez, Lootvoet; Vandamme, Martin. — *Bureau de bienfaisance*, MM. Boddaert, Désiré; Hamez, Benjamin; Schoumaecker, Amand; Devey; Lootvoet; Vandamme.

Ghyvelde. — *Hospice*. MM. Coolen; Daullé; Decock; Duquenne, Louis; Leynaert, Albert; Popieul, Charles. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Coolen; Bockelée; Mormontyn; Derancy, Séraphin; Noorenberghe, Pierre; Vanbatten, Constant.

Gravelines. — *Hospice*. MM. Daullé; Brousse, Decarpentry, J.-B.; Flajollet, Elie; Torris, Adolphe; Salomé, Victor. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Lecointe, père; Legoulon; Butez; Merlin, Joseph; Vasca, Constantin.

Hondschoote. — *Hospice*. MM. Coulier; Andries; Depoorter; Debreux, Ferdinand; Libbrecht, Jacques; Ryngaert, Louis. — *Bureau de bienfaisance*, les mêmes.

#### ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Hazebrouck. — *Hospice*. MM. Duvet Louis, Leleu Charles, Lespagnol Alp., Plancke Ch., Salomé Fidèle, curé-doyen, Tersen Gustave, Halynck, *receveur*; Wesnes, *économ-secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Duvet Henri, Deschodt Louis, Delbecq Alex., Mackereel Henri, Salomé, curé-doyen, Taverne Charles, Halynck, *receveur*; Wesnes, *secrétaire-économ*; Deswarte, *secrétaire*.

Bailleul. — *Hospice*. MM. Baelde Ed., de Coussemacker Maximilien, Houriez, Gourmez Ed., Hamez, curé-doyen, Van Merris Benoit. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Behaghel Pierre, Coubronne, curé-doyen, Liefoghe Prosper, Perrier Léon, Petit-Hendrick, Verbaere Théophile. — Hopsomer Ch., *receveur et secrétaire*; Declercq, *économ-comptable*.

Cassel. — *Hospices*. MM. Bafcop Louis, Bonnière Achille, Dehandschoewerker, Haeu Jules, Leroy Aimable, Verhaege Edmond. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Leroy Aimable, Laporte Aimé, Lorius Emile, Martin Joseph, Vanbever Ambroise, Vandenberghe Benoit. — MM. Decousser, *receveur et secrétaire*; Pastors, *économecomptable*.

Estaires. — *Hospice*. MM. Courdent René, Domarles Auguste, Hennion Edouard, Leclercq, Pascal, Taffin Alidor. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Blanquart Jean-Baptiste, Guesquière Jean-Baptiste, Kieken François, Salomé Georges, Singer Omer, Taffin Alidor. — MM. Bossu, *receveur*; Bertein, *secrétaire*.

Haverskerque. — *Hospice*. MM. Colson-D'hem, Delbecq Jean-Baptiste, Pruvost-Lotte, Sénéchal-Delbecq, Vandeveld Zéphirin, Verbecq. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Colson Jules, Danel Albert, Delansay-Danel, Delbecq Jean-Baptiste, Foubert Aimé, Mantel-Walle.

La Gorgue. — *Hospice*. MM. Duquenne Adolphe, Joye Jules, Lefer Louis, Leroy Louis, Marsy Louis, Pasquessone Gustave. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Courtois Achille, Ducrocquet Jean-Baptiste, Dupont Antoine, Gailly Amédée, Ridez César, Vienne Eugène. — MM. Marsy, *secrétaire-économiste*, Decool, *receveur*.

Merville. — *Hospice*. MM. Delassus Charles, Duhamel Charles, Ernout Gisquière, Grillet Alfred, Lefebvre-Deroide, Potié Henri. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Becquard, curé-doyen, Beeseau Alphonse, Dambrine Edouard, Delassus Achille, Variscote Orphée, Verhaeghe Jules. — MM. Bacros, *receveur*, Duhamel, *secrétaire de l'Hospice*; Beeseau, *secrétaire du Bureau de bienfaisance*.

Morbecq. — *Hospice*. MM. Asseman Lambert, Boddaert Benjamin, Degroote Henri, Vandenabeele Charles, Iserby Louis, Staelen, curé-doyen. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Costenoble Henri, Declercq Louis, Degroote Henri, Salomé Louis, Vangraefschèpe Louis, Vermelle Hippolyte. — *receveur*; M. Bécart, *secrétaire* M. Lyoen.

Steenbecq. — *Hospice*. MM. Bart Louis, Deblonde Charles, Gantois Oudoire, Looten Célestin, Naeye Henri, Sockel Charles. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Cadet Edouard, Debacke Charles, Deblonde Henri, Degrave Charles, Lesage Jules, Robitaille Emile. *Receveur-percepteur*: M. Barbier.

Steenvoorde. — *Hospice*. MM. Bariseel Louis, Beck Joseph, Fossaert Louis, Outters Alphonse, Rouseré Pierre, Vandamme Désiré. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Cappelaere Désiré, Carton Benoit, Dejonghe Amand, Demey Désiré, Vanderlynden Auguste, Verhille Honoré. — M. Buns, *receveur-économecomptable et secrétaire*.



Steenwerck. — *Hospice*. MM. Charlet Jean-Baptiste, Charlet Jean, Chieus François, Decherf Charles, Lefrançois, curé, Vanuxem Pierre. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Bourel Louis, Delaval Thomas, Dutilleul Auguste, Lefrançois curé, Feucelle Fleury, Theeten Auguste. Chieus, *secrétaire-économiste*, Carré, *receveur*.

Vieux-Berquin. — *Hospice*. MM. Bouquet Pierre, Dekeister, curé, Lemièrre Charles, Loridan Albert, Senellart Florent, Traisnel Jules. — *Bureau de Bienfaisance*: MM. Acquart Auguste, Delassus Emile, Hernu François, Lemièrre Charles, Philippe Désiré, Podevin Emile. — MM. Vanhoucke, *receveur*, Ingelrans, *secrétaire*.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Lille. — *Hospices*. MM. Bazin, Bouchée, Brassart Charles, Desbonnets Jean-Baptiste, Humbert Emile, Milson, Ozenfant, Scribe Auguste, Scribe-Bertein, Viseur, Warin. — *Bureau de Bienfaisance*, les mêmes.

MM. J. Dumoutiez, *receveur*; Breunin, *secrétaire de la commission des hospices*; Bon, *économiste de l'Hôpital Sainte-Eugénie*; Lecomte, *économiste de l'hôpital Saint-Sauveur*; Labbé, *économiste de l'Hospice-Général*; Marliac, *économiste des hospices Comtesse, Ganthois et Stappaert*; Mallet, *secrétaire du Bureau de Bienfaisance*.

Armentières. — *Hospices*. MM. Coisne Henri, Dufour, Nollet, Hacot Arthur, Lebleu Jules, Tahon-Fauvel, Dautricourt. — *Bureau de bienfaisance*. — Les mêmes. MM. Marcotte, *receveur honoraire*; Leroy, *receveur-économiste-comptable*.

Bondues. — *Hospices*. MM. Lecœuvre, curé, Delefortrie, R. d'Hespe, Leroux, Florin, Despature. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Delefortrie, Dupire, Despature, Deheulle, Ghesquière, Lecœuvre, curé, Tacquet, *receveur*, M. H. Hellin, *secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance*.

Bousbecques. *Hospice*. MM. Bonduelle Louis, Courouble Charles, Delannoy-Vanrullen, Duez, curé, Dumortier Louis, Van de Beulque Louis. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Castelain-Deneuville, Dalle-Leroux, Duez, curé, Dumortier, Hazebroucq, Van de Beulque.

Comines, *Hospice*. MM. Carissimo Henri, Dehaene François, Hassebroucq César père, Lecomte Ch., Logie Louis, Roussel Louis. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Bourlet-Vermès, Cuvelier Paul, Flayelle, Hassebroucq-Pollet, Salembié J.-B., De Wulf Eugène, P. Desprez, *receveur de l'hospice et du bureau de bienfaisance*; Capelle, *économiste de l'hospice et secrétaire de l'hospice*, M. Dumont, *secrétaire du bureau de bienfaisance*.

Cysoing. *Hospice*. MM. Delecourt-Desmons, Desmons Arthur, Masquelier Alexandre, Montagne Edmond. Montois-Mouque,

Parent-Delinselle. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Ballenghien Charles, Bataille-Fabien, Descatoire Augustin, Dewauvrain André, Dupont-Ledez, Ledez J.-B.

Erquinghem-Lys. *Hospice*. MM. Bèle, *curé*, Demealenaere, Lescaillet Séverin, Martin Jules, Six Henri, Souguenet Henri. — *Bureau de bienfaisance*. Les mêmes.

Halluin. *Hospice*. MM. Catteau - Hespel, Defretin, Lemaire, Jules, Loridan Jules, Odoux Pierre, Phalempin Louis. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Beuque François, Deyne, *curé*, Dewyn J.-B., Leduc-Dubois, Mahieu Alfred, Wouters-Delporte.

Haubourdin. *Hospice*. MM. Bonzel, Butin Auguste, Cuvelier Henri, Delefortrie Henri, d'Hespel Edmond, Pélicier Auguste. — *Bureau de bienfaisance* MM. Butin Auguste, Fichaux Jules, Loridan Jules, Mazingarbe J.-B., Serret Ernest, Testelin. — M. Blanchart, *receveur*.

Houplines. *Hospice*. MM. Delerue Louis, Duthoit Jules-César, Hellin Charles, Leroy Augustin, Petit Edouard, Roussel. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Chombart Auguste, Delefortrie Amédée, Houcke, Leduc J.-B., Meurisse Alphonse, Trelca Romain.

La Bassée. *Hospice*. MM. Béghin-Dilly, Buisine Désiré, Ghesquière Théodore, Goudin Benjamin, Tizon Florimond, Vittu Honoré. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Caron Toussaint, Denis Henri, Duchâtel Christian, Lefebvre Etienne, Lemoine J.-B., Marsy Adolphe, Leleux Florimond, *receveur*, Clarisse Edouard, *secrétaire*.

Chappelle-d'Armentières. *Hospice* MM. Boitelle, Louis; Delannoy, Hippolyte; Delos, Victor; Deron, Henri; Legrand, Alexandre; Sevin, Louis. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Desrousseaux, Florimond; Lecat, Albéric; Lemestre, François; Nory, Ch.; Olivier, Pierre; Ramery, Alexandre, M. Delerue, *receveur*.

Herlies. *Hospice*. MM. Buisine, Edouard; Canyn, *curé*; Cousin, François; Dubar, Fidèle; Dutilleul, Henri; Halluin, Désiré. — *Bureau de bienfaisance*. MM. de Beaulaincourt, Louis; Bolet, Louis; Buisine, Edouard; Duquesue, Cyrille; Dutilleul, Albéric; Gadenne, Auguste.

Lannoy. *Hospice*. MM. Boutemy, père; Bétremieux-Quint; Defrenne-Derache; Desprets-Delerue, Destombes, *doyen-curé*; Valencucq. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Bayart-Laby; Bétremieux-Fontaine; Bétremieux-Quint; Defrenne-Derache; Desprets-Delerue, Parent-Montfort.

Linselles. *Hospice*. MM. Debrabant, Ducatteau, Lefebvre, Delannoy, Chombart, Destombes. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Debrabant, Bouillet, Six, Chombart, Destombes, Ghesquière-Dillies. M. Barbare, *receveur*.

Loos. *Hospice*. MM. Célariér, Henri; Wacquez-Lalo; Delebassée, Amédée; Deschodt; Platel, Gustave; Schlachter. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Platel Gustave; Célariér, Henri; Cormorant; Delebassée, Amédée; Vanderaa; Monpays.

Marcq-en-Barœul. *Hospice*. MM. Debailleul, Emile; Delos-Forges; Ducroq, Paul; Gouillard, Félix; Liénard-Binault; Moreau. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Couvreur, Louis; Debailleul, Emile; Debuchy-Delobel; Delebecque, Louis; Dhalluin; Duhem.

Quesnoy-sur-Deûle. *Hospice*. MM. Coget, Dubuisset, Ghesquier-Poullier, Lepercq François, Pasquesoone, Plouy, *curé*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Desprez, Gadenne, Gruson, Lemar, Lepercq Jules, Plouy, *curé*.

Roncq. *Hospice*. MM. Couvreur Ch., Delahousse-Vienne, Ghesquier Floris, Manessier Henri, Delehayé, Haquette. *Bureau de bienfaisance*. MM. Couvreur Ch., Haquette J.-B., Manessier Henri, Piat Pierre-Louis, Delahousse-Vienne, Ghesquier Floris.

Roubaix. *Hospices*. MM. Richard-Desrousseaux, A. Dewitte, Grimonprez-Cavrois, E. Jourdeuil, Paulin-Richard, L. Watine-Wattinne, \*, Vincré, *secrétaire*, Chavet, *économé*, V. Leconte, *receveur*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Caudrelier, Ch. Dhalluin, Martel-Despierre, A. Montagne, A. Renaux, Leconte, *receveur*; Crombé, *secrétaire*.

Seclin. *Hospice*. MM. Desurmout, Pinte, J.-B., Duriez Pierre, Flinois J.-B., Guillemaud Claude, Lauwick, Fernand. — Delacourt, *receveur-économé-secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Caby Henri, Flinois J.-B., Lecomte, Maximilien, Monchy Victor, Facq Louis, Olivier Auguste. — M. Hue-Delacourt, *secrétaire du bureau de bienfaisance*, Delacourt, *receveur*.

Tourcoing. *Hospices*. MM. Debuchy Félix, Delepouille Joseph, Hassebrouck, Herboux-Sion, Jonglez, Leloir Louis. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Lorthiois-Desplanque, Jombard-Cospain, Dervaux François, Masurel François, Devémy, Delahaye Louis. — Butlé, *receveur et secrétaire*; Ch. Duhamel, *économé-comptable des hospices*.

Templeuve. *Hospice*. MM. Constant Hippolyte, Delannoy Louis, Montois Victor, Pottier Louis, Wauquier-Wartel, Willems Victor. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Bernard Henri, Delannoy Louis, Demesnay Charles, Doignies Jules, Pottier Louis, Willemo Victor.

Wambrechies. *Hospice*. MM. Destombes, *curé*, Clayessens, Ledoux, Villers, Delebecque, Duthoit. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Bény, Destombes, *curé*, Dubar, Duthoit, Ghestem,

Mulié.—M. Villemant, *receveur de l'hospice*; M. Cardon, *secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance*.

Wattrelos. *Hospice*. MM. Agache-Delannoy, Bayart-Florentin, Dhalluin-Delanglez, Dhalluin-Pollet, Lejeune Louis, curé, Meurisse Louis.—*Bureau de bienfaisance*. MM. Delberghe Louis, Delmarre-Dupont, Dhalluin-Pollet, Lejeune, curé, Lemay Louis, Liagre Etienne.—MM. Lezaire, *économiste-secrétaire*; Foutry, *receveur*.

## ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — *Hospices*. MM. Dutemple-Delphin, fils, Lallement Joseph, Parent Alfred, Savary Charles, Tabary Théophile, Wallerand Louis, — *Bureau de bienfaisance*. MM. Bertrand Alfred, Brunel-Pamart, Cornaille Alfred, Delefosse Emile, Milcent, Adolphe.—Jacquemart, *receveur*; Béal, *économiste-comptable*; Delattre, *secrétaire*.

Le Câteau. *Hôpital-Paturle*. MM. Ponsin-Bonnaire, Flament-Gabet, Basquin, Sartiaux Jules, Seydoux Charles, Regnaudin Adolphe.—*Bureau de bienfaisance*. MM. Danjou Emile, Dubrulle François, Decaudin François, Gard-Verin, Jacqz-Cousin, Cottiau-Fiévet. — M. France, *receveur et secrétaire*.

## ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. *Hospices*. MM. Caffieri, Chevreux, Corduant, Manesse, Pasqual, Thierry. — *receveur*, M. Pinchart, *économiste-comptable et secrétaire*. M. Menu, *Bureau de bienfaisance*. MM. Caplain, Collinet-Azambre, Collinet Félix, Druart, Liépard, Pécard. — MM. Pinchart, *receveur*; N. . . , *secrétaire*.

Bavai. *Hospices*. MM. Balicq, Bernard Henri, fils, Colmant, Levent Louis, Libert, *doyen*, Wattiez. — *Bureau de Bienfaisance*. MM. Balicq, Colmant, Fournier, Lecat, Levent Ernest, Wauters.

Landrecies. *Hospices*. MM. Demoulin, Décisy, Hubert-Quenot, Leblond, Lefrancq, Vendois. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Blondel, curé-doyen, Deruez, Duchateau, Motty, Neunez, Sculfort-Renard. — MM. Leveaux, *receveur*; Martin, *économiste-comptable et secrétaire*.

Le Quesnoy. *Hospices*. MM. Chouleur, Jan, Lustremant, Mésange, Piette, Salvan. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Beaultreuil, Cardon, Dutrieux, Lamelin, Largillière, Lotte, *doyen*, curé. — MM. Vallet, *receveur*; Feron, *secrétaire*; Collet, *économiste*.

Maubeuge. *Hospices*. MM. Deharveng, Dubois, Halgrin, Herbecq, Mazel, Walrand. — Delarroqua, *secrétaire et économiste*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Brasseur, Delgorge, Hennebert, Lasselin, curé-doyen, Rousseau, Sculfort Gustave. — M. Delarroqua, *secrétaire et économiste*; M. Fabre, *secrétaire*.

Solre-le-Château. *Hospice*. MM. Bernard, Bever, Michaux, Pourpoint, Prissette, Rouez. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Bernard, Bever, Pourpoint, Preux, M. Barbe, *receveur*.

## ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai. *Hospices*. MM. Dubois-Estabel, Duhem, comte d'Esclaibes, Legentil, Meltez, Watelle, père. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Charrier, Maurice, Danniaux Jules César, Deloffre Léon, Demont Louis, Goube-Piérarche, Hayez Charles. — MM. Vasse, *receveur*; Dubois, *économiste-comptable*; Vasse, Bertin, *secrétaires*.

Orchies. *Hospice*. MM. Broutin J.-B., Butez Joseph, Chantraine, Desespringralle J.-B., Herbo François, Lahaussais Hippolyte. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Blanc Eugène, Coez Louis, Deregnaucourt Louis, Henno J.-B., Lecœuvre, Warocquier Ives.

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Valenciennes. *Hospices*. MM. Bultot, maire, *président*; Dècle, Deladerrière, Doutriaux, Pesier, Rousseau, Sabès. — *Bureau de bienfaisance*. — MM. Baudrain, Courtin, Dècle, Sabès, Wattiaux. — MM. Bouton, *receveur*; Fromentin, *secrétaire des hospices*; Crespel, *secrétaire du bureau de bienfaisance*; Vassart, *économiste des hospices*.

Bouchain. *Hospice*. Bouchez, Canonne, Galand, Lefebvre, Tétar, Fontaine. — *Bureau de bienfaisance*. Bridoux, Cungniez, Duvivier, Ghienne, Risbourg, Tétar.

Condé. *Hospice*. MM. le Maire, *président*; Amand, Crunelle, Dubreucq, Pureur, Verchain, Waternau. — *Bureau de bienfaisance*. Les mêmes. — MM. Petit, *receveur*; Wettge, *économiste*.

St-Amand. *Hospice*. MM. Bruneau, maire, *président*; Siroit Jules, Dorchies, Herbert, Lacquement François, Vasseur Marcellin, Raviart-Gardin. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Bruneau, maire, *président*; Biller, Boutelier, Carlier, de Visme, pasteur, Duriez, doyen et Vérez. — MM. Dambrin, *secrétaire et économiste des hospices*; Lorthioir, *receveur des hospices et du bureau de bienfaisance*; Lorthioir, *secrétaire du bureau de bienfaisance*.

## ENFANTS ASSISTÉS.

M. J. Bernard, *inspecteur du service dans le département*, rue Barthélémy-Delespaul, 24, à Lille.

MM. Delang et Frossard, *sous-inspecteurs*, à Lille; M. Romon, *employé à la Préfecture*.

### Asiles publics d'Aliénés.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

#### ARMENTIÈRES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes en démente.

*Commission de surveillance.* MM. Victor Pouchain, Cary, propriétaire, Coisne, Jeanson père, Cerf, Jules. — *Directeur-médecin*, M. le docteur Bouteille; *aumônier*, M. Coulon; *receveur-économe*, M. Laleu.

#### BAILLEUL.

L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes de folie.

*Commission de surveillance.* MM. Plichon, O. ✱, président du Conseil général; Lotthé, maire de Bailleul; Bieswal, conseiller d'arrondissement; Perrier, négociant. — *Directeur*, M. Leblond, *médecin en chef*, M. le docteur Poret; *aumônier*, M. Caron; *receveur*, M. Flahault; *économe*, M. Charpy.

#### LOMMELET.

Indépendamment des deux asiles publics d'Armentières et de Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Marquette, près Lille, un asile privé destiné aux aliénés-hommes, desservi par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

*Commission de surveillance.* MM. Houzé de l'Aulnoit, ✱, docteur en médecine; Dethoor, curé de Marquette; G. Delesalle, propriétaire à Lille; Dubrulle, propriétaire, conseiller général du Pas-de-Calais, à Rouvroy; Chombart, conseiller général du Nord.

*Directeur*, M. Suzange; *médecin en chef*, M. le docteur Bouchaud; *médecin-adjoint*, M. Ellart; *médecins consultants*, M. Pilat, ✱, docteur en médecine; MM. Vanvert, Wintrebert, Desplats, docteurs en médecine; *aumônier*, M. Sabouret.

### Monts-de-Piété.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Lille, Dunkerque, Cambrai, Douai, Valenciennes et Roubaix.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est de 9 % à Lille, 12 à Dunkerque, Roubaix, et Cambrai; 10 à Douai et 7 1/2 % à Valenciennes.

#### PERSONNEL.

LILLE. *Commission administrative*, MM. Meurein, Rouzé-Huet,

Jules Lefebvre, Ed. Desbonnets, P. Bernard, D. Deblock. — *Directeur*, M. Mille, *contrôleur*, N. . .

Le mont-de-piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Tous les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr., sont faits sans intérêt, lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue, s'adressent directement au mont-de-piété.

DUNKERQUE. *Commission administrative*, MM. le maire, *président*; Woutermaertens, *vice-président*: Charpentier, Delval, Feron, Delavaivre, B. Lefebvre. — *Directeur*, M. Hovelt.

ROUBAIX. *Commission administrative*, MM. le maire, *président*; L. Watine-Wattinne, *vice-président*; Grimonprez-Cavrois, Réquillart-Scrépel, J. Lagache fils, *secrétaire*.

Les autres monts-de-piété sont régis par les commissions des hospices.

CAMBRAI. *Directeur*, M. Marche; *contrôleur*, M. Delattre.

DOUAI. *Agent responsable*, M. Houssin.

VALENCIENNES. *Directeur*, M. Caudron; *contrôleur*, M. Crespel.

#### COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces comités, dont les membres sont choisis parmi les juriconsultes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les administrations de bienfaisance.

#### *Liste nominative des membres des Comités consultatifs.*

A Dunkerque, MM. Willems fils, Schadet, de Lesdain. — A Hazebrouck, MM. Ruysen, Scossa, Bloeme. — A Lille, MM. Théry, Ovigneur, Bayart. — A Cambrai, MM. Cirier, Delattre, Dutemple fils. — A Avesnes, MM. Guillemin, Manesse, Pillion. — A Douai, MM. Dupont, Pellieux, de Beaulieu, membres titulaires; MM. Louis Legrand et Jules Dubois, suppléants. — A Valenciennes, MM. Doutriaux, Collet, Deladerrière.

#### **Caisses d'épargne.**

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont insérés dans la seconde partie de l'annuaire.

Les succursales des caisses d'épargne sont au nombre de trente-trois.

## NOMS DES MEMBRES DES CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

DUNKERQUE. MM. Dessurne, *président*; G. Féron, *vice-président*; P. d'Arras, *secrétaire*; P. Hamoir, *secrétaire-adjoint*; Collet, Delval, Bompain, G. de Lesdain, A. Leroy, L. Carlier, H. Lebleu, W. Leroy, Alf. Dumont, H. Lemaitre, G. Cavois, J. Deman, A. Gérard, Alb. Ingelet, Ch. Bernard, M. Choquet, G. Lemercier, G. Dumont, G. Lefebvre, G. d'Arras, Antoine Ingelet, F. Dewulf, Ch. Lefebure, *caissier central*.

BERGUES. MM. le maire, *président*; L. Guilbert, *vice-président*; Dehaese, Meneboo, Hagron, Dekester, J. Guilbert, Vandroy, Claeys, Vercnocke, Chocqueel, Vandenbroucke, Goutier, Lefebvre, Bailleul; *trésorier*, M. Gillet.

BOURBOURG. MM. le maire, *président*; Bondu, *vice-président*; U. Milliez; J. Belle, *secrétaire*; O. Belle, Ch. Lesage, Courdain, \*, Schallier, A. Wagnet, Cromer, Vercoustre, Delepouve, A. Saison, G. Milliez, Hannecamp, E. Wagnet, *trésorier*, M. Joos.

GRAVELINES. MM. Demarle-Fétel, maire, *président*; Salomé, père, *vice-président*; Torris, *secrétaire*. — Demarle-Puplus, Gellé-Dezeustre, Legoulon Jules, Merlen-Salomé, Carru-Butez, Dan-teuille, Hautefeuille, Legoulon-Butez, Merlen Joseph, Voituriez, Salomé fils, Anquez Auguste, *membres*; *trésorier*, Reverend, J<sup>ph</sup>.

HAZEBROUCK. MM. Massiet du Biest, sénateur, maire, *président*; Morice, \*, *vice-président*; Tralage, *secrétaire*; Leleu, avoué-suppléant du juge-de-paix; Ruysen, Alexandre, avoué; Bogaert, Fortuné, notaire; Smagghe, Charles, banquier; Houvenaghel, Ferdinand, propriétaire; Bernast, Gustave, adjoint au maire; Leleu, Charles, propriétaire; Denys, Auguste, négociant, François, Valentin, banquier; Huyghe, Emile, négociant; Carlier, Jean-Baptiste, notaire et adjoint; Duvel, Louis, juge-de-paix; Tersen, Custave, négociant, *membres*; M. Deroo, propriétaire, *caissier*.

BAILLEUL. MM. le maire, *président*; Behaghel, de Coussemaker, Leroy, Bieswal, Perrier, Liefooghe, E. de Coussemaker, V. Flahault, Pruvost, Héusele, Dewynter, Dumez, Baelde, *caissier*.

CASSEL. MM. Desmytère, maire, \*, *président*; Dehandschoerwercker, *vice-président*; Windrif, *secrétaire*, Vantroyen, Delabaere, Martin, Vanbever, Bosquillon de Jenlis, Becuwe, Smagghe, Chevalier, Marant, Laporte, Decousser, Wyts et Grondel; *trésorier*, M. Pastoors.

ESTAIRES. MM. le maire, *président*; Bossu-Revel, Degruson, Loche, Werquin-Notelle, Hennion-Delbecque, Gamelin, Delbecq, Bedieu, Fénart, Courdent-Salomé, Pascalín, Degroote, *trésorier*, Bertein.



MERVILLE. MM. le maire, *président*; E. Delassus, A. Delassus, brasseur; Verhaeghe - Duquenne, notaire; Arnould, Pruvost-Smagne, Dambrine, Deroo-Lustre, Lancelle-Decourchelle, Traisnel-Salomé, Fatou, Halouchery-Bécue, Legrand, Lefebvre-Deroide, Ducatez, Auguste, Potiez; *trésorier*, Leroy.

STEENVOORDE. MM. le maire, *président*; Outters, conseiller d'arrondissement, *vice-président*; Verbèke, *secrétaire*; Snyders-Boone, brasseur; Parmentier, brasseur; Legrand, greffier de justice de paix; Vanheegher, pharmacien; Merchier, propriétaire; Samsoen, rentier; Mortier, propriétaire; Vasseur, brasseur; Muylle, propriétaire; Serlooten, propriétaire; Baillieul, notaire; Cappe-laere, maréchal-ferrand; *trésorier*, M. Dejonghe.

LILLE. MM. le maire de Lille, *président*; Remy-Meurice, *vice-président*; A. Samin, *secrétaire*; Tripier-Durieux, E. Desrousseaux, A. Quecq, Herlin, Devemy, ✱, A. Ledieu, *membres*; M. Dartois, *caissier*.

ARMENTIÈRES. MM. le maire d'Armentières, *président*; Clarisse-Béghin, Hacot Gustave, Cerf Jules, Guilbert Laurent, Leroy Emile, Cottet Alphonse, Debondues Désiré, Collet Edouard, Dufour, Léturgie, Debosque-Bonte, Fontaine Emile, Fremaux-Théry, Decherf Louis, Becquart Henri; *trésorier*, A. Willebois.

COMINES. MM. le maire de Comines, *président*; Goeman, *vice-président*; Hassebroucq-Liévin, J. Lambin, le baron Pagès, J. Parent, Gondrexon, Salembié, Vandewynkele, E. Gaudron, L. Goeman, Bourlet, Hassebroucq, César fils, Froidure; Cateau Charles fils; Lecomte, *secrétaire*; Plamont, *trésorier*.

LA BASSÉE. MM. Cousin, maire, *président*; Wallart Léopold, Adolphe Dilly, Louis Béghin, Honoré Vittu, Victor Quatremère, Duchâtel-Christian, Louis Crespel, Lefebvre-Dufour, Houssin, Charles Prevost.

ROUBAIX. MM. le maire de Roubaix, *président*; Delefosse-Motte, ✱, *vice-président*; J. Toulemonde, *secrétaire*; Desrousseaux-Defrenne; Louis Wattine-Wattinne, ✱, P. Dazin, A. Wibaux, A. Bourbier, Ach. Delattre, Lambin-Delattre, Eloy Toulemonde, P. Réquillart, J. Lagache fils, Paul Watine ✱, Victor Defrenne, Lepoutre-Pollet; Membres titulaires. M. Réquillart-Desaint, *membre honoraire*; M. Laignel, *trésorier*.

TOURCOING. MM. le maire, *président*; Hassebroucq, *vice-président*; J. Delepouille, *secrétaire*; J. Mathon, Lorthioit-Peenaert, Leroux-Bériot, Desurmont-Motte, Ph. Motte fils, D. Debuchy, Scalabre-Delcourt, Pollet-Duriez, Ant. Dewavrin, D. Frys, J. Lemaire, Devémy, J. Roussel; *trésorier*, Paillart.

CAMBRAI. MM. le maire, *président*; Hattu, *vice-président*; Alph. Boileux, Maronier, Lallement, Brunel, Dubois, Lantoine, Bernard-Guery, négociant; Brunelle, docteur en médecine; Delannoy, négociant, Bautista, banquier; *trésorier*, M. Delattre.

LE CATEAU. MM. le maire, *président*; Ch. Seydoux, Basquin, Ponsin, Chantreuil, Collery, Lefebvre-Delvallée, Maréchal, Bracq, Crinon, Robert, Cottiau, Régnaudin, Jacqz, Sartiaux, Lempereur, Picard, Blangille, Fiévet, Hallette, Bauduin, Camus, Mouton; *trésorier*, France.

AVESNES. MM. le maire, *président*; Evrard, juge-de-paix, *vice-président*; George, juge-de-paix; Beaumont, banquier; Druart, horloger; Hamont, propriétaire; Fosset, professeur; Lecohier, négociant; G. Paul, Lefebvre, rentier; Mutiaux, propriétaire; Gossart, Collinet, Liévard; *trésorier*, Leloup, *trésorier-adjoint*, Dubois.

LANDRECIÉS. MM. le maire, *président*; Hubert, Vendois, Evrard, Eugène Mansy, Léonidas Leclercq, Antoine Clavelle, Crapez Auguste, Droisy, Deruez Victor, Sculfort Abdou, Mercier, Flament, Crapez Paul, Druetz Joseph, Chaillou Antoine.

MAUBEUGE. MM. le maire, *président*; Houdart, Neullès, Féret, Jules Walrand, Rousseau, Sculfort, Labbé, Dubois, Brasseur, Blanc-Guilain, Huart, Dubus-Halgrin; *trésorier*, M. Couture.

DOUAL. MM. Danniaux, \*, conseiller, *président*; de Bailliencourt, *vice-président*; Bommart, avocat, *secrétaire*; Cartier, \*, propriétaire, *secrétaire-adjoint*; Allard, propriétaire; Bavière, avocat; Devinck, \*, conseiller; Delannoy, docteur en médecine; André, Dupont fils, avocat; Desticker, conseiller; Boutet, avocat; Landry, propriétaire; Grimbart, avocat; de Guemy, propriétaire; le baron de Guerne, propriétaire; Lelièvre, avocat; Legentil, propriétaire; Leboucq de Ternas, propriétaire; Waternau, idem; Hardouin, conseiller; Legrand, avocat; Théry-Proyart, Rousseau, Parmentier, conseiller; Tailliar, propriétaire; MM. Lagarde et Émile Leroy, administrateurs honoraires; *trésorier*, M. Rattez.

VALENCIENNES. MM. Bultot Valère, juge au Tribunal civil, *président*; Didiez, Raymond, *président honoraire*; Devillers, Auguste, avoué honoraire, *vice-président*; Desfontaine de Preux, *vice-président honoraire*; Ch. Thellier de Poncheville, avocat, *secrétaire*; Viel Ed., négociant, Boulan Ernest, négociant, Paillet Fortuné, négociant, Wargny Isidore, propriétaire, Rousseau Jules, conseiller municipal, Dubois Henri, négociant, Dutemple Adolphe, propriétaire, Lecat Julien, président du Tribunal de commerce, Deladerrière Emile, avocat, Deltombe Eugène, négociant, Guillemart Jules, juge d'instruction, Fromont Jules, propriétaire, *trésorier central*, M. Verchain.

### **Caisse de retraites pour la vieillesse.**

La loi du 18 juin 1850 a ordonné qu'il serait créé, sous la garantie de l'Etat, une caisse de retraites pour la vieillesse. Elle a été ouverte dans le département le 31 juin 1851. Les versements sont reçus par le Trésorier général à Lille, et par les receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.

### **Sociétés de secours mutuels.**

Les sociétés de secours mutuels *approuvées*, sont régies par le décret organique du 26 mars 1852, aux termes duquel le président était nommé par le chef de l'Etat.

Un autre décret du 27 octobre 1870, a abrogé cette disposition et a décidé que les présidents seraient élus par les Sociétaires. — Cette élection est valable pour cinq ans, aux termes d'un décret du 18 juin 1864, encore en vigueur.

La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques renseignements statistiques sur la situation des *Sociétés approuvées* du département.

## ASSOCIATIONS CHARITABLES.

### **Société française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, siégeant à Paris.**

Cette association a pour but de concourir au soulagement des militaires blessés ou malades sur les champs de bataille, dans les ambulances ou dans les hôpitaux. Elle est représentée en province par des délégués, accrédités par le ministre de la guerre auprès de chacun des commandants des corps d'armée.

Des comités correspondants sont établis dans les principales villes de France.

Délégué auprès du commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée: M. le docteur Alfred Houzé de l'Aulnoit ✱.

#### COMITÉ DE LILLE.

MM. le docteur Houzé de l'Aulnoit, ✱, *président*; Ed. Longhayé, Léonard Danel, ✱, *vice-présidents*; Milson, ✱, *ex-sous-intendant militaire* et P. Reuffet, avocat, *secrétaires*; Pl. Le Blan, *trésorier*.

*Conseillers* : MM L. Allègre , notaire à Lille ; Paul Bernard , membre de l'administration des hospices de Lille ; Butin , ex-commandant des mobiles ; P. Crépy , juge au tribunal de commerce ; J. Decroix , avocat ; P. Druéz , président des prudhommes : Gauche , négociant ; Houzé de l'Aulnoit , membre de l'administration des Hospices de Lille ; Labbé Lasne , doyen-curé de St-Maurice ; Levezier , ex-commandant des mobilisés ; de la Serre , propriétaire.

#### **Œuvre nationale des orphelins de la guerre.**

Cette œuvre a été organisée à Lille en septembre 1871 ; elle est administrée par un comité central ainsi composé :

Mgr. Régnier , cardinal-archevêque de Cambrai , *président-d'honneur* ; Mme la baronne Séguier , *présidente* ; Mmes Claeeyessen et Aug. Scrive , *vice-présidentes* ; Mlle Elisabeth de Montigny , *secrétaire* ; M. Edouard Longhaye , *trésorier*.

Les dames patronesses se sont imposé des cotisations annuelles. Des quêtes ont été organisées dans les divers quartiers de la ville par les dames charitables et le Conseil général dans sa session de 1871 , a voté un subside annuel de 1,000 fr. pendant dix ans.

Les dames patronesses sont : Mesdames Billon , Adolphe Casse , Catoire-Richébé , Victor Courmont , E. Crépy - Pouillier , A. de Montigny , C. de Montigny , Floris Descat , la comtesse d'Hespel-Mahy , Jules Dutilleul , Gustave Lammens , Lepercq-Mourmant , E. Lonck , Edouard Longhaye , Mathon , Rouzé-Huet , C. Stéverlynck , E. Van de Weghe.

Le Comité central de Lille s'étant engagé à secourir les orphelins adoptés jusqu'à l'âge de leur majorité , au nombre de 183 , l'œuvre ne pourra terminer sa mission qu'en 1890.

#### **Œuvre des invalides du travail , instituée dans la ville de Lille par décret du 24 juin 1870.**

Cette œuvre a pour but :

1° De servir des secours viagers aux ouvriers de tout âge et des deux sexes qui , par suite de blessures reçues dans l'exercice de leur profession et comme conséquence directe de cette profession , ou qui , en s'exposant pour secourir d'autres travailleurs en danger , ont perdu l'usage d'un membre ou d'un organe :

2° De donner des secours temporaires aux veufs et au veuves des ouvriers qui auront succombé aux suites directes de leurs blessures.

Sont admis aux bénéfices de l'œuvre :

1<sup>o</sup> Ceux qui, résidant dans Lille depuis au moins un an, auront été blessés dans la ville de Lille ou dans une des communes de la circonscription cantonale ;

2<sup>o</sup> Ceux qui, résidant depuis le même laps de temps dans l'une de ces dernières communes, auront été blessés dans l'enceinte de la ville ou dans sa banlieue.

*Président*, M. le Maire de Lille, *Vice-Président*, M. T. Bommart. *trésorier*, M. P. Le Blan ; *secrétaire*, M. E. Longhaye.

#### **Œuvre des vieillards indigents, à Lille.**

Cette association s'est donné pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 70 ans.

Le Comité est ainsi constitué :

*Président*, M. Georges Scrive ; — *vice-président*, M. Louis Bigo, *trésorier*, M. Auguste Fromont. — *secrétaires*, MM. J. Desrousseaux et Emile Rigal ; — *Rapporteurs généraux*, MM. Albert Ladureau et Marcel Laurence. — *Commissaires d'arrondissements* : MM. Jules Descamps, Alfred Carpentier, Emile Duquesnay, Henri Delettré, Gaston Scrive, Fauchille Stiévenart, Léon Rouzé, Alphonse Boniface, Maurice Barrois. — *Conservateurs du vestiaire*, MM. Georges Malapert, Charles Bonte, Emile Van Remoortère, Adolphe Landrieux,

#### **Orphelinat de garçons de St-Gabriel, à Lille.**

Cet établissement peut occuper cent lits. La pension est de 300 fr. par an, on admet gratuitement un orphelin de père et de mère sur cinq orphelins payants.

#### **Sociétés de Charité maternelle.**

##### LILLE.

La société de charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant, celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout-à-fait estropié ou affecté d'une maladie chronique ; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants, toutes les grandes familles au moins de trois enfants vivants dont l'aîné est en bas âge.

Les secours administrés par les dames de la charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires.

Voici le tableau des dames de l'association :

*Présidente*, Mme H. Scrive-Briansiaux.

*Vice-présidente honoraire*, Mme Ch. Verley.

*Vice-présidentes*, Mmes Blondeau-Herlin, De Norguet, Van der Straeten-Descat

*Dames pour la confection des vêtements*, la supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 14.

*Trésorier*, M. Dujardin, notaire.

*Dames administrantes.*

*Pour l'ancien Lille.* Mmes J. Mathon, L. Danset, Dumon, A. Longhaye, H. Barrois, Valdelièvre, de Gennevières, Brabant, Franchomme, Rouzé-Duthoit, Dehau-Deleruyelle, Théry-Leclercq, Bommart, Courmont, A. Labbe, Bailleu-d'Avrincourt, Fauchille-Blondeau, Em. Scrive, Houzé de l'Aulnoit, J. Verstraete, Fontaine, Leroy-Crépau, Leboucq-Deleruyelle, G. Desrousseaux, Bigo, Vanderhagen, Georges Scrive, Plaideau-Decroix, C. Mas, Rollez de Boë, E. Remy, Hallez, V<sup>o</sup> Reumaux, Ovigneur, H. Pajot, Fauchille-Prévoist, Plaideau-Delbecq, P. Decroix, Ed. Agache, Druetz, Gennevoise, Dujardin, A. Desrousseaux, L. Delannoy, Féron-Vrau, L. Danel, Descamps-Crespel, Ledieu, Des Parcs, de Norguet, Ch. Fauchille, Pouillier-Robillon, A. Wallaert, Ad. Bonte, Behaghel, Trannin, Desmedt-Faucher, J. Dutilleul, Mouquet, Ch. Desalle, Reufflet, Kien-Reufflet.

*Pour la section de Wazemmes.* — DAME DÉLÉGUÉE : Mme C. Faucher. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Faucher, Ed Faucher, Loyer, Lepercq-Mourmant, C. Sarrazin, Dubreucq, Lefort, Leblan, Boisse, Fontaine, E. Loyer, H. Faure, Crépy-Scrive, E. Delcourt, Menessier, de Caumont, E. Crépy, Sonck, Braquaval.

*Pour la section de Moulins - Lille.* — DAME DÉLÉGUÉE : Mme H. Boone. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes V. Olivier, Debailleux, Mlle Cliquennois.

*Pour la section d'Esquermes.* — DAMES DÉLÉGUÉES : Mmes de Gennevières, Bigo-Tilloy. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Julien Thiriez, Renault, Chartier, Versmesch.

*Pour la section de Fives.* — DAME DÉLÉGUÉE : Mme A. Casse. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Th. Barrois, Boutry-Droulers, Pérus-Bériot, Bouchery-Desquiens, Rose-Demerler, Mathelin, E. Barrois, G. Barrois, Debièvre.

*Pour la section de Saint-Maurice.* — DAME DÉLÉGUÉE : Mme Lenglard-Barrois. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes H. Barrois, Lenglard-Barrois, Decoster-Droulers et Bernot.

## VALENCIENNES

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une société de charité maternelle à Valenciennes.

*Présidente*, Mme V<sup>e</sup> Mabille; *secrétaire*, Mme V<sup>e</sup> Desse; *conseillères*, Mmes. Roguin, Miot; *trésorière*, Mme Dubois.

## DOUAI.

L'œuvre de l'*Association de bienfaisance*, à Douai, reconnue par l'État, date de 1850, et comprend celle de la *Société de charité maternelle* dont elle s'est en fait chargée depuis la création de celle-ci, autorisée par l'arrêté de M. le Ministre de l'intérieur, du 6 octobre 1853.

A ce double titre, elle délivre des layettes et berceaux, prête des draps, des chemises, ainsi que des gilets de laine pour les malades, procure des bains et vient en aide au bureau de bienfaisance.

La Commission administrative de l'*Association de bienfaisance*, se compose de M. le maire de la ville, président, et MM. Ch. Waternau, H. Allart, Treca-Legentil et Dauphin, fils, membres.

La *Société de charité maternelle*, a particulièrement pour présidente, Mme Merlin. Mme la supérieure des sœurs de charité, maison de la miséricorde, prête son concours à ces deux œuvres.

**Société du prêt du linge à domicile aux indigents malades. (Fondée en 1870.)**

Cette œuvre a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie.

Le blanchissage du linge est à la charge de la Société.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après :

Au Stappaert, rue de la Vignette, pour les paroisses *Saint-Maurice* et *Saint-Sauveur* ;

Au couvent de la Miséricorde, rue de la Barre, 14, pour les paroisses *Saint-Etienne*, *Sainte-Catherine*, la *Madeleine* et *Saint-André* ;

Au bureau de charité, rue Gantois, 132, pour la paroisse *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* (Wazemmes).

Au bureau de charité, boulevard Montebello, 6, pour les paroisses *Saint-Martin* (Esquermes), et *Notre-Dame-de-Consolation* (Vauban).

Au bureau de charité, rue Fénelon, 26, pour la paroisse *Saint-Vincent-de-Paul* (Moulins).

Au bureau de charité de la rue Saint-Gabriel, 22, pour les paroisses de *Fives* et de *Saint-Maurice-lez-Lille*.

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames désignées dont les noms suivent :

PRÉSIDENTE : M<sup>me</sup> Henry Scrive. — DAMES DÉLÉGUÉES : Pour *St-Sauveur*, M<sup>me</sup> Auguste Wallaert; pour *St-Maurice*, M<sup>me</sup> Lemaitre, pour *Saint-Etienne*, M<sup>me</sup> Sauvaige; pour *Sainte-Catherine*, M<sup>mes</sup> Fauchille et Ménessier; pour *Saint-André*, M<sup>me</sup> Descamps-Crespel; pour *Saint Pierre-Saint-Paul*, M<sup>me</sup> Charles Faucheur; pour *Saint-Vincent-de-Paul*, M<sup>me</sup> Pouillier-Longhaye; pour *Saint-Martin*, M<sup>me</sup> Alfred Crépy; pour *Notre-Dame-de-Consolation*, M<sup>me</sup> Auguste Catoire; pour *Saint-Maurice-lez-Lille*, M<sup>me</sup> E. Barrois; pour *Fives*, M<sup>me</sup> Théodore Barrois; pour *Saint-Michel*, M<sup>mes</sup> Ed. Longhaye et Legavrian.

Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 10 et 20 fr. par an des membres honoraires.

#### **Œuvre des Crèches, à Lille.**

Les crèches sont des établissements fondés par une société de bienfaisance, pour recevoir des enfants âgés de moins de trois ans, et dont les mères travaillent hors leur domicile, ou qui sont occupées chez elles par un travail salarié et continu.

Quatre crèches fonctionnent à Lille: l'une nommée crèche Saint-Sauveur, rue du curé Saint-Sauveur; une autre, la crèche Saint-Vincent-de-Paul, à Moulins-Lille; une troisième, la crèche Saint-Joseph, rue Saint-Sébastien, et la quatrième crèche Sainte-Marie, rue d'Iéna, section de Wazemmes.

COMITÉ. M<sup>mes</sup> Wallaert, *présidente*; Emile Humbert, *trésorière*; Pouillier, *secrétaire*; Agache, Descamps-Crespel, Ad. Bonte, Paul Le Blan, de Montigny, Féron-Vrau, Sauvaige-Gentil, Gustave Barrois, Charles Huet, Edouard Fauchille, D. Dansette.

#### **Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.**

*Présidente*, M<sup>me</sup> Delelis; *vice-présidente*, M<sup>me</sup> Rolland; *secrétaire*, M<sup>me</sup> Emile d'Arras; *vice-secrétaire*, M<sup>me</sup> Edouard de Clebsattel; *trésorière*: M<sup>me</sup> Carlos-Bernard; *vice-trésorière*: Hip. Bourdon.

*Conseil d'administration*. MM. G. Lemaire, *président*; le Doyen de St-Jean-Baptiste, Dejaghère, docteur Blanckaert.



**Caisse de secours à Dunkerque en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.**

Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord, le 3 octobre 1870.

Sont admises au bénéfice de cette institution, les familles de tous les hommes embarqués sur les navires pêcheurs du port de Dunkerque, sans distinction de qualité, de domicile ou de nationalité, si les dits hommes ont payé, pour la saison dans laquelle ils sont morts ou présumés péris, la cotisation fixée par les statuts.

*Conseil d'administration* : MM. G. Beck, *président*. E. Didier, *vice-président* et *trésorier*, Ogez, *secrétaire*, Woutermaertens, *secrétaire-adjoint*. Le commissaire de l'inscription maritime, Ricquer-Debats, A. Bellais, armateur, membres. Charlemein, Alf.-Ant. Désiré, Pichon Charles-Louis, capitaines participants, membres.

**Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.**

Cette association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante, savoir :

Mme de Staplande, *présidente et trésorière* ; Mme V<sup>e</sup> Chocqueel-Sapelier, *vice-présidente* ; Mlle Galloo, *secrétaire et lingère*.

**Association pour la construction de maisons d'ouvriers, à Douai.**

Cette société a pour but de construire des maisons et de les louer aux ouvriers aux plus bas prix possible.

Elle est administrée par un comité ainsi composé : Comte de Guerne, *président à la cour d'appel, président* ; Théry, *juge-de-paix* ; Hanotte, *adjoint au maire*.

**Fourneaux économiques Valenciennois  
(Société de Bienfaisance).**

Cette société fut fondée en 1870. Ses nouveaux statuts ont été approuvés par arrêté préfectoral du 6 décembre 1878.

Son but est de fournir, pendant l'hiver, aux personnes nécessiteuses, la nourriture à un prix de beaucoup inférieur au prix de revient (5 cent. la portion).

Elle distribue, chaque hiver, 600 portions, par jour, environ. Ses heureux résultats ont été signalés à l'Exposition universelle de 1878.

*Président* : A. Bultot, maire ; *Vice-président* : Sirot-Wagret. *Trésorier* : E. Clément ; *Secrétaire*, J. Sabès.

## CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et quelques israélites dans les grandes villes.

### RELIGION CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le département du Nord étaient autrefois partagées entre l'archevêché de Cambrai et les évêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liège.

Le département du Nord forme aujourd'hui, avec cinq communes belges qui en faisaient partie en 1802, un diocèse dont le siège est à Cambrai.

Le siège de Cambrai, établi au commencement du VI<sup>e</sup> siècle, fut érigé en archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siège de Cambrai fut rétabli, mais comme évêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'évêché d'Arras pour suffragant.

*Cardinal-archevêque*, Mgr. René-François RÉGNIER, O. ✱, né à Saint-Quentin (Maine-et-Loire), le 17 juillet 1794, précédemment évêque à Angoulême, sacré le 25 septembre 1842, institué archevêque de Cambrai, le 30 septembre 1850.

*Vicaires-généraux*, Mgr. Henri MONNIER, évêque de Lydda; MM. Vallée, Adrien, Destombes, Cyrille, J.-B., *agréés par le gouvernement*; Bernard, Charles, Sudre, Augustin et Cailliau, Pierre-Benoît, *vicaires-généraux honoraires*.

### SECRETARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine-sainte, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures.

MM. Massart, Augustin, *secrétaire-général*; Tersin, Louis, *secrétaire*; Marchaisse, *secrétaire particulier*.

## OFFICINALITÉ DIOCÉSAIN.

MM. Vallée, ✱, vicaire-général, *official*; Bury, chanoine, *promoteur*; Tersin, *greffier*.

## CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

*Chanoines d'honneur*, S. E. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen; S. E. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, ancien doyen-curé de Notre-Dame, à Roubaix; Mgr Delannoy, évêque d'Aire, ancien doyen de Saint-André, à Lille.

*Chanoines titulaires*, MM. Piquet, Bury, Cailliau, Cudot, Marchaisse, Musin, Ravaux, Lecocq, Massart et Meurisse.

*Chanoines honoraires*, MM. Delautre ✱, ancien vicaire-général; Giraud, idem, Bernard, idem, Wicart, Larsonneur, Simon, Lotte, Dehaene, Dayez, Hautcœur, Prouvost, Dannel, Moreau, Mortier, Crombé, Berteaux, Leblanc, Hollebecque, Dehaisne, Bouchart, Pruvost, Ducroquet et Lasnes.

## SÉMINAIRE DIOCÉSAIN. — BUREAU ADMINISTRATIF.

*Président*, Mgr l'archevêque.

*Vice-président*, l'un de MM. les vicaires-généraux.

*Membres*, MM. Cudot, chanoine, *trésorier*; Massart, chanoine, *secrétaire*; Sudre, supérieur du grand séminaire; Meurisse, supérieur du petit séminaire; Marion, économiste du grand séminaire; Desmons, économiste du petit séminaire.

## GRAND SÉMINAIRE.

*Supérieur*, M. Sudre.

*Professeurs*, MM. Dautzenberg, *Ecriture-Sainte*; Siguier, *Dogme*, Antier, *Morale*; Bignon, *Histoire*; Collot, *Philosophie*.

*Économiste*, M. Marion.

## PETIT SÉMINAIRE A CAMBRAI.

*Supérieur*, M. Meurisse, chanoine.

*Économiste et directeur de la petite division*, M. Desmons.

*Professeurs*, MM. Cliquennois, *rhétorique*; Parent, *seconde*; Legrand, *troisième*; Hécart, *histoire*; Delnatte, *sciences*;

Carlier et Gavelle, *surveillants (grande division)*; Delpierre et Goris, *quatrième*; Fercot, *cinquième*; Davoine et Colpin, *surveillants (petite division)*; Lagache, *sixième*.

PETIT SÉMINAIRE A HAZEBROUCK.

*Supérieur*, M. Dehaene.

*Directeur*, M. Baron.

*Économe*, M. Lagatie.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

M. de Baralle, *Architecte diocésain et départemental*, à Cambrai.

**DIVISION DU DIOCÈSE.**

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'Archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtres, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtres, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtres, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend trois archiprêtres, un pour l'arrondissement de Valenciennes et deux pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les archiprêtres sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de cantons ou de justices de paix, à l'exception des cantons de Dunkerque-Est, de Lille-Ouest et de Quesnoy-sur-Deûle, qui ont chacun deux décanats.

Les décanats ont pour chefs-lieux ceux des cantons, excepté les six suivants :

Canton d'Hazebrouck-Sud, chef-lieu de cure, à Morbecque.	
» de Cysoing,	» Templeuve.
» de Pont-à-Marcq,	» Mons-en-Pévèle.
» de Saint-Amand, rive gauche,	» Lecelles.
» d'Avesnes-Sud,	» Etrœungt.
» de Quesnoy-Ouest,	» Gommegnies.

Ces soixante-quatre décanats sont eux-mêmes divisés en six cent-une succursales dont cinq sont situées en Belgique.

## ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

M. Vallée, vicaire-général, *archidiacre*.

**Archiprêtré de l'arrondissement de Cambrai.**

M. Lecocq, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Cambrai-Est (Notre-Dame), M. Lecocq, *doyen*; Dehaisnes, curé d'Iwuy, *vice-doyen*. Cambrai-Ouest (St-Géry); MM. Bouchart, *doyen*; Delagarde, curé de Paillencourt, *vice-doyen*. — Le Câteau, MM. Wallez, *doyen*; Gravelaine, *pro-doyen*; Dapvril, curé de Neuville, *vice-doyen*. — Carnières, MM. Brunet, *doyen*; Bresson, curé de Rieux, *doyen honoraire*; Bécar, curé de Saint-Hilaire, *vice-doyen*. — Clary, MM. Senneville, *doyen*; Vandenbroucq, curé de Caudry, *vice-doyen*. — Marcoing, MM. Leriche, *doyen*; N..., *vice-doyen*. — Solesmes, MM. Rousselle, *doyen*; Lecuppre, curé de Saint-Martin, *vice-doyen*.

**Archiprêtré de l'arrondissement de Douai.**

M. Dayez, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Douai-Sud (Notre-Dame), MM. Deroubaix, *doyen*; Lecocq, curé d'Aniche, *vice-doyen*. — Douai-Nord (St-Pierre), MM. Dayez, *doyen*; Lefebvre, curé de Lallaing, *vice-doyen*. — Douai-Ouest (Saint-Jacques), MM. Jaspard, *doyen*; Lamorisse, curé de Cuincy, *vice-doyen*. — Arleux, MM. Vandepitte, *doyen*; Douay, curé de Cantin, *vice-doyen*. — Orchies, MM. Flament, *doyen*; N..., *vice-doyen*. — Marchiennes, MM. Lefebvre, *doyen*; Dupont, curé de Fenain, *vice-doyen*.

## ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

M. Destombes, vicaire-général, *archidiacre*.

**Archiprêtré de la 1<sup>re</sup> section de l'arrondissement de Lille.**

M. Dannel, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Armentières, MM. Moreau, *doyen*; Serleys, curé d'Armentières-Campagne, *vice-doyen*. — La Bassée, MM. Leblon, *doyen*; Millescamps, curé de Marquillies, *vice-doyen*. — Hau-

bourdin, MM. Cateau, *doyen*, Delfortrie, curé de Beaucamps, *vice-doyen*. — Lille-Ouest (Sainte-Catherine), Duriez, *doyen*. — Lille-Ouest (Saint-André), M. Dannel, *doyen*. — Lille-Sud-Ouest (Saint-Étienne), M. Dereu, *doyen*. — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle), MM. Deregnacourt, *doyen*; N...., *vice-doyen*. — Seclin, MM. Hutin, *doyen*; Vanalderwerelt, curé de Wattignies, *vice-doyen*. — Cysoing (Templeuve), MM. Carlier, *doyen*; Herrengt, curé de Cysoing, *vice-doyen*.

### Archiprêtre de la 2<sup>e</sup> section de l'arrondissement de Lille.

M. Lasnes, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Comines, M. Duburcq, *doyen*. — Lannoy, MM. Destombes, *doyen*; Deltour, curé d'Hem, *vice-doyen*. — Lille-Nord-Est, Saint-Maurice, M. Lasnes, *doyen*. Lille-Centre. La Madeleine, M. Fremaux, *doyen*. — Lille-Sud-Est, Saint-Sauveur, M. Lecocq, *doyen*. — Quesnoy-sur-Deûle, M. Plouy, *doyen*. — Roubaix, Saint-Martin, MM. Berteaux, *doyen*; — Roubaix, Notre-Dame, M. Evrard, *doyen*. — Tourcoing-Sud, Saint-Christophe, MM. Vanbockstael, *doyen*; Guillemot, curé de Marcq, *vice-doyen*. — Tourcoing-Nord, Notre-Dame, MM. Simon, *doyen*; N..., *vice-doyen*.

### ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.

M. Cailliau, vicaire-général honoraire, *archidiacre*.

### Archiprêtre de l'arrondissement de Dunkerque.

M. Delautre, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Dunkerque-Est, Saint-Eloi, M. Vitse, *doyen*. — Dunkerque-Ouest, Saint-Jean-Baptiste, M. Scalbert, *doyen*. — Dunkerque, Saint-Martin, M. Lootgieter, *doyen*. — Bergues, MM. Delautre, ✱, *doyen*; N..., *vice-doyen*. — Gravelines, M. Brousse, *doyen*. — Hondschoote, MM. Wyckaert, *doyen*; Baudens, curé de Warhem, *vice-doyen*. — Wormhout, MM. Herremann, *doyen*, Léturgie, curé de Bollezeele, *vice-doyen*. — Bourbourg, MM. Hooft, *doyen*; Boedt, curé de Watten, *vice-doyen*.

### Archiprêtré de l'arrondissement d'Hazebrouck.

M. Conbronne, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Hazebrouck-Nord, Hazebrouck, MM. Salomé, *doyen*; Kerckove, curé de Renescure, *vice-doyen*. — Hazebrouck-Sud, Morbecque, MM. Staelen, *doyen*; Delattre, curé de Steenbecque, *vice-doyen*. — Bailleul-Nord-Est, Saint-Vaast, MM. Conbronne, *doyen*; Plaetevoet, curé de Saint-Jans-Cappel, *vice-doyen*. — Bailleul-Sud-Ouest, Saint-Amand. MM. Hamez, *doyen*; Dekeister, curé de Vieux-Berquin, *vice-doyen*. — Cassel, MM. Loviny, *doyen*; Devos, curé de Nordpeene, *vice-doyen*. — Steenvoorde, MM. Pauwels, *doyen*; Maës, curé d'Eecke, *vice-doyen*. — Merville, MM. Becquart, *doyen*; Ducroquet, curé d'Estaires, *vice-doyen*.

### ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

Monseigneur Monnier, vicaire-général, *archidiaacre*.

### Archiprêtré de l'arrondissement de Valenciennes

M. Prouvost, Gaspard-Aimé, *archiprêtre*

DÉCANATS. Bouchain, MM. Bourgois, *doyen*; Vaast, curé de Denain, *vice-doyen*. Valenciennes-Sud, Saint-Nicolas, MM. Richard, *doyen*; Dervaux, curé d'Aulnoye, *vice-doyen*. — Valenciennes-Est (Notre-Dame), MM. Prouvost, *doyen*; Lambelin, curé de Quarrouble, *vice-doyen*. — Valenciennes-Nord, Saint-Géry, MM. Mangé, *doyen*; Delattre, curé d'Anzin, *vice-doyen*. — Condé, MM. Lecomte, *doyen*; Cappliez, curé de Fresnes, *vice-doyen*. — Saint-Amand, rive droite, Saint-Amand, MM. Duriez, *doyen*; Rogie, curé de Raimes, *vice-doyen*. — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), MM. Hanne, *doyen*; N..., *vice-doyen*.

### Archiprêtré de la 1<sup>re</sup> section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Mortier, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Avesnes-Nord. Avesnes, MM. Mortier, *doyen*; Denis, curé de Doullers, *vice-doyen*. — Avesnes-Sud, Etrœungt, MM. Laurent, *doyen*; N..., *vice-doyen*. — Landrecies, MM. Blondel, *doyen*; Desruelles, curé de Maroilles, *vice-doyen*. — Solre-le-Château, MM. E. Echevin, *doyen*; Genain, curé de Cousolre, *vice-doyen*. — Trélon, MM. Larsonneur *doyen*; Dhenry, *pro-doyen*; Soufflet, curé de Fourmies, *vice-doyen*.

**Archiprêtre de la 2<sup>e</sup> section de l'arrondissement  
d'Avesnes.**

M. Lotte, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Bavai, MM. Libert, *doyen*; Delannoy, curé de Feignies, *vice-doyen*. — Berlaimont, MM. Dubois, *doyen*; Wallez, curé de Pont-sur-Sambre, *vice-doyen*. — Maubeuge, MM. Lasselin, *doyen*; Hannoey, curé de N.-D. Sous-le-Bois; *vice-doyen*. — Le Quesnoy-Est, Le Quesnoy, MM. Lotte, *doyen*; Trannois curé de Beaudignies, *vice-doyen*. — Le Quesnoy-Ouest, Gommegnies, MM. Thomas, *doyen*; Barbet, curé de Villers-Pol, *vice-doyen*.

**CONGRÉGATIONS ET COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES  
DE FEMMES.**

1<sup>re</sup> SECTION. — *Communautés à supérieure locale non dépendantes  
d'une supérieure générale.*

COMMUNES où sont situées les COMMUNAUTÉS.	NOM de CHAQUE COMMUNAUTÉ.	OBJET de L'INSTITUTION.
Bergues.....	Sœurs noires .....	Soins des malades à domicile.
Bourbourg .....	Pénitentes capucines.....	Instruction des jeunes filles.
Gravelines .....	Sœurs ursulines.....	Idem.
Bailleul .....	Sœurs noires .....	Soins des malades à domicile.
Estaires.....	Sœurs bénédictines.....	Instr. des jeunes filles pauv.
Lille.....	Filles de l'Enfant-Jésus .....	Idem.
Id.....	Religieuses franciscaines .....	Idem.
Id.....	Dames du Sacré-Cœur .....	Pensionnat de demoiselles.
Id.....	Sœurs de N.-D. de la Treille	Soins à domicile des malades de la classe ouvrière.
Lille (Esquermes)	Dames bernardines .....	Pensionnat de Demoiselles.
Roubaix .....	Carmélites.....	Instruction des jeunes filles.
Tourcoing.....	Sœurs de N.-D. des Anges.	Idem.
Cambrai .....	Sœurs de l'ordre de St-Aug.	Soins des malades.—Noviciat et maison-mère.
Cambrai .....	Sœurs de Sainte-Claire .....	Instr. grat. des jeunes filles.
Le Câteau.....	Sœurs de la congr. de N.-D.	Enseignement des jeunes filles.
Avesnes.....	Sœurs de la Pr. de Ste.-Th.	Soins des malades et instruct. des jeunes filles.
Douai.....	Sœurs de la Pr. du Bon-Past.	Idem.
Id.....	Dames de Fines.....	Idem.
Id.....	Dames de la Sainte-Union .....	Idem.
Id.....	Sœurs carmélites.....	Idem.
Id.....	Sœurs de Sainte-Marie.....	Soins des malades en vill e.
St-Saulve .....	Sœurs ursulines.....	Instruction des jeunes filles.
Valenciennes ..	Sœurs de St-Joseph.....	Instruction des jeunes filles, soins des malades.



2<sup>e</sup> SECTION. — *Communautés dépendantes d'un chef-lieu et d'une supérieure générale.*

CHEF-LIEU de la congregation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Cambrai . . . . .	Cambrai, h <sup>ô</sup> p. St-Julien	Sœurs de l'O. de S-Aug	Soins des malades.
Paris . . . . .	Id. Hospice Gén.	Filles de la Charité . . .	Soins des vieill. et enf.
Id. . . . .	Id. h. Vanderburch	Id. . . . .	Soins, Inst. des j. filles.
St-Laurent(V) . . . . .	Id. . . . .	Filles de la Sagesse . . .	Salle d'asile.
Esquermes . . . . .	Id. . . . .	Dames Bernardines . . .	Pensionnat de demois.
Angers . . . . .	Id. (St-Druon et St-Roc)	S. de la Char. de Ste-M.	Instr. des jeunes filles
St-Sauv.-le-V. . . . .	Abancourt . . . . .	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Douai . . . . .	Avesnes-lez-Aubert . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
St-Sauveur . . . . .	Banteux . . . . .	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Id. . . . .	Bantouzelle . . . . .	Id. . . . .	Id.
Amiens . . . . .	Beauvois . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam. . .	Id.
Id. . . . .	Boursies . . . . .	Id. . . . .	Id.
Id. . . . .	Boussières . . . . .	Id. . . . .	Id.
Paris . . . . .	Briastre . . . . .	Filles de la Charité . . .	Id.
St-Sauveur . . . . .	Cagnoncles . . . . .	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Amiens . . . . .	Cantaing . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam. . .	Id.
Id. . . . .	Carnières . . . . .	Id. . . . .	Id.
St-Sauv.-le-V. . . . .	Caudry . . . . .	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Id. . . . .	Caulley . . . . .	Id. . . . .	Id.
Cambrai . . . . .	Crèvecœur . . . . .	Sœurs de St-Augustin	Id.
Amiens . . . . .	Doignies . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam. . .	Id.
Id. . . . .	Escaudœuvres . . . . .	Id. . . . .	Id.
Rennes . . . . .	Id. . . . .	Pet.-Sœurs des pauvr.	Soins des vieillards.
Douai . . . . .	Etrun . . . . .	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Saumur . . . . .	Flesquières . . . . .	Sœurs de Ste-Anne. . .	Id.
Amiens . . . . .	Fontaine-Notre-Dame . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam. . .	Id.
St-Sauveur . . . . .	Fontaine-au-Pire . . . . .	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Amiens . . . . .	Gouzeaucourt . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam. . .	Id.
Douai . . . . .	Haussy . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Angers . . . . .	Hem-Lenglet . . . . .	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Amiens . . . . .	Honnecourt . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam. . .	Id.
Douai . . . . .	Iwuy . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
St-Laurent . . . . .	Le Câteau . . . . .	Filles de la Sagesse . . .	Salles d'asile.
Cambrai . . . . .	Id. . . . .	Augustines . . . . .	Soins des malades.
Amiens . . . . .	Marcoing . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam. . .	Instr. des jeunes filles
Paris . . . . .	Maretz . . . . .	Filles de la Charité . . .	Id.
Amiens . . . . .	Masnieres . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam. . .	Id.
Douai . . . . .	Maurois . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Portieux . . . . .	Mazinghien . . . . .	Sœurs de la Providenc	Id.
Amiens . . . . .	Mœuvres . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam. . .	Id.
St-Laurent . . . . .	Neuville-St-Remy . . . . .	Filles de la Sagesse . . .	Id.
Amiens . . . . .	Noyelles . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam. . .	Id.
Anglet . . . . .	Ors . . . . .	Servantes de Marie . . .	Id.
St-Laurent . . . . .	Pailencourt . . . . .	Filles de la Sagesse . . .	Id.
Amiens . . . . .	Quiévy . . . . .	Sœurs de la Providenc	Id.
St-Sauveur . . . . .	Romerics . . . . .	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Amiens . . . . .	Rumilly . . . . .	S. de la Ste-Famille . . .	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où es établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Douai.....	St-Aubert.....	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
St-Sauveur..	St-Hilaire.....	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Avesnes.....	St-Souplet.....	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.....	St-Waast.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.....	Saulzoir.....	Id.....	Id.
St-Sauveur..	Séranvillers.....	Sœurs de la Miséricord	Id.
Le Câteau..	Solesmes.....	Congrégation de N.-D.	Id.
Angers.....	Thun-l'Evêque.....	Sœurs de Ste-Marie...	Id.
Amiens.....	Troisvilles.....	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.....	Vendegies.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.....	Viesly.....	Id.....	Id.
Angers.....	Villers-Outreaux.....	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Paris.....	Douai (Hospice-Général)	Filles de la Charité...	Soins des vieill. et enf.
Id.....	Douai.....	Id.....	Secours à domicile.
Lille.....	Aix.....	Religieuses Francisc.	Id.
Paris.....	Aniche.....	Filles de la Charité...	Pens., asil. soins des m.
Paris.....	Auberchicourt.....	Id.....	Id.
Amiens.....	Auby.....	Sœurs de la Ste-Fam..	Instr. des jeunes filles
Id.....	Auchy.....	Id.....	Id.
Douai.....	Bouvignies.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Ribeauville..	Brunemont.....	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.....	Cuincy.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.....	Dechy.....	Id.....	Id.
Id.....	Ecaillon.....	Id.....	Id.
Angers.....	Erchin.....	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Amiens.....	Erre.....	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Paris.....	Esquerchin.....	Filles de la Charité...	Id.
Cambrai.....	Fenain.....	Augustines.....	Id.
Douai.....	Flers.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.....	Flines-lez-Raches.....	Dames de Flines.....	Id.
Anglet.....	Fressain.....	Servantes de Marie...	Id.
Paris.....	Gœulzin.....	Filles de la Charité...	Id.
Poitiers.....	Hornaing.....	Sœurs de St-André...	Id.
Angers.....	Lallaing.....	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Portieux.....	Landas.....	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.....	Lambres.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.....	Lauwin-Planque.....	Id.....	Id.
Amiens.....	Lécluse.....	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.....	Marchiennes.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Portieux.....	Nomain.....	Sœurs de la Providenc	Id.
Id.....	Orchies.....	Id.....	Id.
Lille.....	Orchies (hospice).....	Filles de l'Enfant-Jésus	Soins des mal. et vieill.
Douai.....	Pecquencourt.....	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Arras.....	Raches.....	Sœurs Augustines....	Id.
Id.....	Raimbeaucourt.....	Id.....	Id.
Portieux.....	Rieulay.....	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.....	Roost-Warendin.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.....	Sin.....	Id.....	Id.
Paris.....	Sin.....	Filles de la Charité.	Id.
Paris.....	Somain.....	Filles de la Charité...	Inst. de j. fil. soin de m.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Portieux . . . . .	Somain . . . . .	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles
Douai . . . . .	Vred . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Saint-Laurent (Vendée)	Warlaing . . . . .	Filles de la Sagesse . . .	Instr. des jeunes filles et soins des malades.
Douai . . . . .	Waziers . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris . . . . .	Lille (h. des V.-H. et Bl.)	Filles de la Charité . . .	Soins des vieill. et enf.
Id. . . . .	Id. (h. de Stappaert) . .	Id. . . . .	Soins des enfants.
Id. . . . .	Id. (secours à domicile)	Id. . . . .	Secours aux ind. mal.
Id. . . . .	Id. . . . .	Sœurs de Bon-Secours	Soins des malades en v.
Lille . . . . .	Id. (Hospice-Général) . .	Filles de l'Enfant-Jésus	Soins des vieill. et enf.
Cambrai . . . . .	Id. (hosp. St-Sauveur) . .	Augustines . . . . .	Soins des malades.
Id. . . . .	Id. (hosp. Ganthois) . . .	Id. . . . .	Soins des vieill. femm.
Angers . . . . .	Id. . . . .	Dames du Bon-Pasteur	Pens. de filles repenties
St-Laurent . . . . .	Id. . . . .	Filles de la Sagesse . . .	Inst. de sourdes-muett.
Id. . . . .	Id. . . . .	Id. . . . .	Salles d'asiles.
Id. . . . .	Id. (Hôpital-Militaire) . .	Id. . . . .	Soins des malades.
Paris . . . . .	Id. . . . .	Dames de St-Maur . . .	Instr. des jeunes filles
Sens . . . . .	Lille . . . . .	S. de la Ste-Enfance.	Inst. et soins des mal.
Rennes . . . . .	Id. . . . .	Petit-Sœurs des pauv.	Soins des vieillards.
Paris . . . . .	Annappes . . . . .	Filles de la Charité . . .	Id.
Id. . . . .	Armentières . . . . .	Id. . . . .	Soins des vieillards et inst. des jeunes filles
Paris . . . . .	Id. . . . .	Dames de St-Maur . . .	Instr. des jeunes filles
Rennes . . . . .	Lille . . . . .	Petites sœurs des pau.	Id.
Lille . . . . .	Armentières-Campagne	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Amiens . . . . .	Aubers . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam. . .	Id.
Douai . . . . .	Avelin . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Id. . . . .	Baisieux . . . . .	Id. . . . .	Id.
Lille . . . . .	Beaucamps . . . . .	Filles de l'Enfant Jésus	Id.
Douai . . . . .	Bersée . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Id. . . . .	Bondues . . . . .	Id. . . . .	Id.
Lille . . . . .	Id. (hospice) . . . . .	Filles de l'Enfant-Jésus	Soins des vieillards.
Douai . . . . .	Bousbecques . . . . .	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
St-Laurent . . . . .	Bouvines . . . . .	Filles de la Sagesse . . .	Soins des vieillards . .
Douai . . . . .	Camphin . . . . .	Id. . . . .	Id.
Portieux . . . . .	Canteleu . . . . .	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai . . . . .	Capelle . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille . . . . .	Comines . . . . .	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Cambrai . . . . .	Id. (hôpital) . . . . .	Augustines . . . . .	Soins des malades.
Douai . . . . .	Croix . . . . .	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Id. . . . .	Cysoing . . . . .	Id. . . . .	Id.
Lille . . . . .	Deulémont . . . . .	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Douai . . . . .	Ennetières . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Id. . . . .	Erquinghem . . . . .	Id. . . . .	Id.
Douai . . . . .	Faches . . . . .	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Id. . . . .	Fives . . . . .	Id. . . . .	Id.
Id. . . . .	Flers . . . . .	Id. . . . .	Id.
Argentan . . . . .	Fournes . . . . .	Dames de l'éduc. chr.	Id.
Lille . . . . .	Frelinghien . . . . .	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Douai . . . . .	Fretin . . . . .	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Lille . . . . .	Genech . . . . .	Dames Franciscaines .	Id.
St-Laurent . . . . .	Halluin . . . . .	Filles de la Sagesse . .	Id.
Id. . . . .	Haubourdin . . . . .	Filles de la Sagesse . .	Id.
Amiens . . . . .	Hellemmes . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam. .	Id.
Douai . . . . .	Hem . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille . . . . .	Herlies . . . . .	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Angers . . . . .	Houplines . . . . .	S. de la Ch. de Ste-M. .	Id.
Douai . . . . .	La Bassée . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille . . . . .	Id. (hospice) . . . . .	Filles de l'Enfant-Jésus	Soins des vieillards.
Poitiers . . . . .	La Madeleine . . . . .	Sœurs de St-André . . .	Instr. des jeunes filles
Lille . . . . .	Lambersart . . . . .	Filles de l'Enf.-Jésus . .	Id.
Paris . . . . .	Id. . . . .	Congr. de la Mère de D. .	Id.
Douai . . . . .	Lannoy . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Id. . . . .	Leers . . . . .	Id. . . . .	Id.
Lille . . . . .	Lesquin . . . . .	Dames Franciscaines .	Id.
Id. . . . .	Linselles . . . . .	Filles de l'Enf.-Jésus . .	Id.
Id. . . . .	Lomme . . . . .	S. de N.-D. de la Treille	Soins des vieillards .
Amiens . . . . .	Lompret . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam. .	Instr. des jeunes filles
Argentan . . . . .	Loos . . . . .	Dames de l'éduc. chr. .	Soins des vieillards .
Angers . . . . .	Id. . . . .	Dames du Bon-Pasteur	Soins des orphelins .
Paris . . . . .	Id. . . . .	Filles de la Charité . . .	Soins des malades .
Lille . . . . .	Lys . . . . .	Dames Franciscaines .	Id.
Douai . . . . .	Marcq-en-Barœul . . . . .	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Lille . . . . .	Id. . . . .	Filles de l'Enf.-Jésus . .	Soins des vieillards .
Amiens . . . . .	Marquette . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam. .	Instr. des jeunes filles
Angers . . . . .	Mérignies . . . . .	S. de la Char. de Ste-M. .	Id.
Douai . . . . .	Mons-en-Pèvele . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Anglet . . . . .	Mouchin . . . . .	Servantes de Marie . . .	Id.
Lille . . . . .	Moulins Lille . . . . .	Dames Franciscaines .	Id.
Douai . . . . .	Mouveaux . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Id. . . . .	Neuville-en-Ferrain . . . . .	Id. . . . .	Id.
Angers . . . . .	Pérenchies . . . . .	S. de la Char. de Ste-M. .	Id.
St-Laurent . . . . .	Phalempin . . . . .	Filles de la Sagesse . .	Id.
Douai . . . . .	Pont-à-Marcq . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Angers . . . . .	Prêmesques . . . . .	S. de la Char. de Ste-M. .	Id.
Paris . . . . .	Quesnoy-sur-Deûle . . . . .	Filles de la Charité . . .	Id.
Cluny . . . . .	Id. . . . .	Sœurs de St-Joseph . . .	Id.
Avesnes . . . . .	Roncq . . . . .	Sœurs de la Providenc	Id.
Poitiers . . . . .	Id. (St-Roch) . . . . .	Filles de la Croix . . . .	Id.
Lille . . . . .	Roubaix (hospice) . . . . .	Filles de l'Enf.-Jésus . .	Soins des vieillards .
Id. . . . .	Id. (hôpital) . . . . .	Id. . . . .	Soins des malades .
Douai . . . . .	Id. . . . .	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
St-Laurent . . . . .	Id. . . . .	Filles de la Sagesse . . .	Salles d'asile .
Paris . . . . .	Id. . . . .	Sœurs de Bon Secours	Soins des malades .
Id. . . . .	Id. . . . .	Filles de la Charité . . .	Maison de secours .
Rennes . . . . .	Id. . . . .	Petit.-Sœurs des pauv.	Soins des vieillards .
Lille . . . . .	Sailly . . . . .	Filles de l'Enf.-Jésus . .	Instr. des jeunes filles
Douai . . . . .	Sainghin-en-Mélantois . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Portieux . . . . .	St-André . . . . .	Sœurs de la Providenc	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
St-Laurent...	Santes .....	Filles de la Sagesse ..	Salles d'asile.
Cambrai .....	Seclin (hospice) .....	Augustines .....	Soins des malades.
Rouen .....	Id. ....	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles
Douai .....	Toufflers .....	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille .....	Templeuve .....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Paris .....	Tourcoing .....	Filles de la Charité... ..	Secours à domicile.
Avesnes .....	Tourcoing .....	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles et soins des vieillards
Douai .....	Id. ....	Dames de la Ste-Union	Soins des vieillards.
Lille .....	Id. (hospice) .....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Instr. des jeunes filles
Rennes .....	Id. ....	Petit.-Sœurs des pauv.	Soins des vieillards.
Douai .....	Tourmignies .....	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Lille .....	Verlinghem .....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id. ....	Wambrechies .....	Id. ....	Id.
Rouen .....	Id. ....	Sœurs de la Providenc	Soins des vieillards.
Lille .....	Wasquehal .....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Instr. des jeunes filles
Ribeauvillé ..	Wattignies .....	Sœurs de St-Joseph..	Id.
Lille .....	Wattrelos .....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai .....	Brouckerque .....	Dames de la Ste-Union.	Id.
St-Laurent ..	Wavrin .....	Filles de la Sagesse..	Id.
Portieux .....	Lille (Wazemmes) .....	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai .....	Id. ....	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille .....	Id. ....	Sœurs de N.-D. de la T.	Id.
Id. ....	Wervicq .....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins des malades.
Id. ....	Dunkerque (hospice) ..	Id. ....	Instr. et visite des m.
Id. ....	Id. (mais. de ch.) .....	Id. ....	Soins des vieill. et enf.
Amiens .....	Id. ....	Dames de Louvencourt	Secours à domicile.
Rouen .....	Id. ....	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles
Douai .....	Id. ....	Dames de la Ste-Union	Soins des malades.
Rennes .....	Id. ....	Petit.-Sœurs des pauv.	Soins des vieillards.
Gand .....	id .....	Augustines .....	Gardes-Malades.
Paris .....	Bergues (hospice) .....	Filles de la Charité... ..	Soins des malades.
Douai .....	Id. ....	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Paris .....	id .....	Augustines de Ste.-M.	Id.
Lille .....	Bollezeele .....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id. ....	Bourbourg (hospice) ..	Id. ....	Soins des vieillards, etc
Douai .....	Id. ....	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Lille .....	Ghyvelde .....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Lille .....	Gravelines .....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai .....	Esquelbecq .....	Dames de la Ste-Union	Hospice et asile.
Lille .....	Hondschoote .....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Instr. des jeunes filles.
Douai .....	Lederzeele .....	Dames de la Ste-Union	Id.
Id. ....	Le Rosendaël .....	Id. ....	Id.
Id. ....	Looberghe .....	Id. ....	Id.
Id. ....	Petite-Synthe .....	Id. ....	Id.
Cambrai .....	Rexpoède .....	Augustines .....	Id.
Id. ....	St-Pol .....	Dames de la Ste-Union	Id.
Cambrai .....	Teteghem .....	Augustines .....	Id.
Amiens .....	Watten .....	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Cambrai .....	Wormhoudt .....	Augustines .....	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	N O M de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Paris.....	Hazebrouck.....	Sœurs de St-Vinc.-de-P	Id.
Douai.....	id.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Douai.....	Arnéke.....	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Lille.....	Bailleul (hospice).....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins des vieillards.
Id.....	Id.....	Id.....	Instr. des jeunes filles.
Paris.....	Id.....	Dames de St-Maur....	Id.
Paris.....	Id.....	Filles de la Charité...	Orphelinat.
Id.....	Boeschépe.....	Id.....	Instr. de jeunes filles.
Douai.....	Cæstre.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille.....	Cassel.....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id.....	Id. (hospice).....	Id.....	Soins des vieill. et enf.
Paris.....	Id.....	Dames de St-Maur....	Instr. des jeunes filles.
Douai.....	Doulien.....	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Paris.....	Estaires.....	Filles de la Charité...	Soins des orphelins.
Douai.....	Id.....	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Lille.....	Godewaersvelde.....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id.....	Haverskerque.....	Id.....	Id.
Douai.....	Hondeghem.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.....	Houtkerque.....	Id.....	Id.
Id.....	La Gorgue.....	Id.....	Id.
Cambrai.....	Id.....	Sœurs-Augustines.....	Hospice.
Portieux.....	Merris.....	S. de la Providence...	Instr. de jeunes filles.
Lille.....	Merville.....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins des vieillards.
Id.....	Id.....	Id.....	Instr. des jeunes filles.
Id.....	Morbecque.....	Id.....	Id.
Amiens.....	Morbecq (la-Motte-au-B)	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.....	Neuf-Berquin.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.....	Nieppe.....	Id.....	Id.
Lille.....	Id.....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Hospice.
Douai.....	Oudezele.....	Dames de la Ste-Union	Instr. de jeunes filles
Paris.....	Oxelaère.....	Augustines de Ste.-M.	Id.
Douai.....	Renescure.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris.....	Rubrouck.....	Augustines de Ste-M.	Hospice.
Paris.....	St-Jean-Cappel.....	Filles de la Charité..	Id.
Douai.....	St-Sylvestre-Cappel.....	Dames de la Ste-Union	Instr. de jeunes filles.
Id.....	Ste-Marie-Cappel.....	Id.....	Id.
Lille.....	Steenbecque.....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id....
Id.....	Steenvoorde (hospice) ..	Id.....	Soins des vieill. et mal.
Id.....	Id.....	Id.....	Instr. des jeunes filles.
Id.....	Steenwerck.....	Id.....	Id.
Id.....	Id.....	Id.....	Soins des vieillards.
Angers.....	Thiennes.....	S. de la Char. de Ste-M.	Instr. des jeunes filles.
Amiens.....	Vieux-Berquin.....	Sœurs de la Ste-Fam..	Soins des vieillards.
Lille.....	Id.....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Avesnes.....	Valenciennes.....	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles.
Paris.....	Id.....	Filles de la Charité...	Sec. à dom. id.
St-Laurent ..	Id.....	Filles de la Sagesse ..	Salles d'asile.
Lille.....	Id.....	S. N.-D. de la Treille..	Soins des malades.
Rennes.....	Id.....	Petit.-Sœurs des pauv.	Soins des vieillards.
Douai.....	Id.....	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	N O M de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Lille . . . . .	Abscou . . . . .	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai . . . . .	Anzin . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris . . . . .	Id. . . . .	Filles de la Charité...	Soins des malades.
Id. . . . .	Aubry . . . . .	Id. . . . .	Instr. des jeunes filles.
Amiens . . . . .	Aulnoy . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Amiens . . . . .	Avesnes-le-Sec . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam..	Instr. des jeunes filles.
Id. . . . .	Bellaing . . . . .	Id. . . . .	Id.
Id. . . . .	Beuvrages . . . . .	Id. . . . .	Id.
Paris . . . . .	Bouchain . . . . .	Filles de la Charité..	Hospice . . . . .
Douai . . . . .	Bouchain . . . . .	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Id. . . . .	Bruay . . . . .	Id. . . . .	Id.
Lille . . . . .	Condé . . . . .	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai . . . . .	Denain . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris . . . . .	Id. . . . .	Filles de la Charité...	Soins des malades.
Douai . . . . .	Douchy . . . . .	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Id. . . . .	Famars . . . . .	Id. . . . .	Id.
Id. . . . .	Flines . . . . .	Id. . . . .	Id.
Lille . . . . .	Fresnes . . . . .	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Amiens . . . . .	Haveluy . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai . . . . .	Hergnies . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Id. . . . .	Hérin . . . . .	Id. . . . .	Id.
Portieux . . . . .	Hordain . . . . .	Sœurs de la Providenc	Id.
Paris . . . . .	La Sentinelle . . . . .	Sœurs de la Charité..	Id.
Douai . . . . .	Lecelles . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Id. . . . .	Mastaing . . . . .	Id. . . . .	Id.
Id. . . . .	Maing . . . . .	Id. . . . .	Id.
Valenciennes.	Marquette . . . . .	Sœurs de St-Joseph...	Id.
Portieux . . . . .	Maulde . . . . .	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai . . . . .	Moncheaux . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Portieux . . . . .	Mortagne . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam.	Id.
Id. . . . .	Neuville-sur-l'Escaut . . . . .	Sœurs de la Providenc	Id.
Amiens . . . . .	Nivelles . . . . .	Id. . . . .	Id.
Lille . . . . .	N.-D.-au-Bois . . . . .	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai . . . . .	Noyelles-sur-Selles . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Lille . . . . .	Onnaing . . . . .	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id. . . . .	Quaroube . . . . .	Id. . . . .	Id.
Paris . . . . .	Quiévrehain . . . . .	Filles de la Charité..	Hospice . . . . .
Amiens . . . . .	Raismes . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam.	Instr. des jeunes filles
Paris . . . . .	Id. . . . .	Filles de la Charité . .	Id.
Poitiers . . . . .	Rumegies . . . . .	Filles de la Croix . . .	Id.
Avesnes . . . . .	St-Amand . . . . .	Sœurs de la Providenc	Id.
Paris . . . . .	Id. . . . .	Filles de la Charité . .	Soins des malades.
Douai . . . . .	Sars-et-Rosières . . . . .	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Amiens . . . . .	Saultain . . . . .	Sœurs de la Ste-Fam.	Id.
Douai . . . . .	Sebourg . . . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
Id. . . . .	Thiant . . . . .	Id. . . . .	Id.
Id. . . . .	Thivencelles . . . . .	Id. . . . .	Id.
Portieux . . . . .	Trith-St-Léger . . . . .	Sœurs de la Providenc	Id.
Lille . . . . .	Vieux-Condé . . . . .	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Anglet . . . . .	Wavrechain . . . . .	Servantes de Marie...	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Anglet .....	Wallers .....	Servantes de Marie ..	Hospice .....
Cambrai .....	Aymeries .....	Augustines .....	Instr. des jeunes filles
Avesnes .....	Anor .....	Sœurs de la Providenc	Hospice.
Id. ....	Avesnelles .....	Id. ....	Id.
Id. ....	Bavai .....	Id. ....	Id.
Lille .....	Id. ....	Sœurs de N.-D. de la T.	Soins des vieillards.
Douai .....	Baudegnies .....	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Avesnes .....	Bellignies .....	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles
Angers .....	Berlaimont .....	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Lille .....	Bousies .....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai .....	Cousolre .....	Dames de la Ste-Union	Id.
Id. ....	Engle-Fontaine .....	Id. ....	Id.
Id. ....	Eppe-Sauvage .....	Id. ....	Id.
Avesnes .....	Etrœungt. ....	Sœurs de la Providenc	Id.
Id. ....	Floyon .....	Sœurs de la Providenc	Id.
Angers .....	Ferrière-la-Grande .....	S. de la Ch. de Ste-M.	Id.
Lille .....	Forest .....	Filles de l'Enfant-Jés.	Id.
Avesnes .....	Fourmies .....	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai .....	Frasnoy .....	Dames de la Ste-Union	Id.
Avesnes .....	Glageon .....	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai .....	Gommegnies .....	Dames de la Ste-Union	Id.
Id. ....	Hargnies .....	Id. ....	Id.
Avesnes .....	Hautmont .....	Sœurs de la Providenc	Id.
Ribeauville .....	Hecq .....	Id. ....	Id.
Angers .....	Jeumont .....	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Amiens .....	Jolimetz .....	Sœurs de la Providenc	Id.
Avesnes .....	Landrecies .....	Id. ....	Id.
Id. ....	Le Quesnoy .....	Id. ....	Id.
Paris .....	Id. ....	Filles de la Charité ..	Soins des malades.
Lille .....	Id. (hospice) .....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins des vieill. et orph.
Lille .....	Maresches .....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Avesnes .....	Maubeuge .....	Sœurs de la Providenc	Id.
Rennes .....	Id. ....	Petit.-Sœurs des pauv.	S. des vieill. et instr.
St-Sauveur .....	Moustiers .....	Sœurs des Ecoles chr.	Instr. des jeunes filles.
Angers .....	Maubeuge (sous-le-B.) ..	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Avesnes .....	Ohain .....	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai .....	Pont-sur-Sambre .....	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille .....	Preux-aux-Bois .....	Filles de l'Enf.-Jésus .	Id.
Angers .....	Recquignies .....	S. de la Ch. de Ste-M.	Id.
Ribeauville .....	Robersart .....	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai .....	Ruesnes .....	Dames de la Ste-Union	Id.
Douai .....	Solre-le-Château .....	Dames de la Ste-Union	Id.
Avesnes .....	Trélon .....	Sœurs de la Providenc	Id.
Lille .....	Vendegies-au-Bois .....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai .....	Wargnies-le-Petit .....	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris .....	Wargnies-le-Grand .....	Filles de la Charité ..	Id.
Avesnes .....	Wignehies .....	Sœurs de la Providenc	Id.



## CULTE PROTESTANT.

### CONSISTORIALE DE LILLE.

La Consistoriale de Lille comprend tous les protestants du département du Nord, moins ceux des cantons d'Avesnes et de Trélon. Elle a été créée par ordonnance du 24 avril 1824. Cette ordonnance lui avait alors annexé les Eglises protestantes du Pas-de-Calais, mais celles-ci en furent distraites par décret du 10 novembre 1852 pour former avec le département de la Somme la nouvelle Consistoriale d'Amiens.

La population protestante de la Consistoriale de Lille dépasse de beaucoup aujourd'hui le chiffre ancien de 7134. Elle est subdivisée en neuf groupes de communes ou paroisses ayant pour chefs-lieux : Lille, Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Quiévy, Walincourt, Inchy-Beaumont, le Câteau, Dunkerque.

La direction administrative et ecclésiastique de la Consistoriale est confiée à un Consistoire général, siégeant à Lille, et ayant pour président *électif*, M. C. de Visme, ✳✠, pasteur à Saint-Amand, et pour secrétaire, M. Guillemont.

Il existe en outre dans chaque paroisse un conseil électif de cinq membres laïques qui, avec le pasteur officiel de la paroisse, forment le *conseil presbytéral* de cette paroisse et en surveillent la vie religieuse et les besoins, sous le contrôle du Consistoire général. Les pasteurs sont nommés par le Consistoire général, sur la présentation du *conseil presbytéral* intéressé, et confirmés par le gouvernement.

La Consistoriale de Lille possède 25 temples et 5 oratoires, desservis par 9 pasteurs officiels, 3 pasteurs suffragants, 4 pasteurs anglais ou allemands et un évangéliste. Elle a de plus 16 écoles primaires protestantes dont 10 communales.

Les pasteurs titulaires de la Consistoriale, sont : MM. de Visme, à Saint-Amand, ✳, et membre du Conseil académique, F. Ollier, à Lille, ✳ A, membre du Conseil départemental, V. Lebrat, à Roubaix, A. Funck, à Valenciennes, N. . . ., à Quiévy, J. Bisseux, à Walincourt, L. Schmidt, à Inchy-Beaumont, E. P. Quiévreux, au Câteau, et A. Vesson, à Dunkerque. Les pasteurs suffragants sont MM. Villegier à Lille, P. Poulain, à Maubeuge, Maulvault, à Cambrai. Les pasteurs anglais ou allemands sont MM. Faulkner, à Croix, Hacksteen, à Roubaix, Inkeldom et son collègue, à Lille.

ORATOIRE ANGLICAN : *Pasteur*, M. Stanley.

### CULTE ISRAËLITE.

Les Israélites existant dans le département sont peu nombreux. La plupart résident à Lille, à Roubaix, à Dunkerque et à Valenciennes. Leur culte est célébré publiquement à Lille, à Roubaix, à Valenciennes et à Dunkerque.

*Grand rabbin du consistoire à Lille*, M. Lipman, ✳. *Rabbin à Valenciennes*, M. David Haguenuau. *Ministre officiant à Lille*, M. Haymann. *Président du consistoire*, M. Bernard-Kauffmann.

## ORGANISATION JUDICIAIRE.

### COUR D'APPEL DE DOUAI

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à onze heures du matin et sont de trois heures au moins.

La première chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième chambre civile, les jeudi, vendredi et samedi.

La chambre des mises en accusation siège ordinairement le jeudi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La chambre des appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le premier président.

La cour d'assises siège au moins une fois par trimestre, pendant les mois de février, mai, août et novembre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sans interruption.

#### COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL.

*Premier président*, M. Bardon, O. ✱, I. ☉. — *Présidents*, MM. comte De Guerne, ✱, Bottin, ✱, Duhem, ✱. — *Présidents honoraires*, MM. de Caudaveine, ✱, Deschodt, ✱.

*Conseillers*. MM. Hazard, Parmentier, ✱, Botticau, Jorel, ✱, Honoré, Hardouin, ✱; Lefebvre du Prey, Hibon, Dubrulle, ✱, Desticker, Daunoy, ✱, Martinet, Behaghel, Poulmaire, Lemaire, Leroy, Maurice, Vandelet, Francoville, Quinion-Hubert, Mauflastre, Delaby, Tulpain, Casati, ✱, et Espinas. — *Conseillers honoraires*, MM. Lagarde, ✱, Vanderwallen, ✱, Tournier, Devinck, Danniaux, ✱, Rossignol, ✱, Gautier, ✱, E. Deshayes de Marcère, David.

PARQUET. — *Procureur général*, M. Francisque Rive, ✱, *avocats généraux*, MM. Grevin, Mascaux, Pierron. — *Substituts pour le service du parquet*, MM. Morillot, Dubron. — *Secrétaire du parquet*, M. V. Parmentier.

GREFFE. — *Greffier en chef*, M. Briquet, — *commis-greffiers assermentés*, MM. Dupuis, Broutin, Bourriot et Boniface.

COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE,  
COMMENCÉE LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 1879.

PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

*Premier président*, M. Bardon. *Président*, M. Bottin. *Conseillers*, MM. Hazard, Botticau, Honoré, Hibon, Desticker, Vandelet, Maurice.

DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE.

*Président*, M. Duhem. *Conseillers*, MM. Parmentier, Jonel, Handouin, Lefebvre du Prey, Dubrulle, Quinion, Hubert, Mauflastre, Tulpain et Casati.

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

*Président*, M. Bottin. *Conseillers*, MM. Desticker, Leroy, Maurice et Delaby.

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

*Président*, M. de Guerne. *Conseillers*, MM. Daunoy, Martinet, Béhaghel, Poulmaire, Lemaire, Leroy, Francoville, et Delaby.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM. Merlin, *bâtonnier*; Pellieux, ✱, Alf. Dupont père, Clavon, *secrétaire*, Louis Legrand, de Beaulieu, Jules Dubois.

*Avocats inscrits au tableau*. MM. Pellieux, ✱, Dupont père, d'Esclaibes, Clavon, Merlin, L. Legrand, de Beaulieu, Rossignol, J. Dubois, Hattu, Dupont fils, de Folleville, Théry, Dauphin, Allaert, Taisne, Vincent, Delloye, Druelle, Grimbert, Ed. Legrand, d'Hooghe, Maillard, A. Boutet, L. Dubus, Deleporte, Escoffier, Vitrant, Herboux, Lesur, Le Carpentier, Poncelet, Josson, Vanwormhoudt.

*Avocats admis au stage*. MM. Montenuis, Desespringalle, Maloteau de Guerne, Émile Dubois, Amédée Petit, Botticau, Defontaine, Féder, Maurice, Legrand, Philippe, Boucher, Petit Albert, Besnard, Kremp, Lefebvre du Prey, Lavoix, Waché, Boyard, Lemaire, Lefrançois, Théry, Gambart, Duquenois, Leconte, Bernard, Contamine, Fromantin, Scouteten, Pennequin, Deschodt, Mouron, Renault du Motey, Trannin,

*Avoués près la cour*. MM. Poncelet, Dussalian, Gennevaise, Wimet, Jude, Druelle, Picquet, Lavoix, Tréca.

*Huissiers audienciers*. MM. Pinsart, Lecq, Parent, Leclercq.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à onze heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu devant le président, les mercredis à midi.

*Président*, M. Doë de Maindreville. — *Juges*, M. Devienne, juge d'instruction; MM. Lucas et Dufresne. — *Juges suppléants*, MM. Duvet et de Coussemaker. — *Procureur de la République*, M. Pelletreau. — *Substitut*, M. Chantreuil. — *Greffier*, M. Dejaeghere. — *Commis-greffier*, M. Gemberge.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

*Avocats*, MM. Willems, *bâtonnier*; Alex. Bouly de Lesdain, Lefebvre, G. Lemaire, Schadet, Alf. Dumont, Lebleu, Gaston de Lesdain, G. Dumont; G. Cavois, A. Deblock, *Stagiaires*, MM. Georges Lefebvre, Gaston Dufour, René Hovelt.

*Avoués*, MM. Liem, Montenuis, Verley, Ladureau, Pacaud, Georges Dumont.

*Huissiers*, MM. Vollaey, Delahaye, Vianne, Lion, Suywens, à Dunkerque; Zegers, Sterkeman, à Bergues; Ryngaert, à Bourbourg; Macquet, à Gravelines; Deturck, à Hondschoote; Casella, à Watten, Dehorter, à Wormhoudt.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Olivier, *suppléants*, MM. Lefebvre et de Lesdain. *Greffier*, M. Rooryck. *Huissier-audiencier*, M. Delahaye.

Les audiences sont fixés aux mercredis et samedis, à dix heures.

2<sup>e</sup> CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Choussy. *Suppléants*, MM. de Clebsattel O ✱, et Willems. *Greffier*, M. Ducrocq. *Huissier audiencier*, M. Vianne.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons de Dunkerque*, MM. Delval, Montigny, Deman, Lebleu, Grysez, Degravier.

*Commissaires-priseurs*, MM. Klein et Defontaines.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les *juges-de-paix*. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal*, M. Cortois.

3<sup>e</sup> CANTON. — BERGUES. — Il est composé de 13 communes,

*Juge-de-paix*, M. Vandeper. *Suppléants*, MM. Leceuche et Demeunynck. *Greffier*, M. Isoré. *Huissier-audiencier*, M. Stereman.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et vendredis à dix heures.

*Notaires du canton*, MM. Dupuy, Chocqueel et Hennegraeve, à Bergues.

*Commissaire-priseur*, M. Kieken.

4<sup>e</sup> CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. *Juge-de-paix*, M. Decarpentry. *Suppléants*, MM. Milliez et Verschave. *Greffier*, M. Boin. *Huissier-audiencier*, M. Ryngaert.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures.

*Notaires du canton*, MM. Beirnaert, Schallier, à Bourbourg.

5<sup>e</sup> CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit quatre communes. *Juge-de-paix*, M. Flajollet. *Suppléants*, MM. Waguët et Salomé. *Greffier*, M. Bellon. *Huissier-audiencier*, M. Macquet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

*Notaires du canton*, MM. Salomé et Voituriez, à Gravelines.

6<sup>e</sup> CANTON. — HONDSCHOOTE. — Il est composé de huit communes.

*Juge-de-paix*, M. Vannuxem. *Suppléants*, MM. Goudaert et Vercamer. *Greffier*, M. Zoëte. *Huissier-audiencier*, M. Deturck.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis, à dix heures.

*Notaires du canton*, MM. Boudewel, Vanderheyde, à Hondschoote; Deprez, à Rexpoëde.

7<sup>e</sup> CANTON. — WORMHOUDT. — Il est composé de dix communes

*Juge de paix*, M. Vernimmen. *Suppléants*, MM. Dehaëne et Debreyne. *Greffier*, M. de Lylle. *Huissier-audiencier*, M. Cavry.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

*Notaires du canton*, MM. Debreyne, à Wormhoudt ; Blanckaert, à Bollezeele ; Dejonghe, à Esquelbecq.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'arrondissement d'Hazebrouck.*

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à dix heures et finissent à une heure. Les vendredis sont destinés aux affaires civiles ; les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés pour les criées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du Conseil.

*Président*, M. Lespagnol, ✱. — *Juges*, MM. Quenson de la Hennerie, Demazière, juge d'instruction. — *Juges suppléants*, MM. Trinquet (Emile), Furnes. — *Procureur de la République*, M. Beck. — *Substitut*, M. Caron de Fromentel. — *Greffier*, M. Olivier. *Commis-greffiers*, MM. Vanderputte et Montagne, ✱.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

*Avocats*, MM. Oscar Grévin, Degroote — *Avocat stagiaire*, M. Scossa.

*Avoués*, MM. Ruysen, Leleu, Taverne.

*Huissiers*, MM. Tersen, Fryson, Debert, à Hazebrouck ; Crunel, à Bailleul ; Lynde, à Cassel ; Lassure, à Steenvoorde ; Douvrin, à Merville.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — HAZEBROUCK-NORD. — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Bieswal. *Suppléant*, M. Deberdt. *Greffier*, M. Legrand. *Huissier-audiencier*, M. Tersen.

Jours d'audiences ; les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

2<sup>e</sup> CANTON — HAZEBROUCK-SUD. — Il réunit sept communes, outre

une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Duvet, *Suppléant*, M. Leleu. *Greffier*, M. Waryn. *Huissier-audiencier*, M. Deberdt.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons d'Hazebrouck*, MM. Bogaert, Carlier, Warin, à Hazebrouck; Verva, à Renescure; Devos, à Wallon-Cappel; Demol, à Caestre; Deram, à Steenbecque.

*Commissaire-priseur*, M. Rollier.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, tenu alternativement par l'un des juges-de-paix, donne ses audiences les mercredis à neuf heures du matin. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal*, M. Gobrecht.

3<sup>o</sup> CANTON. — BAILLEUL-NORD-EST. — Il est composé de trois communes, plus d'une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Lorthioir,

*Suppléants*, MM. Lotthé et Herry. *Greffier*, M. Sename. *Huissier-audiencier*, M. Crunel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

4<sup>o</sup> CANTON. — BAILLEUL SUD-OUEST. — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Moeneclaye. *Suppléants*, MM. Leurs et H. de Coussemaker. *Greffier*, M. Lovigny. *Huissier-audiencier*, M. Crunel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons de Bailleul*, MM. Leroy, Lotthé, Declercq, à Bailleul; Gokelaere, à Nieppe; Plouvier, à Steenwerck; Helbecque, à Vieux-Berquin.

*Commissaire priseur*, M. Becuwe.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal donne ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges-de-paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public,

*Greffier du tribunal*, M. Loviny Victor

5<sup>o</sup> CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes. *Juge-de-paix*, M. Regnault. *Suppléants*, MM. Dehandschoewerke

et Desmyttère. *Greffier*, M. Paresys. *Huissier-audiencier*, M. Lynde.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures; celles de simple police ont lieu les vendredis, à dix heures.

*Notaires du canton de Cassel*, MM. Moeneclay, Deprieck et Singer, à Cassel; Bogaert, à Rubrouck.

6<sup>e</sup> CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes. *Juge-de-paix*, M. Thourel, à Merville. *Suppléants*, MM. Verhaeghe, Duquenne. *Greffier*, M. Derenty. *Huissier-audiencier*, M. Douvrin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

*Notaires du canton de Merville*, MM. Verhaeghe, Legrand, à Merville; Hennion et Domarles, à Estaires.

*Commissaires priseurs*, MM. Chassing, à Merville; Sion, à Estaires.

7<sup>e</sup> CANTON. — STEENVOORDE. — Il réunit cinq communes. *Juge-de-paix*, M. Waeles. *Suppléants*, MM. Mortier et Baillieul. *Greffier*, M. Legrand. *Huissier-audiencier*, M. Lassure.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

*Notaires du canton de Steenvoorde*, MM. Outters et Baillieul, à Steenvoorde; Vansteenbergh, à Winnezele.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'arrondissement de Lille.*

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à midi tous les jours de la semaine, pour les affaires civiles; les jeudis, vendredis et samedis pour les affaires correctionnelles; à onze heures, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois pour les criées, licitations, ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis à midi pour les saisies, surenchères et folles enchères. Les testaments olographes ou mystiques sont présentés à M. le Président, au Palais-de-Justice, tous les jours non-fériés, à onze heures et demie.

*Président*, M. Le Roy ✱. — *Vice-présidents*, MM. Parenty, de Valroger. — *Juges*, MM. Telliez (☉ A.), Gentil, Hedde, Coquelin, Enlard de Guesmy, de Brix. — *Juges d'instruction*, MM. Gand, Marion. — *Juges suppléants*, MM. Remy, Bieswal, Desjardin, Babled, Delangre, de Salleles. — *Procureur de la République*, M. Willm. — *Substituts*, MM. Boyer-Chammard, de



Borville, Bidart, Toussaint. — *Attaché au parquet*. M. Mertian. — *Juges honoraires*, MM. Bourdon, Desrousseaux, ✱, Théry. — *Secrétaire du parquet*, M. Laurent, ✱. — *Greffier*, M. A. Legrand. — *Commis-greffiers*, MM. Fiévet, Oyer, Dufлот, Delplanque, Janssone, Bernard. — *Interpréte judiciaire*, M. Vintaer.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin, jusqu'à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés.

*Avocats*, MM. Théry, Houzé de l'Aulnoit, Labbe, Ovigneur, Bayard, Grillet, Legrand (Pierre), Théry (Gustave), Werquin, Philippe, Desante, Coquelle, Vanlaer, Delemer, Pottier, Testelin, Reullet, Decroix, Dalbertenson, Basquin, Cousin, Fichaux, Dejardin, Verstaen, Baggio, Dubrulle, Barbe, Defontaine, Chon, Houdoy, Cottignies, Selosse, Liagre, Dollez, Villaret, Ory, Grousseau, Thellier, Chesnelong, Delecroix, Thévenin, Boitel, Guichard, Danchin, Cuvelier.

*Avocats stagiaires*, MM. Boniface, Lefebvre, Coppin, Crouan, Théry, Poissonnier, Gonnez, Desmottes, Herlin, Destombes, Lefebvre, Desrousseaux, Vallois, Mertian, Carpentier, Derbigny, Bommart, Béchamp, Parenty, Godron, Lécroart, Rousseau, Roche, Chombart, Kien, Eug. Legrand, de St-Just.

*Avoués*, MM. Ed. Desrousseaux, Lefrancq, Gennevoise, Blondeau, Paquet, Pajot, Houzé, Derenty.

*Huissier*, MM. Leboucq, Crapet, Flipo, Lallouette, Boutemy, Payen, Zète, Tiprez, Spriet, Lis, Desains, Pollet, à Lille; Ricouart, à Lannoy; Devevre, à Armentières; Lis, à Haubourdin; Létendart, à Pont-à-Marcq; Lemar, à Quesnoy; Lemaître, à La Bassée, Fontaine, Tiberghien, Jourdain, à Roubaix; Gille, à Seclin; Coupin, à Cysoing; Coddeville et Lamarque, à Tourcoing.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — LILLE-NORD-EST. — Il est composé de deux communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-Paix*, M. Nœuvéglise. *Suppléants*, MM. Pajot, Blondeau. *Greffier*, M. Prouvost. *Huissier-audiencier*, M. Lis.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à dix heures du matin.

2<sup>e</sup> CANTON. — LILLE-CENTRE. — Une seule commune rurale est réunie à une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Blondin, ✱. *Suppléants*, MM. Desrousseaux et Gennevoise, avoués. *Greffier*, M. Dugard, *Huissier-audiencier*, M. Desains.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis , à dix heures du matin et mardis , à onze heures.

3<sup>e</sup> CANTON. — LILLE-SUD-EST. — Il se compose de trois communes et d'une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-Paix* , M. Liechtenberger. *Suppléants* , MM. Deledicque et Coquelle. *Greffier* , M. Becquart. *Huissier-audencier* , M. Lefebvre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis , à dix heures du matin.

4<sup>e</sup> CANTON. — LILLE-SUD-OUEST. — Il comprend trois communes , outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-Paix* , M. Mertian. *Suppléants* , MM. J. Lefebvre, Labbe. *Greffier* , M. Rattel. *Huissier-audencier* , M. Boutemy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis , à 8 heures , audience publique ; lundi , à 3 heures , conseils de famille ; mercredi , à 9 heures , rue Jean-Sans-Peur , conciliations ; vendredi , à 3 heures , audience.

5<sup>e</sup> CANTON. — LILLE-OUEST. — Il réunit quatre communes , outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix* , M. Péliissié , *Suppléants* , MM. Courmont et Ferdinand Lefebvre. *Greffier* , M. Devriendt. *Huissier-audencier* , M. Payen.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis , au domicile du juge , rue de la Préfecture , N<sup>o</sup> 15 , à dix heures du matin pour les conciliations et mercredis à dix heures pour les audiences sur citation à la mairie , salle du Tribunal de simple police.

*Notaires des cinq cantons de Lille*. MM. J. Danel , Courmont , Lebigre , Herlin , Deledicque , Dujardin , J. Lefebvre , Piat , Em. Lefebvre , Herbout , Gennevoise , Pajot , Dncrocq , Mas , Roussel , Lemay , Desrousseaux , Allègre , à Lille ; Raymond Théry , à Ronchin ; Dujardin , à Wambrechies.

*Commissaires priseurs*. MM. Pajot , Serpette , Genet , Lesage , Wicart , à Lille.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police , alternativement présidé par MM. les juges-de-paix , tient ses audiences les samedis , à dix heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

*Greffier* , M. Spriet.

6° CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de sept communes, *Juge-de-paix*, M. Clément. *Suppléants*, MM. Butin, \*, et Desmazières; *Greffier*, M. Cottet, *Huissier-audiencier*, M. De-wevre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

*Notaires du canton d'Armentières*, MM. Desmazières, Debruyen, à Armentières; Desuet, à Frelinghien.

*Commissaire-Preneur*, M. Quintrel, à Armentières.

7° CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. *Juge-de-paix*, M. Delalé. *Suppléants*, M. Mulle, à Camphin, N.... *Greffier*, M. Lefebvre. *Huissier-audiencier*, M. Coupin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à neuf heures du matin; mardi, affaires civiles; vendredi, simple police.

*Notaires du canton de Cysoing*, MM. Brunel, à Cysoing, Dorchies, à Templeuve.

8° CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. *Juge-de-paix*, M. Dewette. *Suppléants*, MM. Duverdun et Platel. *Greffier*, M. Leclercq, *Huissier-audiencier*, M. Lis.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

*Notaires du canton d'Haubourdin*, MM. Delehelle, à Haubourdin, Josson, à Lomme, Galloo, à Radinghem, Chamonin, à Wavrin.

9° CANTON. — LA BASSÉE. — Il réunit onze communes. *Juge-de-paix*, M. D'Herbomez. *Suppléants*, MM. Leroy-Dubois, maire d'Illies et Cousin. *Greffier*, M. Béghin, *Huissier-audiencier*, M. Lemaitre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à dix heures.

*Notaires du canton de La Bassée*, MM. Buisine, Clainpanain, à La Bassée, Deron, à Aubers, Cauchie à Fournes.

10° CANTON. — LANNOY. — Il est composé de seize communes. *Juge-de-paix*, M. Jonville, à Lannoy. *Suppléants*, MM. Deffrennes et Delerue. *Greffier*, M. Trempont, *Huissier-audiencier*, M. Ricouart.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures précises du matin.

*Notaires du canton de Lannoy*, MM. Valencuq, à Lannoy; Vanhaecq, à Ascq.

11° CANTON. — PONT-A-MARCQ. — Il est composé de quinze communes. *Juge-de-paix*, M. Nugues. *Suppléants*, MM. Le Vaillant de Jollain et N. . . *Greffier*, M. Desmazières. *Huissier-audiencier*, M. Létendart.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

*Notaires du canton de Pont-à-Marcq*, MM. Theys, à Pont-à-Marcq; Cousin, à Phalempin.

12° CANTON. — QUESNOY-SUR-DEULE. — Il se compose de neuf communes. *Juge-de-paix*, M. Samyn. *Suppléants*, MM. Fauvarque et Pouillier. *Greffier*, M. Dhalluin. *Huissier-audiencier*, M. Lemar.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

*Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deule.*, MM. Vandebussche, à Quesnoy; Meurillon, Flayelle, à Comines.

13° CANTON. — ROUBAIX-EST. — Il se compose de deux communes. *Juge-de-paix*, M. Claustre (☞ A). *Suppléants*, MM. A. Delaoutre et A. Motte. *Greffier*, M. Balza. *Huissiers-audienciers*, MM. Fontaine et Tiberghien.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis de chaque semaine.

14° CANTON. — ROUBAIX-OUEST. — Il est composé de trois communes. *Juge-de-paix*, M. Bonnier (☞ I). *Suppléants*, MM. Tournier, et Watine-Wattinne. *Greffier*, M. Legay. *Huissiers-audienciers*, MM. Fontaine et Tiberghien.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis et samedis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons de Roubaix*. MM. Duchange, Duthoi, Poissonnier, Vahé, à Roubaix.

*Commissaire-priseur*, M. Roussel.

15° CANTON. — SECLIN. — Il réunit seize communes. *Juge-de-paix*, M. Deltombe. *Suppléants*, MM. Louis Collette et Louis

Desmazières. *Greffier*, M. Dupont, *Huissier-audiencier*, M. Gilles.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures, pour la simple police et vendredis, à neuf heures, pour les affaires civiles.

*Notaires du canton de Seclin*, MM. Collette, Fontaine, à Seclin.

16<sup>e</sup> CANTON. — TOURCOING-NORD. — Il est composé de cinq communes, plus une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Legrand. *Suppléants*, MM. Deroubaix et Hazebroucq. *Greffier*, M. Vanaverbeck. *Huissier-audiencier*, M. Coddeville.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

17<sup>e</sup> CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Goubet, *Suppléants*, MM. Duquesnoy, \* et J. Delepouille. *Greffier*, M. Farvacque. *Huissier-audiencier*, M. Lamarque.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à neuf heures.

*Notaires des deux cantons de Tourcoing*, MM. Debœuf, Bigo, Ghesquière, à Tourcoing; D'Halluin, à Linselles; Veihaeghe, à Roncq; Ducrocq, à Mareq-en-Barœul.

*Commissaire-priseur*, M. Huart.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois, à neuf heures; il est présidé alternativement par MM. les juges-de-paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal*, M. Dujardin.

#### TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'arrondissement de Cambrai.*

Les audiences civiles de ce tribunal ont lieu le mercredi, le jeudi et le vendredi de chaque semaine, à dix heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le samedi, à dix heures.

*Juges honoraires*, MM. Quecq, Asselin, Renard.

*Président*, M. Tabary. *Juge d'instruction*, M. Bonnel. *Juges*, MM. Delefosse, Barbier. *Juges suppléants*, MM. Dutemple, Prioux, Delame. *Procureur de la République*, M. Laisné. *Substitut*, M. Boutet. *Greffier*, M. Hulot. *Commis-greffier*, MM. Rivière et Petit.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin jusqu'à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

*Avocats*, MM. Dutemple, Cirier, Lefranc, Quentin, Delattre, Léonce, Lancelle, Pagniez, Dutemple fils, Tribou, Flinaux, Chenu, Roth, Caron, Moraux, Chabalet, Lemaire, Doise, Delattre Gust. et Bommier.

*Avoués*, MM. Glinel, Doyen, Lecat, Duez, Christian, Truy, Chappeau.

*Huissiers*, MM. Doucedame, Hutin, Bernard, Cousin, Gambiez, Muguet, Simon, Gressier, à Cambrai; Dumont, à Carnières; Hauteœur, Danjou, au Câteau; Lesne et Béra, à Clary; Piset, à Marcoing; Blanchard, à Solesmes.

#### JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — CAMBRAI-EST. — Il réunit treize communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Tamboise. *Suppléants*, MM. Cirier et Flinaux. *Greffier*, M. Goy. *Huissier-audiencier*, M. Muguet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à deux heures.

2<sup>e</sup> CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Il comprend dix-sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Caplet. *Suppléant*, MM. Delattre, Bédorez. *Greffier*, M. Bouchez. *Huissier-audiencier*, M. Cousin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

*Notaires des deux cantons de Cambrai*, MM. Taisne, Crépin, Renaux, Chenu, Crauët, Ledoux, Cattelin, Lantiez, Millot, à Cambrai.

*Commissaires priseurs*, MM. Durand et Chausson-Lassalle, à Cambrai.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal alternativement présidé par MM. les juges-de-paix,

tient ses audiences tous les mercredis, à dix heures du matin. Le commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

*Greffier*, M. Laleu.

3<sup>e</sup> CANTON. — CARNIÈRES. — Il comprend seize communes. *Juge-de-paix*, M. Germe. *Suppléants*, MM. Salez, Biziaux, *Greffier*, M. Lansiaux. *Huissier-audiencier*, M. Dumont, à Carnières.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées au jeudi de chaque semaine, à neuf heures : elles ont lieu à Carnières.

*Notaires du canton de Carnières*, MM. Biziaux, à Avesnes-lez-Aubert ; Delcroix, à Quiévy.

4<sup>e</sup> CANTON. — LE CATEAU. — Il comprend la ville du Câteau, le bourg de Câtillon et quinze communes. *Juge-de-paix*, M. Lancien. *Suppléants*, MM. Sartiaux et Cardon. *Greffier*, M. Godard. *Huissiers-audienciers*, MM. Hautecœur et Danjou,

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à 10 heures. — Les conseils de familles, les samedis à onze heures.

*Notaires du canton du Câteau*, MM. Garin, Basquin, Contesse, Bauduin, au Câteau ; Basquin, à Câtillon.

5<sup>e</sup> CANTON. — CLARY. — Il comprend dix-sept communes. *Juge-de-paix*, M. Lahache. *Suppléants*, MM. Maronniez et Vatin, *Greffier* M. Bricout. *Huissiers-audienciers*, MM. Lesne et Béra.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les mardis, à dix heures du matin.

*Notaires du canton de Clary*, MM. Dutemple, à Walincourt ; Dupont, Gérin, à Clary ; Taisne, à Caudry.

6<sup>e</sup> CANTON. — MARCOING. — Il comprend vingt communes. *Juge-de-paix*, M. Brullé. *Suppléant*, M. Rubin. *Greffier*, M. Delobel. *Huissier-audiencier*, M. Piset.

Jours d'audiences : tous les mardis à neuf heures.

*Notaires du canton de Marcoing*, MM. Bommier, à Flesquières ; Boulanger, à Gouzeaucourt.

7<sup>e</sup> CANTON. — SOLESMES. — Il comprend la ville de ce nom et seize communes. *Juge-de-paix*, M. Petit. *Suppléants*, MM. Ratte et Mallet. *Greffier*, M. Decaux. *Huissier-audiencier*, M. Blanchard.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les lundis , à neuf heures.

*Notaires du canton de Solesmes*, MM. Brisset et Mallet, à Solesmes.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'Arrondissement d'Avesnes.*

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures et finissent à cinq heures. Les mercredis, aux affaires correctionnelles ; les jeudis, aux affaires commerciales, expropriations et adjudications à la barre, les vendredis et samedis, aux affaires civiles.

*Président*, M. Clément. — *Juge d'instruction*, M. L'Eleu. — *Juges*, MM. Beaugrand, Champeaux. — *Suppléants*, MM. Gauchet et Honoré. — *Procureur de la République*, M. Maulion. — *Substitut*, M. Legrand. — *Greffier*, M. Roques. — *Commis-greffiers*, MM. Dubois, Vercinger, Brion.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir. Hormi les dimanches et jours fériés.

*Avocats*, MM. Delaville, Pillion, Manesse, Guillemin, Pasqual, Canquelain, Legrand, Mutiaux. *Avocat stagiaire*, M. Fosset.

*Avoués*, MM. Caffiery, Couronne, Gauchet, Pecard, C. Paul. Couppez, Bascourt.

*Huissiers*, MM. Boulanger, Finet, Bernard, Boquet et Taquet, à Avesnes ; Marchant, à Berlaimont ; Mansy, Leclercq, à Landreies ; Ansiaux, Chevalier, Bailly, à Maubeuge ; Lenclud, Bocquet, Marchand, au Quesnoy ; Baudson, à Solre-le Château, Castin et Demode. à Trélon ; Marchand et Sohier, à Bavai.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — AVESNES-NORD. — Il est composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Georges. *Suppléants*, MM. Pasqual et Colinet. *Greffier*, M. Koelner.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis à dix heures.



2<sup>e</sup> CANTON. — AVESNES-SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*; M. Piérard. *Suppléants*, MM. Couronne, Manesse. *Greffier*, M. Normant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons d'Avesnes*, MM. Julien, Caplain, Laurent, de Clerfayt et Corduant, à Avesnes; Mariscal, à Dourlers, Leclercq, à Etrœungt; Boutrouille, à Cartignies.

*Commissaire-priseur*, M. Herbecq.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, alternativement présidé par MM. les Juges-de-paix, tient ses audiences les samedis, à deux heures.

Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier*, M. Daniel.

3<sup>e</sup> CANTON. — BAVAI — Il est composé de vingt communes. *Juge-de-paix*. M. Lamelin. *Suppléants* MM. Gravis et Richard. *Greffier*, M. Erouart fils. *Huissiers-audienciers*, MM. Marchand et Sohier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Tréca, Payen, Richard.

4<sup>e</sup> CANTON. — BERLAIMONT. — Il est composé de quatorze communes. *Juge-de-paix*, M. Emond, Ernest. *Suppléants*, MM. Emond et Savoie. *Greffier*, M. Taulet. *Huissier-audencier*, M. Marchant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Eliez et Laforge, à Berlaimont.

5<sup>e</sup> CANTON. — LANDRECIES. — Il est composé de dix communes. *Juge-de-paix*, M. Massoroli, *Suppléants*, MM. Desquesnes, Manesse. *Greffier*, M. Lenain. *Huissiers-audenciers*, MM. Leclercq et Mansy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et aux vendredis, à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Stiévez, Legrain, Caniot, à Landrecies; Azambre, à Maroilles.

6<sup>e</sup> CANTON. — LE QUESNOY-EST. — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Piette. *Suppléants*, MM. Lustremant et Rigolet. *Greffier*, M. Saguët. *Huissiers-audienciers*, MM. Bocquet, Lenclud, Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

7<sup>e</sup> CANTON. — LE QUESNOY-OUEST. — Ce canton réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Mésange. *Suppléants*, MM. Lefranc et Lustremant. *Greffier*, M. Michel. *Huissiers-audienciers*, MM. Bocquet, Marchand, Lenclud.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons du Quesnoy*, MM. Gorisse, Lustremant et Legrain, au Quesnoy; Luzardy, à Jenlain; Desenfant, à Gommeignies.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal tient ses audiences tous les samedis, à dix heures; il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des juges-de-paix.

*Greffier*, M. Brassart.

8<sup>e</sup> CANTON. — MAUBEUGE. — Il est composé de vingt-huit communes. *Juge-de-paix*, M. Charlier. *Suppléants*, MM. Deharveng, Duprey. *Greffier*, M. Fabre. *Huissiers-audienciers*, MM. Ansiaux, Chevallier et Bailly.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Walrand, Durant, Herbecq et Gillet, à Maubeuge.

*Commissaire-priseur*, M. Bréda.

9<sup>e</sup> CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Il est composé de seize communes. *Juge-de-paix*, M. Declémy. *Suppléants*, MM. Vallerand et N. . . . *Greffier*, M. Jouniaux. *Huissier-audiencier*, M. Baudson.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures du matin.

*Notaires du canton*, MM. Cornu, Lecomte, à Solre-le-Château.

10<sup>e</sup> CANTON. — TRÉLON. — Il est composé de treize communes. *Juge-de-Paix*, M. Bourgeois. *Suppléants*, MM. Mehaut et Azambre. *Greffier*, M. Loones, *Huissiers - audienciers*, MM. Castin et Demode.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Azambre à Fourmies; Bastien, à Wignehies; Lemaire à Trélon.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'arrondissement de Douai.*

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à onze heures du matin. Les mercredis, jeudis et vendredis sont consacrés aux affaires civiles et commerciales; les samedis aux affaires de police correctionnelle.

*Président*, M. Aubry. — *Juge*, M. Choque; *juges d'instruction*, MM. Bommart, Bottin. — *Juges suppléants*, MM. Ed. Legrand, Victor Théry et Dauphin. — *Procureur de la République*, M. de la Gorce. — *Substitut*, M. Allard. — *Greffier*, M. N..... — *Commis-greffiers*, MM. Vallée, Avrez.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

*Avocats*, les mêmes que ceux de la Cour d'appel.

*Avoués*, MM. Desplanque, Boniface, Deltombe et Fabre.

*Huissiers*, MM. Campion, Pinsart, Colart, Leurecle, Saillard, Lecq, Parent, Avis et Leclercq, à Douai; Vasseur, à Arleux, Meunier, Behin, à Marchiennes; Lemaire, à Orchies.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — DOUAI-NORD. — Ce canton est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Théry. *Suppléants*, MM. Waché, Druelle. *Greffier*, M. Duhén. *Huissier-audencier*, M. Campion.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à onze heures.

2<sup>e</sup> CANTON. — DOUAI SUD. — Il est composé de onze communes,

outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-Paix*, M. Rousseau, *Suppléants*, MM. Béharelle, Dubois. *Greffier*, M. Dehem. *Huissier-audiencier*, M. Saillard.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

3<sup>e</sup> CANTON. — DOUAI-OUEST. — Il réunit dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-Paix*, M. Broy. *Suppléant*, M. Desplanque. *Greffier*, M. Jovenet. *Huissier-audiencier*, M. Lecq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

*Notaires des trois cantons de Douai*, MM. Cardon, Trinquet, Lenain, Regnault, Dubus, Daix, Druon, Proyard, Wable, de Baillicourt dit Courcol, Waymel.

*Commissaires-priseurs*, MM. Parenty, Delcambre, Mortreux, à Douai.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences, tous les jeudis, à dix heures ; il est présidé alternativement par MM. les juges-de-paix.

*Greffier du tribunal*, M. N. . .

4<sup>e</sup> CANTON. — ARLEUX. — Il est composé de quinze communes. *Juge-de-Paix*, M. Potiez. *Suppléants*, MM. Pennequin et Bar. *Greffier*, M. Moreau. *Huissier-audiencier*, M. Vasseur.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Pennequin, Bar, à Arleux.

5<sup>e</sup> CANTON. — MARCHIENNES. — Il est composé de seize communes. *Juge-de-Paix*, M. Savary, *Suppléants*, MM. Théry et Deprez. *Greffier*, M. N. . . *Huissier-audiencier*, M. Meunier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Théry et Deprez, à Marchiennes.

6<sup>e</sup> CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. *Juge-de-Paix*, M. Vandrival, *Suppléants*, MM. Pierart, Henno. *Greffier*, M. Dépret. *Huissier-audiencier*, M. Lemaire.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Warocquier, Piérart, Dubus, à Orchies.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE VALENCIENNES.

Les audiences du tribunal s'ouvrent à dix heures. Les mercredis et jeudis sont destinés aux affaires civiles, et après celles-ci le tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bureaux ouverts et des ventes judiciaires, les vendredis et samedis aux affaires correctionnelles; néanmoins, l'audience des vendredis est plus spécialement affectée aux affaires des douanes, des contributions indirectes et des forêts.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences indifféremment.

*Président*, M. Deberdt. — *Juges*, MM. Bultot, Danniaux, Guillemart (juge d'instruction). — *Juges suppléants*, MM. Courtin, Verdavaine, Doutriaux. — *Procureur de la République*, M. Gheerbrant. — *Substitut*, M. Blocaille. — *Greffier*, M. Malicorne. — *Commis-greffiers*, MM. Lejay, Guillaume et Hernoud.

*Président honoraire*, M. Lécuyer, ✱, †. — *Juge honoraire*, M. Dupont, ✱.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

*Avocats*, MM. Collet, *bâtonnier*; Regnard, Foucart, Girard, Doutriaux, Thellier de Poncheville, Legrand, Deladerrière, Bossaut, Sauteau, Saint-Quentin, Armand, Désorbaix, Dubiez, Delecourt, Foucart Paul, Boucly. *Stagiaire*, M. Boca.

*Avoués*, MM. Marbotin, *président de la Chambre*; Lestoille, Delhayé, Devillers, Boutry, Picquet.

*Huissiers*, MM. Chartier, (syndic); Dreyfus, Gardin; Lambert, Nève, Coulon, Ghienne. Delgrange, Bulté, Sorriaux, à Valenciennes; Bouland, Ghienne, à Bouchain; Marchand, à Condé; Desmons, Haussy, à Saint-Amand.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — VALENCIENNES-NORD. — Il est composé de huit com-

munes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Lavoix. *Suppléants*, MM. Devillers et Deltombe. *Greffier*, M. Baboma, *Huissier-audencier*, M. Delgrange.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures du matin.

2<sup>o</sup> CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Il comprend dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Sabès. *Suppléants*, MM. Deromby et Podevin. *Greffier*, M. Godon. *Huissier-audencier*, M. Nève.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis à neuf heures et demie du matin.

3<sup>o</sup> CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Il réunit quatorze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, Vandermersch. *Suppléants*, MM. Collet et Saint-Quentin. *Greffier*, M. Trelcat. *Huissier-audencier*, Gardin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures du matin.

*Notaires des trois cantons de Valenciennes*, MM. Beauvois, Lefebvre (Auguste), Bultot, Baudrain, Deltombe, Delcourt, Mabille, Namur, Julien, Fally, Lecointe-Desilles, à Valenciennes.

*Commissaires-priseurs*, MM. Pillion (Jules), Hannoire, Gostieau, à Valenciennes.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les jeudis, à neuf heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges-de-paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal*, M. Lemoine.

4<sup>o</sup> CANTON. — BOUCHAIN. — Il est composé de vingt-et-une communes. *Juge-de-paix*, M. Canonne, à Bouchain. *Suppléants*, MM. Canonne et Lefebvre. *Greffier*, M. Ghienne (Augustin), à Bouchain. *Huissiers-audenciers*, MM. Bouland et Ghienne (Augustin).

*Notaires du canton*, MM. Bouchez fils, Canonne, G. Lefebvre, à Bouchain.

5<sup>o</sup> CANTON. — CONDÉ. — Il réunit neuf communes. *Juge-de-paix*, M. E. Berly. *Suppléants*, MM. Waterneau, Martel, à Condé. *Greffier*, M. Wettge. *Huissier-audencier*, M. Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin.

*Notaires du canton*, MM. Mention, Longatte, Carlier fils, à Condé.

*Commissaire-priseur*, M. Picquet, fils, à Condé.

6<sup>e</sup> CANTON. — SAINT-AMAND (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de-peace*, M. Lesens. *Suppléants*, MM. Barbieux Hippolyte, N..., *Greffier*, M. Copin. *Huissiers-audienciers*, MM. Desmons et Haussy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

7<sup>e</sup> CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de-peace*, M. Waché. *Suppléants*, MM. Davaine et Barbieux, Louis. *Greffier*, M. Lenne. *Huissiers-audienciers*, MM. Desmons et Haussy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons de Saint-Amand*, MM. Mascoux, à Mortagne ; Herbert, Démanest, Biller, Barbieux, Vérez, à Saint-Amand.

*Commissaire-priseur*. M. Lelong, à Saint-Amand.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences tous les vendredis, à deux heures, pendant les premier et troisième trimestres ; et tous les mardis, à deux heures, pendant les deuxième et quatrième trimestres.

Il est alternativement présidé par MM. les juges-de-peace ; le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal*, M. Lemaire. *Commis-greffier*, M. Dupire

#### ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'admission à l'assistance judiciaire est prononcée par un bureau spécial établi au chef-lieu judiciaire de chaque arrondissement.

Les bureaux d'assistance judiciaire sont composés comme suit :

#### COUR D'APPEL DE DOUAI.

MM. Danniaux, \*, président, conseiller honoraire à la cour d'appel, De Caudaveine, \*, président de chambre, Pellieux, avocat,

de Beaulieu, avocat; Merlin, avocat; Desmarests, conservateur des hypothèques; Gennevoise, avoué.

TRIBUNAL DE DOUAI.

MM. Louis Legrand, avocat, *président*; Allard, ancien notaire; Demont, propriétaire; Desmarests, conservateur des hypothèques; Desreumaux, avoué; Vallée, *greffier-secrétaire*.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE.

MM. De Lesdain, avocat, *président*; Favière, vérificateur de l'enregistrement; Deman, notaire; Dumont, avoué; Lefebvre, avocat.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK.

MM. Bloeme, notaire; Bogaert, notaire; Olivier, secrétaire; Scossa, avocat; Torsel, ancien notaire.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE.

MM. Blondeau, avoué, *président*; de Beffroy de la Grève, conseiller de préfecture; Lefebvre, vérificateur de l'enregistrement; Bayart, avocat; Philippe, idem; Legrand, *secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI.

MM. Renard, *président*; Ledoux, notaire; Dutemple, avocat; Declercq, vérificateur de l'enregistrement; Delattre, receveur des hospices; Hulot, *secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES.

MM. Paul, juge suppléant, *président*; Pillion, avocat; Caffieri, avoué; Paguella de Folnay, conservateur des hypothèques; Corduant, notaire; Roques, *Greffier-secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES.

MM. Thellier de Poncheville, *président*; Boca, ancien magistrat; Lestoille, avoué; Doutriaux, avocat; Guiot, vérificateur de l'enregistrement; Malicorne, greffier, *secrétaire*.

TRIBUNAUX DE COMMERCE,

Conformément aux articles 618, 619, 620, 621 et 629 du Code de commerce, au décret du 6 octobre 1809 et à la loi du 3 mars 1840, les membres de ces tribunaux sont élus par une assemblée composée de citoyens français, commerçants patentés, depuis cinq ans, des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage ayant commandé des bâtiments depuis cinq ans et domiciliés depuis deux ans dans le ressort du tribunal.



Les tribunaux de commerce existant dans le département sont placés dans les villes de Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing, Cambrai et Valenciennes : ils sont composés ainsi qu'il suit :

TRIBUNAL DE DUNKERQUE.

*Président*, M. Didier. — *Juges*, MM. Coquelle, Deloince, Collet, Decoster. — *Juges suppléants*, MM. J. Marchand, Woutermartens, Vanhoutte-Flamant, Ch. Lefebure, P. Collet. — *Greffier*, M. P. Michel. — *Commis-Greffier*, M. Dodanthun.

TRIBUNAL DE LILLE.

*Président*, M. Charles Verley. — *Juges*, MM. Aug. Wallaert, Ozenfant, Crépy, Descamps-Crespel, Schoutteten, Ovigneur, Fontaine, Huet, — *Juges-suppléants*: MM. Bocquet G. Lemaître, Giraud, Wargny. — *Greffier*, M. Broutin. — *Commis-greffier*, M. L. Capon.

TRIBUNAL DE ROUBAIX.

*Président*, M. Henry Bossut. — *Juges*, MM. L. Scrépel Chrétien, Cateau-Leplat, Desrousseaux-Defrenne. — *Juges suppléants*, MM. Ach. Delattre, Droulers-Prouvost, Henry Ternynck fils, F. Leborgne. — *Greffier*, M. Lequenne. — *Commis-greffier*, M. L. Trillon.

TRIBUNAL DE TOURCOING.

*Président*, M. D. Leurent. — *Juges*, MM. Ad. Duquennoy, Leroux-Bériot, François Masurel. — *Juges suppléants*, MM. E. Jourdain, Paul Desurmont, Lesaffre-Lemaître. — *Greffier*, M. Delerue.

TRIBUNAL DE CAMBRAI.

*Président*, M. Antoine Bautista. — *Juges*, MM. Charles Petit et Juste Delesalle. — *Juges suppléants*, MM. Théophile Risbourg, Charles Bracq, Léon Coupé, Messian-Langrand. — *Greffier*, M. Louis Piettre, — *Commis-Greffier*, M. Pluchart.

TRIBUNAL DE VALENCIENNES.

*Président*, M. J. Lecat. — *Juges*, MM. Nicole-Langlet, Fontaine, Leduc, Lobel. — *Juges suppléants*, MM. L. Déprez, Pecqueur, Haillot et Debièvre. — *Greffier*, M. Leroy.

CONSEILS DE PRUDHOMMES.

LILLE. — *Président*, M. Prosper Druetz; *vice-président*, Paul Le Blan. — *Patrons*, MM. Le Blan, Er. Crépy, Dautremier, Eug. Crépy, Mas-Faucheur, Meurisse, Baudon, Laurence. — *Ouvriers*, MM. Lemaire, Leclair, A. Deflandre, J. Deflandre, Tirlimont, Lecreux, Marescaux. *Secrétaire*, M. Pipelart. *Hussier*, Spriet.

ROUBAIX. — *Président*, M. Louis Watine-Wattinne, \* —

*Vice-président*, M. Charles Dhalluin. — *Secrétaire*, M. Legay. — *Patrons*, MM. Constantin Beuscart, Charles Dhalluin, François Deletoile, Auguste Leloire, Paul Derville, Bonami-Picavet. — *Ouvriers*, MM. Ferdinand Mesplomb, Charles Bonne, Jules Chevalier, Adolphe Mathon, Henri Leveugle, Charles Dervaux, Adolphe Lanciaux.

TOURCOING. — *Président*, M. Bernard, Louis; *vice-président*, M. Auguste Delmasure. — *Patrons*, MM. L. Duhamel, Lorthioit-Peenaert, F. Scalabre, Masure-Lorthiois, L. Honoré, Lemaire-Caulliez, P. Pollet-Duriez, Victor Lemaître. *Ouvriers*, MM. A. Bolin, J.-B. Nollet, Ach. Corvoisie, H. Jouvenel, G. Corman, A. Rigonnier, A. Vanzuydt, Juste Christory. — *Secrétaire*, M. F. Caron.

ARMENTIÈRES. — *Président*, M. Fauquembergue; *vice-président*, M. Salmon. — *Patrons*, MM. Gille-Léopold, Leuridan, Dufour, Becquart, Hacot, Rogeau, Louis Beun, Ruyant, Gruson, Breuvert. — *Ouvriers*, MM. Bague, Bourcke, Longeville, Lalau, Lemaire, Lombart

HALLUIN. — *Président*, M. Charles Dumont; *vice-président*, M. Edouard Delfortrie. — *Patrons*, MM. Dumortier, Pollet-Imbert Leduc, Desreumaux-Castelain. — *Ouvriers*, MM. Ed. Drouart, Pierre-François Beuque, Désiré Castelain, Destailleurs Joachim. — *Secrétaire*, M. Bailly-Carette.

DOUAL. — *Président*, M. Hayez; *vice-président*, M. Lesurque Lebergne; *secrétaire*, M. Richart. — *Patrons*, MM. de Bailliencourt, Dubourg-Broux, Hanotte, Jupin, Taffin, Dechristé, Chartier, Cavroi, Desfontaines. — *Ouvriers*, MM. Barre, Cochon, Dassonville, Dargaut, Gouy, Lucas, Phliéger, Cousart.

VALENCIENNES. — *Président*, M. Vernus Emile, *Vice-président*, M. Meurs, François.

1<sup>re</sup> catégorie, *patrons*, MM. Babonaux J.-B., Renotte Adolphe, Jacobs Moïse; *ouvriers*, MM. Coutelier Aususte, Capon, Ratel Séraphin. — 2<sup>e</sup> catégorie, *patrons*, MM. Lamorice, Motte Louis, *ouvriers*, MM. Villars, Schœnheit. — 3<sup>e</sup> catégorie, *patrons*, MM. Mineur, Membré Eugène; *ouvriers*, MM. Lemoine, Bataille. — 4<sup>e</sup> catégorie, *patrons*, MM. Wagret, Allart Emile, Barel Lucien; *ouvriers*, MM. Binet. — *Secrétaire greffier*, M. Léon Clément.

CAMBRAI. — *Président*, M. Hattu, ✱; *vice-président*, M. Delanoy. — *Patrons*, MM. Belamy, Gransart, Carlier, Bugnicourt, Paris, Tilmant. — *Ouvriers*, MM. Bourgeois, Dubois, Hennino, Legrand, Vallet, Berquet.

LE CATEAU. — *Président*, M. Robert Ledieu; *vice-président*, M. Picard. — *Patrons*, MM. Ducornet, Lebègue, Pecqueux, Ferret, Cloest, Deloffre Edouard. — *Ouvriers*, MM. Bara, Lostria, Blangille, Delophe-Marselin, Demaret Hippolyte, Vitaux, — *Secrétaire*, M. Ledieu-Diot.

## ORGANISATION MILITAIRE.

L'article 1<sup>er</sup> de la loi du 24 juillet 1873 porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 18 régions : celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 corps d'armée destinés à occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire français est divisé, conformément à la loi précitée.

Lille est le chef-lieu du 1<sup>er</sup> corps d'armée, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

### 1<sup>er</sup> CORPS D'ARMÉE.

M. Lefebvre, C. ✱, général de division, *commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée.*

MM. Rigollet ✱, capitaine d'état-major, *aide-de-camp*; de Mieulle, capitaine au 19<sup>e</sup> chasseurs et Darodes de Peyriagues, lieutenant au 1<sup>er</sup> de ligne, *officiers d'ordonnance.*

#### *État-major général du 1<sup>er</sup> corps d'armée.*

MM. Warnet, O. ✱, colonel, *chef d'état-major général*; Ruyneau de Saint-Georges, O. ✱, colonel d'état-major, *sous-chef d'état-major général*; Jung, O. ✱, et Le Bègue de Germiny, ✱, chefs d'escadron d'état-major; Noiret, ✱ capitaine d'état-major; Emmery, capitaine d'état-major; Voirin, ✱, capitaine d'état-major; Gambier, capitaine stagiaire à l'état-major général; Martin, lieutenant au 5<sup>e</sup> dragons; Carton, lieutenant au 15<sup>e</sup> d'artillerie; Vexlard, ✱, *capitaine archiviste.*

### 1<sup>re</sup> DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

M. Hartung, C. ✱, général de division, *commandant.*

MM. Meyer, lieutenant au 43<sup>e</sup> de ligne, *officier d'ordonnance*; Fix, O. ✱, lieutenant-colonel d'état-major, *chef d'état-major*; Michel, ✱, capitaine d'état-major, Hallo, capitaine d'état-major.

*1<sup>re</sup> brigade d'infanterie, à Lille.*

MM. du Guigny, O. ✱, général de brigade, *commandant*; Bizard, lieutenant au 43<sup>e</sup> de ligne, *officier d'ordonnance*.

*2<sup>e</sup> brigade d'infanterie à Cambrai.*

MM. Rebelin de Dionne, O. ✱, général de brigade, *commandant*; Salle, lieutenant au 1<sup>er</sup> de ligne, *officier d'ordonnance*.

2<sup>e</sup> DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.

MM. Blot, C. ✱, général de division, *commandant*; Leleu, lieutenant au 33<sup>e</sup> de ligne, *officier d'ordonnance*; N..., *chef d'état-major*; Poulain, ✱, capitaine d'état-major; Calvel, capitaine d'état-major.

*3<sup>e</sup> brigade d'infanterie, à Arras.*

MM. Loysel, O. ✱, général de brigade, *commandant*; de Rocquigny, lieutenant au 33<sup>e</sup> de ligne, *officier d'ordonnance*.

*4<sup>e</sup> brigade d'infanterie, à Saint-Omer.*

MM. Deffis, O. ✱, général de brigade, *commandant*; Paschat, lieutenant au 110<sup>e</sup> de ligne, *officier d'ordonnance*.

*1<sup>re</sup> brigade de cavalerie, à Lille.*

MM. Lardeur, O. ✱, général de brigade, *commandant*; Jacquelin-Duval, lieutenant au 19<sup>e</sup> chasseurs à cheval, *officier d'ordonnance*.

*3<sup>e</sup> brigade de dragons, à Valenciennes.*

M. Robillot, O. ✱, général de brigade, *commandant*; Renard, lieutenant au 14<sup>e</sup> dragons; *officier d'ordonnance*.

*1<sup>re</sup> brigade d'artillerie, à Douai.*

MM. Moulin, O. ✱, général, *commandant*; N..., *chef d'état-major*; Boca, *capitaine, aide-de-camp*.

## DIRECTION SUPERIEURE DU GENIE, A LILLE.

MM. Hallier, O. ✱, général de brigade, *directeur supérieur*; Petit, ✱, capitaine, *aide-de-camp*; Paysant, ✱, *adjoint de 3<sup>e</sup> classe*.

## ÉTAT-MAJOR DES PLACES DU DÉPARTEMENT DU NORD.

LILLE. — MM. Guillot de la Poterie, O ✱, colonel, *commandant la place*.

DOUAI. — MM. Deschamps, O ✱, lieutenant-colonel au 15<sup>e</sup> d'artillerie, *major de la garnison* ;

CAMBRAI. — M. Leclerc, ✱, lieutenant-colonel du 16<sup>e</sup> dragons, *major de la garnison*.

DUNKERQUE. — M. Lemoine, O ✱, colonel au 110<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

VALENCIENNES. — M. de la Cotardière, ✱, lieutenant-colonel du 14<sup>e</sup> dragons, *major de la garnison*.

MAUBEUGE. — M. de Clarières, ✱, colonel du 1<sup>er</sup> cuirassiers, *commandant d'armes*.

BOUCHAIN. — M. Dupallu, capitaine au 1<sup>er</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

CONDÉ. — M. Manson, ✱, chef de bataillon au 127<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

LANDRECIES. — M. Blanc, ✱, chef de bataillon au 84<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

BERGUES. — M. Jubault, ✱, chef de bataillon au 110<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

GRAVELINES. — M. Thirion, capitaine au 110<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

AVESNES. — M. Besson, O ✱, colonel du 84<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

LE QUESNOY. — M. Rouff, ✱, chef de bataillon au 1<sup>er</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

## BUREAUX DE RECRUTEMENT.

LILLE. — MM. Lévy, ✱ chef de bataillon, hors cadre; Pézard, capitaine, hors cadre; Daman, lieutenant au 135<sup>e</sup> de ligne, adjoint; Dufour, ✱, capitaine en retraite, capitaine-major régional de l'armée territoriale; Moreau, lieutenant au 6<sup>e</sup> hussards, adjoint; — Habert, ✱, capitaine en retraite, capitaine major du 1<sup>er</sup> régiment de l'armée territoriale; Olivier, lieutenant au 44<sup>e</sup> de ligne, adjoint.

VALENCIENNES. — MM. Cravis, ✱, chef de bataillon, hors cadre; Fontaine, ✱, capitaine hors cadre; Illac, sous-lieutenant au 17<sup>e</sup> de ligne, adjoint; Mulot, ✱, capitaine en retraite, capitaine-major du 2<sup>e</sup> régiment de l'armée territoriale; Broca, lieutenant au 71<sup>e</sup> de ligne, adjoint.

CAMBRAI. — MM. Haffner, ✱, chef de bataillon, hors cadre; Marion, ✱, capitaine en retraite, Lefebvre, lieutenant au 73<sup>e</sup> de ligne, adjoint, Viaux, ✱, capitaine en retraite, capitaine-major du 3<sup>e</sup> régiment de l'armée territoriale; Legrand, lieutenant au 49<sup>e</sup> de ligne, adjoint.

AVESNES. MM. Legendre, O ✱, chef de bataillon, hors cadre; Barrois, ✱, capitaine hors cadre; Galoteau, lieutenant au 8<sup>e</sup> de ligne, adjoint; Lhotellerie, ✱, capitaine en retraite, capitaine-major du 4<sup>e</sup> régiment de l'armée territoriale; Waidmann, lieutenant au 142<sup>e</sup> de ligne, adjoint.

DUNKERQUE. MM. Duchesne, ✱, major hors cadre; Nicolas, ✱, capitaine hors cadres; Barré, lieutenant au 63<sup>e</sup> de ligne, adjoint; Assonion, ✱, capitaine en retraite, capitaine-major du 8<sup>e</sup> régiment de l'armée territoriale; Ferry, lieutenant au 110<sup>e</sup> de ligne, adjoint.

## GÉNIE.

### Direction de Lille.

SERVICE DE LA DIRECTION. — M. Leleu, O ✱, colonel, *directeur du génie*; M. Ferron, adjoint de 3<sup>e</sup> classe.

PLACE DE LILLE. — MM. N. . . . ., lieutenant-colonel, *chef du génie*; Lemaire, ✱, chef de bataillon; Dubois, ✱, Robida, Roux, Marcy, ✱, Favarcq, ✱, capitaines de 1<sup>re</sup> classe; Auscher, Augier, Leblanc, Pasquier-Vauvillier, capitaines de 2<sup>e</sup> classe; Rigault, méd. m<sup>re</sup>, Schloupe, adjoints de 1<sup>re</sup> classe; Mathis, Girard, adjoints de 2<sup>e</sup> classe; Martin, Maurice, méd. m<sup>re</sup>, Herisson, méd. m<sup>re</sup>, adjoints de 3<sup>e</sup> classe; Besson, Gouot, sous-officiers stagiaires du génie.

PLACE DE DOUAI. — MM. Mahieu, ✱, chef de bataillon, *chef du génie*; Levin, méd. m<sup>re</sup>, adjoint principal de 2<sup>e</sup> classe, Flambert, méd. m<sup>re</sup>, adjoint de 2<sup>e</sup> classe.

PLACE DE CAMBRAI. — MM. Viroux, ✱, capitaine de 1<sup>re</sup> classe, *chef du génie*; Normand, adjoint de 1<sup>re</sup> classe; Pasquier, adjoint de 2<sup>e</sup> classe.

PLACE DE BOUCHAIN. — M. Pierre, adjoint de 1<sup>re</sup> classe.

PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Glises, O ✱, chef de bataillon, *chef du génie*; Quantin, capitaine de 1<sup>re</sup> classe; Castelin, capitaine de 2<sup>e</sup> classe, Vahé, adjoint principal de 2<sup>e</sup> classe; A. Loiseau, J. Loiseau, méd. m<sup>re</sup>, adjoints de 2<sup>e</sup> classe, Boquin, adjoint de 3<sup>e</sup> classe.

PLACE DE CONDÉ. — M. Stenne, adjoint de 2<sup>e</sup> classe.

PLACE DU QUESNOY. — MM. Corbin, ✱, capitaine de 1<sup>re</sup> classe, *chef du génie*; Bermont, ✱, adjoint de 3<sup>e</sup> classe.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. de la Taille, O ✱, chef de bataillon, *chef du génie*; Périaux, ✱, Petit, Petitbon, ✱, capitaines de 1<sup>re</sup> classe; Mogino, capitaine de 2<sup>e</sup> classe, Houard, adjoint de 1<sup>re</sup> classe; Tavernier, méd. m<sup>re</sup>, adjoint de 2<sup>e</sup> classe, Keller, adjoint de 3<sup>e</sup> classe; Bievelot, Faber, sous-officiers stagiaires du génie.

PLACE DE LANDRECIÉS. — M. Giroux, ✱, adjoint de 2<sup>e</sup> classe.

PLACE D'AVESNES. — M. Gaigne, ✱, adjoint principal de 2<sup>e</sup> classe.

BRIGADE TOPOGRAPHIQUE. PLACE DE LILLE. — MM. Boulangé, méd. m<sup>re</sup> adjoint de 3<sup>e</sup> classe.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Launey méd. m<sup>re</sup>, adjoint de 3<sup>e</sup> classe, Gancel, sous-officier stagiaire du génie.

### Direction d'Arras.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. N. . . . ., colonel, *directeur du génie*; Millot, méd. m<sup>re</sup>, adjoint principal de 2<sup>e</sup> classe, attaché à la direction.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Lelorrain, O ✱, lieutenant-colonel, *chef du génie*; Dorp, ✱, chef de bataillon; Rouyer, capitaine de 1<sup>re</sup> classe; Ingelet, capitaine de 1<sup>re</sup> classe; Mu trier, capitaine de 2<sup>e</sup> classe; Berlemont, méd. m<sup>re</sup>, Volboudt, méd. m<sup>re</sup>, adjoints principaux de 2<sup>e</sup> classe; Bailly, adjoint de 2<sup>e</sup> classe; Dupont, méd. m<sup>re</sup>, adjoint de 3<sup>e</sup> classe, Reverdy, adjudant sous-officier stagiaire, détaché du 3<sup>e</sup> régiment du génie.

PLACE DE BERGUES. — M. Carton, adjoint de 2<sup>e</sup> classe.

PLACE DE GRAVELINES. — M. Chassang, ✱, garde principal du génie, en retraite.

### ARTILLERIE.

MM. Moulin Stéphen, O ✱, général de brigade commandant l'artillerie; Théry, ✱, chef d'escadron, chef d'état-major de l'artillerie; Boca, ✱, capitaine aide de camp du général Moulin.

ECOLE D'ARTILLERIE DE DOUAI. — MM. Berthaut, O ✱, lieutenant-colonel, *directeur*; Parisot, chef d'escadron à l'état-major particulier, adjoint au directeur; Hugnes, lieutenant au 15<sup>e</sup> d'artillerie, *adjoint* au professeur; Cœuil, chef de musique; Plichon, ✱, garde principal de 2<sup>e</sup> classe; Durand, méd. m<sup>re</sup>, garde principal de 2<sup>e</sup> classe; Eyraud, garde de 2<sup>e</sup> classe.

**Direction d'artillerie de Douai.**

MM. Ladvocat, O ✱, colonel, *directeur*; Louchard, ✱, lieutenant-colonel, *sous-directeur*.

DOUAI. — MM. Harang, capitaine, en 1<sup>er</sup>, Vallet, capitaine en 2<sup>e</sup> au 37<sup>e</sup> régiment d'artillerie; Gosset, capitaine en 2<sup>e</sup> au 37<sup>e</sup> régiment d'artillerie; Maréchal, capitaine, en 2<sup>e</sup>, au 15<sup>e</sup> régiment d'artillerie; Demensy, capitaine en 2<sup>e</sup> au 2<sup>e</sup> régiment pontonniers; Sallerin, capitaine en 2<sup>e</sup> du train d'artillerie; Page ✱, garde principal de 2<sup>e</sup> classe; Pennetot, méd. m<sup>ro</sup>, garde principal de 2<sup>e</sup> classe; Raymond, garde de 1<sup>re</sup> classe; Colson, Marchand, Marnet, ✱, Noviant, méd<sup>e</sup> m<sup>ro</sup>, gardes de 2<sup>e</sup> classe; Fuchs, Decherf, Chatry, gardes de 3<sup>e</sup> classe; Gillot, méd. m<sup>ro</sup>, Steck, méd. m<sup>re</sup>, contrôleurs d'armes de 3<sup>e</sup> classe.

ARRAS. — Benoist, capitaine en 2<sup>e</sup>; Porcher, ✱, garde de 1<sup>re</sup> classe; Germain, méd. m<sup>ro</sup>, contrôleur d'armes de 3<sup>e</sup> classe.

LILLE. — MM. Foissac, ✱, chef d'escadron, Desmoulin capitaine en 2<sup>e</sup> au 27<sup>e</sup> régiment d'artillerie; Perronny, ✱, capitaine en 2<sup>e</sup> du train d'artillerie; Pierrart, garde de 1<sup>re</sup> classe; Bey, garde de 3<sup>e</sup> classe; Roland, méd. m<sup>ro</sup>, contrôleur d'armes de 2<sup>e</sup> classe.

VALENCIENNES. — MM. Brouet, ✱, chef d'escadron; Delporte, ✱, garde de 1<sup>re</sup> classe.

CONDÉ. — M. Coulon, méd. m<sup>ro</sup>, garde de 1<sup>re</sup> classe.

CAMBRAI. — M. Marhem, méd<sup>e</sup> m<sup>ro</sup>, garde de 3<sup>e</sup> classe.

BOUCHAIN. — M. Lesieur, garde de 1<sup>re</sup> classe.

MAUBEUGE. — MM. Raffron de Val, O ✱, chef d'escadron, Mutin, garde de 3<sup>e</sup> classe.

LANDRECIES. — M. Tourencq, ✱, garde de 3<sup>e</sup> classe.

**Direction de Saint-Omer.**

M. de Montfort, O ✱, colonel, *directeur*.

M. Lechesne, O ✱, chef d'escadron, *sous-directeur*.

DUNKERQUE. — MM. Arnoult ✱, chef d'escadron; Chanteur ✱, garde de 1<sup>re</sup> classe.

BERGUES. — M. Guyot, garde de 2<sup>e</sup> classe.

GRAVELINES. — Dewailly, garde de 1<sup>re</sup> classe.

**CONSEILS DE GUERRE DE LA PREMIÈRE RÉGION.**

1<sup>er</sup> CONSEIL. — MM. Ch. Vigneron, chef de bataillon en retraite, ✱, *Commissaire du gouvernement*; de Lestocq, ✱,



capitaine en retraite, *rapporteur*; Larrieu, capitaine au 127<sup>e</sup> de ligne, *substitut du commissaire du gouvernement*; Capon, lieutenant au 84<sup>e</sup> de ligne, *substitut du rapporteur*; Raymond, méd<sup>e</sup>. m<sup>re</sup>, officier d'administration, *greffier de 3<sup>e</sup> classe*; Vallecalle, adjudant, *commis-greffier de 1<sup>re</sup> classe*; Lotz, adjudant, *commis-greffier de 2<sup>me</sup> classe*.

2<sup>e</sup> CONSEIL. — MM. Malin, O. ✱, chef de bataillon en retraite, *Commissaire du gouvernement*; Lebon, ✱, capitaine en retraite, *rapporteur*; Bureau, capitaine au 110<sup>e</sup> de ligne, ✱, *substitut du Commissaire du gouvernement*; Richard, lieutenant au 73<sup>e</sup> de ligne, *substitut du rapporteur*; Champoudry, méd<sup>e</sup>. m<sup>re</sup>, officier d'administration de 4<sup>me</sup> classe, *greffier*; Luc, méd. m<sup>re</sup>, adjudant, *commis-greffier de 1<sup>re</sup> classe*.

### ADMINISTRATION MILITAIRE.

INTENDANCE. — MM. Méry, O. ✱, *intendant militaire de la 1<sup>re</sup> région*, à Lille; Birouste, O. ✱, *intendant militaire du 1<sup>er</sup> corps d'armée*, à Lille; Gachet, O. ✱, *sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> cl.*, à Lille; Saunier, ✱, *idem*, à Lille; Cardin, ✱, *sous-intendant militaire de 2<sup>me</sup> classe*, à Lille; Gatineau, ✱, *adjoint de 1<sup>re</sup> classe*, à Douai; Clerc, à Dunkerque; Quitteray, ✱, *idem*, à Cambrai; Bauchond, ✱, *idem*, à Valenciennes; Bréchin, ✱, *adjoint de 2<sup>e</sup> cl.*, à Maubeuge; De Touchebœuf-Beaumont, *idem*, à Lille.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES BUREAUX DE L'INTENDANCE. —

MM. Bielle, ✱, *officier d'administration principal*, à Lille; chef des bureaux de l'intendance militaire du 1<sup>er</sup> corps d'armée; Doffe, *officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe*, chef des bureaux de l'intendance de la 1<sup>re</sup> région; Legendre, *officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe*, à Lille; Lange, *idem*, à Lille; Galet, *officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe*, à Maubeuge; Michelon, *idem*, à Lille; Loth, *idem*, à Lille; Sarraute, *adjudant d'administration en 1<sup>er</sup>*, à Lille; Chardard, *idem*, à Cambrai; Fillieux, *idem*, à Dunkerque; François, *idem*, à Lille; Denoailly, *idem*, à Lille; Bertrand, *idem*, à Valenciennes; Maury, *adjudant d'administration en second*, à Douai; Féron, *idem*, à Lille; Bédos, *idem*, à Lille; Raffaitin, *idem*, à Lille; Cotinaud, *idem*, à Lille; Lormier, *idem*, à Lille; Monnin, *idem*, à Lille.

### Place de Lille. — Hôpital militaire.

MM. Cuignet, ✱, *médecin principal de 1<sup>re</sup> classe*; Arnould, ✱, *médecin principal de 2<sup>e</sup> classe*; Kelsch, *médecin-major de 1<sup>re</sup> classe*; Lévêque, *médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe*; Bernard, *idem*; De Merssman, *idem*; Prieur, *idem*; Carcopino, *idem*; Wahl, ✱, *pharmacien major de 1<sup>re</sup> classe*; Bocquet, *pharmacien aide-major*

de 1<sup>re</sup> classe; Gilbert, *officier d'administration, comptable de 1<sup>re</sup> classe*; Pierron, *adjudant d'administration en second*; Blanc, *idem*: Mazaud, *idem*; Rémy, *idem*; Gabriel, *idem*.

**Place de Valenciennes. — Hôpital militaire.**

MM. Chartier, ✱, *médecin major de 1<sup>re</sup> classe*; Herveon, *médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe*; Babeau, ✱, *pharmacien major de 1<sup>re</sup> classe*; Guilleré, *officier d'administration, comptable de 1<sup>re</sup> classe*; de Bigault de Casanove, *adjudant d'administration en premier*; Capelle, *idem en second*.

**Place de Cambrai. — Hôpital militaire.**

MM. Malaval, ✱, *médecin major de 1<sup>re</sup> classe*; Courtot, *médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe*; Fressanges-Lafon, ✱, *pharmacien major de 1<sup>re</sup> classe*; Durieu, *pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe*; Dromard, *officier d'administration, comptable de 1<sup>re</sup> classe*; Gondoux, *adjudant d'administration en second*.

**Place de Dunkerque. — Hôpital militaire.**

MM. Vanmerries, ✱, *médecin major de 1<sup>re</sup> classe*; Fournet, *médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe*; Raby, *pharmacien major de 2<sup>e</sup> classe*; Beauxis-Lagrave, *officier d'administration, comptable de 2<sup>e</sup> classe*; Contour, *adjudant d'administration en second*.

**Place de Maubeuge. — Hôpital militaire.**

MM. Rouflay, *médecin major de 2<sup>e</sup> classe*; Delhayé, *médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe*; Trapet, *pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe*; Franchi, *officier d'administration comptable de 1<sup>re</sup> classe*; Maubecq, *adjudant d'administration en second*.

**Place de Condé. — Hôpital-Militaire.**

M. Rodrigue, *adjudant d'administration en premier*.

**Subsistances militaires.**

MM. Bréard, ✱, *officier d'administration, comptable de 1<sup>re</sup> classe*, à Lille; Bouffard, *idem*, à Douai; Cotel, *idem*, à Cambrai; Mouriés, *officier d'administration, comptable de 2<sup>e</sup> classe*, à Valenciennes; Vendois, *idem*, à Maubeuge; Séjourné, *adjudant d'administration en premier*, à Dunkerque; Decalonne, *adjudant d'administration en second*, à Lille; Butez, *idem*, à Lille; Minnard, Heidet, Hussenot, Dubernay, *idem*, à Lille.

### Habillement et Campement.

MM. Richard, ✱, *officier d'administration, comptable de 1<sup>re</sup> classe*, à Lille; Parès, *adjudant d'administration en premier*, à Lille; Julien, *idem, en second*, à Lille.

### SERVICE DES LITS MILITAIRES.

MM. Pierron, *agent régional du service du 1<sup>er</sup> corps*, à Lille; Legros, *préposé*, à Lille, Morlens, *idem*, à Cambrai et Bouchain; Lagier, *idem*, à Douai; Duflos, *idem*, à Dunkerque; Meurant, *idem*, à Maubeuge; Parmentier, à Valenciennes; Monard, à Avesnes; Delarroqua, à Bergues; Bethouard à Condé; Laine, à Gravelines; Druetz-Bénit, à Landrecies; Vermez, au Quesnoy.

### GENDARMERIE.

La compagnie de gendarmerie du Nord fait partie de la 2<sup>e</sup> légion, dont le chef-lieu a été transféré à Lille le 1<sup>er</sup> janvier 1870.

M. Massol, O. ✱, *lieutenant-colonel, chef de légion*, à Lille.

M. Trogneux, *brigadier, secrétaire du colonel*.

Les officiers de gendarmerie employés dans le département sont :

M. Duflos, ✱, *chef d'escadron commandant la compagnie*, à Lille; M. Sabot, ✱, *capitaine trésorier*, à Lille; MM. Rossignol, ✱, *capitaine, commandant la 1<sup>re</sup> section de l'arrondissement de Lille*; Letourneur, *lieutenant, commandant la 2<sup>e</sup> section du même arrondissement*, à Roubaix; Tenot, ✱, *méd. m<sup>re</sup>, capitaine*, à Dunkerque; Chrétien, *capitaine*, à Valenciennes; Bresson, *capitaine*, à Cambrai; Mandoul, *capitaine*, à Douai; Dubois, *lieutenant*, à Avesnes; Carli, *méd. m<sup>re</sup>, lieutenant*, à Hazebrouck; Delaunay, ✱, *méd. m<sup>re</sup>, maréchal-des-logis, adjoint au trésorier*, à Lille; Bride, *méd. m<sup>re</sup>, adjudant-sous-officier*, commandant les brigades de Lille.

La compagnie du département du Nord est composée de 74 brigades, dont 34 à cheval et 40 à pied. Ces brigades, fortes de cinq hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

### COMMANDANTS :

#### MM.

Une à cheval à Dunkerque. . .	Joffreau, <i>maréchal-des-logis</i> .
Une à pied, id. . . . .	Leclercq, <i>brigadier</i> .

## MM.

Une à cheval à Bergues . . . .	Deroide, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Bourbourg . . . .	Brunel, <i>idem.</i>
Une à pied à Gravelines . . . .	Bellembert, méd. m <sup>re</sup> , <i>maréchal-des-logis.</i>
Une à pied à Watten. . . . .	Malère, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Hondschoote . . . .	Colliot, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Wormhoudt . . . .	Wauquier, <i>idem.</i>
Une à cheval à Hazebrouck. . . .	Seguin, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une id. à Cassel . . . . .	Deramont, <i>brigadier.</i>
Une id. à Bailleul . . . . .	Blanckaert, <i>idem.</i>
Une à pied à Merville . . . . .	Poiriez, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une id. à Steenvoorde. . . . .	Petit, <i>brigadier.</i>
Trois à cheval à Lille . . . . .	Bride, <i>adjudant-sous-officier.</i>
	Darsonville, <i>brigadier.</i>
	Fiquet, <i>idem.</i>
Quatre à pied à Lille. . . . .	Fournier, <i>maréchal-des-logis.</i>
	Legrand, méd. m <sup>re</sup> , <i>brigadier.</i>
	Bally, <i>idem.</i>
	Boutin, <i>idem.</i>
Une id. à Halluin . . . . .	Crépelle, <i>idem.</i>
Une à cheval à Lannoy. . . . .	Lefebvre, <i>idem.</i>
Une id. à Seclin . . . . .	Jacquin, <i>idem.</i>
Une id. à Roubaix. . . . .	Moulis, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une à pied id. . . . .	Hisette, <i>brigadier.</i>
Une à cheval à Pont-à-Marcq . . . .	Thierson, <i>idem.</i>
Une id. à Armentières. . . . .	Joyen, <i>idem.</i>
Une à pied à Armentières par Houplines . . . . .	Blondé, <i>brigadier.</i>
Une à cheval à La Bassée. . . . .	Wintzinger, <i>idem.</i>
Une à pied à Haubourdin. . . . .	Varin, <i>idem.</i>
Une id. à Cysoing . . . . .	Suzzoni, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une à cheval à Tourcoing. . . . .	Taxil, <i>idem.</i>
Une à pied à Quesnoy-s.-D. . . . .	Aubry, méd. m <sup>re</sup> , <i>idem.</i>
Deux à cheval à Cambrai. . . . .	Richez, <i>idem.</i>
	Laigre, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Carnières. . . . .	Pector, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une à cheval au Câteau . . . . .	Genser, <i>idem.</i>
Une id. à Clary. . . . .	Deprey, <i>brigadier.</i>
Une id. à Solesmes . . . . .	Danel, <i>idem.</i>
Une id. à Masnières. . . . .	Viart, <i>idem.</i>
Une id. à Busigny. . . . .	Lecat, <i>idem.</i>
Une id. à Avesnes. . . . .	David, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une à pied id. . . . .	Taranne, <i>brigadier.</i>
Une id. à Berlaimont . . . . .	Blondeaux, <i>idem.</i>

## MM.

Une à cheval à Maubeuge. . . . .	Delattre, <i>maréchal-des-logis</i>
Une à pied à Trélon . . . . .	Fraillon, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une à cheval à Landrecies . . . . .	Deblock, <i>brigadier.</i>
Une id. au Quesnoy. . . . .	Grognot, <i>brigadier.</i>
Une id. à Bavai . . . . .	Pauwels, <i>idem.</i>
Une à pied à Solre-le-Château . . . . .	Baudry, <i>maréchal-des-logis</i>
Une id. à Hautmont. . . . .	Wuilbert, méd. m <sup>re</sup> , <i>idem.</i>
Une id. à Fourmies . . . . .	Topin, <i>brigadier.</i>
Une id. à Jeumont . . . . .	Noirez, <i>idem.</i>
Deux à cheval à Douai . . . . .	Delplanque, m. m <sup>re</sup> , <i>mar.-d.-logis</i>
	Daguin, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Douai . . . . .	Lesaffre, <i>idem.</i>
Une à cheval à Orchies. . . . .	Decamp, <i>idem.</i>
Une à pied à Marchiennes. . . . .	Lefeuve, <i>idem.</i>
Une à cheval à Aubigny-au-B	Houlliez, <i>idem.</i>
Une id. à Valenciennes . . . . .	Hus, <i>mar.-des-logis.</i>
Une à pied à Valenciennes . . . . .	Ryckebusch, <i>brigadier.</i>
Deux id. à Denain . . . . .	Roussel, <i>brigadier.</i>
	Fache, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une à cheval à Bouchain . . . . .	Gérard, <i>brigadier.</i>
Une id. à Condé . . . . .	Maghermann, <i>idem.</i>
Une id. à St-Amand. . . . .	Chocreaux, m. m <sup>re</sup> , <i>mar.-d.-l.</i>
Une à pied à Anzin . . . . .	Jacquemyn, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Blanc-Misseron. . . . .	Gressier, <i>idem.</i>
Une à pied à Hérin . . . . .	Messmer, <i>idem.</i>
Une à pied à Aniches. . . . .	Grapoulet, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Somain . . . . .	Fried, <i>idem.</i>
Une à pied à Dorignies . . . . .	Nachin <i>idem.</i>

## CANONNIERS SÉDENTAIRES.

Des corps de cette arme existent dans les villes de Lille et de Valenciennes.

LILLE. *Chef de bataillon*, M. Ovigneur.

VALENCIENNES. *Chef de bataillon*, M. Michel, O *lieutenant-colonel en retraite.*

Aux termes de la loi du 27 juillet 1872, ces corps sont placés sous les ordres de l'autorité militaire. Les officiers sont nommés par le Ministre de la Guerre et les sous-officiers par le général de division.

Le bataillon de Lille pourra avoir un effectif de 1000 hommes ; celui de Valenciennes de 500.

---

## MARINE ET COLONIES.

---

### PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

(*Chef lieu : Cherbourg*).

M. Ribourt (C. ✱), vice-amiral, commandant en chef, *préfet maritime*.

#### **Sous-arrondissement de Dunkerque.**

Le littoral du sous arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge, et au Sud, par la ligne de Haut-But (Somme). Il se compose des quartiers maritimes de : Dunkerque, Calais, Boulogne et Saint-Valéry-sur-Somme.

Il renferme onze syndicats.

MM. Mancel (O. ✱), commissaire, *chef du service de la marine*.  
 Canale, ✱, sous-commissaire, *chargé des détails administratifs*;  
 Berteloot, ✱, lieutenant de vaisseau, *directeur des mouvements du port*;  
 Wood, agent de 1<sup>re</sup> classe du commissariat, *chargé du Bureau central*;  
 Rooryck, écrivain du commissariat au secrétariat;  
 Renouf, commis de 3<sup>e</sup> classe du commissariat, *au secrétariat du chef de service*;  
 Langlet, sous-agent du commissariat, *faisant fonctions de garde-magasin*;  
 Denis, commis de 2<sup>e</sup> classe, id., *chargé du service des charbons*;  
 Cattoen, agent de 2<sup>e</sup> classe du commissariat *adjoint à la comptabilité financière*;  
 Bourbillon, magasinier du corps des comptables, *transbordements des charbons de la marine*;  
 Vindard, distributeur de 1<sup>re</sup> classe, idem, idem.

#### INSCRIPTION MARITIME.

##### *Quartier de Dunkerque.*

Le littoral du quartier de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge et au Sud par l'extrémité Ouest de la commune d'Oye (Pas-de-Calais).

MM. Honoré, ✱, commissaire-adjoint, *commissaire de l'inscrip-*

*tion maritime* ; Ribreu, \*, sous-agent du commissariat ; Hémery, commis de 1<sup>re</sup> classe, idem. ; Vantomme, commis de 2<sup>e</sup> classe, idem. ; Hamel, commis de 2<sup>e</sup> classe, Duponchel, commis de 3<sup>e</sup> classe du commissariat, Vasseur, écrivain du commissariat.

*Syndicat de Dunkerque.*

MM. Aubril, syndic de 1<sup>re</sup> classe ; Constans, garde maritime de 1<sup>re</sup> classe à Dunkerque ; Bocage, idem, commune de Lefferinkoucke, Vanhille, idem, commune de Zuydcoote ; Gens, commune de fort Mardyck.

*École d'hydrographie.*

M. Vallerey, enseigne de vaisseau, professeur suppléant.

*Trésorerie des invalides de la marine.*

M. Le Marant de Kerdaniel, trésorier de 1<sup>re</sup> classe.

*Sous-quartier de Gravelines.*

MM. Fénard, *sous-commissaire, administrateur du sous-quartier* ; Bouvier, commis de 3<sup>e</sup> classe du commissariat.

*Syndicat de Gravelines.*

MM. Gossart, syndic de 1<sup>re</sup> classe au Petit fort Philippe ; Agniéray, garde maritime de 1<sup>re</sup> classe au Petit fort Philippe ; Coppin, garde maritime de 2<sup>e</sup> classe, au Grand fort Philippe.

GENDARMERIE MARITIME.

M. Groult, *maréchal-des-logis*, commandant la brigade à Dunkerque.

---

## ORGANISATION FINANCIÈRE.

---

### TRÉSOR PUBLIC.

---

*Trésorier-Payeur-Général du département du Nord*, M. le marquis d'Audiffret, O. ✱, à Lille.

*Fondé de pouvoirs de M. le Trésorier-Général*, M. V. Crouan, ✱.

*Caissier principal*, M. Robin.

*Chef de la comptabilité*, M. Clochez.

*Chef du service de la perception*, M. Trausch.

*Chef du service de la dépense*, M. Delattre.

*Caissier de la dépense*, M. Leclercq.

*Chef du service de la Caisse des dépôts et consignations*, M. Lapeyre.

*Chef du service des rentes*, M. Limauge.

#### *Receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.*

Avesnes, M. Vincens, *receveur des finances*; M. Alvarez, *fondé de pouvoirs*; M. Boutteau, *caissier*.

Cambrai, M. Sanson, *receveur des finances*; M. Ponchon, *caissier, fondé de pouvoirs*.

Douai, M. Menard, *receveur des finances*; M. Mercier, *caissier, fondé de pouvoirs*.

Dunkerque, M. de Sainte-Marie, *receveur des finances*; M. Etchandy, *fondé de pouvoirs*, M. Bodard, *caissier*.

Hazebrouck, M. Paulmier, *receveur des finances*; M. Cote, *caissier, fondé de pouvoirs*.

Valenciennes, M. Auger, *receveur des finances*; ; M. Iager, *fondé de pouvoirs*; M. Favre, *caissier*.



## PERCEPTEURS.

## Tableau des circonscriptions de perception

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

*Constituées conformément à la décision ministérielle du 23 mai 1850.*

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion.	NOMS DES TITULAIRES.	Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. <sup>1)</sup>	NOMS DES TITULAIRES.
	NOMS. (4)			NOMS.	
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE					
4	{ BERGUES. (2) Armbouts-Cappel Bierne Hoymille	Coppens, en résidence à Bergues.	5	{ PETITE-SYNTHÉ Armbouts-Cappel-Cappel ou seulement Cappel. Mardyck Grande-Synthe St-Pol.	Lebrun, en résidence à Dunkerque
5	{ BOLLEZEELE Broxeele Lederzeele Merckeghem Volckerinckhove	Majoux, en résidence à Bollezeele.	5	{ PITGAM Bissezeele Crochte Eringham Steene	G. Lacoste, en résidence à Pitgam.
4	{ BOURBOURG-VILLE Bourbourg-camp. Brouckerque Spycker	Ch. Courdain, en résidence à Bourbourg.	4	{ QUÆDTPRE Soex West-Cappel Wylder	Decroocq. en résidence à Bergues.
4	{ DUNKERQUE	Jacob,	4	{ REXPOEDE Bambecque Oost-Cappel Warhem	Hanotte en résidence à Rexpoede.
4	{ GRAVELINES Craywick St-Georges Loon	Barbier Ernest, en résidence à Gravelines.	8	{ TETEGHEM Coudekerque-Br Coudekerque-Vil. Ghyvelde Lefrinckouke Uxem Rosendaël Zuydecoote	Veil, en résidence à Dunkerque.
3	{ HONDSCHOOTE Killem Moëres (les)	Bertrand, en résidence à Hondschoote.			
4	{ LOOBERGHE Capellebroucq Dringham St-Pierrebroucq	Baude Eugène, en résidence à Bourbourg.			

(1) Le montant des contributions de chaque commune est porté au tableau statistique qui se trouve au commencement de la deuxième partie de l'Annuaire.

(2) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
5	{ WATTEN Holque Millam St-Momelin Wulverdinghe }	Breton, en résidence à Watten.	5	{ WORMHOUDT Esquelbecq Herzeele Ledringhem Zeggerts-Cappel }	Gérard, en résidence à Wormhoudt.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.					
6	{ ARNÈKE Buysscheure Noodpeene Ochtezeele Rubrouck Zermezele }	Artzet, en résidence à Arnêke.	6	{ HAZEBROUCK BORRE Caëstre Hondegheem Pradelles Strazeele }	F. Béhagle, en résidence à Hazebrouck.
2	{ BAILLEUL St Jans-Cappel }	P. Béhaghel, en résidence à Bailleul.	5	{ MÉTEREN Berthen Flêtre Merris Vieux-Berquin }	Vanhoucke, en résidence à Méteren.
7	{ CASSEL Bavinchove Hardifort Ste-Marie-Cappel Oxelaëre Wemaers-Cappel Zuytpeene }	A. Wyts, en résidence à Cassel.	3	{ MERVILLE Haverskerque Neuf-Berquin }	Émile Béhaghel, en résidence à Merville.
7	{ EBBLINGHEM Blaringhem Lynde Renescure Sercus Staple Wallon-Cappel }	Looten, en résidence à Ebblinghem.	4	{ MORBECQUE Boeseghem Steenbecque Thiennes }	Barbier, en résidence à Morbecque.
2	{ ESTAIRES La Gorgue }	Decool, en résidence à Estaires.	2	{ NIEPPE Steenwerck }	Carré, en résidence à Steenwerck.
5	{ EECKE Boeschêpe Godewaersvelde Saint-Sylvestre-Cappel Terdegheem }	Simonnard, en résidence à Eecke.	4	{ STEENVOORDE Houtkerque Oudezeele Winnezele }	Escoffier, en résidence à Steenwoorde.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
ARRONDISSEMENT DE LILLE.					
4	ANNAPPES Ascq Flers Forest	Dupuich, en résidence à Annappes.	7	CYSOING Bourghelles Bouvines Camphin-en-Pévèle Péronne Sainghin-en-Mélantois Wannehain	Dunoyer de Segonzac, en résidence à Cysoing.
8	ANNOËULLIN Allennes-lez-Marais Bauvin Camphin-en-Carembault Carnin Chemy Herrin Provin	Berton, en résidence à Annoëullin.	6	Ennetières-en-Weppes Englos Erquinghem-le-Sec Escobecques Maisnil (le) Radinghem	Lesage, en résidence à Haubourdin.
4	ARMENTIÈRES Chapelle d'A (la) Erquinghem-Lys Bois-Grenier	Delerue, en résidence à Armentières.	6	FOURNES Aubers Fromelles Herlies Sainghin-en-Weppes Wicres	Gaudo-Paquet, en résidence à Fournes.
6	BAISIEUX Anstainq Chéreng Gruson Tressin Willems	Dubois, en résidence à Baisieux.	5	HALLUIN Bousbecques Roncq Linselles Neuville-en-Ferrain	H. Barbare, en résidence à Halluin.
5	BASSÉE (LA) Hantay Illies Marquillies Salomé	Rondeau, en résidence à La Bassée.	5	HAUBOURDIN Hallennes-lez-Haubourdin Lomme Loos Sequedin	Blanchard, en résidence à Haubourdin.
5	COMINES Deulémont Warnéton-Bas Warnéton-Sud Wervick-Sud	Pillot, en résidence à Comines.	4	HOUPLINES Capinghem Frelinghien Prêmesque	Theillier, en résidence à Houplines.
3	CROIX Wasquehal Wattrelos	Foutry (O. ✱) en résidence à Roubaix.			

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
6	LANNOY Hem Leers Lys Sailly Toufflers	Lélu, en résidence à Lannoy.	4	QUESNOY-SUR-D. Lompret Pérenchies Verlinghem	Charras, ✱, en résidence à Quesnoy.
	LILLE 1 <sup>re</sup> division	Babeau, r. J.-S -Peur, 4	1	ROUBAIX-EST	Bonnet, rue de la Promenade.
	LILLE 2 <sup>e</sup> division	Bommart, r. de Gand, 72	1	ROUBAIX-OUEST	Rigodit. rue Nationale.
	LILLE 3 <sup>e</sup> division	Vte de Jessaint ✱, r. des Fossés-Neufs 40			
	LILLE 4 <sup>e</sup> division	Eymard, r. d'Antin, 45			
1	Lille extra-muros: 1		4	SAINT-ANDRÉ Lambersart Marquette Wambrechies	Villemant, ✱ en résidence à Lille, r. Nationale 223
7	LILLE (fgs de Fives et de St-Maurice) Faches Hellemmes Lezennes Madeleine (1a) Mons-en-Barœul Ronchin	Renon, en résidence à Lille, rue In- kermann 17.	5	SANTES Beaucamps Emmerin Ligny Wavrin	Deman, en résidence à Haubourdin.
3	MARCO-EN-BAROEUL Bondues Mouveaux	H. Tacquet, en résidence à Lille, b. de la Liberté 14.	3	SECLIN Gondecourt Houplin	Lecoutre de Beauvais, en résidence à Seclin.
8	MONS-EN-PÉVÈLE Bersée La Neuville Moncheaux Ostricourt Phalempin Thumeries Wahagnies	L.-E. Chardot, en résidence à Mons-en-Pévèle.	7	TEMPLEUVE Bachy Cappelle Cobrieux Genech Louvil Mouchin	Bécard. en résidence à Templeuve.
7	PONT-A-MARCO Attiches Avelin Ennevelin Fretin Mérignies Tourmignies	Hip. Mantoulet, en résidence à Pont-à-Marcq.	1	TOURCOING	Dissard à Tourcoing.
			5	WATTIGNIES Lesquin Noyelles Templemars Vendeville	Ricard. en résidence à Wattignies.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.					
9	ABANCOURT Blécourt Aubenchaul-au-Bac Cuvillers Bantigny Fressies Hem-Lenglet Paillencourt Sancourt	Sandubray, en résidence à Abancourt.	6	CAUROI Awoingt Cagnoncles Forenville Naves Niergnies	Bildstein, en résidence à Cambrai.
6	AVESNES-LEZ-AUB. Quiévy Rieux Saint-Aubert Saint-Hilaire Villers-en-Cauchies	Struch, en résidence à Avesnes-lez-Aubert.	5	CLARY Bertry Busigny Marest Montigny	F. Graeff, en résidence à Clary.
5	BEAUVOIS Béthencourt Béwillers Boussières Fontaine-au-Pire	Cornuau, en résidence à Beauvois.	7	GOUZEACOURT Banteux Bantouzelle Gonnelieu Honnecourt Villers-Guislain Villers-Plouich	Lopin, en résidence à Gouzeaucourt.
4	CAMBRAI	Delabrousse.	5	HAUSSY Montrecoart Saulzoir Saint-Waast Vertain	Planchenault, en résidence à Haussy.
5	ESTOURMEL Cattenières Carnières Séranvillers Wambaix	Vanackère, en résidence à Cambrai.	7	IWUY Escaudœuvres Estrun Eswars Ramillies Thun-Lévêque Thun-St-Martin	Mallet de Chauny en résidence à Cambrai
5	CATEAU (LE) Montay Saint-Benin Saint-Souplet Pommereuil	Ch. Chenin, en résidence au Cateau.	6	LIGNY Audencourt Caudry Caullery Esnes Haucourt	Reignier, en résidence à Ligny.
5	CATILLON Basuel La Groise Mazinghien Ors	Derquenne, en résidence à Catillon.			

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
7	MASNIÈRES Crèvecœur Flesquières Lesdain Marcoing Ribecourt Rumilly	Bécart, en résidence à Masnières.	6	SOLESMES Beaurain Briastre Saint-Python Romerics Viesly	De Barillon, en résidence à Solesmes.
6	MŒUVRES Anneux Boursies Cantaing Doignies Noyelles-sur-l'Escaut	Dacquet, en résidence à Mœuvres.	7	INCHY Beaumont Honnechy Troisvilles Maurois Neuvilly Reumont Vendegies-sur-Ecaillon	V. Delannoy. en résidence à Inchy.
8	NEUVILLE-ST-REMY Fontaine-N.-D. Haynecourt Morenchies Proville Raillencourt Sailly Tilloy	Demeyer, en résidence à Cambrai	6	Bermerain Capelle Escarmain Saint-Martin Sommaing.	Dewalle. en résidence à Vendegie-sur-Ecaillon.
			6	WALINCOURT Déhéries Elincourt Malincourt Selvigny Villers-Outréaux	Frilet de Chateauf. en résidence à Walincourt.

## ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

7	AVESNES AVESNELLES Bas-Lieu Dompierre Flaumont-Waudrechies Haut-Lieu Saint-Hilaire	Vanamandel, en résidence à Avesnes.	7	BAVAI Audignies Houdain Honhgeries Louvignies-Bavai Mecquignies Obies	H. Alavoine. en résidence à Bavai.
---	--	---	---	---	--

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
8	BEAUFORT Damousies Eclaiibes Ferrière-la-Petite Limont-Fontaine Obrechies Saint-Remy-Mal-Bâti Wattignies	Giovanelli, en résidence à Beaufort.	8	ENGLEFONTAINE Hecq Locquignol Neuville Poix Raucourt Salesches Vendegies-au-Bois	Royaux. en résidence à Englefontaine.
8	BERLAIMONT Aulnoye Aymeries Leval Monceau-St-Waast Noyelles Saint-Remy-Chaussée Sassegnies	F. Domas, en résidence à Berlaimont.	6	EPPE-SAUVAGE Baives Liessies Moustier Wallers Willies	Vasse Augustin, en résidence à Eppe-Sauvage.
6	CARTIGNIES Beaurepaire Boulogne Fayt-le-Grand Fayt-le-Petit Marbaix	Jeanjean. en résidence à Cartignies.	3	ETROEUNGT Floyon Larouillies	Demade, en résidence à Etrœungt.
5	COUSOLRE Aibes Berelles Bousignies Estrud	Bacquet, en résidence à Cousolre.	4	FOURMIES Anor Féron Wignehies	Cadou, en résidence à Fourmies.
5	DOURLERS Beugnies Floursies Saint-Aubin Semousies	Huet de Guerville en résidence à Dourlers.	7	GOMMEGNIES Bry Eth Frasnoy Preux-au-Sart Wargnies-le-G. Wargnies-le-Pet.	Herbecq, en résidence à Gommegnies.
5	DOURLERS Beugnies Floursies Saint-Aubin Semousies	Huet de Guerville en résidence à Dourlers.	7	JEUMONT Cerfontaine Colleret Marpent Quiévelon Recquignies Rousies	Varlet. en résidence à Jeumont.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
4	{ LA LONGUEVILLE Feignies Neul-Mesnil Taisnières-s.-Hon }	Vasse Joseph, en résidence à La Longueville	5	{ SAINS Felleries Ramousies Semeris Rainsars }	P. Prestat, en résidence à Sains.
7	{ LANDRECIES Bousies Croix Fontaine-au-Bois Forest Preux-au-Bois Robersart }	Thomas en résidence à Landrecies.	7	{ SAINT-VAAST Amfroipret Bellignies Bermeries Bettrechies Flamengrie (la) Gussignies }	Marchant en résidence à Bavay.
7	{ LE QUESNOY Baudegnies Ghissignies Jolimetz Louvignies-Quesnoy Potelle Villereau }	Stocquet en résidence à Le Quesnoy.	10	{ SOLRE-LE-CHATEAU Beaurieux Choisies Clerfayts Dimechaux Dimont Eccles Lez-Fontaines Sars-Poteries Solrignes }	Barbe, en résidence à Solre-le-Chateau.
4	{ MAROILLES Favril Prisches Taisnières-en-Thiérache }	Ch.-H. Passage. en résidence à Maroilles.	3	{ TRÉLON Glageon Ohain }	Ségard, en résidence à Trélon.
6	{ MAUBEUGE Assevent Boussois Ferrière-la-Grande Hautmont Louvroil }	Chassagnac-Latrade, en résidence à Maubeuge.	6	{ VILLERS-POL Jenlain Maresches Orsinval Ruesnes Sepmeries }	Druart, en résidence à Le Quesnoy.
6	{ PONT-SUR-SAMBRE Bachant Boussières Ecuelin Hargnies Vieux-Mesnil }	Armand Demasur en résidence à Pont-s.-Sambre	7	{ VILLERS-SIRE-NIC. Bersillies Bettignies Elesmes Gognies-Chauss. Mairieux Vieux-Rengt }	Cornez, en résidence à Maubeuge.



COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.					
7	ARLEUX Gœulzin Cantin Estrées Lécluse Hamel Brunémont	Barbarin en résidence à Arleux.	5	MARCHIENNES-V. Alnes Bouvignies Tilloy Wandignies	Mony en résidence à Marchiennes
8	BUGNICOURT Erchin Villers-au-Tertre Monchecourt Fressin Marcq Aubigny-au-Bac Féchain	Deroubaix, en résidence à Bugnicourt.	4	ORCHIES. Auchy Coutiches Faumont	J. Guilbert. en résidence à Orchies.
7	CUNCY Auby Flers Lauwin-Planque Esquerchin Courchelettes. Lambres	Dehorter, en résidence à Douai.	5	PECQUENCOURT Bruille Marchiennes-Campagne Rieulay Vred	Mantoulet en résidence à Pecquencourt.
	DOUA I	Giraud.	6	RACHES Anhiers Flines Lallaing Raimbecourt Roost - Warendin	Bourgeois en résidence à Douai.
5	LANDAS Aix Beuvry Nomain Saméon	F. Renau, en résidence à Orchies.	6	SIN Dechy Férin Guesnain Roucourt Waziers	Delclève, en résidence à Douai.
7	LEWARDE Aniche Auberchicourt Ecaillon Loffre Masny Montigny	Juneau en résidence à Lewarde.	5	SOMAIN Erre Fenain Hornaing Villers-Campeau	Ch. Rennuit, en résidence à Somain.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.					
7	ANZIN Aubry Bellaing Beuvrages Bruay Saint-Saulve Waller,	Perrot en résidence à Anzin.	5	FRESNES Crespin Escaupont Odomez Vicq	Fouquet, en résidence à Condé.
7	BOUCHAIN Emerchicourt Hordain Marquette Mastaing Wasnes-au-Bac Watrechain-sous-Faulx	Baude, en résidence à Bouchain.	6	LECELLES Maulde Nivelles Rumegies Rosult Thun	Dhaisne, en résidence à Saint-Amand.
5	CONDÉ Hergnies Saint Aybert Thivencelles Vieux-Condé	Rennuit, en résidence à Condé.	5	MARLY Curgies Préseau Saultain Sebourg	Carton, en résidence à Valenciennes.
7	DENAIN Abscou Escaudain Haveluy Hélesmes Rœulx Watrechain-sous-Denain	Pinot, en résidence à Denain.	5	ONNAING Etrœux Quaroube Quiévreachain Rombies	Eug. Bris, en résidence à Valenciennes.
7	DOUCHY Avesnes-le-Sec Haspres Lieu-St-Amand Lourches Neuville Noyelles	Ch. Morel, en résidence à Douchy.	7	RAISMES Bruille-Saint-Amand Château-l'Abbaye Flines-lez-Mortagne Hasnon Mortagne Petite forêt de Raismes	Béhague, en résidence à Saint-Amand.
7	FAMARS Artres Aulnoy Maing Monchaux Querenaing Verchain-Maugré	Erhard, en résidence à Famars.	7	ROUVIGNIES Haulchin Hérin Oisy Prouvy Thiant Trith-Saint-Léger	Muller, en résidence à Valenciennes.
			5	SAINT-AMAND Bousignies Brillon Millonfosse Sars-et-Rosières	Vasseur, en résidence à Saint-Amand.
			4	VALENCIENNES	de Joly, rue St-Géry, 87

PERCEPTEURS SURNUMÉRAIRES.—MM. Milon, Flajollet, Vandevoyr Coillet, Bronsart et Lefebvre.

### DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La direction des contributions directes est chargée de la conservation des plans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin. Son personnel est composé ainsi qu'il suit :

*Directeur*, M. Boulart, 28, rue du Pont-Neuf, à Lille.

*Premier commis*, M. Baylet, à Lille.

*Inspecteurs*, MM. Schneider, rue Princesse, 11, et Lorin, rue Jean-Sans-Peur, 5, à Lille.

#### *Contrôleurs* : (1).

M. Vignon, à Dunkerque, perceptions de Dunkerque, Teteghem et Petite-Synthe

M. Ruelle, à Dunkerque, perceptions de Gravelines, Bergues, Pitgam, Quaedyres, Hondshoote, Rexpoede, Bourbourg, Looberghe, Watten et Bollezeele.

M. Denis, à Hazebrouck, perceptions de Wormhoudt, Hazebrouck, Borre, Ebblinghem, Arnèke, Cassel, Steenvoorde et Eecke.

M. Hermant, à Hazebrouck, perceptions de Bailleul, Estaires, Merville, Méteren et Morbecque.

M. Vermersch, à Armentières, perception d'Armentières, Houplines, Comines et Quesnoy-sur-Deûle.

M. Viatte, à Tourcoing, ville de Tourcoing, communes de Roncq Neuville-en-Ferrain.

M. Painblan, à Roubaix, perceptions de Rousbaix.—Ouest et de Croix

(1) Nous indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Bertrand, à Roubaix, perceptions de Roubaix-Est et de Lannoy.

M. Desté, à Lille, perceptions de Marcq-en-Barœul, Wattignies et Lille extra muros moins Fives, communes d'Halluin, Bousbecques et Linselles.

M. Touzard, à Lille, 2<sup>e</sup> perception de Lille, sections de Fives et de Moulins-Lille.

M. Leib, à Lille, 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> perceptions de Lille.

M. Lessens, à Lille, sections de Wazemmes et d'Esquermes.

M. Obellianne, à Lille, perception de Saint-André, Haubourdin, Santes, Ennetières-en-Weppes, La Bassée et Fourmes.

M. Catteau, à Lille, perceptions de Seclin, Annœullin, Cysoing, Templeuve, Annappes, Baisieux et Pont-à-Marcq.

M. Delignière, à Douai, perceptions de Mons-en-Pévèle, Orchies, Landas, Marchiennes, Lewarde, Pecquencourt et Somain.

M. Leleu, à Douai, perceptions de Douai, Cuincy, Sin-le-Noble, et Raches.

M. Compas, à Cambrai, perceptions de Bugnicourt, Arleux, Carnières, Beauvois, Abancourt, Iwuy, Cauroir et Ligny.

M. Robé, à Cambrai, perceptions de Cambrai, Neuville-St-Rémy, Gouzeaucourt, Masnières et Mœuvres.

M. Nollet, au Câteau, perceptions de Le Câteau, Câtillon, Troisvilles, Clary et Walincourt.

M. Leclercq, à Cambrai, perceptions de Solesmes, Haussy, Avesnes-lez-Aubert, Vendegies sur-Ecaillon et Douchy.

M. Dhé, à Valenciennes, perceptions de Denain, Rouvignies, Bouchain et Onnaing.

M. Capet, à Valenciennes, perceptions de Valenciennes et d'Anzin.

M. André, à Valenciennes, perceptions de St-Amand, Lecelles, Raismes, Condé et Fresnes.

M. Cloquet, au Quesnoy, perceptions de Le Quesnoy, Famars, Marly, Englefontaine, Gommegnies, Villerspol, St-Waast et Bavai.

M. Pravaz, à Maubeuge, perceptions de Maubeuge, Jeumont, Villers-sire-Nicole, Cousolre et La Longueville.

M. De Magnienville, à Avesnes, perceptions de Landrecies, Maroilles, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Dourlers, Solre-le-Château, Beaufort, Cartignies et Etrœungt.

M. Blanchot, à Avesnes, perceptions de Sains, Avesnes, Avesnelles, Trélon, Eppe-Sauvage et Fourmies, Harlez, Dégeorges.

#### CADASTRE.

M. Imbert, *géomètre en chef*, rue Colbert, 150, à Lille.

*Géomètres de 1<sup>re</sup> classe.* MM. Durand, Raviard, Ingelrans, Lefebvre, Couteaux G., Couteaux Florimond, Harlez, Dégeorges.

## ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.

L'administration de l'enregistrement et des domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'abondance de ses produits, mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

La direction des domaines de ce département est une des douze directions de première classe : elle produit annuellement près de 20 millions ; son personnel est composé ainsi qu'il suit :

*Directeur*, M. Dorlan, \*, à Lille. — *Rédacteur de la direction*, M. Taché fils. — *Inspecteur*, M. Maleprade, à Lille. — *Vérificateurs*, MM. Fravaton, à Avesnes ; Declercq, à Cambrai ; Hémary, à Douai ; Favière, à Dunkerque ; Malignon, à Hazebrouck ; Lefebure, à Lille ; Tabournel, à Lille ; Jombart, à Roubaix ; Guyot, à Valenciennes. — *Receveurs-contrôleurs*, MM. Dubut, Rolland, Minon et Julhia, à Lille. — *Receveur du timbre extraordinaire*, M. Grépinet, à la direction. — *Garde-magasin, contrôleur du timbre*, M. Servière.

*Nota.* Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Il existe à Lille, indépendamment des six bureaux d'enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré, dix-huit débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure, savoir : Grand'Place, N<sup>o</sup> 58 ; Grand'Place, N<sup>o</sup> 14 ; rue de Paris, 89 ; rue des Tanneurs, N<sup>o</sup> 1 ; rue Royale, N<sup>o</sup> 45 ; rue de la Barre, N<sup>o</sup> 108 ; rue Notre-Dame, N<sup>o</sup> 198 ; boulevard Montebello ; place des Reigneaux, N<sup>o</sup> 18 ; place des Quatre-Chemins, N<sup>o</sup> 1 ; rue des Chats-Bossus, N<sup>o</sup> 19 ; rue Esquermoise, N<sup>o</sup> 28 ; rue d'Arras, N<sup>o</sup> 56 ; rue Nationale, N<sup>o</sup> 153 ; rue de Douai, N<sup>o</sup> 47, rue du Metz, 7 ; rue des Prêtres, 40 ; boulevard de la Liberté, 117.

*Nota.* Il y a en outre maintenant dans le département 90 débi-tants de tabacs chargés de la vente du papier timbré.

## BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

*Arrondissement de Dunkerque.*—Bergues, M. Simon; Bourbourg, M. Nottelet; Dunkerque, enregistrement, M. Pitet; domaines et actes judiciaires, M. Moizan; hypothèques, M. Mahé; Gravelines, M. Delestré; Hondschoote, M. Lecômpte; Wormhoudt, M. Deloffre.

*Arrondissement d'Hazebrouck.*—Bailleul, M. Montbrun; Cassel, M. Bonnière; Hazebrouck, enregistrement et domaines, M. Akein; hypothèques, M. Guillaumin, Mervillé, M. Brou; Steenvoorde, M. Daunoy.

*Arrondissement de Lille.*—Armentières, M. Lelièvre; Cysoing, M. Blanc; Haubourdin, M. Tantelier; La Bassée, M. Stoffaës, Lannoy, M. Mathellon; Lille, enregistrement et timbre, M. Mahieu; successions, baux et locations verbales; 1<sup>er</sup> bureau, M. Deschamps, 2<sup>e</sup> bureau, M. Brasseur; 3<sup>e</sup> bureau, M. Bertrand; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Morel; actes d'huissiers et timbre, M. Sugier; hypothèques, M. Taché, Pont-à-Marcq, M. Leullier; Quesnoy-sur-Deûle, M. Vermelle; Roubaix, actes civils, M. Jacquot; actes judiciaires, M. Grimpret; Seclin, M. Meline; Tourcoing, MM. Basuyau, Ravisé.

*Arrondissement de Cambrai.*—Cambrai, enregistrement et timbre, M. Théry; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Cerfon; hypothèques, M. Ribot; Carnières, M. Wallart, Clary, M. Picard; Le Câteau, M. Capuron; Marcoing, M. Arzac; Solesmes, M. Désir.

*Arrondissement d'Avesnes.*—Avesnes, enregistrement, M. Baulu; domaines et timbre, M. Rouyer; hypothèques, M. Paguella-Monnin de Follenay; Bavai, M. Pasquet; Berlaimont, M. Piérard; Landrecies, M. Fouraud; Le Quesnoy, M. Gauthier; Maubeuge, M. Sibut; Solre-le-Château, M. Wavrin; Trélon, M. Lenglet.

*Arrondissement de Douai.*—Arleux, M. Colinet; Douai, enregistrement et timbre, M. Théry; successions, baux et locations verbales, M. Reboussin; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Essig; hypothèques, M. Desmarests; Marchiennes, M. Mesmin; Orchies, M. Laviron.

*Arrondissement de Valenciennes.*—Bouchain, M. Fuzellier; Condé, M. Heurteux; Saint-Amand (pour les deux cantons), M. Rovel; Valenciennes, enregistrement et timbre, M. Messin; successions, baux et locations verbales, M. Labeyrie; domaine, timbre et actes judiciaires, M. Mâcrez; hypothèques, M. Mirambeau.

## DIRECTION DES DOUANES DE LILLE.

M. Cabanes, \*, directeur à Lille.

*Bureaux de la direction.* — MM. Vautier, *premier commis*; Raverdy, *2<sup>e</sup> commis*; Herbecq, *3<sup>e</sup> commis*; Largé, Lenglet et Gréterin, *commis attachés*; M. Dervaux, *commis expéditionnaire*.

## INSPECTION D'ARMENTIÈRES.

M. Déborde, *inspecteur*.

*Service des bureaux.* — MM. Sapin, *receveur principal*; André, *vérificateur de 1<sup>re</sup> classe*; *commis*, MM. Devezaud et Guilbert; *surnuméraire*, N...

*Bureaux particuliers de la principauté d'Armentières.* — Seau, M. Caillot, *receveur*. — Pont-de-Nieppe, M. Baron, *receveur*. — Houplines, M. Vieillard, *receveur*. — Houplines (gare), M. Ruel, *receveur*. — Bizet, M. Ogée, *receveur*. — Pont-Rouge, MM. Baranger, *receveur*. — Wacongne, *commis*. — Deùlémont, MM. Blondel, *receveur*; Tillier, *commis*. — Pont-de-Warnéton, M. Lavallard, *receveur*. — Comines, MM. Lelong, *receveur*; Maljean, *vérificateur*. — Béhague, *commis*. — Werwicq, MM. Billiet, *receveur*. — Membot, *commis*. — Steenwerck, M. Hennebelle, *receveur*. — Rue de la Lys, M. Magnier, *receveur*. — Larmée, M. Guillain, *receveur*. — Wez-Macquart, M. Dupagny, *receveur*. — Quesnoy-sur-Deûle, M. Couty, *receveur*.

*Service actif.* — CAPITAINE *RUE DE LA LYS*; MM. Guéricy, *capitaine*, à Armentières; Drouart, *lieutenant*, à Nieppe; Leprêtre, *id.*, à Houplines.

Cette capitainerie comprend les brigades de Seau, Nieppe, Pont-de-Nieppe, Steenwerck, Armentières, Houplines, Chapelle-d'Armentières, Frelinghien.

CAPITAINE *DE COMINES*. — M. Duval, *capitaine*, à Comines; Fontaine, *lieutenant*, à Werwicq; Louvet, *idem*, à Deùlémont.

Cette capitainerie comprend les brigades de Pont-Rouge, Deùlémont, Pont-de-Warnéton, Comines, Werwicq, Bousbecques, Linselles et Quesnoy-sur-Deûle.

CAPITAINE *DE LA RUE DE LA LYS*. — MM. Tap, *capitaine*, Rue de la Lys; Léonard, *lieutenant*, à Wez-Macquart; Darras, *idem*, à Sailly.

Cette capitainerie comprend les brigades de Verriers, Croix-de-

Boc, Rue de la Lys, Estaires, Sully, Chapelle-Grenier, l'Armée, Wez-Macquart et Pérenchies.

#### INSPECTION DE LILLE.

MM. Favry, \*, *inspecteur principal*; Brajeux, *inspecteur sédentaire*.

*Service des bureaux.* — PRINCIPALITÉ DE LILLE; MM. Danican Philidor, *receveur principal*; Gontier et Deman, *contrôleurs*. — *Vérificateurs*, MM. Sinsolliez, Dru, Gorsas, Huet, Leblanc, Minon et Couso. — *Commis principaux de 1<sup>re</sup> classe*, MM. Dugard, Doyelle, Lemerle, Lecomte, Basset, Platelle, Champagne et Netter. — *Commis*, MM. Cousin, Grélerin et Lebreton. — *Surnuméraires*, MM. Henrion; Capet, Lehéricher. — *Garde-magasin*, M. Defives.

*Entrepôt réel de Lille.* — M. Duhem, *contrôleur*. — M. Cordier, *garde-magasin*.

*Bureaux particuliers de la principauté de Lille.* — Halluin, MM. Leleu, *receveur*; Frametzelle et Bouvier, *vérificateurs de 1<sup>re</sup> classe*; Delhayé et Laurent, *commis de 1<sup>re</sup> classe*. — Rison-tout, MM. Choffat, *receveur*; Mutuel, *commis de 2<sup>o</sup> classe*. — La Marlière, M. Courtois, *receveur*. — Le Touquet. M. Pharisien, *receveur*. — Tourcoing. M. Deligny, *sous-inspecteur*; Vanderpol, *receveur*; Desmazières Delemotte et Charreyron, *vérificateurs*; Arnouts et Vermersch, *commis*. — Roubaix, MM. Le François, *receveur*; Cauchois et Laplace, *vérificateurs*; Monnier et Arné, *commis*. — Watrelos, MM. Capelier, *receveur*; Bilouet, *commis*. — Leers, MM. Dequeker, *receveur*; Caruel, *commis*. — Toufflers, MM. Blanc, *receveur*; Hubrecht, *commis*. — Baisieux (station). MM. Cléach, *sous-inspecteur sédentaire*; Chellonneix, *receveur*; Magnin et Massey, *vérificateurs de 1<sup>re</sup> classe*; Jutelet, *commis de 2<sup>o</sup> classe*. — Baisieux (route). M. Thomas, *receveur*; Marcq-en-Barœul. M. Paillard, *receveur*. — Mons-en-Barœul. M. Mahy, *receveur*. — Fives. M. Dernaucourt, *receveur*. — St-André, M. Roussel, *receveur*. — *Entrepôt réel de Douai*, MM. Dorigny, *contrôleur-receveur*; Briez et Hibon, *vérificateurs*; Quéva, *garde-magasin*. — Loos (fabrique de soude), MM. Colas, *commis-principal*; Anciaux; Ricquier et Werquin, *commis de 2<sup>o</sup> classe*. — La Madeleine (fabrique de soude). M. Verny, *commis principal*; MM. Derégnaucourt, Gauthier et Lebreton, *commis*.

*Entrepôt réel de Watrelos.* — (Annexe de l'entrepôt de Lille pour les pétroles), M. Evrard, *vérificateur*.



*Service actif.* — CAPITAINE DE TOURCOING. MM. Dardenne, capitaine à Tourcoing; Lemaire, lieutenant, à Tourcoing (ville); Keilling, lieutenant, à Tourcoing (station); Humbert, lieutenant, à Roncq; Gilotin, lieutenant, à Roubaix.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Halluin, Neuville, Roncq, Riscontout, La Marlière, Touquet, Tourcoing (ville), Tourcoing (station), Lamartinoire, Watrelos, Grimonpont, Roubaix (ville) et Roubaix (station).

CAPITAINE DE CHÉRENG. — MM. Sutra, capitaine, à Chérens; D'Estrée, lieutenant, à Lannoy, Philippe, lieutenant, à Baisieux (route).

Cette capitainerie comprend les brigades de Leers, Toufflers, Lannoy, Saily, Chérens, Willems, Camphin, Baisieux (route) et Baisieux (station).

CAPITAINE DE LILLE. MM. Leroy, capitaine, à Lille; Grivillers, lieutenant, à Marcq-en-Barœul; Magnies, lieutenant, à Fives.

Cette capitainerie comprend les brigades de Lambersart, de Marq-en-Barœul, Saint-André, Lille, Mons-en-Barœul, Fives et Lezennes.

#### INSPECTION D'ORCHIES.

M. Hervieu, inspecteur.

*Service des bureaux.* — PRINCIPALITÉ D'ORCHIES. MM. Dalverny, receveur principal; Vernez et Nortier, commis principaux de 2<sup>e</sup> classe; surnuméraire, N...

*Bureaux particuliers de la principauté d'Orchies:* Wannehain, M. Dalenne, receveur. — Mouchin, M. Guilbert, receveur; Gosselin, commis. — Pont-à-Marcq, M. Jacob, receveur. — Cysoing M. Lefebvre, receveur. — Aniches (fabrique de soude), M. Jourdan, commis principal; MM. Emal, Derambure et Bacquart, commis de 2<sup>e</sup> classe.

*Service actif.* — CAPITAINE DE FRETIN. — M. Courtois, capitaine, à Fretin; Maret, lieutenant, à Péronne.

Cette capitainerie comprend les brigades de Sainghin, Péronne, Lesquin, Templeuve, Pont-à-Marcq et Fretin.

CAPITAINE DE GENECH. — M. Delemotte, capitaine, à Genech; Eissendeck, lieutenant, à Cysoing; Ccquelet, lieutenant, à Mouchin

Cette capitainerie comprend les brigades de Wanneham, Bachy, Cysoing, Genech Mouchin, et Nomain.

CAPITAINEURIE D'ORCHIES. — MM. Sant, *capitaine*, à Orchies; Rolin, *lieutenant*, à Auchy; Maillet, *lieutenant*, à Beuvry,

Cette capitainerie comprend la brigade d'Auchy, La Bar, Capelle, Orchies, Beuvry, Coutiches et rue Jacques Varlet.

#### DIRECTION DES DOUANES DE DUNKERQUE.

M. Cornille, *directeur*.

*Bureau de la direction*. — MM. Piérens, *premier commis*; Rincheval, *second idem*; Flament, *3<sup>e</sup> commis*; Duval et Florent, *commis attachés*; Colombier, *commis expéditionnaire*.

#### INSPECTION DE DUNKERQUE.

MM. Le Normant, *inspecteur principal*; Billot, *inspecteur sédentaire*.

*Service des bureaux*. — PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE. — MM. Giovanelli, *+*, *receveur principal*.

MM. Chardot, *sous-inspecteur*; Wattin, *idem*.

*Contrôleurs*, MM. Évrard, Leclercq, Courtois et Tortel (Henri).

*Vérificateurs*, MM. Maillard, Quelin, Héloin, Rincheval, Angois, Tortel (Édouard), Cardock, Sauguet, de Caïron, Herbart, Salemon et Cote.

*Commis principaux*, MM. Doué, Caron, Vanheeger, De Baeque, Collet, Bossaert, Degraeve, et Sally.

*Commis*, MM. Jumel, Lemattre, Winnaert Louis, Réveillon, Ivart, Mille et Digée.

*Surnuméraires*, MM. Dupuis, Delabaere et Elleboode.

*Gardes magasins*, MM. Hyver et Demersseman.

#### *Receveurs particuliers de la principauté de Dunkerque.*

Gravelines, MM. Malingre (François); Lemoigne, *vérificateur*.  
Ghyvelde, (route), M. Danctoville, *receveur*.

Ghyvelde, (station), MM. Muchery, *receveur*; Leroy, *commis*.

Labrouksstraete, M. Wathled, *receveur*.

Oost-Cappel, M. Choquet, *receveur*.

Hondschoote, M. Longueval, *receveur*.

Bergues, M. Tesmoingt, *receveur*.

Wormhoudt, M. Pruvot, *receveur*.

*Service actif*. — CAPITAINEE DE DUNKERQUE. — MM. Sauvage, *capitaine*, à Dunkerque; Fichaux, Lenoir et Bulteel, *lieutenants*, à Dunkerque; M. Couture, *lieutenant*, à Loon.

Cette capitainerie comprend les brigades de Fort-Philippe, Gravelines, Loon, le Clipon, Mardyck, Dunkerque et Tente-Verte.

CAPITAINEE D'HONDSCHOOTE. — MM. Morin, *capitaine*, à Hondschoote; Bimon, *lieutenant*, à Ghyvelde; Bordret, *idem*, à l'Étoile; Collas, *idem*, à Rexpoëde.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ghyvelde, Moerkerque, Labroukstrate, l'Étoile, Killemlinde, Oost-Cappel, la Crustraete et Rexpoëde.

CAPITAINEE DE BERGUES. — MM. Réveillon, *capitaine*, à Bergues, Lecercle, *lieutenant*, à Warhem, Coulombel, *lieutenant*, à Wormhoudt.

Cette capitainerie comprend les brigades de Tétéghem, Warhem, Bergues, Bissaert, Wormhoudt, Rosendael et Esquelbecq.

#### INSPECTION D'HAZEBROUCK.

M. Charlet, *inspecteur*.

*Service des bureaux*. — PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. — MM. Ducotnu, *receveur principal*; Jannin et Winnaert (Henri), *commis*.

#### *Bureaux particuliers.*

Houtkerque, M. Winckel, *receveur*.

Steenvoorde, M. Ballet, *idem*.

Godewaersvelde, MM. Maniez, *idem*; Duterte, *commis*.

Boeschepe, M. Banckaert, *receveur*.

Bailleul, MM. Milani, *idem*; Darcourt, *commis*.

La Cornette, M. Damatte, *receveur*.

L'Hazewinde, M. Dessinguez, *idem*.

Outtersteene, M. Pétel, *idem*.

Schaexhen, M. Vermeulen, *idem*.

*Service actif.* — CAPITAINEURIE DE STEENVOORDE. — MM. Leys, *capitaine*, à Steenvoorde; Mazier, *lieutenant*, à Houtkerque; Delaval, *lieutenant*, à Godewaersvelde.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Houtkerque, Winnezele, Steenvoorde et Godewaersvelde.

CAPITAINEURIE DE BAILLEUL. — MM. Sajot, *capitaine*, à Bailleul, Lemoine; *lieutenant*, à Berthen; Barbier, *lieutenant*, à Bailleul.

Cette capitainerie comprend les brigades du Mont-des-Cats Berthen, Schaexhen, Outtersteene, Bailleul et Nouveau-Monde.

CAPITAINEURIE D'HAZEBROUCK. — MM. Pocholle, *capitaine*, à Hazebrouck; Gautier, *lieutenant*, à Strazéele; Bailly, *lieutenant*, à Lacornette.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Hardifort, Lacornette, L'Hazewinde, Bavinchove, Hazebrouck, Caestre, Strazéele et Vieux-Berquin.

## DIRECTION DES DOUANES DE VALENCIENNES.

M. Van Cassel, \*, *directeur*.

*Bureaux de la direction.* — MM. Fontaine, *premier commis de direction*; Strub, *deuxième idem*; Lécuyer, *troisième idem*; MM. Moucheront, Desbordes, Lernould et Goutière, *commis attachés*; M. Froissard, *commis expéditionnaire*.

### Service administratif.

#### INSPECTION DE SAINT-AMAND.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est à Condé.

*Inspecteur*, M. de Merens.

PRINCIPALITÉ DE CONDÉ. — MM. Margaine, *receveur principal*, à Condé; Even, *sous-inspecteur*, idem; Lebrun, Pirolle, Ruffin, *vérificateurs de 1<sup>re</sup> classe*; Girard, *commis principal de 1<sup>re</sup> classe*; Noulin et Leuiller, *commis*.

Mortagne, M. Bocquillet, *receveur*; Huart, *vérificateur de 2<sup>e</sup> classe*; Marchand, *commis*. — Hergnies. M. Audin, *receveur*. — Vieux-Condé (route), M. Deschamps, *receveur*. — Vieux-Condé (gare), MM. Ponchau, *contrôleur-receveur*; Maillard, *vérificateur de*

1<sup>re</sup> classe ; Beuzard , *commis principal de 1<sup>re</sup> classe*. — Le Coq , MM. Paravicini , *receveur* ; Joly , *commis*.

Rumegies , M. Hamel , *receveur*. — Maulde , MM. Dremaux , *receveur* ; Godfrin , *commis*.

Saint-Amand , M. Salomé , *receveur*. — Nouveau-Jeu , M. Dubois , *receveur*. — Raismes , M. Gérard , *receveur*.

### INSPECTION DE VALENCIENNES.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est à Valenciennes.

*Inspecteur principal* , M. Dany.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — MM. Aliamet , *receveur principal* , Paris , *contrôleur* ; Nortier , Lefebvre et Vautier , *vérificateurs de 1<sup>re</sup> classe* ; Demarbaix et Meurant , *commis principaux de 1<sup>re</sup> classe* ; Duclos , Petit et Gaillard , *commis de 1<sup>re</sup> classe*.

MM. Godin et Legat , *gardes-magasins*.

Blanc-Misseron , MM. Bourdonnay , *sous-inspecteur* ; Hencart , *contrôleur-receveur* ; Doste et Pavèse , *vérificateurs de 1<sup>re</sup> classe* ; Jeansen et Vercoustre , *vérificateurs de 2<sup>e</sup> classe* ; Malavoy , *commis principal de 1<sup>re</sup> classe* , Leclercq et Laracine , *commis*.

M. Delcourt , *garde-magasin*.

Marchipont , M. Bailly , *receveur*. — Sebourg , M. Aubert , *receveur*. — Crespin , M. Bruniaux , *receveur*. — Saint-Waast , M. Drapier , *receveur*. — Bry , *receveur* , M. Valin. — Eth , *receveur* , M. Deltour ,

Bruay , (route) , M. Dubar , *receveur*. — Saint-Saulve , M. Philippot , *receveur*. — Marly , M. Desbordes , *receveur*.

Fabrique de soude de Trith-St-Léger , M. Lécuyer , *commis principal* , *chef de service* ; Augustin et Hainaux , *commis de 2<sup>e</sup> classe*.

### INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette inspection comprend deux principalités dont les chefs-lieux sont à Feignies et à Jeumont.

M. Guillet , *inspecteur* , à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE FEIGNIES. MM. Martin , *receveur principal* , à Feignies ; Parisot , *sous-inspecteur* ; Guiomar , Sbarbaro et

Gripon, *vérificateurs de 1<sup>re</sup> classe*; Sindely, *commis principal de 1<sup>re</sup> classe*; Meurisse, *commis principal de 2<sup>e</sup> classe*; Jules-Léon Docquier, *commis de 1<sup>re</sup> classe*; Honoré-Désiré Docquier, *commis de 1<sup>e</sup> classe*; Lancelle, *garde magasin*.

Bellignies, M. Lépée, *receveur* — Hergies, M. Fossier, *receveur*. — Hon, M. Bouillon, *receveur*. — Malplaquet, M. Lengrand, *receveur*. — Gognies-Chaussée. M. Venet, *receveur*.

Le Quesnoy, M. Avis, *receveur*. — Pont-sur-Sambre, M. Grandais, *receveur*. — Bavai, M. Margerin, *receveur*.

PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. MM. Perret, *receveur principal*; Chable de la Héronnière, *sous-inspecteur*; Pichoir, *contrôleur*; Desmidt, Schillinger, Derycke et Jaugeon, *vérificateurs de 1<sup>re</sup> classe*; Collart et Galitien, *vérificateurs de 2<sup>e</sup> classe*; de Varènes, *commis principal de 1<sup>re</sup> classe*; Carret et Doué, *commis principaux de 2<sup>e</sup> classe*; Bourdon et Calvel, *commis de 1<sup>re</sup> classe*; Thiry et Cabart, *commis de 2<sup>e</sup> classe*; Leleu, *garde-magasin*.

Bettignies, M. Perriot, *receveur*. — Villers-sire-Nicole, M. Le-moine, *receveur*. — Vieux-Rengt, M. Bertrand, *receveur*. — Fabrique de soude d'Hautmont, MM. Mineur, *commis principal de 1<sup>re</sup> classe*; Ledoux, Audin et Champagne, *commis de 2<sup>e</sup> classe*.

Maubeuge, MM. Gérard, *receveur*. — Hautmont, M. Grandjean, *receveur*.

#### INSPECTION D'AVESNES.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est à Avesnes.

M. Chenot, *inspecteur*.

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Laracine, *receveur principal*; Lécuyer, *vérificateur de 1<sup>re</sup> classe*; Thiry, *commis de 2<sup>e</sup> classe*.

Cousolre, M. Choffez, *receveur*. — Hestrud, M. Despouy, *receveur*. — Beaurieux, M. Rognon, *receveur*. — Epe-Sauvage, M. Vagogne, *receveur*. — Trélon, M. Baudet, *receveur*. — Ohain, MM. Fosset, *receveur*; de Laurens, *commis de 2<sup>e</sup> classe*.

Etœungt, M. Coderlier, *receveur*. — Beugnies, M. Dumesnil, *receveur*.

#### SERVICE ACTIF.

#### INSPECTION DE SAINT-AMAND.

CAPITAINERIE DE LECELLES. MM. Landon, *capitaine*, à Lecelles;

Tonnel, *lieutenant*, à Saméon; Mouy, *lieutenant*, à Saint-Amand.

Cette capitainerie comprend les brigades de Planard, Rume-gies, Saméon, Lecelles, Maulde, Saint-Amand, Landas et Ruc-de-Chorette.

CAPITAINEURIE D'HASNON. MM. Germain, *capitaine*, à Hasnon; Muller, *lieutenant*, à Brillon; Guilbart, *lieutenant*, à Vicoigne.

Cette capitainerie comprend les brigades de Brillon, Hasnon, Tilloy, Grand-Bray, Vicoigne et Raismes.

CAPITAINEURIE DE NOTRE-DAME-AU-BOIS. MM. Mathieu, *capitaine*, à Notre-Dame-au-Bois, Dominé, *lieutenant*, à Bruille: Mercier, *lieutenant*, à Condé.

Cette capitainerie comprend les brigades de Mortagne, Bruille, Hergnies, Notre-Dame-au-Bois, Condé, Fresnes, Château-l'Abbaye, Vieux-Condé (ligne), Vieux-Condé (gare) et du Coq.

#### INSPECTION DE VALENCIENNES.

CAPITAINEURIE D'ONNAING. MM. Tillier, *capitaine*, à Onnaing; Lernould, *lieutenant*, à Blanc-Misseron; Bourdon, *lieutenant*, à Curgies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Crespin, Blanc-Misseron (gare), Blanc-Misseron (ligne), Onnaing, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies et Thivencelles.

CAPITAINEURIE DE VALENCIENNES. MM. Gréterin, *capitaine*, à Valenciennes; Chassaing, *lieutenant*, à Valenciennes; Leveau, *lieutenant*, à Vendegies-sur-Ecaillon.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bruay, Saint-Saulve, Anzin, Marly, Sepmeries, Vendegies-sur-Ecaillon, Valenciennes (station), Famars.

CAPITAINEURIE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Jacquart, *capitaine*, à Wagnies-le-Petit, Lalou, *lieutenant*, à St-Waast, Bragard, *lieutenant*, à Wagnies-le-Petit.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bry, la Bocrette, Jenlain, Saint-Vaast, Bettrechies, Amfroipret et Wagnies-le-Petit.

#### INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINEURIE DE LA LONGUEVILLE. MM. Dineur, *capitaine*, à La

Longueville; Glin, *lieutenant*, à Bavai; Brimont, *lieutenant*, à Feignies (station); Raviart, *lieutenant*, à Feignies (village).

Cette capitainerie comprend les brigades de Bellignies, Hon-Hergies, Bavai, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (station), Feignies (village) et La Longueville.

CAPITAINE DE JOLIMETZ. MM. Landousie, *capitaine*, à Jolimetz, Landon, *lieutenant*, à Berlaimont; Lenquette, *lieutenant*, au Quesnoy.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ruesnes, le Quesnoy, Baudignies, Jolimetz, Locquignol, Berlaimont et Pont-sur-Sambre.

CAPITAINE DE MAUBEUGE. MM. Blutel, *capitaine*, à Maubeuge; Hapiot, *lieutenant*, à Elesmes; Johannès, *lieutenant*, à Cerfontaine, Chapelle, *lieutenant*, à Jeumont (station).

Cette capitainerie comprend les brigades de Bettignies, Elesmes, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Colleret, Cerfontaine, Jeumont (station), Hautmont (station), Maubeuge (ville), Maubeuge (mobile).

#### INSPECTION D'AVESNES.

CAPITAINE DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Pécheux, *capitaine*, à Solre-le-Château; Rile, *lieutenant*, à Hestrud; Laine, *lieutenant*, à Dimechaux.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Hestrud, Beurieux, Clerfayts, Dimechaux, Solre-le-Château, Cousolre, Damousies, Felleries et Beugnies.

CAPITAINE DE GLAGEON. MM. Gillard, *capitaine*, à Glageon; Brosse, *lieutenant*, à Trélon; Berteau, *lieutenant*, à Liessies.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Ohain, Trélon, Liessies, Sains, Glageon, Beaumont, Féron et Ramousies.

CAPITAINE D'AVESNELLES. MM. Lecouvey, *capitaine*, à Avesnelles; Fossier, *lieutenant*, à Dompierre; Payon, *lieutenant*, à Etrœungt.

Cette capitainerie comprend les brigades de Saint-Remy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Haut-Lieu, Etrœungt et Saint-Hilaire.



## DIRECTION DES DOUANES DE CHARLEVILLE.

M. Bontemps-Dubarry, *Directeur*.

Ce service comprend dans le département du Nord les brigades d'Anor, de Par-de-là-l'Étang et des Noires-Terres, communes d'Anor, et de Fourmies.

BUREAU PRINCIPAL D'ANOR (gare). — MM. Lachaise, *receveur principal* (station); Dupont et Blondin, *vérificateurs*; Ponchau, Cousin et Philippe, *commis*.

Le bureau principal d'Anor est ouvert aux opérations suivantes:

Importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilog. ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1817.

Importation et exportation des marchandises d'admission temporaire.

Importation du bétail (la visite du vétérinaire-inspecteur a lieu les jeudi et samedi de chaque semaine de 2 à 4 heures de l'après-midi à l'exception des jours fériés; dans ce dernier cas, la visite est remise au lendemain.

Sortie des boissons.

Transit international.

Importation des fils de laine d'origine belge.

BUREAU SUBORDONNÉ D'ANOR (route). — M. Servais, *receveur*.

BUREAU SUBORDONNÉ DE FOURMIES. — M. Maquin, *receveur*.

LIEUTENANCE D'ANOR. — M. Petitjean, *lieutenant*.

Cette lieutenance comprend :

Anor, deux brigades composées de 22 hommes; Par-de-là-l'Étang (commune d'Anor), une brigade de 10 hommes; les Noires-Terres (commune de Fourmies), une brigade de 9 hommes.

## DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

M. Deaubonneau, \*, *Directeur*, rue des Fossés, 30, à Lille

*Sous-directeur*: M. Merchez, rue des Fossés, 30.

## BUREAUX DE LA DIRECTION :

*Contrôleurs*: MM. Deplanque, Frédrick et Delebecque. — *Commis principaux de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Gadebois, Peltier, Chocqueel et Forel.

*Commis principaux de 3<sup>e</sup> classe* : MM. Charbonnet, Delbecque, Wallez, Ségaut et Lehut.

*Commis* : MM. Dautin, Le Feuvrier, Boulanger, Chautreau, Bocheut et Gasnier.

*Surnuméraires* : MM. Dalinval et Rousselot

*Inspecteur sédentaire* . M. Artigaud, rue Solférino, 222,

#### ARRONDISSEMENT DE LILLE.

*Inspecteurs départementaux* : MM. Maton, Querrion, Cormon, Verneuil, Haume et Jacquin (*service des sucres*), rue de la Gare, 4.

*Receveur principal* : M. Cantaloube de Camboulit, rue Joséphine 5.

*Entreposeur des tabacs et des poudres à feu* : M. Lefebvre, rue Solférino.

*Contrôleurs* : MM. Sucher, rue Barthélemy-Delespaul, 238 bis ; Larminat, Grand'Place, 3 ; Millet, rue des Pyramides, 36 ; Hubben, (*service des sucres*), rue du Chauffour, 36 ; Como, (*entrepôt des sucres*), à Lille ; Rocher, à Armentières ; Cauchard et Chouvin, à Roubaix ; Collin, à Tourcoing ; Durand, à Fournes, (*service des sucres*) ; Gouëlin, à La Bassée ; Masuit, à Marcq-en-Barœul ; Appourchaux, à Pont-à-Marcq ; Joly, à Quesnoy-sur-Deûle ; Delepierre, à Seclin ; Ferrey, (*service de la garantie*), à Lille, rue Puébla.

*Receveurs particuliers sédentaires* : MM. Büchel, à Lille, rue des Urbanistes, 9 ; de Prat, idem, rue d'Antin ; Chorin, idem, rue Barthélemy-Delespaul, 238 bis ; Tabary, à Armentières ; Dalinval et Prady, à Roubaix ; Larivière, à La Bassée ; Lasnet, à Seclin ; Dethoor, à Tourcoing.

*Receveurs buralistes* : MM. Martin, à Lille, rue du Metz ; Van Bambecke, idem, rue des Sarrazins ; Salmon, idem, rue Notre-Dame, Devaux, rue Esquermoise et Périer (*service de la navigation*), quai Vauban.

#### ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

*Sous-directeur* : M. Mangin, à Avesnes.

*Receveur principal* : M. Seigne, à Avesnes.

*Contrôleurs* : M. Demarcy, à Maubeuge ; M. Taviaux, au Quesnoy, (*service des sucres*) ; M. Gouret, à Jenlain.

#### ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

*Sous-directeur* : M. Anger de Kernisan, à Cambrai.

*Inspecteur* : M. Deny, à Cambrai (*service des sucres*).

*Receveur principal* : M. Lenglet, à Cambrai.

*Contrôleurs* : MM. Renault, à Cambrai ; Wadoux, idem, (*service des sucres*) ; Ollier, à Solesmes ; Étienne, à Masnières ; Vouriot, à Bouchain.

## ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

*Sous-directeur* : M. Ramecourt, à Douai.

*Receveur principal* : M. Démasur, idem.

*Contrôleurs* : MM. Rossignol, à Douai; Joubin, (*sucres*), à Douai; Estagerie, (*sucres*), à Cantin; Willox, (*sucres*), à Marchiennes.

## ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

*Sous-directeur* : M. Pomaret, à Dunkerque.

*Receveur principal* : M. Caudrelier, idem.

*Contrôleurs* : MM. Rooryck et Chapey, à Dunkerque; Lamps, idem, (*service de la garantie*); Baré, à Bergues; Wallon, à Bergues, (*service des sucres*).

## ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

*Sous-directeur* : M. Verlynde, à Hazebrouck.

*Receveur principal* : M. Dehau, à Hazebrouck.

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

*Sous-directeur* : M. Thiébaud, à Valenciennes.

*Inspecteur* : M. Ravet, (*service des sucres*).

*Receveur principal* : M. Troupeau, à Valenciennes.

*Contrôleurs* : MM. Rossert, à Valenciennes; Orant, idem; Collesolle, à Anzin; Lossset, à Condé; Lagniez, à Denain; Duval, à Saint-Amand; Clauzel, à Valenciennes, (*service des sucres*); Dalliez, idem, idem; Alléguède, à Valenciennes, idem; Delalé, à Onnaing, idem; Peltier, à Denain, idem; Legrand, à Saint-Amand, idem.

## TABACS,

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des contributions indirectes et a institué une direction générale des tabacs et des directeurs départementaux.

## DIRECTION DES TABACS DU NORD.

La direction dont Lille est le chef-lieu comprend la manufacture des tabacs de Lille, le magasin de transit de Dunkerque, la culture et les magasins de tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord est autorisé, pour 1880, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des manufactures nationales, 900 hectares de terre, non compris le cinquième en excédant toléré par l'article 193 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 900 hectares devront procurer une quantité de 2,500,000 kilogrammes de tabac.

*Directeur des tabacs*, M. Gerbet, \*, à la manufacture.

#### MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE.

*Ingénieur*, M. Morel. — *Contrôleur*, M. N..... — *Sous-Ingénieur*, M. Bove. — *Garde-magasin*, M. Lesueur. — *Premier commis*, M. Kling. — *Second commis*, M. Houzé. — *Commis aux écritures*, MM. Eudes, Placet et Changeux.

#### MAGASINS DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

*Entreposeur*, M. Boursy. — *Contrôleur de magasin*, M. Didier.

#### CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD.

*Inspecteur*, M. Rousselot, à Lille. — *Commis de l'inspection*, M. Taffin. — *Contrôleurs de culture*, M. Duhamel, à Lille, et M. Blot, à Merville. — *Vérificateurs de culture*, MM. Durigneux, David, Peckel, Louarne, et Pelte. — *Commis de culture*, MM. Pichon, Marc et Quénet. — *Surnuméraire*, M. N.... — *Commis de surveillance*, MM. Vandenbeuche, Lefrancq, Duvette, Maigrot, Godin et Coudriet. — *Commis de surveillance stagiaire*, M. N.....

#### MAGASINS DE LILLE.

*Entreposeur*, M. N..... — *Contrôleur de magasin*, M. Gentot.

#### MAGASIN DE MERVILLE.

*Entreposeur*, M. Fessenmayer. — *Contrôleur de magasin*, M. Decourchelle.

#### ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département du Nord contient 49,019 hectares 68 ares 70 centiares de bois et forêts, dont 28,442 hectares dans l'arrondissement d'Avesnes seulement, et 8,430 dans celui de Valenciennes. L'arrondissement de Dunkerque est celui qui en possède le moins, il n'en a que 901 hectares.

Sur ces 49,019 hectares de bois, 19,524 hectares appartiennent

à l'État, 2,000 hectares aux communes et aux établissements publics, le reste aux particuliers.

Les forêts les plus considérables par leurs masses sont : la belle forêt de Mormal, de la contenance de 9,200 hectares ; la forêt de Nieppe, de 2,500 hectares ; la forêt de Saint-Amand, de 3,274 hectares ; la forêt de Phalempin, de 900 hectares ; le grand bois l'Evêque de 900 hectares ; la forêt de Fourmies, de 900 hectares ; la forêt du bois l'Abbé, de 1,100 hectares ; la forêt de Marchiennes, de 800 hectares ; la forêt de Trélon, propriété particulière, de 3,300 hectares ; la forêt de Wallers, aussi propriété particulière, de 800 hectares.

#### ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS.

La France est divisée en trente-cinq conservations forestières.

La septième conservation est celle d'Amiens, composée des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

*Conservateur*, M. Delageneste, à Amiens.

MM. Chouffe, *sous-inspecteur sédentaire* ; Roisin, *brigadier comptable* ; Philippe Marcel, *garde sédentaire* ; Giroton-Genet, *commis temporaire*.

Il existe dans le département deux inspections forestières qui ont pour chefs-lieux, Lille et le Quesnoy.

#### INSPECTION DE LILLE.

Cette inspection comprend les arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque, dans le département du Nord, et les arrondissements de Saint-Omer et de Béthune, dans le département du Pas-de-Calais.

MM. Cayet, *inspecteur, chef de service*, à Lille ; Ouzelle, *brigadier-sédentaire, attaché à l'inspection* ; Walmé, *sous-inspecteur*, à Valenciennes ; Froissart, *garde général*, à Saint-Omer.

#### INSPECTION DU QUESNOY.

Cette inspection comprend les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

MM. Mangin, *inspecteur, chef de service*, au Quesnoy ; Pintiau, *brigadier sédentaire, attaché à l'inspection* ; Bécourt, *sous-inspecteur*, au Quesnoy ; de Frohart de Lamette, *garde général*, à Landrecies ; N. . . . , *garde général*, à Avesnes.

## ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

*Direction du service départemental* : M. Cairel , \*, directeur des postes et télégraphes du département, rue du Blanc-Ballot, 78, à Lille.

*Bureaux administratifs de la direction : Postes.* — M. Coutard, inspecteur ; M. Minot, sous-inspecteur ; MM. Pimpaneau, Lefranc et Lesage, commis de direction ; MM. Dutoit et Fournier, brigadiers-facteurs.

*Télégraphes.* — M. Berteloot, sous-inspecteur ; MM. Wacheux, Savary et Bourdonnais, commis de direction.

EXPLOITATION POSTALE. — Il y a dans le département du Nord 124 bureaux de postes aux lettres, 12 bureaux composés, 108 bureaux simples et 4 bureaux de facteur-boîtier, l'état suivant indique les communes où ils sont placés ainsi que le nom du receveur de chaque bureau.

BUREAUX COMPOSÉS. Lille, MM. Dussourt, *receveur principal* ; Mansion, Pyard, Ponsinet, *commis principaux* ; *receveurs des bureaux supplémentaires* : M. Delcey, quartier de Moulins-Lille ; M. Degond, quartier de Wazemmes ; M. Husson, section de Fives ; M. Houde, place Saint-Martin. — Armentières, M. Leblanc, *receveur*. — Avesnes, M. Beuck, *receveur*. — Cambrai, M. Lorentz, *idem*. — Douai, MM. Vandesmet, *receveur* ; Dhoudain, *commis principal*. — Dunkerque, MM. Fournier, *receveur* ; Godart, *commis principal*. — Maubeuge, M. Boudon, *receveur*. — Roubaix, M. Bosquet, *receveur*. — Tourcoing, M. Noël, *receveur*. — Valenciennes, M. Cuny, *idem* ; M. Halluin, *commis principal*.

BUREAUX SIMPLES. Aniche, Mme Eloy ; Annœullin, Mlle Leroy ; Anor, M. Gomel ; Anzin, M. Thiébaud ; Arleux, Mme Tison ; Arnêke, M. Longepierre ; Artres, Mlle Lefebvre ; Ascq, Mme Wallart ; Avesnes-lez-Aubert, Mlle de Buissy ; Aubigny-au-Bac, Mlle Tellier ; Bailleul, M. Dehaisne ; Baisieux, Mme Pollet ; La Bassée, Mlle Tancrez ; Bauvin, Mlle Dueanchez ; Bayai, Mme Dumay ; Bergues, Mme Helle ; Berlaimont, Mme Galand ; Bertry, M. Poizot ; Bollezelle, Mlle Fossé ; Bouchain, M. Mougin ; Bourbourg, Mlle Chassaing ; Bousies, Mme Glorieux ; Busigny, Mme Belin ; Carnières, Mme Soyez ; Cartignies, Mlle Lebourlier ; Cassel, Mlle Felhoen ; Le Cateau, M. Blazart ; Catillon, Mlle Maréchal ; Caudry, M. Mayot ; Clary, M<sup>e</sup> Vve Gérard ; Comines, Mlle Dubuisson ; Condé, M. Lobbé ; Crespin, Mme Francatel ; Cousolre, Mlle Lemoisne ; Croix, Mlle Lemaréchal ; Cysoing, Mlle Fourment ; Englefontaine, Mlle Blary ; Denain, Mlle Sévene ; Esquelbecq,

Mme Domarle; Estaires, Mlle Cornillot; Etrœungt, Mlle Godbille; Flers en Escrèbieux, Mlle Dieu; Flines, Mlle Leclercq; Fourmies, Mlle Rousseau; Fournes, Mme Reboux; Fresnes, Mlle François; Glageon, facteur-boîtier, M. Gilles; La Gorgue, facteur-boîtier, M. Lyoen; Gouzeaucourt, Mlle Devaux; Gravelines, M. Buleux; Halluin, Mme Wallard; Hasnon, Mlle Butor; Haubourdin, Mme Pottier; Hautmont, M. Thiébault; Honnechy, Mlle Naudin; Hazebrouck, M. Dehorter; Hondschoote, Mlle Dubrulle; Iwuy, Mlle Taillefer; Jenlain, Mlle Serrier; Jeumont, M. Disneur, \*; Landrecies, M. Blanchard; Lannoy, Mlle Cartier; Linselles, Mme Deltète; Lomme, Mlle Petitberghien; Loos, Mme Estagerie; Lourches, Mlle Nicolet; Marchiennes, Mme Boubay; Marcoing, Mlle Furgeros; Marcq-en-Barœul, Mme Vasseur; Maretz, Mlle Robache; Maroilles, Mlle Rigault; Masnières, Mme veuve Mollien; Merville, Mme Fourie; Montigny-en-Ostrevent, Mme Felbacq; Mortagne, Mlle Gilliard; Onnaing, M. Laude; Orchies, Mme Favreux; Phalempin, Mlle Devys; Pont-à-Marq, Mlle Huguier; Quesnoy-sur-Deûle, Mlle Guillaume; Le Quesnoy, M. Pennelier; Quiévy, Mlle Petitdemange; Raches, Mme Selle; Raismes, Mme Legrand; Rescure, facteur-boîtier, M. Cohet; Rieux, facteur-boîtier, M. Betrema; Roncq, Mlle Gras; Sains, Mlle Lebrun; Sars-Poteries, M. Lelong; Saulzoir, Mlle Delhaye; Saint-Amand, Mlle Suin-Duyoyaux; Seclin, Mme Poillot; Solre-le-Château, M. Chapiro; Solesmes, Mlle Marlière; Somain, Mlle Mio; Steenvoorde, Mlle Darles; Steenwerck; Mlle Malfait; Templeuve, Mlle Caplet; Thumeries, Mlle Desreux; Trélon, Mlle Cowez, Trith-St-Léger, Mlle Caplet; Vieux-Berquin, Mlle Grancier; Villers sir-Nicole, Mlle Demorgny; Walincourt, Mme Castelli; Wambrechies; Vve Sabourault; Watten, Mlle Quaintenne; Wignehies, Mme Mathieu; Wormhoudt, Mme Caboïse; Wattrelos, Mlle Cailliau; Walers, Mlle Denimal.

*Préposés dans les gares de chemins de fer.* MM. Maurel, à Lille; Lecerre, à Cambrai; Cendro, à Douai; Ruyssen, à Hazebrouck; Moreau, à Somain; Lejeune à Valenciennes; Alliot, à Busigny.

EXPLOITATION TÉLÉGRAPHIQUE. — *Bureau central de Lille*, place de la République; M. Boutmy, *receveur, chef du bureau de dépôt*. — MM. Greslé, Caron, A. Beaugrand, F. Beaugrand, Cailleret et Hocquet, *commis principaux*.

SUCCURSALES DU BUREAU CENTRAL, A LILLE.

- 1° Rue de Tournai, 21 (à la gare), M. Louchez, *receveur*;
- 2° Place St-Martin, 4, M. Houde, *receveur*;
- 3° Boulevard Montébello, 40, M. Degond, *receveur*;
- 4° Rue de Fontenoy, 8, M. Dekey, *receveur*;

STATIONS DU DÉPARTEMENT: *Dunkerque*, M. Fournier, *receveur*; *Gravelines*, M. Buleux, *receveur*; *Roubaix*, M. Crépin, *receveur*; *Tourcoing*, M. Noël, *idem*; *Hazebrouck*, M. Dehorter, *idem*; *Douai* M. Vandesmet, *idem*; *Cambrai*, M. Lorentz, *idem*; *Valenciennes*, M. Cuny, *idem*; *Maubeuge*, M. Boudon, *idem*; *Avesnes*, M. Gruson, *idem*; *Fourmies*, M. Rousseau, *idem*; *Armentières*, M. Leblanc, *receveur*; *Bergues*, M<sup>me</sup> Helle, *idem*; *Sains-du-Nord*, Mlle Lebrun, *idem*.

## BUREAUX MUNICIPAUX.

Aniche, Anor, Anzin, Ascq, Avesnes-les-Aubert, Bailleul, La Bassée, Bavai, Berlaimont, Bouchain, Bourbourg, Bousbecque, Carnières, Cartignies, Cassel, Catillon, Caudry, Clary, Comines, Condé, Cousolre, Crespin, Croix, Cysoing, Denain, Dompierre, Don, Dorignies, Estaires, Étrœungt, Ferrière-la-Grande, Fives, Fournes, Fresnes, Glageon, Halluin, Haubourdin, Hautmont, Houplines, Hondschoote, La Gorgue, Landrecies, Lannoy, Le Câteau, Le Quesnoy, Linselles, Loos, Louvroil, Marchiennes, Marcq-en-Barœul, Maroilles, Marquette, Marcoing, Masnières, Merville, Moères (les), Montigny, Noyelles-sur-Escaut, Orchies, Quesnoy-sur-Deûle, Quiévy, Raismes, Renescure, Roncq, Rosendaël (bains), Saint-Amand-les-Eaux, Saint-André-lès-Lille, Sars-Poteries, Seclin, Solesmes, Solre-le-Château, Steene, Steenwerck, Steenvoorde, Templeuve, Trélon, Wambrechies, Walincourt, Wignehies, Wormhoudt.

## BUREAUX SÉMAPHORIQUES.

Dunkerque (Sém.) Gravelines (Sém.), et Uxem (Sém.-Zuydcoote).  
*Bureaux d'écluse*: Le Guindal, Lynck et Wattendam.

*Bureaux d'intérêt privé*: Beauvois, Cauroir, Escaudœuvres, Famars, La Madeleine, Marly, Saulzoir, Forges de Denain et Anzin, Frais-Marais, Prouvy, Villers-sire-Nicole, Wagnies-le-Grand.

## GARES DE CHEMINS DE FER OUVERTES A LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Arnèke, Aulnoye, Busigny, Dunkerque, Somain, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Louches, Feignies. — Les gares d'Armentières, de Bergues, Cambrai, Caudry, Douai, Hazebrouck, Lille, Maubeuge, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes sont également ouvertes à la télégraphie privée pour les voyageurs munis de billets.

Les bureaux de Lille sont ouverts tous les jours sans exception, depuis sept heures du matin, en été, et depuis huit heures en hiver, jusqu'à neuf heures du soir. Le bureau central ne ferme qu'à minuit. Le bureau de Roubaix est ouvert jusqu'à dix heures du soir; celui de Dunkerque jusqu'à minuit.



MANDATS TÉLÉGRAPHIQUES. — En exécution de l'art. 4 de la loi du 4 juillet 1868, le public est admis à transmettre télégraphiquement des mandats d'argent dans l'intérieur de la France.

Cette opération consiste dans le dépôt préalable dans un bureau télégraphique de la somme dont l'intéressé veut effectuer l'envoi. Ce dépôt est reçu contre le paiement des frais ordinaires des envois d'argent et moyennant la taxe d'une dépêche ordinaire augmentée d'un supplément de 50 cent. pour les frais de l'avis-dépêche que le bureau télégraphique d'arrivée doit faire parvenir au destinataire de la dépêche mandat.

Muni de cet avis, celui-ci peut, pendant cinq jours francs, se présenter au bureau de poste indiqué pour recevoir la somme qui lui a été adressée.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850),

Le chef d'un bureau télégraphique peut refuser de transmettre ou arrêter toute dépêche contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

## TÉLÉGRAPHIE.

### SERVICE TECHNIQUE. — CONSTRUCTION ET ENTRETIEN.

L'inspection de Lille comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

*Inspecteur-ingénieur du Nord et du Pas-de-Calais.* — M. Amiot, \*, rue St-Jacques, 21-23.

*Bureau de l'inspection, rue St-Jacques, 21-23 :* M. Spetz, contrôleur des lignes, chef du bureau; M. L'heureux, employé-contrôleur; M. Vermote, employé; M. Guillemot, chef surveillant du Nord; M. Sintier, chef-surveillant du Pas-de-Calais.

### POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION.

*Vérificateur en chef de la 3<sup>e</sup> circonscription régionale :* M. Girod, à Bar-le-Duc.

LILLE, MM. Boone, vérificateur; Debonnière, Gigney, vérificateurs-adjoints. — ROUBAIX, M. Bertin, vérificateur. — DUNKERQUE, M. Sire, vérificateur. — HAZEBROUCK, M. Chaudron, vérificateur. — CAMBRAI, M. Delavenne, vérificateur. — AVESNES, MM. Loiseleur, vérificateur; Camberlin, vérificateur-adjoint. — DOUAI, M. Pinchart, vérificateur. — VALENCIENNES, MM. Loriaux, vérificateur; Guillemot, vérificateur-adjoint.

## SCIENCES ET ARTS.

### SOCIÉTÉS SAVANTES.

#### **Commission historique du département du Nord.**

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le nombre des membres est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le premier mardi de chaque mois, à 2 heures.

#### *Membres honoraires.*

MM. De Saint-Aignan, ✱, ancien préfet du Nord, fondateur de la Commission; Robert (Charles), ✱, membre de l'Institut, à Paris; de Saulcy, idem; Paillard, ✱, ancien préfet du Pas-de-Calais; Vincent (Charles), A. ☉, ancien secrétaire-général de la Commission, à Paris.

*Bureau* : MM. Dehaisnes, I. ☉, chanoine honoraire, archiviste du département, *président*; Van Hende (Edouard), A. ☉, numismatiste, ancien chef d'institution, *vice-président*; Rigaux (Henri), archéologue, *secrétaire-archiviste*; Ozenfant-Scrive, propriétaire, *trésorier*.

#### *Membres titulaires résidents.*

MM. Aubert, inspecteur de l'instruction primaire; Bergerot, conseiller général; Carnel, aumônier de l'hôpital militaire; Casati, ✠, juge au tribunal civil; le comte de Caulaincourt, ✠, propriétaire; Chautard, ✠, numismatiste, doyen de la Faculté libre des Sciences; Chon, ✱, ancien professeur d'histoire; Colas, directeur de l'école de peinture; l'abbé Dancoisne, licencié ès-lettres, David, ancien magistrat; Debray (Henri), A. ☉, conducteur des ponts-et-chaussées; Deligne (Jules), professeur; Demeunynck, ✱, conseiller général; Derveaux, curé à Sainte-Marguerite (Comines); Fremaux (Henri), propriétaire; Gosselet

(Jules), I. ☉, professeur de géologie à la Faculté des Sciences ; Houdoy (Jules) A. ☉, archéologue ; Leuridan (Théodore), ✚, bibliothécaire et archiviste de la ville de Roubaix ; Marteau (Charles), architecte du département ; De Norguet, propriétaire ; De la Phalecque, propriétaire ; Paeile (Charles), ✚, bibliothécaire et archiviste de la ville de Lille ; De Smyttere, I. ☉, propriétaire ; Van der Straeten, ✚, I. ☉, conseiller général.

*Membres titulaires non résidants.*

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Caverne, Eliacin, à Avesnes ; Delhayé, notaire honoraire à Bavai ; Desilve, curé à Ohain ; Dewez, curé à Louvignies-Quesnoy ; Dombret, archéologue à Ferrières-la-Grande ; Jennepin, maître de pension à Cousolre ; Lhomme, maire à Liessies ; Mortreux, curé à Marpent ; Paillard (Charles), à Maroilles ; Sculfort, archiviste-paléographe, à Maubeuge.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — MM. De Baralle fils, architecte diocésain à Cambrai ; Berger, directeur de l'école de dessin, à Cambrai ; Bulteau, curé à Wambaix ; Cudot, chanoine titulaire à Cambrai ; Delattre, receveur municipal à Cambrai ; Desilve, curé à Basuel ; Durieux, A. ☉, archiviste de la ville de Cambrai ; Véret, architecte-voyer municipal à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — MM. le baron de Bouteville, à Hornaing ; Brassart (Félix), avocat à Douai ; Bréan, ingénieur à Douai ; Dechristé, imprimeur à Douai ; Delplanque, conservateur du musée archéologique ; Deschodt, conseiller à la Cour de Douai ; Favier, propriétaire à Douai ; Hazard, conseiller à la Cour de Douai ; Heuguebart, curé à Lambres ; Lahaussais, administrateur de l'hospice à Orchies ; Laloy (Roger), à Flines ; Lepreux, archiviste de la ville de Douai ; De Sars (William), propriétaire à Douai ; Le Chevalier de Ternas, propriétaire à Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — MM. Bazy, propriétaire à Watten ; Bonvarlet (Alexandre), à Dunkerque ; Lecocq, architecte à Dunkerque ; Mordacq, inspecteur de l'instruction primaire à Dunkerque ; Outters, architecte à Bergues ; Paeile (Julien), curé à Esquelbecq ; Vercoustre, conducteur des Waeteringues, à Bourbourg.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — MM. Arnould-Detournai, à Merville; De Baecker, propriétaire à Noorpeene; Bourdon (Hercule), ancien magistrat à Bailleul; Cortyl (Eugène), docteur en droit à Bailleul; De Coussemaker (Ignace), conseiller municipal à Bailleul; l'abbé Pruvost, principal du collège de Bailleul; De Smyttère, ✱, conseiller général à Cassel; Van Costenoble, curé à Zermezele.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — MM. Caffiaux, A. ☉, docteur-ès-lettres, receveur municipal, à Valenciennes; Caille, secrétaire de la mairie de Condé; Dekeerschietter, curé à Famars; Desailly (Benjamin), à Saint-Amand; Grar (Edouard), ✱, à Valenciennes; Legrand (Louis), député à Valenciennes; Lejeal, docteur en médecine à Valenciennes; Martin (Adolphe), ✱, à Valenciennes.

*Membres correspondants.*

MM. Beaussire, député, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, ancien membre résidant; Boca, Louis, archiviste du département, à Amiens; Bollaert, ✱, ingénieur des mines, à Lens (Pas-de-Calais), ancien membre résidant; Bouly de Lesdain, (Eug.) homme de lettres, à Beauvais; de Boyer de Sainte-Suzanne, ✱, à Monaco; Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais); Fleury (Edouard), secrétaire-général de la Société académique de Laon; de Fontenay, à Autun; de la Frémoire, ✱, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Quentin; le baron de Girardot, ✱, à Nantes; Grimon, ✱, à Paris, ancien membre résidant; Guthlin (Philippe), professeur au lycée d'Evreux; Le Glay (Edward), ✱, ancien sous-préfet, à Paris; de Linas, ✱, propriétaire à Arras, l'abbé Loth, docteur en théologie, professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Rouen; Lhôte (Edouard), inspecteur principal des Douanes, à Cette; le comte de Melun; Moreau (Frédéric), ancien membre du Conseil général de l'Aisne, à Paris; le comte de Resbecq, ✱, I. ☉, ancien sous-directeur au ministère de l'instruction publique, à Paris; Terninck, archéologue, à Bois-Bernard (Pas-de-Calais); Van Drival, ✱, A. ☉, chanoine-titulaire, président de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, à Arras; Don Castellanos de Losada, président de l'Institut historique de Madrid (Espagne); Devillers (Léopold), président du Cercle archéologique de Mons (Belgique).

**Société centrale d'agriculture, sciences et arts  
du département du Nord, établie à Douai.**

La Société d'agriculture a été formée le 27 avril 1799 ; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des sciences et des arts, établie le 12 février 1800 ; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829 ; les séances ordinaires de la Société se tiennent les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois ; son bureau est renouvelé tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

*Membres honoraires de droit.*

Mgr l'archevêque de Cambrai ; MM. le premier président de la Cour d'appel ; le procureur-général ; le Préfet du département du Nord ; le sous-préfet de l'arrondissement de Douai ; le Maire de la ville de Douai ; le général commandant l'artillerie ; le président du tribunal de 1<sup>re</sup> instance ; le procureur de la République ; le recteur de l'Académie de Douai ; les doyens des Facultés.

*Membres honoraires nommés par la Société.*

MM. Lagarde, ✱, conseiller honoraire à la cour d'appel ; Corne, sénateur ; Vasse, ✱, ancien maire ; Bagneris, ✱, docteur en médecine ; E. Leroy, propriétaire ; Delplanque, vétérinaire ; Paix, négociant ; le comte de Guerne, ✱, président à la Cour ; Delannoy, docteur en médecine ; Fleury, O ✱, recteur honoraire.

*Membres résidants.*

MM. Dupont, avocat ; Frédéric de Guerne, propriétaire ; Offret, professeur de physique au lycée ; Tarlier, propriétaire ; Luce, propriétaire ; Maurice, conseiller ; Maugin, docteur en médecine ; Moy, professeur à la faculté des lettres ; Brassart, avocat ; Frey, pharmacien ; Favier, propriétaire ; Farez, ingénieur civil ; de Ternas, propriétaire ; Vuillemin, ✱, directeur des mines d'Aniches ; Fiévet, O ✱, agriculteur ; Varlet, idem ; Cambier, fabricant de sucre ; Hardouin, ✱, conseiller ; Picot, fabricant de sucre ; Mille, négociant ; Tailliar, propriétaire ; Boulanger, ingénieur

civil ; De Mot , fabricant de sucre ; Dubrulle, architecte ; Barbier, propriétaire ; Grimbert, avocat ; Gosselin, ingénieur civil ; Watelle, docteur en médecine ; Waternau, propriétaire ; Charles, \*, proviseur du lycée ; Alfred Dupont fils, avocat ; Dutilleul, propriétaire ; H. Leroy, conseiller ; Maillard, avocat ; Bernard, propriétaire ; Laloy, fabricant de sucre ; Dauphin, avocat ; Deschodt, \*, président honoraire à la Cour ; Morel, propriétaire ; Poncelet, propriétaire ; L. Cambier, propriétaire ; Faucheux, docteur en médecine ; Francoville, conseiller ; Taisne, avocat ; H. Fiévet, professeur au lycée ; Lebon, avocat ; Brean, ingénieur ; Ed. Fiévet, fabricant de sucre ; D. Dubois, économiste des hospices ; Mascaux, avocat général ; Calot, propriétaire ; Dechristé, imprimeur ; G. Maugin, propriétaire ; Quinion-Hubert, conseiller ; Béharelle, propriétaire ; le baron de Boutéville ; Dovillers, agriculteur ; Jollivet-Castelot, propriétaire ; Vitrant, avocat.

*Fonctionnaires de la Société.*

MM. Fleury, *président* ; Maurice, *premier vice-président* ; H. Leroy, *secrétaire général* ; Favier, *premier secrétaire-adjoint* ; D<sup>r</sup> Faucheux, *deuxième secrétaire-adjoint* ; Paix, *trésorier* ; Brassart, *archiviste-bibliothécaire*.

**Société des Sciences, de l'Agriculture  
et des Arts de Lille.**

Cette société a été organisée en l'an XI (1803) et a tenu sa première séance publique le 30 novembre 1811.

BUREAU. MM. J. Houdoy, *président* ; Gosselet, \*, *vice-président*, de Norguet, *secrétaire-général* ; Henry, *secrétaire de correspondance* ; Bachy, *trésorier* ; Rigaux, *bibliothécaire*.

*Membres honoraires.*

MM. le général commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée ; le Préfet du département du Nord ; le Maire de Lille.

*Membres de droit.*

MM. le Recteur de l'Académie ; l'Inspecteur d'Académie à Lille.

*Membres résidants.*

MM. Kuhlmann, C. \*, chimiste, correspondant de l'Institut; Testelin, sénateur, docteur en médecine; Cazeneuve, O. \*, docteur en médecine; Bachy, propriétaire; Chon, \*, I. ☉, ancien professeur d'histoire; Corenwinder, O. \*, chimiste-agronome; Lavainne, \*, ✚, professeur de musique; Parise, \*, professeur à la Faculté de médecine; Deligne, homme de lettres; Colas, peintre; Garreau, \*, professeur à la Faculté de médecine; Meurein, \*, ✚, inspecteur de la salubrité, professeur à l'Institut industriel du Nord; Paeile, ✚, bibliothécaire de la ville; Viollette, Ch., \*, A. ☉, doyen de la Faculté; Mathias, O. \*, ✚, ingénieur de la traction au chemin de fer de Nord; Houzé de l'Aulnoit, \*, A. ☉, docteur en médecine; Van Hende A. ☉, ancien chef d'institution; Cannissié, homme de lettres; Houzé de l'Aulnoit, avocat, A. ☉; De Norguet, propriétaire; Lethierry, propriétaire; Vandenberghe, architecte; Leuridan, ✚, bibliothécaire à Roubaix; Kuhlmann, fils, \*, chimiste; Gosselet, \*, A. ☉, professeur à la Faculté; Telliez, A. ☉, juge; Boire, ingénieur civil; Dutilleul, Jules, propriétaire; Scrive, A., propriétaire; Houdoy J., littérateur; l'abbé Dehaisnes, A. ☉, archiviste du département; Dépret, homme de lettres; Kolb, Jules, chimiste; Terquem, professeur de physique; Boussinesq, professeur de mathématiques; Giard, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences; Hallez, docteur en médecine; Rigaux, archéologue; Souillard, professeur à la Faculté des sciences; Verly, littérateur; Marteau, architecte du département; Henry, avocat, professeur à l'Institut industriel du Nord; Salomé, artiste peintre; Charles Barrois, géologue; Faucher, ingénieur des poudres et salpêtres; Renouard Alfred, industriel; Flamant, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées.

**Société centrale de Médecine du département,  
à Lille.**

Cette société a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre de l'intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but : 1° de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès; 2° de veiller au maintien de la dignité de la profession; 3° de faciliter la formation et le développement d'associations médicales dans le département, et de leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un bulletin, à la collaboration duquel sont appelés tous

les praticiens du Nord. — Elle donne des consultations gratuites en faveur de la classe ouvrière de la ville et des campagnes, le mercredi de chaque semaine, de trois à quatre heures de l'après-midi.

BUREAU. MM. Folet, *président*; Arnould, *vice-président*; Castiaux, *secrétaire-général*; Looten, *secrétaire*; Thibaut, *bibliothécaire*; Lotar, *trésorier*.

*Membres honoraires.*

MM. Despinoy, pharmacien; Feron, docteur en médecine; Gueury (O. ✱), docteur en médecine.

*Membres titulaires résidents.*

MM. Arnould, Castelain fils, Castiaux, Cazeneuve, O ✱, Cuignet, ✱, Daubresse, Delage, Demon, Dujardin, Folet, Hallez, Houzé de l'Aulnoit, ✱, Joire, Lescoeur, Looten, Lotar, Masurel, Meurein ✱ ✠, Noquet, Olivier, Paquet, Parise, ✱, Patoir, Pilat, ✱, Pucelle, ✱, Rey, Testelin, Thibaut, Vanverts, Van Peteghem, Wannebroucq, ✱, Wintrebent.

*Membres titulaires non résidents.*

MM. Windriff, à Cassel; Couvreur, à Seclin; Vincent, à Armentières; Bouteille, idem; Manouvriez fils, à Valenciennes.

**Société Industrielle du Nord de la France.**

*Déclarée d'utilité publique par décret du 12 août 1874.*

La Société Industrielle a pour but d'encourager et de faire progresser l'industrie et le commerce.

Elle se propose de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commerçants de la région par la réunion sur un point central d'un grand nombre d'éléments d'instruction par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître, et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de l'Association.

Elle a institué dans ce but des conférences, des concours, des prix et récompenses, et elle publie ses travaux.



Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et à consolider, dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

CONSTITUTION DU BUREAU. MM. Kuhlmann, C. ✱, *président*; Mathias, ✱, Adrien Bonte, Auguste Wallaert et Edouard Agache, *vice-présidents*; Corenwinder, O. ✱, *secrétaire-général*; Paul Crépy, *secrétaire* du Conseil d'administration; Em. Bigo, *trésorier*; Hartung, ✱, *bibliothécaire*. — Membres délégués de *Roubaix*, M. Vinchon; de *Tourcoing*, M. J. Leblan; d'*Armentières*, M. V. Pouchain.

#### COMPOSITION DES COMITÉS :

Génie civil. *Président*, M. Olry; *vice-président*, Du Bousquet; *secrétaire*, M. Valdelièvre.

Filature. *Président*, M. J. Leblan; *vice-président*, M. Faucheur, *secrétaire*, M. G. St-Léger.

Chimie. *Président*, M. Ladureau; *vice-président*, M. Corenwinder; *secrétaire*, M. l'abbé Vassart.

Utilité publique. *Président*, M. Alf. Thiriez; *vice-président*, M. Léon Gauche; *secrétaire*, M. le D<sup>r</sup> Arnould.

Commerce et banque. *Président*, M. Ozenfant; *vice-président*, M. Henry; *secrétaire*, M. Villaret.

Le siège de la Société est à Lille, rue des Jardins, 29.

#### Société médicale de Douai.

Cette association, fondée en 1804, est régie par un règlement approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

CONSTITUTION DU BUREAU : MM. Fauchaux père, docteur en médecine, *président*; Fauchaux, fils, docteur en médecine, *secrétaire*; Frey, pharmacien, *trésorier-archiviste*.

*Membres* : MM. Watelle fils, docteur en médecine; Léonardi, idem; Maugin, idem; Sockeel, idem; Delplanque, vétérinaire; Bagnéris ✱, docteur en médecine; Ouradou, O ✱, idem; Dransart, idem; Monnier, idem.; *membre honoraire*, M. Watelle père, docteur.

#### Société d'émulation de Cambrai.

Cette société, formée le 16 octobre 1804, et autorisée par décision de M. le Ministre de l'Intérieur, transmise par M. le

Préfet, le 8 nivôse an XIII, a pour objet la culture des lettres, des sciences et des arts, considérés dans l'intérêt de la ville et de l'arrondissement.

BUREAU: MM. Renard, \*, *président*; C. de Vendegies, *vice-président*; Durieux, *secrétaire-général*; Blin, *bibliothécaire-archiviste*; Roth, Ch., *trésorier*.

#### *Membres honoraires.*

Mgr le cardinal-archevêque de Cambrai, MM. le préfet, le sous-préfet de Cambrai; le recteur de l'Académie; le maire de Cambrai; Petit-Courtin, \*, Jules Brabant, \*, Wiart-Pinquet, anciens maires.

#### *Membres résidents.*

MM. Berger, directeur de l'école de dessin; Blin, conservateur de la bibliothèque; Ed. Boulanger, agriculteur; l'abbé Bulteau, curé de Wambaix; Charlier, industriel; L. Coupé, industriel; Crépin, \*, agriculteur; V. Delattre, receveur municipal; Durieux, professeur de dessin; Durut, industriel; Dutemple, avocat; A. Jacquart, médecin-vétérinaire; l'abbé Lemaire; Lelu, \*, agriculteur; Lesne, pharmacien; C. Petit, ingénieur civil; Renard; Richard, géomètre; Roth, Charles, banquier; comte Charles de Vendegies, propriétaire.

#### **Société des Amis des Arts, à Douai.**

Cette société, fondée en 1821, a pour but d'exciter l'émulation, d'encourager les talents et de répandre plus généralement le goût des arts.

MM. Léon Maurice, *président*; Pierre Billet et Gustave Meurant, *vice-présidents*; Albert Dutilleul, *secrétaire*; Jules Cellier, *secrétaire-adjoint*; Édouard Crépin, *trésorier*; Edmond Demont, *conservateur*. — MM. Adrien Demont, Haudouart, Maroniez, Dechristé, Favier et Delétréz, *administrateurs*.

#### **Société d'agriculture, des sciences et des arts de l'arrondissement de Valenciennes.**

Cette société, organisée au commencement de 1831, a été installée le 3 mars de la même année; son règlement actuel a été approuvé par M. le Préfet, le 27 décembre 1851, conformément au décret qui la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Depuis, une addition au règlement a compris dans la section centrale les bureaux des comices et des sections spéciales annexées à la Société.

BUREAU : MM. Martin, Adolphe, ✱, *président* ; Bultot, Valère, 1<sup>er</sup> *vice-président* ; Cromback, Pierre, ✱, 2<sup>e</sup> *vice-président* ; Lecat, Julien, *secrétaire-général* ; Dessain, Emile, *conservateur du musée et du médaillier* ; N. . . . , *trésorier et bibliothécaire* ; Sirot-Wagret, *conservateur du matériel des concours*.

## SECTION CENTRALE.

*Membres titulaires élus.*

MM. Martin, Adolphe, ✱, homme de lettres, à Saint-Saulve ; Bouton, Ernest, receveur des hospices à Valenciennes ; Cromback, ✱, principal du collège, en retraite, maire à Beuvrages ; Hamoir, Gustave, ✱, agriculteur à Saultain ; Bultot, Valère, juge au tribunal civil, à Valenciennes ; Mariage, Jean-Baptiste, ✱, fabricant de sucre, maire à Thiant ; Lecat, Julien, négociant à Valenciennes ; De Clercq, ✱, ingénieur en chef des mines, en retraite à Valenciennes ; de Quillaçq, ✱, industriel à Anzin ; Hunet, fabricant de sucre, maire à Estreux ; Sirot-Wagret, propriétaire à Valenciennes ; Dassonville-Guyot, agriculteur, à Préseau ; Stiévenart-Abel, fabricant de sucre, à Valenciennes ; Dessain, Emile, artiste-peintre à Valenciennes, conservateur du musée et du médaillier de la Société.

*Membres de droit.*

MM. le sous-préfet de l'arrondissement, le maire de Valenciennes.

*Membres honoraires résidents.*

MM. Boudousquié, ✱, ingénieur en chef des mines, en retraite à Valenciennes ; Pesier, Edmond, ✱, chimiste, à Valenciennes ; Huart père, médecin-vétérinaire, à Valenciennes, Caffiaux, Henri, receveur municipal à Valenciennes.

## BUREAUX DES COMICES.

## COMICE DE VALENCIENNES.

MM. Bultot, Valère, à Valenciennes, *président* ; Hunet, à Estreux, 1<sup>er</sup> *vice-président* ; Mustelier, Henri, à Saint-Saulve, 2<sup>e</sup> *vice-président* ; Damien, ancien directeur de l'école d'enseignement mutuel des garçons à Valenciennes, *secrétaire*.

## COMICE DE SAINT-AMAND.

MM. Davaine-Nicolle, à Saint-Amand, *président* ; Davaine Jonathan, à Saint-Amand, *vice-président* ; Waché, Séraphin, juge-de-paix à Saint-Amand, *secrétaire* ; Desailly, Benjamin, à Saint-Amand, *trésorier*.

COMICE DE CONDÉ,  
(non réorganisé).

COMICE DE DENAIN.

MM. Crépin-Deslinsel, ✱, agriculteur, *président*; Payen, Elie, maire de Denain, cultivateur, *vice-président*; Gouvion; Jules, cultivateur, *secrétaire*; N . . . , *trésorier*.

### Bureaux des Sections.

#### SECTION DES SCIENCES ET MANUFACTURES.

MM. Pesier, Edmond, ✱, chimiste à Valenciennes, *président*, Vallez, ingénieur à Valenciennes, *vice-président*; Lajoie, ingénieur aux forges, à Anzin, *secrétaire*; Pesier, Paul, industriel à Valenciennes, *secrétaire-adjoint*.

#### SECTION D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE.

MM. Cromback, ✱, principal du collège en retraite, à Beuvrages, *président*; Ch. Thellier de Poncheville, avocat, docteur en droit à Valenciennes, *secrétaire*.

#### SECTION DES BEAUX-ARTS.

MM. Martin, Adolphe, ✱, *président*; Dessain, Emile, artiste peintre, à Valenciennes, *vice-président*; Fromentin, E., *secrétaire*; Delsart, Jules, *secrétaire-adjoint*.

#### SECTION DE MORALITÉ.

MM. N . . . , *président*; Boca-Gellé, négociant à Valenciennes, 1<sup>er</sup> *vice-président*; Fiéty-Louis, 2<sup>o</sup> *vice-président*; Lehoucq, aumônier du lycée; *secrétaire*; Dupain, aumônier des hospices *secrétaire-adjoint*.

### Société Dunkerquoise

*Fondée en 1854 pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts,*

BUREAU: MM. Terquem, ✱, *président*; Duriau, *vice-président*; Mordacq, *secrétaire-général*; N . . . , *secrétaire-adjoint*; Daigremont, *trésorier*; Devos, *archiviste*.

*Membres titulaires résidants* : MM. Bernaert, ancien négociant, Cavois, avocat; Coorens, secrétaire du Conseil des prud'hommes; Desmit, professeur de peinture; Habar, journaliste; Mordacq, inspecteur des écoles primaires (A); Terquem, \* professeur d'hydrographie en retraite; Vandercolme Alex., \*, propriétaire; Pailliot, professeur; Mine et Delbeke, rédacteurs de l'Almanach du commerce; Choquet, professeur; Vaneste, pharmacien; Daigremont, conducteur principal des ponts-et-chaussées; Bouvart, principal du collège communal; Guillain, \*, ingénieur des ponts-et-chaussées; Duriau, docteur en médecine; Gardet, receveur municipal; Vezien, \*, docteur en médecine; D'Ortigue, ingénieur civil; Vanmoé, architecte départemental; Gasc de Neef, ingénieur civil; Devos, bibliothécaire; Vandevelde, agent-voyer principal; Thiéry, instituteur; Monnot, expert chimiste de l'administration des douanes.

*Membres titulaires non-résidants* : MM. Galloo, propriétaire à Bergues; Outters, architecte à Bergues, Victor Derode, propriétaire et maire de Rosendael; Goube, propriétaire, adjoint au maire de Rosendaël; Aristide Bourel, artiste peintre à Rosendael.

#### **Comité flamand de France.**

Le Comité flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1855, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'instruction publique a autorisé le Comité à se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

BUREAU : MM. Bonvarlet *président*; Paële et I. de Cousse-maker, *vice-présidents*; l'abbé Becuwe et J. Landron, *secrétaires*; l'abbé R. Flahault, *trésorier*; H. Rigaux, *trésorier-adjoint*; E. Vandercolme, *archiviste*.

#### **Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.**

BUREAU : MM. Caverne, *président*; Mortier, *vice-président*; Tordeux, *secrétaire*; Pauquet, *trésorier*; Gossart, *bibliothécaire-archiviste*.

*Membres résidants*, MM. Caverne, pharmacien; Champeau, juge, Chevalier, ancien inspecteur primaire; Colinet (E); de Colnet, propriétaire; Fosset, professeur au collège; Gossart, négociant; Guillemain, architecte; le comte de Mérode, propriétaire; Mutiaux, ancien notaire; Pauquet, propriétaire; Tordeux, filateur; Mortier, doyen-curé; Dupont, propriétaire.

### Société des architectes du département du Nord, à Lille.

Cette société, dont le siège est à Lille, rue d'Angleterre, N° 67, a été constituée par suite d'un arrêté préfectoral du 3 novembre 1868.

Son but est ainsi défini par ses statuts :

« La profession d'architecte, honorablement exercée, a toujours été entourée d'une juste considération ; différentes causes tendent aujourd'hui à l'amoinrir. La mission que la société s'impose est de chercher, avec sollicitude et persévérance, à augmenter la dignité de la profession et à donner des garanties à la confiance du public. »

BUREAU POUR L'EXERCICE 1879-1880. — MM. Outters, *président*; Marteau, *vice-président*; Newnham, *secrétaire-général*; Cockenpot, *trésorier*; Contamine, *archiviste*.

*Membres*, MM. Cannissié fils, à Lille; Cockenpot, à Lille; Contamine, idem, Cordonnier, à Haubourdin; De Baralle, à Cambrai; Dubrulle, à Douai; J. Duthilleul, à Lille; Dutouquet, à Valenciennes; Gilquin, à Lille; Hannotin, à Lille; Leblan, à Tourcoing; Mahieu, à Lille; Marteau, à Lille; Meurant, à Douai; Meurillon, à Lille; Mourcou, à Lille; Newnham, à Lille; Outters, à Bergues; Pennel, à Lille; Sanvage, à Lille; Sproit, à Lille; Vandenbergh, à Lille.

### Cercle horticole du Nord.

Cette société, fondée en 1868, a pour but l'encouragement de la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la naturalisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de la botanique.

La société est administrée par un bureau et un Conseil d'administration, qui tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

MM. le Préfet et le Maire de Lille, *présidents d'honneur*; Schlachter, horticulteur, à Loos-lez-Lille, *président*; Grolet et Mortelet, *vice-présidents*; Ryckewaert-Déjardin *secrétaire-général*; Aldebert, fils, *secrétaire-adjoint*; Mouquet, *trésorier*; Delobel-Dupont, *trésorier-adjoint*; Vallin, *bibliothécaire*.

*Conseil d'administration*, MM. Amédée Bocquet, Casimir Berton, Grolez-Vallet, H. Delesalle, Devos, Leriche, Guillaume-Anssens, Leurquin, Aramburu, L. Théry, Létocart, J. Delesalle.

### BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de seize dans le département.

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Cette bibliothèque riche d'environ 75,000 volumes imprimés et

de 800 manuscrits est placée dans de belles et vastes salles à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégiale de Saint-Pierre.

Cette bibliothèque est ouverte tous les jours depuis 9 h. du matin jusqu'à 4 h., puis de 7 h. à 9 h. du soir. Les dimanches et fêtes, elle n'est ouverte que jusqu'à 1 h.

C'est la bibliothèque la plus fréquentée du département. Elle comprend deux services, un service de lecture donnant une moyenne de plus de 70 personnes qui viennent journellement en compulsur les ouvrages, et un service de prêt qui se fait le jeudi soir de 6 h. 1/2 à 9. et qui donne aux emprunteurs la faculté d'étudier chez eux les ouvrages faisant partie de la bibliothèque du prêt. Ces ouvrages peuvent être emportés pour une quinzaine au plus. Le tableau ci-dessous donne les résultats de ces deux services pendant l'année 1879.

SERVICE DU PRÊT		SERVICE DE LA SALLE DE LECTURE		
		LECTEURS		VOLUMES consultés
Janvier .....	(4) »	Janvier .....	2423	5285
Février .....	(4) »	Février .....	2783	6288
Mars .....	50	Mars .....	2780	5997
Avril .....	142	Avril .....	2966	4124
Mai .....	224	Mai .....	4822	4260
Juin .....	180	Juin .....	4463	3439
Juillet .....	227	Juillet .....	2006	4603
Août .....	487	Août .....	"	"
Septembre .....	459	Septembre .....	4494	2862
Octobre .....	224	Octobre .....	2049	4372
Novembre .....	203	Novembre .....	2100	4644
Décembre .....	296	Décembre .....	2254	5085
Total .....	4889	Totaux .....	23840	51225

(1) Suspendu provisoirement pour être réorganisé.

Si on ajoute aux 23,840 lecteurs les 1,889 emprunteurs, on arrive au chiffre considérable de 25,729 personnes ayant eu en communication 54,003 volumes en y comprenant ceux de la bibliothèque du prêt.

*Service de la bibliothèque*: MM. Paëile, ✠, *bibliothécaire*; Magot, *sous-bibliothécaire*; Touvenot, Viart, *employés*.

*Commission de surveillance*, MM. Schneider-Bouchez, adjoint au maire, *président*; Contamine, *vice-président*; Quecq d'Henripret, de Prins, Corenwinder, Marteau, Houdoy, de Norguet, Debray, Géry Legrand, Lebigre, Van der Straeten, Paëile, ✠, *secrétaire*.

#### BIBLIOTHÈQUE D'ARMENTIÈRES.

Cette bibliothèque a été fondée en 1872. Elle a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collège et aux moyens de subventions annuelles accordées par le Conseil municipal. Elle est ouverte le lundi de 6 à 8 heures et le jeudi de 5 à 7 heures. Le nombre des volumes est de 3000.

M. Adolphe Réman, *bibliothécaire*

#### BIBLIOTHÈQUE DE ROUBAIX.

Cette bibliothèque, instituée le 1<sup>er</sup> février 1856, est ouverte au public tous les jours, excepté le vendredi, de neuf heures à midi et de trois à six heures et de 7 à 10 heures du soir; les dimanches et fêtes, de onze heures à une heure.

Elle contient environ 7,578 volumes imprimés et 33 manuscrits, dont 3 livres d'heures du XV<sup>e</sup> siècle, d'une richesse remarquable. Le nombre quotidien des lecteurs est de 27.

*Bibliothécaire*. M. Th. Leuridan, ✠.

#### BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

Établi dans un magnifique local, dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 80,000 volumes, dont 1,500 manuscrits; parmi ces derniers il en est de fort précieux; au nombre des imprimés on remarque des incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque de Douai s'est enrichie pendant ces dernières années des dons et legs de MM. Robaut, baron du Chambge, Fouques de Wagnonville et Tailliar, ce qui lui assure le premier rang entre les dépôts littéraires du Nord de la France. Elle est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de onze heures à cinq heures en été, et de onze heures à quatre heures en hiver, dix lecteurs environ la fréquentent par jour.

#### COMITÉ D'INSPECTION ET D'ACHAT DE LIVRES. (nommé par le Ministre).

MM. le comte de Guerne, *président*; Jollivet-Castelot, *secrétaire*; Courdaveaux, G. Maugin, Rossignol, Parmentier, Hattu, Grimbert et Dupont.

*Bibliothécaire*, M. Estabel-Luce; *bibliothécaire-adjoint*, M. Foucart, *surveillant*, M. Dumarquez.



## BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

C'est aujourd'hui, après celles de Douai et de Lille, la plus riche du département. Le nombre des volumes imprimés est de 33,200; les manuscrits forment un total de 1,230 volumes. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte de Baralle. — Cette bibliothèque a été formée, à l'époque de la révolution, au moyen des collections des couvents supprimés, et s'est enrichie depuis des dons du gouvernement et des acquisitions faites par la ville.

*Commission d'inspection et d'achat de livres*, M. N. . . . , président; de Liénard, vice-président; de Vendegies, Cirier, Barbier, A. Bertrand et Léon Coupé.

*Conservateur*, M. Blin.

Ouverture: tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de deux à quatre heures et de six à huit heures du soir. Ce dépôt est peu fréquenté; cinq à huit lecteurs, non compris les emprunteurs, s'y rendent journellement. Elle a prêté en 1878, 735 volumes.

Une bibliothèque populaire, annexée à l'établissement et dirigée également par M. Blin, a prêté en 1878, 1,325 volumes, ce qui, joint aux lecteurs habituels, porte le nombre annuel des lecteurs à 3,124 pour l'année précitée.

## BIBLIOTHÈQUE DU CATEAU.

La bibliothèque du Cateau n'existe que depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres qui étaient abandonnés dans les greniers du collège, et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 2,097.

*Commission de surveillance*. (Elle est à réorganiser).

## BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

La fermeture du collège des Jésuites en 1762 explique l'origine de cette bibliothèque, établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech en 1852 l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 23,000 volumes et 772 manuscrits formant 1,000 volumes.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin de dix heures à une heure et le soir, de cinq à huit heures, les dimanches et fêtes exceptés. Elle est fréquentée journellement en moyenne par 15 lecteurs.

Pour que cette bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux,

ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année une somme fixe, pour achat de livres nouveaux.

*Conservateur*, M. Cromback, ✱ ; *sous-bibliothécaire*, M. Watte-camps.

*Bibliothèque et Musée Benezech, annexés à la bibliothèque communale.*

Cette collection, qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un grand nombre d'objets d'histoire naturelle et d'antiquité, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

BIBLIOTHÈQUE DE CONDÉ.

1,200 volumes environ. Cette bibliothèque est établie dans le deuxième étage de la mairie. Elle sera ouverte prochainement.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.

2,035 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite bibliothèque, qui ne peut manquer de s'accroître. Elle est ouverte tous les jours non fériés, de neuf heures à midi et de deux à quatre en hiver, et à cinq heures en été.

*Bibliothécaire* : M. Portet.

BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt, qui s'élève, à 5,035 volumes. La bibliothèque d'Avesnes est ouverte les mardi et samedi de six à neuf heures et le jeudi de trois à six heures du soir ; elle est fréquentée en moyenne par 12 lecteurs.

*Bibliothécaire*, M. Cartignies.

BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.

Une petite bibliothèque, composée de 1,178 volumes, a été établie dans cette ville en 1843, par les soins de l'autorité municipale. Elle est ouverte les mardi et jeudi, de deux à cinq heures du soir.

*Conservateur*, M. Cobert, secrétaire de la mairie.

## BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.

La bibliothèque, placée dans le local du nouveau musée, rue Benjamin Morel, contient environ 14,000 volumes et 34 manuscrits. Elle a été fondée en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes.

Elle est ouverte tous les jours de la semaine, le samedi excepté, de 10 h. 3/4 du matin à 1 h. 1/2 et le soir de 6 h. à 8 h. 1/2. Le dimanche de 10 heures à midi.

Le catalogue, par ordre de matières de la bibliothèque, établi le 1<sup>er</sup> mars 1828, a toujours été maintenu au courant des acquisitions.

*Commission de surveillance*, MM. le maire, *président*; Gaspard, docteur en droit, Bouly de Lesdain, et Duriau, docteur en médecine.

*Bibliothécaire*, M. Devos.

## BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5,293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc.

Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

## BIBLIOTHÈQUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 4,881 volumes, dont 2 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés); des ouvrages sont donnés en ville, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médailler a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

*Conservateur*, M. Parfait Joos.

## BIBLIOTHÈQUE DE GRAVELINES.

En 1871, quelques jeunes gens, dans le but philanthropique de venir aux secours des indigents, et celui de fonder une bibliothèque populaire formèrent une Société : *La Concorde*.

Ils donnèrent des représentations théâtrales dont les produits furent en partie distribués aux malheureux et l'autre servit à l'achat de volumes destinés à la bibliothèque populaire.

Cette société, après une durée de 7 années, fut obligée de se dissoudre, faute d'éléments, et les volumes de la bibliothèque populaire, au nombre de 800 environ, furent transportés dans un local de la mairie.

Il importait de ne pas laisser tomber une œuvre si utile aux intérêts intellectuels de la localité, l'administration municipale ne le voulut pas et la bibliothèque, de populaire qu'elle était, devint communale et fut dirigée par d'anciens membres de la *Concorde*, sous la présidence de MM. Demarle-Fétel, maire; *président honoraire*: V. Salomé; *membres*: MM. Hautefeuille, Levent, Decreus, J. Cirot, L.-A. Leurette, L. Vosselle, D. Vergriette; *bibliothécaire*, Michelin.

#### BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très-petit nombre d'ouvrages modernes existe à l'Hôtel-de-Ville de Bailleul et forme le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

#### BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT.

Indépendamment de ces bibliothèques publiques, il existe, à Lille, à Cambrai, à Valenciennes et dans d'autres localités du département, des bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et ayant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives, amusantes et surtout morales, aux personnes de la classe moyenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent ces dépôts sont des romans religieux, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de science telles que physique, chimie, etc., mises à la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la garantie de personnes connues; on en prête aussi aux hospices, aux hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles-ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

#### MUSÉES.

Il en existe dans les villes de Lille, Roubaix, Dunkerque, Bergues, Douai, Bailleul et Valenciennes.

#### LILLE.

*Conservateur général*, M. Jules Houdoy.

#### MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée, établi en l'année 1795, contient de nombreuses toiles d'un grand prix. Il a été formé des tableaux que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus, à plusieurs époques, de la munificence du Gouvernement.

Les tableaux que renferme ce musée sont soigneusement classés par école, dans huit grandes salles, à la Mairie, et forment une collection digne de tout l'intérêt des connaisseurs.

*Commission de surveillance*, MM. Auguste Herlin, *président*; A. Agache, Colas, professeur de peinture; L. Sauvaige, Lenglard, Pluchart, Denneulin, artiste peintre; Salomé, artiste peintre; Ozenfant-Scrive; Louis Schoulteten; Darcq, sculpteur; Verly Hippolyte.

*Membres correspondants*: MM. Mantz Paul, homme de lettres, chef de bureau au ministère de l'intérieur; Merson Olivier, inspecteur des beaux-arts; Brasseur Antoine, restaurateur de tableaux, à Cologne; Grodée Em., à Paris; Ulysse Tencé, à Paris.

#### MUSÉE LELEUX.

M. Alexandre Leleux, décédé en 1873, a légué à la ville de Lille la nombreuse et riche collection de tableaux qu'il possédait. Cette collection est placée dans une salle spéciale de l'Hôtel-de-Ville.

#### MUSÉE WICAR.

Une riche collection de dessins originaux et d'objets d'art a été léguée à la ville de Lille par le chevalier Wicar, peintre, natif de Lille, décédé à Rome.

*Commission de surveillance*: MM. Pluchart, *président*; Colas, professeur-directeur de l'École de peinture; Houzé de l'Aulnoit; L. Sauvaige; Em. Delecroix; Salomé, artiste-peintre.

#### MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le musée d'histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il s'est formé et continue de s'accroître par les dons des amateurs. Les collections qui le composent comprennent toutes les parties de l'histoire naturelle. Les plus importantes sont celles des oiseaux, des poissons, des insectes et des minéraux. On y remarque trois momies humaines provenant des ruines de Thèbes.

Ce musée est placé dans les vastes locaux de la Faculté des sciences.

*Commission de surveillance*, MM G. Meurein \*, †, *président*; le président de la Société des sciences; de Norguet, propriétaire; Gosselet, Giard, Violette, \*, Lethierry, Hallez, Corenwinder et Barrois Charles.

#### MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE.

Ce musée s'est formé de dons successifs. Il possède une belle suite de monnaies romaines.

A cette collection sont annexées des copies de camées, des armes antiques et divers débris des monuments anciens.

La Société des sciences, chargée de la surveillance de ce musée, a délégué à cet effet :

MM. Van Hende, *président*; Chon, ✱, L. Sauvaige, Planquart, Rigaux, Ozenfant, l'abbé Dehaisnes, Achille Gentil, Jules De Vicq.

#### MUSÉE MOILLET.

Ce musée se compose d'armes, de costumes, de meubles et d'ustensiles recueillis par M. Moillet, dans ses voyages, et légués à la ville de Lille. Il est surveillé par une Commission spéciale, composée comme suit :

MM. Ch. Bachy, *président*; Van Hende, membre de la Société des sciences; de Norguet, propriétaire; N. . . .

#### MUSÉE TECHNOLOGIQUE.

Ce musée, dont on doit rapporter la première idée à M. le docteur Gosselet, a été organisé par la Société des sciences qui en a fait l'ouverture le 3 août 1856. Il présente de précieux et nombreux spécimens à l'aide desquels on peut suivre les différentes phases par lesquelles doivent passer, avant d'être livrés à la consommation, les produits des diverses industries qu'il renferme. Il est actuellement installé à l'ancienne halle aux sucres.

*Commission chargée de la surveillance et du classement*, MM. Ch. Bachy, *président*; Ed. Bernot, propriétaire; Ch. Viollette, doyen de la Faculté des sciences; Gosselet, professeur de la Faculté des sciences.

#### MUSÉE CÉRAMIQUE.

*Commission d'organisation et de surveillance*, MM. J. Houdoy, *président*; de Vicq, Van der Straeten (O. A.) Sauvaige, Cussac.

#### DUNKERQUE.

Le musée de Dunkerque renferme des objets d'art et d'histoire naturelle. Les efforts tentés pour le créer remontent à l'année 1829; mais sa formation a surtout été déterminée en 1835, par un don considérable de M. Benoît Gernart, consul de France à Canton, auquel sont venus s'ajouter les dons du gouvernement, les offrandes des habitants et les acquisitions de la commission du musée. Les galeries de tableaux élevées conformément à la délibération du Conseil municipal du 8 août 1873, occupent un espace considérable à l'angle de la rue Benjamin-Morel et de la place du Théâtre. On remarque dans cet établissement un grand nombre

d'œuvres remarquables, la plupart de l'école flamande, dont quelques-unes ont une grande valeur. Les nouvelles galeries du musée ont été inaugurées le 23 juin 1877. Elles sont ouvertes les dimanches et jeudis, de midi à cinq heures de relevée en été et de midi à quatre heures en hiver.

*Commission du musée*: MM. le Maire, *président de droit*; Terquem, adjoint, *vice-président*; Gaspard, *secrétaire*.

*Section des beaux arts*. MM. Dagneau, Desmit, délégués; Bourdon, Coffyn, Detraux, Schadet, E. Verleye.

*Section d'histoire naturelle*: MM. Prevost, Terquem, délégués. De Forcade, Ponchez, Duriau, Vaneste.

*Section d'archéologie*: MM. Bonvarlet, Ch. Collet, délégués, Alibert.

### BERGUES.

Le musée de Bergues est formé d'une belle collection de peintures, échappées à la révolution et provenant en grande partie des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il est placé à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle bien appropriée à sa destination. Beaucoup de tableaux appartiennent à l'école flamande; un petit nombre à l'école italienne, quelques-uns ont une assez grande valeur. On remarque surtout *le Mendiant*, par Ribeira, de l'école espagnole, le portrait de *Ferdinand I<sup>er</sup>*, par Van Dyck, la *Sainte-Famille*, par Bockorts, etc, etc.

La galerie s'est enrichie récemment de trois tableaux de valeur et d'une collection de 1,400 dessins anciens et modernes dont plusieurs des grands maîtres, tous légués par M. P. A. Verlinde, peintre d'histoire, natif de Bergues, et décédé à Anvers le 29 mars 1877.

Quelques dessins sont exposés dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, les autres conservés en cartons.

En 1876, M. Verlinde, sur les instances de M. Léonce Guilbert, alors Maire, s'est occupé de dresser un catalogue méthodique des tableaux du Musée; il y a réuni tous les renseignements possibles sur l'origine de ces toiles et les biographies de leurs auteurs. C'est un volume de 121 pages renfermant des *fac-simile* de tous les monogrammes et signatures relevés sur les tableaux de la galerie.

Comme témoignage de reconnaissance, la ville de Bergues a offert à M. Verlinde une coupe en argent ciselée.

Le musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque mois, ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à midi et de deux heures à quatre heures.

*Commission de surveillance*, MM. C. Demeunynck, *président*; Bailleul, Bollaert, Déjumné, Vandenbroucke. — *Secrétaire*, M. Braets. — *Conservateur*, M. Outters.

**BAILLEUL.**

Il existe à Bailleul une intéressante collection due à M. Benoît-Armand de Puydt, qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un musée et une académie de dessin, de peinture et d'architecture.

Cette collection est confiée aux soins d'une commission de surveillance ainsi composée :

MM. le Maire, *président*; B. Van Merris; Allo; Croes; P. Behaghel; Hié; Leroy et de Coussemaker, Ignace.

*Conservateur*, M. Swynghedauw.

*Conservateur honoraire* - M. Ch. Allo.

**CAMBRAI.**

Cette ville possède un musée, inauguré le 14 octobre 1846. Il a été formé alors des tableaux et autres objets trouvés dans les divers établissements publics de bienfaisance et autres. Depuis cette époque ce dépôt s'enrichit de quelques statues, de quelques tableaux dus à la munificence du gouvernement, et d'une jolie collection d'objets d'histoire naturelle due à la générosité d'un ancien conseiller municipal. Il renferme aujourd'hui environ cent cinquante tableaux de diverses écoles, de beaux bustes en marbre ainsi que des statues et des bas-reliefs, des médailles anciennes et modernes, des fragments d'objets d'antiquités, des vases étrusques et des collections d'oiseaux et des coquillages.

Le musée est ouvert au public tous les dimanches de dix heures à quatre heures en été, et de dix heures à trois heures en hiver.

*Commission de surveillance.* MM. Flayelle-Motte, *vice-président*; Berger, le comte de Vendegies, Ed. Durieux, Peinte.

**DOUAI.**

Le musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

On y remarque de très-belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc. etc., toutes classées méthodiquement. Il y existe, en outre, de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très-importante collection ethnographique donnée par M. S.-H. Berthoud, et des galeries de tableaux et de sculpture, qui viennent de s'enrichir tout récemment d'un legs très-considérable de M. Foucques de Wagnonville.

Le musée est administré par une Commission générale nommée et présidée par le maire. Cette Commission se divise en quatre sections ainsi composées.

*Section d'archéologie.* MM. Bréan, ingénieur, *président*; Favier, propriétaire; *secrétaire*; Hazard, conseiller; Brassart, avocat,



Delannoy, propriétaire; le chevalier Amédée de Ternas, propriétaire; Dubrulle fils, architecte; Faucheux père, docteur en médecine; Groult; fabricant de sucre.

*Section des beaux-arts.* MM. Ed. Paix, *président*; Albert Dutilleul, propriétaire, *secrétaire*; Alphonse André, brasseur; Adrien Demont, artiste peintre; P. Billet, propriétaire; Edmond Demont, propriétaire; Achille Poncelet, avoué, Edmond Locoge, propriétaire, *président honoraire*.

*Section d'ethnographie.* MM. Farez, industriel, *président*; Alphonse André, brasseur, *secrétaire*; Anicet Boulanger, industriel; Aimé Demont, propriétaire; de Sars, propriétaire; Faucheux fils, docteur en médecine; A.-P. Maugin, docteur en médecine; C. Mille-Corbit, négociant.

*Section d'histoire naturelle.* MM. le baron Frédéric de Guerne, *président*; E. Gosselin, ingénieur civil, *secrétaire*; Edmond Demont, propriétaire; Edmond Delplanque, vétérinaire; Emile Desmarests, propriétaire; Jules de Guerne, propriétaire; Léon Maurice, conseiller; Aimé Vasse, chimiste; Watelle, père, docteur en médecine.

*Bureau de la Commission générale.* MM. le maire de Douai, *président*; Farez, 1<sup>er</sup> *vice-président*; Maurice, 2<sup>e</sup> *vice-président*; Albert Dutilleul, *secrétaire-général*; Alphonse André, *secrétaire-adjoint*.

*Conservateur* (pour toutes les sections), M. Ed. Delplanque.

#### VALENCIENNES. — MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée renferme plus de 400 tableaux, parmi lesquels plusieurs fort remarquables, entre autres un triptyque représentant la lapidation de saint Etienne, par Rubens, une descente de croix du même auteur; des Vélasquez, Périda, Coello, Van Dyck, Jordaens, Crayer, Porbus, Fouquières, etc., et une tapisserie d'Arras; 35 miniatures ou dessins, et des salles de sculptures.

Cet établissement est placé sous la direction d'une commission. Les membres de cette commission sont les mêmes que pour l'académie de peinture.

MM. Bultot, maire, *président*; Robert, Dècle et Canu.

*Conservateur*, M. Nicolle, François.

#### MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il y existe de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

*Commission administrative.* MM. Pesier, \*, *vice-président*; De Clercq, \*, ingénieur en chef des mines en retraite; Delgrange, naturaliste; A. Lelièvre, idem.

*Conservateur*, M. Farez, A.

**ROUBAIX. — MUSÉE INDUSTRIEL.**

Cet établissement, commencé en 1857, est destiné à conserver tout ce qui intéresse l'industrie locale.

Il contient actuellement, entr'autres curiosités spéciales :

1° quatorze carnets où sont placés chronologiquement les échantillons de tissus déposés, depuis 1835, aux archives du conseil des prud'hommes, par les fabricants de Roubaix, pour se réserver la propriété exclusive des dessins de leur invention ; 2° treize carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix, de toute nature, de tout âge et de toute provenance ; 3° seize carnets d'échantillons de tissus de diverses fabriques de France, de 1820 à 1844 ; 4° quatre-vingt-un carnets d'échantillons de nouveautés pour robes, pantalons et gilets provenant de diverses fabriques de France, que le musée se procure par abonnement ; 5° trois carnets d'échantillons de tissus étrangers.

*Conservateur*, M. Th. Leuridan, ✚.

**MUSÉE ARTISTIQUE (ouvert en 1865).**

Ce musée comprend des peintures, des dessins, des gravures, des lithographies, des photographies et des sculptures dont le catalogue a été imprimé en 1875.

On y compte actuellement :

59 tableaux,
16 dessins,
20 gravures, lithographies et photographies,
16 sculptures ;

111 numéros

*Conservateur*, M. Th. Leuridan, ✚.

**MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE.**

Ce musée renferme : 1° des restes d'anciens établissements, soit de Roubaix, soit des environs, et des objets d'intérêt local ; 2° des objets d'antiquité ou de curiosité, offerts au musée ou acquis par la ville ; 3° des suites très-importantes de monnaies, médailles, jetons, méreaux et sceaux au nombre de 4,053 pièces ; 4° des collections ethnographiques composées d'objets provenant de la Chine, des Indes, du Maroc, de l'île Bourbon, de Madagascar, des îles Seychelles, de la Côte orientale et de l'intérieur de l'Afrique : armes, instruments de musique, ustensiles divers, vêtements, étoffes, etc.

*Conservateur*, M. Th. Leuridan, ✚.

**MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.**

On distingue surtout dans ce musée, organisé en 1875, une magnifique collection d'oiseaux exotiques et d'Europe, composée

de 590 sujets remarquables de conservation et de fraîcheur. — Il contient aussi des mammifères, des reptiles, des poissons, des coléoptères et papillons du pays, une belle collection de coquillages, des zoophytes, etc.; des végétaux et des minéraux.

*Conservateur*, M. Th. Leuridan, ✠.

## JARDINS BOTANIKES ET ZOOLOGIQUES.

### LILLE.

La ville de Lille possède un jardin botanique et des serres assez importantes où sont abritées un grand nombre de plantes rares parmi lesquelles on rencontre plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

La ville de Lille est en outre dotée de jardins et de nombreux squares parfaitement tracés et entretenus, qui comprennent une superficie totale de 45 hectares.

Le parc Vauban a des corbeilles de fleurs artistement agencées qui font l'admiration des habitants et des étrangers.

A côté du parc Vauban il existe un jardin fruitier où un professeur instruit et intelligent donne, le dimanche, des leçons d'arboriculture qui sont suivies par un grand nombre d'auditeurs.

Enfin Lille possède un vaste et magnifique jardin zoologique d'acclimatation dont l'organisation est due à l'initiative d'une société particulière. Ce jardin, avec ses plantations séculaires, ses pelouses sillonnées de nombreux cours d'eau et ses collections d'animaux, est un séjour des plus agréables et des plus intéressants. Il complète très-heureusement le vaste et bel ensemble des promenades de la grande cité transformée.

*Commission de surveillance* : MM. Meurein, ✠, adjoint, *vice-président*; Van den Hende, Adolphe (fils aîné), horticulteur; Giard, professeur à la Faculté des Sciences; Lotar, Henri, professeur à la Faculté de Médecine; Corenwinder, O ✠, agronome et conseiller municipal; Ed. Desbonnets, conseiller municipal; Bouchée, conseiller municipal; Charles, conseiller municipal.

*Directeur des jardins*, M. Jadoul.

### DOUAI.

Le jardin botanique de cette ville est administré par la société d'agriculture, sciences et arts, qui y fait des essais d'agronomie. Ce jardin renferme des pépinières, une collection de plantes et d'arbres, une vaste orangerie, deux serres tempérées, une serre à multiplications, et une serre chaude contenant plus de 1,500 plantes exotiques.

*Jardinier en chef*, M. Duriau.

## THÉÂTRES.

Il en existe dans six grandes villes du département et dans quelques villes secondaires.

Lille a un théâtre desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864, il n'y a plus de directeurs privilégiés, un décret de 1863 faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai et Roubaix ont leurs théâtres desservis par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Dunkerque, Cambrai, Valenciennes, Avesnes et Maubeuge donnent des représentations à l'aide de troupes ambulantes.

## ÉCOLES SPÉCIALES COMMUNALES.

## LILLE.

ACADÉMIE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DE L'ÉCOLE DE CHANT  
ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

*Origine de l'école.* En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777; une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fut arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze; ils reçurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en 1820, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée,

par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

L'Académie nationale de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à deux cent soixante-dix élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans la distribution solennelle des prix est précédée d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale.

*Commission de patronage et de surveillance.* MM. le maire, *président*; Ed. Desrousseaux, *vice-président*; Émile Bigo, *secrétaire*; A. Cantaloube, Ed. Français; Th. Herlin, Ladureau, Lammen, Gery Legrand, Théry, Soins, Van de Weghe et Watier.

ADMINISTRATION. *Directeur*, M. F. Lavainne \*; *secrétaire-archiviste*, M. Babler-Winter.

ENSEIGNEMENT. *Professeurs.* — *Chant.* Classe de chant et de vocalisation (demoiselles), Mme Fonrobert-Beauclair. Classe de chant (hommes), M. Boulanger. — *Classes de Solfège* (demoiselles), Mlle Verbrugge et M. Bar; classe élémentaire, Mlle Bulteau. — (Garçons), M. Louis Delannoy et M. Dienne; classe élémentaire, M. F. Lecocq. — *Solfège et chœurs pour adultes*, (hommes) M. E. Schillio. — *Piano*, 1<sup>res</sup> classes, M. Delarroqua, Mme Monneret; classes préparatoires au cours de M. Delarroqua, Mlle Magot et Mlle Ortille; Classes préparatoires au cours de Mme Monneret, Mlle N. . . et Mlle Valtier. — *Piano et orgue* (hommes), M. Lefebvre-Muller. — *Violon*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes M. Paul Martin; classe élémentaire, M. N. . . — *Violoncelle*, M. Louis Delannoy. — *Contre-basse*, M. J. Darcq. — *Clarinete*, M. E. Gaubert. — *Saxophone*, M. E. Gaubert. — *Basson*, M. Bar. — *Flûte et hautbois*, M. J. Herman. — *Cor*, M. Wybo. — *Cornet à pistons et trompette*, M. Sinsoilliez. — *Classe d'harmonie*, M. F. Lecocq. — *Classe de musique d'ensemble*, M. Victor Delannoy, chef d'orchestre des exercices et concerts du conservatoire de Lille.

## ÉCOLES ACADÉMIQUES.

### Lille.

*Commission administrative.* MM. le Maire, *président*; Marteau, *vice-président*; Coquidé, *secrétaire*; Sauvage, architecte, *trésorier*; Herlin, artiste peintre; Huidiez père, sculpteur; Mourcou, architecte; Rochart, conseiller municipal; Schoutteten, Louis, peintre; Desoblain; Agache, Alfred; Olry, ingénieur; Sproit, architecte.

*Peinture*, M. Colas, *directeur*.  
*Dessin de la figure*. MM. Colas, *professeur*; Darcq, *professeur en second*.

*Sculpture*. M. Darcq, *professeur*.  
*Anatomie*, M. le docteur Houzé de l'Aulnoit, ✱, *professeur*.  
*Architecture*. M. Vandenberg, *professeur*.  
*Cours d'ornement*. M. Dubuisson, *professeur*.  
*Cours de perspective linéaire*. M. Dubuisson *professeur*.  
*Dessin géométrique, lavis, géométrie et mécanique appliquées aux arts*. M. Vanriscotte, *professeur*.  
*Dessin linéaire*. M. Dubuisson, *professeur*.  
*Dessin élémentaire*. MM. Lecat, *professeur*; Degouge, *professeur-adjoint*.  
*Histoire de l'art*. M. Mamet, *professeur*.  
 Surveillant général, M. Ch. Lefebvre.

### Roubaix.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission de surveillance*. MM. le Maire, *président*; Carlos Delattre, *vice-président*; Henri Verlais, Édouard Dupire, Harinkouck, Vinchon, Funck, E. Roussel, Cornut.

*Directeur*, M. Mils; *professeur de peinture et de bosse*; M. Bouzin; *dessin élémentaire et d'ornement*, M. Seratzki; *dessin linéaire et architecture*, M. Roussel; *géométrie descriptive, géométrie et mécanique appliquées, dessin de machines*, M. Codron; *mathématiques*, M. A. Faidherbe, I. ☉; *professeur-adjoint*, M. Faidherbe.

*Cours d'anglais*, M. Keith; *d'allemand*, M. Wilhem-Rohn; *d'espagnol*, M. Dorion; *langue italienne*, M. H. Hache.

*Physique, chimie-manipulations-teinture*, M. l'abbé Vassart; *laboratoire public*, M. N. . . . .; *école de tissage*, M. Sadon; *cours des chauffeurs*, M. Cornut.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance*.—MM. N. . . . ., *président*; P. Parent, Barrez, Bulteau et Pierre Destombes.

*Directeur*. M. V. Delannoy, A. ☉.

*Professeurs*. Solfège, hommes, M. Victor Delannoy; solfège, demoiselles, Mme Seynave; piano, Mlle Seynave; chant d'ensemble, M. Turbelin; classe élémentaire, M. E. Hodum; clarinette, MM. Lebacqz, C. Petit et E. Tesse; flûte, hautbois, basson et saxophone, M. Knor; violon, M. V. Delannoy; instruments de cuivre, MM. D. Catteau, Caudron et Degrave; petits instruments de cuivre, M. Boulcourt.

### Tourcoing.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission administrative*. MM. le Maire *président*; J. Leblan, ✱, *vice-président*; V. Dervaux, *conseiller*

municipal; J. Mathon; Cadeau, docteur en médecine; Sioen, docteur en médecine, †; Dupret, Grau-Libert, J. Roussel, O. Devaux, secrétaire en chef de la mairie.

*Dessin et peinture.* M. Saint-Quentin, *professeur.*

*Architecture.* M. Louis Leblan, *professeur.*

*Musique vocale et instrumentale.* MM. Mimart, \* *professeur*, directeur; Nauwelaers, Mager, Stupuy, Tasnier, Stupuy fils, *professeurs.*

### Dunkerque.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. *Commission de surveillance des écoles d'architecture et de dessin.* MM. Schadet, *président*; Verley, *secrétaire*; Detraux, Dubuisson, Schelley, Vianne.

*École d'Architecture.* M. J. Lecocq, architecte de la ville, *professeur*, M. Debacker, *professeur de géométrie.*

*Dessin et peinture.* MM. Desmit et Bourel, *professeurs.*

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Commission municipale de musique.* MM. L. Crujeot, *président*; E. Pouleur, *secrétaire*; Demilleville, G. Dutoit, E. Petyt.

*Directeur.* M. Neerman père.

*Professeurs.* MM. Neerman fils; C. Théry; Victor Lest; A. Melsen et Neerman père.

### Bailleul.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Cet établissement a été fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

*Commission d'administration.* MM. le Maire, *président*; Van Merris, Allo, Croes, P. Behaghel, Hié, Leroy et de Coussemaker Ignace.

*Directeur.* M. Swynghedauw, *professeur*, M. Croes, fils.

### Cambrai.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Administrateurs*: MM. Dutemple, conseiller municipal, *vice-président*, Ernest Maronniez, Léon Coupé, Manière, *censeur.*

*Professeurs.* MM. Deshayes, *professeur de violon et de violoncelle*; Crème, *professeur de clarinette*; Mascret, *professeur de flûte, hautbois et basson*; Dienne et Etienne, *professeurs d'instruments de cuivre*; Deshayes, *professeur de solfège, cours supérieur*; Caudriller, *idem, cours intermédiaire*; Etienne, *idem, cours secondaire.*

ACADÉMIE DE DESSIN, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE. — *Commission de surveillance*, MM. le Maire, *président*; le comte de Vendegies, *vice-président*; Flayelle, Delannoy, Cornaille, de Baralle, Peinte, Bélamy; *directeur*, M. Berger, fils; *professeur*, M. Durieux.

COURS DE DESSIN INDUSTRIEL. — *Commission de surveillance*, MM. Cornaille fils; de Baralle. Bertrand, Devilder, Carbonel, Boileau, Messian; *directeur*, M. Christian; *professeur*, M. Desicy.

#### Maubeuge.

COURS DE DESSIN. M. Neullies, *directeur*.

#### Douai.

*Commission des écoles académiques*, M. le Maire, *président*.

SECTION DES BEAUX ARTS. — MM. Farez, ingénieur civil, *vice-président*; Demont, commandant du génie en retraite, *secrétaire*; Meurant, architecte; Moy, professeur à la Faculté des lettres; Gruson, ingénieur des ponts-et-chaussées; M. Abel Desjardins, doyen de la Faculté des lettres; M. Gosselin, ingénieur civil; Giroud, député: Watelle, docteur en médecine.

SECTION DE MUSIQUE. — MM. Clavon, *vice-président*; Boulé et Evrard.

*Géométrie et mécanique appliquées aux arts*, M. Guillet, *professeur-Directeur*.

*Architecture*, M. Guillet, *professeur-directeur*; M. Neveux, *professeur-adjoint*.

*Dessin, figure*, M. Petit, *professeur*; *ornement*, M. Delétrez, *id.*  
*Modelage et sculpture*, M. Delétrez.

*Cours de comptabilité et de tenue des livres*, M. Riémain.

*Cours de calligraphie*, M. Flament.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. M. Cœuil, *directeur*; M. Delahaye, *professeur de solfège* (garçons); Mlle Dubus, *professeur de solfège* (filles); Mme Fonrobert-Beauclair, *professeur de vocalisation et chant* (hommes et demoiselles); Mlle Sarrazin, *professeur de piano* (demoiselles); M. Petit, *professeur de violon et d'alto*; M. E. Henry, *professeur de violoncelle et de contrebasse*; M. Bernard, *professeur de flûte, hautbois et saxophone*; M. Alfred Bernard, *professeur de clarinette*; M. Démoulier, *professeur de basse et d'ophicléide*; M. Boulcourt, *professeur de cor, cornet à piston, trompette et trombonne*.

#### Valenciennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, AFFILIÉE A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE PARIS.


*Membres administrateurs*, MM. le Maire, *président*; de Saint-Ouen, *vice-président*; Léon Pesier, *secrétaire perpétuel*; Dutou-



quet, Dècle, Charles Collet, Batigny, Foucart, de Quillacq, Dessain, Nicolle.

L'académie est surveillée alternativement par tous les membres. Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres surveillants.

*Professeurs*, MM. Henry-Eugène Delacroix, professeur de dessin et de peinture; Fache, professeur de sculpture, modelure et ornements; Dussart, professeur d'architecture; Petiaux, Auguste, professeur adjoint de peinture et sculpture.

ÉCOLE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE. — MM. Nicolet,  A, professeur de physique; Pesier, \*, professeur de chimie.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Membres administrateurs*, MM. le maire, président, Brunet, \*, vice-président; Derombies, secrétaire; Charles, Vincent, J. Poulain, Labit, \*.

*Professeurs*, MM. de Cornillon, violon; Duez, violoncelle; N. . . , hautbois et clarinette; Longuevalle, flûte; Guffroy, cor et instruments de cuivre; Biloir, solfège.

## LISTE DES IMPRIMEURS ET LIBRAIRES

### BREVETÉS DANS LE DÉPARTEMENT.

*Imprimeurs*. A Lille, MM. Léonard Danel, \*, Lefebvre, Bé hague, Vve Wilmot, Petit, Lefort, Six, Quarré, Bureau, Robbe, V<sup>e</sup> Bayart, Dufour, Chieux, Potié, Barrez, Crépin, Ducoulombier, Mériaux, Vitez, E. Castiaux, Lagache, Massart, Duvocelle, Caron, Bauchet, Leleux, Becquart, Jules Bayart, Lazare, Pétro, Castelain, Ducatteau, Guillot-Lemayeur. — A Armentières, M. Cado, Auguste Verbaere. — A Comines, V<sup>e</sup> Butin. — A Haubourdin, D<sup>les</sup> Schoutteer. — A La Bassée, M. Boilly. — A Roubaix, MM. Reboux, Duthoit, Lesguillon, Florin fils, Lèveugle, Juniet, Sénécaut. — A Tourcoing, MM. Mathon, Vanaverbecq, V<sup>e</sup> Rosoor. — A Dunkerque, Mmes V<sup>e</sup> Kien, V<sup>e</sup> Lorenzo, MM. d'Anglebert, Auguste Deworst, Michel Paul. — A Bergues, MM. Le Roy, Petit Aristide, Barbez. — A Hazebrouck, MM. V<sup>e</sup> Barbez, David, Poiriers. — A Estaires, M. Leroy, Guéquièrre. — A Bailleul, Mme V<sup>e</sup> Vanneufville. — A Cambrai, MM. Régnier, Deligne et Lenglet, associés, Ed. Deligne, V<sup>e</sup> Carion, Renaut, Cuvellier. — Au Câteau, MM. Thomas Samaden, Piette. — A Solesmes, MM. Lebrun, Émile Ferruyt. — A Avesnes, MM. Dubois, Postiaux, Riez. — A Bavai, M. Jouglet. — A Fourmies, MM. Bachy, Reiblé. — A Maubeuge, MM. Beugnies, V<sup>e</sup> Lévêque, Adriensence, Boutet. — A Hautmont, M. Dupagny. — A Landrecies, M. Deloffre. — Au Quesnoy, M. Brasselet. — A Trélon,

M. Rousseau. — A Douai, MM. Albert Duramou, Six, Dechristé, Crépin, Duthillœul, Robert Lepage, Linez. — A Orchies, M. Dubois. — A Valenciennes, Mme V<sup>o</sup> Prignet, MM. Henry, Giard, Chuffart, Cordier, Houssin, Chambon. — A Saint-Amand, MM. Legru, Boucher. — A Denain, M. Palandre. — A Anzin, Céline Bosquelle, M. Dugour. — A Condé, M. Descamps. — A Aniches, MM. Joseph Vieil, Laloux.

*Imprimeurs-lithographes.* A Lille, MM. Lefebvre, Choquet, Danel (Léonard), \*, Mme Bayart, MM. Dubois, Boldoduc, Schaller, Wannebrouck, Tribout, Delahaye, Petit, Bauchet, J. Lefort, Laloux, J. Dubois, Veuve Bossus, Bureau, Barrez, Dupont, Kockenpot, Fiévez, E. Castiaux, Montaigne, Lagache, Derache, Jombard, Béhague, Barbage, Le Bigot frères, Vitez-Gérard, Six, Becquart, Lasare, Duvocelle, Mériaux, Potié, Sarre-Barrez, R. de Boeve et E. Sourdeaux, Desclée et de Brouwer. — A Roubaix, MM. Reboux, Florin, Lesguillon fils, Prouvost, Leveugle, Juniet, Duthoit. Cochetoux, Dardenne. — A Tourcoing, MM. Mathon, Vanaverbecq, V<sup>o</sup> Rosoor, Verlinde, Glorieux. — A Armentières, M. Cado. — A Comines, V<sup>o</sup> Butin. — A Haubourdin, D<sup>les</sup> Schoutteer, MM. Minet, Nieuviart. — A Loos, M. Roussel. — A Dunkerque, MM. Brasseur, Bichain. — A Hazebrouck, M. David. — A Estaires, M. Guéquière. — A Cambrai, MM. Deligne, V<sup>o</sup> Simon, Régnier, Renaut. — Au Câteau, MM. Samaden, Piette. — Solesmes, M. Lebrun, Drubaix. — A Avesnes, MM. Riez, Noquet Victor, Leblanc Victorine. — A Landrecies, M. Deloffre. — A Bavai, M. Jouglet. — A Fourmies, MM. Bachy, Reiblé. — A Hautmont, MM. Dupagny, Leblanc. — A Maubeuge, M. Beugnies. — Trélon, M. Rousseau. — A Douai, MM. Crépin, Duthillœul, Six, Robert Lepage, Liners. — A Saint-Amand, M. Legru. — A Anzin, M. Dugour. — A Denain, M. Palandre. — A Valenciennes, MM. Torrez, V<sup>o</sup> Prignet, Henry, Giard, Houssin. A Fresnes, Descamps-Turiaf. — A Condé, Watellez Edmond.

*Imprimeurs en taille-douce* — A Lille, MM. Schaller, Tribout, Bureau, Montaigne, Massart, Barbage, Faure, Jadot.

*Libraires.* A Lille, MM. V<sup>o</sup> Laurent, Danel, \*, Deswarte, Leleu, Dufour, Wilmot, Lefort, Billaux, Dubois, Quarré, Guillot, Caron, Béhague, Cambrai, Bureau, Martin (Dlle), Ducatteau (Dame), Arnold (Dlle), Robbe, Bauchet (René), Couttenier, Garemin, Petit, Devriendt, V<sup>o</sup> Dehen, Choquet, Bergès, Castiaux, Pétero, V<sup>o</sup> Cufay, Cufay Petitot, Fourment, Lambert, Deswarte, dame Martin, Six, V<sup>o</sup> Renaudin, Ed. Dufour, Martin, Dassonneville, Kockenpot, E. Castiaux, Fiévez, V<sup>o</sup> Rousselle, Colard, Schaller, V<sup>o</sup> Deroubaix, Lenoir, Herulme, Boitiaux, Honoré, Abraham, Sinsoilliez, Jenot, Manches, Masson, Minart, (Dame), Carette, Babin. Dubois Garbe Gergau, Béghin, Jenot, Potié, Goethals Désiré, Leconte Paul, R. de Boeve et E. Sourdeau,

Ducatillon, Lazare Léopold.—A Annœullin, MM. Couvreur, (Dlle) Béghin.—A Armentières, MM. Cado, Verbaere, Verdier.—A La Bassée, M. Boilly.—A Comines, V<sup>o</sup> Butin.—A Croix, Lesguillon père.—A Haubourdin, Mme Schoutheer, Nieuviart.—A Roubaix, MM. Juniet, (Dlle) Carette, Reboux, Cateau, Lesguillon fils, Florin, Plouvier, dame Voreux, Dugauquier, Duthoit, Dorion Mathieu.—A Seclin, M. Delacourt.—A Tourcoing, MM. Mathon, Vanaverbecq, V<sup>o</sup> Rosoor, Glorieux.—A Dunkerque, Mme veuve Vancauwenberghe, Gillet (Dlle) MM. Lecocq, Vannorbecke, André, Brasseur, Bacquet, Marteel (Dlle), Vandenbussche, Demaret (Dame), MM. Ricquer, Liénard, Duhan, Playe, Bichain, Doigneaux.—A Bergues, MM. Barbez, Petyt.—A Bollezeele, M. Devulder.—A Bourbourg, M. Lancet, V<sup>o</sup> Cadron.—A Gravelines, MM. Lebon, Parisis.—A Hondschoote, M. Hennegrave.—A Rexpoëde, M. Marchand.—A Bailleul, M. Fihay, Veuve Vanneufville.—A Cassel, Mme Dominicus, Vandamme.—A Estaires, MM. Roussel, Guéquièrre.—A Hazebrouck, Mmes Gobrecht, Besse, V<sup>o</sup> Barbez, MM. David, Porier.—A Merville, MM. Wantier, Delpierre, Bouve, Thellier.—A Cambrai, dame Lecocq, dame Bécourt, MM. Béal, Flanneau, Regnier, Renaud, Moysse, Troupeaux, V<sup>o</sup> Carion Roussel, M. Etienne Victor.—A Caudry, M. Lecornez A., V<sup>o</sup> Renaud.—Au Câteau, MM. Samaden, dame Piette, Mme Lebrun.—A Inchy, M. Poulin.—A Solesmes, M. Ferruyt, V<sup>o</sup> Gambiez, Drubaix Antoine.—A Wallincourt, M. François, dame Proy, Dupont François.—A Avesnes, MM. Eliet, Piérard (Dlle), dame Seine.—A Anor, Dlle Beaudoin, Hannecart.—A Bavai, M. Nestor, Jouglez fils, Bouchez V<sup>o</sup>—A Berlaimont, Mme Allard, Génie.—Etrœungt, M. Lefebvre.—Fresnes M. Descamps-Turiaf.—A Fourmies, MM. Bachy, Reiblé.—A Gomme-gnies, Dlle Jouglez.—A Hautmont, MM. Leblanc, Dupagny.—A Landrecies, MM. Deloffre, Hallinck (Dame).—A Maroilles, V<sup>o</sup> Bénévot, Dehorter.—A Maubeuge, MM. Delgorge, Beugnies, V<sup>o</sup> Levecque, Adriensence, Boutée.—Au Quesnoy, MM. Dauverchain, Carlier, Brasselet.—A Sars-Poteries, M. Vinck.—A Trélon, MM. Rousseau, Tricot, Gayelle.—A Douai, MM. Foucart, Lafoscade, Duramou, Crépin, Dame Cuenaere, Bonnart, Tilloy, dame Madoux, Lucas, Robert et Lepage, Dégez, Albain, Linez, Tinus Léon.—A Aniche, MM. Laloux, Viel.—A Marchiennes, M. Materne.—A Orchies, M. Dubois.—A Somain, M. Baillon.—A Saint-Amand, MM. Druon, Legru, Boucher.—A Anzin, MM. Dugour, Vasse, Rousseau Léon.—A Bouchain, dame Cousin, Donaint.—A Condé, MM. Descamps, Debruxelles.—A Denain, MM. Dandin, Cambay.—A Valenciennes, MM. Binois, Blary, Legru et Prignet, L. Henry, Giard, Dies Chambon, Coint, Houssin, Lemaître, Druenes, Lesieur, Paymal Alexis.

**JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.**

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.	NOMS	
			du Gerant.	de l'Imprimeur.
<i>Journaux politiques.</i>				
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.				
Dunkerque ..	L'Autorité .....	Quotidien ...	Habar .....	Vve. Kien.
Id. ....	Le Journal de Dunkerque ..	Id. ....	D'Anglebert ..	D'Anglebert.
Id. ....	Le Phare de Dunkerque ...	3 fois par sem.	Vandewynckel	Vandewynckel
Bergues....	Journal de Bergues, bulle- tin commercial et indust.	Hebdomadaire	Leroy-Gontier.	Leroy-Gontier.
Id. ....	Revue commerciale.....	Id.....	Barbez .....	Barbez.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.				
Hazebrouck..	L'Indicateur d'Hazebrouck..	2 fois par sem.	David.....	David.
Bailleul. ....	La Bailleuloise .....	Hebdomadaire	Vanneufville..	Vanneufville.
Hazebrouck..	L'Echo de la Flandre.....	Id.....	Spas.....	Barbez.
Id. ....	Journal d'Hazebrouck ....	b. hebdomad <sup>re</sup>		
ARRONDISSEMENT DE LILLE.				
Lille. ....	L'Echo du Nord .....	Quotidien ...	Verly.....	Leleux.
Id. ....	Le Mémorial de Lille et du Nord de la France.....	Id. ....	Chieux .....	Chieux.
Id. ....	Le Propagateur du Nord et du Pas-de-Calais .....	Id. ....	H. Lefebvre ..	Lefebvre-Ducroeq.
Id. ....	Le Progrès du Nord .....	Id. ....	Dugardin ....	Massart.
Id. ....	Le Courrier populaire .....	Id. ....	Petit.....	Petit.
Id. ....	La Vraie France.....	Id. ....	Ducoulombier.	Ducoulombier.
Id. ....	La Feuille des Campagnes.	Hebdomadaire	G. Legrand...	G. Legrand.
Id. ....	Les Affiches et Annonces..	Quotidien ...	Danel.....	Danel .
Id. ....	Le Petit-Nord .....	Quotidien ...	Simon.....	Simon .
Id. ....	La Semaine religieuse de Cambrai .....	Hebdomadaire	Ducoulombier.	Ducoulombier.
Id. ....	Bulletin de l'Œuvre de l'Université catholique ..	Mensuel.....	Clabaut.....	Ducoulombier.
Roubaix....	Le Journal de Roubaix....	Quotidien ...	Reboux.....	Reboux.
Tourcoing ..	La Gazette de Tourcoing ..	Quotidien ...	Reboux.....	Reboux.
Armentières .	Le Journal d'Armentières..	Bi-hebdomad <sup>re</sup>	Verbaere....	Verbaere .
Id. ....	Le Journal d'Armentières et du Canton.....	Quotidien ...	Béghin.....	Béghin.
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.				
Cambrai ....	L'Émancipateur .....	3 fois par sem.	Herlin .....	Vve. Carion.
Id. ....	La Gazette de Cambrai....	Id. ....	Regnier.....	Regnier.
Id. ....	Le Libéral de Cambrai....	Id. ....	Cuvelier.....	Cuvelier.
Le Câteau ..	Le Cambrésis.....	2 fois par sem.	Lempereur..	Lempereur.
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.				
Avesnes....	L'Observateur des arrondis- sements d'Avesnes, Cam- brai et Valenciennes....	3 fois par sem.	Dubois.....	Dubois.
Maubeuge ..	La Frontière Fl <sup>o</sup> d'Annonces	Id. ....	Réguez.....	Adriensence.
Avesnes....	Le Patriote d'Avesnes .....	3 fois par sem.	Croy.....	
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.				
Douai.....	L'Indépendant.....	3 fois par sem.	Dutilleul. ....	Dutilleul.
Id. ....	L'Ami du peuple .....	Id. ....	Crépin.....	Crépin.
Id. ....	La Gazette de Douai.....	Id. ....	Wallens.....	Duramon.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.	NOMS	
			du Gérant.	de l'Imprimeur.
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.				
Valenciennes	Le Courrier du Nord.....	3 fois par sem.	Henry.....	Henry.
Id.....	L'Echo de la frontière.....	Id.....	Lemaire.....	Prignet.
Id.....	L'Impartial du Nord.....	Id.....	Prignet.....	Id.
<i>Journaux non politiques.</i>				
Paris.....	Le Diable Rose.....	Mensuel.....	Goudeau.....	} Lefebvre-Ducrocq (1)
Id.....	Journal des marchands de modes.....	Id.....	Idem.....	
Id.....	Les Modes européennes.....	Id.....	Laporte.....	
Lille.....	Le Journal des sciences médicales.....	Id.....	Eustache.....	Danel.....
Id.....	Le Franc Blogueur.....	Paraît à différents interv.		
Id.....	Le Petit lillois.....	Hebdomadaire	Pénaire.....	Pénaire.....
Id.....	Le Matériel industriel du Nord de la France et de la Belgique.....	Mensuel.....	Deswarte.....	Six-Horemans.
Id.....	Le Portefeuille d'un Conteur	Id.....	Beaufort.....	Lefebvre-Ducrocq.
Id.....	Le Journal circulaire du marché linier de Lille.....	Hebdomadaire	Dubar.....	Leleux.
Id.....	Journal des brasseurs.....	Id.....	Puvrez.....	Lefebvre-Ducrocq.
Id.....	Le Nord finance.....	Id.....	Valkerbury.....	Vitez.....
Id.....	Le Génie de la Mode (2).....	Bi-mensuel.....	Gondeau.....	Lefebvre-Ducrocq.
Id.....	La Feuille d'annonc. du Nord	Quotidien.....	Danel.....	Danel.
Id.....	La Région du Nord.....	Mensuel.....	Ridouxx.....	Vitez.
Id.....	Le Marinier.....	Hebdomadaire	Vitez.....	Vitez.
Id.....	La Halle de Paris.....	Id.....	Tétart.....	Mériaux.
Id.....	Les Grandes nouvelles du jour	Bi-mensuel.....		
Valenciennes.	Le Sport-Nord.....	Hebdomadaire	Baudrain.....	Prignet.
Id.....	Le Coopérateur.....	Mensuel.....		
Condé.....	Le Courrier de l'Escaut.....	Hebdomadaire	Housez.....	Tourief-Descamps.
Douai.....	Le Douaisien.....	Id.....	Bilbant.....	Vitez.
Fourmies.....	Le Courrier de Fourmies.....	id.....	Reiblé.....	Reiblé.....
Id.....	Journal de Fourmies.....	Id.....	Bachy.....	Bachy.
Maubeuge.....	La Sambre.....	Id.....	Boutée.....	Boulée.

(1) Ces journaux paraissent à Paris, mais sont imprimés et déposés à Lille.

(2) Le journal paraît à Paris, mais est imprimé et déposé à Lille.

### ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870 porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que néanmoins toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Par arrêté préfectoral du 30 décembre 1879, le tarif du prix d'insertion est fixé à 15 centimes par ligne de 34 lettres, caractère gaillarde, l'n pris pour type de justification, conformément à l'arrêt du 5 janvier 1871.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement à cinquante centimes.

## AGRICULTURE.

### CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des chambres d'agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852, portant qu'il sera établi, dans chaque arrondissement, une chambre consultative d'agriculture, dont les membres seront nommés par le Préfet, pour trois ans.

Les chambres consultatives d'agriculture sont composées d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'arrondissement. Elles sont présidées dans l'arrondissement chef-lieu du département par le Préfet, et dans les autres arrondissements par le sous-préfet. Elles nomment au scrutin un vice-président et un secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par un arrêté du 19 mai 1874, procédé à la réorganisation des chambres consultatives du département.

Voici la composition de ces chambres :

*Arrondissement de Dunkerque.* MM. Dantu, maire à Steene ; Belle, agriculteur et maire à Bourbourg-Campagne ; Lebecque, agriculteur à Coudekerque ; Vandenbavière, agriculteur à Loon ; Vandercolme, propriétaire et agriculteur à Dunkerque ; Dehaene, agriculteur et maire à Wormhoudt ; Maegherman, agriculteur et maire à Grande-Synthe.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* MM. D. Claudorez, cultivateur, à Hazebrouck, *vice-président* ; Margerin du Metz, propriétaire, à Hazebrouck, *secrétaire* ; Beck, propriétaire, à Steenvoorde ; Plouvier, maire de Steenwerck ; Vandewalle, maire de Berthen ; Bouilliez, maire de Merville ; Becquaert, maire d'Arnèke.

*Arrondissement de Lille.* MM. V. Meurein, \*, †, agronome, *vice-président* ; Deleporte-Bayart, conseiller général, à Roubaix, *secrétaire* ; E. Behague, cultivateur et distillateur à La Chapelle d'Armentières ; Despretz Florimond, père, cultivateur à Cappelle ; Potié Auguste, cultivateur à Haubourdin ; Leroy-Dubois, propriétaire et maire à Illies ; Bouchery Charles, cultivateur, conseiller général et agriculteur à Saille-les-Lannoy ; Kuhlmann, père, C \*, fabricant de produits chimiques ; Bonte Adrien, négo-

cient, industriel à Lille; Ed. Desbonnets, négociant en farines, à Lille; Catel-Beghin, \* propriétaire à Lille; Beghin Ferdinand, fabricant de sucre à Thumeries; Fauvarque, cultivateur à Quesnoy-sur-Deûle; Chieus, père, vétérinaire à Roubaix; L. Heddebault, cultivateur, fabricant d'engrais à Houplin; Ghestem-Leroux, cultivateur et distillateur à Neuville-en-Ferrain; Vandebeulque, cultivateur à Tourcoing.

*Arrondissement de Cambrai.* MM. Danquigny-Mallet, conseiller municipal à Cambrai; Herbet, maire d'Haynecourt; Dejardin, maire de Carnières; Carpentier à Caudry; Lombois, maire de Catillon; Boulanger, maire de Doignies; Vallez, maire de Briastre.

*Arrondissement d'Avesnes.* MM. le Sous-Préfet, *président*; Pierre Lemaire, propriétaire et maire à Gognies-Chaussée, *vice-président*; Darche-Levent, conseiller d'arrondissement à Bavay, *secrétaire*; Mariscal Louis, ancien pharmacien à Doullers; Cuisset Jules conseiller municipal, à Haut-Lieu; Carpentier, agriculteur et brasseur à Aulnoye; Azambre, propriétaire et maire à Maroilles; Boulangé, conseiller général à Salesches; Carlier-Rousseau, agriculteur à Villers-Pol; Bever, agriculteur, à Solre-le-Château; Réal-Boillot, filateur et conseiller d'arrondissement, à Wignehies.

*Arrondissement de Douai.* MM. Trannin, fabricant de sucre, maire, à Lambres; Vasse, chimiste, à Douai; Bernard, à Roost-Warendin; Couppé, maire et fabricant de sucre à Férin; Benoit-Couplet, fabricant de sucre, à Marchiennes; Ch. Desmoutiers, fabricant de sucre, à Faumont.

*Arrondissement de Valenciennes.* MM. Caullet, agriculteur et maire, à Haspres, *vice-président*; Petit, agriculteur, à Condé; Davaine Jonathan, à Saint-Amand; Bouchart, agriculteur et maire à Lecelles; A. Brabant, agriculteur, à Onnaing; Jonglet Théophile à Anzin; Macarez, agriculteur à Haulchin; M. Ségard, *secrétaire*.

## SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. (1)

LILLE. — SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

BUREAU; MM. Corenwinder, de Lille, *président*; Bernard, de Roost-Warendin; Macarez, de Solesmes; Lemaire, de Maubeuge et Claudrez, d'Hazebrouck, *vice-présidents*; Gustave Dubar, de Lille, *secrétaire-général*; Roger, de Roubaix, et A. Renouard, de Lille, *secrétaires*, Deleporte-Bayart, de Roubaix, *trésorier*; Fromont, *billiothécaire-archiviste*.

(1) Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont citées au chapitre SCIENCES ET ARTS.

## DUNKERQUE.

La société d'agriculture de Dunkerque comprend les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhoudt et d'Hondschoote. Elle se compose de 130 membres.

BUREAU : MM. Joos, \*, député, *président*; De Bacque, *trésorier*, Coolen, *secrétaire*; Claeys, *secrétaire-archiviste*.

*Membres résidants* — Canton de Dunkerque-Est. MM. Vandercolme, \*, *vice-président*.

Canton de Dunkerque-Ouest. M. Delelis \*, *vice-président*.

Canton de Bergues. M. Vanherzeecke, *vice-président*.

Canton de Wormhoudt. M. Dehaene, *vice-président*, à Wormhoudt.

Canton d'Hondschoote. M. Mallengier, *vice-président*, aux Moères.

## BOURBOURG.

La société de Bourbourg comprend les cantons de Bourbourg et de Gravelines.

Bureau : MM. Ed. Hubert-Legaigneur, *président*; Belle et Vandenbavière, cultivateurs, *vice-présidents*; Vercoustre, conseiller d'arrondissement, *secrétaire*; N . . . . , *secrétaire-adjoint*; Louf, cultivateur, à St-Georges; *trésorier-bibliothécaire*.

M. Demeunynck, \*, *président-honoraire*, à Lille; M. Fournier, cultivateur à Loon, *membre honoraire*.

*Membres titulaires de la société*. — Ils sont au nombre de 82.

## HAZEBROUCK.

Bureau. MM. le Sous-Préfet, *président-honoraire*. Claudorez *président*; Bouilliez, *vice-président*, Margerin du Metz, *secrétaire*; de St-Mart, *trésorier*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 179.

## BAILLEUL.

*Bailleul*. MM. Lotthé, maire, *président*; Bieswal, de Coussemaker, *vice-présidents*; N . . . , *secrétaire*; Hopsomer, *trésorier*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 144.

## LILLE. — COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT,

*Créé par arrêté du Préfet du 22 août 1853.*

Ce comice est composé de 4 membres honoraires et de 600 membres titulaires.



*Membres honoraires.* MM. le Préfet du Nord, *président d'honneur*; le secrétaire-général de la Préfecture; le maire de Lille; le général commandant la division.

*Bureau.* MM. Beaucarne-Leroux, \*, *président*; Hélin, Demeuninck, *vice-présidents*; De Norguet, *secrétaire-général*; Desrousseaux, *secrétaire-adjoint*; D. Butin, *bibliothécaire*; Nicole, *bibliothécaire-adjoint*; Tripier-Durieux, *trésorier*.

## AVESNES.

M. le Sous-Préfet de l'arrondissement, *président honoraire*.

MM. Legrand, *président*; Pierre Lemaire, *vice-président*; Victor Dubois, *secrétaire*; Jules Hiroux, *trésorier*; Deharvengt-Derkenne, *bibliothécaire*.

## VALENCIENNES.

*Comices agricoles de l'arrondissement.*

VALENCIENNES. — *Agriculture*, MM. Bultot, *président*; Hunet, 1<sup>er</sup> *vice-président*; Mustelien, 2<sup>e</sup> *vice-président*; Damien, *secrétaire*;

DENAIN. — M. Crépin-Deslinsel, \*, *président*; M. Payen, *vice-président*; M. N..., *trésorier*, Gouvion Jules, *secrétaire*.

SAINT-AMAND. — MM. Davaine-Nicole, *président*; Davaine, Jonathan, *vice-président*; Waché, *trésorier*; Desailly, Benjamin, *secrétaire*.

CONDÉ. Non réorganisé.

## CAMBRAI.

*Bureau.* MM. Boulanger, propriétaire, à Doignies; *président*; Tribou, à Hem-Lenglet; Dejardin, à Carnières; *vice-présidents*; E. Le Roy, à Crèveœur, *secrétaire-général*; Blin, *bibliothécaire* à Cambrai, *secrétaire-rédacteur*; Richard, *secrétaire-archiviste*; Millot, notaire, *trésorier*.

Nombre des membres, 250.

Un Concours est organisé chaque année, et a lieu alternativement dans chacun des 6 chefs-lieux de Canton. Il a eu lieu à Solesmes en 1879. — Carnières aura son tour en 1880, Marcoing en 1881, Le Câteau en 1882, Cambrai en 1883 et Clary en 1884.

**Haras.**

Il existe dans le département 90 étalons concourant à la reproduction d'une manière utile.

D'après le système des fortes primes, le département compte 70 étalons qu'il a approuvés par des primes plus ou moins importantes et 30 étalons ayant reçu par lui des mentions honorables.

L'organisation du haras départemental tend à répondre convenablement aux besoins locaux et aux convenances des éleveurs.

### **Art vétérinaire.**

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 84, qui se répartissent par arrondissement, savoir :

Dunkerque, 4; Lille, 21; Cambrai, 16; Avesnes, 19; Douai, 7; Valenciennes, 17.

#### ASSOCIATION VÉTÉRINAIRE DES DÉPARTEMENTS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.

Autorisée par décision ministérielle du 14 octobre 1844.

*Président*, M. Delplanque, à Douai.

Médecin vétérinaire du département du Nord, M. Pollet, à Lille.

### **Drainage.**

Le service du drainage est placé, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1859, dans les attributions de MM. les Ingénieurs des ponts-et-chaussées.

La loi du 17 juillet 1856, sur le drainage, dispose qu'une somme de cent millions est affectée à des prêts destinés à faciliter les opérations du drainage. Ces prêts sont remboursables en 25 ans, par annuités comprenant l'amortissement du capital et l'intérêt calculé à 4 p.  $\frac{0}{100}$ . — Un décret du 21 septembre 1858 a déterminé la forme et l'instruction des demandes de prêts, et les conditions de ces prêts.

## INDUSTRIE. — COMMERCE.

### CHAMBRES DE COMMERCE.

Les Chambres de commerce existant dans le département sont au nombre de six. Elles sont composées comme suit :

LILLE. M. le Préfet, *président d'honneur*; Kuhlmann, C. ✱, *président honoraire*; H. Bernard, ✱, *président*; E. Delesalle; Decroix; A. Masquelier; E. Agache; A. Bonte; Th. Barrois; Bertrand Milcent; A. Delesalle; Bonduelle; H. Labbe, A. Descamps; P. Derode; Scrive-Bigo; P. Le Gavrian; J. Schoutteten; Vial; Brunet.

*Membres correspondants.* MM. Béghin, à Armentières; Walle-  
rand, ✱, Bertrand-Milcent, dans l'arrondissement de Cambrai. —  
*secrétaire de la chambre*, M. N. . .

DUNKERQUE. MM. Auguste Petyt, ✱, *président honoraire*; J.-B. Trystram, *président*, député du Nord; Ct. Bourdon, *vice-président* Alf. Petyt, *trésorier*; G. Bernast, Ad. Fichaux; E. Lavergne, P. Marchand, D. Spiers, Vancosten, J. Vancauwenberghe-Lemaire, Désiré Vancauwenberghe-Bellenger, Th. Foort, Demarle-Fétel, L. Dubuisson, L. Herbart.

ROUBAIX. MM. A. Delfosse, ✱, *président*; Screpel-Roussel, *vice-président*; Th. Leuridan, ✱, *secrétaire*; H. Mathon, *trésorier*; G. Wattine; F. Roussel; J. Lagache, fils; Eloy-Duvillier; Parent-Monfort; A. Vinchon, Th. Funck, Motte-Bossut, ✱, Voldemar-Lestienne.

TOURCOING. MM. Desurmont-Desurmont, ✱, *président honoraire*; Jonglez-Desurmont, *président*; Motte-Dewavrin, *vice-président*; Scalabre-Delcour, *trésorier-archiviste*; F. Masurel, F. Debuchy, Lorthiois - Desplanque, D. Leurent, Herbaut - Thibeauts, P. Lemaître, L. Bernard, J.-B. Desurmont, E. Jourdain, *secrétaire*.

DOUAI. MM. Charles de Baillencourt, *président*; V. Hanotte, *vice-président*; Alain-Charlier, ✱, *secrétaire*; Vandembroeck, *trésorier*; Cavroy; Fiévet; Lefebvre-Choquet; Paix; Wibault; Farez; Giroud; A. Trannin.

*Membres correspondants.* MM. Lanvin, à Fressain. N. . . — *Secrétaire-archiviste de la Chambre*, M. Richart.

VALENCIENNES. MM. Charles Delame, *président*; Harpignies, père, *vice-président*; Leduc, *trésorier*, A. Wagret, J. Durel, Dubois, Jeronnez, Lamour, De brabant. — M. Ernest Bouton, *Secrétaire*.

### CHAMBRES CONSULTATIVES DES ARTS ET MANUFACTURES.

Trois Chambres consultatives sont établies dans ce département, à Armentières, à Cambrai, à Avesnes. Voici la nomenclature des membres qui les composent :

#### ARMENTIÈRES.

*Vice-président*, M. Edouard Dufour; *Membres*, MM. Vial; Leuridan-Bouche; Lutun; Gille; Miellez; Félix Deren; Pierre Woussen; Auguste Mahieu; Lacherez; Villard; Fremaux-Théry.

CAMBRAI. MM. Wallerand, \*, *président*; Brabant Jules, \*; Antoine Bautista; Georges Cornaille; Ch. Seydoux, O. \*; Wiart-Pinquet; Menard-Réal; Hallette; Delloye-Scalbert; Mallez; *secrétaire*, M. Ch. Petit-Dupont.

AVESNES. MM. G. Sculfort, *président*; Aubry, *vice-président*; Horrie, *secrétaire*; Boussus, Dubois, Georges, Pecqueriaux, Pigné, Carlier, Gillard, Clavon.

#### BUREAUX DE CONDITIONNEMENT DES SOIES ET LAINES, DE PESAGE DES MATIÈRES TEXTILES, DE TITRAGE ET DE NUMÉROTAGE DES FILS.

ROUBAIX. Un décret du 31 août 1858 a autorisé la ville de Roubaix à ouvrir un bureau pour conditionnement des soies et des laines.

Un autre décret du 15 janvier 1862 a autorisé le conditionnement des cotons et a institué un bureau de titrage pour les fils de tous genres.

Un arrêté préfectoral du 27 août 1858 a institué un bureau de pesage spécial pour les soies, les laines et autres matières textiles.

*Commission de surveillance*. MM. A Morel \*, Delétoile, conseillers municipaux; A. Delfosse, \*, H. Mathon, membres de la Chambre de commerce.

*Directeur*, M. A. Musin, †; *receveur*, M. Salmon.

Depuis le 20 octobre 1873, la condition publique de Roubaix a organisé un service spécial pour le rinçage et le dégraissage ou décreusage des soies, des laines et des cotons.

Cette opération complémentaire n'a encore aucun caractère

officiel ; entièrement facultative, elle est laissée à l'appréciation du commerce et de l'industrie.

**TOURCOING.** Le bureau de Tourcoing a été autorisé par décret du 11 février 1863, et a été inauguré le 5 novembre de la même année.

*Commission de surveillance.* MM. Ch. Jonglez, président de la Chambre de Commerce, H. Deroubaix, Lorthiois-Desplanques, Fr. Masurel, L. Bernard.

*Directeur.* M. Desmettre.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX, COMMUN AUX DEUX VILLES DE TOURCOING ET DE ROUBAIX.

Une distribution d'eau commune aux deux villes de Tourcoing et de Roubaix, fonctionne depuis le 23 août 1863.

Les eaux distribuées, qui sont uniquement pour l'usage industriel, sont prises à la rivière de la Lys, en la commune de Bousbecques, où les deux cités précédemment indiquées ont élevé une usine contenant trois machines élévatoires.

La direction de cet important service a son siège à Tourcoing.

*Directeur.* M. Rymkiewicz; *inspecteur,* M. Louchet (à Roubaix); *Régisseur-comptable,* M. Descamps; *piqueur,* M. Riffard, ✱.

**Inspection du travail des enfants dans les manufactures.**

Aux termes d'un décret du 7 décembre 1868, ce service est confié aux soins de MM. les ingénieurs des mines.

*Inspecteur divisionnaire,* M. Nadeau ✱, rue Boileux, 26.

*Inspecteurs départementaux.* MM. Arnold †, à Lille; Pastour ✱, à Valeuciennes.

**Comité linier du Nord et Association pour l'extension de la culture du lin.**

(Fondé en 1849).

MM. Julien Le Blan, à Lille, *président*; Georges Colombier, à Haubourdin, *vice-président*; Edouard Agache, à Lille, *secrétaire-général*, Gustave Dubar, à Lille *secrétaire*.

*Membres:* Bayeux fils, à Lille; Boutemy, à Lannoy; G. Cannissié, A. Casse, à Fives-Lille; Ch. Catel fils, Eugène Crépy, Ange Descamps, J. Dequoy, à Lille; de Baillencourt, à Douai; Duplay, à

Frévent, Faucheur-Desmedt, à Lille; Guillemaud aîné, à Seclin; Lemaître fils, à Halluin; Leroy-Crépau, à Lille; Auguste Mahieu, à Armentières; Julien Mourmant, à Lille; Jules Ovigneur, à Halluin; Alfred Renouard fils, Georges Saint-Léger, Scrive. Loyer, à Lille; Van Cauwenberghe, à Dunkerque; Villard, à Armentières.

#### Syndicat des filateurs de coton du Nord.

MM. Alfred Thiriez, *président*; Alfred Delesalle, *vice-président*; Jules Schoutteten, *secrétaire-général*; Gustave Dubar, *scrétaire*.

*Membress*: MM. Théodore Barrois, Julien Le Blan, Auguste Wallaert, Lefebvre-Horrent, Ernest Loyer, Motte-Bossut, Debuchy, Eloy-Duvillier.

#### BANQUE DE FRANCE. — SUCCURSALE DE LILLE.

Un décret du Gouvernement provisoire, en date du 27 avril 1848, a réuni la banque de Lille à la banque de France.

SUCCURSALE DE LILLE. *Directeur*, M. Hartung, ✱; *Administrateurs*, MM. Bernard Henri, ✱; J. Decroix; G. Delesalle; A. Descamps, ✱; Scalbert; Ed. Longhay; Auguste Masquelier, ✱; A. Wallaert; *censeurs*, MM. Scrive-Bigo, ✱; Descamps-Crespel; C. Mas; *contrôleur*, H. Loubry; *caissier*, M. Bourriot.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES. *Directeur*, M. Dupleix; *Administrateurs*, MM. Bracq, ✱, Dubois, Declé, Lecat, Pierard, Quillacq, P. Dupont. — *Censeurs*. MM. Boca, B. Dupont, ✱. — *Caissier*, M. N. . . — *Chef de comptabilité*, M. Ruellé-Duchéné.

SUCCURSALE DE DUNKERQUE. *Etablie par décret du 13 juin 1855*. *Directeur*, M. Delcourt. — *Administrateurs*, MM. Bourdon, Z. Choquet, G. Féron, J. Vancauwenberghe, Vancosten. A. Vendercolme. *Censeurs*, MM. Carlier, A. ✱, de Clebsattel, O. ✱, Carpentier; *caissier*, Jacques,

SUCCURSALE DE ROUBAIX-TOURCOING. *Autorisée par décret du 31 décembre 1867* — *Directeur*, M. Verron.

#### BOURSES DE COMMERCE.

Cinq bourses de commerce existent dans le département du Nord; elles sont établies à Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes et Tourcoing.

BOURSE DE DUNKERQUE. *Agents de change, courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires.* — *Chambre syndicale*, M. D. Spiers *syndic*; A. Plaideau, *premier adjoint*; Debaecker, *deuxième adjoint*; A. Sergent, *troisième adjoint*; L. Toutain, *quatrième adjoint*; Leroy, Alibert, L. Deman, Le Sidaner, Toutin, G. Ladureau, F. Codron.

*Courtier honoraire*; M. A. Vandercolme, père.

BOURSE DE LILLE. *Agents de change*, MM. Verbiest, Liagre, Févez Pajot, Paquin, Lemaire.

BOURSE DE DOUAI. *Courtiers de commerce*, MM. Pouille, Maure, Campiod, Pochez, Camille Lefebvre, et Dupire.

BOURSE DE VALENCIENNES. Il doit y avoir six agents de change; aucun n'est encore pourvu d'une nomination régulière.

BOURSE DE TOURCOING. *Courtier de commerce*, M. Emile Destombes.

### **Agents consulaires étrangers en résidence dans le département.**

DUNKERQUE. — Allemagne, consul: M. A. Wagner; Angleterre, vice-consul: M. Taylor; Autriche-Hongrie, consul: M. Numa Plaideau; Belgique, consul: M. L. Dewulf-Cailleret; Brésil, Mexique et Grèce, consul: M. G. Féron; Danemark, consul: M. Bonvarlet. Espagne, vice-consul: M. Th. Foort; États-Unis, vice-consul: M. Lemattre; Italie, consul: M. Th. Foort; Pays-Bas, consul: M. Ingelet, vice-consul: M. Ed. Petyt; Pérou, consul: M. Leyva Portugal, vice-consul: M. Jodocius; Russie et Costa-Rica, consul: M. L. Debaecque; Suède et Norwège, consul: M. Ch. Collet; Turquie, consul: M. Ed. Declébsattel.

GRAVELINES. M. Demarle-Fétel, vice-consul de Suède, Norwège et Danemarck.

LILLE. MM. Dansaert, consul de Belgique; Crépy, vice-consul; Dubois Grégoire, consul des États-Unis; Mention, vice-consul de Perse; Desrousseaux, vice-consul de Portugal; Bayart, vice-consul du Brésil; Venot, vice-consul d'Espagne; Mention, agent consulaire d'Italie.

ROUBAIX. M. Allard, consul de Belgique; M. Lepoutre, consul des Pays-Bas; Piat, vice-consul des États-Unis.

TOURCOING. M. Sioen, ✠, consul de Belgique.

CAMBRAI. M. Ch. Roth Le Gentil (☉ A) ✠, banquier, vice-consul d'Espagne.

VALENCIENNES. M. Nauts, consul de Belgique.

## COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

Un décret du 1<sup>er</sup> juillet 1855 a établi dans chaque canton une commission de statistique chargée de remplir et de tenir à jour pour les communes de la circonscription cantonale, deux tableaux de renseignements sur les faits statistiques dont il importe que le Gouvernement ait la connaissance annuelle et sur ceux qui, par leur nature, ne peuvent être utilement recueillis que tous les cinq ans. Les membres des commissions sont nommés par le Préfet. Dans les villes, chefs-lieux de département ou d'arrondissement comprenant plusieurs cantons, il n'y a qu'une seule commission.

Les Préfets et Sous-Préfets sont présidents de droit des commissions établies dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement. Les autres commissions ont un président nommé par le Préfet. Chaque commission peut élire un ou plusieurs secrétaires-archivistes.

Les Commissions cantonales de statistique ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 5 décembre 1873.

---



---

## Deuxième partie.

---

### DOCUMENTS STATISTIQUES.

---

#### NOTICE TOPOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE.

##### Topographie.

Le département du Nord, ainsi nommé à cause de sa position géographique, qui est la plus septentrionale de la France, est situé entre les 0° 13' à l'ouest, et 2° 3' à l'est du méridien de l'Observatoire de Paris, et entre les 49° 58' et 51° 5' de latitude.

Il est formé de la réunion des anciennes provinces ci-après, savoir : la Flandre française en entier ; le Cambrésis, sauf quatre communes, et le Hainaut français presque en totalité. Il comprend en outre quelques communes de l'Artois dans les arrondissements de Lille, Douai et Cambrai, et dans ce dernier, cinq communes du Vermandois.

Les limites du département sont : au nord-ouest, la Manche ; au nord-est la Belgique ; au sud-est, le département de l'Aisne ; et au-sud-ouest, les départements de la Somme et du Pas-de-Calais.

Il s'étend du nord-ouest au sud-est, et sa longueur, prise de Dunkerque jusqu'à Baives, commune située au-delà du bourg de Trélon, à l'extrémité de l'arrondissement d'Avesnes, est d'environ 200 kilomètres. Sa largeur est très-variable dans les diverses parties qui le composent ; prise à Gouzeaucourt jusqu'à Condé, elle est de 64 kilomètres, tandis que vers Armentières, où le territoire est très-resserré, elle est de 5 kilomètres seulement. Sa surface totale est de 568,087 hectares.

##### Aspect.

ÉMINENCES. Le département du Nord est un pays de plaine. Il y existe cependant quelques éminences, dont les plus remarquables sont dans l'arrondissement de Dunkerque : celle de Watten,

coteau peu élevé et dont le noyau est composé de sable et de gravier mêlé de terres glaises; dans l'arrondissement d'Hazebrouck, les monts Cassel, des Récollets, des Cattes, de Boeschépe, le Mont-Noir, le mont-de-Lille, qui ont tous un noyau de sable jaune tirant sur le rouge, mêlé d'une faible partie de grès fort tendre; dans l'arrondissement de Lille, le Mons-en-Pévèle, qui a pour noyau un sable mêlé de pierres meulières, le Mont-Écouvé et le mont de Werwicq; dans l'arrondissement de Cambrai, les coteaux de la Terrière, de Marcoing, de Bois-de-Bourlon, du Camp-de-César et quelques autres créés par les rivières dont le cours a formé la vallée et la hauteur de Bonavis, toutes éminences dont la pente est peu sensible et qui sont cependant les points les plus élevés du département; la sommité de Bonavis est de 145 mètres au-dessus du niveau de la mer, 35 mètres de plus que le mont-Cassel; dans l'arrondissement d'Avesnes, les nombreux coteaux des vallées dont le territoire est sillonné en tous sens, notamment ceux voisins de la Sambre et ceux qui avoisinent les deux Helpes; dans les arrondissements de Douai et de Valenciennes, quelques coteaux peu élevés, qui s'étendent entre ces deux villes, pénètrent dans l'arrondissement de Cambrai et dont la plupart renferment des carrières de grès.

**VALLÉES.** Il existe plusieurs vallées dans l'arrondissement de Douai, Valenciennes, Cambrai et Avesnes, mais elles sont peu profondes et peu remarquables. Les principales sont :

La vallée de la Scarpe qui s'étend depuis Douai jusqu'à Mortagne, dans l'arrondissement de Valenciennes, n'ayant que 7 mètr. 14 cent. de pente sur une largeur inégale.

La vallée de la Sensée ayant 4 mètres 79 centimètres de pente sur une largeur moyenne de 400 mètres et un développement de 10,500.

La vallée de l'Escaut, depuis l'entrée de cette rivière dans le département jusqu'à sa sortie, d'une largeur qui s'accroît insensiblement de 200 à 400 et 500 mètres, avec 63 mètres de pente.

La vallée de l'Hogneau, d'une longueur de 26,000 mètres, sur une largeur de 1,200 et sur une pente de 55 mètres.

La vallée de la Selle, longueur de 37,000 mètres sur 300 à 800 mètres de largeur, sa pente est de 55 mètres.

La vallée de la Rhonelle, ayant 26,000 mètres de longueur, 400 à 1,000 mètres de largeur et 30 mètres de pente.

La principale vallée de l'Écaillon : longueur 25,000 mètres, largeur, 400 à 1,000 mètres; pente, 28 mètres.

La vallée de la Sambre, longue dans le département de 5 my-

riamètres, 5,176 mètres de largeur réduite, avec 30 mètres de pente.

La vallée de l'Helpe-Majeure, ayant 4 myriamètres environ de longueur, sur une largeur qui s'accroît de 400 à 2,000 mètres avec pente de 50 mètres.

La vallée de l'Helpe-Mineure, longue de 4 myriamètres sur 500 à 1200 mètres de largeur, avec 70 mètres de pente.

Il existe dans le département quelques autres vallées de moindre importance; de ce nombre sont les trois petites vallées des sources de l'Hogneau, les trois vallées des sources de l'Ecaillon, etc.

**RIVIÈRES.** Les rivières qui arrosent le département sont au nombre de 27 (1).

*L'Aa*, qui prend sa source un peu au-dessus du village de Bourth, dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à St-Momelin et se dirige en droite ligne sur Gravelines, où ses eaux vont se jeter dans la mer.

*La Colme*, branche de l'Aa, qui s'en sépare au-dessus de Watten et se porte sur Bergues, où elle se jette dans le canal de Dunkerque.

*L'Yser*, petite rivière qui prend sa source au territoire de Rubrouck, arrondissement d'Hazebrouck, et va grossir les eaux de l'Hyperlé, dans la province belge de la Flandre-Orientale.

*La Péene*, très-petite rivière qui naît dans les coteaux de Cassel et va se jeter dans l'Yser, près de Wylder,

*La Lys*, dont la source est à Louisbourg (Pas-de-Calais), qui sépare les territoires des deux départements, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, qui traverse une partie de l'arrondissement de Lille, aux confins de l'arrondissement d'Hazebrouck, et depuis Armentières jusqu'à près de Menin, sert de limite entre le département du Nord et la Belgique.

*La Lawe*, formée par trois petits ruisseaux dans le département du Pas-de-Calais, qui vont se jeter dans la Lys au-dessus de La Gorgue.

*La Bourre*, petite rivière qui naît à Borre, arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit au canal de Préavin, au Grand-Dam.

*La Marque*, petite rivière qui prend sa source dans la forêt de Phalempin, arrondissement de Lille, traverse plusieurs marais

(1) Parmi ces rivières, celles qui sont navigables sont indiquées, ainsi que les canaux, dans la section des travaux publics.

auxquels elle sert de décharge, et se jette dans la Deûle, à Marquette.

*La Deûle*, dont la source est à Carency (Pas-de-Calais), entre dans le département du Nord à environ 4 kilomètres au nord de la ville de Douai et se jette dans la Lys à Deulémont.

*La Scarpe*, qui naît de plusieurs sources dans le département du Pas-de-Calais, vient d'Arras, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne.

*La Sensée*, qui prend sa source à Eaucourt, département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à L'Écluse, parcourt les arrondissements de Douai, Cambrai et Valenciennes, et va se jeter dans l'Escaut, à Bouchain.

*La Gache*, petite rivière dont l'origine est à Norœuil (Pas-de-Calais), et qui vient se mêler à la Sensée au territoire d'Aubenchaul-au-Bac.

*L'Escaut*, fleuve qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Condé, sort du département à Mortagne, parcourt plusieurs provinces de la Belgique et parvient à Anvers, où il se jette dans la mer.

*La Hayne*, qui naît à Binche (Hainaut), et se réunit à l'Escaut, à Condé.

*La Trouille*, qui a son origine dans l'arrondissement d'Avesnes, sort du département et va se jeter dans la Hayne, près de Mons.

*L'Hogneau*, dont la source est dans la forêt de Mormal, arrondissement d'Avesnes; cette rivière quitte le département du Nord à Sebourg, le rejoint à Crespin, et se jette dans la Hayne, près Condé.

*La Selle*, qui prend sa source à Moulin, département de l'Aisne, entre dans celui du Nord par Saint-Souplet, passe au Câteau, à Haspres, à Douchy, et va se jeter dans l'Escaut, à Denain.

*La Rhonelle*, qui naît dans la forêt de Mormal, et se jette dans l'Escaut, à Valenciennes.

*L'Écaillon*, qui sort d'un étang à l'entrée de la même forêt, et se jette aussi dans l'Escaut au-dessus de Valenciennes.

*La Sambre*, qui a sa source dans le bois de Cartignies, sur la limite des départements du Nord et de l'Aisne, passe à Landrecies et à Maubeuge, en longeant la forêt de Mormal, sort du département à Jeumont, et va jusqu'à Namur, où elle se réunit à la Meuse.

*Le Bassuyau*, petite rivière qui doit son origine à des sources

jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai, et qui se joint à la Selle, au-dessous du premier moulin de Montay.

*L'Esdain*, très-petite rivière venant de Lesdain, qui traverse le torrent d'Esnes dans une auge de bois et se précipite ensuite dans le torrent.

*Le Bayart*, petite rivière dont la naissance est au sud de Solesmes et qui se jette dans la Selle.

*L'Herclain*, petite rivière qui tire ses eaux de plusieurs petites sources à Iwuy, et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Camp-de-César.

*La Solre*, dont la source est près d'Aibes, arrondissement d'Avesnes, et qui se jette dans la Sambre, à Assevent.

*L'Helpe-Majeure*, qui prend sa source près de la commune d'Eppe-Sauvage, arrondissement d'Avesnes, et se réunit à la Sambre, à Noyelles.

*La Petite-Helpe*, qui prend son origine dans les étangs de Trélon, et se jette aussi dans la Sambre, près de Maroilles.

**RUISSEAUX.** On compte dans le département plusieurs ruisseaux, dont les principaux sont :

*La Becque de Vieux-Berquin*, qui naît à Strazeele et se jette dans la Bourre, près Merville.

*La Metterbeck*, qui a sa source au Mont-des-Cattes [et se jette dans la Lys, au-dessus du pont d'Estaires.

Le ruisseau de *Steenwerck*, becque dont les sources sont au mont de Boeschêpe et au Mont-Noir; il se jette dans la Lys au-dessous de Saily, dans le département du Pas-de-Calais.

La becque de *Nieppe*, qui tire ses eaux du Mont-de-Lille, dans l'arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit aussi à la Lys, au-dessus d'Erquinghem.

*La Vieille-Rivière*, qui naît dans les marais du Clair-Marais et se jette dans l'Aa, au-dessous de Saint-Omer

Des ruisseaux, des fontaines, des courants, coulants et becques se jettent en assez grand nombre dans ces rivières et dans les canaux. Dans les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai particulièrement, où le sol est entrecoupé de ravins, des torrents plus ou moins considérables, selon la saison, y portent également leurs eaux.

**MARAIS.** Le territoire du département du Nord est, comme nous l'avons dit, plat et peu élevé au-dessus du niveau de la mer, ce qui fait que les eaux tendent à rester stationnaires; le nombre

considérable de rivières, ruisseaux et canaux dont il est partout entrecoupé contribuent, avec les pluies abondantes qui y tombent souvent en hiver, à en faire une région humide et à rendre marécageuses les terres les plus exposées à l'invasion des eaux. Il est à croire que les plaines de l'ancienne Flandre, aujourd'hui si bien cultivées et si productives, furent autrefois de vastes marais successivement soustraits à l'empire des eaux par les travaux les plus opiniâtres ; cette observation s'applique plus particulièrement à l'arrondissement de Dunkerque, dont le sol ne se conserve en état de culture que par d'immenses travaux de dessèchement, renouvelés et entretenus chaque année.

Les principaux marais existant dans le département sont :

Dans le grand bassin de l'arrondissement de Dunkerque, les Moères, grande et petite, d'une contenance de 3,310 hectares et dont il a été parlé plus haut, à l'article des dessèchements, section des travaux publics.

Sur les bords des canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme, aux environs de Watten, les terres avoisinantes, en grande partie marécageuses ;

Entre Cassel, Hazebrouck et Saint-Omer, le Clair-Marais, de 58 hectares 33 ares d'étendue.

Les terres marécageuses des bords de la Lys et de la Nieppe ;

Les marais des bords de la Deûle et de la Marque, et dont une grande partie est en eaux ;

Les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche du vallon de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, depuis Cambrai jusqu'à Condé ;

Enfin quelques parties marécageuses sur les points les plus bas de quelques vallées des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai ;

On rencontre aussi des flaques dans le Clair-Marais et dans une partie des arrondissements de Lille, de Douai et de Cambrai, d'où on extrait la tourbe ;

Et un assez grand nombre d'étangs, dont la plupart sont dans l'arrondissement d'Avesnes, et le reste dans ceux de Lille et de Cambrai.

### Météorologie.

CLIMAT. Le climat du département du Nord est froid, ce qui est un effet de sa situation vers les 49° et 51 degrés de latitude septentrionale.

Le voisinage de la mer qui en fait la limite au nord-ouest, le peu d'élevation du sol, les marais, les rivières, les canaux et les ruisseaux nombreux qui le parcourent, entretiennent dans l'atmosphère une grande humidité. Les hivers dont la durée est de plus de six mois, y sont souvent pluvieux, brumeux, et la neige y est moins abondante que dans les départements qui l'avoisinent au sud. Le printemps y est tardif, et par conséquent très-court ; Mais aussitôt qu'il a fait sentir son influence, la terre commence à se couvrir des plus riches productions, et la végétation acquiert la plus grande vigueur. L'automne, dans ces contrées, est ordinairement beau et soutenu.

**TEMPÉRATURE.** D'après les observations faites, le terme moyen du froid dans le département est d'environ 8 degrés, et la moyenne de la chaleur est de 17 degrés.

L'époque du maximum du froid est en décembre et janvier, celle des plus grande chaleurs en août.

**MÉTÉORES.** Les orages, sans être multipliés dans le département, y sont quelquefois assez fréquents au commencement de la belle saison. Les ouragans y sont rares. La moyenne annuelle du nombre de jours de pluie est d'environ 160.

**VENTS DOMINANTS.** Les vents dominants sont : ouest, sud-ouest, nord-ouest, et amènent ordinairement des pluies.

### **Division du Territoire.**

Le département se compose de 663 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

Le tableau statistique de ces communes, par canton et par arrondissement, est ci-après :

Parmi les 664 communes du département, on compte 36 villes que nous désignons ci-après dans l'ordre de leur importance

**LILLE.** Chef-lieu du département, du quartier-général du 1<sup>er</sup> corps d'armée, de la 1<sup>re</sup> division militaire et d'un tribunal de première instance ; place forte, avec citadelle ; faculté des sciences, faculté de médecine et de pharmacie, université catholique, ville d'industrie et de commerce. — Population : 162,775 habitants. — Distance de Paris : 236 kilomètres.

**ROUBAIX.** Chef-lieu de deux cantons, à 11 kil. de Lille ; ville de grande industrie. — Population, 85,661 âmes.

**TOURCOING.** Chef-lieu de deux cantons à 13 kil. de Lille ; ville de grande industrie. — Population : 48,634 âmes.

**DUNKERQUE.** Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance : place fortifiée et port de mer ; ville de commerce. — Population : 35,071 habitants. — Distance de Lille 78 kil.

**DOUAI.** Chef-lieu de sous-préfecture , siège de la cour d'appel et d'une académie universitaire ; faculté des lettres et faculté de droit , place fortifiée. — Population : 26,999 habitants. — Distance de Lille, 33 kilomètres.

**VALENCIENNES.** Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance ; place fortifiée avec citadelle. — Distance de Lille , 51 kil. — Population : 26,083 habitants.

**CAMBRAI.** Chef-lieu d'archevêché , de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance , place forte avec citadelle. — Distance de Lille : 59 kil. — Population : 22,079 habitants.

**ARMENTIÈRES.** Chef-lieu de canton , ville ouverte , industrielle , à 16 kil. de Lille. — Population 21,746 habitants.

**MAUBEUGE.** Chef-lieu de canton , place fortifiée , avec camp retranché. — Population : 14,398 habitants.

**DENAIN.** A 11 kil. de Valenciennes. — Population : 14,419 habitants.

**BAILLEUL.** Chef-lieu de deux cantons ; ville ouverte — Population : 12,968 habitants. — Distance de Lille : 29 kil.

**SAINT-AMAND.** Chef-lieu de deux cantons , à 38 kil. de Lille , ville ouverte. — Population : 10,716 habitants.

**HAZEBROUCK.** Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance ; ville ouverte , à 49 kil. de Lille. — Population : 9,857 habitants.

**LE CATEAU.** Chef-lieu de canton , ville ouverte , à 83 kil. de Lille. — Population : 9.597 habitants.

**GRAVELINES.** Chef-lieu de canton ; place fortifiée et port de mer. — Population : 7,833 âmes. Distance de Lille 97 kil.

**ESTAIRES.** Ville ouverte , à 30 kilomètres de Lille. — Population : 6,949 âmes.

**MERVILLE.** Ville ouverte ; chef-lieu de canton ; 6,912 habitants. — Distance de Lille, 36 kil.

**COMINES.** Ville ouverte , à 17 kil. de Lille. — Population : 6,409 âmes.

**BERGUES.** Chef-lieu de canton , à 69 kil. de Lille ; place fortifiée. — Population : 5,368 habitants.



HAUBOURDIN. Chef-lieu de canton, à 7 kil. de Lille. — Population : 5,379 habitants.

SECLIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, de 5,022 habitants. — A 11 kil. de Lille.

CONDÉ. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 50 kil. de Lille. — Population : 4,316 habitants.

AVESNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. — Population 4,636 habitants. — Distance de Lille : 102 kil.

CASSEL. Chef-lieu de canton ; ville ouverte, de 4,291 habitants. — Distance de Lille : 49 kil.

LANDRECIÉS. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 84 kil. de Lille. — Population : 4,183 habitants.

LA GORGUE. Ville ouverte, à 31 kil. de Lille. — Population : 3,704 âmes.

LE QUESNOY. Chef-lieu de deux cantons. — Population : 3,692 habitants. — Distance de Lille 68 kil.

HONDSCHOOTE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 82 kil. de Lille. — Population : 3,586 habitants.

ORCHIES. Chef-lieu de canton, à 26 kil. de Lille. — Population 3,575 habitants.

MARCHIENNES. Ville ouverte, chef-lieu de canton, 33 kil. de Lille. — Population : 3,432 habitants.

LA BASSÉE. Chef-lieu de canton, ville ouverte. — Population : 3,415 habitants.

BOURBOURG. Chef-lieu de canton, ville ouverte. — Distance de Lille : 97 kil. — Population : 2,477 habitants.

LANNOY. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 12 kil. de Lille. — Population : 1,906 habitants.

BAVAI. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 70 kil. de Lille. — Population : 1,851 habitants.

BOUGHAIN. Place fortifiée, chef lieu de canton. — Population : 1,685 habitants. — Distance de Lille : 49 kil.

MORTAGNE. Ville ouverte, à 45 kil. de Lille. — Population : 1,208 habitants.

## SUPERFICIE.

La superficie totale du département est de 568,086 hectares 88 ares et se divise par cantons et par arrondissement, de la manière suivante :

D É S I G N A T I O N		Nombre de communes.	S U P E R F I C I E		
des arrondissements.	des cantons		par canton.	par arrondissement	
			hect. ares	hect. ares	
DUNKERQUE.	Bergues.....	43	44953	72310	
	Bourbourg.....	43	44075		
	Dunkerque-Est.....	8	6775		
	Dunkerque-Ouest.....	6	4648		
	Gravelines.....	4	6944		
	Hondschoote.....	8	43713		
	Wormhoudt.....	40	44205		
HAZEBROUCK.	Bailleul-Nord-Est.....	4	9613	69458	
	Bailleul-Sud-Ouest.....	5	6863		
	Cassel.....	43	44752		
	Hazebrouck-Nord.....	40	42526		
	Hazebrouck-Sud.....	7	8381		
	Merville.....	5	8271		
	Steenvoorde.....	9	42052		
LILLE.	Armentières.....	8	6285	87564	
	Bassée (La).....	44	7007		
	Cysoing.....	44	9644		
	Haubourdin.....	46	8724		
	Lannoy.....	46	7872		
	Lille	Nord-Est.....	2		2625
		Centre.....	2		285
		Sud-Est.....	3		4244
		Sud-Ouest.....	"		"
		Ouest.....	4		2965
		Pont-à-Marcq.....	45		44680
		Quesnoy-sur-Deûle.....	9		6575
		Roubaix-Est.....	2		2636
	Roubaix-Ouest.....	2	4460		
	Seclin.....	46	9592		
	Tourcoing-Nord.....	6	6234		
	Tourcoing-Sud.....	3	3096		
CAMBRAI.	Cambrai-Est.....	44	8894	89334	
	Cambrai-Ouest.....	47	7892		
	Carnières.....	46	40478		
	Câteau (Le).....	47	45948		
	Clary.....	47	43731		
	Marcoing.....	20	49959		
	Solesmes.....	47	42765		

DÉSIGNATION		Nombre de communes.	SUPERFICIE	
des arrondissements.	des cantons		par canton.	par arrondissement
			hect. ares	hect. ares
AVESNES. . . .	Avesnes-Nord.....	44	43046 "	440064 "
	Avesnes-Sud.....	42	15250 "	
	Bavai.....	48	42718 "	
	Berlaimont.....	44	8777 "	
	Landrecies.....	40	44463 "	
	Maubeuge.....	45	20963 "	
	Quesnoy-Est.....	44	48018 "	
	Quesnoy-Ouest.....	27	7978 "	
Solre-le-Château.....	46	43483 "	48365 "	
Treton.....	43	48365 "		
DOUAI. . . .	Arleux.....	45	8744 "	47584 "
	Douai { Nord.....	6	5954 "	
	Sud.....	40	5844 "	
	Ouest.....	44	6341 "	
	Marchiennes.....	45	40345 "	
Orchies.....	9	40356 "		
VALENCIENNES	Amand (Saint-), r. g....	40	5856 "	63084 "
	Amand (Saint-), r. d....	8	40788 "	
	Bouchain.....	24	44244 "	
	Condé.....	40	8468 "	
	Valenciennes { Nord..	9	5799 "	
	Est....	40	9377 "	
Sud....	45	8552 "		
Totaux.....		664	569389 "	569389 "

## ETAT DES DIVERS SOLS DU DÉPARTEMENT.

Pays de montagnes . . . . .	»
— de collines . . . . .	158,087hect.
— de plaines et de vallons . . . . .	411,302
	<hr/>
	569,389
	<hr/>
Sol riche de terreau . . . . .	77,000hect.
Pays de bruyères ou de landes . . . . .	7,800
Sol de craie ou calcaire . . . . .	84,136
— de gravier . . . . .	1,550
— pierreux . . . . .	55,600
— sablonneux . . . . .	28,600
— argileux . . . . .	280,422
— limoneux ou marécageux . . . . .	34,281
— de différentes sortes . . . . .	»
	<hr/>
	569,389
	<hr/>

Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit :

Terres à labour . . . . .	361,075hect.
Prés . . . . .	95,833
Bois . . . . .	35,827
Vergers, pépinières et jardins . . . . .	16,355
Oseraies, aulnaies, saussaies . . . . .	109
Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation . . . . .	1,096
Landes, pâtis, bruyères . . . . .	7,568
Canaux de navigation . . . . .	361
Cultures diverses . . . . .	3,731
Superficies des propriétés bâties . . . . .	4,652
Routes, chemins, places publiques, rues, etc . . . . .	15,832
Rivières, lacs, ruisseaux . . . . .	3,084
Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'Etat . . . . .	23,257
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics . . . . .	609
	<hr/>
	569,389
	<hr/>

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1879.	NOMBRE des centimes communaux en 1880.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<b>ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE, 7 cantons, 62 communes.</b>									
<i>Canton de Bergues.</i>									
Armbouts-Cappel	937hect.	7	48	74	1100	9472	82 5	3	85 5
Bergues.....	451	"	9	66	5368	52896	9	8	47
Bierne.....	4089	2	40	68	489	9076	52	3	55
Bissezele.....	347	7	46	62	369	2805	79 5	3	82 5
Crochte.....	762	6	45	70	653	6244	57 7	3	60 7
Eringhem.....	4439	42	49	66	656	6655	67 4	3	70 4
Hoymille.....	554	2	44	68	489	5758	85 4	3	88 4
Pitgam.....	2293	9	45	68	4575	47040	48 2	43 8	62
Quaëdypre.....	4824	5	44	65	4616	46738	76 5	3	79 5
Socx.....	793	4	43	64	740	7297	61 4	8 2	69 3
Steene.....	4076	6	43	400	4070	40609	74 6	3	74 6
West-Cappel....	745	8	46	62	882	6335	426 9	46	442 9
Wylder.....	249	9	49	60	327	2342	109	3	142
Totaux.....	44953hect.				45344	452937			
<i>Canton de Bourbourg.</i>									
Bourbourg-Ville.	27hect.	"	49	74	2477	23781	9	"	9
Bourbourg-Camp	3784	"	49	74	2495	25326	28 9	3	34 9
Brouckerque....	4187	7	43	74	984	7523	72 4	"	72 4
Cappelle-Brouck.	1744	5	23	66	4226	41757	59	3	62
Drincham.....	336	10	49	64	248	2697	104	"	104
Holque.....	377	14	28	67	524	3394	56 4	"	56 4
Looberghe.....	4922	7	48	67	4566	42860	69 5	3	72 5
Millam.....	4221	12	26	66	966	9452	70 6	44	84 6
Momelin (St)...	596	20	33	66	444	3383	62 8	45	77 8
Pierre-Brouck (S)	884	7	25	74	645	6346	34 3	23	57 3
Spycker.....	938	10	40	75	676	5970	75 9	24 6	100 5
Watten.....	774	44	29	67	4537	43187	42 2	10	52 2
Wulverdinghe..	291	18	29	70	327	2104	88	29	417
Totaux.....	14075hect.				14415	427777			
<i>Canton de Dunkerque-Est.</i>									
Coudekerque....	4473hect.	6	6	73	687	7922	72 8	7 5	80 3
Coudekerque-Br.	920	2	2	72	4947	45922	9	"	9
Dunkerque-Est..	377	"	"	76	15736	434470	5	24	29
Leffrinckoucke..	708	7	7	81	296	2949	69 6	"	69 6
Rosendaël (Le)..	717	3	3	79	4394	22972	9	49	28
Téteghem.....	4887	7	7	81	4455	45335	54 9	3	54 9
Uxem.....	730	40	40	73	460	4623	42 5	"	42 5
Zuytcoote.....	263	40	40	81	346	4169	443 3	48	431 3
Totaux.....	6775hect.				25318	505362			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1879.	NOMBRE des centimes communaux en 1880.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton de Dunkerque-Ouest.</i>									
Cappelle .....	538hect.	6	6	77	537	5195	92	24	143
Dunkerque-Ouest	"	7	7	78	19335	Voir	Dunkerque-Est.		
Fort-Mardyck ...	429	6	6	83	4225	1769	39 7	15	54
Mardyck .....	682	11	11	87	449	3268	63 6	21	84 6
Grande-Synthe..	1518	7	7	84	753	7644	75 4	3	78 4
Petite-Synthe ...	1439	4	4	82	4747	45960	78 4	7	85 4
Pol (Saint).....	642					40379	44 8	"	44 8
Totaux.....	4648hect.				27046	44215			
<i>Canton de Gravelines.</i>									
Craywick.....	772hect.	40	43	83	456	6449	39 1	3	42 4
Georges (St-)....	842	4	2	95	356	3934	68 6	3	74 6
Gravelines.....	1927	"	20	97	7833	43853	9	"	9
Loon.....	3430	7	42	89	2316	48303	67 2	41	78 2
Totaux.....	6941 hect.				10961	72539			
<i>Canton d'Hondschoote.</i>									
Bambecque.....	1180hect.	40	21	67	985	9474	98 2	"	98 2
Ghyvelde.....	2503	40	42	84	2366	11291	45 9	20	65 9
Hondschoote....	2472	"	20	82	3586	29531	36 2	29	65 2
Killem.....	1499	4	20	81	1157	9431	72 5	3	75 5
Moères (Les) ..	1945	6	17	75	862	9028	70	"	70
Oost-Cappel....	293	7	23	82	422	3624	66 8	"	66 8
Rexpoède.....	1337	6	19	78	1887	14456	72 7	16 3	89
Warhem.....	2784	9	44	74	2429	20582	56 8	3	59 8
Totaux.....	13713hect.				13694	107414			
<i>Canton de Wormhoudt.</i>									
Bollezeele.....	1754hect.	11	25	65	1815	15298	81 3	20 8	102 4
Broxeele.....	376	15	27	65	373	3438	111 4	23	134 4
Esquelbecq.....	4230	3	20	63	4913	43297	422	9 5	131 5
Herzele.....	1747	5	24	64	1679	13465	87 5	"	87 5
Lederzeele.....	1888	17	29	66	1664	11940	86	3	89
Ledringhem....	701	4	24	57	649	5601	84 1	3	87 1
Mercekeghem....	1073	14	27	68	867	5895	94 3	22	116 3
Volckerinckhove	987	15	27	66	906	8113	95 3	3	98 3
Wormhoudt....	2740	"	20	58	3759	30513	66 8	20	86 8
Zegers-Cappel.	1739	6	49	66	1771	13621	63 9	9 3	73 2
Totaux.....	44205hect.				15396	120881			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPU- LATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1879.	NOMBRE des centimes communaux en 1889.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
<b>ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK, 7 cantons, 53 communes.</b>									
<i>Canton de Bailleul-Nord-Est.</i>									
Bailleul-Nord-Est	4342 hect.	"	47	28	7442	80942	17 5	23	40 5
Jans-Cappel (St-)	795	30	47	31	4128	6053	107 6	3	110 6
Nieppe.....	1729	9	26	20	4874	26541	89 5	20	109 5
Steenwerck.....	2747	6	49	26	4309	27483	113 5	25 5	139
Totaux....	9613 hect.				17750	141019			
<i>Canton de Bailleul-Sud-Ouest.</i>									
Bailleul-Sud-O..	" hect.	"	47	28	5526	Voir Bailleul-Nord-Est.			
Berthen.....	518	6	46	35	607	3785	99 1	3	102 1
Flêtre.....	897	7	40	35	4101	7468	85 7	3	88 7
Merris.....	1009	6	40	35	4249	7157	93	23	116
Meteren.....	1814	3	44	32	2702	16977	77 5	3	80 5
Vieux-Berquin..	2595	8	42	37	3264	49636	76 9	49	95 9
Totaux....	6863 hect.				14419	55023			
<i>Canton de Cassel.</i>									
Arnêke.....	4344 hect.	7	20	58	4494	42169	79 1	3	82 1
Bavinckhove...	831	3	40	55	864	6584	78 3	12	90 3
Buyscheure....	645	12	49	63	794	5760	73	26 2	99 2
Cassel.....	1300	"	43	51	4291	30201	16 5	47 5	34
Hardifort.....	644	3	43	54	564	4477	71 9	3	74 9
Marie-Cappel(ste)	756	3	7	50	673	6287	70 7	43 5	114 2
Noordpeene....	1711	7	26	58	4484	10266	88 5	13	101 5
Ochtezele.....	557	7	20	57	488	4572	94 4	3	97 4
Oxelaère.....	465	2	40	52	537	4168	88 2	3	91 2
Rubrouck.....	1487	12	21	63	1377	13035	70 2	24 5	94 7
Wemaers-Cappel	412	4	43	54	472	3256	88 6	3	91 6
Zermezele....	483	4	44	55	372	3400	100 2	10 5	110 7
Zuydpeene....	1180	7	43	56	809	8003	83 6	13 5	97 1
Totaux.....	41752 hect.				44219	412178			
<i>Canton d'Hazebrouck-Nord.</i>									
Blaringhem....	4819 hect.	42	42	56	1939	42603	86 6	3	89 6
Caestre.....	1009	7	7	38	1572	41499	70 8	3	73 8
Ebblinghem....	908	9	9	54	693	5832	82 9	20	102 9
Hazebrouck-Nord	2725	"	"	45	5230	79468	15 5	4	19 5
Hondeghem....	4259	4	4	50	4388	10777	51 5	23 2	74 7
Lynde.....	896	9	9	55	788	6533	97 2	23	120 2
Renescure....	1881	12	42	57	2011	43833	72 1	3	75 1
Sercus.....	495	7	7	51	515	3972	85 9	3	88 9
Staple.....	995	8	8	53	975	8114	102 1	3	105 1
Wallon-Cappel..	539	5	5	50	746	4990	79 6	3	82 6
Totaux....	42526 hect.				45857	457621			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATIO N	Principal des quatre contri- butions directes pour 1879.	NOMBRE des centimes communaux en 1880.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton d'Hazebrouck-Sud.</i>									
Boeseghem .....	695 hect.	44	44	56	4039	6320	89 9	20	109 9
Borre. ....	595	4	4	44	737	5457	84 "	3	84
Hazebrouck-Sud.	"	"	"	55	4627	Voir	Hazebrouck-Nord.		
Morbecque.....	4384	4	4	49	3768	30366	47 2	19	36 2
Pradelles. ....	323	5	5	54	335	2536	411 3	"	411 3
Steenbecque ....	4475	7	7	52	4967	44955	76 2	21 5	97 7
Strazeele. ....	466	8	8	38	645	4594	83 2	23	106 2
Thiennes. ....	743	40	40	54	4061	6660	123 5	21	144 5
Totaux.....	8384 hect.				44469	67585			
<i>Canton de Merville.</i>									
Estaires. ....	2523 hect.	7	20	30	6949	45480	22 6	23	45 6
Haverskerque...	924	7	40	45	4613	7985	113 4	6 5	119 9
La Gorgue. ....	4488	5	47	32	3704	26587	25 2	28	53 2
Merville.....	2705	"	42	37	6942	46196	40 7	27 3	68
Neuf-Berquin ...	634	4	45	34	4396	6252	116 3	3	119 3
Totaux.....	8274 hect.				20574	432500			
<i>Canton de Steenvoorde.</i>									
Boëschepé .....	4358 hect.	9	46	36	2244	40716	102 2	23	125 2
Eecke. ....	4029	4	40	40	4222	9275	87 8	3	90 8
Godewaersvelde.	4189	5	45	40	4760	40214	103 1	3	106 4
Houtkerque. ....	1342	9	20	58	4323	9379	103 6	44 4	148
Oudezele. ....	935	6	46	54	991	6234	147 4	3	120 4
Steenvoorde. ....	2984	"	44	48	4018	29377	56 "	19	75
Sylvestre-C. (St.)	843	5	7	46	4100	7441	81 4	25	106 4
Terdegheem. ....	882	4	40	53	652	6319	68 5	3	71 5
Winnezele. ....	4553	4	45	52	4480	9896	127 3	43	140 3
Totaux.....	42052 hect.				44787	98854			
ARRONDISSEMENT DE LILLE, 47 cantons, 429 communes.									
<i>Canton d'Armentières.</i>									
Armentières ....	649 hect.	"	46	46	21746	483884	9	27	36
Bois-Grenier....	749	5	46	46	4294	7856	66 4	23	89 4
Capinghem. ....	485	8	8	8	298	2474	89	23	142
Chapelle-d'Arm..	4070	3	43	43	3463	49340	62	23	85
Erquinghem-Lys.	879	3	49	49	2058	43080	65	30	95
Frelinghien. ....	4449	5	43	43	2236	49843	82 3	3	85 3
Houplines. ....	4429	3	46	46	4806	38948	46 9	20	66 9
Prémesques. ....	505	7	9	9	4449	6320	87	25	112
Totaux.....	6285 hect.				37047	291742			



TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1879.	NOMBRE des centimes communaux en 1880.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
<i>Canton de La Bassée.</i>									
Aubers.....	4013 hect.	40	23	23	1945	10123	449	40	189
La Bassée.....	344	"	24	24	3415	29558	40 5	20	30 5
Fournes.....	822	9	46	46	4674	42921	61 3	33 5	94 8
Fromelles.....	854	40	23	23	4287	6884	436 2	86 6	222 8
Hantay.....	209	5	24	24	557	2953	445	22	467
Herlies.....	711	7	20	20	944	7451	420 2	34 2	454 4
Illies.....	794	4	24	24	4450	9986	403 5	32	435 5
Marquillies.....	694	8	21	21	4193	6994	43 7	28 2	74 9
Sainghin-en-W..	770	40	20	20	2464	40650	423 8	30	453
Salomé.....	525	3	24	24	4245	8648	64	34	92
Wicres.....	277	6	49	49	267	2413	444 4	20	464 4
Totaux.....	7007 hect.				46408	408278			
<i>Canton de Cysoing.</i>									
Bachy.....	635 hect.	4	48	48	4042	5377	58 7	20	78
Bourghelles.....	646	2	46	46	4295	6603	432 7	3	435 7
Bouvines.....	268	3	43	43	604	3793	89 8	"	89 8
Camphin-en-Pév.	639	5	46	46	4384	7462	87 3	46	403 3
Cappelle.....	806	8	48	48	4308	9040	78 3	7	85 3
Cobrieux.....	278	4	47	47	434	2134	446	"	446
Cysoing.....	4351	"	44	44	3030	20882	69 5	20	89 5
Genech.....	740	5	46	46	4133	5604	86 6	38	424 6
Louvil.....	248	3	44	44	729	2967	406 5	23	429 5
Mouchin.....	949	9	23	23	4475	9836	49 4	39	88 4
Péronne.....	443	5	42	42	673	2554	444	"	444
Sainghin-en-Mél.	4036	5	40	40	4844	44800	55 6	17 5	73 4
Templeuve.....	4565	7	48	48	2949	23499	94	27	121
Wannehain.....	367	4	48	48	596	3037	94 4	3	94 4
Totaux.....	9644 hect.				48460	444582			
<i>Canton d'Haubourdin.</i>									
Beaucamps.....	424 hect.	6	43	43	4421	5425	79 7	3	82 7
Emmerin.....	490	3	40	40	4564	6539	46 5	24	67 5
Englos.....	434	3	40	40	446	4919	434 5	"	434 5
Ennetières-en-W.	4044	4	40	40	4678	44242	469 4	24 8	434 2
Erquinghem-le-S	474	5	42	42	224	4603	426	3	429
Escobecques.....	485	5	42	42	258	4883	424	16 5	437 5
Hallennes-lez-H..	435	2	9	9	880	5727	404 4	3	404 4
Haubourdin.....	528	"	7	7	5379	52373	37 2	26 4	63 3
Le Maisnil.....	350	40	47	47	472	2808	465	3	468
Ligny.....	84	6	43	43	444	924	36 5	3	39 5
Lomme.....	930	7	6	6	4099	28040	77 4	24 6	98 7
A reporter...	4772								

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1879.	NOMBRE des centimes communaux en 1880		
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Report</i> ....	4772 hect.								
Loos.....	754	3	5	5	6706	44258	24	7	31
Radinghem.....	682	8	45	45	4424	7048	411 2	"	411 2
Santes.....	756	3	40	40	4852	44094	62 3	40 5	72 8
Sequedin.....	405	3	40	40	681	4745	409 4	"	409 4
Wavrin.....	4355	7	44	44	3333	47599	58 2	"	58 2
Totaux.....	8724 hect.				29922	202867			
<i>Canton de Lannoy.</i>									
Annappes.....	4456 hect.	7	6	6	2357	45454	86	7	93
Anstaing.....	226	9	40	40	627	2994	454	3	454
Ascq.....	659	8	8	8	2336	44663	38 2	46 5	54 7
Baisieux.....	864	9	45	45	2009	43330	65 9	34	96 9
Chéreng.....	444	8	42	42	4464	7336	108	9	117
Flers.....	907	8	6	6	3180	49463	85 4	3	88 4
Forest.....	403	5	42	42	800	2537	81	28	409
Gruson.....	344	40	42	42	396	2948	407 5	3	410 5
Hem.....	956	3	44	44	3061	49046	54	48	72
Lannoy.....	44	"	43	43	4906	43958	29	20	49
Leers.....	525	4	46	46	3409	45566	82 3	22 6	404 9
Lys-lez-Lannoy..	320	4	44	44	3027	49254	47 5	23	70 5
Sailly.....	430	3	44	44	895	5690	124 3	3	124 3
Toufflers.....	237	2	44	44	4420	5454	82	20	102
Tressin.....	486	7	40	40	508	3044	435	23	458
Willems.....	570	5	45	45	2446	44475	74 7	"	74 7
Totaux.....	7872 hect.				29508	474570			
<i>Canton de Lille-Nord-Est.</i>									
Hellemmes-Lille.	329 hect.	4	4	4	2842	44633	92 5	47	409 5
Lille-Nord-Est...	2008	"	"	"	36086	2644545	7	47	24
Mons-en-Barœul.	288	3	3	3	2383	43047	66	43 2	79 2
Totaux.....	2625 hect.				44284	2672465			
<i>Canton de Lille-Centre.</i>									
Lille-Centre....	"	"	"	"	16900		Voir Lille-Nord-Est.		
Madeleine (La)..	285 hect.	2	2	2	7464	57484	46	36	52
Totaux.....	285 hect.				24364	57484			
<i>Canton de Lille-Sud-Est.</i>									
Faches.....	462 hect.	6	6	6	2928	44386	69 8	3	72 8
Lezennes.....	243	6	6	6	4522	4498	437 6	54 5	492 4
Lille-Sud-Est...	"	"	"	"	45942		Voir Lille-Nord-Est.		
Ronchin.....	539	5	5	5	2445	42584	53 4	23	76 4
Totaux.....	4244 hect.				22807	34468			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1879.	N O M B R E des centimes communaux en 1880.		
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton de Lille-Sud-Ouest.</i>									
Lille-Sud-Ouest. . . . .					[80742]		Voir Lille-Nord-Est.		
<i>Canton de Lille-Ouest.</i>									
André (St-) . . . . .	313 hect.	3	3	3	4846	21667	75 3	44	89 3
Lambersart. . . . .	625	3	3	3	2425	23204	57	14	71
Lille-Ouest . . . . .	"	"	"	"	13435	Voir Lille-Nord-Est.			
Marquette . . . . .	485	5	5	5	3250	22760	89	34	123
Wambrechies. . . . .	1542	7	7	7	3833	32696	83	23	106
Totaux. . . . .	2965 hect.				24459	100327			
<i>Canton de Pont-à-Marcq.</i>									
Attiches. . . . .	668 hect.	4	44	44	867	7065	51	49	70
Avelin . . . . .	4376	3	42	42	4643	44823	75 3	40	85 3
Bersée . . . . .	1093	5	49	49	1834	42359	49	21	70
Ennevelin . . . . .	994	3	47	47	4626	44100	130 5	3	433 5
Fretin. . . . .	1347	5	44	44	2409	44076	80 8	9	89 8
La Neuville. . . . .	394	7	47	47	381	3240	81 5	30	414 5
Mérignies. . . . .	864	2	46	46	949	8049	64 9	23	87 9
Moncheaux. . . . .	497	9	23	23	4025	5130	83 5	33	416 5
Mons-en-Pévèle. . . . .	1236	5	49	49	2078	45063	63 9	20	83 9
Ostricourt. . . . .	759	41	23	23	842	6083	59 5	17 4	76 6
Phalempin . . . . .	792	8	45	45	4482	43029	88 3	23	411 3
Pont-à-Marcq . . . . .	222	"	44	44	745	6543	67 4	"	67 4
Thumeries. . . . .	702	8	49	49	4045	7337	57 5	29 2	86 7
Tourmignies. . . . .	203	3	46	46	554	2932	77 3	"	77 3
Wahagnies. . . . .	569	8	49	49	909	5830	67 2	23	90 2
Totaux. . . . .	44680 hect.				47999	432569			
<i>Canton de Quesnoy-sur-Deûle.</i>									
Comines . . . . .	4602 hect.	8	48	48	6409	51392	34 2	49 5	53 7
Deûlémont . . . . .	994	5	46	46	4890	44648	86 7	7	93 7
Lompret. . . . .	309	7	8	8	632	4344	77 9	3	80 9
Pérenchies. . . . .	303	6	8	8	2098	44604	116 2	8 7	124 9
Quesnoy-sur-D. . . . .	4436	"	44	44	5044	44890	90	23	413
Verlinghem . . . . .	1007	4	7	7	4579	44248	126 2	3	429 2
Warnéton-Bas . . . . .	279	6	46	46	264	2766	50 2	3	53 2
Warnéton-Sud . . . . .	437	5	45	45	437	4494	48 4	3	54 4
Wervicq-Sud. . . . .	508	40	48	48	2985	45379	66 4	35	104 4
Totaux. . . . .	6575 hect.				24005	454762			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1879.	NOMBRE des centimes communaux en 1880.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton de Roubaix-Est.</i>									
Roubaix .....	4275 hect.	»	44	44	49672	4430492	10	24	34
Wattrelos .....	1361	4	45	45	45325	54595	55 6	37 4	92 7
Totaux....	2636 hect.				64997	4184787			
<i>Canton de Roubaix-Ouest.</i>									
Croix .....	474 hect.	3	8	8	5744	48457	67 4	6	73 4
Roubaix .....	»	»	44	44	33989	Voir Roubaix-Est.			
Wasquehal .....	686	4	7	7	3064	49423	80	28 8	408 8
Totaux....	4460 hect.				42794	67280			
<i>Canton de Seclin.</i>									
Allennes-lez-Mar.	554 hect.	7	47	47	4017	6924	79 5	22	104 5
Annœullin.....	4129	3	49	49	4448	24864	9	»	9
Bauvin.....	385	13	24	24	4907	9169	47 7	3	50 7
Camphin-en-Car	739	6	47	47	928	8346	52 5	43 4	65 6
Carnin.....	236	6	47	47	444	2950	73 5	3	76 5
Chemy.....	348	4	45	45	375	3588	74	3	77
Gondécourt.....	821	4	45	45	2457	44989	96	3	99
Herrin.....	247	6	46	46	452	3086	143	40	123
Houplin.....	647	3	44	44	4642	40525	60 1	7	67 4
Lesquin.....	854	7	7	7	4361	44127	77	3	80
Noyelles.....	238	7	9	9	306	3327	32 5	43	45 5
Provin.....	339	44	20	20	4576	7079	60	45	75
Seclin.....	4742	»	44	44	5022	50802	36 4	7	43 4
Templemars....	460	4	8	8	972	5275	89 9	46	135 9
Vendeville.....	256	6	8	8	490	2594	145 5	3	148 5
Wattignies.....	630	5	7	7	2443	42475	64	34	98
Totaux....	9592 hect.				25180	474147			
<i>Canton de Tourcoing-Nord.</i>									
Bousbecque.....	638 hect.	8	46	46	2147	45504	94 8	49 5	144 3
Halluin.....	4248	9	47	47	43774	68872	76 3	24 5	100 8
Linselles.....	1469	7	43	43	4427	27436	95 7	3	98 7
Neuville-en-Ferr.	644	3	47	47	4324	44287	442 9	20	132 9
Roncq.....	4056	5	44	44	5825	28570	90 9	7 2	98 4
Tourcoing-Nord	4509	»	44	44	49434	532044	40 3	27	37 3
Totaux....	6234 hect.				49625	686407			
<i>Canton de Tourcoing-Sud.</i>									
Bondues.....	4292 hect.	7	8	8	3289	20835	86 2	8	94 2
Marcq-en-Barœul	4390	8	5	8	8444	52592	70 5	21	94 5
Mouveaux.....	444	3	40	40	3369	45906	72 8	»	72 8
Tourcoing.....	»	»	44	44	29503	Voir Tourcoing-Nord.			
Totaux....	3096 hect.				44572	89333			







TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1879.	NOMBRE des centimes communaux en 1880.					
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.			
										3	4	5
<i>Report</i> .....	5797hect.											
Romerics .....	594	3	23	82	886	5893	436 4	33	469 4			
Saulzoir .....	1003	9	20	80	2326	45703	90 5	86 8	477 3			
Solesmes .....	2306	"	20	89	6443	50310	44	23	67			
Sommaing .....	355	40	30	79	530	3151	104 6	3	104 6			
Vendegies-s-Ecail	647	9	29	80	4235	3275	63	15	78			
Vertain .....	574	4	24	85	4268	6050	102	28	430			
Viesly .....	4054	6	49	78	3105	42488	149 4	38	457 4			
Vaast (St.).....	435	6	44	73	1983	7780	409 7	3	442 7			
Totaux .....	42765hect.				27995	469834						

ARRONDISSEMENT D'AVESNES, 40 cantons, 453 communes.

*Canton d'Avesnes-Nord.*

Aubin (St.).....	1042hect.	6	6	92	478	5831	50 2	3	53 2
Avesnes-Nord ..	216	"	"	105	3450	47572	9	20	29
Bas-Lieu .....	764	3	3	402	436	5565	51 3	3	54 3
Beugnies .....	891	8	8	405	629	5838	58 5	49	77 5
Dompierre .....	4320	8	8	92	868	9474	74 2	8 5	82 7
Dourlers .....	874	7	7	99	729	6944	51 4	3	54 4
Fellerics .....	4949	8	8	444	1846	45680	78	8 4	86 4
Flaumont et W..	570	4	4	409	367	3484	86	42 4	98 4
Floursies .....	464	8	8	400	200	2257	58	3	64
Hilaire (St.)....	4544	3	8	93	940	8400	63	23	86
Ramousies .....	946	9	9	415	565	3779	442	23	435
Semerics .....	4345	6	9	444	875	7074	96	40 5	406 5
Semousies .....	308	6	6	93	250	2067	67	3	70
Taisnières-en-T.	849	40	40	400	756	7184	72 4	48	90 4
Totaux .....	43046hect.				42059	434143			

*Canton d'Avesnes-Sud.*

Avesnelles .....	4270hect.	2	2	407	4894	47243	34 8	6 5	44 3
Avesnes-Sud ...	"	"	"	405	4486	Voir Avesnes-Nord.			
Beaurepaire .....	786	44	44	93	456	3865	82	"	82
Boulogne .....	869	7	7	404	455	5763	64 8	26 5	91 3
Cartignies .....	2644	8	8	96	4655	46052	78 5	7 5	86
Etrœungt .....	2510	7	7	443	2634	24499	58 8	3	61 8
Grand-Fayt .....	879	44	44	93	569	6773	147	3	120
Petit-Fayt .....	816	40	40	95	354	4496	70 7	3	73 7
Floyon .....	4746	44	44	408	4440	40975	91 8	"	91 8
Haut-Lieu .....	944	4	4	444	460	4446	104	3	104
La Roullies .....	540	9	9	446	472	4440	98 7	3	404 7
Marbaix .....	662	7	7	97	734	5825	59 6	6 4	66
Sains .....	4617	8	8	405	3458	29644	423	25	448
Totaux .....	45250hect.				45424	433658			









TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPU- LATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1879.	NOMBRE des centimes communaux en 1880.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Report...</i>	8473 hect.								
Hestrud.....	600	6	20	149	400	2895	64 3	"	64 3
Liessies.....	1732	7	43	406	935	7230	64 6	12	73 6
Sars-Poteries. .	777	5	40	403	2545	43974	83 8	25	108 8
Solra-le-Château	4367	"	44	403	2750	24063	9	20	29
Solrines.....	534	4	46	402	460	1558	409	23	432
Totaux....	43483hect.				42847	92736			

*Canton de Trélon.*

Anor.....	2205 hect.	9	22	424	4500	30634	78	20	98
Baives.....	784	7	23	424	233	2279	66 9	25	91 9
Eppe-Sauvage..	1666	10	25	424	633	7442	9	"	9
Féron.....	4324	8	42	447	586	6272	54 4	3	57 4
Fourmies.....	2276	9	47	445	14888	144089	44 6	46	57 6
Glageon.....	1465	2	44	442	4802	44809	9	"	9
Moustier.....	709	10	20	424	486	2178	109	3	112
Ohain.....	4473	3	48	447	4200	7742	9	3	42
Rainsars.....	605	42	8	444	262	2404	29	3	32
Trélon.....	3949	"	46	444	3200	30207	58	20	78
Walleris.....	775	6	24	420	449	3065	48	3	51
Wignehies.....	4352	40	45	408	3963	29851	21	28	49
Willies.....	442	9	40	444	297	2004	72 9	43 4	86 3
Totaux....	48365hect.				29469	252973			

## ARRONDISSEMENT DE DOUAI, 6 cantons, 66 communes.

*Canton d'Arleux.*

Arleux.....	4410hect.	"	44	47	4688	46244	45	3 9	48 9
Aubigny-au-Bac.	516	7	44	47	977	5643	9	48	27
Brunemont.....	499	6	43	46	477	2553	28	3	34
Bugnicourt.....	628	4	44	44	785	6890	50 5	23	73 5
Cantin.....	934	5	8	44	4046	42496	50	20	70
Erchin.....	528	8	40	44	507	5055	69	19	88
Estrées.....	582	3	9	42	4024	6482	38	16	54
Fechain.....	544	42	47	43	4380	5772	45 4	5	50 4
Fressain.....	638	8	43	36	878	7476	38	24 5	62 5
Goulzin.....	478	6	6	39	904	6881	47	"	47
Hamel.....	358	3	43	44	422	3524	28	"	28
Lecluse.....	496	7	43	46	4790	8905	9	"	9
Marcq.....	627	42	22	53	532	5740	56 3	"	56 3
Monchecourt....	679	40	45	50	4407	9944	34 3	7 5	38 8
Villers-au-Tertre.	457	7	43	45	377	4076	56 8	23	79 8
Totaux....	8744hect.				43864	407285			





TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1879.	NOMBRE des centimes communaux en 1880.					
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.			
										3	4	5
<i>Report</i> .....	2214 hect.											
Maulde.....	515	7	20	37	872	5823	9	.	9			
Millonfosse.....	345	3	46	38	531	4368	24	19	40			
Nivelle.....	591	3	46	40	4070	7667	67 3	20	87 3			
Rosult.....	811	6	49	34	4323	41323	69 5	3	72 5			
Rumegies.....	759	8	20	29	4646	40230	50	44	64			
Sars-et-Rosières..	257	7	20	31	546	3392	29	3	32			
Thun.....	367	4	47	43	564	3787	49	18	67			
Totaux.....	5856 hect.				44694	73156						
<i>Canton de Bouchain.</i>												
Abson.....	726 hect.	8	49	42	2745	45752	54 8	41 9	66 7			
Avesnes-le-Sec..	4038	6	20	55	4734	44557	88 4	23	444 4			
Bouchain.....	4238	.	49	49	4685	23951	9	7	46			
Denaïn.....	4147	10	41	49	44419	109943	26	.	26			
Douchy.....	920	6	42	53	2249	45861	32	40	42			
Emerchicourt..	541	7	26	49	322	4564	35 5	.	35 5			
Escaudain.....	1022	8	45	44	3385	49260	78 4	3	84 4			
Haspres.....	4220	44	47	57	2836	46647	9	3	42			
Haveluy.....	469	44	44	50	1881	7827	18	23	41			
Hélesmes.....	736	15	45	45	4306	7517	54 6	3	57 6			
Hordain.....	565	3	20	52	4444	7665	65 6	20	85 6			
Lieu-St-Amand..	540	2	48	51	913	6541	71	23	94			
Lourches.....	264	7	45	51	3965	43878	9	.	9			
Marquette.....	746	5	22	49	2425	42469	35 4	5 5	40 6			
Mastaing.....	648	4	49	47	835	6474	74 1	23	97 1			
Neuville-s.-l'Esc.	474	6	45	54	4274	9000	33	20	53			
Noyelles-s.-Selle.	504	6	43	53	745	5972	91 3	3	94 3			
Rœulx.....	402	6	46	49	4545	8004	38 9	45	83 9			
Wasnes-au-Bac..	518	5	25	51	807	4270	104 5	23	127 5			
Wavrechain-s-D.	236	44	42	50	436	4443	8	3	41			
Wavrechain-s-F.	380	3	22	51	603	4050	52 4	3	55 4			
Totaux.....	44244 hect.				47524	345042						
<i>Canton de Condé.</i>												
Aybert (St-)....	449 hect.	6	48	57	347	5035	49 5	3	22 5			
Condé.....	4839	.	44	51	4346	47467	9	40	49			
Crespin.....	994	2	44	58	4900	20380	42 5	7 5	20			
Escaupont.....	574	2	40	51	4320	9917	65 4	.	65 4			
Fresnes.....	4477	2	40	49	6045	47194	9	.	9			
Hergnies.....	4075	6	48	47	3210	45735	41	7	48			
Odomez.....	486	7	45	44	448	2904	93 1	.	93 1			
Thivencelles....	402	4	46	55	561	5652	22	.	22			
392	5	40	52	945	4821	21 5	20	44 5				
Vieux-Condé....	4406	2	46	49	5681	30287	9	.	9			
Totaux.....	8468 hect.				24773	489386						

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRADE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1879.	NOMBRE des centimes communaux en 1880.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton de Valenciennes-Est.</i>									
Curgies .....	602 hect.	6	6	66	4484	9697	57 2	36	93 2
Estreux .....	524	7	7	57	639	6784	70 6	23	93 6
Marly .....	795	2	2	51	4652	20358	67 6	27	94 6
Onnaing .....	4260	6	6	55	3997	28604	49 5	20 8	70 3
Préseau .....	621	7	7	57	2050	40386	459 7	24	480 7
Quarouble .....	4246	8	8	55	2636	47337	31 6	20	51 6
Quiévrechain .....	465	12	12	64	4214	7989	74 6	32	106 6
Rombies .....	470	12	12	59	572	5088	75 2	23	98 2
Saultain .....	637	4	4	54	4008	9462	68 5	6	74 5
Sebourg .....	4408	10	10	60	4768	45951	63 3	43 1	76 4
Valenciennes-Est	4379	"	"	50	8449	344835	9 4	42	21 4
Totaux .....	9377 hect.				24836	476488			
<i>Canton de Valenciennes-Nord.</i>									
Anzin .....	352 hect.	2	2	48	9009	76445	44	40	24
Aubry .....	427	5	5	53	4440	5866	94 4	20	444 4
Bellaing .....	336	9	9	51	362	3659	75 6	"	75 6
Beuvrages .....	294	4	4	48	4448	7296	61 5	3	64 5
Bruay .....	664	5	5	52	4392	22346	50 3	20	70 3
Petite-Forêt .....	453	4	4	4	4425	5072	87 8	3	90 8
Saulve (St-) .....	4494	2	2	2	2460	27856	35 4	"	35 4
Valenciennes-N.	"	"	"	50	9205	Voir Valenciennes-Est.			
Wallers .....	2082	42	42	48	3693	23282	9	"	9
Totaux .....	5799 hect.				32804	474822			
<i>Canton de Valenciennes-Sud.</i>									
Arres .....	647 hect.	9	9	59	4049	8639	64 6	3	67 6
Aulnoy .....	609	3	3	52	4994	40548	442 3	20	432 3
Famars .....	468	5	5	55	742	6745	88 4	7	95 4
Haulchin .....	540	9	9	53	4040	41732	33 4	7 4	40 8
Hérin .....	444	7	7	53	2479	40604	54	20	74
La Sentinelle .....	384	7	7	55	2658	40502	24	45	36
Maing .....	4452	8	8	57	2436	45757	55 5	47 2	72 7
Monchaux .....	447	44	44	56	560	4502	408 8	"	408 8
Oisy .....	253	8	8	52	263	2244	127 5	3	130 5
Prouvy .....	435	8	8	53	774	7957	18	"	48
Quérenaing .....	426	8	8	58	505	4480	55	"	55
Rouvignies .....	321	8	8	53	285	2957	45	"	45
Thiant .....	826	42	42	54	4433	44043	54	46	70
Trieth-St-Léger .....	683	7	7	55	2342	27774	22	5	27
Valenciennes-S.	"	"	"	50	8759	Voir Valenciennes-Est.			
Verchain et Maugré .....	953	44	48	59	4435	40904	85 5	"	85 5
Totaux .....	8552 hect.				28064	445482			



## Récapitulation par canton.

NOMS des		POPULATION. 3	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1879. 4
ARRONDISSEMENTS. 1	CANTONS. 2		
<b>ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.</b>			
DUNKERQUE. ....	Bergues.....	45344	452937
	Bourbourg.....	44415	427777
	Dunkerque-Est.....	25318	505362
	Dunkerque-Ouest.....	27016	44215
	Gravelines.....	40964	72539
	Hondschoote.....	43694	407414
	Wormhoudt.....	45396	420881
	Totaux.....	424844	4431425
<b>ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.</b>			
HAZEBROUCK.....	Bailloul { Nord-Est.....	47750	441019
	{ Sud-Ouest.....	44449	55023
	Cassel.....	44219	442178
	Hazebrouck { Nord.....	45857	457621
	{ Sud.....	44169	67585
	Merville.....	20574	432500
Steenvoorde.....	44787	98851	
	Totaux.....	441775	764777
<b>ARRONDISSEMENT DE LILLE.</b>			
LILLE.....	Armentières.....	37047	291712
	Bassée (La).....	46408	408278
	Cysoing.....	48460	444582
	Haubourdin.....	29922	202867
	Lannoy.....	29508	474570
	{ Nord-Est.....	44281	2672165
	{ Centre.....	24361	57484
	Lille { Sud-Est.....	22807	31468
	{ Sud-Ouest.....	80742	"
	{ Ouest.....	24459	400327
	Pont-à-Marcq.....	47999	432569
	Quesnoy-sur-Deûle.....	24005	454762
	Roubaix { Est.....	64997	4484787
	{ Ouest.....	42791	67280
	Seclin.....	25180	474117
Tourcoing { Nord.....	49625	686407	
{ Sud.....	44572	89333	
	Totaux.....	594434	6236708
<b>ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.</b>			
CAMBRAI.....	Cambrai { Est.....	22005	362228
	{ Ouest.....	24974	83201
	Carnières.....	29263	432421
	Câteau (Le).....	32219	228058
	Clary.....	33744	454888
	Marcoing.....	25924	469674
	Solesmes.....	27995	469834
	Totaux.....	496448	4300304

## Récapitulation par canton (suite).

NOMS des		POPULATION.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1879.	
ARRONDISSEMENTS. 1	CANTONS. 2			3
<b>ARRONDISSEMENT D'AVESNES.</b>				
AVESNES .....	Avesnes {	Nord.....	42059	431443
		Sud.....	45421	433658
	Bavai .....	46444	437021	
	Berlaimont .....	40358	87745	
	Landrecies.....	45982	433066	
	Maubeuge.....	42462	392524	
	Quesnoy {	Est.....	43456	439856
		Ouest.....	44379	90453
	Solre-le-Château.....	42847	92736	
Trélon .....	29169	252973		
Totaux.....		482577	4594445	
<b>ARRONDISSEMENT DE DOUAI.</b>				
DOUAI.....	Arleux.....	43864	407285	
	Douai {	Nord.....	23944	421398
		Sud.....	21299	448384
		Ouest.....	24309	408324
	Marchiennes.....	22747	447810	
	Orchies.....	47462	443088	
Totaux.....		423649	4046286	
<b>ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.</b>				
VALENCIENNES.....	Amand (St-) {	rive g. ....	44694	73156
		rive d. ....	49829	494580
	Bouchain.....	47824	315042	
	Condé .....	24773	489386	
	Valenciennes {	Est.....	24836	476488
		Nord .....	32804	471822
		Sud .....	28064	445482
Totaux.....		492548	4565656	

## Récapitulation par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1879.
1	2	3
Dunkerque .....	424844	4434425
Hazebrouck .....	441775	764777
Lille .....	594434	6236708
Cambrai .....	496418	4300304
Avesnes.....	482577	4594445
Douai.....	423649	4046286
Valenciennes.....	492548	4565656
Totaux.....	4549585	43636001

---

## ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

---

### ANALYSE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL.

---

*Session d'Avril 1879.*

Le 21 avril 1879, le Conseil général s'est réuni dans la salle de ses séances, à l'hôtel de la Préfecture, en vertu de la loi du 9 mars précédent, qui a fixé à ce jour l'ouverture de la première session de 1879.

M. Plichon, président, déclare la session ouverte.

M. Paul Cambon, préfet, assiste à la séance.

M. le président exprime les regrets de la mort de M. C. Descat, conseiller général du canton de Lannoy.

Dans cette séance et dans celles suivantes, le Conseil a pris les délibérations ci-après :

*Bibliothèques administratives.* — Le Conseil ne consent pas à prendre un abonnement à la revue générale d'administration, publiée sous les auspices du ministère de l'intérieur, ni au dictionnaire topographique de l'arrondissement d'Avesnes, par Chevalier, non plus qu'à une publication intitulée : *les Cahiers des Etats généraux de 1789.*

*Bourses.* — Le Conseil décide que pour les bourses dites de lycée, les allocations seront versées dans la caisse des lycées, au nom des familles. — Il accorde au jeune Lermigeaux, du lycée de Valenciennes, à titre de récompense, le complément nécessaire pour rendre sa bourse entière ; au jeune Dupont la demi-bourse vacante à Valenciennes ; au jeune Joubin, celle vacante à Douai, et décide que de ce jour à la session d'août, si une demi-bourse devenait vacante, elle serait accordée au jeune Le Blanc. — Le Conseil constate avec regret, au lieu de notes bonnes ou assez bonnes, des notes passables pour deux boursiers de Valenciennes et trois de Lille, avec places médiocres ou mauvaises et prie M. le Préfet de faire avertir les familles.

*Canaux et rivières.* — L'attention du Préfet est appelée sur l'état d'abandon, d'envasement et par suite d'insalubrité, où se trouve le canal de la Basse-Deûle, qui va de Lille à la Lys. — Vœu que des décharges nouvelles, d'une plus grande section, soient établies à l'écluse du bac Saint-Maur, sur la Lys. — Vœux : 1° que les rigolages de la Scarpe-Inférieure soient réorganisés dans l'intérêt de la salubrité publique et de l'agriculture, de façon à procurer un secours prompt et efficace pour vider les eaux de crues et d'inondations; 2° que l'approfondissement à donner à la Scarpe-Inférieure soit opéré à la fois dans l'intérêt de la navigation et dans celui de la salubrité et de l'agriculture; qu'à cet effet, il soit assez considérable pour assurer simultanément le mouillage de deux mètres au profit de la navigation et un notable abaissement des niveaux actuels au profit de la salubrité publique et de l'agriculture. — Vœu tendant à ce qu'il soit créé un canal de Denain à ou près Lallaing, passant par Aniche, et reliant l'Escaut à la Scarpe, et que des études à cet effet soient ordonnées et commencées dans le plus bref délai possible. — La réclamation des habitants de Nivelles relative au passage sur les digues de la Scarpe est recommandée à la bienveillante attention de M. le Préfet. — Vœu relatif à l'achèvement immédiat du canal de Seclin aux frais de l'État. — Vœu que le canal du Nord sur Paris soit exécuté par la voie la plus directe; le Conseil remercie M. le Préfet de sa communication à cet égard.

*Casernes de gendarmerie.* — Autorisation de passer l'acte d'acquisition de la propriété de M. Lucq pour la caserne de Maubeuge. — Le Conseil invite M. le Préfet à passer un nouveau bail de six mois à un an pour la caserne de Clary et provoque une instruction complémentaire au sujet des deux immeubles offerts au département. Autorisation d'exécuter les travaux de démolition et de reconstruction d'un mur de clôture de la caserne de Bailleul. — Ajournement à la session d'août des projets de construction d'une caserne à Roubaix et Tourcoing. Avis favorable à la proposition d'aliéner, moyennant le prix principal de 14,978 fr. au profit de la ville d'Hazebrouck, l'ancienne caserne de cette ville.

*Chasse.* — Vœu que l'ouverture de la chasse du faisan soit retardée au 1<sup>er</sup> octobre.

*Chemins de fer.* — Vœu qu'usant du bénéfice de la loi du 12 juillet 1865, l'État concède le plus tôt possible à la Société du cambésis les trois lignes du chemin de fer à voie étroite que le Conseil général avait concédées dans sa séance du 16 septembre 1878, et accorde à ces lignes une subvention au moins égale à

celle qu'il a donnée aux chemins de fer à voie étroite du département de la Meuse. Décide que M. l'ingénieur en chef du département sera substitué au Conseil général des ponts-et-chaussées pour l'arbitrage que ce dernier a décliné, et détermine les conditions de l'allocation de la subvention du département pour l'établissement des lignes dont il s'agit. — Le Conseil maintient, sans en rien retrancher, ses délibérations des 20 avril et 27 août 1878, concernant le réseau complémentaire des chemins de fer d'intérêt général. Il demande que les lignes comprises et admises dans le réseau complémentaire soient promptement exécutées. Il persiste résolument à demander l'admission dans le même réseau des lignes : de Carvin à Orchies ; d'Halluin à Armentières par Bousbecques, Wervicq, Comines, Deùlemont, Frelinghien et Houplines ; de Don à ou près Bergues, par Estaires, Bailleul, Steenwoorde et Hondshoote ; de La Gorgue à Estaires ; d'Hazebrouek à Merville et de Merville à Béthune ; de Roncq à La Madeleine, par Linselles, Bondues et Marcq-en-Barœul ; d'Hénin-Liétard à Dorignies ; de Templeuve à Cysoing. M. le Préfet est prié d'adresser cette délibération, ainsi que les délibérations précitées à M. le Ministre des Travaux publics, et de vouloir bien donner tout son concours et tous ses efforts, pour obtenir, dans l'intérêt du département, la satisfaction qui lui est due. — Le Conseil émet ou réitère avec instances les vœux concernant : l'établissement d'une voie de garage pour marchandises à la halte de Beuvry ; la substitution dans la gare de Somain, pour le chargement des bestiaux, d'un quai au pont actuellement en usage ; la délivrance de billets d'aller et retour à toutes les gares ; la réduction du prix des places pour les instituteurs laïques, tout au moins lorsqu'ils justifient d'un congé régulier où qu'ils sont appelés par leurs chefs hiérarchiques ; l'établissement d'une gare à Hachette ; la prompte exécution des lignes de Cambrai à Dour, de St-Amand à Tournai, de Cambrai à Douai, d'Aubigny-au-Bac à Somain et de Marcoing à Masnières, avec gare unique à Douai ; la délivrance de billets dans toutes les haltes de la ligne de Lille à Valenciennes ; la substitution de barrières ordinaires aux barrières à bascule ; l'établissement d'une passerelle au passage à niveau de la route nationale N° 42, aux abords d'Armentières ; la construction d'un abri à la gare de Bourbourg ; l'ouverture d'un bureau de messageries à la gare aux marchandises de Fives-Lille ; le pavage d'une lacune de 40 mètres à la gare de Cassel ; l'établissement d'une double passerelle pour piétons aux passages à niveau de la porte de Fives à Lille ; le rapprochement de l'agglomération de Wez-Macquart de la ligne d'Armentières à Lens ; l'établissement d'une station sur le chemin d'intérêt commun n° 63 ; un train mixte vers

Calais partant d'Hazebrouck quelque temps après le train express qui quitte cette ville à 11 h. 12 du matin ; l'établissement d'un chemin de fer à voie étroite de Don à Laventie ; la suppression du passage à niveau de l'Allumette, situé à l'extrémité du territoire de Croix, vers Roubaix ; l'allocation, par le gouvernement, d'une indemnité à la Compagnie des chemins de fer du Nord-Est ; l'établissement d'une gare à Fournes, sur la ligne de Lens à Armentières ; le rétablissement du chemin de la Planche-Wasseigne, à Forest, canton de Lannoy ; l'établissement d'une gare de marchandises à Tressin ; l'établissement d'une gare à Haspres, sur la ligne de Valenciennes à Laon ; l'établissement d'un passage à niveau au lieu dit : Chemin de Folle-emprise à Landas (Chemin de fer de Somain à Orchies) ; l'établissement d'une gare à Dechy ; une voie de garage à la station de Montigny. — Le Conseil propose d'inviter les communes intéressées à provoquer, d'une compagnie sérieuse, une demande en concession pour un chemin de fer d'intérêt local d'Armentières à Dunkerque, par Steenvoorde, Hondschoote et Bergues.

*Chemins de grande communication.* — Ajournement de l'établissement d'une passerelle sur le chemin n° 11, près du pont Saint-Antoine, à Bourbourg. — Approbation des plans d'alignement des chemins de grande communication n° 5, traverse de Broukerque ; n° 9, traverse de Wattlelos ; n° 17, traverse d'Herzeele ; n° 36, traverse de Linselles ; n° 46, traverse de Cappellebrouck ; n°s 58 et 62, traverse d'Herlies. — Ajournement du vœu relatif au classement comme annexe des chemins n°s 5 et 11 de deux tronçons de chemins vicinaux dits rues de la gare à Bourbourg. — Révision des contingents communaux du chemin n° 47. — Approbation du projet d'exécution des délaardements et autres ouvrages le long du chemin n° 78 et autorisation d'acquérir les terrains par voie d'expropriation publique.

*Chemins d'intérêt commun.* — Approbation des plans d'alignements du chemin n° 22, dans la traverse d'Hem-Lenglet ; du chemin n° 116, dans la traverse de Trith-St-Léger. — Ajournement à la session d'août des projets de travaux présentés pour les chemins n°s 3, 24, 58, 78, 80 et 102. — La question des réparations à exécuter sur le chemin n° 90 est renvoyée à la Commission départementale.

*Chemins vicinaux.* — Fixation, conformément aux chiffres du tableau présenté par la commission spéciale, des secours à accorder aux communes pour l'entretien de leurs chemins en 1879. — Invitation à M. le Préfet de demander au service vicinal un tra-

vail complet sur la répartition de la subvention à allouer pour l'année 1880. — M. le Préfet est en outre prié de mettre les communes en demeure de voter, pour l'exercice 1880, les ressources créées par les lois de 1867 et de 1868, trois centimes, ou une journée de prestation, à leur choix. Le Conseil confirme la décision de la Commission départementale qui a autorisé le redressement du chemin n° 7, dit du Noir-Bonnet, sis à Croix, et contre laquelle un pourvoi a été formé par le sieur Félix Lorthiois. — Ajournement à la session d'août de la demande de classement de divers chemins de la ville d'Armentières et des communes voisines. La proposition de classement de divers chemins dans le réseau spécial est ajournée à la session d'août pour complément d'instruction. La demande de la commune de Saint-Python relative à la substitution de travaux de pavage à l'empierrement sur certains chemins ainsi que la demande de la commune de Dimont, tendant à l'augmentation du crédit afférent à un chemin du réseau subventionné sont renvoyées à la session prochaine. — Vœu que les travaux de construction d'un chemin de la commune de Ferrière-la-Petite soient entrepris le plus tôt possible.

*Circonscriptions territoriales.* — Ajournement de la demande des habitants du hameau de Notre-Dame-au-Bois, dépendant de la commune de Bruille-St-Amand, tendant à l'érection de ce hameau en commune séparée.

*Commission départementale.* — Acte est donné du dépôt du rapport de la commission présenté en exécution de l'art. 79 de la loi du 10 août 1871.

*Conseils des prud'hommes.* — Vœu que la nomination des président et vice-président appartienne à l'assemblée générale des prud'hommes ; Vœu pour l'établissement de nouveaux conseils de prud'hommes dans les arrondissements d'Avesnes et d'Hazebrouck, ainsi que pour l'industrie lainière de la région de Fourmies.

*Cours d'eau.* — Le Conseil demande que l'administration veuille bien avoir égard à la situation très-critique des vallées de l'Escaut, de la Scarpe et de la Lys, et demande l'exécution immédiate de la convention de 1862 ; vœux concernant l'amélioration des cours d'eau communs à la France et à la Belgique ; vœux relatifs aux améliorations à apporter à l'Escaut, à l'Oise et au canal de Saint-Quentin ; aux conditions de halage, notamment sur l'Oise ; aux adjudications pour le halage ; aux lois et règlements sur la police de la navigation et aux chômages. Vœux qu'une passerelle pour piétons, près de l'octroi de la ville de Condé, soit établie pour la communication des deux rives du canal de Mons, et qu'il soit pro-

cédé le plus tôt au curage de la Hayne, au redressement et à l'exhaussement des digues de l'Escaut, entre Condé et Mortagne.

*Ecole d'arts et métiers dans le Nord. — Création.* — Le Conseil a adopté la résolution suivante : « Le département du Nord » met à la disposition de l'Etat les bâtiments et le matériel de » l'Institut industriel pour la création d'un établissement qui com- » prendra, tout à la fois, une section du génie civil et une école » des arts-et-métiers. Mais il entend n'entrer jamais dans le » paiement des sommes que les grosses réparations pourraient » nécessiter, tant que durera l'affectation desdits bâtiments à l'usage » ci-dessus spécifié. L'insuffisance des recettes applicables aux » dépenses afférentes à la section du génie civil, sera couverte par le département jusqu'à concurrence des  $\frac{3}{4}$ , sans que la » somme puisse jamais dépasser 25,000 fr.

*Ecole normale de Douai.* — Vœu qu'une chaire nouvelle d'agriculture soit créée le plus tôt possible.

*Eglises et Presbytères.* — Avis favorable à une demande de secours de 4,735 fr. sur les fonds de l'Etat pour la construction d'un nouveau presbytère à Wattignies. Avis favorable à une demande de secours de 7,000 fr. sur les fonds de l'Etat pour l'acquisition d'un presbytère à Alnes. Vote d'une subvention de 3,000 fr. sur les fonds du département pour la reconstruction du clocher et d'une partie de l'église d'Hondeghem et avis favorable à la demande d'un secours de 10,000 fr. sur les fonds de l'Etat. Vote d'une subvention de 3,000 francs en trois annuités sur les fonds du département pour la reconstruction de l'église de Mouveaux et avis favorable à la demande d'un secours de 10,000 fr. sur les fonds de l'Etat. Vote d'une subvention de 3,000 fr. en trois annuités sur les fonds du département pour l'agrandissement de l'église de Croix-Lille et avis favorable au subside de 12,000 fr. demandé sur les fonds de l'Etat. Vote d'un secours de 800 fr. sur les fonds du département pour réparation à l'église et à la tour de Roucourt et avis favorable au subside de 2,000 fr. demandé sur les fonds de l'Etat. Avis favorable pour un secours supplémentaire de 15,000 fr. sur les fonds de l'Etat en faveur de l'achèvement de l'église de Radinghem. Avis favorable pour un secours supplémentaire de 2,371 fr. sur les fonds de l'Etat en faveur de la construction d'une nouvelle église au faubourg de Paris à Valenciennes. Avis favorable à une demande de subvention de 2,960 fr. sur les fonds de l'Etat pour grosses réparations à la tour de l'église d'Elincourt. Une subvention de 3,000 fr. est accordée en principe sur les fonds du département pour la reconstruction de l'église de Beugnies et une allocation de 9,000 fr.



est demandée sur les fonds de l'Etat. Un secours de 3,000 fr. est accordé en principe sur les fonds du département pour la construction d'une nouvelle église à Saint-André et une subvention de 21,000 fr. est demandée sur les fonds de l'Etat. Avis favorable pour qu'un secours de 4,400 soit accordé sur les fonds de l'Etat pour la construction d'un presbytère à Villers-au-Tertre.

*Enfants assistés.* — Création d'un emploi de second commis avec traitement de 1,200 francs et une indemnité annuelle de 300 fr.

*Enseignement.* — Vœu que les lois qui régissent actuellement l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ne reçoivent aucune atteinte.

*Foires et marchés.* — Avis favorable à la création d'une foire à Hendicourt (Somme).

*Inondations.* — Vœu que des indemnités soient accordées par le gouvernement aux communes et aux habitants victimes des inondations pendant l'hiver 1878-1879.

*Maisons d'arrêt.* — Autorisation pour le renouvellement immédiat des serrures de la maison d'arrêt d'Hazebrouck. Vœu que les moyens de remédier à l'état actuel de délabrement, d'insalubrité et d'insécurité de la maison d'arrêt de Valenciennes soient mis à l'étude. Vœu que la loi du 5 juillet 1875, sur le régime des prisons départementales, reçoive son application, en ce qui concerne la maison d'arrêt de Douai.

*Maisons d'école.* — Approbation du tableau des demandes de secours pour dépenses de maisons d'école. Les dépenses totales s'élèvent à 3,546,196 fr., réparties ainsi qu'il suit : contingents des communes : 2,632,096 fr., secours accordés par le département : 180,700 fr., secours sollicités de l'Etat : 733,400 fr.

*Marine marchande.* — Vœu que le projet de loi soit mis à l'ordre du jour des Chambres et qu'il soit accepté par les pouvoirs publics.

*Observatoire de Mont-Ventoux* (Vaucluse). — Le Conseil regrette de ne pas accorder la subvention demandée pour la création de cet observatoire météorologique.

*Octrois.* — Prorogation avec révision, pour 5 ans, des tarifs et règlements des octrois d'Anzin, Wambrechies, Aniches, Bourbourg. Modifications au règlement de l'octroi de Landrecies, Fourmies et Avesnes, en ce qui concerne les bières. Suppression des droits

perçus à l'octroi de Tourcoing sur les huiles non minérales et élévation des taxes imposées sur la chaux, la cendrée et les ciments. Prorogation des tarifs et règlements des octrois d'Haubourdin, Halluin, Sars-Poteries, La Gorgue, Wignehies, Vieux-Condé, Fourmies. Exonération des droits d'octrois à Roubaix sur les charbons et les coques employés comme combustibles par les fondeurs à la confection de leurs produits, et surélévation de la taxe de 50 c. pour cent kilogrammes sur les fontes destinées à la construction des bâtiments.

*Pacage sur les chemins.* — Vœu que l'administration, par une circulaire claire, nette, précise, fasse disparaître toute équivoque, et, en cas d'insuffisance d'une circulaire, que l'art. 201 soit abrogé, tout au moins modifié, en ce qui concerne les troupeaux de moutons.

*Pêche.* — Vœu que la pêche à l'anguille soit autorisée du 15 avril au 15 juin.

*Personnel.* — Le Conseil regrette le vœu présenté pour la création d'un emploi d'agent-voyer pour le canton d'Armentières.

*Place du Quesnoy.* — Cession de terrains à l'État par suite du reclassement de la place du Quesnoy.

*Port de Dunkerque.* — Vœu que le port de Dunkerque soit compris pour une somme de 50 millions dans les projets que le gouvernement se propose de soumettre aux pouvoirs publics concernant les ports ; et que les fonds d'entretien, toujours insuffisants, soient portés à 200,000 fr. pour 1879.

*Postes et télégraphes.* — L'attention de l'administration est appelée sur les améliorations suivantes : 1<sup>o</sup> Que, comme en Belgique, toutes les gares des divers chemins de fer soient en même temps bureaux de postes et bureaux télégraphiques, excepté pour les grandes villes qui jouissent d'un service particulier ; 2<sup>o</sup> Que, comme en Belgique, les télégrammes soient portés *gratis*, dans un rayon de 2 kilomètres, et au delà, moyennant 20 c. par kilomètre ; 3<sup>o</sup> Que, comme en Belgique, les correspondances de toute nature, immédiatement après leur arrivée au bureau, soient portés à domicile par exprès, si l'expéditeur le demande, moyennant paiement préalable par l'expéditeur, pour chaque objet, en sus du port ordinaire, d'une taxe spéciale de 0 m. 25 c. pour les communes qui sont le siège du bureau, et d'un franc pour les autres communes de la circonscription du bureau ; 4<sup>o</sup> Que le ser-

vice postal du département prenne des dispositions telles que, dans les communes qui n'ont qu'une seule distribution journalière, cette distribution unique soit terminée partout à midi au plus tard. Vœu pour l'abaissement des taxes télégraphiques entre la France et la Belgique. — Vœu que le service de Saint-Amand ait une dernière levée à 9 h. du soir au lieu de 7 heures. Vœu qu'un bureau de poste soit créé à Wagnies-le-Grand, aussitôt la mise en exploitation de la ligne de Valenciennes à Douzies.

*Prestations.* — Le Conseil délègue la Commission départementale pour statuer sur la demande de la commune de Lez-Fontaine, tendant à employer en 1879 une des trois journées de prestation sur ses chemins ruraux. — Application d'une journée de prestations aux chemins ruraux de la commune d'Anor.

*Retraites.* — Liquide au chiffre de 4,133 fr. la retraite de M. Bailloeuil, chef de division à la préfecture.

*Routes départementales.* — Le Conseil exprime le regret que l'administration de la guerre refuse d'intervenir dans les dépenses d'amélioration de la porte d'Ypres, à Lille, route n° 2. — Approbation du projet d'élargissement de la chaussée pavée de la route n° 9 dans la traverse d'Hazebrouck. — Approbation des projets pour le règlement de la route n° 19 dans la traverse d'Hem, et de la route n° 9 dans la traverse de Merville.

*Secours.* — Vote d'une somme de 5,000 fr. à répartir en secours entre les familles des malheureuses victimes de l'Adriatic. — Le Conseil exprime toutes ses sympathies pour les victimes du malheur qui a frappé les habitants de la ville de Szegedin, ainsi que ses regrets de ne pouvoir leur accorder le secours sollicité. — Vote une somme de 500 fr. pour secours aux familles des victimes de la catastrophe de Frameries (Belgique).

*Subventions industrielles.* — Le Conseil demande que, dans un but de justice distributive, MM. l'ingénieur en chef et l'agent-voyer en chef centralisent tous les renseignements locaux pour arriver, autant que possible, à une répartition équitable de subventions industrielles entre tous les arrondissements.

*Traités de commerce.* — Vœu que le Gouvernement et les Chambres tiennent grand compte des dépositions faites à l'enquête et des renseignements complémentaires qui lui ont été depuis adressés ; le Conseil insiste particulièrement pour que la situation économique du pays soit réglée à bref délai et qu'aucune prorogation des traités de commerce au-delà du 31 décembre 1879

ne soit consentie sous aucun prétexte ; — Vœu que le gouvernement veuille bien faire savoir que la nouvelle donnée par l'agence Havas concernant la prorogation des traités de commerce avec l'Angleterre n'a aucun caractère officiel.

*Vins.* — Appuie le projet de loi sur le vinage et le sucrage des vins avec modification de l'art. 8 en ajoutant : et à la fabrication de toutes les boissons fermentées.

### *Session d'Août 1879.*

Le lundi 18 août, à 3 heures de relevée, les membres du Conseil général se sont réunis dans la salle de leurs séances, à l'hôtel de la préfecture, en vertu de l'art. 23 de la loi du 10 août 1871.

M. Desrousseaux, doyen d'âge, occupe le fauteuil de la présidence et déclare la session ouverte. Le plus jeune des membres présents, M. Duponchelle, prend place au bureau comme secrétaire.

M. Paul Cambon, Préfet, assiste à la séance.

Après l'appel nominal, il est procédé à la constitution du bureau définitif.

Sont élus : M. Plichon, *président* ; MM. Maillet et Legrand (de Lecelles), *vice-présidents* ; MM. Roussel-Defontaine et Van-der-Straeten, *secrétaires*.

Allocution du Président.

M. Merlin, démissionnaire, est remplacé par M. Alain Chartier, qui prendra, dans le 4<sup>e</sup> bureau, la place qu'occupait M. Merlin.

Rapport de la Commission départementale sur l'ensemble de ses travaux depuis la session d'avril 1879. — Acte est donné du dépôt de ce document.

Dans cette séance et dans celles suivantes, le Conseil a pris les délibérations ci-après analysées (1) :

*Agents-voyers* — Renvoi à M. le Préfet d'un vœu pour le remaniement des circonscriptions cantonales des agents-voyers.

*Agriculture et industrie.* — Vœux que dans les tarifs de douane il soit tenu compte de la situation de plus en plus mauvaise de l'agriculture française et que celle-ci soit traitée sur le pied d'éga-

(1) Pour ce qui concerne les crédits, voir le budget de 1880, page 344.

lité avec l'industrie. « *Libre échange pour tous ou protection égale* » ; que la loi sur les bouilleurs de cru soit abrogée ; que les sucres étrangers soient imposés à leur entrée en France de droits compensateurs sous forme de surtaxe, et qu'à l'importation, les poudres blanches soient assimilées aux raffinés. Que le projet de loi sur le vinage et le sucrage des vins soit repris de nouveau en y ajoutant la faculté de sucrage pour la fabrication de la bière et des boissons fermentées en général ; Que les sucres soient dégrevés de droits.

*Banque de France.* — Vœu pour l'établissement de succursales à Cambrai et Douai.

*Bourses.* — Le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu de créer de bourse de licence à la Faculté des lettres de Douai. — Concession de 7 bourses et 22 demi-bourses à l'école normale primaire de Douai et de 12 bourses au cours normale d'institutrices. — Allocation d'une demi-bourse aux jeunes Bartier et Sergent au collège de Cambrai, au jeune Leveaux à l'institut Ste-Marie, et au jeune Gosse à l'institution St-Jean. Concession de demi-bourses au lycée de Lille en faveur des jeunes Lemonnier, Rousseau, Le blanc, Courcot, Servin, Vadrot, Cuisset et Maerle ; au lycée de Valenciennes, en faveur des jeunes Berthe (d'Hergnies), et Sandrap (d'Escaupont) ; au lycée de Douai, en faveur des jeunes Mestagh, Laborde, Herlin et Rondelle.

*Bureaux de bienfaisance.* — Acte est donné de la communication faite par M. le Préfet. La situation établit que les ressources ont atteint en 1878 le chiffre de 5,232,593 et les dépenses, celui de 3,716,916 fr. et que le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé à 229,681.

*Cadastre.* — Ajournement de la demande de la commune de Crèvecœur tendant à obtenir qu'il lui soit tenu compte de la dépense de 7,294 fr. 89 c. qu'elle a faite pour la révision, par anticipation, de son cadastre.

*Caisses d'épargne.* — Acte est donné à M. le Préfet de sa communication. La situation établit que les versements en 1878 se sont élevés à 12,230,594 fr. 41 et les remboursements à 10,326,479 francs 10 cent.

*Caisse départementale des retraites.* — Acte est donné à M. le Préfet de sa communication relative à la situation de la caisse au 31 décembre 1878, se balançant par un excédant de dépenses de 1,463 fr. 47 pendant ladite année.

*Casernes de gendarmerie.* — Renouvellement du bail de la caserne de Steenvoorde pour 9 années, à partir du 15 mars 1880. — M. le Préfet est autorisé à défendre à l'action intentée contre le département à propos des travaux supplémentaires exécutés, sans autorisation, à la caserne d'Hazebrouck. — Renouvellement du bail de la caserne d'Armentières pour 9 années, à partir du 1<sup>er</sup> mars 1880, moyennant un loyer de 3000 fr. — Acquisition d'un terrain, rue des Arts, à Roubaix, pour construction de la caserne de cette ville. — Acquisition d'un immeuble appartenant à M. Décupère, pour construction de la caserne de Clary. — Acquisitions de terrains pour la construction d'une caserne à Tourcoing.

*Chambres de commerce.* — Vœu que la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Cambrai soit érigée en Chambre de commerce. — M. le Préfet est prié de faire connaître au Conseil municipal de Bailleul, la réponse de la Chambre de commerce de Dunkerque, à la demande tendant à ce que la ville de Bailleul soit distraite de la circonscription de cette Chambre, pour être rattachée à celle de Lille.

*Chasse.* — Vœu qu'une seule date soit fixée comme en 1879, pour la fermeture de la chasse à tir et de celle à courre, à cor et à cri. — Vœu que la tenderie aux oiseaux de passage, connus sous le nom de *Roussettes*, soit autorisée depuis l'ouverture de la chasse jusqu'au 15 décembre, sur la rive droite de la Sambre, dans l'arrondissement d'Avesnes.

*Chemins de fer.* — M. le Préfet est invité à provoquer de la part des demandeurs en concession du chemin de fer à voie étroite sur routes de Bergues à Hondschoote et Steenvoorde, une nouvelle étude qui comprendrait; une ligne d'Hazebrouck à Dunkerque par Steenvoorde, Wormhoudt et Bergues; une ligne de Bergues à Hondschoote et une ligne d'Hondschoote à la frontière belge, vers Poperinghe. — Vœu pour la prompte exécution des travaux de construction des lignes de Cambrai à Dour, Douai à la frontière et St-Amand à Tournai. — Vœu que les décisions sollicitées en ce qui concerne les lignes de Cambrai à Douai et d'Aubigny à Somain, ne puissent pas retarder l'exploitation de ces lignes. — Rappel des vœux concernant les gares ou les haltes sollicitées à Hachette, Haspres, Wez-Macquart, l'établissement d'un bureau de messageries à Fives-Lille et la délivrance de billets dans les haltes. — Vœux concernant la suppression des barrières à bascules; la désignation de la gare de Maulde-Mortagne, sur le chemin de fer de Saint-Amand à Tournai; l'étude d'une gare de marchandises

à établir à la halte de Petite-Synthe, sur le chemin de fer de Dunkerque à Gravelines; l'établissement de passages à niveau à Coutiches et à Flines-lez-Raches, sur la ligne d'Orchies à Douai; l'utilisation comme gare de réception et d'expédition des marchandises, des bâtiments construits au garage de Bettrechies, sur la ligne de Cambrai à Dour; la mise en exploitation de la ligne de Valenciennes à Douzies, et notamment du tronçon de Valenciennes à Saint-Waast; l'établissement d'une halte à Jeulain sur la même ligne; la mise de la gare d'Avesnes en rapport avec les convenances et les besoins du service des voyageurs; la demande d'indemnité formée par la Compagnie du Nord-Est, par suite des changements de tracés de la ligne de Jeumont à Anor ou Fourmies, aujourd'hui de Maubeuge à Fourmies par Cousolre; la prompte exécution d'une ligne de chemin de fer de Roubaix-Wattrelos vers Audenaerde; la prompte exécution de la halte concédée à Wattignies, sur la ligne du Nord; le classement en première urgence, en vue d'une très-prompte exécution, de la ligne de Don à Templeuve; l'établissement d'un passage inférieur, au passage à niveau de la rue de la Tossée, à Tourcoing; la plus grande célérité à apporter dans les transports de marchandises par chemins de fer; la prompte exécution de la ligne de Valenciennes au Câteau; l'établissement d'une halte près des communes de Villers-Plouich et Rumilly, sur le chemin de fer de Picardie et Flandres; la suppression du passage à niveau dit de l'Allumette, à Croix-Roubaix; diverses améliorations proposées, en ce qui concerne Armentières, par la Chambre consultative des Arts et Manufactures de cette ville; la prompte exécution de la nouvelle gare projetée à Roubaix; renvoi à l'étude de la compagnie du Nord et du contrôle des vœux suivants: amélioration des voitures destinées au service des voyageurs; établissement d'un train-omnibus entre Douai et Lille en correspondance avec le train partant pour Calais et Dunkerque à 6 h. 45 du matin; réparation immédiate du chemin d'accès de Cysoing à la gare; extension des billets d'aller et retour dans l'arrondissement de Lille; invitation de prendre les mesures nécessaires pour éviter les entraves à la circulation au passage à niveau de Fives; demande d'une passerelle pour piétons entre les passages à niveau de Seclin à Templeuve, distantes de 2 kilom. 1/2, ainsi que sur la route nationale n° 42, à la sortie d'Armentières, à l'endroit où cette route traverse le passage à niveau. — Vœu réitéré que l'Etat concède à la société du Cambrésis, les trois lignes de chemin de fer à voie étroite, de Cambrai à Catillon, du Catelet à Denain, du Catelet à Masnières et détermine les conditions de cette concession. — Avis favorable à l'étude d'un chemin de fer de La Chapelle à

Fourmies par Wignehies. — Vœu pour l'étude du chemin de fer d'Hazebrouck à Béthune par Merville. — Vœu que les facilités d'emprunt du territoire étranger pour l'expédition de leurs marchandises dans la région de l'Est soient immédiatement rétablies. — Vœu qu'on remédie aux dangers résultant du passage à niveau établi à Forest sur le chemin de Somain à Tourcoing.

*Chemins de grande communication.* — Ajournement du projet d'établissement d'une passerelle sur le chemin n° 11, près du pont St-Antoine. — Approbation d'une modification des alignements du chemin n° 14, dans la traverse d'Armentières. — Approbation des alignements du chemin n° 9, dans la traverse du Blanc-Seau (commune de Tourcoing). — Acte est donné de la situation des ressources et dépenses affectées aux chemins de grande communications et d'intérêt commun pour l'exercice 1878. — Révision des contingents communaux du chemin n° 34. — Vœux relatifs à l'élargissement de la portion empierrée du chemin n° 17, comprise entre Wormhoudt et la gare d'Esquelbecq, pour permettre à deux voitures de se croiser; à l'amélioration du chemin n° 5, entre l'Affgand et Copenaxfort et entre St-Folquin et Bourbourg; à la consolidation du chemin n° 44, entre la place des Moères et le pont du Cerf. Ajournement du classement en chemin de grande communication des voies nouvellement créées à Bourbourg-Campagne pour le service de la gare du chemin de fer qui dessert la ville de Bourbourg. — Ajournement du plan d'alignements du chemin n° 40, dans la traverse de Merville. — Approbation du plan d'alignements du chemin n° 51 dans la traverse d'Avelin. — Ajournement de l'affaire relative à la maison pontière de Bauvin, sur le chemin n° 9. — Répartition de la dépense de reconstruction du pont de Lallaing, sur la scarpe au passage du chemin n° 35. — Classement comme annexe du chemin n° 24, du chemin des clouteries de Bavay.

*Chemins d'intérêt commun.* — Renvoi à l'examen de la commission spéciale du nouveau réseau de la demande de classement du chemin vicinal partant de la route n° 39 à Bauvin et se reliant à Fromelles au chemin de grande communication n° 62. — Approbation du projet de redressement et d'élargissement du chemin n° 85, dans la traverse d'Haspres. — Approbation de la rectification apportée au tracé du chemin n° 125. — Révision des contingents d'entretien des chemins n°s 92 et 102. — Approbation des états de répartition des contingents pour les dépenses en 1880. — Classement de 1400 kilomètres à incorporer dans le réseau en sept ans, dont 1366 kilomètres 116 mètres répartis par arrondissements et désignés par chemins au tableau arrêté, La dépense annuelle d'en-



retien est évaluée à 600 fr. le kilomètre, dont 300 fr. à payer par le département et 300 fr. par les communes. La dépense de reconstruction et de construction est évaluée à 5,450,000 fr: Dixième à fournir en prestations par les communes, soit 545,000 fr.; Emprunt à contracter pour 4,905,000 fr. au nom du département, 1/5 pour le compte des communes et 4/5 pour le compte du département. Vote de cet emprunt de 4,905,000 fr. à la caisse vicinale instituée par la loi du 10 avril 1879. — Ajournement des projets de travaux de grosses réparations à exécuter au chemin n° 58. — Renvoi à la commission départementale par délégation spéciale des projets de reconstruction d'un pontceau sur le chemin n° 105.

*Chemins d'intérêt commun.* — (Réseau spécial.) — Sur la proposition de M. le Préfet, le Conseil : 1<sup>o</sup> Classe dans le réseau spécial des chemins d'intérêt commun les lignes ci-après: 1<sup>re</sup> *Catégorie* : N° 1 du Maisnil à Pérenchies; n° 4 de Bondues à Hem, par le Molinel, etc.; n° 9 du Moulin de Lesquin et de Ronchin à Templeuve; n° 10 de Lille à Sainghin-en-Mélantois; n° 11 de Wattignies à Houplin; n° 12 de Famars à la sucrerie de Quarouble (partie); n° 13 de Maubeuge à Ferrière-la-Grande; n° 14 partie comprise entre la route nationale n° 49 et la chapelle de Rocq. 2<sup>e</sup> *Catégorie* : N° 2 de Wez-Macquart à Santes; n° 3 de Wambrechies au fort de Bondues; n° 5 de la Madeleine à Marcq-en-Barœul et à Hem; n° 7 d'Ennetières et de Loos à Faches; n° 8 de l'Arbrisseau, Thumesnil, Ronchin, Lezennes, etc.; n° 12 de Famars à la sucrerie de Quarouble; n° 14 de la chapelle de Rocq au fort Leveau (partie); n° 15 du bois des Sarts à la ferme Grevane; n° 17 d'Estreux au Roleur; n° 18 des Postes entre la Rhonelle et le chemin du Roleur; 2<sup>o</sup> décide que le département empruntera à la caisse des chemins vicinaux la somme nécessaire à la construction et aux grosses réparations de ces chemins évaluée à 1,734,275 fr. qu'il se chargera de l'amortissement de cet emprunt moyennant le concours du département de la guerre et des communes dans les proportions déterminées entre les services intéressés, que les travaux seront exécutés en 3 ans, 1879, 1880 et 1881, et que les frais d'entretien des nouveaux chemins seront répartis conformément aux chiffres proportionnels proposés par MM. les Agents-Voyers dans leurs rapports spéciaux; 3<sup>o</sup> autorise M. le Préfet à passer avec l'autorité militaire pour le service de cet entretien et sur les bases qui auront été adoptées les conventions prescrites par la lettre ministérielle du 7 février 1879. Le rapporteur ajoute que si les propositions qui sont faites ne diminuent pas la part contributive du département et des communes dans la mesure que le Conseil général avait demandée elles atténuent cependant la surcharge

que les propositions formulées dans la session d'avril leur imposaient. D'un autre côté, la participation du département à l'exécution des chemins stratégiques, est l'une des conditions de l'attribution des 250 kilomètres du réseau subventionné de 1868, qui a été faite au département en 1877. Cette double considération a déterminé le Conseil à adopter les propositions précitées de M. le Préfet sous la triple réserve: 1° que la part de 111,000 fr. mentionnée comme devant être supportée par les communes dans la dépense de construction, restera, à défaut de l'Etat, à la charge du département; 2° que, dans l'acte à passer entre M. le Ministre et M. le Préfet du Nord, il soit stipulé que l'entretien de ces chemins sera fait dans les conditions ordinaires des chemins d'intérêt commun, et que le département conserve tout recours pour toute dégradation extraordinaire dont ils seraient l'objet; 3° que le classement, opéré par le Conseil général, n'aura d'effet qu'après que l'attribution des longueurs demandées par le Conseil général dans la présente session pour le service de la vicinalité lui aura été accordée. M. le Préfet fait connaître ensuite au Conseil que l'Etat ne prend pas seulement à sa charge les frais de construction de la 1<sup>re</sup> catégorie des chemins stratégiques, mais encore la part d'entretien qui revenait aux communes.

*Chemins vicinaux.* — Vœu que l'art. 201 du règlement du 16 mars 1872, concernant le parcours des bestiaux sur les chemins soit abrogé. — Création d'un nouveau réseau subventionné de 260 kilomètres. L'examen des propositions de classement est confiée à une commission composée de MM. Gravis, Guillemain, Crépin, Dutemple, des Rotours, baron de Bouteville, Goussard, Trystram, Plichon, Massiet du Biest, Van der Straeten, Soins, Chombart, Dervaux et Legrand (de Lecelles). — Ajournement pour renseignements de la demande de la commune de Saint-Python, tendant à la transformation en pavage des chaussées empierrées. Les demandes des communes d'Hérin, Chemy, St.-Benin et Caulery, relatives au réseau subventionné, sont ajournées. Fixation du taux de la conversion en argent des journées de prestation. Renvoi à M. le Préfet pour instruction de la demande de classement comme vicinal d'un chemin rural de Maubeuge à Hautmont. Répartition entre Pitgam  $\frac{2}{5}$  et Steene  $\frac{3}{5}$  des dépenses d'entretien du chemin dit de Steene-Straete.

*Circonscriptions territoriales.* — Rejet de la demande tendant à la division du canton de Trélon. — Rejet de la demande en séparation formée par le hameau de Notre-Dame-au-Bois. Vœu réitéré pour la création d'un 6<sup>e</sup> canton à Lille.

*Colonie agricole de Saint-Bernard.* — MM. Soins et Chombart sont maintenus, pour 1880, dans leurs fonctions de membres de la commission de surveillance de la colonie.

*Commission départementale.* — Sont nommés membres : MM. Louis Legrand (de Lecelles), Crépin, Bergerot, baron de l'Épine, Desmyttère, baron de Bouteville et Chombart.

*Concours d'animaux.* — Vœu qu'une subvention de 1,500 fr. applicable au concours d'animaux de boucherie soit, comme les années précédentes, accordée sur les fonds de l'État.

*Conseil de prud'hommes.* — Vœu qu'il soit établi des conseils de prud'hommes à Fonrmies, Maubeuge, Cousolre et Lille (industrie bâtiment).

*Consulats.* — Vœu relatif à l'amélioration qu'il y aurait à apporter dans les relations de la France avec l'étranger, au point de vue de l'éducation commerciale, des publications officielles des documents commerciaux et de l'organisation consulaire.

*Contributions directes.* — L'évaluation des recouvrements en douzièmes qui était de 5,66 % au 1<sup>er</sup> juillet 1878, est, pour cette année, de 5,91. Acte est donné de la communication de M. le Préfet. Répartition des contributions foncière, personnelle-mobilière et des portes et fenêtres. Rejet de la réclamation de la commune de Quiévreachain tendant à la réduction de 995 fr. à 680 fr. de la contribution personnelle-mobilière.

*Cours d'eau.* — Vœu relatif à la prompte exécution des travaux nécessaires pour l'amélioration des cours d'eau communs à la France et à la Belgique. — Vœu tendant à l'unification dans les mains d'un ingénieur en chef d'un service d'inondation et de dessèchement des vallées, ou tout au moins que MM. les Ingénieurs en chef de la navigation communiquent leurs études et leurs projets à M. l'ingénieur en chef du service hydraulique pour toutes les questions intéressant les cours d'eau. — Vœu pour l'exhaussement des digues des canaux et rivières aux points les plus menacés, ainsi que des digues du Gard. — Vœu que la Scarpe-Inférieure soit restaurée et approfondie, que le mouillage soit porté à 2 mètres. — Vœu tendant à la modification de l'embouchure de La Hayne dans l'Escaut, à Condé. — Vœux relatifs à l'établissement d'une machine élévatoire aux abords de Saint-Amand pour donner l'eau aux fossés intérieurs de cette ville, au curage et à l'endiguement de tous les cours d'eau de la vallée de la Scarpe. — Vœu tendant à ce que la conférence entre les ingénieurs belges et français soit

ouverte le plus tôt possible, que le gouvernement belge fasse exécuter certains travaux nécessaires dans l'Escaut-Inférieur pour permettre l'écoulement des eaux des vallées de l'Escaut et de la Scarpe, et que, concurremment, des études soient faites pour la prompte exécution des travaux d'amélioration sur le territoire français. — Vœu que les chômages aient lieu simultanément sur tous les cours d'eau à une époque fixe au mois de mai de chaque année et ne durent pas plus de trente jours. — Vœu pour la révision des lois et réglemens sur le service de la navigation. — Vœu que les cahiers des charges permettent à l'administration de réduire les délais de mise en demeure et de régie des entrepreneurs. — Rejet de la demande de la commune de Petite-Synthe tendant à faire contribuer la commune de Saint-Pol dans les dépenses de reconstruction du pont de Petite-Synthe, sur le canal de Bourbourg. Vœu que les travaux de reconstruction du pont de Frelinghien, sur la Lys, soient commencés et exécutés dans le plus bref délai. — Vœu tendant à l'approbation des avant-projets d'approfondissement et d'élargissement de la Lys d'Aire à Merville et de Merville à la Belgique avec l'obligation d'abaisser de 0,20 c. le niveau d'eau du bief de Merville au bac Saint-Maur, et que les fonds nécessaires à ces travaux soient accordés dès 1880. M. le Préfet est prié d'insister auprès de MM. les ministres des travaux publics et des affaires étrangères à l'effet d'obtenir du gouvernement belge de nouvelles décharges à Menin et l'achèvement des travaux reconnus nécessaires par MM. les ingénieurs belges et français, réunis en conférence. — Vœu qu'un canal à grande section soit construit directement de Dunkerque à Lille ou jusqu'au grand canal des houillères sur Paris. — Vœux que le crédit d'entretien de l'Escaut soit porté à 126,190 fr. et celui du canal de Saint-Quentin à 67,725 fr. à l'effet de permettre la consolidation des rives de l'Escaut et des berges du canal de Saint-Quentin; que les niveaux de navigation de la Scarpe-Inférieure soient abaissés de 0,30 c. à 0,40 c. lorsqu'on procédera à l'augmentation du mouillage porté à 2 mètres; que le seuil du nouveau débouché à la mer à ouvrir pour le déversement du Schvliet dans les fossés de Gravelines soit établi au niveau des basses mers de morte eau; qu'il soit construit un bassin de virement sur le canal de Roubaix; qu'il soit donné un emplacement de débarquement à Cambrai, au bassin de Cantimpré, pour les bateaux du système Jacquel; que les droits de navigation soient supprimés ou tout au moins abaissés dans le Nord et ramenés à l'unité dans toute la France; que l'administration agisse auprès du gouvernement belge pour obtenir les améliorations sur l'Escaut, la Scarpe et la Lys. — L'attention des ingénieurs de la navigation et du gouvernement est appelée sur les travaux d'amélioration de la Deûle, du canal de Seclin, du canal de Roubaix, de la

rivière de la Lys ; sur le canal projeté entre l'Escaut, la Sambre et la Meuse dans le but de desservir Le Cateau ; sur la construction à bref délai du canal par la vallée de la Selle ; sur l'approfondissement du lit du canal de Bergues à Dunkerque, les améliorations du canal de Bourbourg, l'abaissement du plan d'eau et l'approfondissement du lit de la Basse-Colme ; sur le rachat des droits de péage sur les ponts du canal de Furnes, l'établissement d'un halage à vapeur sur rails le long du canal de Bourbourg ; sur les demandes des communes de Nivelles, Saint-Amand et Alnes, tendant au maintien de leur droit de passage sur les digues de la Scarpe. — Des remerciements sont votés à M. Terwagne pour sa communication relative à la régularisation des lignes navigables du Nord et du Pas-de-Calais. Approbation de la proposition concernant le versement au Trésor, en 1880, des deux dernières annuités des avances que le département s'est engagé à faire à l'Etat pour l'amélioration des canaux. — Vœu que M. le Préfet nomme une Commission, composée de MM. les ingénieurs du service hydraulique, des conseillers généraux et d'arrondissement des cantons de Saint-Amand et Condé et des maires des communes intéressées, pour surveiller l'état des digues et du fond des fossés, rivières et fleuves, qui ont occasionné les dernières inondations.

*Courses de Lille.* — Vote une subvention de 1,500 fr. pour les courses au trot de chevaux montés ou attelés, en admettant à cette épreuve les chevaux nés et élevés dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

*Dessèchements.* — Vœu que dans tout le pays waeteringué le dessèchement soit assuré au moyen de voies d'écoulements, indépendantes des canaux de navigation, à moins qu'il ne soit établi qu'il peut s'opérer par d'autres moyens. — Vœu pour l'étude de la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de rendre les canaux de dessèchement complètement indépendants de la navigation sur l'Aa, la Haute-Colme et le canal de Bergues. Le Conseil proteste contre la prétention de faire déclasser le canal de décharge de la Motte-Bodet en vue de mettre les frais d'entretien à la charge des riverains. Vœu relatif au dessèchement de la vallée des Laies. Vœu qu'une commission d'études soit nommée pour le dessèchement de la vallée de la Marque.

*Dette de guerre.* — Acte est donné de la communication du projet financier de M. Huard, sur la libération de la dette de guerre.

*Douanes.* — Vœu que le droit d'entrée sur le sel de soude employé à la fabrication du verre, soit remboursé sous forme de drawback,

*Ecole d'Arts et Métiers.* — Le Conseil réitère le vœu d'obtenir la création, à Lille, d'une école d'Arts et Métiers, met à la disposition de l'État pour cet effet une somme de 200,000 fr., et émet le vœu que l'Institut soit classé le plus tôt possible comme Ecole nationale de génie civil. MM. les Sénateurs et Députés du Nord sont priés de poursuivre la réalisation de ces résolutions auprès du Gouvernement.

*Ecole nationale d'agriculture.* — Vœu qu'une 4<sup>e</sup> école soit créée dans la région du Nord.

*Ecoles normales primaires.* — Acte est donné de la communication faite de la loi du 9 août 1879, sur l'établissement de ces écoles.

*Eglises et presbytères.* — Avis favorables aux demandes de secours sur les fonds de l'État présentées par les communes de Wambaix, Hallennes-lez-Haubourdin, Hellemmes-Lille, Moncheaux, St-Momelin, St-Aubin, Obrechies, Iwuy, Gondcourt, Montigny, Beaurain.

*Elèves-artistes.* — Le Conseil accorde une allocation de 1,000 fr., à titre d'encouragement, à tout artiste, né dans le département, qui a obtenu le grand prix de Rome, que l'artiste soit ou non pensionnaire du département, et vote un crédit de 1,000 fr. au profit de M. Fagel, grand prix de Rome pour la sculpture. — Attribution d'une bourse à M. Gauquié, sculpteur à Valenciennes; et à M. Marliac, violoniste à Lille. — Le Conseil décide: 1<sup>o</sup> la création de quatre catégories distinctes de bourses pour la peinture, la sculpture, l'architecture et la musique; 2<sup>o</sup> que chacune de ces quatre catégories renfermera au plus trois titulaires choisis au concours par un jury spécial et reconnus posséder, après examen, un mérite à la hauteur d'une allocation de bourse; 3<sup>o</sup> qu'il sera procédé à partir du mois d'août prochain à l'élimination des titulaires de bourses qui, pendant l'espace des premières années passées par eux à l'École des Beaux-Arts ou au Conservatoire national de musique, n'auraient point justifié les faveurs du département par un succès dans les concours ouverts chaque année.

*Enseignement de l'agriculture.* — M. E. Macarez, conseiller général est désigné pour faire partie du jury du concours établi par l'art. 2 de la loi du 16 juin 1879.

*Etablissements de bienfaisance.* — Classement par ordre d'urgence des demandes de secours sur les fonds de l'État présentées en faveur des établissements et institutions de bienfaisance.

*Etablissement thermal de St-Amand.* — MM. L. Legrand (de Lecelles), Jules Sirot et Dervaux, sont maintenus comme Membres de la Commission de surveillance.

*Foires et marchés.* — Approbation de la demande du Conseil municipal de Cambrai, tendant à la suppression de la foire ou réunion commerciale qui se tient, chaque année, dans cette ville, pendant les huit premiers jours du mois de mai. — Avis favorable à la demande de création à Wormhoudt de quatre foires ou francs marchés pour la vente des chevaux, vaches, porcs, poules, canards et étoffes, qui se tiendraient le 15 mars, le 15 avril, le 15 octobre et le 15 décembre, ou le mercredi suivant, lorsque ces dates ne tomberaient pas un mercredi. — Fixation au lundi le marché aux bestiaux qui se tient à Valenciennes, le mardi de chaque semaine. Ajournement de la demande de la commune de Curgies pour la création d'un marché aux bestiaux.

*Fonds d'abonnement.* — Vœu que le fonds d'abonnement de la Préfecture et des Sous-Préfectures soit augmenté de façon à mettre le traitement des employés en rapport avec les nécessités de l'existence.

*Hospices et Hôpitaux.* — Fixation à 2 fr. du prix de la journée des malades indigents dans les hospices et hôpitaux de Roubaix. — Acte est donné de la communication concernant la situation en 1878, des établissements hospitaliers du département.

*Impositions communales extraordinaires.* — Acte est donné de la communication relative aux centimes extraordinaires qui grèvent les communes du département. — Fixation à vingt du nombre des centimes extraordinaires que les Conseils municipaux sont autorisés à voter pour en affecter le produit à des dépenses extraordinaires d'utilité communale.

*Industrie minière.* — Acte est donné à M. le Préfet de sa communication.

*Inondations.* — Vœu que le Gouvernement et le Département viennent en aide aux victimes de l'inondation de 1879 dans le département du Nord.

*Jury d'expropriation.* — Formation de la liste pour le service de l'année 1879-1880.

*Maisons d'écoles.* — Secours s'élevant à 71,800 fr. pour dépenses de maisons d'école. — Avis tendant à ce que des subventions montant à 349,000 fr. soient allouées sur les fonds de l'Etat. Les

demandes de subvention de 800 fr. est au-dessous sont renvoyées à la Commission départementale avec le désir de voir attribuer les secours proposés sur le fonds des amendes de police correctionnelle.

*Marine marchande.* — Vœu que le projet de loi soit mis à l'ordre du jour des Chambres et accepté dans son entier par le gouvernement.

*Monts-de-piété.* — Acte est donné de la communication faite par M. le Préfet. La situation se traduit au résumé pour l'année 1878 par un bénéfice total de 30,668 fr. 49.

*Nivellement de la France.* — La première annuité demandée est inscrite au budget de 1880, sous la condition expresse qu'il sera tenu compte au département des sacrifices occasionnés pour la confection de la carte Raillard.

*Non-valeurs.* — Approbation du compte fonds de non-valeurs et de réimpositions de 1877 et de 1878.

*Octrois.* — Approbation de la demande du Conseil municipal de Denain votant la suppression des droits perçus à l'octroi de cette ville sur les huiles non minérales, et l'augmentation de 0,50 c. au mètre cube sur les bois équarris et de 0.10 c. sur le mille de briques. Prorogation et révision pour une période de 5 années, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1880 des tarif et règlement de l'octroi de Valenciennes, ainsi que de celui de Nieppe en comprenant la prorogation du règlement additionnel concernant la circulation des bières. — Modifications au règlement de l'octroi de Bailleul pour la circulation des bières. Prorogation pour 5 années des tarif et règlement de l'octroi du Cateau. — Prorogation et révision des tarif et règlement de l'octroi de Maubeuge et de Saint-Amand.

*Publications.* — Le Conseil n'accueille pas la demande de souscription à la publication des cahiers des États généraux. Si le recueil est reconnu indispensable, la bibliothèque emploiera une partie des fonds dont elle dispose pour faire l'achat d'un exemplaire. — Rejet de la demande de M. Chanche, éditeur géographe à Paris, tendant à faire l'atlas du département du Nord. — Refus de souscrire à la revue générale d'administration.

*Pêche fluviale.* — Avis favorable au renouvellement des réserves pour la reproduction du poisson, ainsi qu'à l'interdiction de la pêche du 15 avril au 15 juin 1880 en exceptant toutefois la pêche de l'anguille.



*Poids et mesures.* — Vœu que les rapports soient faits avec plus d'uniformité et qu'il soient fournis dans la session d'avril. — L'organisation du service est recommandée à M. le Ministre de l'agriculture et du commerce. — M. le Préfet est prié d'inviter les Maires à avoir dans leur mairie les étalons des poids et des mesures du système métrique.

*Ports maritimes.* — Vœux que les dragages à faire sur la barre d'entrée du port de Dunkerque soient commencés et exécutés en régie; que la chambre de commerce de Dunkerque se mette sans retard en mesure de fournir d'outillage les bassins déjà à même d'en recevoir, et prenne dès à présent les décisions nécessaires pour que les bassins nouveaux soient dotés d'un outillage perfectionné, au fur et à mesure de leur mise en service; que le fonds d'entretien pour Dunkerque soit porté à 250,000 fr.; que le fonds de grosses réparations soit élevé à 150,000 fr.; que M. le Préfet surveille les conférences en vue des dessèchements dans le voisinage de St-Omer, afin de prévenir toute mesure qui aurait pour effet de compromettre le port de Gravelines; que les travaux d'amélioration, consistant dans le rétablissement de la digue et de la jetée de l'ouest, soient repris et poursuivis sans interruption; que les réparations des digues du chenal ainsi que toutes les autres réparations soient effectuées sans délai; et que le fonds d'entretien pour Gravelines soit sensiblement élevé.

*Postes et télégraphes.* — Vœux relatifs au dédoublement de la tournée rurale n° 1 de Pont-à-Marcq; à la création de bureau de poste à La Madeleine-lez-Lille, Bondues, Mons-en-Pévèle, Fretin et Bousbecques; à l'intervention plus empressée de la compagnie du Nord afin de rendre plus rapide la circulation postale; aux bons de poste convertis en mandats payables par voie d'endossement; à l'amélioration de la distribution de correspondance à St-Maurice-lez-Lille ainsi que du service des dépêches pour le bureau de La Bassée. — Vœu que la seconde distribution le dimanche dans la banlieue de Lille soit rétablie. — Vœu pour la création d'un bureau télégraphique à Artres.

*Prêts.* — Acte est donné de la communication de la circulation de M. le Gouverneur du crédit foncier, relative aux conditions des prêts, faits aux départements, aux communes et aux établissements publics.

*Prison cellulaire.* — Le Conseil décide l'établissement d'une prison cellulaire dans l'arrondissement de Lille, entre Lille et Douai, et prie M. le Préfet de donner tous ses soins à cette affaire et à sa réalisation.

*Race chevaline.* — Vœu que le département soit compris dans la répartition des subsides accordés sur les fonds de l'Etat aux concours de juments ; qu'une nouvelle station d'étalons de l'Etat soit établie à St-Amand ; et que le gouvernement mette à l'étude une loi qui interdise la monte aux chevaux non approuvés par les administrations compétentes.

*Retraites.* — La pension de retraite de la dame Dagalier, V<sup>e</sup> de l'agent-voyer principal d'Avesnes, est liquidée à 466 fr. et un secours annuel de 300 fr. lui est alloué à titre de complément de pension. — Celle de M. Laurent, chef de bureau à la préfecture, est liquidée à 2,250 fr. et une indemnité exceptionnelle de 400 fr. lui est accordée.

*Routes départementales.* — Approbation du projet de reconstruction du pont du Breucq sur la Marque, au passage de la route N<sup>o</sup> 14. — Classement comme annexe à la route N<sup>o</sup> 9, du chemin de La Gorgue à Estaires donnant accès à la gare. — Autorisation de rétrocéder au service du génie un terrain occupé par la route N<sup>o</sup> 23 sur les glacis du front 3-2 de la place du Quesnoy.

*Routes nationales.* — Vœu que l'entretien soit porté à 600,000 fr.

*Sections électorales.* — Le Conseil arrête le tableau des sections électorales municipales. Les modifications apportées au dernier tableau consistent dans la suppression des sectionnements d'Honnecourt et de Villers-Plouich, et dans la division de la ville de St-Amand en quatre sections au lieu de six.

*Station agronomique de Lille.* — Vote d'une subvention de 2,000 fr. sur le budget départemental et vœu qu'une subvention égale soit accordée sur les fonds de l'Etat. — Le Conseil exprime l'avis que la station agronomique étende à tout le département les privilèges accordés à l'arrondissement de Lille.

*Subventions.* — Rejet des demandes présentées en faveur de l'Association amicale des anciens Elèves de l'Institut du Nord, de l'œuvre des Invalides du travail, de la Société de sauvetage des naufragés. — Renvoi pour examen de la demande de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer. — Regrets de ne pas accueillir la demande de subventions pour l'érection à Chinon d'une statue à Rabelais.

*Subventions industrielles.* — Rejet du vœu proposé pour l'abrogation de l'art. 14 de la loi du 21 mai 1836. — Vœu qu'une répartition plus équitable soit faite de cet impôt.

*Tabac.* MM. Desrousseaux, Duquenne et Bergerot sont nommés membres de la Commission chargée de délivrer les permis de culture du tabac. — Vœu qu'un débit de tabac soit établi à Fort-

Mardyck. — Vœu pour la création d'un second débit de tabac dans le hameau du Grand Fort-Philippe, à Gravelines. — Vœu que chaque débitant puisse débiter 500 grammes de tabac à une même personne. — Vœu pour la nomination de deux vérificateurs de la culture du tabac à Esquelbecq, postes vacants depuis quatre ans.

*Tarif général des Douanes.* — Vœu que le Gouvernement prenne l'initiative de la demande d'urgence pour la discussion immédiate de la loi qui doit intervenir.

*Taxe personnelle.* — Fixation pour l'année 1880.

*Timbres* — Rejet du vœu proposé pour l'abolition du timbre sur les quittances.

*Tours.* — La Commission spéciale chargée d'étudier la question du rétablissement des tours est composée ainsi qu'il suit : *Arrondissement de Dunkerque*, M. Bergerot ; *arrondissement d'Hazebrouck*, M. Duquenne ; *arrondissement de Lille*, M. Testelin ; *arrondissement de Douai*, M. Mention, *arrondissement de Cambrai* M. Cirier ; *arrondissement de Valenciennes*, M. Louis Legrand (de Valenciennes) ; *arrondissement d'Avesnes*, M. Gravis. — Le Conseil se prononce énergiquement contre le rétablissement des tours; mais il demande que l'admission des enfants à l'hospice ait lieu d'urgence et à bureau ouvert, au moins provisoirement, et que les secours soient élevés en faveur des mères qui allaiteraient consciencieusement leurs enfants.

*Travail des enfants dans l'industrie.* — Le Conseil arrête une liste de candidats pour le prochain renouvellement des Commissions locales de surveillance instituées par la loi du 19 mai 1874.

*Tribunaux et Chambres de Commerce.* — Les membres appelés à faire partie des Commissions spéciales chargées de procéder à la revision annuelle des listes électorales pour les élections, en 1879, aux Tribunaux et Chambres de commerce, ainsi qu'aux Chambres consultatives des arts et manufactures, sont : *Tribunaux de Lille*, MM. Dutilleul, Desmoutiers, Mahieu ; *de Roubaix*, MM. Bouchery, J. Brame, Pierre Catteau ; *de Cambrai*, MM. Telliez, Macarez, Seydoux ; *de Valenciennes*, MM. Dervaux, De Marsilly, Caultet ; *de Dunkerque*, MM. G. Lemaire, Trystram, Joos ; *de Tourcoing*, MM. Desurmont, Roussel-Defontaine, Van der Straeten ; *Chambres de commerce non comprises dans le ressort d'un Tribunal de commerce* : *Douai*, MM. Fiévet, Mention, baron de Bouteville ; *Hazebrouck*, MM. Duquenne, Beck, Lothé. — *Chambres consultatives des arts et manufactures* : *Armentières*, MM. Desrousseaux, Lothé, Mahieu ; *Avesnes*, MM. Mailliet, Duponchel, Berteaux.

---



---

## BUDGET DÉPARTEMENTAL

EXERCICE 1880.

---

### Budget ordinaire.

#### SOUS-CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

#### *Dépenses obligatoires.*

##### HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.

Art. 1 <sup>er</sup>	Entretien de l'hôtel et des bureaux de la préfecture . . . . .	36,000	»
2.	Entretien des hôtels des sous-préfectures d'Avesnes, Cambrai, Douai, Hazebrouck et Valenciennes . . . . .	2,050	»
3.	Loyer des hôtels des sous-préfectures : de Dunkerque, 7,000 fr.; d'Hazebrouck, 3,000 fr. . . . .	10,000	»

##### MOBILIER DES HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.

4.	Préfecture. — Entretien . . . . .	9,000	»
5.	Sous-Préfectures. — Entretien . . . . .	3,910	»

##### CASERNEMENT DE LA GENDARMERIE.

6.	Entretien des casernes appartenant au département . . . . .	3,720	»
7.	Loyer des casernes . . . . .	82,250	»
8.	Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux, assurance des risques locatifs, ramonage et service des eaux . . . . .	750	»
9.	Indemnités de literie aux militaires admis dans la gendarmerie . . . . .	3,000	»

##### COUR D'ASSISES, TRIBUNAUX ET JUSTICES-DE-PAIX.

40.	Entretien des bâtiments . . . . .	2,800	»
41.	Loyer des bâtiments occupés par les tribunaux . . . . .	2,400	»
42.	Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux . . . . .	1,800	»
43.	Achat de meubles pour les tribunaux . . . . .	5,556	»
44.	Menues dépenses de la cour d'assises et des tribunaux . . . . .	25,150	»
45.	Menues dépenses des justices-de-paix . . . . .	6,290	»
46.	Frais d'impression et de publication des listes pour les élections consulaires, des listes électorales et du jury . . . . .	4,000	»

	498,676	»
--	---------	---

---

## SOUS-CHAPITRE II.

*Propriétés départementales immobilières.*Art. 4<sup>er</sup> Réparations aux casernes de gendarmerie appartenant au département :

Avesnes . . . . .	4,400	»	} 14,221 °
Bailleul . . . . .	2,500	»	
Bouchain . . . . .	4,450	»	
Cambrai . . . . .	274	»	
Cassel . . . . .	2,400	»	
Lille . . . . .	750	»	
Orchies . . . . .	2,450	»	
Pont-à-Marcq . . . . .	3,000	»	
2. Réparations aux bâtiments des tribunaux :			
Lille . . . . .	3,050	»	} 9,020 °
Avesnes . . . . .	500	»	
Valenciennes . . . . .	4,440	»	
Douai . . . . .	4,360	»	
3. Bâtiment des archives départementales :			
Entretien . . . . .	650	»	} 4,733 55
Réparations . . . . .	4,083	55	
4. Entretien des prisons . . . . .	3,500	°	
5. Etablissement thermal de Saint-Amand appartenant au département . . . . .	2,655	°	
6. Traitement des architectes du département . . . . .	5,000	°	
7. Assurance des propriétés départementales . . . . .	3,270	86	
8. Chauffage et éclairage des bâtiments . . . . .	2,030	°	
9. Abonnement aux distributions d'eau des édifices départementaux . . . . .	4,688	°	
10. Gages des concierges et garçons de bureaux de la préfecture	5,500	°	
11. Traitement des concierges des palais-de-justice . . . . .	4,900	°	
12. Prisons, appareils de lavage pour les détenus de Lille et Douai . . . . .	500	°	
Total du sous-chapitre II . . . . .			<u>54,018 44</u>

## SOUS-CHAPITRE III.

*Routes départementales.*§ 1<sup>er</sup> — ENTRETIEN.

Art. 4 <sup>er</sup> Route N <sup>o</sup> 1, de Lille à Valenciennes . . . . .	44,700	»
2. — 2, de Lille à Ypres . . . . .	47,000	»
3. — 3, de Douai à Tournai . . . . .	8,000	»
4. — 4, de Cambrai à Tournai . . . . .	42,000	»
5. — 5, d'Avesnes à Philippeville . . . . .	45,000	»
6. — 6, de Landrecies à Chimay . . . . .	28,500	»
7. — 7, de Condé à Mons . . . . .	8,000	»
8. — 8, de Condé à Saint-Amand . . . . .	8,000	»
9. — 9, de Lille à Saint-Omer . . . . .	36,500	»
10. — 10, de Valenciennes à Bohain . . . . .	36,500	»
11. — 11, de Cambrai à Guise . . . . .	43,000	»
12. — 12, d'Avesnes au Quesnoy . . . . .	46,000	»
13. — 13, de Maubeuge à Maroilles . . . . .	44,500	»
14. — 14, de Lille à Courtrai . . . . .	25,000	»
15. — 15, de Dunkerque à Furnes . . . . .	8,800	»
16. — 16, de La Bassée à Estaires . . . . .	4,800	»
17. — 17, d'Haverskerque à Aire . . . . .	7,000	»
18. — 18, de Béthune à Armentières . . . . .	3,800	»
19. — 19, de Roubaix à Saint-Amand . . . . .	29,500	»
20. — 20, de Cassel à la frontière . . . . .	8,000	»
21. — 21, de Bergues à Saint-Momelin . . . . .	14,500	»
22. — 22, de Lille à Tourcoing . . . . .	8,000	»
23. — 23, de Cambrai à la frontière . . . . .	47,500	»
24. — 24, d'Hélesmes à Denain . . . . .	6,500	»
25. — 25, Ceinture de Maubeuge . . . . .	2,100	»
26. — 26, Ceinture de Cambrai . . . . .	3,500	»

## § 2. — GROSSES RÉPARATIONS.

Art. 1 <sup>er</sup> Réserve pour travaux imprévus . . . . .	40,000	»
2. Traitement des conducteurs, salaire des piqueurs, etc . . . . .	72,710	»
3. Frais d'impression, etc. . . . .	4,500	»
4. Indemnités fixes des ingénieurs . . . . .	8,000	»
5. Indemnités extraordinaires aux ingénieurs et conducteurs . . . . .	3,000	»

Total du sous-chapitre III . . . . . 483,940 »

## SOUS-CHAPITRE IV.

*Chemins vicinaux de grande communication.*

NUMÉROS des articles.	NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
1	1 . . . . .	7,200	"	7,200
2	2 . . . . .	4,200	"	4,200
3	3 . . . . .	10,800	"	10,800
4	4 . . . . .	4,306	"	4,306
5	5 . . . . .	5,667	"	5,667
6	6 . . . . .	5,185	"	5,185
7	7 . . . . .	5,010	"	5,010
8	8 . . . . .	11,930	700	12,630
9	9 . . . . .	9,749	"	9,749
10	10 . . . . .	2,643	"	2,643
11	11 . . . . .	14,667	"	14,667
12	12 . . . . .	3,073	"	3,073
13	13 . . . . .	8,667	"	8,667
14	14 . . . . .	4,300	"	4,300
15	15 . . . . .	9,784	"	9,784
16	16 . . . . .	4,444	"	4,444
17	17 . . . . .	13,648	"	13,648
18	18 . . . . .	2,667	"	2,667
19	19 . . . . .	3,497	"	3,497
20	20 . . . . .	21,459	3,900	25,059
21	21 . . . . .	5,837	"	5,837
22	22 . . . . .	4,263	"	4,263
23	23 . . . . .	13,667	"	13,667
24	24 . . . . .	9,877	"	9,877
25	25 . . . . .	7,847	2,400	10,247
26	26 . . . . .	4,333	"	4,333
27	27 . . . . .	5,647	"	5,647
28	28 . . . . .	3,400	2,400	5,800
29	29 . . . . .	753	"	753
30	30 . . . . .	3,597	"	3,597
31	31 . . . . .	4,597	"	4,597
32	32 . . . . .	5,333	"	5,333
33	33 . . . . .	2,393	"	2,393
34	34 . . . . .	9,190	"	9,190
35	35 . . . . .	7,185	6,972 27	14,157 27
36	36 . . . . .	333	"	333
37	37 . . . . .	10,000	"	10,000
38	38 . . . . .	6,113	"	6,113
39	39 . . . . .	5,000	"	5,000
40	40 . . . . .	5,693	"	5,693
41	41 . . . . .	9,965	"	9,965
42	42 . . . . .	6,824	"	6,824
43	43 . . . . .	2,872	"	2,872
44	44 . . . . .	8,885	"	8,885
45	45 . . . . .	6,466	"	6,466
46	46 . . . . .	5,437	"	5,437
47	47 . . . . .	3,667	"	3,667

NUMÉROS des articles.	NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
48	49 . . . . .	5,014	»	5,014
49	50 . . . . .	11,772	»	11,772
50	51 . . . . .	3,200	»	3,200
51	52 . . . . .	4,207	2,400	6,607
52	53 . . . . .	1,047	406	1,453
53	54 . . . . .	2,447	»	2,447
54	55 . . . . .	8,333	»	8,333
55	56 . . . . .	800	»	800
56	57 . . . . .	5,333	»	5,333
57	58 . . . . .	8,700	»	8,700
58	59 . . . . .	8,364	836 18	9,200 18
59	60 . . . . .	5,620	4,600	7,720
60	61 . . . . .	4,400	»	4,400
61	62 . . . . .	8,753 33	»	8,753 33
62	63 . . . . .	7,420	»	7,420
63	64 . . . . .	4,407	»	4,407
64	65 . . . . .	8,309	»	8,309
65	67 . . . . .	1,800	»	1,800
66	68 . . . . .	3,914	»	3,914
67	69 . . . . .	8,436	»	8,436
68	70 . . . . .	5,575	»	5,575
69	71 . . . . .	6,495	»	6,495
70	72 . . . . .	7,822	»	7,822
71	73 . . . . .	4,678	»	4,678
72	74 . . . . .	4,466	»	4,466
73	76 . . . . .	6,154	»	6,154
74	77 . . . . .	4,584	»	4,584
75	78 . . . . .	3,050	»	3,050
76	79 . . . . .	533	»	533
	Totaux . .	454,387 33	21,614 45	473,004 78

Art. 77 à 203. Subvent. pour l'entret. des chem. d'intérêt commun	302,353
204. Entretien de 200 kilomètres de nouveaux chemins d'intérêt commun à classer . . . . .	420,000
205. Subvent. pour les travaux des autres chem. vicin.	138,434
206. Réserve pour travaux imprévus. . . . .	25,000
207. Traitement des agents-voyers, y compris 40,000 francs sur les contingents communaux. . . . .	498,100
208. Dépenses diverses. — Recherche de matériaux .	3,000
Dépenses des chemins vicinaux de grande communi- cation imputables sur les contingents communaux, et souscriptions . . . . .	293,362 67
Dépenses des chemins d'intérêt commun imputables sur les contingents communaux, et souscriptions. 333,648	} 344,205
Subvention de l'État . . . . .	

### § 2. — Chemins de fer d'intérêt local.

Art. 4 <sup>er</sup> Frais de contrôle des chemins de fer d'intérêt local . .	4,643 75
Total du sous-chapitre IV . . . . .	4,899,097 20



## SOUS-CHAPITRE V.

*Enfants assistés.*

Art. 1 <sup>er</sup> Dépenses du service intérieur . . . . .	}	248,000 »
Dépenses du service extérieur pour un nombre moyen de 4490 enfants . . . . .		
Mois de nourrice et pensions, secours, indemnités, frais de layettes, etc. . . . .		
Total du sous-chapitre V . . . . .		<u>248,000 »</u>

## SOUS-CHAPITRE VI.

*Aliénés.*

Dépense pour un nombre moyen de 4,242 aliénés, frais de transport, etc. . . . .	<u>485,000 »</u>
---	------------------

## SOUS-CHAPITRE VII.

*Assistance publique.*

Art. 1 <sup>er</sup> Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents . . . . .	1,600 »
2. Indemnité pour la propagation de la vaccine . . . . .	5,000 »
3. Secours aux sociétés maternelles . . . . .	4,500 »
4. Protection des enfants du premier âge . . . . .	30,000 »
5. Subvention aux sociétés de secours mutuels . . . . .	3,000 »
6. Bureaux d'assistance judiciaire . . . . .	340 »
7. Bourses dans l'établissement destiné aux filles repenties . . . . .	40,425 »
8. Entretien de mendiants du Nord dans le dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon . . . . .	6,000 »
9. Secours aux malades indigents . . . . .	4,000 »
10. Allocation pour venir en aide aux incendiés nécessiteux . . . . .	2,000 »
11. Allocation pour le traitement des bégues indigents . . . . .	2,000 »
12. Entretien de sourds-muets et de jeunes aveugles dans les institutions de Lille et de Ronchin . . . . .	59,000 »
13. Subside à l'œuvre des orphelins de la guerre . . . . .	4,000 »
14. Subvention à la société de patronage des jeunes libérés . . . . .	4,500 »
15. Subvention en faveur de la Société de protection pour les engagés volontaires et autres militaires élevés dans des maisons d'éducation correctionnelle . . . . .	500 »
16. Secours dans le cas d'extrême misère . . . . .	4,000 »
17. Subvention aux colonies agricoles de Mettray et de Mesnil-Saint-Firmin . . . . .	750 »
18. Subvention à la société générale de patronage des orphelins agricoles . . . . .	400 »
19. Secours en faveur des familles des marins pêcheurs morts ou présumés péris à la pêche de la morue . . . . .	500 »
20. Subvention à la société centrale des naufragés . . . . .	4,000 »
Total du sous-chapitre VII . . . . .	<u>133,945 »</u>

## SOUS-CHAPITRE VIII.

*Culte catholique.*

Art. 4 <sup>er</sup> Indemnité à M <sup>gr</sup> l'archevêque. . . . .	5,000	•	} 24,900 •
Id. à M <sup>gr</sup> Monnier, évêque de Lydda . . . . .	4,500	•	
Id. aux 2 autres vicaires-généraux . . . . .	2,400	•	
Id. aux 40 chanoines . . . . .	40,000	•	

*Cultes non catholiques.*

2. Secours pour concourir aux frais des cultes :			
protestant . . . . .	4,600	•	} 3,600 •
israélite . . . . .	2,000	•	
Total du sous-chapitre VIII . . . . .			<u>25,500 •</u>

## SOUS-CHAPITRE IX.

*Archives départementales.*

Art. 4 <sup>er</sup> Appointements du conservateur et des employés auxiliaires . . . . .	42,050	•
2. Dépouillement extraordinaire des archives, etc. . . . .	4,350	•
3. Publication de l'inventaire . . . . .	4,600	•
4. Inspection des archives communales. . . . .	500	•
Total du sous-chapitre IX . . . . .		<u>45,500 •</u>

## SOUS-CHAPITRE X.

*Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts.*

Art. 4 <sup>er</sup> Achat et reliure d'ouvrages administratifs pour la préfecture, etc. . . . .			4,700 •
2. Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts :			
Subv. à la société des sciences de Lille. . . . .	4,500	•	} 54,200 •
Id. id. d'émulation de Cambrai . . . . .	500	•	
Id. id. des sciences et des arts de Valenciennes . . . . .	500	•	
Id. id. des sciences de Douai . . . . .	500	•	
Id. id. dunkerquoise . . . . .	500	•	
Id. id. d'émulation de Roubaix . . . . .	300	•	
Id. à l'institut industriel de Lille . . . . .	30,600	•	
Id. à la faculté de droit de Douai . . . . .	500	•	
Id. à la société de médecine de Lille. . . . .	800	•	
Id. à la société de géologie. . . . .	500	•	
Pensions d'élèves à l'école de médecine de Lille . . . . .	3,000	•	
Élèves artistes . . . . .	14,000	•	

Art. 3. Subvention à la commission historique de Lille . . . . .	4,000	•
4. Entretien d'élèves aux écoles des arts - et - métiers de Châlons ou à l'école centrale des arts et manufactures.	4,800	•
5. Service des observations météorologiques. . . . .	500	•
6. Élèves sages-femmes envoyées à Paris . . . . .	4,400	•
7. Exposition Universelle de 1878. Compte rendu de l'expo- sition agricole. Subvention . . . . .	4,000	•
Total du sous-chapitre X . . . . .	<u>64,600</u>	•

## SOUS-CHAPITRE XI.

*Encouragements à l'agriculture et à l'industrie.*

Art. 4 <sup>er</sup> Chambres d'agriculture . . . . .	4,700	•	} 29,600 •
Sociétés d'agriculture . . . . .	44,600	•	
Comices agricoles. . . . .	5,000	•	
Concours d'animaux reproducteurs. . . . .	2,000	•	
Exposition d'agriculture . . . . .	4,300	•	
Station agronomique. . . . .	2,000	•	
Cercle horticole du Nord. . . . .	500	•	
Société des agriculteurs du Nord. . . . .	2,500	•	
2. Amélioration de la race chevaline . . . . .	32,200	•	
3. Encouragement de la société vétérinaire du Nord et du Pas-de-Calais. . . . .	300	•	
4. Entretien d'élèves aux écoles d'Alfort, de Lyon ou de Toulouse . . . . .	3,000	•	
5. Bourses à l'école des maîtres mineurs à Douai. . . . .	4,000	•	
6. Mesures contre les épizooties . . . . .	4,800	•	
7. Primes pour la destruction des animaux nuisibles . . . . .	4,000	•	
Total du sous-chapitre XI . . . . .	<u>74,900</u>	•	

## SOUS-CHAPITRE XII.

*Subventions aux communes.*

Art. 1 <sup>er</sup> Établissement de pompes à incendie . . . . .	3,000	•
2. Subvention pour secours et pensions aux sapeurs-pom- piers. . . . .	4,000	•
3. Subvention pour traitement de malades indigents des communes privées d'établissements hospitaliers . . . . .	6,000	•
4. Faculté de médecine et de pharmacie. . . . .	44,500	•
5. Subventions pour construction ou reconstruction d'églises	24,000	•
Total du sous-chapitre XII . . . . .	<u>45,500</u>	•

## SOUS-CHAPITRE XIII.

*Dépenses diverses.*

Art 1 <sup>er</sup>	Nivellement général de la France . . . . .	16,485	o
2.	Indemnité de logement aux aumôniers des prisons. . . . .	4,200	»
3.	Dépenses des conseils de salubrité . . . . .	10,400	»
4.	Mesures contre les épidémies . . . . .	4,000	»
5.	Avances pour travaux d'intérêt public . . . . .	30,000	»
6.	Frais d'impression des délibérations du conseil général et des conseils d'arrondissement, etc. . . . .	20,800	»
7.	Secours à des veuves d'anciens employés de la préfecture.	6,450	»
8.	Subvention à la Caisse des retraites. . . . .	49,000	»
9.	Allocations aux employés de la préfecture et des sous- préfectures . . . . .	28,000	»
10.	Indemnités aux employés de la préfecture pour travaux extraordinaires . . . . .	6,200	»
11.	Menues dépenses et frais de bureau du greffe du conseil de préfecture . . . . .	2,400	»
12.	Gratifications pour belles actions. . . . .	4,400	»
13.	Frais de division des cotes des contributions directes entre propriétaires et fermiers. . . . .	6,800	»
14.	Service des emprunts départementaux . . . . .	233,774	47
15.	Dépenses de la commission départementale . . . . .	2,000	»
16.	Subside au Sporting Dunkerquois . . . . .	300	»
17.	Traitement des gardiens des pyramides de Denain et de Cysoing. . . . .	250	»
18.	Allocation aux vérificateurs des poids et mesures. . . . .	3,250	»
19.	Frais de surveillance du travail des enfants dans les manufactures . . . . .	5,200	»
20.	Allocation aux sociétés de tir . . . . .	4,000	»
21.	Frais de conservation et de garde des pierres lithogra- phiques de la carte départementale de M. Raillard.	335	95
22.	Avance de 50,000 fr. à l'asile de Bailleul pour son agran- dissement. — 2 <sup>e</sup> annuité . . . . .	6,250	»
23.	Réserve pour dépenses diverses et imprévues . . . . .	10,000	»
	Total du sous-chapitre XIII . . . . .	<u>444,595</u>	<u>42</u>

## SOUS-CHAPITRE XIV.

*Dettes départementales.*

Néant.

## SOUS-CHAPITRE XV.

*Instruction publique.*§ 1<sup>er</sup>.

Art. 1 <sup>er</sup>	Frais de bureau de l'inspecteur d'académie . . . . .	4,200	»
2.	Entretien de bourses dans les lycées et dans les collèges . . . . .	40,400	»
3.	Indemnité au secrétaire de l'Académie de Douai . . . . .	500	»

## § 2.

Art. unique.	Dépenses de l'instruction primaire sur le produit de 4 centimes spéciaux . . . . .	545,434	68
	Total du sous-chapitre XV . . . . .	<u>587,534</u>	<u>68</u>

## SOUS-CHAPITRE XVI.

*Cadastre.*

Subvention pour le renouvellement du cadastre . . . . .	55,000	.
		<hr/>

**Budget extraordinaire.**

## SOUS-CHAPITRE XVII.

*Dépenses imputables sur le produit de centimes extraordinaires.*§ 1<sup>er</sup>.

Art. 4 <sup>er</sup> . Subvention pour les travaux des chemins vicinaux.		
— Réseau subventionné . . . . .	189,469	.
2. Subvention aux communes pour le remboursement d'emprunts contractés à la caisse des chemins vicinaux . . . . .	710,480	.

## § 2.

Art. 4 <sup>er</sup> . Service des emprunts départementaux, intérêts de l'emprunt . . . . .	736,646	06
		<hr/>
Total du sous-chapitre XVII. . . . .	4,636,295	06
		<hr/>

## SOUS-CHAPITRE XIX.

Art. 4 <sup>er</sup> Service de l'emprunt de 45 millions . . . . .	287,379	47
		<hr/>
Total du sous-chapitre XIX . . . . .	287,379	47
		<hr/>

**RÉCAPITULATION.**

Dépenses ordinaires . . . . .	4,754,743	74
Dépenses extraordinaires . . . . .	1,923,674	53
		<hr/>
Total . . . . .	6,678,418	24
		<hr/>

## POPULATION.

Mouvement pendant l'année 1878.

## NAISSANCES.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS			TOTAL.
	légitimes.	naturels reconnus	naturels non reconnus.	
Dunkerque .....	4296	65	495	4856
Hazebrouck.....	3502	34	462	3998
Lille.....	49026	392	2864	22282
Cambrai.....	4985	453	441	5879
Avesnes.....	4395	450	337	5182
Douai.....	3498	400	478	4376
Valenciennes.....	5834	462	324	6620
	45536	1056	4471	51063

L'ensemble des naissances a été les années précédentes de 50 à 51 mille ; il est resté à peu près dans les mêmes termes, augmenté toutefois de 578 sur le chiffre de 1877. Cette augmentation porte sur les enfants naturels non reconnus et particulièrement sur l'arrondissement de Lille. Cet arrondissement a conservé son contingent dans le total des naissances du département à l'encontre des autres arrondissements dont le produit a été savoir : à Valenciennes, de 13, 5 pour 100; à Cambrai, 10,8 ; à Dunkerque, 8,7 ; à Avesnes, 8,3 ; à Douai, 7,4 ; à Hazebrouck, 7,3 %.

## Division par sexe.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS LÉGITIMES:		ENFANTS NATURELS.		TOTAL.	
	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.
Dunkerque . . . . .	2112	2184	137	123	2249	2307
Hazebrouck . . . . .	1794	1708	115	81	1909	1789
Lille . . . . .	9786	9240	1946	1810	11732	10550
Cambrai . . . . .	2516	2469	274	290	2790	2759
Avesnes . . . . .	2203	2192	234	253	2437	2445
Douai . . . . .	1809	1689	441	437	1950	1826
Valenciennes . . . . .	3047	2817	248	238	3265	3055
	23237	22299	3095	2432	26332	24734

Le rapport entre les sexes n'a pas éprouvé un grand changement ; il a été de 26 garçons pour 24 à 25 filles, ce qui revient encore à peu près à la proportion ordinaire de 20 filles pour 21 garçons, souvent constatée les années précédentes. Le rapport a été de 22 pour 23 dans la catégorie des enfants légitimes, mais un écart s'est produit dans la classe des enfants naturels, qui n'ont donné que 2432 filles pour 3095 garçons. Un fait digne de remarque est que les arrondissements de Dunkerque et d'Avesnes ont produit plus de filles que de garçons.

## Division entre les villes et les campagnes.

En voici le résumé par arrondissement :

	POPULATION	
	urbaine.	rurale.
Dunkerque . . . . .	2945	1611
Hazebrouck . . . . .	2275	1423
Lille . . . . .	19735	2547
Cambrai . . . . .	3155	2394
Avesnes . . . . .	1364	3518
Douai . . . . .	2216	1560
Valenciennes . . . . .	4124	2196
	35844	15249

C'est toujours la même proportion de 70 centièmes pour la population urbaine, et de 30 centièmes pour la population rurale.

Ainsi qu'on peut le remarquer, l'arrondissement de Lille est la partie du département la plus agglomérée et l'arrondissement d'Avesnes celle où la population est le plus éparsée.

*Division par mois.*

Janvier .....	3434	Mai.....	4517	Septembre...	3991
Février .....	4297	Juin.....	4091	Octobre. ....	3976
Mars .....	4764	Juillet .....	4123	Novembre...	3964
Avril.....	4594	Août.....	4416	Décembre ...	4249

La moyenne mensuelle a été de 4255. Les mois de février, mars, avril et mai ont excédé cette moyenne; les autres ne l'ont pas atteinte.

*Naissances multiples.*

Elles ont encore été assez nombreuses en 1878 : 514 naissances doubles ont été constatées; elles ont produit 1,008 enfants, savoir : 508 garçons, dont 428 vivants et 70 mort-nés; 526 filles, dont 447 vivantes et 53 mort-nées. — Ces 514 naissances ont donné 157 exclusivement des garçons; 145 exclusivement des filles, et 212 des garçons et des filles.

Les naissances triples ont été au nombre de 6, ayant donné 10 garçons dont 6 vivants et 4 morts-nés et 8 filles, dont 6 vivantes et 2 mort-nées. — Ensemble 18 enfants, dont 12 vivants et 6 mort-nés. Un accouchement a produit des garçons, et cinq des garçons et des filles.

*Mort-nés.*

Les enfants mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance ont été au nombre de 2,468, savoir :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	TOTAL.
Dunkerque .....	119	68	187
Hazebrouck.....	145	66	211
Lille.....	1039	424	1463
Cambrai .....	157	129	286
Avesnes .....	64	150	214
Douai.....	118	54	172
Valenciennes.....	177	88	265
	1789	679	2468



Ce nombre de 2,468 atteint presque le vingtième du chiffre des naissances. L'arrondissement de Lille par l'effet de sa grande population urbaine en emporte seul près de la moitié.

### MARIAGES.

Les mariages ont été, en 1878, au nombre de 11,270, savoir :

ARRONDISSEMENTS	MARIAGES ENTRE :				TOTAL.
	Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Veufs et filles.	Veufs et veuves.	
Dunkerque.....	845	54	84	36	1016
Hazebrouck.....	662	31	56	23	772
Lille. ....	3484	203	334	208	4226
Cambrai.....	1230	33	85	57	1405
Avesnes.....	1264	39	69	34	1403
Douai.....	825	35	79	37	976
Valenciennes.....	1280	49	95	48	1472
	9584	444	799	443	11270

Les mariages qui avaient quelque peu diminué en 1877 ont faiblement augmenté en 1878, mais n'ont pas entièrement réparé leurs pertes de l'année précédente. L'excédant a été seulement de 249 et c'est l'arrondissement de Lille qui l'a obtenu. Il s'est entièrement produit parmi les garçons qui ont épousé des filles. Les différences toutefois étant faibles ne changent rien aux proportions à la population que nous avons indiqués l'année dernière.

Les mariages se divisent ainsi :

Population urbaine . . . . .	7,407
Population rurale . . . . .	3,863

Ils se divisent aussi par mois de la manière suivante :

Janvier..... 890	Mai..... 4102	Septembre... 4035
Février..... 938	Juin..... 4046	Octobre..... 4043
Mars..... 719	Juillet..... 896	Novembre... 4055
Avril..... 4023	Août..... 777	Décembre... 776

Se sont mariés : 9,948 garçons, 10,383 filles, 1,242 veufs et 887 veuves.

16,597 mariés, dont 9,053 hommes et 7,544 femmes ont signé leur nom.

Ceux qui ont signé d'une croix ou ont déclaré ne savoir écrire, sont au nombre de 5,943, dont 2,217 hommes et 3,726 femmes.

78 mariages ont été précédés d'actes respectueux; 30 ont été l'objet d'oppositions.

Les mariages qui ont donné lieu à la rédaction d'un contrat ont été au nombre de 3,911.

On a compté 1 mariage entre neveu et tante, 4 entre oncles et nièces, 40 entre beaux-frères et belles-sœurs, et 100 entre cousines et cousins-germains.

Le nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, a été de 1,571, et celui des enfants dont l'état-civil a été ainsi régularisé, de 1972.

## D É C È S.

*Décès par âge et par état-civil.*

	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.				TOTAL.
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	TOTAL.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	TOTAL.	
De 0 à 4 an ...	4509	»	»	4509	3854	»	»	3854	
De 4 à 5 ans....	2389	»	»	2389	2505	»	»	2905	
De 5 à 10 ans....	469	»	»	469	506	»	»	506	
De 10 à 15 ans....	253	»	»	253	286	»	»	286	
De 15 à 20 ans....	373	4	1	378	488	24	4	513	
De 20 à 25 ans....	504	38	3	545	370	490	6	566	
De 25 à 30 ans....	296	244	10	547	488	343	12	543	
De 30 à 35 ans....	467	286	19	472	88	369	24	481	
De 35 à 40 ans....	453	339	25	517	61	402	27	490	
De 40 à 45 ans....	427	368	45	540	66	328	42	436	
De 45 à 50 ans....	403	378	48	529	63	344	50	424	
De 50 à 55 ans....	423	487	105	705	65	339	140	514	
De 55 à 60 ans....	424	534	131	786	85	384	151	620	
De 60 à 65 ans....	412	543	203	858	104	365	250	719	
De 65 à 70 ans....	434	520	263	917	99	364	344	804	
De 70 à 75 ans....	422	482	393	977	133	329	499	961	
De 75 à 80 ans....	424	380	493	994	126	235	650	1041	
De 80 à 85 ans....	63	204	387	654	107	444	586	807	
De 85 à 90 ans....	22	38	229	289	42	49	265	356	
De 90 à 95 ans....	4	46	58	78	14	5	112	131	
De 95 à 100 ans...	»	4	4	5	9	2	8	19	
De 100 et au-dessus.	»	»	»	»	4	»	3	4	
	40455	4826	2417	47398	9260	4150	3177	46547	33945

*Décès par arrondissement.*

ARRONDISSEMENTS.	SEXE		TOTAL.
	masculin.	féminin.	
Dunkerque .....	4672	4443	3085
Hazebrouck .....	4341	4364	2702
Lille .....	7283	6869	44152
Cambrai .....	4873	4894	3764
Avesnes .....	4738	4644	3349
Douai .....	4267	4286	2553
Valenciennes .....	2224	2146	4340
	17398	16547	33945

Les décès, qui avaient été en 1877 de 33,703, se sont élevés, en 1878, à 33,945. Il en résulte une augmentation de 242. Aucun commentaire n'est à faire sur une aussi faible différence. On peut seulement remarquer que la mortalité a faiblement augmenté dans toutes les parties du département, excepté dans l'arrondissement de Lille où elle a au contraire diminué de 405. Cet arrondissement n'en a pas moins pris 43 p. % du nombre total des extinctions.

*Décès de la première année.*

Les décès de la première année déjà compris dans les chiffres ci-dessus se sont produits dans les termes suivants :

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
De la naissance à 7 jours accomplis .....	460	351	814
De 8 à 15 jours accomplis.	294	264	558
De 15 à 30 id. ..	457	350	807
D'un mois à 6 mois id. ...	2021	1727	3748
De 6 mois à 12 mois. . . .	4267	4172	2439
	4499	3864	8363

Il y a eu augmentation sur l'année précédente de 334 et c'est sur les filles que cette différence en plus a porté.

On a compté dans cette mortalité du premier âge 6970 enfants légitimes et 1393 enfants naturels,

*Division entre les villes et les campagnes.*

	POPULATION	
	urbaine.	rurale.
Dunkerque .....	2022	4063
Hazebrouck.....	1720	987
Lille .....	12729	4354
Cambrai.....	2186	4580
Avesnes.....	949	2490
Douai .....	4473	4082
Valenciennes.....	2949	4421
	23968	9977

La proportion entre ces deux termes est de 71 centièmes pour la population urbaine et de 29 centièmes pour la population rurale.

*Division par mois.*

Janvier..... 3073	Mai..... 2930	Septembre .. 2729
Février..... 3040	Juin..... 2754	Octobre..... 2443
Mars..... 3278	Juillet..... 2648	Novembre ... 2594
Avril..... 3123	Août..... 2549	Décembre ... 2884

La moyenne mensuelle des extinctions a été de 2,829. Les cinq premiers mois et le mois de décembre, ont produit des nombres supérieurs à cette moyenne; les autres, notamment ceux d'août, et octobre, sont restés au-dessous.

*Comparaison des naissances et des décès.*

ARRONDISSEMENTS.	Naissances.	Décès.	Excédant des naissances.
Dunkerque .....	4556	3085	1471
Hazebrouck.....	3698	2702	996
Lille.....	22282	14452	8430
Cambrai.....	5549	3764	1785
Avesnes.....	4882	3349	1533
Douai.....	3776	2553	1223
Valenciennes.....	6320	4340	1980
	54063	33945	17118

Les naissances ont donc excédé les décès de 17,118. Cet excédant représente 1, 10 pour cent de la population totale du département.

---

## JURY.

Aux termes de l'article 6 de la loi sur le Jury, en date du 21 novembre 1872, la liste annuelle de Jury comprend, pour les départements, un Juré pour 500 habitants, sans toutefois que le nombre des Jurés puisse être inférieur à 400, ni supérieur à 600. L'article 11 de cette loi dispose que la liste annuelle est dressée, pour chaque arrondissement par une commission composée du Président du Tribunal civil ou du Magistrat qui en remplit les fonctions, Président, des Juges-de-paix et des Conseillers Généraux,

Conformément à l'art. 6 précité, M. le Préfet, sur l'avis de la Commission départementale et par un arrêté, en date du 3 juillet 1879, a réparti de la manière suivante, entre les cantons du département, le nombre de 600 Jurés à désigner :

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
AVESNES.....	Avesnes-Nord.....	42,059	5
	— Sud.....	45,421	6
	Bavai.....	46,444	6
	Berlaimont.....	40,358	4
	Landrecies.....	45,982	6
	Le Quesnoy-Est.....	43,456	5
	— Ouest.....	44,379	6
	Maubeuge.....	42,462	47
Solre-le Château.....	42,847	5	
Trélon.....	29,469	42	
CAMBRAL.....	Cambrai-Est.....	22,005	8
	— Ouest.....	24,971	40
	Carnières.....	29,263	42
	Clary.....	33,741	43
	Le Câteau.....	32,219	43
	Marcoing.....	25,924	40
	Solesmes.....	27,995	41
DOUAI.....	Arleux.....	43,864	6
	Douai-Nord.....	23,941	9
	— Ouest.....	24,309	10
	— Sud.....	24,299	8
	Marchiennes.....	22,747	9
	Orchies.....	47,462	7
<i>A reporter. . .</i>		502,344	498

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
	<i>Report.</i> . . . . .	502,314	498
DUNKERQUE . . . . .	Bergues . . . . .	15,374	6
	Bourbourg . . . . .	14,115	6
	Dunkerque-Est. . . . .	25,318	40
	— Ouest . . . . .	27,046	44
	Gravelines . . . . .	40,964	4
	Hondschoote . . . . .	13,694	5
	Wormhoudt . . . . .	15,396	6
HAZEBROUCK . . . . .	Bailleul-Nord-Est . . . . .	17,750	7
	— Sud-Ouest . . . . .	14,449	6
	Cassel . . . . .	14,219	6
	Hazebrouck-Nord . . . . .	15,857	6
	— Sud . . . . .	14,169	5
	Merville . . . . .	20,574	8
	Steenvoorde . . . . .	14,787	6
LILLE . . . . .	Armentières . . . . .	37,047	45
	Cysoing . . . . .	18,460	7
	Haubourdin . . . . .	29,922	42
	La Bassée . . . . .	16,408	6
	Lannoy . . . . .	29,508	42
	Lille-Centre . . . . .	24,364	40
	— Nord-Est . . . . .	44,284	46
	— Ouest . . . . .	24,459	40
	— Sud-Est . . . . .	22,807	9
	— Sud-Ouest . . . . .	80,712	32
	Pont-à-Marcq . . . . .	17,999	7
	Quesnoy-sur-Deûle . . . . .	21,005	8
	Roubaix-Est . . . . .	64,997	26
	— Ouest . . . . .	42,791	17
Seclin . . . . .	25,180	40	
Tourcoing-Nord . . . . .	49,625	49	
— Sud . . . . .	44,572	17	
VALENCIENNES . . . . .	Bouchain . . . . .	47,521	49
	Condé . . . . .	24,773	40
	Saint-Amand (rive droite) . . . . .	49,829	8
	— (rive gauche) . . . . .	14,694	6
	Valenciennes-Est . . . . .	24,836	40
	— Nord . . . . .	32,804	13
	— Sud . . . . .	28,064	14
	<b>Totaux . . . . .</b>	<b>4,519,585</b>	<b>600</b>

---

**STATISTIQUE ÉLECTORALE.**
**Chambre des Députés.***Election du 6 avril 1879.*1<sup>re</sup> Circonscription de Douai.

Inscrits.....	16,037	
Votants.....	8,311	
M. Giroud, (élu).....		6,493
M. Chartier.....		62
Divers.....		65

*Election du 7 Décembre 1879.*2<sup>e</sup> Circonscription de Cambrai.

Inscrits.....	24,949	
Votants.....	18,683	
M. Cirier, (élu).....		9,979
M. Amigues.....		8,355
Divers.....		6

**Conseil Général.***Election du 13 Juillet 1879,*

Canton de Douai-Nord.

Inscrits.....	4,942	
Votants.....	2,649	
M. Alain-Chartier, (élu).....		1,388
Divers.....		27
Voix perdues.....		244

*Election des 9 et 16 Novembre 1879.*

Canton de Lille Sud-Est.

(scrutin de ballottage)

Inscrits.....	4,665	
Votants.....	3,082	

## PREMIER TOUR.

M. Dumez.....		1,495
M. Mariage.....		952
M. Werquin.....		505
Divers.....		108



## DEUXIÈME TOUR.

Votants .....	1,750
Voix obtenues :	
M. Chéri Dumez (élu) .....	1,514
Divers .....	88

**Conseils d'Arrondissement.***Election du 23 Mars 1879.*

Canton de Quesnoy-Ouest.

Inscrits .....	4,035
Votants .....	2,152
M. Carlier, (élu) .....	2,106

*Election du 6 Juillet 1879.*

Canton de Bergues.

Inscrits .....	3,812
Votants .....	2,842
M. Ch. Demeunynck, (élu) .....	1,670
M. Deblock .....	1,152
Voix perdues .....	18

*Election du 10 août 1879.*

Canton de Valenciennes-Nord.

Inscrits .....	7,395
Votants .....	2,767
M. Debaralle .....	2,602
M. Taza .....	4
M. Cromberck .....	9
Divers .....	5

*Election du 7 Décembre 1879.*

Canton de Dunkerque Est.

Inscrits .....	5,325
Votants .....	1,823
M. Durian .....	1,721
Divers .....	20

L'élection faite le 21 septembre 1879 d'un Conseiller d'arrondissement pour le canton de Douai-Nord a été déferée au Conseil 'Etat

## STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

## CHEMINS DE FER.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Dévelop- pement.	Longueurs en exploitation.
<b>Lignes d'intérêt général.</b>			
<i>Réseau de la Compagnie du Nord.</i>			
Paris à la frontière par Lille, et raccordement.....	Loi du 45 juillet 1845	47.247	47.247
Douai à la frontière par Valen- ciennes, et raccordement ..	Idem.	47.840	47.840
Lille à Calais.....	Idem.	57.853	57.853
Hazebrouck à Dunkerque ....	Idem.	39.503	39.503
St-Quentin à Erquelines.....	Décr. du 48 févr. 1852	60.747	60.747
Busigny à Somain.....	Idem.	48.743	48.743
Hautmont à la front. vers Mons	Décr. du 19 août 1854	44.409	44.409
Arras à Hazebrouck (ligne des houillères du Pas-de-Calais..)	Décr. du 26 juin 1857	44.244	44.244
Lens à Le Forest.....	Idem.	2.045	2.045
Lille à la front. vers Tournai...	Décr. du 6 juill. 1862	42.534	42.534
Hirson à Anor.....	Idem.	4.447	4.447
Anor à la frontière.....	Idem.	5.899	5.899
Valenciennes à Aulnoye.....	Idem.	34.525	34.525
Aulnoye à Anor.....	Idem.	32.538	32.538
Cambrai à la front. vers Dour..	Décr. du 15 juin 1872	60.000 <sup>(envir)</sup>	37.000
Douai à Orchies et à la front...	Loi du 2 août 1875 ..	48.500	.
		524.954	450.454

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Dévelop- pement.	Longueurs en exploitation.
<i>Réseau de la Compagnie d'Anzin.</i>			
Anzin à Somain.....	Ordonn. des 24 oct. 1835 et 2 oct. 1846	48.525	48.525
Anzin à la front. vers Péruwelz. Embranchement houiller de cette ligne.....	Décr. du 24 oct. 1868 Décr. du 3 janv. 1875	17.876 990	17.876 »
		37.394	36.404
<i>Réseau de la Compagnie de Picardie et Flandres.</i>			
Cambrai à Douai.....	Loi du 6 juillet 1875.	26.560	»
Aubigny-au-Bac à Somain et Abscon.....	Idem.	38.000	»
		64.560	»
<i>Lignes concédées à des Compagnies spéciales.</i>			
Aniche à Somain.....	Décr. du 18 fév. 1850	4.000	4.000
Rousies à Ferrière-la-Grande	Déc. du 23 avril 1859	3.500	3.500
Denain à Louches.....	Décr. du 18 juin 1863	5.000	5.000
Dunkerque à la frontière vers Furnes.....	Décr. du 23 mai 1863	42.570	42.570
Hazebrouck à la frontière vers Poperinghe.....	Décr. du 26 déc. 1865	43.779	43.779
Armentières à la frontière vers Ostende.....	Décr. du 26 mai 1866	2.944	2.944
Embranchements industriels divers.....	»	24.000	24.000
		62.793	62.793
<i>Lignes concédées à la Compagnie du Nord-Est reprises par la Compagnie du Nord.</i>			
Lille à Comines.....	Décr. du 22 mai 1869	22.000	22.000
Tourcoing à Menin.....	Idem.	40.980	40.980
Gravelines à Watten.....	Idem.	49.490	49.490
Armentières à Berguette.....	Idem.	45.460	45.460
Berguette à St-Omer.....	Idem.	4.800	4.800
Dunkerque à Calais.....	Idem.	24.000	24.000
Somain à Roubaix et Tourcoing	Idem.	46.000	46.200
Maubeuge à Fourmies.....	Idem.	»	»
		436.430	436.330

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATIONS d'utilité publique.	Dévelop- pement.	Longueurs en exploitation.
<i>Lignes du réseau de la Compagnie de Lille à Valenciennes reprises par la Compagnie du Nord.</i>			
Lille à Valenciennes .....	Décr. du 44 juill. 4864	42.947	42.947
Lille à Béthune .....	Décr. du 29 août 4863	25.430	25.430
St-Amand à Blanc-Misseron....	Décr. du 26 oct. 4874	20.250	20.250
St-Amand à la frontière vers Tournai .....	Idem.	8.666	"
		97.293	88.627
<b>Lignes d'intérêt local.</b>			
<i>Réseau de la Compagnie de Picardie et Flandres.</i>			
Cambrai à Epehi .....	Décr. du 22 mai 4873	20.669	20.669
Marcoing à Masnières.....	Déc. du 40 sept. 4876	2.433	"
		23.402	20.669
<i>Lignes du réseau de la Compagnie de Lille à Valenciennes que la Compagnie du Nord s'est engagée à reprendre après construction.</i>			
Don à Hénin-Liétard.....	Déc. du 44 janv. 4874	5.906	5.906
<i>Compagnie d'Achiet à Bapaume.</i>			
Bapaume à Marcoing .....	Déc. du 20 janv. 4876	5.466	5.406

## RÉSUMÉ.

COMPAGNIES.	Développement.	Longueurs en exploitation.
<b>Lignes d'intérêt général.</b>		
Compagnie du Nord .....	524.954	450.454
Id. d'Anzin .....	37.394	36.404
Id. de Picardie et Flandres....	64.560	"
Id. diverses .....	62.793	62.793
Id. du Nord (Lignes reprises à la Compagnie Nord-Est).	476.740	93.550
Id. du Nord (Lignes reprises à la Compagnie de Lille à Valenciennes .....	97.293	88.627
	960.728	734.822
<b>Lignes d'intérêt local.</b>		
Compagnie de Picardie et Flandres...	23.402	20.669
Id. du Nord (Lignes reprises à la Compagnie de Lille à Valenciennes .....	5.906	5.906
Id. d'Achiet à Bapaume.....	5.466	5.406
	34.474	31.984
Intérêt général.....	960.728	734.822
Intérêt local.....	34.474	31.984
<b>Total .....</b>	995.202	763.803

**Réseau complémentaire des chemins de fer  
d'intérêt général créé par la loi  
du 17 juillet 1879.**

---

Les lignes du Nord comprises dans ce réseau sont les suivantes :

- D'Armentières à Lens par Don ;
  - D'Armentières à Tourcoing et à Roubaix ;
  - De Roubaix à la frontière belge, vers Audenarde ;
  - De Valenciennes à Denain et Louches par ou près Trith-St-Léger ;
  - De Denain à St-Amand ;
  - De Don à Templeuve ;
  - De Lille, La Madeleine à Lannoy par le Breucq l'Empempont et Flers ;
  - D'Hirson à Busigny , avec embranchement vers Guise ;
  - De Solre-le-Château à Avesnes ;
  - De Valenciennes à Laon par ou près le Cateau.
-

## ROUTES NATIONALES.

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 592 kilomètres; 231 mètres. Nous en donnons ci-après le tableau :

Nos des routes.	Classe.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.
			en pavé.	en empièr- ement.	
			k.	k.	k.
2	1 <sup>re</sup>	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par Mons.....	27.45	9.76	36.94
46	2 <sup>e</sup>	De Paris à Dunkerque.....	54.40	"	54.40
47	2 <sup>e</sup>	De Paris à Lille et à Ostende.....	96.36	"	96.36
25	3 <sup>e</sup>	Du Havre à Lille.....	45.64	"	45.64
29	3 <sup>e</sup>	De Rouen à Valenciennes.....	58.44	"	58.44
39	3 <sup>e</sup>	De Montreuil-sur-Mer à Mézières..	30.05	40.29	40.34
40	3 <sup>e</sup>	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bruges et Ypres.....	32.97	4.30	34.27
44	3 <sup>e</sup>	De St-Pol à Lille et Tournai.....	40.37	"	40.37
42	3 <sup>e</sup>	De Lille à Boulogne.....	52.94	2.44	55.35
43	3 <sup>e</sup>	De Bouchain à Calais.....	27.91	"	27.91
44	3 <sup>e</sup>	De Châlons-sur-Marne à Cambrai..	4.30	2.39	6.69
45	3 <sup>e</sup>	De Marles à Valenc. et à Tournai..	46.82	43.88	60.70
48	3 <sup>e</sup>	De Valenciennes à Condé et à Gand	48.23	"	48.23
49	3 <sup>e</sup>	De Valenciennes à Maubeuge et à Philippeville.....	25.63	47.07	42.70
50	3 <sup>e</sup>	De Douai à Arras.....	3.95	"	3.95
Totaux.....			535.43	57.40	592.23

La situation des routes nationales n'a pas sensiblement changé depuis l'année précédente; elle reste médiocre et périlicite. L'hiver a été peu rigoureux, mais extrêmement humide et les routes ont éprouvé des dégradations considérables qui ne pourront être que difficilement réparées à l'aide des ressources de l'entretien.

La construction de zones empièrées, qui embrasse aujourd'hui un développement de 320 kilomètres, constitue une précieuse amélioration. Elle a permis de consolider les chaussées et de les élargir sur une foule de points où leur largeur était insuffisante pour la circulation.

## ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-six lignes de cette nature ayant ensemble un développement de 513 kilomètres 318 mètres; elles sont ci-après indiquées :

Nos des routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.
		en pavé.	en empiè- rement.	
		k.	k.	k.
1	De Lille à Valenciennes .....	25.980	"	25.980
2	De Lille à Ypres .....	45.322	"	45.322
3	De Douai à Tournai .....	46.038	"	46.038
4	De Cambrai à Tournai .....	48.624	"	48.624
5	D'Avesnes à Philippeville .....	0.634	45.426	46.060
6	De Landrecies à Chimay .....	6.208	35.299	41.507
7	De Condé à Mous .....	9.025	"	9.025
8	De Condé à St-Amand .....	42.210	"	42.210
9	De Lille à St-Omer .....	46.322	"	46.322
10	De Valenciennes à Bohain .....	42.435	"	42.435
11	De Cambrai à Guise .....	48.663	"	48.663
12	D'Avesnes au Quesnoy .....	8.800	48.851	27.651
13	De Maubeuge à Maroilles .....	"	20.476	20.476
14	De Lille à Courtrai .....	22.302	"	22.302
15	De Dunkerque à Furnes .....	0.685	42.955	43.640
16	De La Bassée à Estaires .....	4.590	3.700	5.290
17	D'Hazebrouck à Aire .....	"	7.086	7.086
18	De Béthune à Armentières .....	2.230	2.650	4.880
19	De Roubaix à Tournai et St-Amand	43.567	"	43.567
20	De Cassel à la frontière .....	41.323	"	41.323
21	De Bergues à St-Momelin .....	4.057	47.887	24.944
22	De Lille à Tourcoing .....	9.442	"	9.442
23	De Cambrai à la frontière .....	30.476	22.827	53.303
24	D'Hélesmes à Denain .....	7.448	"	7.448
25	Ceinture de Maubeuge .....	0.280	4.525	4.805
26	Ceinture de Cambrai .....	0.460	2.047	2.507
Totaux .....		353.497	460.429	513.590

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai, tandis que les chaussées empierrées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck et Avesnes.

Dans sa session d'août 1878, le Conseil général délibérant sur



les questions relatives à la révision du classement des voies de communication du département, a maintenu dans son état actuel le réseau des routes départementales.

### CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION.

Ils sont au nombre de soixante-seize, ainsi que l'indique le détail ci-après :

N <sup>os</sup> des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavé.	en empier- rement.	
		mètres	mètres	mètres
4	De Dunkerque à St-Omer par Loon	4263	48345	49578
2	De Dunkerque à Bourbourg . . . . .	490	44890	42080
3	D'Hondschoote à Watten . . . . .	47244	20864	38072
4	De Bergues à Furnes . . . . .	390	44622	42042
5	De Bergues au pont de St-Folquin .	596	42944	43540
6	De Lille à Lannoy . . . . .	8040	"	8040
7	De Lomme à Fournes . . . . .	9558	"	9558
8	De Douai à Seclin . . . . .	29496	"	29496
9	De Nouveaux à Roubaix, à la fron- tière et la route nationale N <sup>o</sup> 47.	9176	2337	44543
40	De Douai à Bapaume . . . . .	6546	"	6546
41	De Cassel à Gravelines . . . . .	4797	29605	34402
42	De Linselles à Quesnoy-sur-Deûle .	540	5824	6334
43	De Valenciennes à Somain . . . . .	49373	"	49373
44	D'Armentières à Ypres . . . . .	7443	"	7443
45	D'Esnes à Busigny . . . . .	46085	"	46085
46	De Solesmes à Caudry . . . . .	9734	"	9734
47	D'Hondschoote à Wormhoudt . . . .	2055	24924	23976
48	De Bailleul à Ypres . . . . .	4000	3406	4406
49	De Sainghin à Pont-à-Marcq . . . .	9252	"	9252
20	De Solre à Rond-Buisson et Hirson .	4434	35273	36404
21	De St-Amand à Hélesmes . . . . .	9455	"	9455
22	D'Englos à Haubourdin . . . . .	4890	"	4890
23	De Bailleul à Estaires et Merville . .	2406	49434	24540
24	De Gussignies à Avesnes . . . . .	61	21603	21664
25	D'Arleux à Orchies . . . . .	20048	"	20048
26	De Merville à Béthune . . . . .	"	4642	4642
27	De Maubeuge à Solre-le-Château .	"	43384	43384
28	De Maubeuge à Binch . . . . .	47	8618	8665
29	De Berlaimont à Aulnoye . . . . .	"	4682	4682
30	De Carvin à Orchies . . . . .	9404	"	9404
32	D'Etrœungt à Prisches . . . . .	"	43545	43545
33	D'Hazebrouck à Merris . . . . .	2624	8032	40656

(4) Les chemins N<sup>os</sup> 31 et 75 ont été convertis en routes départementales.

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavé.	en empiè- rement.	
		mètres	mètres	
34	D'Auberchicourt à Abscon.....	5144	"	5144
35	De Douai à St-Amand.....	27222	"	27222
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Tourcoing	20486	"	20486
37	De Lannoy à Néchin.....	580	"	580
38	De Bailleul à Estaires et au Seau..	4572	45566	47138
39	De Seclin à La Bassée.....	41962	"	41962
40	De Neuf-Berquin à Haverskerque..	574	9777	40348
44	D'Haubourdin à Carvin.....	40395	"	40395
42	De Solre-le-Château à Jeumont..	943	45774	46714
43	De Landrecies à Solesmes.....	45566	"	45506
44	De Ghyselde à Hondschoote.....	70	7764	7834
45	De Denain à St-Vaast, par Haspres et Villers-en-Cauchies.....	46842	"	46842
46	De Bourbourg à Lederzeele.....	"	47447	47447
47	D'Auberchicourt à Bugnicourt...	44470	"	44470
48	De Lomme à Loos, p. la Planche-à-Q	3831	"	3834
49	De Denain à Mastaing.....	9030	"	9030
50	De Fresnes à Jenlain.....	45062	3648	48740
54	De Seclin à Pont-à-Mareq.....	5475	"	5475
52	Du Câteau à l'Arbre-de-Guise....	4316	4979	6295
53	De Courchelettes.....	4448	"	4448
54	D'Étrœungt au Nouvion.....	"	4876	4876
55	De Bailleul à l'Abecle.....	2566	9790	42356
56	De Béthune à Estaires.....	710	395	4105
57	De Caestre à Vieux-Berquin.....	4048	6798	7846
58	D'Armentières à La Bassée.....	9692	6365	46057
59	De Caudry à Aubencheul-au-Bois..	42052	4504	46556
60	De Marquette à Neuville-St-Remy..	45438	"	45438
61	De Cassel à Lederzeele.....	4506	6589	41095
62	D'Estaires à Don.....	41929	570	42499
63	De Cambrai à Metz-en-Couture....	3376	9458	42834
64	D'Arras à St-Quentin.....	"	8209	8209
65	D'Étrœungt à Anor.....	262	42054	42316
67	De Steenvoorde à l'Hazewinde....	4395	"	4395
68	De Lomme à Quesnoy-sur-Deûle....	2707	4582	7289
69	D'Armentières à Halluin.....	743	42327	43040
70	De Vendegies à la pyram. de Denain	40243	"	40243
74	De Maubeuge à Erquelines.....	"	40207	40207
72	De Prisches au Nouvion.....	"	40444	40444
73	De Trélon à La Capelle.....	"	5821	5821
74	De Solre à Sivry.....	"	4492	4492
76	De St-Waast à la Guizette.....	7375	"	7375
77	D'Oisy à Metz-en-C. (tr. de Mœuvres)	"	2380	2380
78	Ceint. de Valenciennes.....	"	3842	3842
79	Ceinture de Bergues.....	"	4236	4236
	Totaux.....	446765	460896	907662

Le service de ces chemins est confié à MM. les Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées. Comme on le voit par les chiffres qui précèdent, l'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise

presque en égale part, quant au mode de construction en pavé ou en empierrement. Les pavages se maintiennent généralement et n'ont besoin que d'être consolidés par des zones latérales empierrées. Les empierrements se dégradent facilement sous les efforts d'un roulage pondérant et actif, et nécessitent, sur beaucoup de points, des rechargements.

### CHEMINS VICINAUX D'INTÉRÊT COMMUN.

Le nombre de ces chemins est de 129, ainsi que le constate la nomenclature ci-après :

N <sup>os</sup>	DÉNOMINATION.	LONGUEUR			TOTALE.
		Pavage.	Empier- rement.	Sol naturel.	
1	de Straenstraet, de la route départ. N <sup>o</sup> 45, à Tétéghem.....	690	3700	»	4390
2	de Claperdyckstraet, de la même route à Uxem.....	»	4940	»	4940
3	de Bergues au Sprewkot.....	4800	8735	»	10535
4	d'Aubers au Fin de la Guerre.....	950	7852	»	8802
5	de Thun-l'Evêque à Cambrai.....	6580	»	»	6580
6	de Renescure à Schoubrouck.....	»	4093	»	4093
7	de Trélon à Eppe-Sauvage et à la front. de Maubeuge à Villers-sire-Nicole...	»	9951	»	9951
8	de Bellignies à Bettrechies.....	»	4472	»	4472
9	d'Aubigny-au-Bac à Wasnes-au-Bac..	6775	»	»	6775
10	de Douai à Roost-Warendin.....	3996	»	»	3996
11	d'Haubourdin à Wattignies.....	7090	»	»	7090
12	de Sequedin à Haubourdin.....	»	3785	»	3785
13	de Vendegies à Escarmain.....	6460	4240	»	7700
14	de Bruille à Maulde.....	9663	»	»	9663
15	d'Hazebrouck à Vieux-Berquin.....	»	8687	»	8687
16	de Godewaersvelde à Flétre et à Cal- cannes.....	»	7454	»	7454
17	de Lewarde à Fressin.....	4060	2970	»	7030
18	de Bourghelles à Baisieux.....	7900	»	»	7900
19	de Vred à Somain.....	4540	»	»	4540
20	de Lezennes à Ronchin.....	4740	»	»	4740
21	d'Aubenchaut à Hem-Lenglet.....	7500	»	»	7500
22	de Steenwoorde à Winnezeele.....	»	5943	»	5943
23	de Saille à Baisieux.....	6406	»	»	6406
24	de Catillon à Ribeaupville.....	»	4877	»	4877
25	de Ramilles à Escaudœuvres.....	460	750	»	4210
26	d'Avesnes au Nouvion et à Barsy.....	45561	»	»	45561
27	de Ribécourt à la chapelle d'Anneux..	»	8078	»	8078
28	de Clary à Troisvilles.....	8360	»	»	8360
29	de Bergues à Bambecque.....	300	8965	»	9265
30	de Tourmignies à Avelin.....	4490	»	»	4490
31	de Roost-Warendin à Anby.....	5284	»	»	5284
32					

N <sup>os</sup>	DÉNOMINATION.	LONGUEUR			
		Pavage.	Emplere- ment.	Sol naturel.	TOTALE.
33	de Pecquencourt à Aniche.....	6325	"	"	6325
34	de Neuville à Noyelles.....	6445	"	"	6445
35	d'Ors à Basuel.....	"	3230	"	3230
36	de Ledringhem à Wormhoudt.....	"	4015	"	4015
37	de la Croix-de-Pierre à la Lys.....	5330	3375	"	8705
38	de Villereau à Orsinval.....	260	2526	"	2786
39	de Roucourt à la route nationale N <sup>o</sup> 45	"	2568	"	2568
40	d'Esquerchin à Douai.....	4245	715	"	4930
41	de Fournes à Fromelles.....	3400	"	"	3400
42	de Fourmies au pont de Sains.....	"	6280	"	6280
43	de Sommaing à Vendegies-s.-Ecaillon.	"	4000	"	4000
44	d'Haverskerque à Aire.....	"	7455	"	7455
45	de Cassel à Oudezele.....	"	5069	"	5069
46	de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame..	400	3730	"	4130
47	de Cobrieux à Bourghelles.....	2740	"	"	2740
48	d'Hazebrouck à Blaringhem.....	445	44645	"	44760
49	de Maubenge à Taisnières-sur-Hon..	"	9616	"	9616
50	de Noyelles à Ancoisne.....	3400	"	"	3400
51	d'Hazebrouck à Hondeghem.....	750	8172	"	8922
52	de Villers-Guislain à Gonnelleu à Epehi	280	4840	"	5120
53	de Lederzele à Watten.....	485	6818	"	7003
54	de la Prévôté à Quesnoy-sur-Deûle...	4420	3285	"	4405
55	de Rexpoède à Hondschoote.....	440	5770	"	5880
56	d'Esnes à Marcoing.....	4050	40700	"	44750
57	de St-André à la Lys (ch. de Messine)..	625	40389	"	44044
58	de Lille à Lambersart.....	3538	"	"	3538
59	d'Etreaux à Saultain.....	2275	"	"	2275
60	de Valenciennes à Orsinval.....	4523	9616	"	44139
61	d'Haveluy à Wallers.....	2392	"	"	2392
62	de Bois-Grenier à Wavrin.....	4305	3442	"	7747
63	d'Ennetières-en-Weppes à Englos...	776	6340	"	7116
64	de Bondues à Bousbecques.....	8445	"	"	8445
65	de Douai à Oisy.....	5242	2633	"	7875
66	de Marcq à Marquette.....	2025	"	"	2025
67	de St-Souplet au Câteau.....	"	6976	"	6976
68	de Wavrechain à Denain.....	4365	"	"	4365
69	de Wulverdinghe à Bollezele.....	8500	"	"	8500
70	de Cuvillers à Bantigny.....	4260	"	"	4260
71	de Paillencourt à Hordain.....	4450	"	"	4450
72	de Dunkerque au p. de Leffrinckoucke	4400	3895	"	5295
73	d'Arnêke au Ménégat à Nordpeene...	200	7518	"	7718
74	d'Avesnes-le-Sec à Lieu-St-Amand...	5266	"	"	5266
75	de Zermzele à Cassel et à Ledringhem	734	4887	"	5618
76	de Niergnies à Cambrai.....	4280	70	"	4350
77	d'Estaires à Steenwerck.....	228	7692	"	7920
78	du bac de Wavrin.....	44520	"	"	44520
79	de Steenbecque à Ebblinghem.....	"	8700	"	8700
80	de Beugnies à Sains.....	"	44370	"	44370
81	d'Hornaing à Marchiennes.....	7764	"	"	7764
82	de Demicourt à la route nat. N <sup>o</sup> 29...	"	4842	"	4842

N <sup>os</sup>	DENOMINATION.	LONGUEUR			
		Pavage.	Emplere- ment.	Sol naturel.	TOTALE.
83	d'Ohain à la frontière.....	"	2395	"	2395
84	de Bavai à la frontière.....	"	7064	"	7064
85	d'Haspres à Solesmes.....	9935	"	"	9935
86	du Quesnoy au Câteau.....	4632	42643	"	47275
87	de Gommegnies à Roisin.....	"	7233	"	7233
88	de Dunkerque au Rosendael.....	"	2225	"	2225
89	de Bailleul au Mont-Noir à la frontière	"	2784	446	2980
90	de Genech à Baisieux.....	9530	"	"	9530
94	de Leers à Tourcoig.....	3543	"	4307	7850
92	du Câteau à Landrecies.....	"	40380	"	40380
93	de Seclin à Haubourdin.....	"	4465	"	4465
94	de Seclin à Vendeville.....	5200	"	"	5200
95	de La Longueville au bois des Dames.	334	8486	"	8520
96	de Berlaimont à Villereau.....	"	43440	"	43440
97	de Montigny à Lallaing.....	4370	"	"	4370
98	de Maing à Famars et Valenciennes...	644	2040	"	2654
99	d'Hasnon à Raismes.....	5950	"	"	5950
100	de Ruesnes à Famars.....	8215	"	"	8215
101	de St-Aubert à la route dép. N <sup>o</sup> 7.....	2044	"	"	2044
102	de Condé à Bruille-St-Amand.....	6367	"	"	6367
103	de Busigny à Vaux.....	4806	"	"	2724
104	de Felleries à Avesnes.....	"	7840	"	7840
105	de Wallers à Hasnon.....	4800	"	"	4800
106	de Solrignes à Dimechaux.....	"	3000	"	3000
107	de Caestre à Steenvoorde.....	300	5354	"	5654
108	de la Madeleine à la route dép. N <sup>o</sup> 44..	2000	"	"	2000
109	de ceinture de Douai.....	7780	"	"	7780
140	de Wattignies à Faches.....	3000	"	"	3000
144	d'Englefontaine à la Balance.....	"	5309	"	5309
142	de Roubaix à Mouscron.....	2600	"	"	2600
143	de Bergues à Dunkerque p. Steen-Dam	3090	5380	"	8470
144	de Renescure à Campagne.....	"	4500	"	4500
145	de l'Arbre-de-Guise à la Laurette, par Mazinghien.....	"	6120	"	6120
146	de Quérénaing à Trith-St Léger.....	8172	"	"	8172
147	de Beaurain à Solesmes.....	2020	"	"	2020
148	d'Iwuy à Catténiers.....	40258	"	2286	42544
149	d'Hélesmes à Escaudain.....	5453	"	"	5453
140	de Pont-à-Marq à Mérygnies.....	4350	"	"	4350
121	de Templeuve à Cyssoing.....	2070	"	"	2070
122	de Merville à Estaires.....	956	4843	"	5769
123	d'Hantay et Salomé à La Bassée.....	3769	731	"	4500
124	de Vendegies-au-Bois à Owillers.....	"	2449	"	2449
125	de Théroüanne à Cassel.....	"	3165	"	3165
126	de Marchiennes à Landas.....	4930	"	"	4930
127	de Gravelines à Bergues.....	"	42235	"	42235
128	de Steenvoorde à Wormhoudt.....	"	44504	"	44504
129	de Péronne à la gare de Fretin.....	4298	"	3000	7298
	<b>Totaux.....</b>	<b>352654</b>	<b>422037</b>	<b>40657</b>	<b>785348</b>

Ces chemins sont confiés aux soins de MM. les Agents-Voyers. Ils sont entretenus aux frais des communes avec le concours du département.

Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS de grande commu- nication.		CHEMINS d'intérêt commun.		TOTAL.	
	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.
Dunkerque .....	9	462976	42	82723	24	245699
Hazebrouck .....	42	449398	48	445894	30	235289
Lille .....	47	455045	29	475224	46	330236
Cambrai .....	44	448578	23	420477	34	238755
Avesnes .....	43	459576	22	463364	35	322940
Douai .....	8	443085	44	73648	22	486703
Valenciennes .....	7	77029	44	64354	48	444383
<b>Totaux.....</b>	<b>77</b>	<b>907657</b>	<b>429</b>	<b>785348</b>	<b>206</b>	<b>4693005</b>

#### CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Conformément au système observé depuis l'application de la loi du 11 juillet 1868 sur l'achèvement des chemins vicinaux, ces chemins se divisent en deux classes distinctes, formant l'une le réseau subventionné, l'autre le réseau non-subventionné.

Le tableau ci-après indique par arrondissement la consistance de ces deux catégories de chemins :

ARRONDISSEMENTS.	RÉSEAU		TOTAL.
	subventionné.	non-subventionné	
Dunkerque.....	234964	482672	467636
Hazebrouck.....	362742	259209	621951
Lille.....	444785	261327	706112
Cambrai .....	466455	323065	789220
Avesnes.....	245840	328679	544519
Douai.....	243544	451944	365452
Valenciennes .....	255994	286043	542007
<b>Total.....</b>	<b>2243994</b>	<b>4792906</b>	<b>4036897</b>

**Dépenses et ressources du service vicinal  
de l'exercice 1878.**

	CHEMINS		
	de grande communi- cation.	d'intérêt commun.	Ensemble.
<b>DÉPENSES.</b>			
Entretien.....	724,449 37	592,545 82	1,316,995 49
Grosses réparations.....	280,453 82	52,737 84	333,191 66
Travaux neufs.....	5,093 62	175 "	5,268 62
Acquisitions de terrains, etc.....	5,251 35	984 80	6,233 45
Dommages et dépenses diverses.....	7,867 83	5,470 92	13,338 75
Frais généraux. — Personnel.....	30,000 "	429,400 "	459,400 "
<b>Total des dépenses.....</b>	<b>4,053,445 99</b>	<b>784,014 38</b>	<b>4,834,427 37</b>
<b>RESSOURCES.</b>			
Revenus communaux et produits divers ordinaires.....	79,057 76	488,200 "	267,257 76
Prestations.....			
{ en nature.....	34,540 98	86,402 49	447,643 47
{ en argent.....	45,156 29	32,805 99	77,962 28
Centimes spéciaux.....	404,746 07	98,699 48	203,445 25
Impositions extraordinaires.....	" "	5,332 "	5,332 "
Produits extraordinaires.....	" "	" "	" "
Subventions industrielles.....	53,464 99	29,472 97	82,634 96
Souscriptions particulières.....	47,467 "	38,764 79	56,234 79
Fonds départementaux			
{ ordinaires.....	630,214 28	348,269 73	978,484 04
{ extraordinaires..	84,924 "	3,300 "	88,224 "
Fonds de l'État.....	4,833 "	4,962 "	9,795 "
<b>Ensemble.....</b>	<b>4,054,071 37</b>	<b>835,908 85</b>	<b>4,886,980 22</b>
A déduire :			
Pour non-valeurs.....	3,404 64	47,464 89	20,566 53
<b>Total des ressources.....</b>	<b>4,047,969 73</b>	<b>848,443 96</b>	<b>4,866,413 69</b>

## CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

*Dépenses et ressources de l'exercice 1878.*

DÉPENSES.	RÉSEAU		
	subventionné.	non subventionné.	Totaux.
Entretien .....	2,074,665 46	170,482 30	2,242,147 46
Grosses réparations.....	74,894 28	» »	74,894 28
Constructions.....	2,735,420 52	44,004 84	2,776,425 36
Acquisitions de terrains.....	17,544 43	7,094 43	44,638 56
Dommages et dépenses diverses.....	3,553 80	508 40	4,062 20
Frais généraux.....	58,607 94	4,293 94	62,901 82
Remboursements et intérêts d'emprunts.....	713,165 82	4,968 80	715,134 62
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>5,674,551 62</b>	<b>225,352 68</b>	<b>5,899,904 30</b>
<b>RESSOURCES.</b>			
Ressources d'origine communale ....	4,252,724 76	238,156 76	4,490,881 52
Subventions industrielles et offres particulières.....	79,536 51	6,787 38	86,323 89
Subventions du département et de l'État.....	4,326,966 37	7,787 20	4,334,753 57
<b>Ensemble.....</b>	<b>5,659,227 64</b>	<b>252,731 34</b>	<b>5,914,958 98</b>
<b>A déduire :</b>			
Dégrèvements et non-valeurs.....	20,782 57	4,218 03	22,000 60
<b>Total des ressources.....</b>	<b>5,638,445 07</b>	<b>254,513 31</b>	<b>5,889,958 38</b>



## RÉSUMÉ.

	DÉPENSES.		RESSOURCES.	
	—		—	
Chemins de grande communication . . . . .	4,053,415	99	1,047,969	73
Chemins d'intérêt commun . . . . .	784,044	38	848,543	96
Chemins vicinaux ordinaires . . . . .	5,899,904	30	5,889,958	38
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>7,734,034</b>	<b>67</b>	<b>7,756,472</b>	<b>07</b>

La situation matérielle du service vicinal était au 31 décembre 1878 comme suit :

	A l'état d'entretien.	A l'état de viabilité.	En construction.	En lacune.	TOTAL.
Chemins de grande communication . . .	832,396	75,394	»	»	907,790
Chemins d'intérêt commun . . . . .	762,834	42,444	823	654	776,725
Chemins vicinaux ordinaires :					
Réseau subventionné	4,746,465	406,205	468,668	297,362	2,288,700
Réseau non subventionné . . . . .	209,696	70,724	4,892	4,447,234	4,729,543
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>5,670,424</b>	<b>214,734</b>	<b>474 383</b>	<b>4,745,250</b>	<b>7,854,488</b>

## CHEMINS DE FER.

Les terrassements sur les lignes exploitées par la Compagnie du Nord sont généralement en bon état d'entretien. — Les éboulements survenus pendant l'hiver ont été enlevés, réparés et consolidés; néanmoins il reste à terminer le drainage et le réglément des talus de la tranchée de Croix-Wasquehal, à continuer la consolidation des remblais d'Hazebrouck et de Genech, à exécuter les travaux de soutènement des tranchées d'Hem, de Genech et d'Anstaing.

Les ouvrages d'art sont aussi généralement en bon état, sauf toutefois les culées du pont sur lequel la ligne de Somain à Tourcoing franchit la ligne de Lille à Tournai. L'administration insiste pour la consolidation de cet ouvrage.

Les clôtures sont bien entretenues et réparées. Mais celles du chemin de Lille à Comines ont presque entièrement disparu; la Compagnie devra pourvoir à leur remplacement.

La Compagnie a continué la substitution de rails en acier aux rails en fer sur les lignes principales de son réseau, ainsi que le remplacement de l'ancien ballast terreux par du gravier ou du laitier de forge concassé.

De nombreux travaux d'amélioration ou de perfectionnement ont été exécutés. Les principaux ouvrages sont ceux ci-après :

Allongement du quai militaire établi aux abords du triangle de Douai.

Construction de deux halles aux marchandises avec bureaux, d'un quai à bestiaux; modification et extension des voies de garage et de triage, perfectionnement de signaux à la gare de Fives.

Installation des poupées de renvoi et d'un charriot transbordeur pour la manutention et le triage des wagons à la gare St-Sauveur.

Révision et perfectionnement des signaux à la gare de Lille.

Construction de mur de clôture et exécution de nombreux travaux pour compléter l'installation des divers services aux ateliers d'Hellemmes.

Installation d'une horloge à la gare d'Hazebrouck.

Agrandissement de la gare d'Orchies par suite de l'ouverture de section d'Orchies à Tourcoing de la ligne de Somain.

Construction d'un nouveau bâtiment des voyageurs et de nouveaux quais à la station de Beuvrages.

Agrandissement de la station des voyageurs à la gare de La Bassée.

Transformation et amélioration de la gare de Cambrai; modification des voies, construction d'un portique abri et de divers bâtiments de service, révision et perfectionnement du système des disques et signaux.

Construction d'une maison d'habitation pour le chef de section, établissement d'une jonction de voies dans la gare; urinoirs pour les voyageurs; cloisons vitrées aux pignons de la halle des voyageurs.

Les lignes du réseau des Flandres et celle exploitée par la Compagnie du chemin de la Flandre occidentale n'ont donné lieu à aucune observation. Cette dernière a remplacé ses barrières à lisse et à bascules par des barrières à vantaux.

La Compagnie de Picardie et Flandre a effectué le raccordement de sa gare avec celle du Nord à Cambrai.

La Compagnie du Nord poursuit la construction des lignes de Cambrai à Dour et de Douai à Tournai.

Celle de Picardie et Flandres est dans la même situation en ce qui concerne les chemins de fer Cambrai à Douai et d'Aubigny à Somain; elle achève l'embranchement de Marcoing à Masnières.

Le chemin de fer du Nord-Est de Tourcoing à Menin et la ligne d'intérêt local de Don à Hénin-Liétard sont achevés et ont été livrés au service public dans les premiers jours d'octobre 1879. Ces deux lignes sont exploitées par la Compagnie du Nord.

Nous avons indiqué plus haut les lignes intéressant le département que la loi du 17 juillet 1879 a classées dans le réseau des chemins de fer d'intérêt général. Les formalités administratives préalables à l'exécution de ces lignes s'accomplissent pour plusieurs d'entr'elles.

Les produits de l'exploitation du chemin de fer dans le département en 1878 ont été supérieur à ceux de l'année 1877. Les recettes effectuées par la Compagnie du Nord se sont élevées à 49,296,990 fr. 63.

*Produits comparés des gares de la Compagnie des chemins de fer  
du Nord, situées dans le département.*

Nos d'ordre.	GARES par ordre d'importance des produits	NOMBRE de voyageurs en 1878.	PRODUITS.	
			1877.	1878.
			fr. c.	fr. c.
4	Erquelines.....	407,894	8,042,997 72	10,449,336 53
2	Dunkerque.....	492,644	4,596,742 48	5,205,324 77
3	Quiévy.....	439,644	3,005,742 24	4,019,342 05
4	Somain.....	420,716	3,076,480 59	3,307,217 39
5	Lille.....	4,677,570	3,088,964 71	3,295,827 49
6	Lille-Saint-Sauveur....	"	2,306,432 76	2,217,043 23
7	Valenciennes.....	265,442	4,839,934 60	4,875,745 27
8	Roubaix.....	598,044	4,534,240 31	4,630,694 21
9	Quiévrain.....	64,668	1,481,653 12	1,649,423 84
40	Douai.....	322,847	7,609,803 44	4,594,924 32
41	Cambrai.....	485,942	970,821 76	4,026,895 08
12	Mouscron.....	299,064	777,296 06	925,165 48
43	Lourches.....	24,479	972,072 58	942,435 94
44	Blandain.....	423,493	943,452 02	908,277 34
45	Gare des Usines.....	"	804,000 00	783,848 "
46	Armentières.....	204,002	678,470 21	688,413 54
47	Tourcoing.....	320,495	642,054 48	682,861 20
48	Hautmont.....	63,009	754,866 15	672,230 56
49	Maubeuge.....	434,404	438,739 29	550,039 79
20	Pont-de-la-Deûle.....	24,766	509,890 92	520,486 97
21	Avesnes.....	406,643	374,743 21	434,915 82
22	Fourmies.....	94,348	349,059 86	380,748 87
23	Jeumont.....	26,899	320,246 57	346,421 31
24	Raismes.....	27,967	407,444 37	343,973 57
25	Fives.....	"	357,599 47	327,426 07
26	Le Cateau.....	45,392	292,782 17	312,405 57
27	Hazebrouck.....	95,973	308,048 51	304,427 54
28	La Madeleine.....	49,451	222,247 74	298,442 28
29	Aulnoye.....	77,725	273,214 41	294,262 85
30	Bergues.....	97,339	238,377 54	258,834 67
31	Blanc-Misseron.....	48,833	244,039 32	247,162 03
32	Landrecies.....	38,492	242,944 46	231,446 29
33	Seclin.....	76,403	180,554 31	213,663 35
34	Frontière d'Anor.....	49,436	247,223 47	244,578 24
35	Le Quesnoy.....	60,869	244,954 18	205,766 34
36	Caudry.....	32,525	182,384 94	198,774 74
37	Sains.....	48,444	163,323 46	186,242 75
38	Croix-Wasquehal.....	59,888	442,294 79	485,055 25
39	Busigny.....	52,247	450,486 46	457,623 32
40	Anor.....	56,275	429,377 47	447,255 87
41	Bailleul.....	53,754	149,237 40	422,646 78
42	Bouchain.....	27,843	444,852 97	408,207 26

Nos d'ordre.	G A R E S par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1878.	P R O D U I T S.	
			1877.	1878.
			fr. c.	fr. c.
43	Montigny.....	34,664	96,175 03	95,756 69
44	Watten.....	33,394	83,816 70	88,424 44
45	Feignies.....	14,624	80,340 51	87,455 05
46	Cassel.....	28,885	80,094 39	79,497 37
47	Bertry.....	17,430	70,799 75	75,320 74
48	Baisieux.....	34,742	80,159 78	75,219 24
49	Iwuy.....	24,679	66,885 29	68,405 64
50	Cattenières.....	12,375	55,970 42	68,181 56
51	Strazeele.....	17,408	72,075 48	65,578 82
52	Onnaing.....	27,449	59,243 55	62,340 78
53	Ebblinghem.....	12,423	71,396.03	59,817 59
54	Esquelbecq.....	30,799	57,291 38	58,545 71
55	Steenwerck.....	17,048	54,516 30	55,280 47
56	Dompierre.....	18,767	34,607 75	43,749 48
57	Arneke.....	17,070	46,556 90	44,756 40
58	Ascq.....	34,566	36,640 99	40,604 92
59	Wailers.....	16,932	42,378 99	40,280 83
60	Artres.....	10,247	40,033 44	33,568 46
61	Pérenchies.....	26,253	30,788 68	30,448 66
62	Phalempin.....	18,304	25,235 71	26,822 27
63	Thiennes.....	5,545	27,499 89	22,490 44
64	Steenbecque.....	5,680	20,962 39	16,424 99
	Totaux...		44,450,224 98	49,296,990 63

L'exploitation des chemins de fer d'intérêt local a donné les résultats ci-après :

*Ligne de Cambrai à Epéhi.*

		Voyageurs	Recettes totales
Gares de destina- tion.	Cambrai . . . . .	37,063 »	316,818 40
	Marcoing. . . . .	13,030 »	53,412 45
	Gouzeaucourt. . . . .	18,100 »	86,199 90
		<u>68,193 »</u>	<u>456,430 75</u>

*Ligne de Bapaume à Marcoing.*

Gares de destina- tion.	Marcoing. . . . .	4,647 »	14,791 80
	Flesquières . . . . .	1,621 »	2,057 15
		<u>6,268 »</u>	<u>16,848 95</u>

---

## PORTS MARITIMES.

Le département du Nord possède deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service spécial des ports, phares et balises du Nord, comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zone du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises à 16 ou 17 milles au large jusque par le travers de la pointe de Walde à 6 ou 7 milles au large sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage et le balisage des ports, rades et passes navigables du Nord ont été maintenus dans les mêmes conditions que par le passé pendant l'année 1878-1879.

En outre d'un phare et de fanaux de jetées à Gravelines, d'un phare, d'un feu sur la tour de l'Heugenaer et de fanaux de jetées à Dunkerque, le service maritime emploie d'une manière permanente 3 feux flottants et 26 bouées. Un bâtiment à vapeur le *Baliseur N° 2* pourvoit aux mouvements et au ravitaillement des feux flottants, ainsi qu'à la vérification, à la mise en place et au renouvellement périodique des bouées.

Le service des ports est divisé en deux arrondissements sous la direction d'un Ingénieur en chef résidant à Dunkerque; il comprend :

L'arrondissement maritime de Dunkerque, ayant pour attributions le service du port avec celui des études, de l'éclairage et du balisage de la rade et des bancs de Flandre;

L'arrondissement maritime de Gravelines comprenant le service du port avec celui de l'organisation, de l'entretien et des manœuvres.

vres des ouvrages à la mer destinés aux dessèchements et à l'hygiène du littoral.

*Dunkerque* est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'État y possède un bassin à flot et de vastes établissements. Ce bassin a été remis à l'administration civile et reçoit les bâtiments de la marine marchande concurremment avec les autres bassins du port.

*Gravelines*, ce port de 3<sup>e</sup> ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur et d'un port d'échouage. Leur longueur totale est d'environ 3,900 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. Le tirant d'eau est de 5 m. en vives eaux et 4 m. en mortes eaux.

Les travaux d'amélioration autorisés par la loi du 14 décembre 1875 continuent à s'exécuter au moyen des avances de fonds montant à 12,600,000 fr. que la ville de Dunkerque s'est engagée à faire à l'État. L'administration municipale avait versé au Trésor, en juillet 1879, une somme de dix millions fr. Les dépenses faites en 1876, 1877 et 1878 se sont élevées à 6,052,512 fr. 29 c. Les crédits ouverts pour 1879 forment une somme de 3,777,487 fr. 71 c.

Les travaux de restauration des ports de Dunkerque et Gravelines ordonnés par une seconde loi du 14 décembre 1875, se poursuivent également, au moyen des avances de fonds du département et de la Chambre de commerce de Dunkerque. Les dépenses faites jusqu'en 1878 ont été de 2.178.387 fr. 44 c. Un crédit de 1,168,434 fr. est ouvert pour les travaux de 1879, sans préjudice de ceux à obtenir sur les versements de la Chambre de Commerce.

Mais ces dépenses, quoique considérables, seront loin de suffire pour compléter les installations du port de Dunkerque et lui faire acquérir l'importance qui lui est due par sa situation. A la suite d'un avis émis par la Commission régionale du Nord chargée de préparer les bases des grands travaux projetés pour l'amélioration des ports, canaux, etc., MM. les Ingénieurs ont présenté un avant-projet des travaux complémentaires et d'extension du port de Dunkerque. La dépense à faire, d'abord évaluée à 42 millions, a été finalement portée à 50 millions. L'avant-projet adopté par le Conseil général des Ponts-et-Chaussées a été soumis aux formalités d'enquête nautique et d'utilité publique et a donné lieu à la préparation d'un projet de loi que le Gouvernement a soumis aux Chambres législatives.

Des travaux d'amélioration ont aussi été autorisés au port de Gravelines, par décret du 16 septembre 1867 et 18 janvier 1871; ils étaient évalués ensemble 1,635,000 fr. Ces ouvrages n'ont pu

être exécutés qu'en partie, tout en absorbant l'intégralité des ressources créées. Une nouvelle dépense évaluée à 96,500 fr. sera nécessaire pour en assurer l'exécution.

Le mouvement commercial de nos ports est resté en 1878 dans des conditions normales.

Le nombre des navires entrés et sortis à Dunkerque, a été de 5,718, jaugeant ensemble 1,484,275 tonneaux et portant 1,257,274 tonnes de marchandises. Il y a eu sur 1877, 261 navires en moins mais augmentation de 58,477 tonneaux de jauge, et de 1,804 tonnes de marchandises.

Le tonnage moyen a été de 260.

A Gravelines, les navires entrés et sortis ont été au nombre de 672, jaugeant ensemble 71,142 tonneaux et portant 44,513 tonnes de marchandises. Il y a augmentation sur 1877, de 2,525 tonneaux et de 13 tonnes de chargement, mais diminution de 19 navires.

Le nombre des navires entrés et sortis s'est divisé comme suit :

	Français.	Étrangers.
A Dunkerque. . . . .	2,227	3,491
A Gravelines. . . . .	586	86
	<u>2,813</u>	<u>3,577</u>

Le nombre des navires affectés à la pêche à la morue d'Islande a été à Dunkerque de 131, de 11,969 tonneaux de jauge, montés par 1,979 marins et à Gravelines de 13 avec 148 hommes d'équipage. Les produits ont été pour les premiers de 54,140 quintaux d'une valeur de 3,700,000 fr. et pour les seconds de 4,430 quintaux évalués 300,000 fr.

La pêche côtière occupait à Dunkerque 91 bâtiments de 1278 hommes d'équipage et à Gravelines 95 navires montés par 665 marins. Leur produit a été : pour Dunkerque de 6,429 quintaux métriques d'une valeur de 642,906 fr. ; pour Gravelines de 23,460 quintaux estimés 1,056,910 fr.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1878 a été, à Dunkerque, de 6 jaugeant ensemble 663 tonneaux, à Gravelines, de 9 d'une capacité totale de 695 tonneaux.

Les navires naufragés ou échoués ont été au nombre de 12 dans les parages de Dunkerque où un homme a péri et de 4 dans la circonscription de Gravelines où aucune perte d'hommes n'a eu lieu.



## NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

Les bateaux à vapeur français naviguant sur mer, qui ont leur station à Dunkerque, sont au nombre de 30, savoir :

NOMS des Navires.	Force en chevaux.	Capacité — Ton- neaux.	STATIONS.	PASSAGERS.	
				Maxi- num.	Trans- portés en 12 mois.
Albert .....	237	269	Lorient, Bordeaux.	60	3
Jean-Bart....	436	449	do	42	47
Flandre .....	59	120	Cabotage.	42	269
Nord.....	400	630	Lorient, Bordeaux.	40	8
Newa.....	279	207	Hàvre.	2	34
Dunkerquois.	518	195	Dunkerque.	Service du remorquage.	
Marine .....	474	92	Idem.	Id.	
Progrès.....	438	82	Idem.	Id.	
Mouche .....	45	24	Idem.	Id.	
Baliseur.....	59	69	Idem.	Service du balisage.	
Gravelinois..	49	32	Dunkerque, Calais.	"	"
Charles (ch <sup>pe</sup> )	47	48	Bourbourg et St-Omer.	Remorquage de belandres.	
Émile (ch <sup>pe</sup> )..	42	35	Idem.	Id.	
Émile-Héloïse	400	425	Angleterre.	40	"
Ville de Lille.	420	735	Baltique, Méditerran., Afrique, Bordeaux, Hàvre.	8	40
Courrières ..	230	309	Lorient, Bordeaux.	7	25
Fives-Lille n°1	450	334	Passe d'ent. du port de Dunk.	Dragages.	
Ville de Camb.	420	735	Baltique, Méditerran., Afrique, Bordeaux, Hàvre.	8	38
Ville de Dunk.	506	667	Idem.	7	50
Abeille n° 2 ..	84	33	Dunkerque, bancs du large.	Rem. de chalands. charg. de vases.	
Drague n° 2 ..	25	470	Dunkerque.	Drag. dans les bassins à flot.	
Étincelle (ch <sup>pe</sup> )	42	4	Dunkerque et canaux dépendant du port.	Rem. de chalands charg. de vases.	
Hébé (chalpe)	3	4	Navigation de plaisance.	8	45
Courageuse..	58	70	Dunkerque.	Dragages.	
Aurore.....	420	273	do	Rem. de chalands. charg. de vases.	
Marie.....	45	200	do	Dragages.	
Marie-Gabriel	23	43	do	Transpt. d'eau douce p <sup>r</sup> la marine.	
Lucien .....	130	34	do	Rem. de chalands. charg. de vases.	
Rontégui ....	432	554	Bilbao.	"	"
Cadegal.....	432	554	do	"	"

## BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE.

1° De Dunkerque à Londres par la Tamise, sir Robert Peel et lord John Russell ; Blonde, Blanche.

2° De Dunkerque à Hull, service régulier le mercredi, Zebra ou autre steamer.

3° De Dunkerque à Leith-Edimbourg, steamers Marie Stuart King-Horn, Windsor.

4° De Dunkerque à Goole, un départ par semaine.

5° De Dunkerque à Grangemouth ; Amelia ; Bertha.

6° De Dunkerque à Rotterdam, steamer Prins von Oranje, tous les samedis.

7° De Dunkerque à Liverpool tous les 10 jours et plus tôt si nécessaire.

## NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières qui coulent sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 28 et forment ensemble un développement de 52 myriamètres 4,668 mètres. Tous sont compris dans le bassin de l'Escaut, à l'exception de la Sambre, qui fait partie du bassin de la Meuse. Voici leur nomenclature et leur description.

N° 1. *Rivière de l'Aa*. — La rivière de l'Aa, venant de Saint-Omer, et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur, dans le département, est de 25,000 mètres. Sa largeur, y compris les digues, est de 32 mètres.

N° 2. *Canal de la Colme*. — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues à Dunkerque. Sa longueur est de 24,180 mètres.

N° 3. *Canal de Bourbourg*. — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessus du village de St-Nicolas, et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque, où il débouche par l'écluse de l'arrière-port et par le sas octogone. Sa longueur est de 21,030 mètres.

N° 4. *Canal de Bergues à Furnes et becque d'Hondschoote*. — Le canal de Bergues à Furnes, ou de Basse-Colme, débouche dans le

canal de Bergues à Dunkerque. Sa longueur depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 13,770 mètres.

N° 5. *Canal de Dunkerque à Furnes.* — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur dans le département du Nord, depuis Houtem (Belgique), jusqu'à l'écluse octogone à Dunkerque, est de 13,230 mètres.

N° 6. *Canal de Bergues à Dunkerque.* — Ce canal reçoit dans Bergues les eaux de Haute et Basse-Colme, ainsi que celles des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sections des Waeteringues, et les déverse dans le port de Dunkerque. Sa longueur est de 8,701 mètres, sa largeur est de 20 mètres au niveau des eaux et de 30 mètres de crête en crête.

N° 7. *Canal des Moères.* — Il se divise en deux branches qui communiquent avec le canal de Bergues, l'une par l'écluse de Bernardstraete, l'autre par le sas octogone de Dunkerque. Sa longueur, depuis son origine près du bassin des Moères jusqu'au sas octogone de Dunkerque, en y ajoutant l'embranchement de Bernardstraete, est de 10,320 mètres. Le canal des Moères, comme canal navigable n'a point d'issue, son principal objet est d'amener dans le canal de la Cunette, par les sas octogones, les eaux des Moères et d'une partie de la 3<sup>e</sup> section des Waeteringues.

N° 8. *Canal de la Cunette.* — Le canal de la Cunette reçoit les eaux du canal des Moères, traverse le canal de Furnes et une autre branche de communication de ce même canal avec ceux des Moères et de Bergues, et débouche dans le chenal du port de Dunkerque. Sa longueur, depuis sa jonction avec le canal des Moères jusqu'à l'écluse à la mer, est de 2,303 mètres. Sa largeur, au fond, est de 12 mètres, et de crête en crête de 44 mètres.

N° 9. *Canal de Mardyck.* — Ce canal n'est plus navigable, mais il reçoit les canaux de Bourbourg et de Bergues à Dunkerque, et sert de réservoir pour alimenter les chasses qui s'opèrent par le canal de dérivation et par l'écluse de la Cunette. Sa longueur, depuis le sas du Mail jusqu'à l'ancienne écluse de Mardyck, est de 3,500 mètres. Sa largeur, au fond, est de 38 mètres, et de crête en crête de 64 mètres.

N° 10. *Canal de St-Omer et de Neuf-Fossé.* — Ce canal forme en partie, vers le sud-ouest, la limite de l'arrondissement d'Hazebrouck et du département du Pas-de-Calais. Sa longueur totale, de la Lys à l'Aa, est de 16,288 mètres.

N° 11. *Rivière de la Lys.* — La longueur de cette rivière, dans le département du Nord, depuis Thiennes jusqu'à Wervicq, est de 55,000 mètres.

N° 12. *Canal de la Nieppe*. — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9,335 mètres.

N° 13, *Canal d'Hazebrouck*. — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5,778 mètres. Ce canal n'a point d'écluse.

N° 14. *Canal de Préavin*. — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois, et communique à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Dam. Sa longueur est de 2.181 mètres.

N° 15. *Rivière de la Bourre*. — La rivière de la Bourre naît au territoire de Borre, reçoit les eaux du canal de Préavin et a son confluent dans la Lys. Sa longueur, depuis l'écluse du Grand-Dam jusqu'à la Lys, est de 7,646 mètres. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préavin et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement local, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

N° 16. *Rivière de la Lawe*. — Cette rivière n'a qu'une très-petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2,300 mètres.

N° 17. *Canal de la Haute-Deûle*. — Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 46,200 mètres.

N° 18. *Rivière de la Basse Deûle*. Cette rivière, qui fait suite à la Haute-Deûle, commence à l'écluse Saint-André et débouche dans la Lys, à Deûlémont. Sa longueur est de 19.500 mètres.

N° 19. *Canal de La Bassée*. — Ce canal s'étend de celui de la Haute-Deûle à la petite ville de La Bassée, et a une longueur totale de 7,152 mètres. La navigation se fait sans écluse.

N° 20. *Canal d'Aire à La Bassée*. — Ce canal, construit en 1823, entre dans le département par La Bassée, où il se termine après un cours d'environ 40,000 mètres dans le département du Pas-de-Calais. Sa largeur moyenne est de 20 mètres. Il communique avec la Deûle par l'ancien canal de la Bassée, désigné à l'article qui précède.

N° 21. *Canal de Roubaix.* — Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté à l'état d'im-passe entre ses deux extrémités et Roubaix, est aujourd'hui entiè-rement terminé.

N° 22. *Rivière de la Scarpe.* — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à peu de distance de Douai, traverse cette ville, celle de Mar-chiennes et de St-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne. Sa longueur, dans le département, est de 43,150 mètres.

N° 23. *Rivière de l'Escaut.* — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai, et de Valenciennes, et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Sa longueur, dans le département, est de 63,065 mètres.

N° 24. *Canal de Saint-Quentin.* — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à la Fère, est de 96,000 mètres. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26,048 mètres.

N° 25. *Canal de la Sensée.* — Ce canal, qui a son origine au bassin rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen de trois écluses placées à Fressies, Gœulzin et Férin. Il fait suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire. La longueur est de 25,000 mètres. La navigation est très-active sur ce canal.

N° 26. *Canal de Mons à Condé.* — La longueur totale de ce canal est de 25,280 mètres. Son étendue, dans le département du Nord, est de 5,058 mètres.

N° 27. *Rivière de la Sambre canalisée.* — Cette rivière est la seule voie navigable dans l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur, depuis Landrecies jusqu'à la frontière, est de 54,446 mètres.

N° 28. *Canal de jonction de la Sambre à l'Oise.* — Ce canal fait suite à la Sambre canalisée. Il a une longueur totale de 67,032 mètres, dont 13,202 dans le département.

#### *Situation du service de la navigation intérieure.*

Les canaux et rivières navigables existant dans le service du département sont au nombre de 17, dont :

Lignes de l'intérieur . . . . .	337,850 <sup>m</sup>
Lignes de la Belgique sur Paris . . . . .	161,819
Ensemble . . . . .	<u>499,669</u>

Ces voies de transport sont généralement dans un état satisfaisant; elles sont entretenues avec soin par MM. les ingénieurs qui y exécutent en même temps les réparations qui y sont nécessaires dans la mesure des fonds alloués par l'Administration supérieure.

Le mouvement commercial des transports par eau a été sensiblement le même en 1878 qu'en 1877. Il avait été dans cette dernière année de 9,528,582 tonnes et s'est élevé, en 1878, à 9,618,016. Une augmentation peu importante de 83,424 tonnes s'est ainsi produite elle appartient tout entière aux lignes de l'intérieur qui ont eu un excédant de trafic de 117968 tonnes, alors que les lignes de la Belgique sur Paris éprouvaient une diminution de 28,534.

En somme, le mouvement des transports par eau a été, en 1878, de 9,613,016 tonnes, suivant le détail ci-après :

	Tonnage moyen.
Canal de Mons . . . . .	766,289
Escaut . . . . .	1,364,151
Canal de St-Quentin . . . . .	1,861,641
Sambre. . . . .	503,689
Canal de jonction de la Sambre à l'Oise . . . . .	488,930
Canal de la Sensée . . . . .	966,758
Scarpe moyenne . . . . .	1031,302
Scarpe-Inférieure . . . . .	236,439
Haute-Deûle . . . . .	1,005,402
Basse-Deûle . . . . .	261,740
Canal de Roubaix . . . . .	117,196
La Lys . . . . .	133,212
Canaux d'Hazebrouck. . . . .	12,905
Canal de la Haute-Colme. . . . .	127,502
Canal de Bourbourg . . . . .	450,354
Canal de Bergues à Dunkerque . . . . .	98,586
Canal de Dunkerque à Furnes . . . . .	67,047
Canal de la Basse-Colme . . . . .	24,873

Les travaux en cours d'exécution pour l'amélioration des canaux, en vertu de la loi du 14 juillet 1875, se poursuivent activement au moyen des avances de fonds faites à l'État par le département et ses houillères du Nord et du Pas-de-Calais. Ils seront sans doute terminés dans le cours de la campagne de 1880.

Les travaux d'approfondissement du canal de Dunkerque à Furnes qui avaient été entrepris par la Compagnie concessionnaire ont été suspendus.

Aux termes d'une décision de M. le Ministre des travaux publics, en date du 15 octobre 1878, la dérivation de la Haute-Deûle, aux abords de Lille, ne sera exécutée qu'à partir du Petit-Paradis.

Un avant-projet d'amélioration du canal de la Deûle comprenant la dérivation précitée a été soumis aux formalités d'enquête d'utilité publique pour être ensuite soumis aux pouvoirs législatifs.

Un service spécial d'Ingénieurs est chargé de procéder, selon le vœu émis en 1878 par le Conseil général, aux études d'un canal à grande section du Nord sur Paris destiné à mettre le commerce et l'industrie du pays en mesure de soutenir leurs intérêts contre la concurrence étrangère. Ces études sont terminées et ont été mises sous les yeux du Gouvernement.

Un autre service spécial est chargé des études d'un canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. Ces études sont en cours d'exécution.

Une loi du 9 avril 1879 a effectué le rachat de la Scarpe inférieure concédée.

---

## SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la grande richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie, donnent une grande importance aux attributions de ce service qui se rapportent à sept groupes distincts, comprenant en deux séries :

Les dessèchements, les curages, les irrigations et la mise en culture des terrains communaux :

Les usines à eau, le drainage et la pêche fluviale.

*Dessèchements.* — Les dessèchements terminés et à l'état d'entretien dans le département sont ceux ci-après :

	Superficie.
Waeteringues	9298
de l'arrondissement	10189
de Dunkerque.	8509
<span style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</span> <span style="display: inline-block; vertical-align: middle; margin-left: 0.5em;">           1<sup>re</sup> section . . . . .            2<sup>e</sup> — . . . . .            3<sup>e</sup> — . . . . .            4<sup>e</sup> — (y compris 8,750 hect. environ                      situés en Belgique). . . . .         </span>	10884
Les Moères . . . . .	2091
Prés Duhem, territoire d'Armentières. . . . .	76
Vallée de la Scarpe, arrondissements de Douai et de Valenciennes . . . . .	10792
Vallées de la Hayne et de l'Escaut . . . . .	3697
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne. . . . .	120
Marais de Bruay et de l'Épaix . . . . .	340
Prairies de Flines-lez-Mortagne. . . . .	140
Vallée de la Naville. . . . .	416
Vallée de la Vergne. . . . .	113
Vallée de la Haute-Sambre, rive gauche. . . . .	64
— rive droite . . . . .	723
Vallée de la Moyenne-Sambre. . . . .	74
— Basse-Sambre . . . . .	»
Marais de la Haute-Deûle . . . . .	1223
Marais de Bourlain et de Trith . . . . .	189
Marais de Lauwin-Planque . . . . .	250
Total . . . . .	59188

Les dessèchements établis sont au nombre de quatorze ; ils comprennent une superficie de 59,188 hectares, abstraction faite de



celui de la Basse-Sambre qui n'a pas encore fonctionné. Tous, sauf celui-ci, sont terminés.

Ces dessèchements fonctionnent régulièrement et d'une manière convenable.

Les principaux sont ceux des Waeteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut, de la Haute-Sambre et de la Haute-Deûle.

Les Waeteringues doivent être considérées à deux points de vue car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le dessèchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer et l'alimentation du pays waeteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

Les Waeteringues sont dans une situation généralement bonne ; toutefois, la première et la quatrième section laissent à désirer sous le rapport de l'écoulement des eaux. Pour la première on espère que l'amélioration générale de la navigation du bassin de l'Aa fournira prochainement à l'association les moyens de réaliser la création de débouchés directs à la mer dans le chenal de Gravelines.

La quatrième est celle qui laisse le plus à désirer sous le rapport du dessèchement. Le grand bassin situé au nord de la Basse-Colme se dessèche uniquement par le canal des Moères qui aboutit à Dunkerque au canal de la Cunette lequel verse ses eaux à la mer. La construction prochaine de l'écluse à la mer du bastion 28 à l'extrémité des nouveaux fronts de l'est des fortifications, améliorera les conditions actuelles du dessèchement du bassin dont il s'agit, mais ne lui permettra pas d'assurer la continuité des écoulements qui s'opèrent par le canal des Moères lesquels resteraient soumis aux intermittences résultant des mouvements de marée ; or, pour compléter l'amélioration de son territoire, la 4<sup>e</sup> section a installé au pont de Steendam deux pompes pouvant débiter ensemble jusqu'à 350 mètres cubes par seconde. Le canal des Moères étant barré, l'eau est prise en amont et rejetée en aval où son niveau peut s'élever jusqu'à 2<sup>m</sup>50 au-dessus de celui d'amont. L'eau est ainsi emmagasinée dans le canal même, qui fait fonction de réservoir, depuis le pont de Steendam jusqu'à Dunkerque, et la quantité qu'il peut ainsi recevoir, en élevant son niveau de 2<sup>m</sup>50, est d'environ 110,000 mètres cubes, ce qui correspond à une durée de marche de machines de 6 heures environ. Lorsque la marée est basse, cette énorme masse d'eau est évacuée très-rapidement par l'ouverture des écluses à la mer. La 4<sup>e</sup> section complètera l'amélioration de son territoire au moyen de pompes à vapeur qui puiseront l'eau du canal des Moères, au pont de Steendam, pour l'emmagasiner dans de vastes réservoirs pendant

tout le temps de la fermeture des écluses à la mer, de manière à rendre son dessèchement continu, quel que soit l'état de la mer et indépendant des manœuvres du service des ports. Les travaux sont en cours d'exécution.

L'association des vallées de la Hayne et de l'Escaut est une de celles qui fonctionnent dans les meilleures conditions, mais elle aura à pourvoir à l'approfondissement du canal du Jard quand la Belgique aura complété l'amélioration de l'Escaut.

Des travaux d'amélioration sont nécessaires dans la vallée de la Scarpe. Le rachat de la Scarpe inférieure ayant été effectué, le syndicat sera sans doute bientôt en mesure d'entreprendre les travaux.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois que le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1878 ont embrassé une étendue de 636,890 mètres.

---

## STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE

## HOUILLES.

Le tableau qui suit donne le détail de la production par Compagnie pendant l'année 1878.

NOMS des Mines.	Etendue de la surface concedée	NOMS des Compagnies exploitantes.	NOMBRE de machines.			Ouvriers employés.	NOMBRE de chevaux.	QUANTITÉS extraites.
			d'extraction.	d'épuisement.	d'évage.			
	hectares.						quint métr.	
Anzin .....	41851	Cie d'Anzin . . .	13	3	12	8182	324	12530385
Denain .....	4343	Id .....	4	"	4	449	18	719171
Raismes.....	4819	Id .....	4	4	4	1464	59	1965637
St-Saulve....	2200	Id .....	4	4	2	4247	37	1793852
Fresnes .....	2073	Id .....	4	4	4	370	15	486729
Vieux-Condé.	3996	Id .....	6	4	"	1656	56	3191023
Odomez .....	316	Id .....	"	"	"	76	2	168744
Aniche .....	11850	Cie d'Aniche ....	13	"	6	3449	423	5322444
L'Escarpelle .	4724	- de l'Escarpelle	5	"	4	1197	62	2612229
Douchy.....	3419	- de Douchy...	8	"	"	1266	55	1558876
Vicoigne.....	4320	- de Vicoigne..	4	2	"	592	25	1199349
Escaupont...	440	- deThivencelles et Fresnes-M.	2	4	"	222	6	519100
Thivencelles.	981	- deThivencelles et Fresnes-M.	2	4	"	81	"	"
Azincourt....	2182	- d'Azincourt..	3	"	2	204	8	329504
Marly .....	3313	- de Marly ....	4	"	"	31	"	3000
Crespin .....	2842	- de Crespin...	4	"	"	22	4	"
Hasnon .....	4488	- d'Anzin .....	"	"	"	"	"	"
Bruille .....	403	- de Vicoigne..	"	"	"	"	"	"
Château-l'Abb	916	Id .....	"	"	"	"	"	"
St-Aybert....	455	- deThivencelles et Fresnes-M.	"	"	"	"	"	"
Annœullin. . .	920	- d'Annœullin.	4	"	"	450	12	442460
Totaux...	61518	.....	66	14	29	20355	800	32542200

Le nombre des fosses en exploitation dans la dernière campagne a été de 44, dont 20 appartenant à la Compagnie d'Anzin et 9 à la Compagnie d'Aniche, 7 autres étaient en creusement ou en préparation.

Ainsi que l'indique le tableau ci-dessus, la production de la houille a été, en 1878, de 466,542 quintaux métriques. Cette quantité est inférieure de 376,915 quintaux à celle de 1877; elle avait déjà diminué pendant les années précédentes. Ce n'est pas toutefois que cette décroissance soit considérable; une légère amélioration des prix de vente rétablirait probablement le travail des extractions dans des conditions normales.

La différence en moins signalée pour 1878 se répartit inégalement entre les Compagnies. Celle d'Anzin a éprouvé la perte la plus forte. Après elle viennent les Compagnies d'Azincourt et de Douchy. Celle d'Aniche s'est distinguée par un excédant d'extraction de 147,252 quintaux métriques. La mine de Marly qui était inexploitée depuis longtemps accuse, pour 1878, un produit de 3,000 quintaux.

Les renseignements fournis constatent que le nombre des ouvriers a été réduit, que la production par ouvrier du fond a été un peu augmentée par l'effet de cette mesure et que, par suite, le chiffre moyen des salaires a éprouvé dans certaines Compagnies une légère amélioration.

Le compte-rendu de la situation par le service des mines contient en outre les renseignements suivants :

*Compagnie d'Anzin*. — Cette Compagnie a eu, en 1878, 20 fosses en activité; dont une, celle du Chaufour, a été mise en chômage dans le cours du premier semestre. La production journalière par fosse a été à peu près la même qu'en 1877; elle a atteint le chiffre de 800 tonnes à la fosse Renard. Aucun nouveau siège d'exploitation n'a été l'objet de travaux préparatoires pendant le cours de l'exercice.

*Compagnie d'Aniche*. — Cette Compagnie a eu 8 fosses en exploitation pendant toute l'année, savoir : 4 dans la division d'Aniche, et 4 dans celle de Douai. C'est le même chiffre que l'année précédente.

Les installations extérieures de la nouvelle fosse de Bernicourt ont été achevées pendant le cours de l'exercice, et l'extraction a pu commencer dans les derniers mois de l'année. A Roucourt, où un nouveau siège d'exploitation est actuellement en préparation, on a installé un système de perforation mécanique, en vue d'accé-

lérer l'avancement de la bowette destinée à rejoindre le terrain houiller.

*Compagnie de l'Escarpelle.* — Cette Compagnie n'a eu que 3 fosses en activité pendant l'année 1878. Les deux autres, dont l'une avait été mise en chômage en 1877, pour réparation au puits, et dont l'autre est en foncement depuis plusieurs années, sont restées abandonnées. On attend la fin de la crise commerciale pour les mettre en exploitation.

*Compagnie de Douchy.* — Cette Compagnie a maintenu 6 de ses fosses en activité pendant toute l'année. Les travaux préparatoires de la fosse N° 8, dite de Douchy, ont été achevés, et l'extraction a pu commencer dans les premiers mois de l'année courante.

*Compagnie de Vicoigne.* — Trois des fosses de la Compagnie de Vicoigne ont été en activité, en 1878; la quatrième est restée en chômage d'une manière permanente, de même que les années précédentes.

*Compagnie de Thivencelles et Fresnes-Midi.* — Dans la concession d'Escaupont, l'extraction a été fournie exclusivement par la fosse Soult.

Les travaux d'approfondissement de la fosse St-Pierre (concession de Thivencelles) ont été terminés. Tous les travaux préparatoires pour l'exploitation sont aujourd'hui achevés, et l'extraction a même commencé sur une échelle réduite, dans les premiers mois de l'année courante.

*Compagnie d'Azincourt.* — La fosse St-Roch est la seule qui ait été en extraction, en 1878, dans la concession d'Azincourt. Les travaux commencés pour l'approfondissement du puits St-Edouard ont été terminés; on sera très-prochainement en mesure d'inaugurer l'extraction.

*Compagnie de Marly.* — Les travaux de foncement du puits de St-Saulve ont été achevés dans le courant de 1878; l'exploitation de la veine de charbon reconnue par le sondage primitif a été immédiatement commencée.

*Compagnie de Crespin.* — Les deux sondages commencés par la Compagnie de Crespin, l'un à Quièvrechain, l'autre au fond de l'avaleresse d'Onnaing, ont été poursuivis et terminés dans le courant de l'année 1878. Le premier a traversé deux couches de houille assez épaisses et de bonne qualité; la Société compte très-prochainement faire commencer à proximité les travaux de foncement

d'une fosse. Quant au second sondage, il a atteint le terrain houiller, mais n'a reconnu aucune veine de combustible exploitable.

*Travaux de recherches.* — Le seul travail de recherche qui ait été en activité en dehors des terrains concédés, a été le sondage commencé par la Compagnie de Courvelles-lez-Lens, sur le territoire de la commune d'Esquerchin, à quelques mètres de la limite du département du Pas-de-Calais. Ce sondage, régulièrement poursuivi pendant toute l'année, a été arrêté dans le courant de décembre. Il a traversé, dans sa partie inférieure, un terrain houiller assez bien caractérisé, mais sans veine de houille.

*Concessions inexploitées.* — Les quatre concessions de Saint-Aybert, de Bruille, de Château-l'Abbaye et d'Hasnon sont restées inexploitées pendant tout le cours de 1878, de même que pendant le cours des années précédentes.

*Demandes en concession.* — Aucune demande en concession ou extension de périmètre n'est en instance devant l'Administration.

*Accidents.* — Les accidents survenus en 1878, dans les mines de houille, ont occasionné la mort de 20 ouvriers, ce qui donne une victime pour 1,010 ouvriers.

En 1877, la proportion avait été d'une victime pour 755 ouvriers. La réduction dans le nombre des accidents graves a donc été notable.

---

## MINES DE FER.

Les mines de fer concédées dans le département sont au nombre de six. Aucune n'a été exploitée en 1878. On ne peut espérer une reprise de ces mines tant que les prix des minerais resteront aux cours actuels.

---

## MÉTALLURGIE.

## USINES A FER.

Le tableau suivant donne le résumé de la production des usines à fer du département pour les années 1878 et 1877.

NATURE DES PRODUITS.	1878.		1877.	
	QUANTITÉS.	PRIX.	QUANTITÉS.	PRIX.
Fontes d'affinage.....	184 408 tonnes	62 f. 76	174.448 tonnes	63 f. 50
Fers marchands.....	150.964	165 "	134.582	180 "
Rails.....	43.069	470 "	40.976	490 "
Fers spéciaux.....	55.487	460 "	60.082	475 "
Tôles.....	24.970	230 "	26.674	245 "
Acier Bessemer.....	35.406	240 85	29.984	255 30

## USINE A ZINC D'AUBY.

Cette usine a produit en 1878, 93,390 quintaux de zinc laminé qui se sont vendus au prix moyen de 63 fr.

En 1877, elle n'en avait produit que 80,831 quintaux.

On reconnaît que, malgré la baisse des prix des produits métallurgiques, la production s'est développée dans une proportion notable sur presque tous les articles.

Du reste, la crise industrielle, en ce qui concerne la métallurgie, paraît toucher à sa fin et les prix de tous les produits principaux se sont relevés dans une certaine proportion dans les cours du premier semestre de l'année 1879.

## APPAREILS A VAPEUR.

*Etat des appareils qui ont fonctionné dans le département pendant l'année 1878.*

	Nombre d'établissements.	CHAUDIÈRES		Récipients de vapeur.	MACHINES	
		motrices	calorifères.		Nombre.	Force en chevaux
Mines et Carrières.....	245	438	"	4	342	9844
Usines métallurgiques.....	344	854	"	48	683	44044
Agriculture.....	232	274	"	2	275	4454
Routes.....	2	4	"	"	4	40
Industries alimentaires.....	884	4542	592	2655	4463	44038
Industries chimiques et tanneries.....	234	332	68	220	294	3337
Tissus et vêtements.....	794	4545	288	2070	980	34754
Objets mobiliers et d'habitat.	434	435	"	3	433	585
Papeteries, teintures et impressions.....	442	477	200	756	473	2332
Instruments de précision et divers.....	50	53	"	"	53	240
Bâtiments et travaux.....	468	222	5	9	209	2299
Navigation.....	"	"	"	"	"	"
Établissements de l'État.....	6	44	4	2	40	234
<b>TOTAUX.....</b>	<b>3196</b>	<b>5524</b>	<b>4454</b>	<b>5735</b>	<b>4586</b>	<b>44083</b>

Ont chômé pendant l'année 1878, 173 chaudières motrices, 28 calorifères, 104 récipients de vapeur et 143 machines d'une force totale de 3,424 chevaux.



## SANTÉ PUBLIQUE.

D'après la liste générale arrêtée le 1<sup>er</sup> août 1877, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département est de 1013, dont :

Docteurs en médecine, 249 ; officiers de santé, 228 ; sages-femmes reçues par les écoles spéciales, 169 ; sages-femmes reçues par le jury médical, 122 ; pharmaciens de 1<sup>re</sup> classe reçus par les écoles spéciales, 96 ; pharmaciens de 2<sup>o</sup> classe reçus par le jury médical, 147 ; herboristes, 2.

## VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1878, contient les renseignements ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE		Proportion des vaccinations aux naissances.	Nombre des revaccinations.	Nombre d'individus atteints de la petite vérole	
	des naissances.	des vaccinations.			vaccinés	non vaccinés
Dunkerque .....	4556	3027	66 %	458	47	22
Hazebrouck .....	3351	2502	75 —	385	345	9
Lille .....	24495	46070	76 —	4444	349	379
Cambrai .....	5549	4429	74 —	271	"	"
Avesnes .....	4877	2857	54 —	478	"	"
Douai .....	3708	2973	80 —	696	26	"
Valenciennes .....	6320	4820	70 —	22	48	5
Totaux .....	49556	36378	76 %	2849	4255	443

Les vaccinations ont été un peu moins nombreuses en 1878 qu'en 1877. Elles avaient même alors déjà fléchi. Par suite de cas de variole qui se sont produits dans le cours de l'année et qui ont atteint notamment des sujets vaccinés, les revaccinations se sont élevées à un nombre de 2849.

Les arrondissements dans lesquels les vaccinations ont été proportionnellement le plus nombreuses sont ceux de Douai et de Lille. Les arrondissements d'Avesnes, de Valenciennes et de Dunkerque sont restés au-dessous de la moyenne.

L'Administration et le Comité central de vaccine poursuivent leurs efforts et leurs encouragements afin de faire comprendre aux populations l'utilité de cette opération contre l'éventualité d'une maladie qui exerce particulièrement ses ravages sur les jeunes âges.

Les récompenses indiquées ci-après ont été accordées aux vaccinateurs qui se sont distingués en 1878 par leur zèle pour la propagation de la vaccine.

Nous signalons particulièrement ceux qui ont obtenu des médailles d'or,

*Arrondissement de Dunkerque.* — M. Lenanker, officier de santé à Armabouts-Cappel.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* — M. Plouvier, docteur en médecine, à Méteren.

*Arrondissement de Lille.* — M. Deblonde, officier de santé, à Lille.

*Arrondissement de Cambrai.* — Dame Briere, sage-femme, à Caudry.

*Arrondissement d'Avesnes.* — Dame Martin, sage-femme, à Haumont.

*Arrondissement de Douai.* — M. Destombes, officier de santé, à Flines-lez-Raches.

*Arrondissement de Valenciennes.* — Dame Galand-Poulain, sage-femme, à Marquette.

L'administration a en outre accordé aux vaccinateurs 30 médailles d'argent de 1<sup>re</sup> classe avec rappel de médailles d'or; 45 médailles de 1<sup>re</sup> classe et 70 médailles de 2<sup>e</sup> classe.

#### SAGES-FEMMES.

Le département entretient quatre bourses à l'école d'accouchement de Paris, les élèves qui sortent de cette école avec le titre de capacité s'établissent d'une manière utile dans les campagnes et même dans les villes. Un crédit de 1,500 fr. est en outre inscrit au budget départemental pour le traitement du professeur du cours d'accouchement à la Faculté de médecine de Lille.

#### ALIÉNÉS.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des

asiles affectés au traitement des malades de cette catégorie dans le département pendant l'année 1878.

	ARMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LONMELET (hommes).	TOTAL.
Aliénés existant au 1 <sup>er</sup> janvier	565	989	498	2052
Admis pendant l'année.....	466	497	448	484
Sortis ou décédés pendant l'année .....	731	4486	616	2533
Restant le 31 décembre 1878.	566	4039	543	2448

Dont : Hommes ..... 4079

Femmes ..... 4039

Ces 2533 aliénés qui ont séjourné en 1878 dans les asiles se divisaient ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints :

	Hommes.	Femmes.	TOTAL.
Folie simple .....	738	964	1699
Folie compliquée d'épilepsie.....	128	80	208
Folie paralytique.....	99	25	124
Démence sénile et démence organique ..	127	39	166
Idiotie et crétinisme .....	255	81	336
	4347	4486	2533

Les deux tiers des malades sont atteints de folie simple. — Les cas de folie compliquée et de démence sénile ou organique forment un huitième du total. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et idiots dont le nombre est beaucoup plus grand parmi les hommes que parmi les femmes.

### Épidémies.

*EXTRAIT du rapport de M. le Docteur PILAT, sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord, en 1878.*

L'année 1878, au point de vue des épidémies, peut être considérée comme n'ayant offert rien de bien saillant qui puisse la distinguer des années ordinaires ; aucune grande épidémie n'a été signalée à l'attention de l'Administration. Nous ajouterons même que plusieurs arrondissements ont été indemnes, si on s'en tient aux rapports négatifs des médecins chargés du service des épidémies ; ce sont ceux d'Avesnes, Cambrai, Douai et Valenciennes. Depuis plusieurs années déjà, ces rapports nous font défaut, cependant si nous considérons ce qui se passe dans les autres arrondissements, moins favorisés en apparence, nous serons porté à penser que là aussi, comme cela a souvent lieu pour l'arrondissement de Lille, les administrations communales négligent d'informer M. le Sous-Préfet de l'apparition d'une épidémie, lorsqu'elle vient à se déclarer, ou bien ne le font que lorsque celle-ci est à son déclin, de sorte que, prévenu trop tard, le médecin des épidémies de l'arrondissement n'a plus de rôle à remplir, soit pour diriger le traitement, soit pour prescrire les mesures à prendre afin de restreindre le fléau dans ses ravages.

Passons maintenant aux trois autres arrondissements, Dunkerque, Hazebrouck et Lille.

*Variole.* — Dans celui de Dunkerque, d'après le rapport de M. Lemaire, la variole est la maladie qui a encore, cette année, causé le plus de ravages. Au chef-lieu, la maladie a été importée par un batelier venant de la Belgique ; elle s'y est propagée par défaut d'isolement des malades, et a atteint bon nombre d'enfants, par suite de la négligence des parents qui ne font pas vacciner leurs enfants en temps opportun ; l'absence de revaccination chez les adultes a fourni également un aliment à la maladie, qui s'est montrée chez 90 adultes, parmi lesquels elle a fait 19 victimes. C'est aussi à la suite de l'arrivée de belandres venant de la Belgique que la variole a éclaté à Coudekerque-Branche et y a revêtu le caractère épidémique.

Dans l'arrondissement d'Hazebrouck, M. Prévost signale, de son côté, à Morbecque et à Steenbecque, deux épidémies de variole, de varioloïde et de varicelle. — Cette maladie existait à l'état sporadique dans la section dite du *Bas d'Hazebrouck*, de là elle s'est propagée, par contagion, dans les communes de Morbecque et de Steenbecque, où elle a revêtu, en peu de jours, le caractère

épidémique, pendant les mois de janvier et de février, sous l'influence d'une température froide et humide. Elle a fait, pendant cette période, 26 victimes dans la première commune et 14 dans la seconde; elle a sévi, non seulement sur des enfants non vaccinés, mais aussi sur des adultes qui n'avaient pas été revaccinés. C'est sous la forme de variole confluyente ou hémorrhagique qu'elle s'est révélée chez beaucoup de malades.

Comme moyen prophylactique, M. Prévost a eu recours à la vaccination immédiate chez les enfants non vaccinés, et à la revaccination chez les adultes; il a, de plus conseillé le badigeonnage à la chaux dans les lieux infectés; il est parvenu ainsi à arrêter l'épidémie dans son développement et à la faire disparaître en peu de temps.

Dans l'arrondissement de Lille, la variole a fait son apparition dans un grand nombre de communes, parmi lesquelles nous citons Comines, Hellemmes-lez-Lille, Roncq, Watrelos, Houplines, Lys-lez-Lannoy. Ici encore, c'est l'absence de vaccination chez beaucoup d'enfants, qui a favorisé l'extension de la maladie.

*Fièvre typhoïde.* — La fièvre typhoïde s'est manifestée à Dunkerque du mois de juillet au mois de septembre. D'après le rapport de M. Lemaire, elle a attaqué 43 personnes, tant adultes qu'enfants; elle a fait 12 victimes; elle a sévi particulièrement sur la partie la plus misérable de la population, et dans les habitations les plus malsaines; elle n'y a pas été importée, mais a pris naissance sur place.

Dans l'arrondissement de Lille, la fièvre typhoïde a régné avec une grande intensité dans la commune de Watrelos, dont la population s'élève au chiffre de 15,325. — 121 personnes ont été atteintes; au dire des médecins qui exercent dans cette commune, cette maladie, qui s'y montre assez fréquemment à l'état épidémique, doit être attribuée à l'infection de l'Espierre, qui reçoit les résidus industriels de Roubaix et de Tourcoing pour les verser dans l'Escaut. A plusieurs reprises, le gouvernement Belge s'est plaint de l'insalubrité de ce cours d'eau, qui porte ses émanations odorantes jusqu'à Gand. Nous ne possédons du reste aucun détail sur la forme qu'a revêtue la maladie.

La fièvre typhoïde a fait aussi son apparition dans la commune de Bondues. D'après les rapports de la municipalité, 37 personnes ont été atteintes; ici, l'insalubrité des maisons ouvrières paraît être la cause de l'épidémie.

A La Chapelle-d'Armentières, la fièvre typhoïde règne endémiquement chaque année. Nous avons signalé son existence en 1877, elle paraît tenir à l'humidité constante du sol; cependant les fièvres intermittentes n'y sont pas plus fréquentes qu'ailleurs.

A Comines, 19 cas ont été observés. La cause paraît devoir être

attribuée à l'altération de l'eau d'un puits, où les habitants vont se pourvoir de l'eau nécessaire aux besoins domestiques.

Halluin présente, chaque année, un grand nombre de cas de fièvre typhoïde. En 1878, il y a eu 53 attaques et 17 décès. — Causes : misère et insalubrité des habitations.

A Herlies, la fièvre typhoïde a été importée par une personne malade revenue au sein de sa famille, où elle a d'abord communiqué la maladie, qui, ensuite, s'est propagée dans le voisinage.

A Houplines, situé sur les bords de la Lys, la maladie a régné pendant une grande partie de l'année; elle a atteint 3 personnes et fait neuf victimes. C'est à l'humidité persistante des habitations, que le médecin, exerçant dans cette commune, attribue la tenacité de l'épidémie. En février 1879, elle a reparu avec une certaine intensité. Nous avons été envoyé sur les lieux par l'Administration. Le rapport détaillé que nous avons rédigé à cette occasion, paraîtra dans notre compte-rendu de 1880.

A Armentières, à Frelinghien, à Linselles, elle a revêtu également la forme épidémique, avec des degrés divers d'intensité.

*Fièvre muqueuse.* — En décembre 1878, nous nous sommes transporté dans la commune de Fives, banlieue de Lille, où la fièvre muqueuse régnait depuis plusieurs mois dans les rues St-Antoine, St-Lazare et de Flers, qui ne sont ni pavées ni classées. Là, un état d'insalubrité incontestable, résultant de l'accumulation d'immondices de toutes sortes, dont l'enlèvement, qui incombe aux propriétaires riverains, n'avait lieu que rarement, nous a semblé être la cause de la maladie.

*Rougeole.* — Vers la fin de janvier, une épidémie de rougeole est venue se joindre à la fièvre muqueuse. Cette dernière elle-même avait été précédée par de nombreux cas de variole, de telle sorte qu'on peut dire que les épidémies y sont en permanence. En présence d'un pareil état de choses, nous avons été d'avis qu'il y avait lieu : 1° d'ordonner l'enlèvement, à bref délai, par qui de droit, des immondices accumulées dans les trois rues, et le pavage des chaussées desdites rues, avec l'établissement de fils d'eau d'une pente convenable pour l'écoulement facile des eaux ménagères; 2° d'engager la Commission des logements insalubres à faire visiter, par quelques-uns de ses membres, les habitations des rues St-Lazare et de Flers, afin d'y prescrire les travaux d'urgence capables de remédier à l'état d'insalubrité que nous y avons également rencontré.

A Dunkerque, la rougeole a débuté, sans cause appréciable, avant la variole; les cas de mort qui ont eu lieu sont attribués à des complications du côté des voies respiratoires.

Dans l'arrondissement d'Hazebrouck, cette affection a été

observée, surtout dans les salles d'asile, où elle a pris facilement le caractère épidémique. Le nombre des victimes y a été fort restreint.

A Seclin, la rougeole a présenté un certain caractère de gravité, sous l'influence de l'humidité; elle s'est compliquée, dans quelques cas, de croup et de pneumonie.

Dans un grand nombre d'autres communes, la rougeole s'est révélée également avec un caractère épidémique (Camphin-en-Carombault, Halluin, Lomme, Mons-en-Pévèle, etc.); elle y a présenté ses allures habituelles, comme invasion, période d'état et de décroissance; elle y a fait peu de victimes.

### Epizooties.

*EXTRAIT du rapport de M. POLLET, médecin-vétérinaire départemental, sur les épizooties qui se sont produites, en 1878, dans le département.*

*Fièvre aphteuse*—Cette affection a été constatée à Etrœungt et dans toutes les communes voisines; la cause en est attribuée à la non désinfection des wagons servant au transport des bestiaux. Elle a été également observée à Locquignol, à Bry, à Villereau, à Beugnies et dans les environs, à Sars-Poteries, Eccles, Berlaimont, Rieux, Bévillers, etc. D'après les renseignements recueillis, l'épidémie a généralement atteint des animaux de provenance belge. C'est dans l'arrondissement d'Avesnes surtout que la fièvre aphteuse dite *cocotte* s'est répandue, mais un certain nombre de cas de cette maladie se sont manifestés dans l'arrondissement de Lille, à Roubaix, dans celui de Douai, aux environs de cette ville et dans l'arrondissement de Cambrai, à Rieux et Bévillers.

*Pleuropneumonie*. — Cette maladie a exercé des ravages dans toutes les communes formant le rayon d'approvisionnement de l'abattoir de Douai; 618 bestiaux abattus ont été reconnus atteints de cette affection. Elle s'est également répandue dans les cantons de Wormhoudt, de Bergues et de Dunkerque, chez des animaux provenant de St-Omer. Des cas nombreux de même nature se sont en outre produits dans les cantons de Condé, Landrecies, du Câteau, à Hasnon, à Eccles, Abancourt, Bévillers, Boussières, Walincourt, etc.

*Morve*. — On a constaté des cas de morve à Cambrai, Douai, Orchies, dans le canton de Trélon, à Audignies et Bachant.

*Rage*. — On signale cette maladie comme ayant sévi dans presque toutes les communes du canton de Bavai.

*Clavelée*. — La clavelée confluente s'est manifestée à Honnecourt dans un lot de moutons importés de la foire de la Fère (Aisne).

---

 RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.
 

---

*Classe de 1878.*

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du tirage par le conseil de révision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit :

Subdivision de Lille (arrond.) . . . . .	4,190
id. de Valenciennes (arrond.) . . . . .	1,797
id. de Cambrai (arrondissements de Cambrai et de Douai) . . . . .	2,334
id. d'Avesnes (arrondissement) . . . . .	2,138
id. de Dunkerque (arrondiss. de Dunkerque et d'Hazebrouck) . . . . .	2,001
	<hr/>
Total . . . . .	12,460
	<hr/>

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de révision. 648 d'entre eux ayant été exemptés pour infirmités, la liste départementale du recrutement s'est trouvée réduite à 11,812 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :

*Première partie de la liste du recrutement* — Jeunes gens déclarés propres au service militaire.

Service actif . . . . .	5,999
-------------------------	-------

*Deuxième partie.* — Dispensés en vertu de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872 :

Soutiens de famille . . . . .	796	} 2,170
Aînés de deux frères concourant au même tirage . . . . .	12	
Frères de militaires . . . . .	1362	

*Troisième partie.* — Jeunes gens conditionnellement dispensés en vertu des articles 19 et 20 :



Elèves de l'école polytechnique et de l'école forestière . . . . .	5	}	1,482
Voués à l'enseignement . . . . .	89		
Elèves ecclésiastiques du culte catholique	60		
Elèves des autres cultes salariés par l'Etat . . . . .	1		
Jeunes gens auxquels il a été fait application de l'art 21 de la loi :			
Engagés volontaires de 5 ans . . . . .	801	}	
Engagés conditionnels d'un an . . . . .	409		
Inscrits maritimes . . . . .	117		
<i>Quatrième partie.</i> — Jeunes gens classés dans le service auxiliaire . . . . .			990
<i>Cinquième partie.</i> — Jeunes gens ajournés à un an . . . . .			1171
Total de la liste du recrutement . . . . .			<u>11,812</u>

*Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage.*

Ne sachant ni lire ni écrire . . . . .	2,088
Sachant lire seulement . . . . .	»
Sachant lire et écrire . . . . .	1,993
Ayant une instruction primaire complète . . . . .	7,828
Ayant obtenu le diplôme ou le brevet institué par la loi du 21 juin 1865 . . . . .	6
Bacheliers ès-lettres, bacheliers ès-sciences.	125
Dont on n'a pu vérifier l'instruction . . . . .	420
Total . . . . .	<u>12,460</u>

*Indication de la taille des jeunes gens du service actif.*

Ayant moins de 1 m. 54 . . . . .	»
Ayant de 1 m. 54 à 1 m. 62. . . . .	1,028
Ayant de 1 m. 63 à 1 m. 66 . . . . .	1,539
Ayant de 1 m. 67 à 1 m. 69 . . . . .	1,189
Ayant de 1 m. 70 à 1 m. 72 . . . . .	1,056
Ayant au-delà de cette dernière taille (1 m. 73 et au-dessus). . . . .	1,068
Dont on n'a pu connaître la taille . . . . .	119
Total . . . . .	<u>5,999</u>

Parmi les jeunes gens classés dans le service auxiliaire et ajournés à un nouvel examen, 14 étaient atteints de maladies de la peau, 17 de maladies du cuir chevelu, 52 de myopie, 78 de strabisme, 27 de surdité légère, 23 de perte des dents, 3 d'autres maladies de la bouche, 11 de bégaiement, 52 de goître, 140 de hernie, 73 de maladies génito urinaires et 117 d'affections des membres.

### **Renseignements généraux sur les opérations du recrutement.**

Les tableaux de recensement ont été, comme d'ordinaire, établis avec soin et régulièrement publiés.

Lors de la vérification des tableaux, le nombre des inscriptions retranchées a été de 20 et celui des inscriptions ajoutées, de 8.

Les fils et petits-fils d'étrangers ont été au nombre de 1,307. Parmi eux, 1,013 n'avaient pas été inscrits sur les tableaux par les maires, à raison de leur origine. — Trois ont été rayés après le tirage et 193 ont réclamé la qualité de Français.

Sur ces 193 jeunes gens, 140 ont été compris dans la première partie du contingent, 44 exemptés pour infirmités, 17 ajournés à un nouvel examen, 30 déclarés propres au service auxiliaire, 92 dispensés en vertu des articles 17 et 20 de la loi et 8 annotés comme réclamant le bénéfice des articles 19 ou 21.

Plusieurs jeunes gens ont été inscrits pour n'avoir pas rempli les formalités prescrites par la loi du 16 décembre 1874.

Les omis des classes précédentes, au nombre de 71, ont concouru au tirage de la classe de 1878.

D'après les renseignements que nous empruntons aux tableaux du recrutement, le nombre des jeunes gens sachant lire et écrire, était de 9,951 sur 12,460 inscrits, ou de 80  $\%$ . — Ce nombre est notablement supérieur à celui des années précédentes. — L'application, de plus en plus régulière des lois sur le travail des enfants dans les manufactures, contribuera à rendre plus sensibles encore les améliorations qui seront obtenues à cet égard.

Les opérations du tirage au sort se sont accomplies dans le plus grand ordre, aucune irrégularité n'a été signalée.

L'itinéraire du Conseil de révision a été exactement suivi, sans qu'il se soit produit le moindre retard et qu'aucun incident soit venu troubler le calme des séances.

Deux médecins militaires ont assisté le Conseil pendant toute la tournée. Ils ont opéré, tour à tour, et se sont parfaitement acquittés de leur mission.

Les séances ont été au nombre de 63. — Par suite de la session du Conseil général, dix séances qui ont eu lieu à la Préfecture ont été présidées par M. le secrétaire général. Toutes les autres l'ont été par le Préfet. Les diverses autorités qui ont assisté aux opérations étaient revêtues de leurs costumes ou insignes.

La tournée a eu lieu en 40 jours. 52 membres du Conseil général et 56 des Conseils d'arrondissement ont assisté aux opérations.

Le nombre des hommes visités par les médecins, a été de 10,898 et celui des jeunes gens sur lesquels le Conseil de révision a statué, de 12,388.

Sur les 12,388 hommes convoqués, 12,032 se sont présentés; 37 ne se sont présentés, ni ne se sont fait représenter. 72 ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence.

Le nombre des exemptés pour infirmités a été de 701, y compris 53 ajournés des classes précédentes. Ce nombre s'était élevé à 577 en 1878 et à 772 en 1876.

Les engagés volontaires pour 5 ans des classes de 1876 à 1879, au nombre de 801 ont été classés, savoir: 655 dans l'armée de terre et 146 dans l'armée de mer.

Les jeunes gens classés dans le service auxiliaire, ont été au nombre de 1,451, dont 990 appartenant à la classe de 1878 et 461 ajournés des classes de 1876 et 1877.

Les 386 ajournés de 1876 et les 75 ajournés de 1877, ensemble 461 ont été reconnus, d'après les décisions du Conseil, 80 propres au service armé, 386 classés dans le service auxiliaire et 16 exemptés pour infirmités.

---

## SAPEURS-POMPIERS MUNICIPAUX.

Les corps des sapeurs-pompiers sont nombreux dans le département. Nous indiquons ci après l'état de leur matériel. — 1879.

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE de communes pourvues de pompes.	NOMBRE de pompes possédées par les communes.
Dunkerque .....	46	44
Hazebrouck .....	49	44
Lille .....	99	494
Cambrai.....	54	70
Avesnes.....	64	83
Douai.....	44	64
Valenciennes.....	67	97
<b>Totaux.....</b>	<b>357</b>	<b>587</b>

Cette situation indique 4 pompes de plus que l'année précédente et deux communes de plus pourvue de pompe.

Lille compte un bataillon composé de six compagnies d'un effectif total de 500 hommes.

Depuis plusieurs années, un crédit de 1000 fr. est inscrit au budget départemental pour venir en aide aux communes dans le paiement des secours et pensions auxquels les sapeurs-pompiers, leurs veuves et leurs enfants peuvent prétendre en vertu de la loi du 5 avril 1851 en cas de blessures ou de maladies reçues ou contractées dans le service.

## PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il existe dans le département :

1° Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an, à laquelle est annexé un quartier correctionnel, affecté aux condamnés, ayant à subir des peines de deux mois à un an.

2° Six maisons d'arrêt et de correction dans les chefs-lieux d'arrondissements de Lille, Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, et une maison d'arrêt, de justice et de correction dans celui de Douai.

3° 49 chambres de sûreté pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localités dotées d'une brigade de gendarmerie.

4° Une colonie agricole située près de la maison centrale de Loos et destinée aux jeunes détenus condamnés ou envoyés en correction par les tribunaux.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817, possède de vastes locaux distribués en dortoirs, réfectoires et ateliers, où une population d'environ 1,400 adultes est employée à diverses industries, telles que le tissage, la boutonnerie de nacre, la vannerie, l'ébénisterie, la cordonnerie, etc.

Les jeunes détenus de la colonie pénitentiaire sont appliqués à l'exploitation de terrains loués par le Gouvernement dans l'enclos de l'ancienne abbaye et à diverses professions industrielles.

### POPULATION DES PRISONS DU DÉPARTEMENT.

#### MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était au 31 décembre 1878 de. 1,306  
savoir :

Criminels. . . . .	1	}	1,306
Correctionnels à plus d'un an d'emprisonnement . . . . .	1,139		
Quartier correctionnel . . . . .	166		

Les détenus de la maison centrale provenaient des départements ci-après :

Nord, Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme.

*Colonie agricole de St-Bernard.*

Les jeunes détenus étaient au nombre de 359 au 31 décembre 1878, savoir :

Condamnés en vertu des articles 67 et 69 du C. P., à moins de deux ans d'emprisonnement . . . . .	6
Acquittés, mais retenus en vertu de l'article 66 du Code pénal . . . . .	345
Détenus par voie de correction paternelle . . . . .	8
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>359</b>

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION ET CHAMBRES DE SÛRETÉ.

*Population au 31 décembre 1878.*

	Hommés.	Femmes.	Total.
Lille . . . . .	355	95	450
Avesnes . . . . .	134	29	163
Cambrai . . . . .	65	5	70
Douai . . . . .	153	32	185
Dunkerque . . . . .	52	7	59
Hazebrouck . . . . .	51	19	70
Valenciennes . . . . .	61	18	79
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>871</b>	<b>205</b>	<b>1076</b>
Chambres de sûreté . . . . .	5	3	8
<b>Totaux généraux . . . . .</b>	<b>876</b>	<b>208</b>	<b>1084</b>

Ce nombre de 1,084 détenus se décompose ainsi qu'il suit :

	Hommés.	Femmes.	Total.
Prévenus et accusés . . . . .	133	17	150
Condamnés à un an et au-dessous . . . . .	511	163	674
Détenus de diverses catégories . . . . .	205	16	221
Enfants . . . . .	27	12	39
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>876</b>	<b>208</b>	<b>1084</b>

*Récapitulation.*

Maison centrale . . . . .	1,306
Maisons d'arrêt et chambres de sûreté . . . . .	1,084
Colonie agricole de St-Bernard . . . . .	359
<b>Total de la population des prisons . . . . .</b>	<b>2,749</b>

## ADMINISTRATION COMMUNALE.

### IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

Toutes les communes du département sont obligées de recourir à des impositions extraordinaires, pour couvrir les dépenses de leur service ordinaire, et pour faire face à des travaux urgents ou d'autres objets d'intérêt local.

Ces impositions dont la quotité est indiquée au tableau statistique ont eu pour objet, en 1878:

- 1° Le traitement des gardes-champêtres;
- 2° Le service des dépenses municipales ordinaires;
- 3° Le service ordinaire du culte paroissial;
- 4° Le service ordinaire de l'instruction publique;
- 5° Le service des chemins vicinaux;
- 6° Des travaux et autres dépenses extraordinaires d'intérêt communal.

Les communes qui ont voté des ressources pour travaux et dépenses extraordinaires, sont au nombre de 399 et la quotité des centimes qu'elles y ont affectés est indiquée ci-après : De 1 à 5 centimes, 14 communes; de 5 à 10, 49; de 10 à 15, 53; de 15 à 20, 179; de 20 et au-dessus, 104.

### OCTROIS.

Les communes comptent en outre parmi leurs ressources les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1878.

#### *Arrondissement de Dunkerque.*

Bergues. . . . .	54,276
Bourbourg-Ville. . . . .	45,050
Bourbourg-Campagne. . . . .	40,329
Coudekerque-Branche. . . . .	5,124
Dunkerque . . . . .	624,353
Gravelines. . . . .	48,559
Hondschoote. . . . .	45,580

Total. . . . . 773,274

#### *Arrondissement d'Hazebrouck.*

Bailleul. . . . .	85,079
Cassel. . . . .	47,824
Estaires. . . . .	47,489
Hazebrouck . . . . .	97,322
La Gorgue. . . . .	42,489
Merville. . . . .	49,754
Morbecque. . . . .	8,713
Nieppe . . . . .	44,355
Steenvoorde . . . . .	44,984
Vieux-Berquin . . . . .	8,775

Total. . . . . 353,484

*Arrondissement de Lille.*

Annœullin . . . . .	12,452
Armentières . . . . .	335,469
La Bassée . . . . .	48,399
Bois-Grenier . . . . .	3,432
Chapelle-d'Armentières . . . . .	42,457
Comines . . . . .	42,744
Erquinghem Lys . . . . .	4,661
Halluin . . . . .	37,480
Haubourdin . . . . .	24,664
Houplines . . . . .	49,844
La Madeleine . . . . .	27,038
Lannoy . . . . .	40,765
Lille . . . . .	3,556,012
Lomme . . . . .	14,320
Loos . . . . .	21,223
Roncq . . . . .	42,974
Roubaix . . . . .	1,423,699
Seclin . . . . .	24,378
Tourcoing . . . . .	675,726
Wambrechies . . . . .	16,122
<b>Total . . . . .</b>	<b>6,278,637</b>

*Arrondissement de Cambrai.*

Cambrai . . . . .	339,424
Le Câteau . . . . .	84,249
Solesmes . . . . .	36,285
<b>Total . . . . .</b>	<b>459,958</b>

*Arrondissement d'Avesnes.*

Avesnes . . . . .	66,454
Bavai . . . . .	40,036
Fourmies . . . . .	79,738
Hautmont . . . . .	27,733

Landrecies . . . . .	27,740
Maubeuge . . . . .	437,022
Le Quesnoy . . . . .	37,684
Sars-Poteries . . . . .	6,763
Solre-le-Château . . . . .	43,596
Wignehies . . . . .	14,443
<b>Total . . . . .</b>	<b>420,606</b>

*Arrondissement de Douai.*

Aniche . . . . .	29,083
Douai . . . . .	432,098
Flines . . . . .	5,002
Orchies . . . . .	9,360
<b>Total . . . . .</b>	<b>475,543</b>

*Arrondissement de Valenciennes.*

Amand (St-) . . . . .	45,772
Anzin . . . . .	63,429
Condé . . . . .	30,817
Fresnes . . . . .	34,797
Lourches . . . . .	20,640
Denain . . . . .	93,298
Valenciennes . . . . .	414,402
Vieux-Condé . . . . .	21,585
<b>Total . . . . .</b>	<b>724,740</b>

*Récapitulation par arrondissement.*

Dunkerque . . . . .	773,274
Hazebrouck . . . . .	353,484
Lille . . . . .	6,278,637
Cambrai . . . . .	459,958
Avesnes . . . . .	420,606
Douai . . . . .	475,543
Valenciennes . . . . .	724,740
<b>Total . . . . .</b>	<b>9,485,906</b>

Le produit des octrois avait été, en 1877, de 9,374,917 fr. environ. — Il y a eu augmentation de 110,989 fr.

Le produit de 1878, comparé à la population, donne, pour les villes et communes soumises à cet impôt, une taxe moyenne d'environ 20 fr. par habitant.

**Taxe municipale sur les chiens.**

La taxe municipale sur les chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 :

Dans la ville de Lille.	{	chiens d'agrément ou servant à la	
		chasse . . . . .	
Dans les autres communes.	{	chiens de garde . . . . .	2 »
		chiens d'agrément ou servant à la	
chasse . . . . .	8 »		
chiens de garde . . . . .		2 »	



## ASSISTANCE PUBLIQUE.

## HOSPICES ET HOPITAUX.

## Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1878.

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RES-SOURCES de toute nature.	DÉPENSES de toute nature.	Excédant des recettes de 1877.
	Ma-lades.	Vieil-lards.	En-fants.	TOTAL.			
<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>							
Bergues.....	28	72	50	450	56380	55008	63839
Bollezeele.....	40	40	8	58	29943	23894	494
Bourbourg.....	48	48	39	405	37744	33655	8446
Dunkerque.....	443	248	45	376	457924	453847	7808
Esquelbecq.....	"	44	"	44	9064	4732	"
Ghyvelde.....	9	9	"	48	47050	47050	"
Gravelines.....	"	33	"	33	6378	7526	2973
Hondschoote.....	5	37	4	46	6848	7049	4348
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>							
Bailleul { Hospice.....	"	400	25	425	45256	47924	"
{ Hôpital.....	46	"	"	46	43934	42440	"
Cassel { Hospice.....	"	36	"	36	44427	44493	"
{ Pauvre-Ecole..	"	"	36	36			"
Estaires.....	"	40	"	40	9479	42043	2039
Haverskerque.....	"	42	"	42	4200	4200	"
Hazebrouck.....	44	80	55	449	35329	37380	2292
La Gorgue.....	"	49	"	49	5693	5525	"
Merville.....	"	47	"	47	4682	44790	4253
Morbecque.....	"	24	"	24	5534	4784	698
Nieppe.....	5	46	2	23	40264	6342	2877
Steenbecque.....	6	46	4	23	4300	4300	"
Steenvoorde.....	"	44	"	44	46284	46403	2670
Steenwerck.....	10	54	5	66	44186	45564	3744
Vieux-Berquin.....	"	22	"	22	3705	3999	"
<i>Arrondissement de Lille.</i>							
Armentières.....	58	75	95	228	405708	98123	44166
Bondues.....	2	46	44	62	45393	46493	5310
Bousbecque.....	"	42	"	42	4036	2937	232
Comines (hôpital).....	33	60	4	94	47420	31077	6894
Cysoing.....	"	45	"	45	2660	2660	"
Erquinghem-Lys.....	"	45	"	45	3294	3658	286

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RES-SOURCES de toute nature.	DÉPENSES de toute nature.	EXCÉDANT des recettes de 1877.		
	Ma- lades.	Vieil- lards.	En- fants.	TOTAL.					
Halluin .....	»	38	»	38	7499	8810	2306		
Haubourdin .....	8	24	42	44	39272	84448	424817		
Houplines .....	»	20	»	20	4963	6595	2667		
La Bassée .....	2	30	25	57	49082	47263	4309		
La Chapelle-d'Arment..	2	46	»	48	3480	3688	208		
Lannoy .....	2	40	»	42	»	»	»		
Lille	{	Hospice-Général.	804	400	904	2856869	3086594	225925	
		Hôp. St-Sauveur.	350	»	350				
		Vx.-Hommes et Bleuets	»	95	56				151
		Hospice Gantois	»	478	»				478
		Hospice Stappaert	»	»	60				60
Hôpit. Ste-Eugénie	243	»	»	243	»	»	»		
Maison de s. nté.....	20	»	»	20	»	»	»		
Linselles.....	»	40	»	40	7279	7242	4426		
Loos.....	»	47	»	47	18662	6903	14478		
Marcq-en-Barœul.....	»	32	»	32	9374	9348	9		
Quesnoy-sur-Deûle.....	»	35	»	35	8144	7906	»		
Roncq.....	»	24	»	24	5174	5762	777		
Roubaix	{	Hosp. civil.....	445	85	230	235670	243446	43324	
		Hôpital.....	460	»	460				
Seclin (hôpital).....	80	78	»	158	74403	64338	67563		
Templeuve.....	»	26	»	26	4655	4954	4992		
Tourcoing	{	Hosp. Génér	432	»	432	430283	224999	148808	
		Hôpital....	77	»	77				
Wambrechies.....	»	38	»	38	8124	8145	200		
Wattrelos	{	Hospice..	54	40	94	20660	22446	48076	
		Hôpital....	22	»	22				
<i>Arrondissement de Cambrai.</i>									
Cam- brai	{	Hosp. Général...	»	200	75	275	286925	545953	466814
		Hôp. St-Julien...	407	»	»	407			
		Hice Vanderburch	»	»	425	425			
Le Câteau (hosp. Paturle)	30	»	»	30	42996	44066	7576		
<i>Arrondissement d'Avesnes.</i>									
Avesnes.....	40	60	»	400	34033	25334	47279		
Bavai.....	»	48	»	48	5247	4889	4052		
Landrecies.....	4	55	»	59	49112	47334	530		
Le Quesnoy.....	402	45	22	469	44755	48370	43824		
Maubeuge.....	47	60	62	469	64874	50667	35192		
Solre-le-Château.....	»	6	»	6	4270	7215	8134		
<i>Arrondissement de Douai.</i>									
Douai	{	Hosp.-Général.	»	500	30	530	355285	270604	244034
		Hôtel-Dieu....	440	»	»	440			
Orchies.....	22	46	40	408	42544	54852	2000		

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RES-SOURCES de toute nature.	DÉPENSES de toute nature.	EXCÉDANT des recettes de 1877.	
	Ma-lades.	Vieil-lards.	En-fants.	TOTAL.				
<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>								
Bouchain .....	"	28	"	28	26037	46700	40764	
Condé .....	"	20	"	20	8464	7560	2492	
St-Amand	Hospice....	40	72	46	98	36214	36268	48559
	Orphelins..	"	"	24	24	40124	8956	2146
Valen-ciennes	Hosp.-Général.	"	400	30	430	384538	428406	249150
	Hôtel-Dieu ...	422	"	"	422		218100	
	Hôtellerie ....	"	40	"	40		22804	
	Chartriers ....	"	50	"	50		33988	
	Orphelins.....	"	"	40	40	7516		
Totaux....	2187	4576	4067	7830	5484759	6063416	4767694	

La population des hospices et hôpitaux est à la population générale du département, dans la proportion de 1 pour 194 habitants.

Par délibération du 4 septembre 1866 et conformément à l'art. 3 de la loi du 7 août 1851, le Conseil général a désigné les hospices et hôpitaux ci-après dans lesquels les malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers peuvent être admis moyennant un prix de journée, savoir :

*Arrondissement de Lille* : Lille, Roubaix, Seclin, Armentières et Tourcoing ;

*Arrondissement d'Avesnes* : Maubeuge et Le Quesnoy ;

*Arrondissement de Cambrai* : Cambrai ;

*Arrondissement de Douai* : Douai ;

*Arrondissement de Dunkerque* : Dunkerque et Bergues ;

*Arrondissement d'Hazebrouck* : Hazebrouck, Bailleul, Cassel et Merville ;

*Arrondissement de Valenciennes* : Valenciennes et Saint-Amand.

Depuis plusieurs années, le département inscrit à son budget un crédit pour aider les communes pauvres à placer leurs malade, ou incurables dans un hôpital ou hospice voisin. Cette mesure produit de bons résultats et permet de faire profiter les campagnes des dispositions de la loi du 7 août 1851. L'administration s'attache à ne l'appliquer qu'en faveur des malades appartenant à des

communes pauvres qui ne peuvent, à défaut de ressources, leur procurer les soins nécessaires.

Un crédit est également ouvert au budget départemental pour secourir les indigents sans domicile de secours connu, qui tombent malades dans des communes privées d'établissements hospitaliers.

#### ENFANTS ASSISTÉS.

Cette catégorie d'indigents se compose d'enfants trouvés, abandonnés et orphelins pauvres. Ces enfants sont confiés aux soins et à la tutelle des Commissions administratives des hospices des villes de Dunkerque, Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes. Ils sont élevés en nourrice jusqu'à l'âge de douze ans aux frais de l'État et du département avec le concours des communes, et restent après cet âge à la charge des établissements hospitaliers.

Le nombre comparatif des pupilles de l'assistance publique en 1877 et 1878, s'établit comme suit :

	31 DÉCEMBRE	
	1877.	1878.
Enfants trouvés.....	44	43
Enfants abandonnés.....	523	512
Orphelins pauvres.....	436	426
	673	654
A quoi viennent s'ajouter :		
Les pupilles de 12 à 21 ans.....	798	834
Les enfants secourus temporairement..	423	474
Total.....	4892	4959

Il en résulte une diminution de 22 sur les premières classes, une augmentation de 36 sur la seconde et de 51 sur la troisième. — L'augmentation totale est de 65.

La situation des pupilles de l'Assistance publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toute garantie sous le rapport de la moralité, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi presque toujours des sentiments de réelle affection.

Les Comités de patronage continuent à remplir utilement leur mission dans un certain nombre de localités, mais ils ont cessé de fonctionner dans beaucoup d'autres. Il serait cependant néces-

saire que la surveillance prescrite s'exerçât dans les communes où elle fait défaut et où un grand nombre d'enfants se trouvent réunis. Le remède à ce défaut consiste à disséminer davantage les placements. Des mesures ont été prises à cet effet.

La mortalité des enfants a été, en 1878 : pour les enfants d'un jour à 12 ans placés en nourrice, de 4,98 p. %; pour ceux de 12 à 21 ans, de 0,54 p. %, et pour les enfants secourus temporairement, de 7,92 p. %. Si on voit que la mortalité s'est un peu plus accentuée parmi les élèves des hospices, on constate aussi avec satisfaction qu'elle a notablement diminué dans la catégorie des enfants admis aux secours temporaires.

Les dépenses du service se sont élevées en 1878 à 195,184 fr. 99 et se sont ainsi réparties :

Dépenses intérieures . . . . .	43,117,69
Dépenses extérieures . . . . .	152,067,30
	<hr/>
Ensemble . . . . .	195,184,99
	<hr/>

#### BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 638 dans le département. Le nombre des communes étant de 663, il en résulte que 25 d'entr'elles sont privées de bureaux de secours.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en 1877 à 226,552.

Les veuves et les chefs de famille surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer, et dans certains cas quelques secours en argent.

Les vieillards, les infirmes et les orphelins sont placés en pension, autant que possible, dans les communes où ils ont droit à l'assistance publique et de préférence chez leurs parents.

Les malades indigents sont soignés à domicile par des médecins que les administrations charitables rétribuent à cet effet, et reçoivent, en outre, de ces administrations les secours spéciaux que leur état réclame. Quelquefois, les malades sont placés dans les hôpitaux des villes voisines aux frais du bureau de bienfaisance.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant l'année 1877, ont été les suivantes :

ARRONDISSEMENTS	NOMBRE d'établissements.	RESSOURCES.	DÉPENSES.	FONDS DE RÉSERVE.
Dunkerque .....	60	345.707	302.805	443.380
Hazebrouck.....	53	364.445	292.339	64.211
Lille.....	429	4.789.813	4.308.632	474.659
Cambrai.....	409	628.836	499.485	440.231
Avesnes.....	142	439.853	344.320	154.316
Douai.....	64	347.821	244.698	435.452
Valenciennes.....	81	544.355	498.504	263.877
<b>TOTAUX.....</b>	<b>638</b>	<b>4.397.510</b>	<b>3.487.780</b>	<b>4.342.826</b>

## SECOURS EN CAS D'EXTRÊME MISÈRE.

Un crédit pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'administration parvient à localiser de plus en plus les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité.

## MONTS - DE - PIÉTÉ.

*Résumé des opérations de l'année 1878*

VILLES dans lesquelles les établissements sont situés.	ENGAGEMENTS.		DÉGAGEMENTS.		VENTES.	
	Nombre d'articles.	Sommes prélevées.	Nombre d'articles.	Sommes qui avaient été prélevées.	Nombre d'articles.	Produits.
Dunkerque .....	35877	382267	33480	358948	2428	26640
Lille.....	176321	1394805	172358	1358158	5408	68965
Roubaix .....	45877	389705	47022	421227	3565	43308
Cambrai .....	44346	77744	42713	60867	493	5046
Douai.....	30189	476706	27950	474068	2092	44082
Valenciennes .....	33637	269089	34088	277546	4930	45867
<b>Totaux.....</b>	<b>336247</b>	<b>2907042</b>	<b>327644</b>	<b>2647844</b>	<b>47916</b>	<b>202908</b>

Le mouvement des Monts-de-Piété a notablement diminué pendant l'année 1878.

La valeur moyenne des gages reçus a été de 8 fr. et celle des nantissements retirés de 8 fr. 08 c.

Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 11 fr. 29 c.

Les bénéfices réalisés par ces établissements en 1878 se sont élevés : à Dunkerque, à 2,877 fr. 97 c., Lille, 11,165 fr. 75 c., Roubaix à 12,235 fr. 10 c., Douai à 3,663 fr. 18 c., Cambrai, 235 fr. 95 c., Valenciennes à 490 fr. 54 c.

L'intérêt des prêts est fixé, savoir : à Dunkerque, 12 p. % ; à Lille, 9 p. % ; à Roubaix, 12 1/2 p. % ; à Cambrai, 12 p. % ; à Douai, 10 p. % ; à Valenciennes, 7 1/2 p. %.

---

### CAISSES D'ÉPARGNE.

Les caisses d'épargne étaient, dans le département, en 1878, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit :

Dunkerque, 4; Hazebrouck, 6; Lille 6; Cambrai, 5; Avesnes, 4; Douai, 1; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 38 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 65.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné en 1878 les résultats consignés dans le tableau suivant :

VILLES où sont situées les Caisses d'épargne.	NOMBRE DE LIVRETS				SOLDE DÙ aux dépositants 1 <sup>er</sup> janvier 1878.	VERSEMENTS effectués pendant l'année 1878.	CRÉDITS des livrets ouverts par suite de transfers, en 1878.	INTÉRÊTS alloués aux dépositants.	ARRÉRAGES de rentes perçus par les caisses.	REBOUR- SEMENTS effectués pon- nant l'année tant en rentes qu'en argent.	SOLDE DÙ aux dépositants au 31 décembre 1878.
	existants au 1 <sup>er</sup> janvier 1878.	ouverts pendant l'année.	reçus par transfert.	solides pendant l'année.							
Armentières...	4590	396	2	277	4744	468032	72	22566	»	490942	644264
Avesnes.....	4833	484	41	345	5683	476833	5209	39944	»	390779	4201402
Bailleul.....	3020	438	4	295	2867	4186099	490	42896	1140	265940	4240993
Bergues.....	3543	379	6	479	3749	4469024	4940	44723	»	320773	4267506
Bourbourg.....	1648	499	2	97	4732	446164	222	44328	430	95320	409406
Cambrai.....	40982	4621	27	824	44806	2738168	6985	404600	»	785906	409406
Cassel.....	4016	224	3	474	4066	444530	4416	46335	2749	604934	462456
Câteau (Le).....	4275	271	5	444	4440	442582	653	6545	»	39620	492487
Clary.....	4472	134	2	44	4591	217549	4918	8473	»	67010	237549
Comines.....	4102	201	4	440	4464	632870	429	23800	»	426530	680489
Donai.....	45257	3080	55	4085	47307	5367403	41523	206737	80	4294027	5778730
Dunkerque.....	40895	974	26	293	44602	2864859	6082	441334	338	925174	3229047
Estaires.....	498	81	2	33	551	404374	249	4017	»	32247	428078
Etreungt.....	916	79	»	6	989	484075	»	6674	»	402764	201884
Gravelines.....	839	306	8	76	4077	485043	»	7394	»	75827	244545
Hazebrouck.....	2444	239	8	425	2236	657249	3746	25544	782	481462	747805
Ivuy.....	776	85	»	46	845	233127	»	8597	»	56839	247015
La Bassée.....	614	430	4	64	684	237289	404	8349	336	462754	264345
Landreches.....	4272	384	6	206	4456	367662	2559	44694	»	362828	353450
Lille.....	28242	4388	400	2754	29976	7948344	31382	302309	2348	4848005	8667484
Maubeuge.....	7225	4575	20	445	8405	2072014	3259	79046	»	593502	2244962
Merville.....	554	48	»	30	569	445484	»	5482	»	40436	455747
Roubaix.....	40146	3376	43	984	42824	4242934	6498	457566	546	944537	4442542
Solesmes.....	901	170	»	437	934	227727	»	8620	»	83206	249758
Steenvoorde.....	855	77	3	61	874	281350	502	40754	»	64817	311374
Tourcoing.....	6560	979	4	553	6930	817308	456	42456	54	69440	3629443
Valenciennes.....	46932	3040	23	4546	48449	4420362	42348	447430	»	4402133	4492599
TOTAUX.....	434951	23755	332	10864	148174	44204166	97442	4552878	8470	10624933	44565617



Le service des Caisses d'épargne a continué son mouvement ascendant en 1878. Le solde dû aux déposants qui, au 31 décembre 1877, était de 41,201,165 fr. 85 c. en augmentation de 1,890,462 fr. sur 1876, s'est élevé au 31 décembre 1878 à 44,565,617 fr. Il s'est ainsi accru de 3,364,452 fr.

Les versements qui avaient été en 1877 de 10,781,236 fr. ont produit en 1878 une somme de 12,330,594 fr.

Le nombre des versements a été de 144,485 et celui des remboursements de 46,238. La moyenne est, pour les premiers, de 85 fr. 20 c. et, pour les seconds, de 223 fr. 33 c.

La division des livrets et des crédits par classes de quotité était au 31 décembre 1878 celle ci-après :

	Livrets.	Crédit
500 fr. et au-dessous . . . . .	105,847	9,572,451
501 à 800. . . . .	16,944	10,433,867
801 à 1000. . . . .	12,698	11,312,402
1001 et au-dessus. . . . .	12,581	12,958,143
1001 (non réductible). . . . .	104	288,754
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>148,174</b>	<b>44,565,617</b>

Les comptes nouveaux ouverts pendant l'année et dont le nombre a été de 23,755 se divisent comme suit par classes de déposants :

	Livrets.	Crédits.
Ouvriers . . . . .	4,761	793,749
Domestiques. . . . .	1,211	198,588
Employés . . . . .	628	122,417
Militaires et Marins . . . . .	478	43,913
Professions diverses. . . . .	4,468	1,044,699
Mineurs. . . . .	12,202	603,160
Sociétés de secours mutuels . . . . .	4	4,440
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>23,755</b>	<b>2,810,966</b>

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants s'établit d'après le détail suivant :

429 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au premier janvier 1878, 418 inscriptions, montant ensemble à 9,046 fr. 490 autres titres de rente, d'une valeur totale de 12,453 fr. ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes au nom

de 474 déposants; 7 autres, s'élevant à 170 fr., sont arrivés par transfert. — Ensemble 915 titres montant à 21,669 fr.

497 titres, montant ensemble à 13,125 fr., ont été retirés par 478 personnes. — 4 autres titres ont été déposés à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre, 501 inscriptions appartenant à 482 titulaires, et d'une valeur de 8,515 fr.

La fortune particulière des Caisses d'épargne du département était au 31 décembre 1877, de 1,492,159 fr. dont en fonds de dotation 1,366.550 fr. et en fonds de réserve 125,609 fr.

## SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

### SOCIÉTÉS APPROUVÉES.

#### Opérations de l'année 1878.

*EXTRAIT du rapport présenté à M. le Préfet, par M. Ducrocq, Inspecteur.*

Au 31 décembre 1878, le nombre et le personnel de ces sociétés étaient répartis ainsi qu'il suit :

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	Nombre des Membres parti- cipants.		Nombre des Membres hono- raires.	TOTAL.
		Hommes	Femmes.		
Dunkerque . . . . .	4	928	9	264	4204
Hazebrouck . . . . .	23	3640	40	4086	4766
Lille . . . . .	140	20784	2152	3381	26317
Cambrai . . . . .	6	708	20	304	4032
Avesnes . . . . .	5	722	300	326	4348
Douai . . . . .	16	1795	4088	724	3607
Valenciennes . . . . .	19	6405	264	4014	7680
Totaux . . . . .	213	34982	3873	7096	45954

En 1878, il y a eu, sur 1877, une augmentation de 8 Sociétés, de 403 membres participants, hommes, une diminution de 25 membres participants, femmes et de 29 membres honoraires.

**Avoir des Sociétés.***Recettes pour 1878.*

Cotisation des membres participants . . . . .	384,117 fr.	11
Cotisation des membres honoraires . . . . .	57,669	16
Amendes . . . . .	9,055	57
Droits d'entrée . . . . .	5,561	37
Subventions, dons et legs . . . . .	21,082	02
Intérêts touchés des capitaux . . . . .	23,559	76
Recettes diverses . . . . .	20,400	54
<b>Total des recettes . . . . .</b>	<b>521,445 fr.</b>	<b>53</b>

*Dépenses.*

Frais de gestion . . . . .	27,637 fr.	76
Honoraires des médecins . . . . .	51,915	23
Médicaments . . . . .	72,174	22
230,112 journées de maladie . . . . .	248,043	12
Frais funéraires . . . . .	14,249	51
Secours aux veuves et orphelins . . . . .	2,623	75
Secours aux incurables . . . . .	9,121	50
Pensions de retraites . . . . .	9,509	46
Paiements divers . . . . .	24,202	66
Versements à la caisse des retraites . . . . .	70,306	70

<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>529,783</b>	<b>91</b>
En les déduisant des recettes s'élevant à . . .	521,445	53

Il reste un excédant de dépenses de . . . . . 8,338 38

En déduisant le reliquat du compte de 1877  
(rectifié) . . . . . 610,397 »

On trouve que les capitaux en caisse au  
31 décembre 1878 s'élèvent à . . . . . 602,058 62

De plus, 139 Sociétés possédaient à la caisse  
des retraites, pour la vieillesse, au 31 dé-  
cembre 1877 . . . . . 747,631 72

Parmi ces 139 sociétés, 74 avaient employé au  
service des pensions, un capital de 636,661 fr.  
devant faire retour au fonds de retraites, au  
décès des pensionnaires . . . . . 636,661 »

Si on y ajoute :

1° Les versements faits en 1878 à cette caisse  
par 43 sociétés (même nombre qu'en 1877). . . . . 70,306 70

2° Les intérêts de 1878 . . . . . 33,643 40

3° La part des Sociétés du Nord pour 1878, dans les revenus de la dotation. . . . .	22,577	»
On verra que l'avoir général des Sociétés approuvées du Nord, s'élève, au 31 dé- cembre 1878, à. . . . .	2,112,878	44
Au 31 décembre 1877 cet avoir (rectifié) était de.	2,002,850	96
Il y a donc pour 1878, une augmentation de .	110,027 fr.	48

*Fonds de retraite.*

L'état suivant démontre la marche progressive des Sociétés du Nord dans leur situation à la caisse des retraites.

ANNÉES.	NOMBRE de SOCIÉTÉS.	SOMMES EMPLOYÉES au service DES PENSIONS.	AVOIR DISPONIBLE au 31 DÉCEMBRE.
1856.....	70	»	84193 70
1857.....	74	2436	92054 55
1858.....	76	2436	146155 40
1859.....	83	2436	178065 88
1860.....	92	2436	223053 43
1861.....	94	2436	277602 67
1862.....	96	2436	327374 79
1863.....	101	2436	377047 92
1864.....	109	9085	427296 02
1865.....	117	22496	470957 57
1866.....	122	53446	504144 29
1867.....	124	91665	525004 46
1868.....	131	144759	544122 39
1869.....	133	196057	566358 86
1870.....	134	240834	593102 80
1871.....	135	283150	590324 40
1872.....	135	333502	607076 08
1873.....	136	405066	612136 91
1874.....	137	448555	645862 61
1875.....	139	498411	694785 09
1876.....	139	558421	731517 88
1877.....	139	636661	747631 72
Avoir total au 31 décembre 1877...			4.384.292 72

Les 636,661 francs employés au 31 décembre 1877 ont constitué 502 pensions, s'élevant ensemble à 30,821 francs.

M. l'inspecteur a signalé à l'attention de M. le Préfet les sociétés qui, en 1877, ont fait les versements les plus importants à la caisse des retraites :

Armentières, Saint-Hubert . . . . .	13,000 »
Lille, Typographie lilloise . . . . .	10,000 »
Lille, Instituteurs et Institutrices . . . . .	10,000 »
Dunkerque, Notre-Dame des Dunes . . . . .	6,000 »
Valenciennes, Comptables de l'arrondissement . . . . .	4,000 »
Anzin, Secours mutuels . . . . .	2,900 »
Dunkerque, Secours mutuels . . . . .	2,000 »
Marcq-en-Barœul, Saint-Jean . . . . .	2,000 »
Douai, La générale . . . . .	2,000 »
Merville, Saint-Amé . . . . .	1,500 »
Lille, Voyageur de commerce . . . . .	1,500 »
Cambrai, Employés de commerce et de l'industrie . . . . .	1,262 »
Linselle, Saint-Médard . . . . .	1,000 »
Cambrai, Secours mutuels . . . . .	1,000 »
Verlinghem, Saint-Chrysole . . . . .	1,000 »
Estaires, Saint-Vicent de Paul . . . . .	1,000 »
La Madeleine, Ste-Marie-Madeleine . . . . .	1,000 »
Le Quesnoy, Secours mutuels . . . . .	1,000 »
Marets, Secours mutuels . . . . .	1,000 »

Les sociétés dont les fonds de retraite dépassent 15,000 francs au 31 décembre 1877, sont ainsi classées :

RANG.		DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS.	NOMBRE DE		Fonds employés au service des pensions.	Fonds disponibles au 31 décembre 1877.	TOTAL.
1875	1876		1877	Pension.			
1	4	1	825	37	62.735	37.681 25	100.416 25
2	2	2	4.664	32	66.286	4.595 78	70.881 78
3	3	3	4.607	26	49.797	20.712 38	70.509 38
4	4	4	4.477	44	29.092	27.544 79	56.636 79
5	6	5	440	34	44.886	2.278 05	44.464 05
6	6	6	879	20	23.986	20.048 75	44.034 75
7	7	7	74	17	25.498	8.880 60	34.378 60
8	7	8	755	"	"	31.361 65	34.361 65
9	8	9	434	"	"	31.212 18	31.212 18
10	8	10	434	"	"	28.990 94	28.990 94
11	4	11	383	41	47.474	41.792 77	28.963 77
12	9	12	98	42	45.303	42.993 60	28.296 60
13	10	13	373	8	44.404	43.313 82	27.717 82
14	4	14	219	"	"	26.944 41	26.944 41
15	4	15	438	9	48.395	8.294 80	26.689 80
16	4	16	234	4	3.988	22.490 39	26.478 39
17	4	17	533	4	4.796	49.945 99	24.744 99
18	4	18	261	4	4.197	23.184 87	24.381 87
19	4	19	279	41	41.187	9.488 54	20.675 54
20	20	20	95	4	2.397	16.492 68	48.889 68
21	22	21	479	7	8.645	9.096 75	48.641 75
22	21	22	242	16	16.612	4.169	47.781
23	23	23	594	41	45.892	4.172 24	46.994 24
24	24	24	634	44	44.728	2.259 52	46.987 52
25	25	25	245	18	41.780	5.459 30	46.939 30
26	26	26	458	"	"	16.546 57	46.543 57
27	25	27	499	5	2.996	43.410 97	46.406 97
28	"	28	224	4	9.592	6.664 84	46.256 04
29	"	29	240	2	2.614	12.633 37	45.247 35

## INSTRUCTION PUBLIQUE.

### Enseignement supérieur.

Comme nous l'avons fait connaître dans la première partie de cet Annuaire, il existe :

A Douai, une Faculté des lettres et une Faculté de droit ;

A Lille, une Faculté des sciences et une Faculté mixte de médecine et de pharmacie.

Ces écoles reçoivent de nombreuses inscriptions.

### Enseignement secondaire.

L'état ci-après indique le nombre des élèves des lycées nationaux et des collèges communaux, au 31 décembre 1879.

VILLES où les établissements sont situés.	Pension- naires.	Demi- pension- naires.	Externes.	TOTAL.	
LYCÉES..	Lille .....	228	195	412	835
	Douai .....	339	55	438	532
	Valenciennes.....	430	61	468	359
COLLÈGES	Dunkerque .....	89	24	456	269
	Bailleul .....	117	4	79	197
	Cassel .....	4	4	48	56
	Estaires .....	65	6	80	151
	Hazebrouck .....	49	1	141	161
	Armentières .....	49	13	137	169
	Tourcoing .....	145	31	268	444
	Cambrai .....	145	14	489	348
	Câteau (Le) .....	37	2	98	137
	Avesnes .....	98	15	87	200
	Maubeuge .....	52	14	71	137
	Le Quesnoy.....	102	2	50	154
	Landrecies .....	79	3	44	126
	Saint-Amand.....	25	1	101	127
	Condé .....	16	7	46	63
Totaux.....	1703	449	2343	4465	

## Instruction primaire.

*Extrait du rapport sur la situation du service par M. Anthoine, \*,  
inspecteur d'académie.*

### I.— STATISTIQUE.

*Écoles.*—Au 31 décembre 1878, il y avait dans le département du Nord 1311 écoles publiques. Durant l'année, 16 écoles avaient été ouvertes, cinq spéciales aux garçons (à Gravelines, hameau des Huttes; à St-Amand, hameau du Mont-des-Bruyères; à Valenciennes, quartier de l'Ecorchoir; à Roncq, hameau du Blanc-four; à Armentières); 11 écoles spéciales aux filles (2 à Roubaix, rue Olivier de Serres et au Pile; à Louvignies-Bavai, à Ramillies, à Lomme, hameau de Montacamp; à St-Amand, hameau de la Croisette; à Valenciennes, quartier de l'Ecorchoir; à Tressin, à Limont-Fontainé, à Dunkerque, rue de Lille; à Coudekerque-Branche); mais 2 écoles congréganistes ayant été, après révision attentive des conditions de leur établissement, replacées parmi les écoles libres subventionnées, la liste des écoles publiques comparée à celle de l'année précédente n'est grossie que de 14 unités.

Ces 1,311 écoles publiques se répartissaient ainsi: 603 spéciales aux garçons, 557 spéciales aux filles; 151 mixtes; 4 de ces écoles ont disparu par suite de la création d'écoles spéciales de filles dans quatre communes qui jusqu'alors avaient réuni les filles et les garçons. Il reste encore 33 écoles mixtes dans les communes qui, comptant plus de 500 habitants, n'ont pas donné satisfaction à la loi,

Des 603 écoles de garçons, 537 sont dirigées par des laïques, 66 par des congréganistes; des 557 écoles de filles, 278 sont dirigées par des laïques, 279 par des congréganistes; sur les 148 écoles mixtes, 6 seulement sont aux mains des congréganistes; le reste appartient aux laïques.

Les 1311 écoles comprennent ensemble 2653 classes, en moyenne à peu près deux classes par école; mais les 66 écoles de garçons congréganistes ont 282 classes, c'est-à-dire 4 classes par école, tandis que les 537 écoles de garçons laïques n'ont que 990 classes, c'est-à-dire moins de deux classes par école: les 279 écoles de filles congréganistes ont 766 classes, c'est-à-dire plus de trois classes par école: tandis que les écoles de filles laïques n'en ont que 460, c'est-à-dire une et demie en moyenne par école. On



voit que les congréganistes possèdent les écoles comptant plus de classes, et par conséquent plus importantes, situées dans des communes plus considérables.

Des 663 communes du département, 18 n'ont pas encore d'école, 16 avaient été antérieurement autorisées à s'entendre avec des communes voisines pour l'instruction de leurs enfants ; le Conseil départemental a retiré à l'une d'elles cette autorisation ; elle vient donc s'ajouter aux deux communes dont la situation scolaire n'avait pas cessé jusqu'à ce jour d'être irrégulière.

Aux 1311 écoles publiques et à leurs 2653 classes, il faut ajouter 24 écoles libres tenant lieu d'écoles publiques, qui comprennent 52 classes.

Ce nombre d'écoles et de classes ne répond pourtant pas à nos besoins, car nous comptons encore 226 classes recevant plus de 80 élèves. Pour remédier à cette situation, 65 postes d'adjoints et d'adjointes avaient été créés en 1877 ; un plus grand nombre, 110, a été créé en 1878, à savoir : 61 postes d'adjoints, 49 postes d'adjointes.

A côté des 1335 écoles publiques ou écoles libres tenant lieu d'écoles publiques, existent 283 écoles libres : le chiffre en était, en 1877, de 287. De ces 283 écoles libres, 104 sont dirigées par des laïques, 179 par des congréganistes, 76 reçoivent des garçons, 207 reçoivent des filles, ces dernières, surtout celles qui appartiennent à des congréganistes, sont de beaucoup les plus importantes, elles comptent, à elles seules, 727 classes.

Je parlerai tout à l'heure des salles d'asile, des cours d'apprentis et des cours d'adultes qui complètent cet ensemble d'institutions scolaires.

*Personnel.*—Il y a, dans les écoles publiques, en outre des 1311 titulaires, 1416 adjoints et adjointes ; le chiffre total du personnel est donc de 2727. Il ne faut pas s'étonner que ce chiffre soit légèrement supérieur à celui des classes ; la différence représente des directeurs, surtout d'écoles congréganistes importantes non-chargés de classe, des maîtres ou maîtresses d'un enseignement particulier, de dessin, de travaux à l'aiguille, etc.

Tous les instituteurs titulaires, laïques ou congréganistes, sont, conformément à la loi, pourvus d'un brevet ; 66 instituteurs laïques, 2 congréganistes ont même le brevet complet. Toutes les institutrices laïques, sauf une, maintenue à titre exceptionnel, à cause des droits acquis, sont brevetées, 70 ont le brevet complet ; sur 285 institutrices congréganistes, 30 seulement sont brevetées dont 6 ont le brevet complet.

Les 1416 adjoints se répartissent en 717 adjoints et 699 adjointes. Des 717 adjoints, 468 sont laïques, dont 389 sont brevetés et 249 congréganistes dont 22 sont brevetés. Des 699 adjointes, 183 sont laïques dont 14 seulement n'ont pas le brevet, et 516 congréganistes dont 23 seulement ont le brevet.

En résumé, sur 1611 maîtres et maîtresses, adjoints et adjointes laïques, 1519 ont un brevet (1281 un brevet simple, 236 un brevet complet). Sur 1116 maîtres et maîtresses, adjoints et adjointes congréganistes, 141 ont un brevet (130 un brevet simple, 11 un brevet complet.)

*Élèves.*— Nous en avons fini avec la méthode qui consistait à compter du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de la même année les enfants reçus dans les écoles; j'en ai déjà dit les inconvénients et n'y reviendrai plus. Du 1<sup>er</sup> octobre 1877 au 31 août 1878, c'est-à-dire pendant les onze mois de la dernière année scolaire, le nombre des enfants inscrits sur les registres des écoles publiques a été de 183,593 : augmentation sur la précédente année scolaire, 6,968. Ces 183,593 enfants comprenaient 98,752 garçons et 84,841 filles. Selon l'âge, ils se répartissent ainsi :

	Garçons.	Fillles.
De moins de six ans.....	5,366	7,406
De 6 à 13 ans.....	86,703	73,609
De plus de 13 ans.....	6,704	4,405

Avant six ans le nombre des filles est supérieur à celui des garçons; après six ans, il en est inférieur; ce sont surtout les institutrices qui se chargent des enfants de moins de six ans et on leur envoie surtout les petites filles; mais ensuite, on garde plus volontiers à la maison les petites filles que les garçons parce qu'elles y rendent plus de services.

Aux chiffres que je viens de citer doit être ajouté celui des enfants reçus dans les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques, 2,120, à savoir : 113 garçons et 2,007 filles; ce qui donne pour toutes les écoles, soit publiques, soit tenant lieu d'écoles publiques, un chiffre de 185,713.

Enfin 32,243 enfants (10,932 garçons et 21,311 filles) ont été reçus dans les écoles libres; total des enfants qui, pendant l'année 1877-78 ont pris part à l'instruction primaire, 217,956, chiffre légèrement supérieur à celui des enfants d'âge scolaire de ce département, tel qu'il a été déterminé par le dernier recensement, 217,667. Mais pour que ces deux chiffres puissent être rapprochés, il faut d'une part déduire du premier le nombre des enfants de

moins de six ans reçus dans les écoles, soit 16,945, puis celui des enfants de plus de 13 ans, soit 16,928, et, d'autre part, y ajouter celui des enfants de 6 à 13 ans qui fréquentent les établissements publics et libres d'instruction secondaire, soit 3,900. Ainsi modifié, ce chiffre est de 187,983, inférieur de 29,684 unités au chiffre donné par le recensement; il s'ensuivrait que 29,684 enfants de 6 à 13 ans, n'ont paru pendant l'année dans aucun établissement d'instruction; mais il convient de remarquer que certains de ces enfants n'ayant guère plus de six ans, ont pu ne pas commencer encore à fréquenter l'école et que d'autres, ayant moins de 12 ans, ont cessé d'y aller, de telle sorte qu'il est difficile de déterminer le nombre de ceux qu'il faut considérer comme en dehors de toute instruction.

De ces 183,593 enfants de nos écoles publiques, 60,721 ont été inscrits comme payants, 122,872 (plus du double) comme gratuits, soit comme élèves reçus à titre gratuit dans des écoles payantes, soit comme élèves d'écoles entièrement gratuites : le nombre de ces derniers est de 58,836 (30,456 garçons et 28,380 filles); 70,173 ont été inscrits dans les écoles congréganistes, à savoir: 20,348 garçons, 49,825 filles, 113,420 dans les écoles laïques, savoir : 78,404 garçons, 35,061 filles.

La proportion des absences a été, en moyenne, pendant l'année, de 10 pour 100 environ (nombre exact 9,62); le chiffre des absences est plus élevé dans les écoles de filles que dans les écoles de garçons, plus élevé encore dans des écoles mixtes; il est à peu près le même dans les écoles gratuites et celles qui ne le sont pas; la différence serait plutôt à l'avantage des écoles gratuites; mais il ne faut pas oublier que celles-ci sont le plus souvent dans les villes où la fréquentation est généralement moins troublée.

*Salles d'asile.*— Les salles d'asile sont au nombre de 304, à savoir : 176 publiques, 128 libres. Des 176 salles d'asile publiques, 55 sont dirigées par des laïques, et 121 par des congréganistes; elles ont reçu, les premières 4395 enfants, les secondes, 23,864, soit 28,159; à quoi il faut ajouter les 25,195 enfants qui ont fréquenté les salles d'asile libres, en tout 53,333 enfants. Ces chiffres accusent un progrès sensible sur la situation de l'année précédente. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que la dimension de la salle n'est souvent plus en proportion avec le nombre croissant des enfants; la prospérité d'un asile devient alors un embarras et un danger.

*Cours d'adultes.*— Durant le dernier hiver 1878-79, il y a eu 520 déclarations de cours d'adultes, 424 pour hommes, 96 pour

femmes; le nombre des auditeurs, pour les cours d'hommes, a été de 14,685, pour les cours de femmes, de 2,663, total 17,338, dont 1,377 payants. Il serait désirable que ces chiffres fussent soumis à un contrôle sévère; cela est malheureusement difficile en dehors des grandes villes, vu l'heure où se font les cours.

*Cours d'apprentis.*— Les cours d'apprentis pendant l'année ont été au nombre de 258 : 195 dirigés par des maîtres de l'enseignement public dûment autorisés, 63 par des instituteurs libres ayant fait les déclarations légales; ces 258 cours comprennent 360 classes; ils ont reçu 11,829 garçons et 6,400 filles; total, 18,229 enfants. Ces enfants, suivant l'âge, se répartissent ainsi :

	Garçons.	Filles.
De moins de 12.....	4,343	749
De 12 à 16 ans.....	9,745	5,250
De plus de 16 ans.....	771	431

J'ai lieu de croire que ces cours ne se font pas partout avec la même régularité; que leur durée n'est pas toujours celle qui doit être exigée; une loi existe; je demande que l'application en soit poursuivie par tous les moyens dont on dispose.

*Écoles dominicales.* — Les écoles dominicales sont plus nombreuses qu'elles ne l'ont jamais été; il y en a eu 212 en 1878, soit 34 de plus que l'année précédente, 29 de ces réunions étaient dirigés par des instituteurs, 183 par des institutrices les premières ont reçu 1,068 garçons, les secondes 14,270 filles; total, 15,338 personnes. Nous ne cesserons de rappeler que l'enseignement doit avoir sa place dans ces réunions qui prennent le nom d'écoles et qui, à ce titre, sont encouragées par le Conseil général.

*Bibliothèques scolaires.* — L'année 1878 a été bonne pour les bibliothèques scolaires : de 422, le nombre de ces bibliothèques s'est élevé à 479, en plus, 57; celui des livres qu'elles renferment, de 48,060 à 58,707; en plus, 10,647; encore faut-il remarquer que des instructions précises ont enjoint de compter séparément des livres de classe qui, jusqu'ici, avaient été à tort portés sur la liste des ouvrages de la bibliothèque scolaire; ces livres de classe représentent un chiffre de 20,817 volumes; enfin, les dons des Conseils municipaux en faveur de ces bibliothèques ont doublé; ceux des particuliers, plus que triplé. Le total de ces libéralités a été de 34,916 francs, supérieur de 21,613 fr. 70 c. à celui de l'année précédente. Enfin les prêts, et c'est là le chiffre le plus intéressant,

sont montés de 56, 142 à 74,304. L'Etat, qui a provoqué ce mouvement, l'encourage avec la plus louable générosité.

*Bibliothèques pédagogiques.* — Le département possède en ce moment 13 bibliothèques pédagogiques fondées par 812 adhérents. Ce petit nombre de bibliothèques s'explique par ce fait que trois arrondissements ceux de Douai, d'Hazebrouck et de Valenciennes et la seconde circonscription de Lille, ont préféré n'avoir chacun qu'une bibliothèque pour y concentrer toutes leurs ressources; ces 13 bibliothèques, quelques-unes de fondation toute récente, comptent 2,596 ouvrages; ce chiffre grossira sans doute avant peu, ainsi que celui des prêts, qui n'est encore que de 783.

*Caisses d'épargne scolaires.* — L'institution des caisses d'épargne scolaires continue à se développer; les difficultés que nous avons à plusieurs reprises signalées sont, pour la plupart, aplanies, 195 de ces caisses ont été créées, ce qui en porte le nombre à 772, et 6755 nouveaux déposants y ont versé. Le chiffre des sommes recueillies, comparé à celui de l'année précédente, accuse une augmentation de 71,846 fr.; mais cette augmentation, si on la rapproche de celle du nombre des caisses et du nombre des déposants, paraîtra sans doute peu élevée, et avec raison. Une explication est nécessaire: Jusqu'à présent, pour exprimer notre situation, nous nous contentions d'ajouter au chiffre de l'année courante celui de la précédente année; nous ne tenions ainsi nul compte des sommes retirées par les déposants; nous avions le chiffre des sommes qui, depuis l'origine de l'institution, avaient passé par nos caisses, mais non point celui des sommes actuellement en dépôt; dans le tableau qu'on trouvera plus loin, ces deux éléments sont, pour la première fois, soigneusement séparés; de leur examen, il résultera, cette explication étant d'ailleurs donnée, que le chiffre des sommes recueillies pendant le cours de l'année 1878 a été, non pas de 71,846 fr., mais en réalité de 168,945 fr.

## II. — ENSEIGNEMENT.

Les matières obligatoires sont enseignées dans toutes nos écoles; les matières facultatives ne se font une place que bien lentement: le dessin a pourtant gagné du terrain; des notions théoriques d'agriculture sont presque partout données; elles ne semblent pas laisser dans les esprits une trace bien profonde: le chant s'est répandu dans quelques arrondissements, il me semble qu'il ne faudrait qu'une certaine attention de nos instituteurs pour qu'il réussit partout; la gymnastique n'est pas encore assez en honneur, les populations rurales n'y attachent pas une réelle importance.

Quant à l'enseignement de la géométrie, aux notions de physique et de chimie, d'histoire naturelle, on ne les trouverait que dans un petit nombre d'écoles, dans celles qui sont situées dans une commune importante ou qui, mieux encore, autorisées à recevoir des pensionnaires, gardent des élèves au-delà de l'âge scolaire.

La manière d'enseigner va s'améliorant; aussi que de moyens mis en œuvre pour atteindre ce but! Programmes rédigés en vue de tracer la route, journal de classe rendu obligatoire, instructions répétées, conférences pédagogiques, bibliothèques pédagogiques, excellentes publications de nos grands éditeurs. Mais tous ces moyens ne serviraient de rien sans l'instituteur; ces livres, qui lui arrivent de tous les côtés, sont autant de très-précieux instruments, s'il sait s'en servir; ces bibliothèques pédagogiques, il faut qu'il aille y puiser, qu'il se dérange pour y chercher un ouvrage, qu'il lise cet ouvrage, qu'il se donne la peine de le bien lire de manière à en tirer profit; ces conférences, il faut qu'il s'y prépare, qu'il s'y intéresse, qu'il y arrive l'oreille et l'intelligence ouvertes, ces instructions répétées, il faut qu'il s'en pénètre, qu'il s'efforce de les bien comprendre pour les bien appliquer, qu'il en poursuive l'exécution avec une certaine persévérance. Combien de fois n'en avons-nous pas vu qui, pour n'avoir pas assez prolongé l'essai, pour l'avoir fait mollement, le déclaraient stérile, ou qui, sans se donner la peine d'une excuse raisonnée, en revenaient, comme par une pente naturelle, aux détestables procédés qu'ils avaient longtemps suivis!

L'obligation du journal de classe est sans nul doute un très bon moyen d'amener le maître à réfléchir sur ce qu'il va faire, à s'en rendre compte, à préparer son enseignement; mais hélas! le journal de classe a tout d'abord été bien tenu par ceux-là mêmes à qui il était le moins nécessaire, par les meilleurs instituteurs qui avaient déjà l'habitude qu'on cherchait à faire prendre; chez d'autres, il ne contenait que des indications vagues, à peu près les mêmes à chaque page; la main avait agi, mais l'esprit était absent; on sentait que c'était là une besogne subie, mais non acceptée, par conséquent mal faite, sans résultats possibles, ennuyeuse, inféconde. On a beau chercher, s'agiter, s'ingénier; quoi que l'on fasse, quoi que l'on tente, quand il s'agit d'école, tout dépend de l'instituteur; c'est entre ses mains qu'est le succès ou l'insuccès; on l'a déjà dit: tant vaut le maître, tant vaut l'école. En toute chose, l'homme est la grande force; cela est vrai surtout dans l'enseignement où il paie tant de sa personne, où il agit lui-même directement et sans relâche. C'est donc à former l'instituteur qu'il faut avant tout s'appliquer; or former l'instituteur, ce n'est pas seulement lui donner les connaissances nécessaires, mais encore

lui faire comprendre et sentir l'importance de sa profession ; lui en inspirer le goût, le goût de s'adresser à de jeunes intelligences, de leur parler, de les gagner, de s'y insinuer, de s'y établir, d'y régner enfin et d'y laisser pour jamais quelque chose de soi : telle doit être la haute mission des écoles normales ; aussi ne faut-il pas s'étonner du prix qu'on attache à ces écoles. Ensuite, il faudra encore, pendant tout le cours de sa carrière, conserver au maître ces connaissances, entretenir en lui ce goût, cette ardeur, cette flamme ; ce sera la tâche de ceux qui ont sur lui pouvoir et direction, tâche délicate qui, pour être bien remplie, exige avec une incessante vigilance, la connaissance des hommes et des manières diverses d'agir sur eux, de les tenir en éveil, de les relever quand ils sont près à se décourager ou à se laisser abattre, de les exciter et de les pousser.

Les améliorations que je signalais dans la marche présente de nos écoles portent sur les points suivants : plus de suite dans l'enchaînement des leçons, une meilleure distribution du temps selon l'importance de chacune des matières enseignées, répartition plus attentive et mieux faite des élèves entre les différents cours ; en lecture, explication plus fréquente du sens des mots et des phrases, — en écriture, corrections plus nombreuses du maître sur les cahiers des élèves, mais explications encore assez rares au tableau noir des principes généraux, — pour l'enseignement du français, devoirs plus variés, préparation plus sérieuse et mieux comprise à l'exercice de la rédaction, études plus intelligentes des règles du langage, — pour le calcul, usage plus habituel dans les petites classes du boulier-compteur, problèmes mieux gradués ; là encore, comme pour les devoirs de grammaire française, se montre l'influence des publications dont j'ai parlé, — système métrique mieux expliqué, quoique sur ce point, il y ait encore beaucoup à faire, — en histoire et en géographie, bon choix de livres et d'atlas appropriés à la force des élèves ; très rarement encore, la leçon d'histoire faite de vive voix par le maître.

J'ai le regret d'ajouter que ces progrès ont été constatés plus souvent dans les écoles de garçons que dans les écoles de filles.

Malgré cette amélioration des procédés de l'enseignement, les résultats ne sont pas encore marqués que nous le désirerions ; la première et principale cause est que l'enfant ne reste pas assez à l'école ; il y vient de bonne heure, de trop bonne heure, car alors il est pour elle un embarras ; il l'encombre, il doit être l'objet d'une surveillance assidue ; on n'a pas le temps de l'occuper ; on ne peut que lui demander d'être tranquille et cela n'est pas toujours facile à obtenir. Il y vient assez régulièrement pendant trois ou

quatre ans, car alors la fréquentation n'est pas moins bonne chez nous qu'ailleurs, mais il en sort trop tôt; il en sort, attiré par l'agriculture et l'industrie, ce pays de grande activité a besoin de bras: il en sort pour obéir à ses parents qui ont besoin de son aide ou de son gain pour soutenir une famille nombreuse: il en sort au moment où son intelligence, qui commence à se développer, pourrait vraiment profiter des leçons reçues. L'âge exigé pour le certificat d'études est un moyen de combattre cette désertion hâtive; aussi n'avons-nous accordé et sommes-nous d'avis de ne jamais accorder à l'avenir la plus légère dispense: la règle doit rester immuable pour tous.

*Certificats d'études.*— Les examens qui viennent de s'achever ont montré que cette année encore l'institution du certificat d'étude est en progrès, qu'elle pénètre de plus en plus avant dans les habitudes et les mœurs de la population. Le nombre des candidats s'est considérablement accru. 2,619 garçons au lieu de 1973 se sont fait inscrire; 2425 au lieu de 1866 se sont présentés, 1397 au lieu de 1,285 ont été reçus.

Ce même examen pour les filles en était à sa seconde épreuve; les chiffres ne sont pas moins satisfaisants: 1,595 filles au lieu de 1,023 ont demandé à concourir; 1,501 au lieu de 982 se sont présentées; 1,056 au lieu de 769 ont été reçues.

Il est toutefois à noter que la proportion des candidats admis aussi bien pour les garçons que pour les filles, a fléchi; elle avait été l'année précédente, pour les garçons, de 68,86 pour 100; elle n'est plus que de 57,81; diminution 11,05. Pour les filles, elle s'était élevée à 78,30; elle a été ramenée à 70,48; diminution 7,82. Il faudrait en conclure ou que les candidats étaient moins bien préparés ou que les épreuves ont été plus difficiles. Je n'ai pas besoin de dire vers laquelle de ces hypothèses penchent les instituteurs, surtout ceux qui ont été malheureux. A cela je répondrai que, si parmi les sujets il s'en est trouvé, comme il a pu se faire, quelques-uns plus difficiles, l'indulgence des examinateurs, par une réaction toute naturelle a, dans ces circonstances, plus que suffisamment compensé l'infériorité qui pouvait en résulter pour les candidats de ce jour-là. Peut-être conviendrait-il de chercher ailleurs la cause de ces échecs plus nombreux? Est-ce que nos maîtres, par bien des motifs qu'il serait trop long d'énumérer ici n'auraient pas été amenés, pour grossir leur liste, à présenter des élèves, je ne dirai pas incapables, mais douteux, de ceux dont on dit complaisamment: avec un peu de chance ils réussiront. La plupart n'ont pas réussi, je ne vois pas qu'il y ait lieu de s'en étonner ou de s'en affliger. Conservons au certificat d'études une juste valeur; gardons-nous de le trop abaisser comme aussi, je le reconnais, de le trop relever.



## STATISTIQUE FINANCIÈRE.

Les revenus publics de l'Etat réalisés en 1875 dans le département se sont élevés à la somme de 143,124,377 fr. 08, suivant le détail ci-après :

Contributions directes.....	45,684,917	95 <sup>(1)</sup>
Taxes assimilées aux contributions directes.....	4,279,349	05
Enregistrement, timbre et domaine.....	22,616,507	54
Produits des forêts.....	2,728,558	48
Douanes et sels.....	25,614,352	61
Contributions indirectes.....	49,529,208	29
Postes.....	4,428,211	46
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.....	4,140,484	59
Produit de la télégraphie privée.....	583,541	77
Produits universitaires.....	480,475	"
Retenues et autres produits affectés aux pensions civiles.....	855,027	44
Produits divers.....	2,294,602	43
Ressources spéciales.....	47,492,439	87
Total....	143,124,377	08

L'ensemble des départements a produit au Trésor, en 1875, un revenu total de 3,087,603,654f.96. Le département du Nord a fourni dans ce produit un contingent de 143,124,377f.08, équivalant à plus d'un vingtième des ressources totales de l'Etat.

Le département du Nord est celui, sauf le département de la Seine, qui fournit la plus importante recette au Trésor.

Mais si on met à part le département de la Seine, qui entre dans la masse du revenu pour une somme exceptionnelle de 762,876,407 fr. 21, on voit que le produit des autres départements est de 2,324,727,187 fr. 75 et que l'apport du Nord est de plus d'un *seizième* de ce total.

(1) Cette somme ne comprend que la partie des contributions directes qui appartiennent au Trésor. Le produit des centimes additionnels affectés aux dépenses du département et dont le montant est de 12,326,911 f. 47 est porté au compte des ressources spéciales. Le produit total des contributions directes dont le détail est donné ci-après s'élève ainsi à 28,011,829 fr. 42

Le développement des revenus du département, en ce qui concerne les contributions directes, s'établit comme suit :

## CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Les rôles de l'exercice se sont élevés en totalité à 28,014,829 fr. 42, savoir :

Contribution foncière .....	10,772,421 04
Personnelle et mobilière .....	3,642,215 77
Portes et fenêtres .....	3,485,303 46
Patentes. ....	10,087,534 05
Taxes du premier avertissement aux contribuables.....	24,658 40
	<hr/>
Total.....	28,014,829 42

Ces chiffres ne présentent que de faibles différences avec ceux de l'année 1874.

Le nombre des patentés a été en 1875 de 78,089. Ce nombre représente le 23<sup>e</sup> des patentés de tous les départements dont le chiffre s'est élevé, en cette même année, à 1,796,251.

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

*Contribution foncière.* — Fonds de secours et de non valeurs, 2; centimes départementaux, 48,5; centimes communaux, 63,6.

Total, 114,1.

*Contribution personnelle et mobilière.* — Centimes généraux, 17; fonds de secours et de non-valeurs, 3,6; centimes départementaux, 48,5; centimes communaux, 51,3;

Total, 120,4

*Portes et fenêtres.* — Centimes généraux, 15,8; fonds de secours et de non-valeurs. 3; centimes départementaux, 23,7; centimes communaux, 48,1;

Total, 90,6.

*Patentes.* — Centimes généraux, 14,6; centimes généraux extraordinaires, 43; fonds de secours et de non-valeurs, 5; centimes départementaux, 24,1; centimes communaux, 41,2;

Total, 127,6.

## CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1879.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

Arrondissements	CONTRIBUTIONS				TOTAL.
	foncière. (1)	personnelle et mobilière.	des portes et fenêtres.	des patentes.	
Dunkerque ..	495,268	448,636	444,550	342,674 43	4,134,425 43
Hazebrouck..	444,290	97,756	404,903	420,826 06	764,777 06
Lille.....	4,741,372	844,504	4,087,370	2,563,464 49	6,236,707 49
Cambrai ....	602,876	473,377	457,452	366,599 25	4,300,304 25
Avesnes ....	737,745	499,046	469,408	485,275 96	4,591,444 96
Douai.....	502,220	444,262	436,754	263,053 34	4,046,286 34
Valenciennes	697,076	240,339	487,392	470,848 64	4,565 655 64
Totaux..	5,247,847	4,817,887	4,987,526	4,642,744 44	43,636,004 44

## PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 128. Elles sont divisées en cinq classes d'après leurs

(1) Y compris 67,404 fr. formant le principal afférent aux propriétés de l'État qui, aux termes de la loi, contribuent aux impositions départementale et communales.

produits, savoir : 1<sup>re</sup> classe, de 8,001 francs et au-dessus ; 2<sup>e</sup>, de 5,001 à 8,000 ; 3<sup>e</sup>, de 3,601 à 5,000 ; 4<sup>e</sup>, de 2,401 à 3,600 ; 5<sup>e</sup>, de 2,400 et au-dessous.

Voici le tableau de ce classement :

N <sup>os</sup> d'ordre	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arron- disse- ments.	N <sup>os</sup> d'ordre	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arron- disse- ments.
<i>1<sup>re</sup> Classe.</i>			39	Landrecies.....	A
			40	Gouzeaucourt.....	C
			44	Famars.....	V
4	Lille (4 <sup>e</sup> division).....	L	<i>2<sup>e</sup> Classe.</i>		
2	Tourcoing.....	L	42	Orchies.....	D
3	Halluin.....	L	43	Quesnoy-sur-Deûle....	L
4	Roubaix-Est.....	L	44	Lannoy.....	L
5	Roubaix-Ouest.....	L	45	Haussy.....	C
6	Lille (extra-muros).....	L	46	Onnaing.....	V
7	Haubourdin.....	L	47	Somain.....	D
8	Lille (1 <sup>re</sup> division).....	L	48	Cysoing.....	L
9	Valenciennes.....	V	49	Templeuve.....	C
10	Maubeuge.....	A	50	Méteren.....	H
11	Anzin.....	V	51	Annœullin.....	L
12	Lille (2 <sup>e</sup> division).....	L	52	Câtillon.....	C
13	Armentières.....	L	53	Ligny.....	C
14	Lille (3 <sup>e</sup> division).....	L	54	Cuincy.....	D
15	Fourmies.....	A	55	Raches.....	D
16	Denain.....	V	56	Inchy.....	C
17	Douai.....	D	57	Fournes.....	L
18	Croix.....	L	58	Villers-Pol.....	A
19	Dunkerque.....	Dk	59	Seclin.....	L
20	Raismes.....	V	60	Bouchain.....	V
21	Cambrai.....	C	61	Iwuy.....	C
22	Douchy.....	V	62	Hazebrouck.....	H
23	Saint-André.....	L	63	Bourbourg.....	Dk
24	Lewarde.....	D	64	Steenwerck.....	H
25	Clary.....	C	65	Sin.....	D
26	Solesmes.....	C	66	Bavai.....	A
27	Condé.....	V	67	Englefontaine.....	A
28	Avesnes-lez-Aubert....	C	68	Ebblinghem.....	H
29	Le Câteau.....	C	69	Houplines.....	L
30	Teteghem.....	Dk	70	Comines.....	L
31	Marcq-en-Barœul.....	L	71	Arleux.....	D
32	Masnères.....	C	72	Le Quesnoy.....	A
33	Mons-en-Pévèle.....	L	73	Sains.....	A
34	Wormhoudt.....	Dk	74	Annappes.....	L
35	Marly.....	C	75	Lecelles.....	V
36	Landas.....	D	76	Berlaimont.....	A
37	Pont-à-Marcq.....	L	77	Ecke.....	H
38	Rouvignies.....	V			



## AGRICULTURE.

### RÉCOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord. Il fournit à la culture une étendue de 475,000 hectares, dont 360,000 en terres labourables, sur une superficie totale de 567,864 hectares.

Les récoltes en grains et farineux ont donné en 1879 les produits indiqués ci-après :

NATURE des grains récoltés.	Nombre d'hectares ensemencés.	Quantité moyenne de semence par hectare.			Produit par hectare en 1878.		Poids moyen d'un hectolitre de chaque espèce de grains de la récolte de 1878.
		Hect.	kg.	lit.	Hect.	Kilog.	
Froment. ....	436716	4,82	42,60	9,98	48,46	2482764	73
Méteil. ....	4220	4,94	44,35	9,97	44,96	23069	69
Seigle. ....	44383	2,87	44,76	9,17	23,52	240809	70
Orge. ....	40284	4,97	48,29	16,22	34,97	328485	59
Epeautre. ....	4084	4,22	44,40	12,25	31,72	34289	48
Avoine. ....	54270	2,87	47,26	17,42	48,45	2049704	43
Menus grains. ....	9449	2,82	9,30	6,65	45,48	445640	75
Légumes secs ....	9290	2,34	40,40	7,05	46,50	385406	"
<b>Totaux. ....</b>	<b>233690</b>					<b>5,629,826</b>	

Les semailles d'automne ont été contrariées par des pluies abondantes qui ont persisté pendant le printemps et une partie de l'été. Des orages ont en outre considérablement nuï à la maturation des grains ; aussi la moisson a été tardive et n'a donné que des produits très-inférieurs en quantité et qualité à ceux des années précédentes.

Voici maintenant le tableau approximatif des consommations annuelles de grains dans le département :

NATURE des GRAINS.	QUANTITÉ APPROXIMATIVE d'hectolitres de grains annuellement nécessaire				TOTAL des besoins annuels.
	pour la nourriture des habitants.	pour la nourriture des animaux domestiques.	pour les semences.	pour les distilleries brasseries et autres usages.	
Froment .....	3.634.808	7.285	256.053	6.670	3.901.816
Méteil .....	151.958	4.012	2.206	"	155.176
Seigle .....	151.958	141.966	25.385	111.657	430.966
Orge .....	"	30.630	22.173	1.446.200	1.469.003
Epeautre .....	"	4.026	5.680	"	9.706
Avoine .....	"	2.598.870	148.929	12.204	2.760.003
Maïs .....	"	"	"	"	"
Millet .....	"	"	"	"	"
Autres menus grains	182.350	153.444	24.374	"	360.138
Légumes secs .....	151.958	48.595	23.524	"	224.077
<b>Totaux .....</b>	<b>4.270.032</b>	<b>2.985.798</b>	<b>508.324</b>	<b>1.546.731</b>	<b>9.310.885</b>

D'après ces tableaux, les grains récoltés en 1879 ont donné un nombre d'hectolitres de . . . . . 5,629,826

Les besoins de la consommation étant de . . . . . 9,310,885

Il en résulte une insuffisance de . . . . . 3,681,059

Égale à plus de 65 p. % des produits.

### POMMES DE TERRE.

Il a été ensemencé en pommes de terre, pendant l'année 1879, un nombre de 23,464 hectares qui ont produit, chacun, en moyenne, 45 hectolitres 60 l., ce qui fait pour la totalité . . . 1,069,958

La consommation de ce tubercule dans le département est évaluée de la manière suivante :

Pour la nourriture des habitants. . .	2,294,574	} 3,201,968
Pour celle des animaux domestiques	539,601	
Pour les semences. . . . .	366,893	
Pour les distilleries, etc. . . . .	900	

Les produits de 1879 présentent conséquemment  
un déficit de . . . . . 2,132,010

## AUTRES CULTURES.

NATURE DES RÉCOLTES.	NOMBRE d hectares ensemencés ou plantés.	PRODUIT MOYEN	PRODUIT
		PAR HECTARE.	TOTAL.
		q. k.	q. k.
Betteraves.....	39.832	302.02	12.030.060.64
Houblon .....	874	7	6.097.49
Colza et graines oléagineuses..	6.454	42.44	76.377.35
Chanvre (matière textile).....	287	3.80	4.090.60
Lin (matière textile).;.....	8.048	5.74	45.784.20
Garance.....	"	"	"
Tabac .....	548	48.94	9.817.47
Foin. ....	54.292	49.68	2.489.842.56
Trèfle. ....	24.369	42.94	946.977.95
Luzerne. ....	9.477	48.49	442.258.90
Sainfoin.....	4.744	45.47	77.294.99
	<u>439.229</u>		



---

## FOIRES ET FRANCS MARCHÉS.

---

### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

*Bergues*, le lundi après le dimanche des Rameaux, trois jours; le lundi après le dimanche de Quasimodo, trois jours; le lundi après le dimanche de la Trinité, trois jours; le lundi après la Saint-Luc, ou le même jour, si c'est un lundi, trois jours. — *Bourbourg*, le 25 juin, trois jours; le lundi après le troisième dimanche de septembre, trois jours; le mardi avant le dimanche gras; le mardi avant la fête de l'Ascension; franc marché le premier mardi de chaque mois. — *Dunkerque*, le 1<sup>er</sup> janvier, quinze jours; le dimanche le plus près du 24 juin, dix jours. — *Esquelbecq*, le dernier mercredi des mois d'avril et de juillet, un jour. — *Gravelines*, le 15 août, neuf jours. — *Herzele*, le 15 août, un jour. — *Hondschoote*, le vendredi après la Pentecôte, un jour; le premier vendredi de chacun des mois d'avril, mai, octobre et novembre, pour les bestiaux, un jour; le deuxième dimanche de juillet, cinq jours. — *Warhem*, le dernier dimanche de juin et les quatre jours suivants. — *Wormhoudt*, le mercredi avant la Pentecôte, un jour; le mercredi après la Saint-Jean-Baptiste, un jour; le mercredi après le 8 septembre, un jour; les 15 mars, 15 avril, 15 octobre et 15 décembre, pour les chevaux, vaches, etc.

### ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

*Bailleul*, le dernier mardi d'avril et le deuxième mardi de septembre. — *Caestre*, le dernier mercredi d'avril, le premier vendredi qui suit le 1<sup>er</sup> décembre, un jour. — *Cassel*, les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> jeudis de l'année, un jour; le Jeudi-Saint, un jour; le jeudi après la Trinité, huit jours; le premier jeudi d'août, un jour; le dernier jeudi d'octobre, un jour; le dernier jeudi de novembre, un jour. — *Estaires*, le quatrième jeudi de juillet, deux jours; le premier jeudi d'octobre, deux jours; le 20 juin et le 15 décembre pour les chevaux. — *La Gorgue*, le premier mardi de mai, deux jours; le premier mercredi d'octobre, deux jours. — *Hazebrouck*, le premier lundi de février, un jour; le lundi de la mi-carême, un jour; le troisième lundi d'avril, un jour; le premier lundi de mai, un jour; le lundi après

le 12 juin, un jour; le premier lundi d'août, un jour; le premier dimanche après l'Assomption, neuf jours; le premier lundi d'octobre, un jour; le lundi de la Toussaint, un jour; le premier lundi qui suit le premier mercredi de chaque mois, un jour pour les bestiaux. — *Merville*, le deuxième mercredi de septembre, un jour; franc marché le deuxième mercredi de chaque mois; une foire aux chevaux le 24 décembre de chaque année. — *Morbecque*, le mardi qui suit le premier lundi de mai, un jour; le mardi qui suit le premier lundi d'août, un jour; le troisième dimanche de septembre, un jour; le 21 novembre, un jour. — *Renescure*, marché aux bestiaux le mercredi des cendres et le 19 juillet. — *Steenvoorde*, le premier samedi de mai, un jour; le premier samedi d'octobre, un jour; le deuxième samedi de novembre, un jour. — *Steenwerck*, le troisième vendredi d'avril, un jour; le 24 juin, quatre jours; le 1<sup>er</sup> juillet, un jour; le 20 novembre; un jour. — *Vieux-Berquin*, troisième samedi d'avril, troisième samedi de novembre.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE.

*Armentières*, le deuxième lundi d'avril, un jour; le deuxième lundi de juillet, un jour; le deuxième lundi de septembre, un jour; le premier lundi de novembre, un jour; franc marché le premier lundi de chaque mois; le premier dimanche de mai, dix jours. — *La Bassée*, le 19 janvier, deux jours; le 19 avril, deux jours; le 19 juillet, deux jours; le 19 octobre, deux jours; franc marché, le deuxième lundi de chaque mois. — *Comines*, le premier jour de marché après la Saint-Denis, un jour. — *Cysoing*, le mardi après l'Ascension, neuf jours; franc marché les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois, un jour. — *Haubourdin*, le 21 janvier, un jour; le 21 avril, un jour; le 21 juillet, un jour; le 21 octobre, un jour. — *Lannoy*, le deuxième dimanche d'octobre, quatre jours. — *Lille*, le 26 août, quinze jours. — *Mons-en-Pévèle*, le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois pour les bestiaux. — *Roubaix*, le lendemain du dimanche de Quasimodo jusqu'au samedi inclusivement; le mardi après le premier dimanche de septembre, deux jours; franc marché le samedi, de quinze jours en quinze jours. — *Seclin*, le troisième lundi de mai, un jour; le troisième lundi de novembre, un jour; franc marché le troisième lundi de chaque mois, un jour. — *Templeuve*, le troisième mardi des mois de janvier, mai, juillet, septembre et novembre. — *Tourcoing*, le dimanche qui suit le 25 juillet, ou le même jour, s'il tombe un dimanche, dix jours; franc marché le premier lundi des mois de mars, juin, septembre et décembre, un jour. — *Wavrin*, marché aux bestiaux le troisième

samedi de chaque mois. — Lille (*Wazemmes*), le deuxième lundi des mois de mars, avril, septembre, octobre et décembre.

#### ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

*Avesnes-lez-Aubert*, le premier lundi d'octobre, un jour pour les bestiaux. — *Cambrai*, le 28 octobre, neuf jours; franc marché le 24 de chaque mois, un jour. — *Le Câteau*, le 22 septembre, neuf jours; franc marché le 22 de chaque mois; un jour. — *Câtillon*, franc marché le 10 de chaque mois. — *Caudry*, le 26 de chacun des mois de janvier, avril, juillet et octobre, pour les bestiaux. — *Clary*, le 6 de chacun des mois de janvier, juillet et septembre. — *Crèvecœur*, le 25 juin, un jour. — *Gouzeaucourt*, le 8 de chaque mois, un jour. — *Honnecourt*, le 22 mars, un jour; le 22 juillet, un jour. — *Iwuy*, le premier jeudi de chaque mois: marché aux bestiaux. — *Marets*, le premier de chacun des mois de mars, juin, septembre et décembre, un jour. — *Solesmes*, franc marché le premier mercredi de chaque mois. — *Walincourt*, le 12 avril, un jour; le 23 octobre, un jour.

#### ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

*Anor*, le premier lundi des mois de mars, d'avril, de septembre et d'octobre, un jour, le premier lundi des mois de janvier, février, mars, juin, juillet, août, novembre et décembre, un jour. — *Avesnes*, le mercredi après le dimanche de Quasimodo, un jour; le premier dimanche d'août, neuf jours; le 1<sup>er</sup> septembre, un jour, franc marché et foire aux bestiaux le 8 de chaque mois. — *Bavai*, le 15 août, quatre jours; franc marché le 9 de chaque mois, un jour; le 17 de chaque mois pour les chevaux. — *Bertaimont*, le 17 de chaque mois, un jour. — *Cousolre*, le 18 de chaque mois, un jour. — *Etrœungt*, franc marché le dernier lundi de chaque mois, un jour. — *Felleries*, le premier mercredi de chaque mois. — *Fourmies*, le premier lundi de chaque mois, un jour. — *Gommegnies*, le 15 de chaque mois de mars, septembre et octobre. — *Landrecies*, le quatrième jeudi de carême, un jour; le jour de Saint-Luc (18 octobre), un jour; le troisième mardi de chaque mois, un jour. — *Maroilles*, franc marché le premier lundi de chaque mois, un jour. — *Maubeuge*, le 28 de chaque mois, un jour; le 19 mars, un jour. — *Prisches*, le 3 février, un jour; le 12 mai, un jour, le deuxième lundi de septembre, un jour; le 26 novembre, un jour. — *Le Quesnoy*, le 25 octobre, huit jours; franc marché les 12 et 29 de chaque mois, un jour. — *Sains*, le 7 de chaque mois. — *Solre-le-Château*, le

1<sup>er</sup> mars, un jour; le 1<sup>er</sup> octobre, un jour; le premier mardi de chaque mois, un jour. — *Trélon*, le dernier lundi de chaque mois, un jour. — *Wignehies*, le dernier mardi de chaque mois.

## ARRONDISSEMENT DE DOUAL.

*Douai*, le 1<sup>er</sup> juin, cinq jours; le 1<sup>er</sup> octobre, quinze jours; franc marché le premier mercredi de chaque mois, un jour. — *Marchiennes*, le dernier samedi des mois de janvier, avril, juillet et octobre, un jour. — *Orchies*, le lendemain de la Trinité, un jour; le dimanche après la Nativité, un jour; le lundi qui précède le dernier mercredi de janvier, un jour; le premier lundi de chaque mois, un jour.

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

*Saint-Amand*, le lundi de la Pentecôte, dix jours. — *Bouchain*, franc marché le premier vendredi de chaque mois, un jour. — *Condé*, le 1<sup>er</sup> octobre, neuf jours. — *Fresnes*, le quatrième lundi de chaque mois. — *Hasnon*, le premier jeudi de chaque mois. — *Valenciennes*, le 15 septembre, dix jours; franc marché les 10, 20 et 30 de chaque mois pour les chevaux, et les lundis pour les bestiaux.

## MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

## ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

*Armbouts-Cappel*, dimanche et jours de fête. — *Bergues*, lundi et vendredi; le lundi pour les grains. — *Bollezeele*, mercredi. — *Bourbourg*, mardi et vendredi; mardi pour les grains; tous les mardis des mois de mars, avril et mai pour les bestiaux. — *Brouckerque*, dimanche. — *Capellebrouck*, dimanche. — *Dunkerque*, mercredi et samedi; samedi pour les grains. — *Esquelbecq*, dimanche, mercredi et samedi. — *Ghyvelde*, jeudi. — *Gravelines*, mercredi et vendredi. — *Herzeele*, dimanche. — *Hondschoote*, mardi et vendredi. — *Les Moeres*, dimanche et mercredi. — *Looberghe*, jeudi. — *Loon*, jeudi. — *Pitgam*, dimanche. — *Rezpoede*, jeudi et dimanche. — *Volkerinckhove*, jeudi. — *Warhem*, dimanche. — *Wormhoudt*, mercredi.

## ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

*Bailleul*, mardi pour les grains. — *Caestre*, dimanche pour les légumes. — *Cassel*, jeudi pour les grains. — *Estaires*, mercredi et jeudi; jeudi pour les grains. — *Hazebrouck*, lundi et vendredi; lundi pour les grains. — *Houtkerque*, mercredi. — *Merville*, tous les jours; mercredi pour les grains. — *Rubrouck*, le vendredi pour le beurre et les œufs. — *Steenvoorde*, samedi pour les grains. — *Steenwerck*, vendredi pour les menues denrées et grains. — *Vieux-Berquin*, samedi pour les légumes, fruits et menues denrées.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE.

*Annœullin*, mardi pour les fruits, légumes, comestibles, graines et céréales. — *Armentières*, dimanche, lundi, vendredi; lundi pour les grains. — *La Bassée*, mardi, jeudi et samedi; jeudi pour les grains. — *Comines*, lundi et jeudi. — *Cysoing*, mardi pour les comestibles et graines. — *Fournes*, vendredi. — *Halluin*, samedi. — *Haubourdin*, mardi et samedi. — *Lannoy*, mardi, jeudi et samedi; jeudi pour les grains. — *Lille*, tous les jours; mercredi pour les grains. — *Linselles*, vendredi. — *Loos*, jeudi. — *Mons-en-Pévèle*, jeudi. — *Pont-à-Marcq*, vendredi. — *Quesnoy-sur-Deûle*, jeudi. — *Roubaix*, mardi, jeudi, samedi et dimanche; mardi après midi pour les bestiaux. — *Seclin*, lundi. — *Templeuve*, le samedi pour les porcs, veaux, œufs, volailles, etc. — *Tourcoing*, lundi, jeudi et dimanche; jeudi pour les grains; le mardi de chaque semaine pour la vente des bestiaux. — *Wattrelos*, dimanche. — *Lille (Wazemmes)*, mardi et vendredi. — *Willems*, vendredi.

## ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

*Busigny*, samedi. — *Cambrai*, tous les jours, mercredi et samedi pour les grains. — *Catillon*, mercredi. — *Clary*, samedi. — *Elincourt*, jeudi. — *Le Câteau*, mardi, jeudi et samedi; les mêmes jours pour les grains. — *Marets*, vendredi pour les légumes, beurre, fromage, œufs et autres comestibles. — *Masnieres*, vendredi. — *Quiévy*, mercredi. — *Solesmes*, samedi. — *Walincourt*, vendredi.

## ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

*Avesnes*, lundi, mercredi et vendredi. — *Bavai*, mardi et

vendredi. — *Berlaimont*, mardi et samedi. — *Cartignies*, mercredi. — *Etraungt*, jeudi. — *Fourmies*, mercredi et samedi. — *Jeumont*, jeudi. — *Glageon*, jeudi. — *Gommegnies*, jeudi. — *Hautmont*, mardi et vendredi. — *Landrecies*, lundi, jeudi et samedi; lundi et jeudi pour les grains. — *Maroilles*, mardi et vendredi. — *Maubeuge*, tous les jours; samedi pour les grains. — *Le Quesnoy*, mardi et vendredi. — *Prisches*, lundi. — *Sains*, jeudi pour les légumes et comestibles. — *Sars-Poteries*, jeudi et lundi. — *Solre-le-Château*, mardi et vendredi. — *Trélon*, lundi. — *Wignehies*, mardi.

## ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

*Aniche*, mardi et vendredi. — *Arleux*, lundi. — *Auberchicourt*, mardi. — *Douai*, tous les jours; mardi, jeudi et samedi pour les grains, mercredi pour les bestiaux. — *Fenain*, mardi. — *Flers*, vendredi. — *Marchiennes*, samedi. — *Orchies*, lundi et vendredi; lundi pour les grains. — *Somain*, jeudi, lundi pour les légumes, le beurre, les fruits et autres comestibles.

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

*Abscon*, mercredi pour les légumes et comestibles. — *St-Amand*, tous les vendredis pour les bestiaux, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les menues denrées. — *Bouchain*, mardi et vendredi; vendredi pour les grains. — *Condé*, mercredi et samedi. — *Denain*, mardi, jeudi et samedi. — *Escaudain*, vendredi pour les légumes, fruits et comestibles. — *Fresnes*, marché aux bestiaux tous les lundis, excepté le premier lundi d'août, le troisième lundi de septembre et les lundis qui ont pour date 10, 20 ou 30 du mois. — *Hasnon*, tous les jeudis. — *Lourches*, mercredi et vendredi. — *Marquette*, jeudi. — *Raismes*, jeudi pour les fruits, légumes, comestibles et menues denrées. — *Valenciennes*, mercredi et samedi pour les grains et fourrages; lundi pour les chevaux et bestiaux.

Les marchés du département qui sont les mieux approvisionnés en grains sont ceux de Bergues, Lille, Douai, Cambrai et Valenciennes.

---

## Troisième partie.

TABLEAU NOMINATIF  
DES  
PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES  
DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD  
Depuis 1801

ANÉES	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS,	SECRÉTAIRES.
		MM.		MM.
1804	Elections.	De Warenguien.....		Emmery.
1802	Elections.	De Warenguien.....		Emmery.
1803	Elections.	De Warenguien.....		Farez.
1804	Elections.	De Warenguien.....		Farez.
1805	Elections.	De Warenguien.....		Farez.
1806	Elections.	De Warenguien.....		Michel.
1807	Elections.	De Warenguien.....		Michel.
1808	Elections.	De Warenguien.....		Michel.
1809	Elections.	De Warenguien.....		Michel.
1810	Elections.	Gossuin.....		Michel.
1811	Elections.	Gossuin.....		Dhaubersart.
1812	Elections.	Gossuin.....		Dhaubersart.
1813	Elections.	Gossuin.....		Dhaubersart.
1814	Elections.	Gossuin.....		Marquis de La Coste.
1815	Elections.	Gossuin.....		Marquis de La Coste.
1816	Elections.	Gossuin.....		Marquis de La Coste.
1817	Elections.	Potteau d'Hancarderie.		Marquis de La Coste.
1818	Elections.	Potteau d'Hancarderie.		Marquis de La Coste.
1819	Elections.	Gossuin.....		Marquis de La Coste.
1820	Elections.	Potteau d'Hancarderie.		Marquis de La Coste.
1821	Elections.	Potteau d'Hancarderie.		Marquis de La Coste.
1822	Elections.	Comte de Muysaert....		Marquis de La Coste.
1823	Elections.	Comte de Muysaert....		Marquis de La Coste.
1824	Elections.	Comte de Muysaert....		Marquis de La Coste.
1825	Elections.	Comte de Muysaert....		Marquis de La Coste.
1826	Elections.	Comte de Muysaert....		Marquis de La Coste.
1827	Elections.	Comte de Muysaert....		Fizeau de La Martel.
1828	Elections.	Comte de Muysaert....		Fizeau de La Martel.
1829	Elections.	Comte de Muysaert....		Béthune-Houriez.
1830				
1831	Elections.	Barrois-Virnot.....		Farez.
1832	Elections.	Farez.....		Lorrain, fils.
1833	Elections.	De Brigode.....		Lorrain, fils.
1834	Elections.	Ferrier.....		Lorrain, fils.
1835	Elections.	Ferrier.....		Lorrain, fils.

ANNÉES	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS.	SECRÉTAIRES.
		MM.	MM.	MM.
1836	Elections.	Ferrier .....	.....	Leroy de Béthune.
1837	Elections.	Ferrier .....	.....	Leroy de Béthune.
1838	Elections.	Ferrier .....	.....	Marchant.
1839	Elections.	Comte de Montozon.....	.....	Marchant.
1840	Elections.	Ferrier .....	.....	Marchant.
1841	Elections.	Ferrier .....	.....	Marchant.
1842	Elections.	Ferrier .....	.....	Marchant.
1843	Elections.	Ferrier .....	.....	Marchant.
1844	Elections.	Ferrier .....	.....	Marchant.
1845	Elections.	Ferrier .....	.....	Marchant.
1846	Elections.	Delespaul .....	.....	Marchant.
1847	Elections.	Delespaul .....	.....	Marchant.
1848	Elections.	Marchant.....	.....	Lestiboudois.
1 <sup>re</sup> Sess.				
1848	Elections.	Marchant.....	.....	Lestiboudois.
2 <sup>e</sup> Sess.				
1849	Elections.	Marchant.....	.....	Lestiboudois.
1850	Elections.	Danel.....	.....	De Clebsattel.
1851	Elections.	Danel.....	.....	De Clebsattel.
1852	Décret ...	Marchant .....	Danel.....	De Clebsattel.
1853	Décret ...	Marchant .....	Danel.....	De Clebsattel.
1854	Décret ...	Marchant .....	Danel.....	De Clebsattel.
1855	Décret ...	Marchant .....	Danel.....	De Clebsattel.
1856	Décret ...	Marchant .....	Danel.....	De Clebsattel.
1857	Décret ...	Marchant .....	Danel.....	De Clebsattel.
1858	Décret ...	Marchant .....	Danel.....	De Clebsattel.
1859	Décret ...	Marchant.....	Danel.....	De Clebsattel.
1860	Décret ...	Comte Mimerel.....	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1861	Décret ...	Comte Mimerel.....	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1862	Décret ...	Comte Mimerel.....	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1863	Décret ...	Comte Mimerel.....	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1864	Décret ...	Comte Mimerel.....	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1865	Décret ...	Comte Mimerel.....	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1866	Décret ...	Comte Mimerel.....	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1867	Décret ...	Comte Mimerel.....	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1868	Décret ...	Comte Mimerel.....	Danel et Seydoux.....	De Clebsattel et Mailliet.
1869	Décret ...	Comte Mimerel.....	Danel et Seydoux.....	De Clebsattel et Mailliet.
1870	Elections.	Danel.....	.....	Mailliet.
1871	Elections.	Danel.....	Plichon et J. Brame....	Mailliet et Saint-Léger.
1872	Elections.	Danel.....	Plichon et J. Brame....	Mailliet et Desrousseaux.
1873	Elections.	Danel.....	Plichon et J. Brame....	Mailliet et Desrousseaux.
1874	Elections.	Plichon.....	J. Brame et Mailliet....	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1875	Elections.	Plichon.....	J. Brame et Mailliet....	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1876	Elections.	Plichon.....	J. Brame et Mailliet....	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1877	Elections.	Plichon.....	J. Brame et Mailliet....	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1878	Elections.	Plichon.....	Mailliet et L. Legrand.. (de Lecelles).	Roussel-Defontaine et Van der Straeten.
1879	Elections.	Plichon.....	Mailliet et L. Legrand.. (de Lecelles).	Roussel-Defontaine et Van der Straeten.



## NÉCROLOGIE.

### REYNART.

M. Edouard-François-Joseph Reynart, officier de la Légion-d'Honneur, Chevalier de l'ordre de l'étoile polaire de Suède, Officier de l'instruction publique, Administrateur des Musées de Lille, Vice-Président des Écoles académiques, Vice-Président de la commission de patronage des jeunes libérés du Nord, Vice-Président de la commission de la maison d'arrêt de Lille, Vice-Président de la commission de surveillance de la Colonie agricole de Saint-Bernard, ex-Membre de la Société des Sciences de l'Agriculture et des Arts de Lille, est décédé à Lille, le 15 février 1879, dans sa soixante-dix-septième année.

Il se voua, dès sa jeunesse, à l'étude des dessins et de la peinture. Élève de Liénard et de Souchon, il s'était d'abord attaché à la spécialité du paysage. La plupart de ses œuvres en ce genre représentent des sites des environs de Lille, des coins pittoresques des bois qui entourent l'ancienne abbaye de Loos. Plus tard, il voulut s'essayer à la peinture des fleurs, et son début heureux lui révéla sa véritable voie. Depuis lors, il n'a cessé de se perfectionner dans le genre et il y a conquis une place honorable.

Comme conservateur du musée des beaux arts, M Reynart a rendu à sa ville natale des services qu'on ne saurait méconnaître. Lorsqu'en 1842, il obtint la direction de la galerie de peinture, le catalogue accusait 192 toiles ; aujourd'hui, ce même musée renferme plus de 500 tableaux, le musée Wicar, celui des gravures et des esquisses ont été organisés; enfin le catalogue qui a exigé trois années de travail a été publié et une nouvelle édition augmentée est livrée à l'impression.

Les funérailles de M. Reynart ont eu lieu le mardi, 18 février 1879, au milieu d'une affluence considérable. M. le préfet du Nord et toutes les autorités civiles et militaires y assistaient.

Un nombreux détachement de la ligne rendait les honneurs à l'officier de la Légion-d'Honneur.

La Société des Sciences, la Commission des Musées et toutes les autres commissions que M. Reynart avait longtemps présidées, étaient représentées par la presque totalité de leurs membres.

Une délégation des élèves des écoles académiques était également dans le cortège.

M. E. Reynart faisait partie de la Commission administrative et des écoles depuis 57 ans.

Plusieurs discours ont été prononcés sur sa tombe.

M. Dutilleul, sénateur, maire de Lille, qui a pris le premier la parole, a signalé en termes éloquentes la vie du regretté défunt.

Après avoir parlé de sa vive intelligence, de son activité sans limites et de son enthousiasme pour le beau, il a rappelé les services éminents que M. Reynart avait rendus au musée et aux écoles académiques de notre ville. M. Dutilleul a annoncé en terminant qu'il proposerait au Conseil municipal de faire placer sur la tombe du défunt, la reproduction en bronze de son buste en marbre, dû au ciseau du célèbre statuaire M. Crauck.

M. Houdoy, secrétaire de la Commission des Musées, a retracé les services rendus par M. Reynart qui, artiste et homme du monde sut employer l'influence que les charmes de ses relations lui avait acquis dans les sociétés lilloises à faire aimer et rechercher les œuvres d'art; président de la commission des écoles, il a mis tous ses services à deviner et encourager les vocations véritables et les jeunes gens ont trouvé en lui mieux que le protecteur officiel. Il a toujours été pour eux un guide bienveillant et sympathique et souvent un ami dévoué.

Quant aux musées de la ville, dit l'orateur, avons-nous besoin de dire ce qu'ils étaient, lorsqu'ils furent placés sous la direction de M. Reynart et de montrer ce qu'ils sont aujourd'hui?

Tous le savent. Pendant sa longue administration, il a dépensé toutes les forces de sa volonté, toute l'énergie de son caractère à l'accroissement intelligent des collections municipales, et, grâce à lui, leur réputation méritée les place au premier rang des musées provinciaux.

M. de Norguet, au nom de la Société des Sciences et des Arts de Lille, a rappelé le zèle infatigable de M. Reynart, pour le développement des beaux-arts, surtout dans les concours pour la collation des bourses Wicar.

Enfin, M. Marteau, architecte a prononcé au nom de la Commission des Ecoles académiques quelques paroles dans lesquelles il a rendu hommage au zèle que M. Reynart avait déployé pour élever nos écoles académiques au rang remarquable qu'elles occupent aujourd'hui. il a terminé en disant qu'il était certain d'être l'interprète des élèves, tant actuels qu'anciens, en les associant aux profonds regrets que les membres de la Commission et les professeurs viennent, par sa voix, exprimer sur cette tombe.

## MORISSON.

M. François-Firmin Morisson, Docteur en médecine, professeur à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille, chirurgien des hôpitaux, premier adjoint au maire de Lille, membre du Conseil général du Nord, chevalier de la Légion-d'honneur, officier de l'instruction publique, membre de la Société de médecine du Nord, est décédé à Lille, le 21 août 1879, à l'âge de 59 ans et demi.

Les funérailles ont eu lieu le lundi 25 août à onze heures du matin. Cette triste cérémonie a donné lieu à une manifestation des plus imposantes. Une affluence considérable était réunie rue de l'Hôpital-Militaire devant la maison mortuaire, longtemps avant la levée du corps. Le cercueil couvert de fleurs et de couronnes funéraires, avait été déposé dans une chapelle ardente devant laquelle des milliers de personnes appartenant à tous les rangs de la société lilloise, ont défilé tour à tour avec recueillement. Il n'y avait qu'une voix dans la foule pour déplorer la mort prématurée de l'homme auquel la sympathie publique venait décerner un suprême hommage.

Dans l'assistance on remarquait M. le Préfet et M. le Secrétaire-général, les sénateurs et les députés de la ville, plusieurs officiers supérieurs, un grand nombre de maires des environs, la plupart des médecins de l'arrondissement. Le Conseil général, ayant à sa tête son président M. Plichon, était au grand complet, ainsi que le Conseil municipal avec le maire, les adjoints et le secrétaire en chef de la mairie, le personnel de la Faculté de médecine en costume d'apparat, la Société centrale de médecine, etc. On remarquait également les commandants des pompiers et des canonniers accompagnés d'un grand nombre d'officiers de ces deux corps. M. Morisson étant chevalier de la Légion-d'honneur, un piquet du 43<sup>e</sup> de ligne avait été chargé de faire le service réglementaire.

Vers onze heures un quart, le clergé est arrivé. Puis le cortège s'est mis en marche vers l'église Saint-Etienne. Il était précédé par la musique des pompiers. Les coins du poêle étaient tenus par MM. le sénateur Testelin, conseiller général; Dutilleul, maire de Lille; Arnoux, professeur à la Faculté; Parise, président à la Société de médecine. Derrière le cercueil venaient plusieurs sœurs de l'hôpital Saint-Sauveur où M. Morisson était chirurgien.

Après la cérémonie religieuse, on s'est rendu avec la même solennité au cimetière de l'Est où l'inhumation a eu lieu. Des

discours ont été prononcés par MM. Dutilleul, Arnoux, Parise et Testelin. La foule s'est ensuite séparée sous le coup d'une impression profonde.

Voici le texte du discours prononcé par M. le sénateur Dutilleul, maire de Lille :

» Il est des coups d'autant plus terribles qu'ils sont inopinés. La mort a de ces surprises redoutables et la fragilité humaine apparaît alors à nos yeux dans toute son étendue. Telle est l'impression que j'éprouve en face de cette tombe qui dérobe pour jamais à nos regards un de ces hommes qu'une organisation et une santé robuste semblaient appeler hier encore à compter de longs jours pour l'honneur de la cité et le bien de ses concitoyens. Le Conseil municipal compte à peine vingt mois d'existence, et c'est la troisième fois déjà, qu'accomplissant un devoir douloureux, nous venons adresser à un de ses membres disparus un hommage funèbre dans un suprême adieu.

» Morisson, François-Firmin, est né le 3 février 1820, à Lamothe Saint-Héraye (Deux Sèvres). La médecine militaire l'attira d'abord. C'est sur les champs de bataille que sa nature généreuse voulait se vouer au service de la science. Après quelques années passées en Afrique, il rentra en France. Les hasards de la garnison l'amènèrent dans le Nord. Il s'y maria. Le jeune aide-major rentra dans la vie civile. Ce fût une bonne fortune pour la ville de Lille, qui compta désormais un homme de cœur de plus.

» Ce n'est pas à nous qu'il appartient de le suivre dans le cours de sa carrière médicale. Nous laissons à des amis plus compétents le soin de l'apprécier comme professeur de l'Ecole de médecine, puis de la faculté. Ce que nous voulons dégager en peu de mots de cette vie si bien remplie, c'est le magistrat municipal.

» Esprit cultivé, penseur sérieux, mais toujours aimable, habitué à s'élever au-dessus des mesquines préoccupations, Morisson réunissait aux aspirations les plus libérales un tact et une délicatesse qui donnaient un grand poids à ses jugements. Ses nouveaux concitoyens ne pouvaient manquer d'apprécier d'aussi brillantes qualités. Dès 1859, ils lui confièrent la défense de leurs intérêts au Conseil général, où il n'a cessé de siéger depuis.

» Un an plus tard, alors que les graves questions s'agitaient dans les Conseils de la cité en transformation, ils l'investirent du mandat de Conseiller municipal. Il prit vaillamment place dans cette phalange d'hommes intelligents, qui apportèrent si généreusement leur concours à l'œuvre gigantesque de l'agrandissement de la ville, et qui surent triompher par leur énergie, à la hauteur de leur dévouement, des difficultés sans nombre.

» Aussi était-il préparé par ces luttes à la vie administrative, lorsqu'en 1870, le Gouvernement l'appela aux fonctions d'adjoint au maire. La sagesse de ses appréciations, la connaissance parfaite qu'il possédait des affaires municipales, rendaient son concours des plus précieux dans l'administration; il y apporta en même temps un libéralisme éclairé et une foi robuste dans l'avenir de la Patrie française sous l'égide républicaine.

» Tel est Morisson, tel il était hier encore au moment où il fut brisé. Cette belle organisation, cette noble intelligence dont Dieu l'avait doué, un souffle les a ravis. Les services qu'il a rendus, les progrès qu'il a si largement contribué à implanter dans notre société lilloise peuvent seuls tempérer l'amertume des regrets que cette disparition éveille en nous. La consternation qu'a répandue la nouvelle de sa mort prématurée, la foule accourue pour lui rendre un dernier hommage à cette heure funèbre, le deuil de ses amis, de ses collègues, disent assez que la reconnaissance publique le suivra au-delà de cette tombe, et que son nom restera comme un emblème de bonté, d'honnêteté, de libéralisme et de dévouement à la chose publique »

Voici le discours prononcé par M. Testelin :

« Permettez moi de vous arrêter encore un instant auprès de cette tombe. Comme ami, comme collègue, j'ai un devoir pieux à remplir et ne veux pas m'en éloigner sans lui adresser un sympathique adieu.

» Je ne puis oublier qu'il y a trois ans à peine, Morisson prononçait ici l'éloge funèbre de mon regretté frère Gustave Testelin. Qui de nous aurait pu croire alors, en voyant cet orateur qui nous a tous émus, si plein de vigueur et de santé, que nous viendrions le placer si prochainement à côté de celui dont il venait de retracer la carrière.

» Comme on le disait tout à l'heure, Morisson a été frappé inopinément et encore dans la plénitude de sa force. Ah! c'est que la vie est un combat incessant sans trêve ni merci, et sur le vaste champ de bataille du monde, la mort fauche sans jamais prendre de repos; elle frappe sans choix tous les âges, tous les rangs, toutes les positions. Aussi, comme l'a dit un sage: « Naître, c'est commencer de mourir; le dernier moment de notre vie est la conséquence du premier. »

» Telle est la loi inévitable pour tous. Faut-il pour cela se laisser troubler? Non. Chacun de nous comme un bon soldat placé à un poste d'honneur doit y rester ferme, prêt à le quitter sans crainte, lorsque l'heure fatale aura sonné. Il doit surtout se bien graver

dans l'esprit que l'important n'est pas de vivre, mais de bien vivre, afin que si ou l'interroge au moment du départ, il puisse répondre à cette question : Qu'as-tu fait dans la vie ? Mon devoir.

» Voyons si la carrière de Morisson répond à ce programme. Enfant et adolescent, il se livre aux études classiques qui doivent fortifier son intelligence et grandir son âme. Jeune homme, entraîné par ses aptitudes, il étudie la médecine. Homme fait, il va exercer son art dans les camps et reste pendant sept campagnes aux ambulances actives, en Afrique, alors que notre conquête n'était point encore achevée. Arrivé à l'âge mûr, il entre dans la vie administrative et dans la politique active.

» Quoi de plus correct ! quoi de mieux ordonné ?

» En 1859, sollicité par de nombreux amis qui avaient conscience de sa valeur, il consent à tenir son drapeau démocratique dans une élection du Conseil général. Certes, il fallait à cette époque un courage peu commun pour oser lutter contre un candidat officiel. Le gouvernement qui a précédé la République, en effet, ne ménageait pas ses adversaires et ne leur laissait pas une tâche facile. Mais notre patriotique population lilloise, qui n'a jamais fait défaut à ceux qui ont voulu la mener au combat en faveur de la démocratie, sans rechercher s'il était lillois, l'adopta sans hésitation et lui donne la victoire.

» Morisson entrait seul de son opinion dans notre Assemblée départementale, remplaçant Pierre Legrand, le père de notre cher député, qui, lui non plus, n'avait pas été candidat officiel. Il n'avait pas à y faire de politique; les assemblées n'en avaient pas alors la licence, et d'ailleurs, il faut rendre cette justice au Conseil général du Nord que, plein de zèle pour tous les intérêts départementaux, il a toujours évité même depuis la loi plus large de 1871, de faire de la politique autant que cela lui était possible. Mais en dehors de cette matière il ne manquait pas de sujets sur lesquels pût s'exercer l'intelligence de notre regretté collègue : L'instruction publique, l'hygiène, la salubrité, la vaccine, les aliénés, les hospices et les hôpitaux, et Morisson a pendant 19 ans presque constamment fait partie du bureau où se traitaient ces importantes questions. Elles lui ont fourni le texte de nombreux rapports qui lui ont assuré la considération et la bienveillance de collègues toujours disposé à rendre justice au mérite.

» Jugez, Messieurs, après cet exposé tout incomplet qu'il soit, si notre collègue sera embarrassé de répondre et s'il ne pourra pas dire : j'ai cherché à être utile à l'humanité, j'ai, autant qu'il était en moi, contribué à propager les idées que j'ai cru les plus propres

à améliorer la condition matérielle, intellectuelle et morale du peuple qui m'avait élu, j'ai accompli mon devoir ! et nous le répèterons avec lui.

» Morisson, la religion qui vient de présider à tes funérailles enseigne avec autant d'énergie que d'éclat que les bonnes dispositions et la conduite des survivants influent beaucoup sur la destinée des morts. S'il en est ainsi, tu peux être tranquille: tu as pour faire des vœux en ta faveur, et te conserver un bon souvenir, tous les amis qui te survivent, tous les nombreux obligés que tu as servis de tes conseils, de ta bourse, de ta science, de ton affection. — Puisse cette pensée consolante être un sujet d'allègement pour la compagne bien-aimée à qui la mort t'a si brusquement ravi, et une sorte d'adoucissement à sa douleur.

» Quant à nous, tes amis, tes collègues, nous te disons adieu. Repose en paix, nous ne t'oublierons pas. »

#### ROUSSEL-DEFONTAINE.

M. Charles-Germain Roussel-Defontaine, Maire de Tourcoing, Membre du Conseil général du Nord, Membre de la Société des Sciences et des Arts de Lille, président du Conseil de Prud'hommes de Tourcoing, est décédé en cette ville, le 27 octobre 1879 à l'âge de 58 ans et 6 mois.

Les obsèques ont été célébrées à Tourcoing, le jeudi 30 octobre avec une grande pompe et en présence d'une foule considérable.

Le cercueil était couvert de couronnes et de fleurs. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Daudet, maire de Roubaix ; des Rotours, député, conseiller général ; docteur Parise, président de la société des Sciences de Lille ; Jules Leblanc légionnaire, ancien adjoint ; Siën, consul belge ; Charles Jonglez, président de la chambre de commerce ; Bernard-Cuvilliez, président du Conseil des Prud'hommes ; Charles d'Halluin, conseiller d'arrondissement ; Hassebroucq, président du comité d'administration de la caisse d'épargne ; Verron, directeur de la banque de France. Tous ces dignitaires représentaient les diverses administrations dont M. Roussel-Defontaine faisait partie.

Le convoi était composé de toutes les notabilités locales et des environs. Devant le cercueil un huissier portait un coussin sur lequel étaient déposées les décorations du défunt, ordres de la Légion-d'honneur et de Léopold : une grande couronne avec l'inscription. *A notre Père*, précédait aussi le corps.

Après le cercueil, venait le Conseil municipal ayant à sa tête MM. Debuchy et Victor Dervaux-Wetzel, adjoints, entourés de quelques conseillers généraux. M. Paul Cambon, préfet du Nord, occupait le centre de ce groupe.

Venaient ensuite les maires des localités voisines, le tribunal de commerce, les justices de paix, la chambre de commerce, le conseil des prud'hommes, l'administration du collège, les officiers territoriaux et de la réserve active, les fonctionnaires publics, et tout le personnel des divers services municipaux. Des députations des écoles et des établissements hospitaliers terminaient le cortège officiel.

Parmi les invités nombreux, on remarquait une députation des *Amis-Réunis l'Avenir du Petit Château*, l'*Espérance*, de Saint-Joseph.

Des détachements de pompiers faisaient escorte. La *Musique municipale* exécutait des marches funèbres.

Six discours ont été prononcés sur la tombe : M. Debuchy, a parlé au nom du Conseil municipal ; M. des Rotours au nom du général ; M. Parise pour la Société des Sciences ; M. d'Halluin, pour le Conseil d'arrondissement ; M. Bernard-Cuvelier, au nom du Conseil des prud'hommes ; M. Hassebroucq, au nom des diverses institutions établies par l'honorable défunt à Tourcoing.

Voici le discours de M. Debuchy :

« Messieurs,

» Il nous est impossible de ne pas ressentir une poignante émotion, de ne pas éprouver une vive douleur jusqu'au plus profond de notre être, en songeant que, dans quelques instants, nous allons être à jamais séparé d'un homme, qui fut notre ami, notre chef, pendant une longue série d'années, et qu'un coup inattendu, mais redouté, vient de ravir à l'affection de tous, dans cette grande et populeuse cité.

» Au moment où cette tombe va se refermer sur celui que nous pleurons, qu'il nous soit permis de rappeler en quelques mots, la longue et brillante carrière qu'il a parcourue, en marquant chacune de ses nombreuses étapes par une œuvre d'utilité publique.

» M. Roussel-Defontaine (Charles-Germain), était né à Tourcoing le 20 février 1821. Dès sa jeunesse, il montra un goût particulier pour les études sérieuses. Dès ses premiers pas dans la vie, il manifesta le désir d'être utile à ses concitoyens. Il avait des loisirs ; il les mit à profit pour se rendre compte des vieilles



coutumes et des anciennes mœurs de la localité qui l'avait vu naître. C'est ainsi qu'après de longues et intéressantes recherches, il parvint à constituer l'histoire de Tourcoing, que la Société des Sciences de Lille; qui ne prodigue pas ses précieuses récompenses, trouva digne de ses plus belles couronnes.

» En scrutant le passé de notre antique cité, il conçut la pensée des améliorations dont elle était susceptible, et c'est dès cette époque, qu'il se proposa le programme qu'il poursuivit plus tard avec une patiente persévérance. Car un des caractères de l'œuvre de M. Roussel, œuvre essentiellement municipale, dégagée de toute autre visée, c'est l'esprit de suite. Lorsqu'on veut se l'expliquer l'on découvre qu'au lieu de subordonner son administration aux circonstances, il marcha constamment vers le but qu'il s'était donné, à savoir: faire de notre localité, une grande ville pourvue de services importants, appelés à seconder son essor industriel et commercial.

» A peine en âge de s'occuper des affaires publiques, nous le voyons, à partir du 5 septembre 1852, entrer au Conseil municipal. Il a donc accompli dans cette assemblée, un séjour de plus de 27 ans. La sagesse de ses vues, son aptitude, son initiative, le mettent promptement en relief et le désignent, au 10 août 1855, pour remplir les fonctions d'adjoint. Il ne devait pas occuper longtemps cette situation secondaire: le 14 février 1857, un décret lui confie la première magistrature municipale.

» Quand M. Roussel prit la direction de l'administration, notre cité, ainsi que la plupart des villes de notre pays de France s'était comme engourdie dans sa situation ancienne. Son nouvel administrateur sut lui inspirer d'utiles aspirations — ses ressources étaient modestes, elles furent habilement employées — dès cette époque, commença l'ère des transformations, des agrandissements, des améliorations de toutes sortes dans laquelle elle marche à grands pas.

» Cette progression, M. Roussel la suivit avec une ardente attention, il ne l'avait pas perdue de vue, un seul instant, pendant sa longue maladie, et dans ses derniers temps, quand il est revenu, le 17 de ce mois, présider notre séance du Conseil municipal, il se félicitait de reprendre Dieu aidant, sa part du fardeau des affaires, et promettait avec l'appui bienveillant du Conseil, de se consacrer de nouveau, à l'étude de tout ce qui pourrait satisfaire les besoins de notre chère cité.

» Une des premières préoccupations du chef de l'administration fut, dès le début, l'exécution des travaux d'utilité publique. Si nous pouvions faire, ici, une comparaison de situation de 1857

et de notre situation actuelle, nous arriverions à des résultats qui paraîtraient fabuleux.

» Bien des gens qui ont pu la suivre, jour par jour, sont loin de soupçonner l'immensité de l'œuvre accomplie. Tant il est vrai qu'on oublie la médiocrité de la veille dans la prospérité du lendemain. Et, cependant, qui ne sait les nombreuses écoles élevées de tous côtés, les aqueducs et les pavages construits ou renouvelés sur tous les points, les rues nouvelles ouvertes jusque dans les quartiers les plus reculés, la viabilité améliorée partout, des édifices religieux, le conditionnement, l'Hôtel-de-Ville, l'abattoir, les halles, érigés en construction, le chemin de fer de Menin, les tramways en exploitation ; qui peut omettre l'ouverture de la place des Nonnes et du Boulevard, le prolongement de la rue Nationale, l'élargissement et l'assainissement des vois anciennes.

« Qui ne se félicite des projets mis à l'étude, des magasins généraux, d'un canal, d'une ligne ferrée sur Armentières, des grandes entreprises achevées maintenant, telle que la distribution industrielle des eaux de la Lys, le service municipal du gaz ; entreprises, suffisant l'une ou l'autre prise isolément, pour perpétuer dans les âges futurs le nom de celui qui les a conçues. Toutes ces grandes choses, et nous en négligeons peut-être bien d'autres, constituent l'œuvre de M. Roussel et de l'assemblée communale qu'il présidait.

» Et pour accomplir cette œuvre vraiment grandiose, en une période si courte, le Maire et le Conseil municipal de Tourcoing eurent le secret de ménager constamment les deniers des contribuables. Au lieu de chercher les ressources nécessaires à l'exécution de tous ces immenses travaux, dans des impositions extraordinaires, qui sont si souvent pénibles à supporter par la génération présente, on préféra, à l'aide d'ingénieuses combinaisons, ne pas aggraver les charges existantes, et faire concorder sagement les exigences progressives de la cité avec le produit normal du budget. C'est cette science économique consistant à faire beaucoup et opportunément, avec un avoir relativement modéré, qui constituera envers le chef de l'administration, inspirateur de ce système, la reconnaissance future des habitants.

» Disons aussi qu'elle perpétuera son nom sur la sympathie publique. Car tout le monde, en rendant justice à la haute capacité, au complet désintéressement de l'éminent administrateur, se souviendra aussi de son esprit de bienveillance et de bonté qui lui a survécu, puisqu'il a voulu que le jour de ses funérailles, les pauvres fussent l'objet d'une généreuse distribution de secours.

» Sans doute M. Roussel, comme tous les travailleurs de la

pensée, au milieu de ses préoccupations de la chose municipale, avait un aspect quelque peu réservé ; mais sa grande aménité, son désir de rendre service à tous, attiraient à lui, ceux qui avaient occasion de l'aborder. Aussi prouvons nous assurer que si, parfois dans sa longue carrière administrative, il a pu rencontrer des adversaires, il n'a jamais eu d'ennemis.

» Le concours immense qui se presse, aujourd'hui, à ses funérailles, est le meilleur témoignage des regrets unanimes qu'il laisse après lui. N'est-ce point aussi pour sa famille, si cruellement éprouvée, l'une plus honorables et des plus précieuses consolations ?

» Et maintenant, cher Monsieur Roussel, avant de nous éloigner de cette tombe, qui renferme votre dépouille mortelle, qu'il nous soit permis d'espérer, qu'après une vie si bien remplie et appuyée constamment sur les principes d'une foi, qui ne s'est jamais démentie, Dieu vous a accordé la récompense de vos travaux et de vos vertus.

» C'est le souhait de tous vos concitoyens, pour lequel votre souvenir sera impérissable et qui, par ma bouche, vous disent un dernier adieu,

« Monsieur Roussel, adieu. »

### BÉRTRAND-MILCENT.

M. Bertrand-Milcent, manufacturier, Chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien maire de Cambrai, député de la deuxième circonscription de Cambrai, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé en cette ville, le 5 novembre 1879.

Ses obsèques ont eu lieu à Cambrai, samedi, 8 novembre, à onze heures et demie, au milieu d'une foule considérable dans laquelle on remarquait de nombreux étrangers.

La Compagnie des sapeurs-pompiers de Cambrai, précédée de la musique municipale, formait la haie conjointement avec le piquet réglementaire, chargé de rendre les honneurs funèbres au Légionnaire.

Le cercueil, entièrement recouvert de fleurs, était suivi par les enfants du défunt, des sénateurs, des députés, plusieurs conseillers généraux et d'arrondissement, le sous-préfet, le maire, le Conseil municipal de Cambrai, un grand nombre de notabilités de la ville et des environs.

Les coins du draps mortuaire étaient portés par MM. Girard,

député, Seydoux, conseiller général, Cambon, préfet du Nord, Renard, maire de Cambrai, Wallerand, président de la Chambre consultative, Bernard, conseiller d'arrondissement.

Un magnifique catafalque avait été dressé à l'église, un écusson supportait les initiales du défunt, surmontées d'une écharpe tricolore et d'une croix de la Légion-d'Honneur.

Au piédestal pendaient plusieurs couronnes dont deux immenses en violettes, portaient pour inscription l'une PARIS, l'autre CAMBRAI : *A M. Bertrand-Milcent, ses employés reconnaissants* ; au centre, une autre couronne en perles, offerte par les ouvriers.

Après la dernière absoute donnée devant le cercueil, plusieurs discours furent prononcés.

M. Renard, Maire de Cambrai, s'est exprimé en ces termes :

» Messieurs,

« En prenant en ce moment la parole, je n'ai nullement l'intention de prononcer l'éloge funèbre de notre honorable et bien regretté concitoyen. Je veux seulement exprimer, en présence de tous ceux qui se trouvent réunis pour cette douloureuse circonstance, combien elle nous a profondément et justement attristés.

» Inutile de vous dire, Messieurs, ce que fut M. Bertrand-Milcent, tous, vous l'avez connu, tous, vous l'avez apprécié comme il méritait de l'être.

» Industriel des plus honorables, il avait donné un essor considérable à une maison de commerce anciennement fondée par son père, et ses relations s'étendirent même au-delà des mers,

» Esprit libéral, il avait accueilli avec empressement les événements de 1848, et en s'y associant dans une large mesure, il ne l'avait fait néanmoins qu'avec une sage réserve dont il ne s'est jamais départi.

» Doué d'une prodigieuse activité, il accepta et remplit avec distinction et énergie les fonctions de maire après le 4 septembre 1870, à une époque où vous le savez, messieurs, les circonstances politiques présentaient, non-seulement des dangers, mais encore de très-sérieuses difficultés.

» Sa santé, déjà quelque peu altérée, l'obligea à s'éloigner des affaires publiques dans une certaine limite.

» Ses concitoyens, qui n'avaient pas oublié les services qu'il leur avait rendus dans des moments difficiles et critiques, ni le dé-

vouement dont il avait fait preuve au nouvel ordre de choses, jetèrent les yeux sur lui pour remplacer comme député le très regretté M. Parsy, enlevé si prématurément.

» Ici, Messieurs, j'hésite à rappeler les événements politiques qui affligèrent alors notre France bien aimée.

» Le groupe des 363, dont M. Bertrand-Milcent faisait partie, avait encouru les haines du gouvernement de l'ordre moral.

» La dissolution des représentants du pays fût prononcée; de nouvelles élections eurent lieu.

» Après une lutte acharnée et dont les conséquences ne furent pas sans influence sur sa santé déjà fort ébranlée, M. Bertrand-Milcent, fut enfin, et à notre grande satisfaction, réélu député, digne couronnement d'une carrière si bien remplie.

» Nous pouvions espérer, Messieurs, conserver quelques années encore notre honorable représentant. Mais hélas! le mal auquel il était en proie a fait de très rapides progrès et nous avons aujourd'hui à déplorer sa perte.

» Puissent, Messieurs, les regrets, bien légitimes que nous inspire à tous cette mort, toujours trop tôt arrivée, adoucir ceux de sa famille éplorée.

» Puissent-ils surtout être pour elle, un témoignage éclatant de notre sympathique affection pour la mémoire de l'honorable défunt et la preuve des sentiments de reconnaissance que nous sommes tous heureux de lui offrir, une fois encore, au moment du suprême adieu.

M. Seydoux retraça d'une voix émue la vie laborieuse du défunt. Nous extrayons de son discours les passages suivants qui font ressortir les précieuses qualités de M. Bertrand-Milcent comme industriel et comme homme politique :

« Fils d'un modeste et honnête fabricant de Cambrai, M. Bertrand fonde bientôt, grâce à ses remarquables aptitudes commerciales et à une renommée de probité qu'il devait toujours et justement conserver, une de ces grandes maisons qui porteront bien haut le drapeau de l'industrie française.

» Son commerce augmente, il faut de nouveaux débouchés à ses produits; il dirige tous ses soins vers l'exportation; il ne se contente plus d'exporter, il va créer des établissements nouveaux en Angleterre, en Belgique, à Belfast, à Courtrai.

» Sous son habile direction, la prospérité toujours croissante de cette grande entreprise semblait pour longtemps assurée, lorsque

la révolution de 1848 vint jeter la perturbation la plus profonde dans le monde des affaires.

» Les marchés Anglais, Belges, etc., souffraient de cette crise aussi bien que le marché Français, ils pouvaient d'un moment à l'autre manquer complètement et laisser ses ouvriers sans pain, ses usines sans ouvrage.

» M. Bertrand-Milcent eut une belle et heureuse inspiration.

» Ne reculant devant aucune fatigue, aucun danger, il alla explorer les Etats-Unis et y fonda, un des premiers à New York, une maison de commerce française.

» Ses efforts furent couronnés de succès. Le travail ne manqua pas aux ouvriers du Cambrésis et une voie nouvelle et féconde de transactions commerciales fût ouverte à l'industrie française.

» Quinze ans plus tard, au moment où les lins entraient dans une crise, qui devait trop longtemps se prolonger, nous voyons M. Bertrand-Milcent construire le premier tissage mécanique de toiles dans l'arrondissement de Cambrai et fonde son bel établissement de Proville, où il s'attache avec tant de sollicitude à assurer le bien être matériel et intellectuel des travailleurs.

» Grâce aux immenses progrès qu'il a réalisés, il se maintient à la tête de l'industrie linière, et, à la suite de l'Exposition de 1878, une médaille d'or est accordée à sa maison, tandis que lui-même reçoit, comme couronnement de sa carrière industrielle, cette croix de la Légion d'honneur, qu'il avait si bien et depuis si longtemps méritée.

» M. Bertrand-Milcent consentit à faire le sacrifice de toutes ses habitudes, de son goût pour les voyages, on peut dire de sa santé, pour accepter en 1876 le siège de la 2<sup>e</sup> circonscription de Cambrai, que laissait vacant la mort du regretté M. Parsy. Ces nouvelles et importantes fonctions, qui lui avaient été conférées par 11,000 voix sur 43,000 électeurs, vous savez tous comment il les a remplies. Ferme et modéré, attaché au parti libéral et sage, qui peut se glorifier d'être le véritable fondateur de la République, il se distingua parmi ses collègues par son application assidue, son travail infatigable et sa haute compétence en matière commerciale.

» Il fut enfin au nombre de ces 363 députés, qui luttèrent si vaillamment pour conserver à la France la Constitution qu'elle s'était donnée. Aussi, lorsque le 16 mai le renvoya devant ses électeurs, avait-il le droit de compter sur la reconnaissance de ses concitoyens et sur le renouvellement de son mandat.

» Le parti républicain y comptait, comme lui; il n'y compta que

trop. Sûr de la victoire, il négligea de combattre. Il devait payer cher cet excès de confiance. Contre toute attente le candidat bonapattiste fut nommé. Mais la Chambre n'hésita pas à casser une élection dans laquelle de condamnables manœuvres avaient été employées, et le 7 juillet 1878, les électeurs de la deuxième circonscription, comprenant qu'ils devaient une éclatante réparation, aussi bien à eux-mêmes, qu'à leur honorable député, accordaient à M. Bertrand-Mincent plus de 13,000 suffrage et une majorité considérable.

Dans une touchante improvisation. M. Girard adressa un suprême adieu au défunt, au nom des députés du Nord.

Enfin un des employés de M. Bertrand, parlait au nom de tous les contre-maitres et ouvriers des divers ateliers de la fabrique, redit, en termes émus et simples, ce qui faisait aimer M. Bertrand de tout le monde : tous perdent, en effet, le plus actif, le plus intelligent et le meilleur des patrons.

## DUCROCQ.

M. Jean-Baptiste-Joseph Ducrocq, chevalier de la légion d'honneur, ancien notaire, Maire de Marcq-en-Barœul, Conseiller d'arrondissement, inspecteur des Sociétés de secours mutuels du département du Nord, Président de la Société de secours mutuels de Saint-Jean, à Marcq, est décédé à Marcq-en-Barœul, le 25 novembre 1879, à l'âge de 62 ans et 2 mois.

Les services publics rendus par M. Ducrocq sont très-nombreux, au Conseil d'arrondissement, dont il fut Secrétaire, il s'y occupa avec distinction des questions financières, agricoles et des chemins vicinaux. Nommé maire à Marcq, le 4 juillet 1863, il se consacra entièrement à la prospérité et à l'embellissement de cette commune.

Mais son œuvre de prédilection fût l'organisation des Sociétés de secours mutuels. En 1856, il en fonda une, à Marcq, la Société Saint-Jean, réputée aujourd'hui la plus importante et la mieux organisée du département, puisqu'elle possède plus de 100,000 fr. et compte plus de 900 membres.

En 1866, il fût nommé secrétaire de la Commission d'Encouragement des Sociétés de secours mutuels et d'élaborer un projet de statuts pour servir de type à toutes les Sociétés du département; à cette occasion il fit un rapport remarquable qui est regardé

comme le véritable manuel de ces Sociétés et qui lui valut le titre d'inspecteur général des Sociétés de secours mutuels du département.

En 1871, sur la demande du Conseil général du Nord, il fit paraître une brochure relative à l'amélioration et à la propagation des Sociétés de secours mutuels. Le gouvernement ne resta pas insensible à tant de zèle, il lui décerna une médaille d'argent en 1860, une médaille d'or en 1869, et en 1875 la croix de la Légion d'honneur.

Les funérailles de M. Ducrocq ont été célébrées à Marcq, le 29 novembre, avec la plus grande solennité. Les réverbères allumés étaient entourés de crêpes. Toute la population de Marcq assistait à la funèbre cérémonie.

Le cortège très-nombreux était disposé dans l'ordre suivant : après le clergé, l'école des filles, la musique municipale, la Société chorale, la Société des Sauveteurs du Nord, le doyen des membres de la Société de Saint-Jean, de Marcq, portant sur un coussin la croix de la Légion d'honneur.

Le cercueil était porté par huit membres de la Société St-Jean. Des couronnes de fleurs et de perles au milieu desquelles brillaient les médailles d'or et d'argent décernées au défunt, reposaient sur le cercueil.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Louis Roussel, adjoint; Bourgeois, maire de Nouveaux; Dumont, maire de Bondues, Agapit Despatures, adjoint; Auguste Roussel, secrétaire de la Société St-Jean, Liénard-Binauld, administrateur de l'hospice; D'halluin Conseiller d'arrondissement, maire de Linselles; et un délégué de la Société des Sauveteurs du Nord.

Le convoi était composé d'un grand nombre de personnes, en tête desquelles marchait le Conseil municipal de Marcq. On remarquait également dans l'assistance plusieurs membres des Conseils municipaux de Tourcoing, Nouveaux et Bondues, le directeur de l'institution Marcq, etc., etc.

Cinq couronnes de souvenir ont été déposées sur la tombe par les sapeurs-pompiers, par la Société chorale, par la musique municipale, et par la Société des Sauveteurs du Nord.

Voici le discours prononcé au cimetière par M. Louis Roussel, adjoint, au nom du Conseil municipal.

« Messieurs.

« Celui que nous pleurons aujourd'hui et que nous ne pouvons trop pleurer a droit à tous nos regrets.



« Permettez-moi de rappeler sa carrière qu'il a si bien remplie. M. Ducrocq est né à Lomme, le 30 septembre 1817. Dans sa jeunesse, il montra une aptitude toute particulière pour le notariat. Bientôt, son intelligence et son ardeur au travail, firent de lui un de ces hommes d'élite dont la vie est marquée par d'immenses services et des bienfaits sans nombre.

« En 1843, M. Ducrocq reprit à Marcq une étude de notaire. Son esprit pénétrant, son habileté dans les affaires et son amabilité lui gagnèrent la confiance générale. Travailleur infatigable, il se fit la position que vous connaissez.

« Il entra au Conseil de Marcq, en 1846, et fut bientôt apprécié de tous ses collègues. Les affaires administratives avaient pour lui un attrait particulier. Nommé maire, en 1863, il se mit à l'œuvre avec cette ardeur que rien n'arrêtait.

C'est sur son initiative et avec le concours du Conseil municipal qu'il put réaliser les améliorations suivantes :

- » Formation d'un nouveau et vaste cimetière.
- » Création d'une caisse d'épargne.
- » Etablissement d'un bureau de poste, d'un bureau télégraphique et de l'éclairage au gaz.
- » Au Bourg, construction d'une école de garçons, construction d'un hospice.
- » Création d'une salle d'asile, agrandissement et restauration de l'église.
- » Au Hameau-du-Pont, érection de la paroisse, construction de l'église et du presbytère, construction de l'école de garçons, de l'école des filles, et d'un asile, percement et pavage des rues.
- » Rien n'échappait à sa vigilance : les familles éprouvées par la gêne ou la maladie, les vieillards sans ressources étaient l'objet de sa constante sollicitude. Grâce à ses habiles combinaisons, plus de 25,000 fr. sont distribués en secours, chaque année tant par le bureau de bienfaisance, que par l'hospice et la société de secours mutuels.
- » Le Conseil municipal ne refusait aucun des crédits qu'il demandait, persuadé qu'il était que les propositions avaient été sérieusement méditées et que ses entreprises seraient menées à bonne fin et ne resteraient pas stériles ; ses œuvres sont là, elles éterniseront sa mémoire.
- » C'est donc à juste titre que nous pleurons M. Ducrocq : en lui, le Conseil municipal perd celui qui, pendant plus de 16 ans, le présida avec tant d'habileté et de dévouement.

» En lui, la commune de Marcq perd son premier magistrat : l'hospice et le bureau de bienfaisance perdent celui qui contribua si puissamment à leur bien-être. Le Conseil d'arrondissement perd un membre zélé ; La Société des secours mutuels de St-Jean son généreux fondateur et son habile président ; les Sociétés des secours mutuels du département perdent leur bienveillant inspecteur.

» Nous avons la confiance, Messieurs, que tant de bienfaits ne seront pas perdus, qu'ils ont été comptés pour le ciel et que Dieu, dans sa divine bonté les a déjà récompensés.

» Adieu, donc, cher et regretté M. Ducrocq, adieu.... ou plutôt, au revoir...!! »

### DESCAT-LELEUX.

M. Floris-Joseph Descat-Leleux, Teinturier apprêteur, officier de la Légion-d'honneur, chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique, ancien président du Conseil de prud'hommes, ancien membre de la Chambre de Commerce de Lille, est décédé en son château d'Enchemont à Lesquin (Nord) le 26 novembre 1879, dans sa soixante-quatorzième année.

Le département du Nord perd en lui l'un des vétérans de son industrie et l'un des hommes qui ont le plus contribué par leur intelligence, par leur activité et par leur fortune au magnifique développement industriel que notre pays présente aujourd'hui.

Les funérailles de M. Descat-Leleux ont eu lieu samedi 29 novembre à Lesquin.

Vers onze heures le cortège funèbre s'est mis en marche du château vers l'église du village. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Druetz, président du Conseil de prud'hommes, Crespel-Tilloy, ancien maire de Lille, président du Crédit du Nord, M. Emile Delesalle, ancien-Vice-Président de la chambre de commerce, M. Taubresse, directeur des mines de Carvin.

Le deuil était porté par M. Jules Descat, fils aîné du défunt.

On remarquait dans l'assistance MM. Paul Cambon, préfet du Nord; des sénateurs et députés, un grand nombre de conseillers généraux et municipaux, les maires des communes voisines, les anciens membres de la Chambre de commerce de Lille, le Conseil des prud'hommes au complet, tous les principaux fonctionnaires de Lille; toutes les notabilités industrielles et commerciales des environs, etc.

Une magnifique couronne était portée sur une civière par les principaux employés et chefs porions de la Compagnie de Carvin, une autre par le personnel de la teinturerie de Lille; plusieurs couronnes avaient été envoyées par le Conseil des prud'hommes; par les bureaux de bienfaisance, etc.

La musique de la Compagnie de Carvin a joué plusieurs marches funèbres.

Au cimetière, trois discours ont été prononcés.

M. Prosper Druetz, président du Conseil des prud'hommes, a parlé au nom de ce Conseil :

Qu'il me soit permis, au nom du Conseil des prud'hommes de la ville de Lille, d'adresser un suprême adieu à celui qui pendant si longtemps dirigea nos travaux et fut notre maître à tous.

» M. Floris Descat était en effet la représentation vivante de ce Conseil. Elu membre en 1838, il en fut nommé président en 1859, et sans interruption fut confirmé dans ses importantes fonctions par décrets successifs de 1860-1863-1868-1873. Et, c'est cette année seulement, qu'après quarante années d'exercice, atteint par la maladie, sentant le besoin de se reposer, il se résigna à nous quitter, malgré les efforts faits pour le retenir parmi nous.

» Dire les services qu'il a rendus comme président du Conseil des prud'hommes serait impossible, car ses services étaient de tous les moments. J'en appelle à tous les contre-maitres, à tous les ouvriers, aussi bien qu'aux patrons, et tous rendront hommage à cet homme de bien qui, animé d'un grand esprit de loyauté et de justice, faisait disparaître les conflits et renvoyait généralement conciliés ceux que des intérêts opposés divisaient quelques instants auparavant.

» Aussi, appréciant les rares qualités qui distinguaient notre digne président, le gouvernement lui conféra-t-il en 1862 la croix de la Légion-d'honneur, et en 1878, à la suite de l'Exposition universelle, la croix d'officier vint récompenser une aussi belle carrière consacrée au bien public. En 1874, la Belgique avait également témoigné à M. Descat toute sa gratitude pour les bons offices rendus à ses nationaux, en le nommant chevalier de l'ordre de Léopold.

« Les traditions que notre très-regretté président a laissées au Conseil des prud'hommes lui survivront et seront dans l'avenir notre règle de conduite. Nous rendrons ainsi un constant hommage à l'homme éminent qui nous quitte et dont l'absence se fera toujours sentir parmi nous.

» Adieu, Monsieur Descat... Excellent ami, adieu!

M. Crespel-Tilloy, ancien maire de Lille, a rappelé les services rendus par M. Descat à la mairie de Lille.

« Il y a quatre ans à pareille époque, j'étais appelé par un sentiment de confraternité et d'estime, à prendre la parole sur la tombe d'un ancien adjoint à la mairie de Lille, l'honorable M. Mourmant.

» Un même sentiment m'appelle aujourd'hui à retracer les services rendus par M. Descat à la chose publique et à lui décerner l'hommage mérité notamment par sa longue et loyale collaboration à l'administration municipale.

» Membre du Conseil pendant 20 ans, adjoint au maire pendant 7 années et chargé alors en sa qualité du service des octrois, il apporta dans cette branche importante de la gestion urbaine, de même que dans ses votes, les facultés d'un esprit droit et dévoué à sa mission.

» Cette droiture, ce dévouement, M. Descat l'avait en toutes choses; il était de ces hommes auxquels on demande volontiers un conseil, certain que leur parole sera sincère et désintéressée, sans compter ici ce qu'une main généreuse savait parfois y ajouter.

» A la tête de grandes affaires, exploitant un genre d'industrie fécond en inventions, susceptible d'applications toujours nouvelles, jamais il ne prit prétexte des lourds travaux de l'homme privé pour se soustraire aux charges de l'homme public; il ne faillit pas à ce mobile dans le conseil d'administration du Crédit du Nord, dont il fut l'un des membres les plus actifs, les plus aimés, et c'est au nom de ses collègues que je dépose ici l'expression d'une profonde condoléance.

» Travailleur infatigable, versé dans la connaissance des questions commerciales et industrielles par ses aptitudes personnelles, par sa longue participation aux travaux de la Chambre de commerce, il était devenu un auxiliaire précieux pour ceux qui avaient à lui demander le concours de son expérience et de son jugement.

» La fermeté s'alliait chez-lui à l'honnêteté des idées. — Ignorant des compromis comme des réticences, il allait droit au but; il avait ce qu'on appelle le courage de son opinion, et il en acceptait les conséquences, confiant qu'il était, et qu'il pouvait être, dans son sens pratique des choses.

» Ai-je besoin de parler des dons de cœur, — de l'aménité de son esprit, de ses libéralités, de son empressement toujours à vous servir? — J'ai entendu dire de lui qu'il était digne d'être riche,

parce qu'il savait faire un bel usage de sa fortune. — Son portrait est tout entier dans ces paroles.

» Le suffrage public avait consacré d'ancienne date ces grandes qualités. Membre du conseil des prud'hommes dès l'année 1839, élevé vingt ans après à la présidence, il ne cessa d'en remplir les fonctions jusqu'à ces derniers temps, et il le fit, comme vous venez de l'entendre, avec l'autorité que le caractère de l'homme était à même de leur imposer.

» La croix de la Légion d'honneur et plus tard celle de chevalier de l'Ordre de Léopold devinrent la récompense accordée simultanément à l'industriel, au fonctionnaire public, au magistrat.

» N'est-ce pas là, Messieurs, une vie bien remplie — trop tôt finie, hélas ! pour les siens et pour ceux qui avaient encore à trouver en lui un conseiller, un bienfaiteur, un ami ?

» Rencontrant dans son fils un collaborateur qui a fait ses preuves de bonne heure, il pouvait — il devait, oserai-je dire — se reposer plus encore sur lui du soin de diriger ses grands établissements et demander à une somme de loisirs plus grande, un adoucissement à ses peines physiques, mais, nous l'avons dit, M. Descat était ardent au travail — légitimement fier de sa grande personnalité industrielle — jaloux de mourir sur la brèche et de poursuivre jusqu'au bout le succès d'une œuvre, qui était le fruit de ses veilles, et dont le gouvernement a voulu reconnaître l'éclat et le mérite en élevant son auteur, à l'occasion de la dernière Exposition universelle, au grade d'officier de la Légion-d'Honneur.

» Depuis plus de dix ans, M. Descat était aux prises avec un mal que sa forte constitution et son énergie étaient parvenues à combattre, si non à vaincre — malgré ses angoisses, malgré les cruelles privations qui lui étaient imposées : quand on le questionnait sur l'état de sa santé, c'était toujours avec une résignation douce, avec sérénité qu'il répondait à ses amis — mais sa force de volonté si grande qu'elle fût, était inhabile à lutter plus longtemps contre les lois de la nature. — préparé par la religion, soutenu par la foi de sa vie passée, il a pu envisager de sang-froid ce dénouement suprême. La mort est venue le frapper et l'enlever à nos affections, mais ce que la mort n'aura pu ravir, c'est le souvenir de tout le bien qu'il a fait, c'est son titre à la reconnaissance de ses survivants.

» Adieu, cher et regretté collègue. »

M. H. Leclair, directeur des ateliers, a pris la parole au nom des ouvriers :

» Au nom du personnel de la maison Descat-Leleux, je viens rendre un dernier hommage à la mémoire de notre cher et vénéré patron.

Il y a deux mois, il était encore au milieu de nous; dirigeant nos travaux; nous guidant de sa vieille expérience; ayant cette fierté d'avoir été, et de vouloir être encore le premier à la besogne.

» Pendant sa longue maladie, sa pensée était toujours pour nous, aujourd'hui, il est mort laissant un souvenir qui ne s'effacera jamais.

» M. Descat-Leleux, fils d'un teinturier-apprêteur de Roubaix, s'initia de bonne heure au goût du travail. Il nous racontait souvent avec plaisir qu'il avait commencé dès l'âge de 12 ans.

» En 1830, il vint se fixer à Lille, en s'alliant à la famille Leleux si honorablement connue, et en reprenant l'établissement de Braemt.

» C'est alors que, s'inspirant des principes qui lui avaient été donnés, s'entourant d'hommes dévoués qui ne l'ont quitté qu'avec la mort, ne s'arrêtant jamais tant qu'il n'ait résolu les nombreux problèmes de la teinture et des apprêts, il aspira au premier rang.

» Après bien du travail et de la persévérance, ses efforts furent couronnés de succès.

» Sa maison acquit une réputation qu'il lègue, pure et intacte, à sa famille dont nous partageons aujourd'hui la douleur.

» Bien qu'il ait eu toutes les distinctions qu'un industriel puisse envier, bien qu'il occupât une place très honorable, il voulait pour son travail: toujours mieux, mieux encore, c'était sa devise!

» Il y a un peu plus d'un an, nous fêtions son retour de Paris, joyeux et fier de son bonheur et de ses succès, nous lui en souhaitions de bien longs encore; Dieu n'a pas voulu que nos vœux fussent exaucés, nous perdons aujourd'hui en M. Lescat-Leleux, un patron qui nous aimait et que nous chérissions.

» Nous ne le verrons plus au milieu de nous, allant, venant, dirigeant, prodiguant aux uns ses conseils pour le travail, soutenant les autres par sa charité, partout où il y avait une misère à soulager, et ayant avant tout, cette modestie, cette simplicité, cette bonté, qui sont ses plus grands titres à notre reconnaissance et à notre attachement pour son fils Floris, qui voudra, nous en sommes convaincus, faire revivre en lui, tout ce que M. Descat avait de bon et de charitable.

» Et maintenant, avant de quitter cette tombe, n'oublions jamais

qu'elle renferme notre cher et bien aimé patron, et rappelons-nous longtemps ses principes et ses bontés.

» Votre souvenir, M. Descat-Leleux, ne s'effacera jamais.

» Au nom de tous mes collègues, Adieu...!! «

L'assistance était profondément émue. Tous les ouvriers de M. Descat-Leleux, tous les habitants de Lesquin pressés autour de sa tombe, pleuraient leur patron. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui.

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

<b>A</b> cadémie de Douai.....	411	Association pour l'extension de la culture du lin.....	281
<b>A</b> cadémie de musique de Lille...	264	<b>A</b> umôniers des prisons.....	85
<b>A</b> dministration académique.....	441	<b>A</b> vocats à la cour d'appel.....	467
— communale... 87 et	449	— ( <i>Voyez</i> Tribunaux de 1 <sup>re</sup> instance).....	468
— départementale 41 et	349	<b>A</b> voués près la cour d'appel.....	467
— des bureaux de bienfaisance.....	430	— ( <i>Voyez</i> Tribunaux de 1 <sup>re</sup> instance).	
— des hospices (personnel).....	430	<b>B</b> anque de France. — Succursales de Lille, de Valenciennes et de Dunkerque.....	282
— diocésaine.....	450	<b>B</b> ibliothèques publiques..... 250 à	286
— militaire. Intendance	497	<b>B</b> ourses de commerce.....	282
— municipale... 87 et	449	<b>B</b> udget départemental.....	344
— des forêts.....	232	<b>B</b> ureaux de bienfaisance (nombre d'indigents et ressources)	425
— des postes et télégr.	234	— de bienfaisance (personnel)	430
<b>A</b> dministrations et services financ. — financières.....	37 204	— de conditionnement à Roubaix et à Tourcoing.....	280
<b>A</b> gents consulaires étrangers en résidence dans le département....	283	— de la Préfecture (personnel)	49
<b>A</b> gents sanitaires.....	81	— de recrutement.....	493
<b>A</b> gents-voyers chargés du service des chemins vicinaux ordinaires..	75	<b>C</b> adastre.....	216 et 297
<b>A</b> griculture.....	274 et 450	<b>C</b> aisses d'épargne.....	139 et 427
Algérie (Administration départementale).....	40	<b>C</b> aisse de retraites pour la vieillesse.	443
<b>A</b> liénés.....	438 et 406	<b>C</b> aisse de secours à Dunkerque, en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.....	449
<b>A</b> nciens préfets du département....	41	<b>C</b> anaux et rivières.....	287 et 390
<b>A</b> nnonces judiciaires.....	272	<b>C</b> anonniers sédentaires.....	204
<b>A</b> ppareils à vapeur.....	404	<b>C</b> ercle horticole du Nord.....	250
<b>A</b> rchitectes départementaux.....	77	<b>C</b> hambrés consultatives d'agriculture	274
<b>A</b> rchives communales.....	54	— — des arts et manufactures.....	280
— du département.....	54	<b>C</b> hambrés de commerce.....	279
<b>A</b> rtillerie.....	495	<b>C</b> hambré des Députés.....	46 et 364
<b>A</b> rt vétérinaire.....	278	<b>C</b> hanoines.....	454
<b>A</b> siles d'aliénés.....	438 et 406	<b>C</b> hemin de fer de Paris à la frontière de Belgique et au littoral....	63 et 398
<b>A</b> ssistance judiciaire.....	487	<b>C</b> hemins de fer.....	63, 366 et 398
— publique.....	421		
<b>A</b> ssociations charitables.....	443		
— syndicales. — Dessèchements.....	68		
<b>A</b> ssociation pour la construction de maisons d'ouvriers à Douai.....	449		



Chemin de fer de Lille à Valenciennes et ses extensions . . . . .	68	Commission d'examen chargée de constater l'aptitude des personnes qui aspirent à diriger les salles d'asile . . . . .	422
— du Nord-Est . . . . .	67	Commission d'examen des aspirants aux bourses de l'enseignement primaire supérieur . . . . .	421
Chemin de fer. — (personnel) 63 et 67		Communautés religieuses . . . . .	456 et 436
— d'intérêt local de Cambrai à Epéhi . . . . .	64	Communes (tableau des) . . . . .	93 et 297
— Compagnie de Picardie et Flandre . . . . .	68	Conditions des soies et laines à Roubaix et Tourcoing . . . . .	280
Chemins de grande communic. 373 et 379		Congrégations et communautés religieuses de femmes . . . . .	456
— d'intérêt commun . . . . .	375 et 379	Conseil académique . . . . .	444
— vicinaux . . . . .	378 et 380	— des ministres . . . . .	9
Collèges communaux . . . . .	416 à 420 et 435	— d'Etat . . . . .	24
Colonie agricole de St-Bernard . . . . .	86	— départementale de l'instruction publique . . . . .	121
Comices agricoles de Lille, Avesnes, Maubeuge, Valenciennes et Cambrai . . . . .	276	— de préfecture . . . . .	44
Comité flamand de France . . . . .	249	Conseil général du département . . . . .	45, 349, 364 et 459
Comités consultatifs . . . . .	439	Conseils d'arrondissement et sous-préfectures . . . . .	55 et 365
— de vaccine . . . . .	82	— de guerre . . . . .	496
Comité linier du Nord . . . . .	281	— de prud'hommes . . . . .	489
Commandement du 4 <sup>es</sup> corps d'armée et de la 4 <sup>es</sup> division militaire . . . . .	494	— d'hygiène publique et de salubrité . . . . .	78
Commerce . . . . .	279	— municipaux des villes du département . . . . .	87
Commissaires de police . . . . .	409	Consommations diverses (tableau des) . . . . .	450
— de surveillance administrative près les chemins de fer. 63		Consulats . . . . .	283
Commissaires et inspecteurs spéciaux aux stations de chemins de fer et à la frontière . . . . .	440	Contributions directes . . . . .	215 et 447
Commissaires-priseurs ( <i>Voyez Tribunaux de 4<sup>es</sup> instance</i> ) . . . . .		— indirectes . . . . .	229
Commission départementale permanente . . . . .	48	Corps d'armée (1 <sup>er</sup> ) . . . . .	491
— départementale des bâtiments civils . . . . .	76	Corps des ponts-et-chaussées (personnel) . . . . .	59
— des prisons . . . . .	84	Cour d'appel de Douai . . . . .	166
— historique du département du Nord . . . . .	238	Cours d'eau non navigables . . . . .	72
— sanitaire de Dunkerque . . . . .	84	Culte catholique . . . . .	450
— d'assainissement des logements insalubres de la ville de Lille . . . . .	80	Culte israélite . . . . .	165
Commissions administratives des hospices . . . . .	430	— protestant . . . . .	165
— cantonales d'hygiène publique . . . . .	80	Décanats . . . . .	453
— cantonales de statistique . . . . .	284	— écés en 1878 . . . . .	358
Commission d'examen des candidats aux bourses dans les lycées et collèges et au Prytanée national militaire . . . . .	421	Département du Nord . . . . .	44
Commission d'examen des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement secondaire . . . . .	421	— Aspect . . . . .	285
Commission d'examen des candidats aux fonctions d'inspecteur de l'instruction primaire . . . . .	422	— Division du territoire . . . . .	294
— pour l'enseignement primaire . . . . .	422	— Météorologie . . . . .	290
		— Superficie . . . . .	294
		— Topographie . . . . .	285
		Dépôt de mendicité . . . . .	448
		Dessèchements . . . . .	68 et 396
		— Moères . . . . .	68 et 96
		Diocèse de Cambrai . . . . .	50
		Direction de l'enregistrement et des domaines . . . . .	47
		— des contributions directes . . . . .	45

Direction des contributions indirect.	229
— des postes aux lettres	234
— des tabacs	231
— des travaux municip. de Lille	62
Directions d'artillerie	496
Direction du génie	494
Division du diocèse	452
— du territoire	294
Documents statistiques	285
Douanes Direction de Lille	249
— — Dunkerque	222
— — Valenciennes	224
— — Charleville	229
Drainage	278
<b>E</b> aux et boues de St-Amand	83
Ecole d'artillerie de Douai	495
Ecole des maîtres-mineurs de Douai	73
Ecole normale primaire du département établie à Douai	423
Ecole primaire supérieure de garçons à Lille	423
— primaire supérieure de filles	423
Ecoles académiques	265
— spéciales communales	264
Ecrits périodiques publiés dans le département du Nord et journaux politiques	272
Enfants assistés	137 et 424
Enregistrement et domaines	217
Enseignement primaire	422 et 436
— secondaire	444 et 435
— supérieur	444 et 435
Epidémies	78 et 408
Epizooties	444
Etablissements et services de bien-faisance	430 et 425
— livres d'enseignement secondaire	425
Etat-major des places du département	493
Etat des divers sols du département	296
Evêchés	38
Exploitation télégraphique	235
<b>F</b> aculté de Droit de Douai	444
— aculté de médecine et de pharmacie de Lille	443
Faculté des sciences de Lille	442
Faculté des lettres de Douai	443
Faculté libre de droit à Lille	424
Foires	453
Forêts (administration des)	232
Fourneaux économiques valenciennois	449
<b>G</b> endarmerie	499
Génie	494

<b>H</b> aras	277
Hôpitaux et hospices	130 et 421
Hôpitaux militaires	497
Hospices et hôpitaux	130 et 421
Houilles (mines de)	399
Huissiers (Voir tribunaux de 4 <sup>te</sup> instance).	
Huissiers près la Cour d'appel	467
<b>I</b> mpositions extraordinaires communales	449
Imprimeurs	269
Imprimeurs en taille-douce	270
Imprimeries et librairies	269
Imprimeurs-lithographes	270
Industrie. — Commerce	279
Industrie houillère	399
Industrie métallurgique	403
Industrie minérale	399
Inscription maritime	202
Inspecteurs primaires	422
Inspection départementale d'instruction publique	424
Inspection départementale de salubrité	80
Inspection du travail des enfants dans les manufactures	284
Institut industriel, agronomique et commercial	425
Institution de sourds-muets et de jeunes aveugles à Lille	424
Instruction primaire (bureau de l')	54
Instruction primaire	444 et 436
Instruction publique	444 et 435
Intendance militaire	497
<b>J</b> ardins botaniques et zoologique	263
Journaux et écrits périodiques publiés dans le département du Nord	272
Jury	362
Justices de paix Avesnes	480
— Cambrai	477
— Douai	483
— Dunkerque	468
— Hazebrouck	470
— Lille	472
— Valenciennes	485
<b>L</b> ibraires	270
Lignes télégraphiques	234
Liste des imprimeurs et libraires	269
Lycée de Douai	444 et 435
Lycée de Lille	445 et 435
Lycée de Valenciennes	445 et 435
<b>M</b> aison centrale de détention de Loos	85 et 447

Maisons d'arrêt du département	84 et 447
Maisons de justice de Douai	84 et 447
Mairies	87 à 107
Manufactures de l'Etat	234
Marais	289
Marais de Bourlain et de Trith-Saint-Léger	74
Marais de la Haute-Deûle	69
Marais de l'Epaix et de Bruay	74
Marchés	453
Mariages en 1878	357
Marine et colonies	202
Marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue (Caisse de secours en faveur des familles)	149
Médecins des prisons	85
Mendicité (dépôt de)	448
Métallurgie	403
Météorologie	290
Mines (personnel, statistique)	73 et 399
Mines de fer	402
Mines de houille	399
Ministères	26 à 37
Ministres Secrétaire d'Etat	9
Moères	68 et 396
Monastère du Bon-Pasteur	86
Monts-de-Piété	438 et 426
Mouvement de la population en 1878	354
Mouvement de la population des asiles d'aliénés	425
Musées	256 à 263
<b>N</b> aissances en 1878	354
Navigation à vapeur	64 et 389
Navigation intérieure	64 et 390
Nécrologie	464
Notaires ( <i>Voyez</i> tribunaux de 1 <sup>re</sup> instance)	
Notice topographique et statistique sur le département	285
<b>O</b> ctrois. Communes où ils sont établis et personnel des employés	408
Octrois. Produits	449
Ordre politique	9 à 37
Orphelinat de garçons de Sainte-Gabrielle	445
Oeuvre de la Crèche, à Dunkerque	448
— des crèches, à Lille	448
— des invalides du travail	444
— des orphelins de la guerre	444
— de secours aux blessés militaires	443
— des vieillards indigents	445
Oratoire anglican	465

Organisation administrative du département du Nord	44
Organisation financière	204
— judiciaire	166
— militaire	194
— municipale	87

<b>P</b> ayeur du département	204
Percepteurs des contributions directes	205
Perceptions (état de classement des)	447
Personnel des administrations des hospices et des bureaux de bienfaisance	430
Personnel des chemins de fer	63
— des employés des octrois	108
— du corps des ponts-et-chaussées	59
Poids et mesures. — Vérification	237
Police de la pharmacie	84
Police sanitaire des ports	84
Ponts-et-chaussées	59
Population. Mouvement en 1878	354
Ports maritimes	60 et 386
Postes et télégraphes. ( <i>Voir</i> aussi le tableau des communes, p. 93)	234
Poudres et salpêtres	74
Pouvoir exécutif	26
Pouvoir législatif	46
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne	74
Prairies de Flines-lez-Mortagne	74
Préfecture	43
Préfectures et évêchés	38
Prés Duhem	70
Président de la République	9
Prêt du linge à domicile aux indigents	447
Prisons	84 et 447

<b>R</b> affinerie de salpêtre de Lille	74
Recensement général de la population en 1878	354
Receveurs particuliers des finances	204
Récoltes en 1879	450
Recrutement de l'armée et réserve	493 et 442
République française	9
Rivieres	287 et 390
Rivière des Laies et courant des Breux	72
Routes départementales	372
Routes nationales	374
Ruisseaux	289
Ruisseaux de l'Espierre, du Trichon et du Riez-St-Joseph	73

Sages-femmes .....	406	ragement des sciences, des lettres et des arts .....	248
Salubrité publique (inspection) .....	80	Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille .....	242
Santé publique .....	78 et 405	Société centrale d'agriculture, scien- ces et arts du département, établie à Douai .....	244
Sapeurs-pompiers .....	409 et 416	Société de secours aux blessés mili- taires .....	143
Sciences et arts .....	238	Société des vieillards indigents .....	445
Secours mutuels .....	143 et 430	— industrielle du nord de la France .....	244
— publics .....	430	— du prêt du linge à domicile aux indigents malades .....	147
Secrétariat général de la Préfecture .....	44	Sociétés médicales .....	245
Séminaires diocésains .....	451	Sociétés savantes .....	238
Sénat .....	40	Solre et canal de Bourgogne .....	72
Services de santé .....	78	Sols du département .....	296
Service des contributions indirectes .....	229	Sourds-muets (institution de) .....	124
— des douanes .....	219 à 229	Sous-préfectures .....	55
Services spéciaux d'études des can- aux de navigation projetés dans le département .....	66	Stations des chemins de fer. — Pro- duits .....	384
Services spéciaux d'études des che- mins de fer du réseau complé- mentaire d'intérêt général .....	65	Statistique électorale .....	364
Service des routes, des irrigations et des dessèchements .....	59	— de l'industrie minière .....	399
Service des ports .....	60 et 386	— des voies de communica- tion .....	366
— poudres et salpêtres .....	74	Statistique financière .....	445
— des tabacs .....	231	Substances militaires .....	498
— hydraulique .....	59 et 396	Superficie du département .....	294
— des ponts-et-chaussées .....	59	Syndicat de Berlaimont .....	72
— spécial de la navigation de la Belgique sur Paris .....	64	— de Maubeuge .....	72
Service spécial de la navigation inté- rieure du Nord et du Pas-de- Calais .....	62 et 390	— des filateurs de coton du Nord .....	282
Service spécial des ports maritimes .....	60	Tabacs .....	231
Service municipal des eaux des villes de Roubaix et de Tourcoing .....	281	Tableau alphabétique des com- munes .....	93 et 297
Services publics et départementaux .....	59	Tableau des circonscriptions de per- ceptions .....	205
Service vicinal .....	75 et 373	— du mouvement de la navi- gation sur les canaux et rivières du département du Nord .....	394
Société archéologique d'Avesnes .....	249	— statistique des communes par canton .....	297
Société centrale de médecine du dé- partement, à Lille .....	243	Tableau des distances .....	297
Société des agriculteurs du Nord .....	275	Taxe municipale sur les chiens .....	420
Société d'agriculture à Dunkerque .....	276	Télégraphie .....	234
— de Bourbourg .....	276	Théâtres .....	264
— de Bailleul .....	276	Topographie du département .....	285
— d'Hazebrouck .....	276	Tramways .....	65
Sociétés d'agriculture .....	275	Travail des enfants dans les manu- factures .....	281
Société d'agriculture, des sciences et des arts de Valenciennes .....	246	Travaux municipaux de la ville de Lille .....	62
Société d'architecture du départem. .....	250		
— de la Miséricorde à Bergues .....	449		
— de charité maternelle .....	445		
— d'émulation de Cambrai .....	245		
— de patronage des jeunes con- damnés libérés .....	86		
— des Amis des arts, à Douai .....	246		
Sociétés de secours mutuels .....	143 et 430		
Société Dunkerquoise pour l'encou-			

Trésorerie générale des finances...	204
Trésor public .....	204
Tribunal des conflits.....	26
Tribunaux de commerce .....	488

## Tribunaux de première instance :

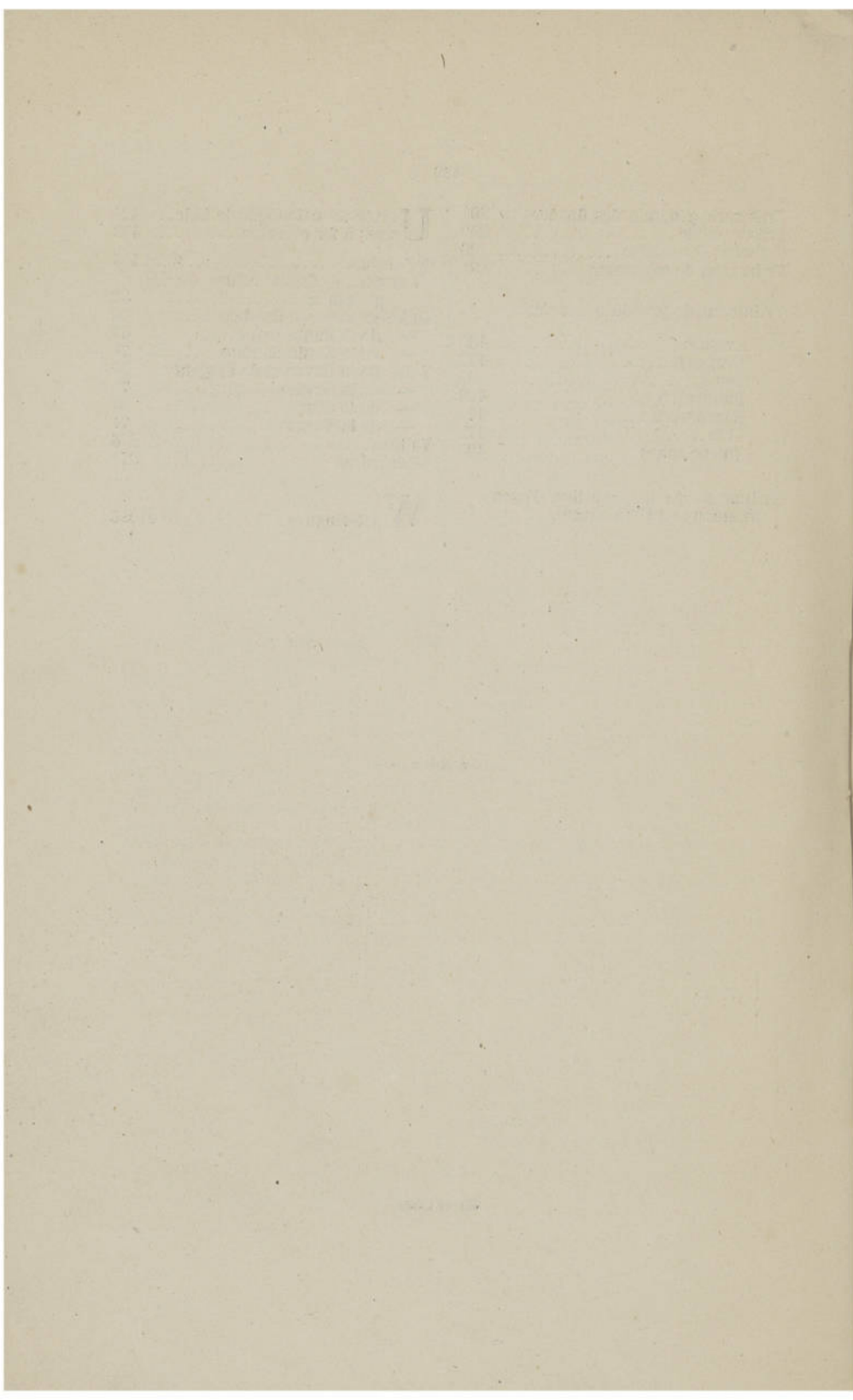
Avesnes.....	480
Cambrai.....	477
Douai.....	483
Dunkerque .....	468
Hazebrouck.....	470
Lille.....	472
Valenciennes .....	485

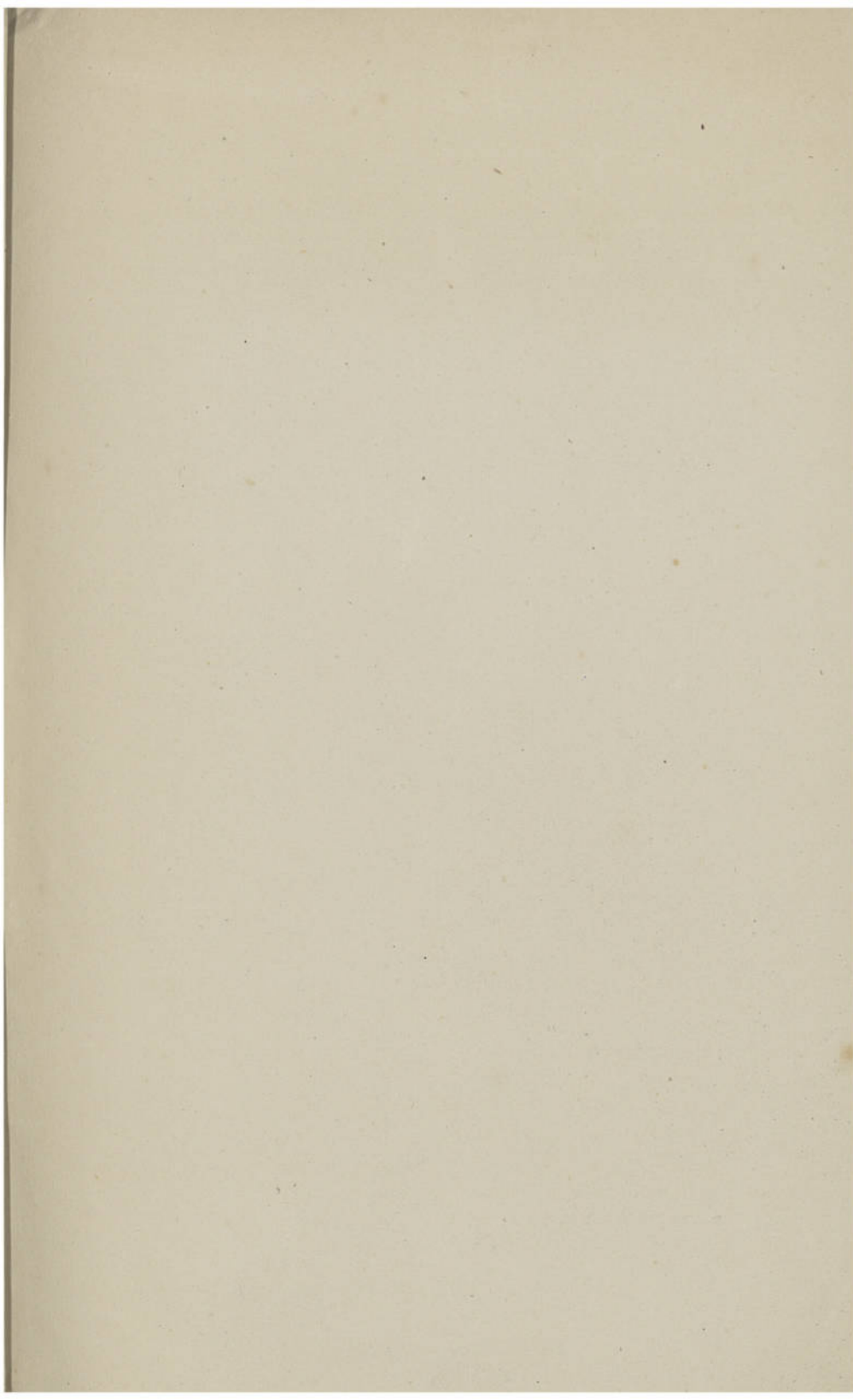
Tribunaux de simple police (*Voyez*  
tribunaux de 4<sup>re</sup> instance).

Université catholique de Lille..	424
Usines à fer et à zinc.....	403

Vaccine.....	82 et 405
Vaccine. — Comité central du dé- partement .....	82
Vallée de la Basse-Sambre .....	72
— de la Haute-Deûle.....	69
— de la Haute-Sambre.....	74
Vallée de la Hayne et de l'Escaut...	70
— de la Naville.....	74
— de la Scarpe.....	70
— de la Vergne.....	74
Vallées.....	286
Vétérinaires .....	278

Waeteringues.....	68 et 396
-------------------	-----------







1110. — Imp. L. Danel.